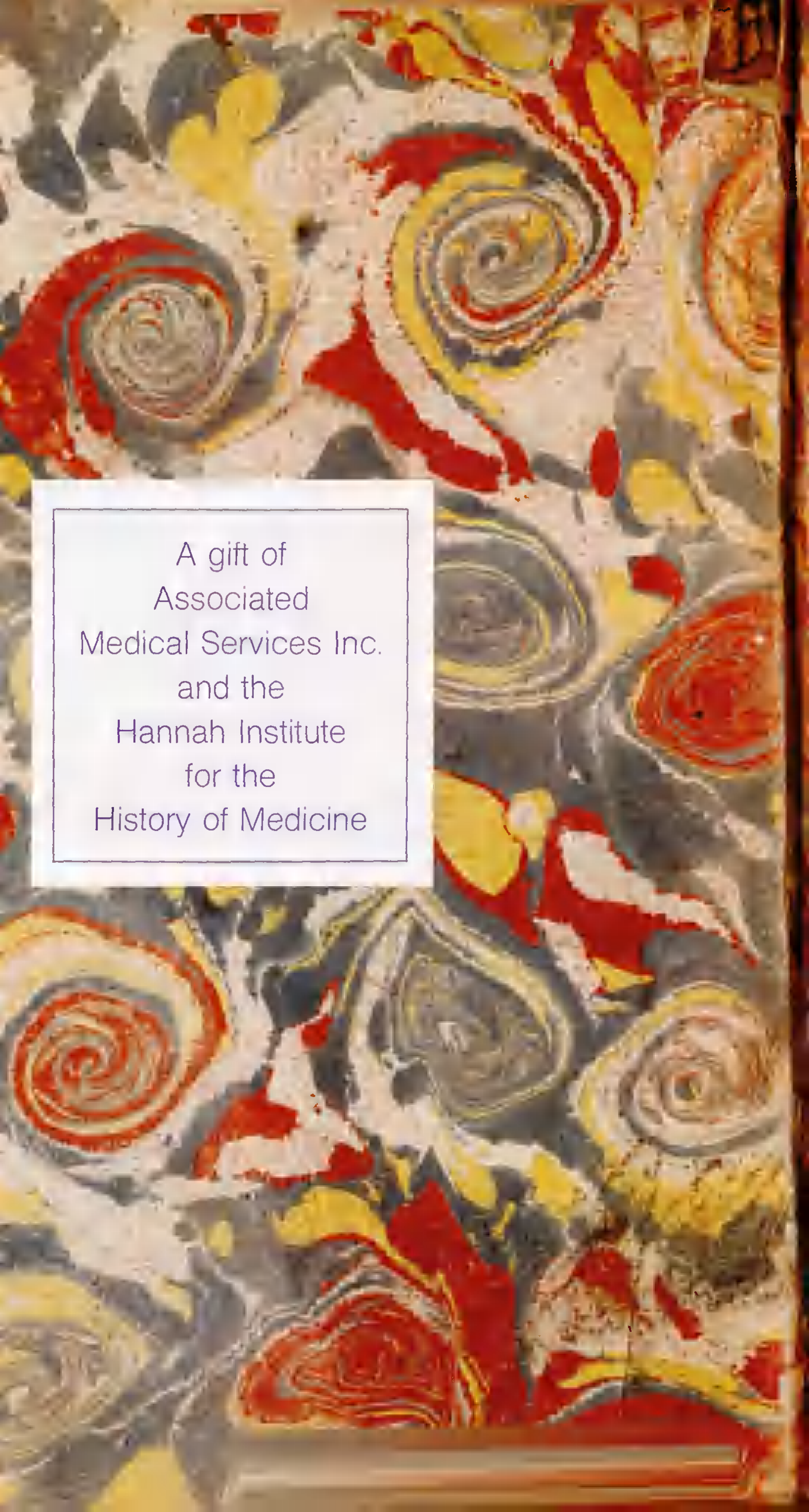



A gift of
Associated
Medical Services Inc.
and the
Hannah Institute
for the
History of Medicine



[illegible]

TRAITÉ DES MALADIES VÉNÉRIENNES;

PAR M. FABRE, Maître en Chirurgie, ancien Prévôt de sa Compagnie, Conseiller du Comité de l'Académie Royale de Chirurgie, & Professeur Royal du College.

TROISIEME ÉDITION,
Revue, corrigée & augmentée par l'Auteur:

On y a joint une Table analytique des Matieres, contenant le précis de chaque Chapitre.

Prix, 6 liv. relié.





A PARIS,
Chez P. FR. DIDOT le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXIII.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.

TRAITÉ DES MALADIES VÉNÉRIENNES.

Par M. Fabre, Maître en Chirurgie, ancien Prévôt de sa Compagnie, Conseiller du Comité de l'Académie Royale de Chirurgie, & Professeur Royal du College.

TROISIEME ÉDITION,
Revue, corrigée & augmentée par l'Auteur.

On y a joint une Table analytique des Matieres, contenant le précis de chaque Chapitre.

Prix, 6 liv. relié.

A PARIS,
Chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXIII.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.



PRÉFACE.

VOICI la troisieme édition de cet Ouvrage que j'ai consacré à l'instruction des jeunes Chirurgiens pour les rendre dignes de la confiance du Public. C'est le fruit de l'expérience que j'ai acquise chez le célebre M. Petit : huit années consécutives d'étude & d'application sous ce grand maître, m'ont mis à portée de saisir ses vues dans la théorie & dans la pratique des maladies vénériennes.

Le premier Chapitre de ce Traité offre le tableau général de ces maladies ; je ne suis point entré dans leur détail historique, M. Astruc n'a rien laissé à desirer sur ce point : je me suis borné à donner une idée générale du virus vérolique ; c'est-à-dire de la maniere dont il se communique, des modifications qu'il reçoit dans le corps par différentes causes, de ses effets, de la maniere dont il est détruit dans la personne qui l'a reçu, & des différents moyens que l'Art emploie pour le combattre : ces différents traits rassemblés sous un même point de vue, forment la base de toutes les connoissances théoriques & pratiques qui sont détaillées dans tout l'Ouvrage.

La gonorrhée eſt, de l'aveu de tous les Praticiens, l'accident vénérien le plus opiniâtre & le plus difficile à guérir. Le plus ſouvent l'imprudence des Malades ou l'impéritie de ceux qui les traitent, ſont les principales cauſes qui augmentent la difficulté. Je ſuis entré dans le détail le plus étendu qu'il m'a été poſſible ſur les véritables vues qu'on doit avoir dans le traitement de cette maladie pour éviter les accidents qui n'en ſont que trop ſouvent les ſuites, & pour abréger la cure autant que la nature du mal peut le permettre.

La vérole eſt comme un prothée qui ſe cache ſous toutes ſortes de formes. Il n'y a preſque point de maladies chroniques dont le virus vérolique n'imite la cauſe ; auſſi les effets de ce virus ſont-ils ſouvent ſi déguiſés, qu'il faut avoir beaucoup d'expérience pour la reconnoître. On peut dire que M. Petit avoit une ſagacité ſupérieure pour démêler le caractere de la vérole à travers le voile qui le cachoit, comme on en jugera par un grand nombre de conſultations de cet habile Praticien, dont j'ai enrichi cet Ouvrage.

Tous les Auteurs ont conſidéré le virus vénérien comme un vénin qui épaiſſit toutes nos liqueurs, & particuliérement la lymphe; ils ont cru que le mercure diviſé en

en petits globules, d'une pesanteur spécifique bien supérieure à celle des globules de nos humeurs, ne guérissoit la vérole qu'en brisant, atténuant les fluides trop épais, & en rétablissant ainsi la liberté de la circulation jusques dans les plus petits vaisseaux. J'ose croire qu'on trouvera les raisons que j'ai rapportées contre cette idée grossiere de méchanique, d'autant plus dignes d'attention, qu'elles sont fondées sur l'expérience.

Jamais le traitement des maladies vénériennes n'a été soumis à une loi fixe : on a toujours proposé de nouveaux remedes & de nouvelles manieres de les administrer; de sorte que ceux qui commencent à exercer l'Art de guérir sont très embarrassés dans le choix de la méthode la plus salutaire : j'ai donc cru qu'il seroit utile de faire, suivant des principes certains & évidents, le parallele de ces différentes méthodes.

Enfin j'ai décrit dans le détail le plus exact qu'il m'a été possible, le traitement qui convient à la vérole relativement à ses différentes complications, aux tempéraments des malades, &c. & j'ai fait voir qu'on ne devoit point s'asservir, comme les Empyriques, à suivre la même route dans tous les cas, & qu'il falloit varier &

les moyens & la maniere de les adminiſtrer ſuivant la diverſité des circonſtances. J'ai ajouté à la fin une Table analytique des matieres où le Lecteur pourra voir d'un coup d'œil le précis de l'objet qui eſt traité dans chaque Chapitre.

Tel eſt l'Ouvrage que j'ai taché de rendre utile à l'humanité. Les Médecins & les Chirurgiens qui ont écrit ſur les maladies vénériennes, dans les premiers temps qu'elles parurent en Europe, n'avoient pas encore raſſemblé aſſez d'obſervations pour donner une idée juſte & aſſez étendue de leurs cauſes, de leurs ſyptomes, de leurs ſignes & de la maniere de les traiter: nous ſommes aujourd'ui plus inſtruits ſur ces objets; mais pourquoi, depuis long-temps, le traitement de ces maladies eſt-il preſque entiérement livré à l'avidité & à l'ignorance des Charlatants?

Il n'eſt pas ſurprenant que des hommes ſans talents, contraints d'abord par la néceſſité de ſubſiſter, enſuite excité par l'ambition de s'enrichir, ſe couvrent du voile du myſtere pour tromper les malades en les ſéduiſant par le menſonge & l'impudence: mais le Public ſe méfieroit encore de cette fraude dangereuſe, ſi des gens de l'Art ne l'abuſoient pas par des certificats qui ſont preſque toujours démentis par l'événement.

Les maux vénériens ne sont point de ces maladies locales dans lesquelles la disparition des symptomes en suppose nécessairement la guérison. Le principe de la vérole consiste dans un venin caché qui, lorsqu'on ne l'a pas entiérement détruit, peut exister pendant long-temps dans le corps humain, sous l'apparence de la meilleure santé : on ne peut donc pas certifier la sureté d'un remede qui en aura dissipé les signes extérieurs, à moins qu'une longue expérience n'ait constaté son efficacité.

Il suffit que le Public jette un coup d'œil sur l'histoire des secrets anti-vénériens les plus vantés, pour qu'il revienne de l'erreur où les apparences du succès & les certificats l'entraînent. Il n'y a aucun de ces remedes dont l'usage ait été conservé, parcequ'on en a reconnu l'infidélité ou le danger.

A la fin du dernier siecle, le Sieur Labrune avoit imaginé une préparation mercurielle, à laquelle il donna le nom de *panacée* : les succès apparents que ce remede eut d'abord dans plusieurs cas où il fut employé, en imposerent au point que Louis XIV, toujours attentif à la conservation de ses sujets, l'acheta de l'Auteur sur la foi des Médecins & des Chirurgiens qui avoient été témoins des expériences qui en avoient été faites par ordre du Roi

L'uſage en fut établi aux Invalides, à l'excluſion de tout autre; mais on ne fut pas long-temps ſans reconnoître qu'il cauſoit quelquefois des accidents fâcheux, ou que ſes effets les plus ſalutaires ſe bornoient à pallier le mal.

On peut citer encore les fumigations du Sieur Charbonnier, que l'eſpece de réputation qu'elles acquirent d'abord, ne ſauva pas de la proſcription qu'elles méritoient. Tel a été le ſort d'une infinité d'autres remedes avec leſquels on avoit également abuſé de la confiance du Public, & tel eſt auſſi celui que les fameuſes dragées anti-vénériennes de M. Keiſer ont commencé à éprouver.

S'il étoit poſſible qu'un remede guérît radicalement la vérole ſans danger, ſans aſſujettir les malades à obſerver un régime, & à garder la chambre; les atteſtations que les Médecins & les Chirurgiens les plus accrédités ont prodiguées à M. Keiſer, pouvoient faire préſumer que ce remede exiſtoit dans ſes dragées. Les Feuilles périodiques, les Gazettes, les Journaux étoient remplis de l'hiſtoire des cures merveilleuſes que ce remede opéroit ſous les yeux des Maîtres de l'Art: auſſi un Seigneur reſpectable, ami de l'humanité, donna le témoignage le plus ſenſible de ſa bien-

faiſance, en protégeant un pareil remede dans lequel on lui montroit un ſecours auſſi sûr que facile, & peu diſpendieux, contre des maux qui énervent le courage de ceux qui ſont deſtinés à défendre la patrie. A ſon exemple, le Miniſtere ſaiſit bientôt des vues qui paroiſſoient ſi ſalutaires, & les ordres les plus précis furent envoyés dans les Hôpitaux militaires pour qu'on n'employât que les dragées de M. Keiſer dans le traitement des maladies vénériennes.

Cependant des Praticiens conſommés dans cette partie de l'art de guérir avoient obſervé que ce remede étoit ſouvent infidele, & qu'il cauſoit quelquefois des accidents dangereux : mais il n'étoit pas permis alors de publier de pareilles obſervations contre le préjugé général : on a vu les plumes vénales qui étoient chargées de faire l'apologie des dragées, accabler d'imputations odieuſes des perſonnes eſtimables, (M. Aſtruc lui-même), qui avoient oſé dire la vérité ; on a même vu l'autorité ſévir contre des Chirurgiens qui préféroient, dans leurs Hôpitaux, la méthode des frictions, parcequ'on avoit ſurpris la religion du Miniſtre en lui diſant que la raiſon étoit moins le motif de cette préférence, que la jalouſie.

Le Public fut ainsi, pendant nombre d'années, la victime du manége & de l'intrigue qui lui cachoient l'abus qu'on faisoit de sa confiance; mais la vérité perça insensiblement : on commença à se plaindre tout haut que les dragées excitoient souvent une salivation orageuse, contre la promesse positive de M. Keiser; qu'elles causoient des envies de vomir, des coliques, & quelquefois des dyssenteries mortelles. L'expérience apprit encore non seulement que la maladie revenoit souvent plus ou moins long-temps après que les symptomes avoient disparu, mais encore que plusieurs malades qui avoient été obligés de faire un long usage du remede, s'étoient trouvés affectés de la poitrine, & avoient péri d'une suppuration au poumon.

J'ai sous les yeux un Mémoire qui a été lu à l'Académie Royale de Chirurgie par un habile Chirurgien qui a suivi, sans prévention, les effets des dragées administrées par M. Keiser dans son Hôpital, & par plusieurs Chirurgiens Majors des Hôpitaux militaires : il contient beaucoup d'observations sur les différents désordres que ce remede causoit, dans le même temps que les papiers publics étoient remplis de certificats des Maîtres de l'Art qui attestoient qu'il agissoit avec autant de douceur que de sureté.

Enfin, l'illuſion s'eſt entiérement diſſipée. Le Miniſtere éclairé ſur l'abus qu'on a fait des dragées, a rendu aux Chirurgiens des Hôpitaux la liberté d'employer la méthode qu'ils jugeroient la plus convenable: j'apprends cependant qu'on ne les a pas abſolument abandonnées dans l'Hôpital des Gardes-Françoiſes. On s'en ſert dans certaines circonſtances; mais le Chirurgien éclairé qui les adminiſtre, a obſervé qu'en les faiſant bien ſécher pour faire évaporer le ſuperflu de l'acide du vinaigre avec lequel on a diſſous le mercure, elles cauſoient moins de ravages dans l'eſtomac & dans les inteſtins. Mais ce même Chirurgien, inſtruit par l'expérience, convient en même temps que ſi, après l'uſage des dragées, les malades n'obſervent pas, pendant long-temps une conduite & un régime réguliers, leur poitrine s'affecte, & ſont menacés de la pulmonie.

Telle eſt l'hiſtoire d'un remede tantôt infidele, & ſouvent dangereux, que l'autorité & la protection ont accrédité pendant long-temps ſur la foi des certificats des Maîtres de l'Art. Je ne me permettrai aucune réflexion ſur les motifs qui ont dicté la plupart de ces certificats : tout ce qu'on peut dire, c'eſt qu'il faut ignorer la nature & la marche des maladies vénériennes

pour atteſter immédiatement après le traitement, la guériſon d'un malade ſur la diſparition des ſymptomes extérieurs. » Nous » ſouſſignés «, diſoient les Médecins & les Chirurgiens qui étoient chargés de ſuivre les expériences de M. Keiſer, » atteſtons que l'état ci-deſſus du malade eſt » conforme à la vérité, & qu'après l'avoir » examiné après ſon traitement, nous l'a» vons jugé bien guéri, en foi de quoi, &c«. Mais enſuite, on ſe gardoit bien d'informer le Public que les mêmes ſymptomes avoient reparu dans la plupart de ces malades, ſans qu'ils euſſent couru le riſque de contracter de nouveau la maladie; ou bien qu'ils traînoient une vie languiſſante par l'effet du remede.

Je ne parlerai point de ces hommes propres à monter ſur les tréteaux qui font diſtribuer aux paſſants des affiches ſcandaleuſes; on a lieu de ſe flatter que la Commiſſion Royale de Médecine que Sa Majeſté vient d'établir, s'oppoſera à de pareils abus, & que la vie des Citoyens ne ſera plus livrée à la cupidité des Charlatans.



TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans cet Ouvrage.

Fin de la Table des Chapitres.

TRAITÉ



TRAITÉ DES MALADIES VÉNÉRIENNES.

CHAPITRE PREMIER.

Observations préliminaires sur les Maladies Vénériennes.

Origine du mal vénérien en Europe.

ON sait que l'opinion la plus généralement reçue sur l'origine de la vérole en Europe, est qu'elle fut apportée dans cette partie du monde par la flotte de Christophe Colomb, en revenant des Isles de l'Amérique, où son équipage l'avoit reçue des naturels du pays.

Dans ces premiers temps, la propagation prompte de cette maladie fit penser aux Médecins & aux Chirurgiens qu'elle étoit épidémique,

ainſi que les maladies peſtilentielles, & par conſéquent qu'elle venoit d'une cauſe extérieure & commune. Mais l'expérience apprit bientôt que le mal vénérien n'étoit produit ni par un mauvais régime, ni par un vice de l'air, ni par un abus des choſes non naturelles, ni par une corruption ſpontanée des humeurs, mais uniquement par la voie de communication qui le fait paſſer d'une perſonne gâtée à une perſonne ſaine.

Comment le virus ſe communique.

Le virus vénérien peut ſe communiquer de deux manieres; ſavoir, par la génération, & par la contagion. La premiere a lieu lorſqu'un pere ou une mere, qui ont la vérole, la communiquent à leurs enfants. Quant à la ſeconde, l'expérience prouve que la communication du virus par la contagion ne ſe fait que par le contact immédiat d'une perſonne infectée de ce virus avec une perſonne ſaine; & encore faut-il que la partie qui eſt touchée ſoit dénuée d'une peau denſe & épaiſſe: ainſi il ne faut pas croire que le virus pénetre dans le corps indiſtinctement par toutes les parties extérieures, mais ſeulement par celles qui ne ſont couvertes que d'une pellicule, comme le gland, le canal de l'uretre & l'intérieur du prépuce dans les hommes; l'intérieur des grandes levres, le clitoris, les nymphes, le vagin, & le col de la matrice dans les femmes; la langue & les autres parties de la bouche, le mamelon, les bords de l'anus, &c.

Le contact de ces différentes parties ſe fait de pluſieurs manieres: la plus commune & la plus naturelle eſt le commerce charnel entre l'homme & la femme. Lorſqu'une femme ſaine s'aban-

donne à un homme gâté, & lorſqu'un homme ſain voit une femme infectée, dans l'un & l'autre cas, le virus ſe communique d'un corps à l'autre. Cette communication peut auſſi avoir lieu par le commerce infame & contre nature des perſonnes du même ſexe. Le virus ſe communique également par l'allaitement. Si une nourrice gâtée allaite un enfant ſain, elle lui communique le virus vénérien avec le lait qu'elle lui donne ; & ſi un enfant gâté tette une nourrice ſaine, la ſalive de cet enfant étant infectée, & s'inſinuant dans les pores des mamelons, porte le virus vérolique dans le ſang de la nourrice. L'expérience prouve encore que le virus ſe communique par des baiſers laſcifs ſur la bouche, ou ſur les parties de la génération d'une perſonne gâtée : dans ce cas, les levres, & principalement la langue, qui eſt appliquée ſur des parties infectées, reçoivent l'impreſſion du virus, & en portent le plus ſouvent des marques ſenſibles. J'ai vu un homme qui avoit gagné un chancre vénérien à la langue, pour avoir baiſé laſcivement la vulve d'une femme gâtée. Il y a des exemples qu'on prend la vérole en mettant les doigts ou la main dans des endroits attaqués d'un ulcere vénérien ; mais il faut qu'il y ait à ces parties quelque ſolution de continuité qui puiſſe donner entrée au virus.

Enfin on prétend qu'un homme peut gagner la vérole en voyant une femme ſaine. Pour expliquer ce phénomene, on dit que cela arrive lorſque cette femme, après avoir eu commerce avec un homme gâté, ſouffre les approches d'un autre homme immédiatement après, & ſans s'être lavée. Dans cette circonſtance, la ſemence corrompue qu'elle a reçue du premier, & qui eſt encore retenue

dans le vagin, peut communiquer le virus vénérien au ſecond qui a procédé tout de ſuite au même acte, ſans que la femme s'en trouve infectée.

Le virus vénérien ſe communique avec des modifications différentes.

Le virus vénérien ſe communique donc d'un corps à l'autre par les différentes voies que je viens d'indiquer; mais c'eſt avec des modifications différentes qu'il eſt important d'obſerver. Les enfants qui viennent au monde avec la vérole, en ſont infectés à différents degrés, ſuivant les circonſtances dans leſquelles ils ont été engendrés. Cette remarque, qui influe beaucoup ſur la pratique, eſt due à M. Petit. Il a donné ſur ce point de théorie des éclairciſſements intéreſſants dans une conſultation que je rapporterai ailleurs. Entre pluſieurs queſtions qu'on faiſoit à ce célebre Chirurgien touchant la maladie d'une jeune demoiſelle de treize ans, on lui demandoit s'il y avoit des exemples que des enfants apportant la vérole en naiſſant, aient vécu long-temps, & aient été bien guéris : voici la réponſe de M. Petit : » Il n'eſt que trop ordinaire de voir des enfants venir au monde avec la vérole; mais tous » ne ſont pas également à plaindre, parceque » tous ne ſont pas engendrés dans les mêmes circonſtances. Qu'une femme & ſon mari aient » tous deux la vérole; que ce ſoit le mari qui » ait cette maladie, & que la femme ſoit ſaine; » ou que le mari ſoit ſain, & que la femme ſeule » en ſoit attaquée; dans ces différents cas les » enfants qui naîtront auront la vérole, mais à » différents degrés. Celui qui naît de pere & de » mere qui avoient cette maladie dans le temps

» de la conception, eſt plus affecté que tout au-
» tre, & il eſt plus difficile à guérir. Celui qui
» naît d'une mere ayant la vérole, le pere étant
» ſain, eſt moins difficile à guérir ; mais il l'eſt
» beaucoup plus que celui qui ne tient la vérole
» que du pere. Enfin, lorſque le pere & la mere
» étant ſains, ils n'ont gagné la vérole qu'après
» la conception de l'enfant, celui-ci naîtra, com-
» me les autres, avec la vérole ; mais il n'en
» ſera pas ſi affecté, & on le guérira plus facile-
» ment «.

Il eſt aiſé de commenter le ſentiment de M. Petit. Il dit que lorſque le pere & la mere ont la vérole, l'enfant qui a été conçu dans cette circonſtance, doit avoir cette maladie dans le degré le plus éminent ; parceque non ſeulement il a été nourri dans le ſein d'une mere affectée de la vérole, mais encore parcequ'il a été formé par des ſemences infectées du virus. Mais lorſque le pere étant ſain la mere ſeule a la vérole, l'enfant doit avoir cette maladie dans un degré moindre que dans le cas précédent ; parceque la ſemence de l'homme qui a contribué à ſa formation, étoit exempte du virus vénérien. On doit concevoir auſſi que l'enfant ſera encore moins affecté, ſi, la mere étant ſaine, le pere ſeul a la vérole ; parceque non ſeulement la ſemence ou l'œuf de la mere n'ont point contribué à lui tranſmettre le germe de la maladie, mais encore parceque dans ſon ſéjour dans la matrice il n'a reçu aucune nouvelle atteinte du virus vénérien. Enfin, en ſuppoſant que le pere & la mere n'aient gagné la vérole qu'après la conception de l'enfant, il eſt certain que celui-ci ſera moins affecté que dans les autres cas, ou du moins qu'il

ſera plus facile à guérir ; parceque les ſemences qui l'ont formé n'étant point corrompues, le germe de la maladie ne doit point avoir des racines auſſi profondes, & ne doit pas être par conſéquent ſi difficile à détruire.

Il y a des circonſtances qui rendent la communication du virus plus ou moins prompte, & plus ou moins facile par la voie de la contagion. Lorſque l'homme ou la femme ont actuellement les parties de la génération attaquées de quelque accident vénérien, comme chancre, gonorrhée, ulcere, &c. la communication du virus par le commerce charnel y eſt en général prompte & facile : cependant dans la même circonſtance il y a encore des variations qui dépendent de l'état actuel de ces accidents. Dans le commencement de ces maladies, où l'inflammation des parties affectées donne beaucoup d'activité au virus, la communication eſt beaucoup plus prompe que dans leur déclin ; parceque dans ce dernier cas, non ſeulement le virus eſt beaucoup moins exalté par l'abſence de l'inflammation, mais encore parcequ'il eſt beaucoup affoibli ou diminué par la ſuppuration qui en a évacué une partie, & qui a contribué par là à dépurer les humeurs viciées ; de ſorte que dans ce cas un homme ſain peut voir une femme gâtée pluſieurs fois de ſuite, & pendant quelque temps, ſans contracter aucun mal.

Mais la circonſtance qui rend la communication du virus encore plus lente & plus difficile, c'eſt lorſque les accidents qui attaquoient les parties de la génération, ſont diſſipés, & que le virus a paſſé de ces parties dans la maſſe du ſang. Dans ce cas l'homme & la femme peuvent avoir commerce enſemble pendant pluſieurs années,

ſans que l'un communique à l'autre le venin dont il a la maſſe du ſang infectée, & ſans même que les enfants qui naiſſent de l'un & de l'autre pendant cet eſpace de temps en ſoient attaqués : mais il arrive enſuite que cette diſpoſition favorable change, ſoit que le virus ſe trouve dans un certain moment plus actif & plus développé qu'auparavant, ſoit que la perſonne ſaine ſe trouve dans un certain état, par lequel le virus fait plus d'impreſſion ſur ſes parties, qu'il n'avoit fait juſqu'alors : il arrive, dis-je, que la perſonne gâtée communique ſon mal à l'autre : de ſorte qu'après pluſieurs années de cohabitation on eſt ſurpris de voir paroître, ſans autre cauſe apparente, une maladie vénérienne, que ſouvent on ne ſoupçonnoit ni dans l'homme ni dans la femme.

Enfin, outre les circonſtances dont je viens de parler, il y a encore des diſpoſitions naturelles dans les parties de la génération de l'un & de l'autre ſexe, qui rendent la communication du virus plus ou moins prompte, plus ou moins facile. Ces diſpoſitions ſont telles, qu'un homme, par exemple, peut voir pluſieurs femmes gâtées ſans gagner du mal, tandis qu'un autre homme ſera pris dès la premiere fois qu'il verra une de ces mêmes femmes. Il ſeroit inutile de vouloir expliquer les cauſes de ces diſpoſitions qui rendent l'homme ou la femme plus ou moins ſuſceptible de contracter le mal vénérien : il ſuffit que l'expérience nous apprenne qu'elles exiſtent.

La maniere dont le virus vénérien ſe manifeſte dans la perſonne qui l'a reçu.

La communication du virus vénérien dans les adultes ſe manifeſte communément par deux ſor-

tes d'accidents, qui attaquent les parties de la génération de la perſonne qui a gagné le mal. Ces accidents, qu'on nomme primitifs, ſont la gonorrhée & les chancres. Lorſqu'on les néglige, ou qu'on ne les traite pas ſuivant les regles de l'art, le virus paſſe inſenſiblement dans la maſſe du ſang, & produit d'autres accidents qu'on nomme conſécutifs, & qui caractériſent la vérole confirmée.

La vérole eſt donc ordinairement la ſuite d'une gonorrhée ou des chancres. Mais cette maladie ne peut-elle pas exiſter dans une perſonne, ſans avoir été précédée par aucun de ces accidents primitifs? Le plus grand nombre des Praticiens a toujours nié la poſſibilité de ce phénomene; mais M. Petit s'eſt toujours déclaré pour l'affirmative. Il dit, dans ſon Traité des maladies des os, qu'il a vu deux malades qui avoient eu des puſtules pour premier ſigne de vérole. L'un avoit été plus de deux ans ſans voir de femmes, lorſque les puſtules parurent; l'autre, depuis deux mois, n'avoit eu aucun commerce avec le ſexe; & l'un & l'autre n'avoient eu de leur vie aucun accident vénérien que ces puſtules. Je tiens de ce célebre Chirurgien un autre fait qui confirme ſon ſentiment. Un homme ayant eu un ulcere au palais, les os qui en forment la voûte ſe carierent, de façon qu'il reſta un trou qui communiquoit de la bouche dans le nez; & le mal étendant enſuite ſes progrès vers le canal naſal de chaque côté, il ſe forma deux fiſtules lacrymales. Pluſieurs Chirurgiens, & entre autres le célebre M. Arnaud, avoient déja tenté inutilement de guérir le malade, lorſqu'il eut recours à M. Petit. Cet habile Praticien lui ayant demandé s'il n'avoit jamais eu

de maladies vénériennes, il répondit que non, mais qu'il avoit eu commerce avec des femmes qu'il ſavoit en avoir communiqué à ſes amis. Sur cet aveu M. Petit ſoupçonna la préſence du virus vénérien, & il employa les frictions mercurielles, qui guérirent cette fâcheuſe maladie.

Après l'impreſſion de mon Eſſai ſur les maladies vénériennes, je fus conſulté par une Dame qui étoit dans le même cas que les malades dont je viens de parler. Cette Dame étoit âgée de 31 ans, & mariée depuis l'âge de dix-huit. Sept ans après elle fut attaquée d'une eſquinancie, avec une fievre continue & un tranſport violent. A la ſuite de cette eſquinancie il reſta à la gorge une tumeur douloureuſe, mais ſans inflammation, ſur laquelle on appliqua des cataplaſmes réſolutifs, & qui fut trois mois à guérir. Enſuite la malade ſe porta paſſablement bien pendant environ un an; mais après elle fut attaquée de différentes maladies qui ſe ſuccédoient les unes aux autres. Elle éprouva pendant trois mois, tantôt des fluxions, tantôt des maux de poitrine, des maux de tête, des maux d'eſtomac, & un mal-aiſe continuel; enſuite il lui ſurvint une diarrhée qui dura deux mois, & qui ceſſa par l'apparition d'un écoulement purulent par la vulve, qu'elle n'avoit jamais eu.

Cet écoulement fut toujours en augmentant, malgré une infinité de remedes qu'on employa pour le faire ceſſer: il n'étoit accompagné d'aucune cuiſſon. Lorſque je fus conſulté, la malade ne ſentoit aucune douleur, ſi ce n'eſt de temps en temps quelques élancements dans la matrice, mais ſupportables. Enfin on terminoit le mémoire, en obſervant que le mari de la Dame jouiſ-

soit d'une assez bonne santé, mais qu'on savoit qu'avant son mariage il avoit vu des femmes gâtées, qui lui avoient donné en différents temps plusieurs gonorrhées qui avoient été mal traitées, la plupart ayant été arrêtées avec des injections astringentes; que depuis il ne s'étoit apperçu d'aucun écoulement, mais qu'il avoit souvent des dartres vives à la partie supérieure & interne de la cuisse, qui avoient rendu quelquefois une matiere semblable à celle de la gonorrhée.

Ces dernieres circonstances me firent soupçonner que le virus vénérien étoit la cause de toutes les incommodités que la malade éprouvoit depuis l'époque de son esquinancie. En conséquence j'insistai dans ma réponse sur la nécessité où elle étoit de passer les grands remedes. Elle eut assez de confiance en moi pour suivre ce conseil, & pour déterminer son époux à subir le même traitement. La femme guérit très bien: quant au mari, il survint, dans le milieu du traitement, un accident qui manifesta la justesse du jugement que j'avois porté; c'est l'écoulement des anciennes gonorrhées, qui se renouvella par l'effet du mercure, comme cela arrive quelquefois.

Cette observation peut concourir à prouver qu'on peut gagner la vérole d'emblée, c'est-à-dire, sans qu'elle ait été précédée par aucun accident primitif. Si on se rappelle les différentes modifications dont j'ai parlé, qui rendent la communication du virus plus lente & plus difficile, on doit juger qu'il y a des cas où le virus n'est pas assez exalté pour exciter une inflammation, & produire un ulcere dans la partie sur laquelle il est appliqué; mais qu'il peut avoir assez d'activité pour pénétrer dans la masse du sang par

les pores de cette partie, sans y laisser la moindre impression : c'est ce qui est arrivé à la Dame qui fait le sujet de l'observation précédente. Les gonorrhées multipliées & mal traitées, que le mari avoit eues avant son mariage, lui avoient donné la vérole ; mais, par quelque cause que ce soit, le virus restoit en lui dans un état d'assoupissement, si je puis me servir de cette expression, qui l'empêchoit de produire aucun effet sensible, excepté quelques dartres qui suppuroient de temps en temps, mais qui ne déjangeoient pas d'ailleurs l'économie animale. C'est dans cet état que le mari & la femme ont eu commerce ensemble pendant six ou sept ans, & qu'ils ont même eu des enfants, sans que les uns ni les autres aient paru affectés du virus. Mais cette disposition favorable a changé d'une maniere insensible. Les parties de la génération de la femme se sont imbibées peu à-peu du venin dont la semence du mari étoit infectée : cependant ce venin étoit, ou en trop petite quantité, ou n'étoit pas assez exalté pour produire un ulcere dans les parties, ni pour y exciter une inflammation, & y établir un écoulement ; mais il avoit assez d'activité pour pénétrer dans la masse du sang par les pores sur lesquels il étoit appliqué. Cette communication a peut-être eu lieu dès le commencement du mariage ; car le virus a pu rester dans le corps de la femme dans le même état d'assoupissement dans lequel il étoit dans le corps du mari. Quoi qu'il en soit, le premier effet sensible du virus s'est montré par l'inflammation de la gorge survenue à la femme, & par une tumeur dure qui a subsisté pendant trois mois dans cette partie. Ensuite cette tumeur a disparu, & la ma-

lade a éprouvé des douleurs de tête, des maux d'estomac, des douleurs vagues, &c. second effet du virus. Quelque temps après il s'est déclaré une diarrhée qui a duré fort long-temps, en résistant aux remedes les mieux indiqués : troisieme effet du virus. Enfin un écoulement purulent, qu'on peut regarder comme le quatrieme effet du virus, a succédé & a continué sans interruption.

J'ai eu occasion, depuis, de me convaincre qu'on peut gagner la vérole, sans qu'elle soit précédée par la gonorrhée, ni par des chancres. Un homme avoit gagné un chancre assez considérable; un Charlatan lui administra intérieurement une préparation mercurielle un peu active; le chancre disparut; il survint immédiatement après un ulcere à la gorge, qui fut guéri en apparence par le même remede. Dans cette circonstance, le malade, se croyant entiérement délivré du virus vénérien, vit son épouse, à laquelle il survint quelques jours après une petite tumeur dans une des grandes levres: cette tumeur subsista quelques jours, au bout desquels elle disparut subitement, & la femme eut immédiatement après le corps couvert de pustules, qui se dissiperent, mais auxquelles il succéda des douleurs cruelles dans le bras gauche & dans l'épaule, qui n'ont pu céder qu'aux frictions mercurielles.

Enfin voici un autre exemple qui prouve encore plus évidemment qu'on peut gagner la vérole d'emblée. Un jeune homme avoit depuis plus de six mois un mal de gorge qui l'inquiétoit beaucoup : le connoissant depuis son enfance, j'étois bien certain qu'il n'avoit jamais eu aucun symptome primitif de la maladie vénérienne, quoiqu'il eût connu pendant quelque temps une fille

ſuſpecte. On fit une infinité de remedes pour guérir ce mal de gorge, mais inutilement. Comme ce mal laiſſoit de temps en temps au malade quelques intervalles de bonne ſanté, il s'attacha à une jeune perſonne dont la conduite étoit encore irréprochable; il la connut enfin, & lui communiqua une gonorrhée, qui décéla le véritable caractere de ſa maladie; il paſſa par les remedes, & fut très bien guéri.

Remarques ſur les effets du virus.

Les effets du virus doivent être conſidérés dans les enfants qui en ſont attaqués dans le ſein de leur mere, & dans les adultes qui l'ont reçu par contagion. Lorſque le pere & la mere ont la vérole, il arrive quelquefois que les enfants ſont infectés du virus au point qu'ils meurent dans la matrice, ou qu'ils viennent au monde vivants, mais couverts d'ulceres. Dans certains, la maladie ſe déclare peu de temps après la naiſſance; & dans d'autres elle ne ſe manifeſte qu'à l'apparition des premieres dents, ou au ſevrage, & quelquefois plus tard. Enfin dans les enfants la maladie ſe montre quelquefois dès le commencement avec les ſymptomes qui lui ſont propres, & le plus ſouvent elle dégénere en d'autres maladies, comme les écrouelles, le rachitis, le ſcorbut, &c.

On a mis en queſtion ſi une perſonne ayant apporté la vérole en naiſſant, le germe de cette maladie peut reſter caché dans elle pendant toute ſa jeuneſſe, & ſe manifeſter enſuite de lui-même & avec le caractere qui lui eſt propre, dans un âge plus avancé: & on a demandé encore ſi la perſonne qui eſt dans le cas ſuppoſé, peut communiquer par contagion la maladie à une autre,

ſans l'avoir gagnée d'ailleurs depuis ſa naiſſance.

Il y a des Auteurs qui ont penché pour l'affirmative ; mais le plus grand nombre des Praticiens a toujours penſé le contraire. Il eſt certain qu'il eſt extrêmement rare que le virus conſerve ſon propre caractere, lorſqu'il paſſe du pere & de la mere aux enfants ; cela n'arrive que dans le cas où une mere a pendant ſa groſſeſſe des ſymptomes vénériens récents, très marqués & violents ; comme chancres malins, puſtules, ulceres dans les parties de la génération, exoſtoſes, &c. Alors le virus, qui eſt extrêmement exalté, fait une impreſſion ſi vive ſur le fœtus, que celui-ci meurt dans la matrice, ou vient au monde avec des ſymptomes de vérole bien caractériſés : mais dans les autres cas, l'enfant vient au monde le plus ſouvent avec l'apparence d'une bonne ſanté ; & ſi le germe de la maladie qu'il apporte en naiſſant, ſe développe dans la ſuite & ſe manifeſte, ce n'eſt que par des ſymptomes qui lui ſont étrangers, comme je l'ai déja dit : & en ſuppoſant que ces mêmes enfants échappent dans leur jeuneſſe à ces différentes maladies, & qu'ils atteignent le dernier terme de la vie humaine, l'expérience prouve qu'ils ne communiquent jamais la vérole aux perſonnes avec leſquelles ils ont commerce. On obſerve ſeulement que leur individu a dégénéré, & que, de génération en génération, ils produiſent des hommes d'une eſpece plus foible & plus délicate. C'eſt, je crois, par cette raiſon qu'on remarque dans des familles, dans des villes, & même dans des nations entieres, où la vérole eſt commune & héréditaire, une dégradation ſenſible dans l'eſpece humaine.

Ces obſervations ſur la vérole que les enfants

apportent en venant au monde, ſont très importantes par rapport aux nourrices qui les allaitent. On ſait que les peres & meres qui ont la vérole, s'attirent des procès ruineux & déshonorants de la part des nourrices qui ont été infectées par leurs nourriſſons. Dans ces occaſions les Juges ne peuvent prononcer que ſur les conſultations des Médecins & des Chirurgiens : il eſt donc important qu'ils ſachent diſtinguer lorſque l'enfant a donné réellement du mal à ſa nourrice, & lorſque la nourrice a puiſé ſa maladie dans une autre ſource. Il eſt certain que tous les enfants qui ſont affectés par le virus en naiſſant, ne le communiquent point à leur nourrice : il n'y a que ceux en qui la maladie conſerve ſon propre caractere, & dont la mere avoit pendant la groſſeſſe des ſymptomes vénériens récents & bien marqués ; car dans les autres dont nous avons fait mention, comme le virus a dégénéré, il ne produit aucune impreſſion ſur le mamelon de la nourrice. Pour porter ſon jugement dans cette circonſtance, il faut donc examiner non ſeulement l'état de l'enfant, mais encore celui de la mere ; s'il eſt prouvé que celle-ci avoit pendant ſa groſſeſſe, ou des chancres, ou une gonorrhée virulente, ou d'autres ſymptomes vénériens bien caractériſés, il y a lieu de croire que le mal qui s'eſt manifeſté à la nourrice, depuis qu'elle allaite l'enfant, vient de celui-ci. Mais outre cette circonſtance, qui eſt eſſentielle, il faut encore connoître les effets & la marche du virus dans une nourrice qui l'a contracté en allaitant. La premiere partie qui eſt affectée eſt le mamelon, parceque la bouche de l'enfant l'impregne d'une ſalive infectée. Il ſurvient donc à cette partie,

d'abord une phlogose douloureuse, & ensuite des petits boutons qui se changent en ulceres ou chancres; très souvent les glandes des aisselles ou celles du col se gonflent en même temps, de même que celles des aines, où il survient des bubons lorsque les chancres occupent les parties de la génération. Après ces symptomes primitifs, la nourrice en éprouve d'autres qui caractérisent la vérole confirmée, comme des ulceres à la gorge, des pustules, des ulceres aux parties de la génération, qui peuvent en imposer pour un mal contracté par ces parties, &c.

Lorsque le virus est communiqué par contagion, ses premieres impressions sur les parties de la génération sont presque toujours suivies d'inflammation; car, qu'il soit appliqué sur les réservoirs séminaires, ou sur le gland, ou sur le prépuce, ou sur les différentes parties de la vulve, il excite, par l'irritation qu'il cause, d'abord une phlogose, & ensuite une inflammation suivie d'ulcere & de suppuration. Quelquefois ce n'est pas seulement sur les parties de la génération que le virus excite l'inflammation, le même effet s'étend aussi sur d'autres parties plus ou moins éloignées; car il arrive souvent que le virus, après avoir produit des chancres ou une gonorrhée, se porte sur les glandes inguinales, sur les testicules, sur les glandes amygdales, sur la peau, sur les muscles, sur les os, ou sur quelque viscere, & excite dans ces parties une inflammation accompagnée de douleur, de fievre, & souvent suivie de suppuration, de gangrene, de carie, de cancer, &c. Dans ces cas la vérole doit être regardée comme une maladie aiguë, qui termine quelquefois en peu de temps la vie du malade.

Mais

Mais les effets du virus ne ſont pas toujours auſſi violents, ni auſſi rapides. Quelquefois, comme je l'ai remarqué ci-devant, ce virus ſe communique ſans produire aucun effet ſenſible ; d'autres fois, après avoir produit dans le commencement quelque accident primitif, il reſte dans le corps pendant dix, vingt, trente ans & plus, dans un état caché, & ſans paroître altérer la ſanté en aucune maniere.

Les effets du virus, lorſqu'il agit ſourdement, ſont ſi variés, & ſouvent ſi oppoſés les uns aux autres, qu'on ne ſauroit lui attribuer un caractere propre & invariable ; car tantôt il épaiſſit les fluides au point de produire des tumeurs dures & inſenſibles ; tantôt il corrode & détruit les parties les plus dures ; tantôt c'eſt un venin âcre qui agace continuellement le genre nerveux ; tantôt c'eſt un levain coagulant qui abolit la ſenſibilité & le mouvement des parties ; quelquefois il altere la propre ſubſtance des os au point de la rendre fragile au moindre choc, ou de la changer en une chair vermeille : en un mot, il n'y a preſque point de maladie chronique dont le virus vénérien n'imite la cauſe.

Les effets du virus ne ſont pas toujours ſucceſſifs & continus : ſouvent après avoir produit différents ſymptomes, la maladie ſemble ceſſer d'elle-même, & le levain qui l'avoit produite reſte dans l'état d'aſſoupiſſement dont j'ai parlé : quelque temps après, les effets du même levain ſe renouvellent & ſe diſſipent encore pendant un autre intervalle de temps : de ſorte qu'on doit regarder ces différents renouvellements des effets du virus comme autant de paroxyſmes de la même maladie, dont la cauſe ſubſiſte toujours dans

la même personne, jusqu'à ce qu'on en ait détruit radicalement le germe.

De tous les symptomes que le virus vénérien produit, il n'y en a qu'un petit nombre qui aient véritablement le caractere vérolique, c'est-à-dire qu'on ne peut les attribuer qu'à cette cause ; mais tous les autres sont si déguisés, qu'ils paroissent étrangers à la vérole, & qu'il est très ordinaire de s'y tromper, si l'expérience ne nous ouvre pas les yeux pour nous faire distinguer le véritable caractere de la maladie.

Enfin le virus vérolique s'allie facilement avec les autres virus qui se rencontrent dans la masse du sang, tels que les virus scorbutique, écrouelleux, dartreux, &c. de maniere qu'il forme une complication avec ces différentes maladies, en augmente les accidents, & les rend plus rebelles aux remedes qui leur sont appropriés, sans produire de son côté aucun symptome qui lui soit particulier.

On voit, par ce que je viens de dire, que les effets du virus vénérien, dans le corps humain, sont si variés, qu'il n'est pas facile de déterminer la nature de ce levain ; & que tout ce que l'on peut concevoir, d'après les observations que la pratique fournit, c'est que ses qualités sont différentes, suivant une infinité de circonstances. Il n'est pas possible d'expliquer toutes les causes de ces variations ; mais l'expérience m'a découvert la principale & la plus générale de ces causes, à laquelle les Auteurs qui ont écrit sur les maladies vénériennes n'ont point fait attention.

On observe en général que le virus qui a produit des chancres, fait des progrès plus considérables & plus prompts, & que dans ce cas les

ſymptomes de la maladie ſont plus caractériſés que lorſque la vérole eſt la ſuite d'une gonorrhée. En effet, lorſqu'une perſonne a des chancres, il eſt aſſez ordinaire qu'il ſurvienne preſque en même temps un ou deux bubons; & dans cet état, en ſuppoſant qu'on n'arrête point les progrès du mal, il paroît bientôt des puſtules & des ulceres ſur la peau; les cheveux tombent; enſuite la maladie attaque les parties de la bouche & du nez; il y ſurvient des inflammations, des tumeurs, des ulceres & des caries; les douleurs vives dans les membres & l'inſomnie ſe mettent de la partie; enfin il ſurvient différentes maladies des os, comme exoſtoſes, ankyloſes, carie, &c.

Or l'on n'obſerve point ordinairement que dans la vérole qui eſt la ſuite d'une gonorrhée, le virus produiſe des effets ſi prompts & ſi marqués. Quelquefois ces effets ſe réduiſent à entretenir pendant pluſieurs années, dans le canal de l'uretre, un ulcere qui devient calleux, fiſtuleux; d'autres fois le virus rend inſenſiblement, & dans l'eſpace de pluſieurs années, la glande proſtate dure & ſquirrheuſe; ſouvent il reſte pendant très longtemps caché & comme aſſoupi, ſans déranger l'économie animale; enſuite ſes effets ſe manifeſtent par des ſymptomes qui ont à peine le caractere vénérien. Tantôt c'eſt par des dartres opiniâtres; tantôt c'eſt par des douleurs dans les parties aponévrotiques & dans les articulations, qui reſſemblent à celles du rhumatiſme & de la goutte; ou bien ce ſera par une ophthalmie opiniâtre, par le gonflement ſquirrheux des glandes conglobées, par des vertiges, par la fievre quarte, par différentes maladies de la poitrine & du bas ventre, par l'atrophie de quelque partie, & par une infi-

nité d'autres ſymptomes qu'on pourroit attribuer à toute autre cauſe, ſi le concours de pluſieurs circonſtances ne décidoit pas qu'ils dépendent du virus vénérien.

Mais la différence des deux cas dont je parle s'étend encore bien plus loin. L'expérience nous apprend également que la vérole qui eſt la ſuite des chancres, cede plus facilement & plus promptement au ſpécifique, que celle qui ſuccede à la gonorrhée. En effet, en ſuppoſant une vérole avec un chancre malin, des bubons endurcis, des puſtules ulcérées ſur différentes parties du corps, des douleurs dans les muſcles & dans le périoſte, des ulceres & des caries dans la bouche & dans le nez, & différentes maladies des os (& c'eſt ſuppoſer une vérole bien caractériſée, & qui paroît très dangereuſe) ; cependant il eſt ſurprenant combien le mercure agit efficacement & avec promptitude dans ces ſortes de cas. Quelquefois la premiere doſe du ſpécifique ſuffit pour arrêter les progrès du mal, & enſuite les ſymptomes diminuent à vue d'œil, & ſe diſſipent ſouvent avec une rapidité qui tient du prodige. Mais il n'en eſt pas de même des véroles qui ſont la ſuite des gonorrhées. Il ſemble que le mercure n'a pas la même puiſſance ſur les ſymptomes qui caractériſent ces ſortes de véroles ; car nous obſervons que ces ſymptomes réſiſtent bien plus long-temps à l'action du remede, & que très ſouvent nous ſommes obligés d'ajouter au traitement général d'autres moyens particuliers pour les diſſiper entiérement. Auſſi voyons nous que les chancres les plus malins cedent en peu de temps au mercure, tandis que le traitement le plus long & le plus régulier ne peut pas cicatriſer un petit ulcere qui

reſte dans le canal de l'uretre après une gonorrhée. Nous éprouvons que le mercure fond avec facilité les bubons extrêmement gros & endurcis, tandis que la proſtate ou l'épididyme, devenus ſquirrheux, réſiſtent opiniâtrément au même remede. Nous voyons que les excroiſſances qui ſurviennent, après les chancres, au gland, au prépuce, à la vulve, ou aux environs de l'anus, ſe deſſechent, & tombent en très peu de temps par le moyen du mercure, tandis que le plus ſouvent on eſt obligé, après le traitement le plus complet & le plus long, de détruire par les cauſtiques, ou de couper les plus petits poireaux qui ſuccedent aux gonorrhées. Nous éprouvons que le ſpécifique guérit aiſément les puſtules qui dégénerent en ulceres calleux & ſanieux, & qui ſont la ſuite des chancres, tandis que les dartres les plus légeres, qui ſont cauſées par une gonorrhée mal traitée, réſiſtent le plus ſouvent au même moyen; ou ſi elles ſe diſſipent pour un temps, elles reviennent enſuite. Enfin, depuis que je porte mon attention ſur cet objet, j'ai toujours remarqué que les mêmes ſymptomes vénériens, ſoit tumeurs, ſoit ulceres, ſoit léſion de fonctions, réſiſtent plus ou moins à l'action du mercure, ſuivant qu'ils tirent leur origine des chancres ou des gonorrhées.

Les phénomenes que je viens d'obſerver ne paroiſſent pas d'abord faciles à expliquer : cependant, en réfléchiſſant ſur certaines circonſtances, j'en conçois une raiſon qui me paroît très probable. Le virus qui produit les chancres n'eſt point différent de celui qui produit la gonorrhée, puiſqu'ils peuvent l'un & l'autre être puiſés dans la

même ſource ; c'eſt-à-dire que de deux hommes qui verront la même femme, l'un peut gagner des chancres, & l'autre une gonorrhée : c'eſt un fait que l'expérience confirme tous les jours. Je penſe donc que lorſque le virus ſe fixe dans les réſervoirs ſéminaires, pour y établir la gonorrhée, il reçoit dans ces parties un changement qui le fait dégénérer juſqu'à un certain point ; au lieu qu'en ſe fixant ſur le gland, ou ſur le prépuce, pour y produire des chancres, il conſerve ſon propre caractere. Je m'explique. Dans le premier cas, je conçois que l'inflammation & l'abondante ſuppuration qui ſurviennent aux parties affectées, doivent cauſer quelque changement dans le mode du virus, en émouſſer ſur-tout l'activité, & en diminuer le volume ; mais dans le ſecond, les mêmes cauſes n'ayant point lieu, le virus ne ſubira pas la même altération. Dans le premier cas, le virus, ainſi affoibli, ne produira que des ſymptomes légers, & qui ſeront long-temps à ſe développer ; au lieu que dans le ſecond, le virus, ayant conſervé toute ſon activité, fera des progrès rapides. Enfin, dans le premier cas, le virus, ayant dégénéré de ſon caractere primitif par le changement qu'il a ſubi, ne produira que des ſymptomes équivoques, tandis que dans le ſecond il cauſera des accidents plus marqués & plus graves.

Mais je dis plus : je conçois également que c'eſt par la même raiſon que le mercure agit plus promptement & plus efficacement ſur les ſymptomes vénériens qui ſont la ſuite des chancres, que ſur ceux qui ſuccedent aux gonorrhées ; car il eſt vraiſemblable que le virus qui a dégénéré

jusqu'à un certain point dans la gonorrhée, doit plutôt éluder la puissance du spécifique, que celui qui a conservé son propre caractere.

Remarques sur le pronostic des maladies vénériennes.

Il est certain que depuis que le virus vénérien a été apporté de l'Amérique en Europe, il a beaucoup perdu de sa force & de son activité primitive; ce qui a fait penser à plusieurs Auteurs que la vérole s'éteint d'une maniere insensible, & qu'un jour elle disparoîtra entiérement. Il faut convenir que le tableau affreux que les Observateurs nous ont laissé de l'état des vérolés, dans les commencements que cette maladie a regné dans cette partie du monde, paroît justifier cette opinion; car à présent la vérole semble le plus souvent, par la nature de ses symptomes, une maladie légere & presque indifférente, en comparaison de ce qu'elle étoit autrefois. Mais il ne faut point chercher la raison de cette différence dans l'extinction spontanée de la maladie, mais dans les moyens qu'on emploie pour la combattre. Je m'explique. Dans les premiers temps que la vérole se manifesta en Europe, le virus, qui avoit toute la malignité dont il étoit capable, exerçoit les ravages les plus cruels: aussi l'état des vérolés étoit si effrayant & si hideux, que la Police les séquestroit dans des endroits séparés du reste des citoyens; mais ensuite, à mesure qu'on employoit le mercure & une infinité d'autres remedes pour combattre ce virus, ses effets devinrent moins violents; & jusqu'à nos jours, l'action de ces remedes l'a tellement affoibli, que les

ſymptomes qu'il produit à préſent, ſont en général bien moins marqués & moins dangereux que ceux qu'il produiſoit autrefois. En effet, comme le virus ne ſe produit point de lui-même, il eſt certain que celui qui exiſte à préſent, tire ſon origine, par une communication ſucceſſive d'un corps à l'autre, de celui qui a été apporté de l'Amérique. Or, ſi l'on conſidere non ſeulement les altérations qu'il a éprouvées par l'inflammation & la ſuppuration qui en changent le mode, comme je l'ai remarqué ci-devant, mais encore les différents changements qu'il a dû ſubir par l'action des remedes avec leſquels on l'a combattu ſans le détruire entiérement, on peut juger qu'il doit avoir dégénéré de cette premiere force avec laquelle il cauſoit tant de ravages.

Mais ſi le virus vénérien eſt affoibli, il ne s'enſuit pas de là qu'un jour il diſparoîtra entiérement de lui-même; car quoique la vérole ne ſoit pas d'un danger auſſi preſſant qu'elle l'étoit autrefois, elle eſt peut-être plus multipliée aujourd'hui. Il y a des nations entieres où elle eſt preſque entiérement héréditaire: & à Paris, ceux à qui on ſe confie pour ces maladies ſecretes, ſont étonnés de la prodigieuſe propagation du virus, qui, vraiſemblablement, fera encore plus de progrès, ſi on continue de ne l'attaquer qu'avec des remedes palliatifs, & ſi on néglige la véritable méthode de traiter ces ſortes de maux. Concluons donc qu'à préſent la vérole n'eſt plus une maladie qui attente à la vie des malades par des effets violents & rapides, comme elle faiſoit dans les commencements qu'elle a regné dans nos climats; mais qu'elle abrege leurs jours par des effets ſourds, & qui paroiſſent le plus ſouvent étrangers au virus

vénérien, qu'elle est d'autant plus fâcheuse qu'elle se multiplie sous des formes qui la font méconnoître, & qu'elle tend à faire dégénérer l'espece humaine.

La maniere dont le virus est détruit dans la personne qui l'a reçu.

Suivant l'idée générale que je viens de donner de ce virus, on doit donc le regarder comme un venin qui se communique d'un corps à l'autre. Ce venin est quelquefois borné dans certaines parties; d'autres fois il passe d'une partie à une autre, sans se communiquer à la masse du sang; enfin d'autres fois il se répand généralement partout, & il infecte toutes les humeurs. Or on doit le considérer comme tous les autres levains morbifiques, qui ne peuvent être détruits radicalement que par une espece de crise qui dépure la masse du sang, en évacuant les humeurs viciées qui l'infectoient. Comme dans la petite vérole, dans les fievres pestilentielles & malignes, la maladie ne se termine heureusement & sans retour, que par l'évacuation entiere du levain qui en étoit le principe; de même l'expérience prouve que les maladies vénériennes ne se guérissent radicalement que par l'expulsion parfaite du virus vénérien, par quelque voie que ce soit.

Suivant cette idée, on doit juger que la Nature & l'Art peuvent opérer la destruction de ce virus dans le corps qui l'a reçu. Dans la gonorrhée, par exemple, le virus est borné dans les réservoirs séminaires, où il excite d'abord une suppuration abondante. Or cette suppuration est le moyen que la Nature emploie pour détruire le

virus fixé dans ces parties ; car on doit regarder l'évacuation qui se fait par cette voie, comme une espece de crise qui expulse au dehors le levain morbifique : aussi la pratique nous apprend qu'une gonorrhée qui coule abondamment, & qui parcourt successivement ses différents périodes, n'est jamais suivie de la vérole ; parceque le virus, qui étoit borné dans les réservoirs séminaires, & à qui l'inflammation survenue à ces parties servoit de barriere qui l'empêchoit de pénétrer dans la masse du sang, est complettement évacué par l'écoulement qui constitue la gonorrhée.

Dans les chancres, la Nature ne se suffit pas à elle-même pour détruire le virus ; car dans ces sortes d'ulceres, l'inflammation n'est pas assez considérable pour borner le virus dans la partie, & l'empêcher de pénétrer dans la masse du sang ; & la suppuration qui succede n'est pas d'une qualité & d'une abondance propre à l'évacuer entiérement. Cependant, dans ce même cas, la Nature emploie souvent une ressource qui est capable de détruire le levain morbifique ; c'est lorsqu'il survient aux chancres un poulain dans les glandes les plus voisines du lieu qu'ils occupent, & que ce poulain se termine par une suppuration louable & abondante : alors si le virus a été directement & entiérement déposé dans ces glandes, la crise favorable se fait par cette voie ; & la suppuration complette & abondante du bubon suffit le plus souvent pour détruire parfaitement le levain morbifique, comme cela arrive dans la gonorrhée.

Enfin, lorsque le virus vérolique a passé dans la masse du sang, & qu'il infecte en tout ou en partie les humeurs qui circulent dans le corps,

la Nature ne sauroit le détruire elle-même ; il faut que l'Art opere dans ce cas la guérison de la maladie : mais il ne peut remplir cet objet qu'en imitant la Nature, c'est-à-dire en procurant des évacuations abondantes, qui entraînent hors du corps le levain vérolique, & qui dépurent la masse des humeurs, qui étoit infectée.

Les différents moyens que l'Art emploie pour détruire le virus vénérien.

Depuis que la vérole est en Europe, on a employé différents moyens pour la guérir. Dans le commencement, cette maladie, dont le caractere étoit inconnu, embarrassa beaucoup : on ne sut d'abord lui opposer que les remedes généraux, qui appaisoient plus ou moins les accidents, mais qui ne suffisoient point pour détruire le principe du mal. L'analogie suggéra ensuite l'usage du mercure appliqué extérieurement : il produisit de bons effets, tant qu'on ne l'employa qu'à petites doses ; mais l'abus que les Empiriques firent bientôt de ce minéral, le fit abandonner comme un remede plus dangereux que le mal même. Vers ce temps-là on apporta de l'Amérique, où la vérole avoit toujours regné, le gaïac & les autres bois sudorifiques, dont les naturels du pays se servoient pour guérir cette maladie. Ces remedes parurent d'abord produire de bons effets ; mais on reconnut ensuite qu'ils étoient insuffisants, & même pernicieux dans beaucoup de cas. Enfin, malgré les anciens préjugés contre le mercure, on y eut encore recours ; & depuis, l'expérience a prouvé de plus en plus qu'il est le spécifique le plus assuré que nous ayons contre la vérole.

Mais les ſentiments ſur la maniere d'adminiſtrer ce remede ont été ſouvent partagés. On ſait combien de méthodes différentes ont été employées : mais ſont-elles également efficaces pour détruire le virus vénérien ? Pour réſoudre cette queſtion importante, il ne ſuffit pas de s'appuyer ſur des faits particuliers, d'après leſquels on ne peut jamais conclure pour le général, parce-que les circonſtances ne ſont pas toujours les mêmes. Dans l'art de guérir, il faut que la raiſon & l'expérience concourent toujours enſemble pour établir un jugement ſolide : par conſéquent, pour apprécier les différentes manieres de traiter la vérole, il faut déterminer comment le mercure agit pour détruire le virus ; il faut examiner ce qui peut favoriſer ou contrarier ſon action : en un mot, il faut ſe former un ſyſtême général, où les différents phénomenes qu'on obſerve dans le traitement des maladies vénériennes, répondent au même principe : c'eſt ce que je me propoſe de faire en ſon lieu, dans un chapitre particulier. Quant à préſent, je me contenterai de donner une idée ſuccincte des différents moyens qu'on emploie de nos jours pour détruire le virus.

La maniere la plus uſitée d'adminiſtrer le mercure, eſt de l'employer en onguent, avec lequel on donne des frictions. On ſait que ce minéral donné de cette maniere, à une certaine doſe, établit une évacuation de ſalive qui dure quinze ou vingt jours, plus ou moins. Avant 1718, les Praticiens n'avoient point imaginé d'éviter cette évacuation, en donnant le mercure à plus petite doſe. Ce fut vers ce temps-là que M. Chicoineau, alors Chancelier de l'Univerſité de Montpellier,

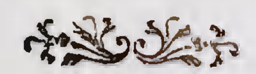
& depuis premier Médecin du Roi, employa le premier cette méthode, non ſeulement dans la vue d'éviter, par là, les incommodités & le danger prétendu du flux de bouche, mais encore parcequ'il penſoit qu'elle étoit plus efficace que l'autre. Depuis cette époque, les Médecins & les Chirurgiens de Montpellier ont enſeigné & ſuivi uniquement cette pratique, qui a trouvé également des partiſans dans les autres pays; de ſorte qu'en général les Praticiens ſemblent être également partagés entre le traitement par extinction, & le traitement par la ſalivation.

Il y a peu de remedes ſur leſquels on ait fait tant de recherches que ſur le mercure, relativement aux maladies vénériennes. On l'a transformé d'une infinité de manieres, croyant toujours le trouver plus ſpécifique ſous une forme que ſous l'autre: de là ce nombre infini de préparations mercurielles qu'on donne intérieurement, comme les différentes eſpeces de précipités, d'æthiops, de panacées, de diſſolutions, de ſublimés, & tant d'autres compoſitions qu'on a ſoin de cacher ſous le voile du myſtere, pour en impoſer plus impunément au public. On voit avec indignation que des perſonnes qui tiennent à des Compagnies reſpectables & ſavantes, oſent manifeſter leur goût pour la charlatanerie, ſoit en la favoriſant, ſoit en diſtribuant elles-mêmes des remedes dont elles cachent la compoſition: pour peu qu'elles parviennent, dans leur laboratoire, à donner au mercure une forme nouvelle, elles ſe perſuadent, ou elles veulent perſuader aux malades, qu'elles l'ont rendu ſupérieur à tout autre remede pour détruire le principe du mal;

mais on découvre bientôt le peu de cas qu'on doit faire de leurs vaines promesses.

Enfin le regne végétal fournit des remedes très efficaces contre les maladies vénériennes dans beaucoup de circonstances. On sait le fruit qu'on a retiré des bois sudorifiques dans beaucoup de cas. Souvent on a employé aussi avec succès les racines de nos roseaux, de gentiane, de tormentille, d'iris, d'aunée, de tamarisc, & principalement la racine de bardane. Je donnerai en son lieu la composition d'une tisane où il n'entre point de mercure, & qui a guéri de la vérole plusieurs malades qu'on croyoit désespérés.

Tels sont les remedes les plus usités contre les maladies vénériennes. On peut dire qu'ils offrent, chacun en particulier, une ressource dont on peut tirer beaucoup de fruit dans certaines circonstances; mais on ne peut pas, comme font la plupart des Praticiens, en adopter un seul à l'exclusion de tous les autres, parceque dans toutes les maladies, & principalement dans la vérole, le même remede, ou la même maniere de l'administrer, ne peut pas faire une méthode générale, applicable à tous les cas. Dans cette maladie, les circonstances sont si variées, & d'ailleurs les tempéraments sont si différents, que tel remede, qui convient à l'un, n'est pas propre à l'autre : & voilà le chaos qui regne aujourd'hui dans le traitement des maladies vénériennes, & que je tâcherai de débrouiller dans la suite de ce Traité.



CHAPITRE II.

De la Gonorrhée.

LA gonorrhée eſt une maladie vénérienne qui attaque les deux ſexes ; mais je ne parlerai particuliérement que de celle des hommes : je me contenterai de faire quelques réflexions ſur celle des femmes, lorſque quelque circonſtance l'exigera.

On n'eſt point d'accord ſur la route que tient le virus lorſqu'il ſe porte ſur les différentes glandes ſéminales pour produire la gonorrhée. Les uns ont cru qu'il pénétroit dans la ſubſtance du gland, & qu'il ſe dépoſoit enſuite, par la voie de la circulation, dans ces glandes : les autres ont penſé qu'il s'inſinuoit par l'uretre même, & qu'il ſe portoit à ces mêmes parties, en ſuivant la route de leurs vaiſſeaux excrétoires. Mais quel fruit retirerions-nous en diſcutant ces différentes opinions ? Il eſt bien plus important de nous attacher à connoître la nature du mal, pour le guérir avec plus de ſureté, qu'à éclaircir une circonſtance dont la connoiſſance ne peut être d'aucune utilité. C'eſt ainſi que, dans la ſuite de ce Traité, je ne m'amuſerai point à donner des explications, le plus ſouvent haſardées, & toujours inutiles, des différents ſymptomes des maladies dont j'ai à parler : je ne m'arrêterai qu'à ce qui ſervira à éclairer dans la pratique.

Deſcription de la Gonorrhée.

Les premieres atteintes du virus qui produit la gonorrhée dans les hommes, s'annoncent par

un chatouillement & une chaleur dans le canal de l'uretre. Ce chatouillement se change bientôt en une douleur cuisante, qui se fait sentir surtout quand l'urine sort, & qui répond presque toujours à la partie inférieure du gland. L'inflammation se communique bientôt à toutes les parties de la verge ; le gland devient rouge & gonflé ; l'uretre est tendu ; le périnée est tuméfié & douloureux ; l'urine sort avec difficulté : on éprouve des envies fréquentes de la rendre, sans pouvoir, qu'avec peine, satisfaire ces envies ; & pendant tout ce temps, le malade a très souvent des érections involontaires qui le font beaucoup souffrir, sur-tout pendant la nuit.

Ces érections involontaires causent d'autant plus de douleurs aux malades, que l'uretre, dont les fibres sont crispées & raccourcies par l'irritation qu'elles souffrent, ne peut pas se prêter à toute l'étendue que les corps caverneux acquierent par leur gonflement, & forme une espece de corde qui tire & courbe la verge en dessous dans le temps de l'érection : c'est ce qui a fait donner l'épithete de cordée à la chaude-pisse, lorsque la verge est dans cet état.

Quelquefois, dans les femmes, l'inflammation est vive, l'urine cause de fortes cuissons en sortant, & toute la vulve est tuméfiée ; mais très souvent la gonorrhée se déclare dans elles sans cuisson, ni aucune autre espece de douleur, & sans tuméfaction. La différence de ces deux états dépend non seulement de la matiere de la gonorrhée, qui est plus ou moins âcre, mais encore du siege que le mal occupe ; car s'il est placé dans les lacunes de l'uretre, l'urine, en sortant, causera des cuissons qui augmenteront l'inflammation de la

la partie; au lieu que s'il a ſon ſiege dans les glandes du vagin, l'urine, n'y atteignant point, n'excitera aucune douleur, & ne donnera pas lieu, par conſéquent, à l'inflammation d'augmenter.

L'inflammation de la gonorrhée eſt ordinairement ſuivie d'une ſuppuration qui ſe manifeſte plus ou moins promptement. Il arrive quelquefois que, dès le ſecond ou le troiſieme jour après un commerce impur, la matiere purulente coule avec abondance; d'autres fois cette matiere eſt plus long-temps à ſe former; & d'autres fois, mais plus rarement, il ne s'en forme point du tout, ou du moins très peu. On remarque encore que le plus ſouvent la matiere eſt, dans le commencement, verte & épaiſſe, & quelquefois ſéreuſe & tirant plus ſur le blanc: toutes ces différences dépendent du degré de l'inflammation.

On a démontré, par la diſſection des cadavres de ceux qui étoient morts ayant la gonorrhée, que la matiere purulente étoit fournie par les glandes & les réſervoirs ſéminaires. On a trouvé que ces glandes ou ces réſervoirs étoient tous affectés ou en partie; que ceux qui étoient affectés étoient durs, rouges & enflammés; qu'ils étoient le plus ſouvent abcédés, rongés, ulcérés en pluſieurs endroits, & remplis d'une humeur purulente de différentes couleurs; que les conduits excrétoires de ces réſervoirs étoient enflammés, & ſouvent ulcérés à leurs extrémités qui aboutiſſent dans l'uretre; que la face interne de ce canal, depuis ces conduits excrétoires juſqu'au bout du gland, étoit enduite de la même humeur qui rempliſſoit les réſervoirs malades; que cette

face étoit rouge & dans un état de phlogose, & le plus souvent remplie de phlictenes (1).

Cependant on ne doit pas penser que toute la matiere qu'une gonorrhée rend, ne soit proprement que du pus, c'est-à-dire, qu'elle soit uniquement le produit de l'ulcération des glandes & des réservoirs séminaires qui sont affectés, & des ulceres qu'on remarque dans l'uretre, à l'endroit des lacunes des vaisseaux excrétoires de ces mêmes glandes. Je suis, à cet égard, du sentiment de M. Sharp, qui dit (2) que l'écoulement des gonorrhées n'est pas tout-à-fait une matiere purulente, mais en partie du pus, & en partie une liqueur qui vient des organes sécrétoires voisins. En effet, on conçoit que l'impression du virus sur ces organes y cause une irritation qui accélere l'excrétion d'une plus grande quantité de fluide; de la même maniere que les purgatifs, irritant les intestins, déterminent une abondante excrétion des humeurs que leurs glandes séparent. Aussi observe-t-on souvent que, dans le commencement de la gonorrhée, l'écoulement purulent est précédé par l'écoulement d'une matiere séreuse & abondante, avant que l'inflammation se soit déclarée, & que les douleurs se fassent sentir. Enfin on peut ajouter, pour confirmer cette opinion, que la quantité de matiere qu'une gonorrhée rend pendant plusieurs mois, est beaucoup plus grande, si on en peut juger par analogie, qu'un petit nombre d'ulceres de l'uretre, ou des réservoirs séminaires, n'en pourroit fournir.

---

(1) M. Littre, Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1711.

(2) Recherches sur la Chirurgie, page 169.

L'état violent des parties enflammées dure plus ou moins long-temps ; ensuite les symptomes commencent à se calmer, les douleurs s'appaisent, les gonflements se dissipent ; enfin la matiere purulente devient insensiblement plus blanche, & elle diminue peu à peu jusqu'au terme de la guérison, où tout est rétabli dans l'état naturel.

Cependant il arrive quelquefois que l'écoulement est tout d'un coup supprimé, avant que l'engorgement des parties soit entiérement dissipé, & que les humeurs viciées soient tout-à-fait dépurées : alors la gonorrhée paroît terminée, parcequ'il ne reste aucun des symptomes qui la caractérisoient ; mais souvent elle reparoît plus ou moins long-temps après, suivant les circonstances qui déterminent de nouveau l'action du principe caché de la maladie. C'étoit un ferment qui a resté dans un état fixe & immobile pendant un certain temps, & dont les effets se sont ensuite renouvellés, lorsque quelque cause l'a mis en mouvement.

Le virus qui a produit la gonorrhée ne reste pas toujours fixé dans le même endroit, en cessant de produire ses effets. Il se déplace quelquefois du lieu qu'il occupoit, & se porte sur quelque autre partie, comme les testicules, le globe de l'œil, &c. ou bien il infecte la masse des humeurs en se mêlant avec elles.

Enfin la gonorrhée ne parcourt pas successivement ses différents périodes : quelquefois elle s'arrête d'elle-même presque aussi-tôt qu'elle a commencé de couler ; ou bien elle continue de couler pendant des années entieres, & elle produit, à la longue, différents désordres, comme la strangurie vénérienne, la fistule au périnée, &c.

Les Différences de la Gonorrhée.

Dans le tableau que je viens de préſenter de la gonorrhée en général, on voit les principales différences dont cette maladie eſt ſuſceptible. Ces différences conſiſtent, 1°. dans le ſiege du mal : tantôt le virus n'attaque que les glandes de Cowper; tantôt la proſtate ſeule eſt affectée : quelquefois le mal ſe borne aux petites glandes qui ſont répandues le long du canal de l'uretre, ſur-tout vers la foſſe naviculaire ; d'autres fois les véſicules ſéminaires ſeules ſont affectées : enfin le mal attaque pluſieurs de ces parties, ou toutes enſemble.

2°. Les gonorrhées different par le degré d'inflammation. Dans les unes, l'inflammation eſt vive, & produit des ſymptomes violents & une ſuppuration prompte & abondante ; dans les autres, cette même inflammation eſt ſi légere, qu'elle n'eſt preſque marquée par aucun ſymptome : alors l'abſence de la tenſion & de la douleur fait que l'état des parties affectées n'eſt preſque point changé ; & la ſuppuration eſt ſéreuſe & peu abondante. Cette eſpece de gonorrhée arrive plutôt aux femmes qu'aux hommes.

3°. Il y a une eſpece de gonorrhée qu'on nomme *ſeche*, c'eſt-à-dire qui ne coule point du tout : cela arrive lorſque l'inflammation eſt ſi légere, qu'elle ſe termine plutôt par réſolution que par ſuppuration ; ou bien lorſque le virus, en ſe fixant ſur la membrane interne de l'uretre, n'y a produit qu'une ſorte d'éréſipele qui ne fournit point de matiere purulente. Dans ce cas, le malade éprouve tous les ſymptomes

de la gonorrhée, dans un degré plus ou moins violent, à l'exception de l'écoulement.

4°. La gonorrhée dont l'écoulement se termine avant que l'engorgement des parties soit dissipé, & que les humeurs viciées soient dépurées, se nomme *gonorrhée avortée.* Il y en a de plusieurs especes. Dans les unes, l'écoulement disparoît presque aussi-tôt qu'il a été établi; dans les autres, il se supprime plus tard: dans les unes, après la cessation de l'écoulement, le virus reste fixé dans les mêmes parties qu'il avoit attaquées en premier lieu; dans les autres, ce même virus abandonne ces parties, & se porte sur d'autres plus ou moins éloignées: dans les unes, l'écoulement se rétablit plus ou moins long-temps après sa suppression; & dans les autres, il disparoît pour toujours.

5°. On distingue les gonorrhées qui durent plusieurs années, par le nom de *gonorrhées habituelles:* elles different entre elles par les differentes causes qui les entretiennent, & dont nous parlerons dans la suite.

6°. Enfin on distingue encore une espece de gonorrhée qu'on nomme *bâtarde:* c'est celle dans laquelle la cause morbifique attaque les glandes sébacées qui sont à la racine du gland; elle arrive plus communément aux personnes qui ont le prépuce si étroit, qu'il tient le gland toujours couvert. On subdivise cette gonorrhée en deux especes: la premiere, qui est véritablement vénérienne, est produite par l'impression du virus sur ces glandes; & la seconde, qui n'a aucun mauvais caractere, dépend de l'humeur sébacée qui s'est amassée entre le prépuce & le gland, & qui, par l'acrimonie qu'elle a contractée par son

séjour dans cette partie, y a excité une phlogose éréſipélateuſe ſuivie d'une ſuppuration abondante.

Le Diagnoſtic de la Gonorrhée.

Je n'entrerai point ici dans le détail inutile de tous les ſignes qui font diſtinguer les différentes eſpeces de gonorrhées que je viens de décrire ; la plupart de ces eſpeces ſont ſi faciles à reconnoître, qu'il n'eſt pas poſſible de les confondre avec d'autres : mais comme il y en a ſur leſquelles on peut ſe méprendre plus aiſément, je vais tâcher de donner aux jeunes Chirurgiens les éclairciſſements néceſſaires pour éviter l'erreur à cet égard.

On prend quelquefois une gonorrhée bâtarde pour une véritable gonorrhée, ſur-tout dans le commencement où l'on ne juge quelquefois du mal que par la matiere dont les linges ſont tachés. Mais cette erreur ceſſe bientôt, ſi l'on examine la partie. En repouſſant, autant qu'il eſt poſſible, le prépuce pour découvrir le gland, on voit ſortir la matiere des environs de cette partie, ſans qu'il en ſorte une goutte par l'orifice de l'uretre. D'ailleurs cette eſpece de gonorrhée eſt caractériſée par une démangeaiſon incommode autour du gland, & par l'abſence de la cuiſſon lorſque les urines ſortent. Au ſurplus, on ne peut diſtinguer la gonorrhée bâtarde qui eſt vénérienne, d'avec celle qui ne l'eſt pas, qu'en s'informant ſi le malade a couru les riſques de contracter le virus vénérien, ou s'il n'a aucun reproche à ſe faire là-deſſus. Dans ce dernier cas, on ne peut accuſer que l'humeur ſébacée qui, s'étant amaſſée autour du gland, s'eſt aigrie, comme je l'ai déja

dit, & a produit l'eſpece d'éréſipele qui fournit la matiere purulente.

Lorſqu'un malade ſent de la douleur à l'extrémité de l'uretre, vers la foſſe naviculaire & au périnée, ſans écoulement, & que les urines ſortent difficilement & avec cuiſſon, cette incommodité peut être cauſée par l'impreſſion du virus vénérien qui a produit une gonorrhée ſeche, telle que je l'ai décrite ci-devant, ou par un excès de biere, comme cela arrive ſouvent dans les pays où l'on fait un uſage journalier de cette boiſſon, ou par la préſence d'une pierre dans la veſſie ou dans l'uretre. Dans ces différents cas, on s'aſſure de la nature du mal par les ſignes commémoratifs, ou par la recherche du corps étranger.

Une matiere qui coule habituellement par l'orifice de l'uretre, dans les hommes, caractériſe pluſieurs ſortes de maladies qu'on diſtingue par des ſignes particuliers. On regarde le plus ſouvent le relâchement des vaiſſeaux comme la cauſe de ces ſortes d'écoulements habituels; mais on ſe trompe preſque toujours. M. Petit, étant conſulté pour un pareil cas, fit la réponſe ſuivante.

» Les maladies vénériennes, dit-il, qui ſe » montrent par des ſignes certains, ne nous font » pas prendre le change ſur la nature des remedes » qui leur conviennent, ni ſur les noms que » nous devons leur donner. Il n'en eſt pas de » même de celles qui ont des ſignes équivoques: » elles ſont maſquées; & l'on court riſque de s'y » tromper, ſi on n'examine pas avec attention » toutes les circonſtances qui les accompagnent. » J'ai fait ſur celle pour laquelle on me conſulte,

» toutes les réflexions dont je ſuis capable.

» M. . . . . ayant eu commerce avec une femme
» ſuſpecte, elle l'a jetté dans le mal inquiétant
» où il eſt aujourd'hui, lequel conſiſte en deux
» points principaux; ſavoir, un écoulement par
» la verge, & une douleur dans un teſticule,
» & quelquefois dans tous les deux. Les uns re-
» gardent cette maladie comme une foibleſſe de
» vaiſſeaux; les autres la croient vénérienne:
» c'eſt là le point de la difficulté qu'il faut éclair-
» cir. S'il y a des ſignes pour diſtinguer la foibleſſe
» des vaiſſeaux, je ne les trouve point ici. Pre-
» miérement le relâchement & la douleur ſont
» deux choſes incompatibles: ſecondement le
» relâchement ou foibleſſe de vaiſſeaux & l'écou-
» lement alternatif ne ſe rencontrent point en-
» ſemble: troiſièmement l'érection ſuit les dou-
» leurs; ce qui n'arrive point dans le relâchement
» ou foibleſſe de vaiſſeaux. D'ailleurs le mal eſt
» venu après l'acte vénérien avec une femme
» ſuſpecte, non ſeulement comme le ſont tou-
» tes celles qui font largeſſe de leurs faveurs,
» mais comme une femme que l'on dit n'être pas
» ſaine. L'écoulement n'eſt point continuel ni
» abondant; il eſt accompagné de douleur, quel-
» quefois de gonflement dans le teſticule. Cette
» douleur renaît & augmente par les érections:
» le malade reſſent des douleurs dans les mem-
» bres; il a des démangeaiſons entre les cuiſſes
» & les bourſes, & entre les feſſes & l'anus. Le
» régime qu'il a obſervé, & les remedes qu'il a
» faits, ont été infructueux: en un mot tout dé-
» cele un écoulement produit par une cauſe vé-
» nérienne, & non par le relâchement des vaiſ-
» ſeaux ».

Enfin la matiere de l'écoulement habituel eſt quelquefois fournie par une fiſtule qui pénetre dans quelque corps glanduleux des environs, & particuliérement dans la proſtate. Dans ce cas, on reconnoît la ſource du mal par le volume & la dureté que cette glande a acquiſe : en introduiſant une bougie dans l'uretre, elle eſt arrêtée au col de la veſſie; ou bien en introduiſant le doigt dans l'anus, on ſent la ſaillie que la tumeur fait dans le rectum; ſaillie qui empêche, de l'autre côté, le libre cours des urines, en comprimant le col de la veſſie.

Aux ſignes que je viens d'expoſer, on reconnoît aiſément, dans les hommes, les différentes eſpeces de gonorrhées dont je viens de parler : mais il n'en eſt pas de même dans les femmes où cette maladie s'annonce le plus ſouvent avec des ſymptomes moins marqués, & où elle peut être confondue avec une incommodité particuliere au ſexe, qu'on nomme *fleurs blanches*.

Les femmes qui ſont attaquées de cette derniere maladie, ont quelquefois des ardeurs d'urine & un gonflement dans toute la vulve. La matiere de l'écoulement qui eſt âcre dans certaines circonſtances, produit des petits ulceres dans cette partie : cette matiere eſt ſouvent jaune & même verte, comme celle de la gonorrhée récente. En un mot il ſe recontre quelquefois dans les ſymptomes de ces deux maladies une conformité qui ne laiſſe d'autre reſſource au Chirurgien pour s'aſſurer du caractere du mal, que la déclaration ſincere de la malade, ou de celui qui a eu commerce avec elle.

M. Daran, dans ſon *Traité de la Gonorrhée virulente*, s'eſt beaucoup étendu ſur ce point de

théorie. Dans un endroit de ſon Livre où il n'a preſque que copié ce que les Auteurs en ont dit, il eſt d'un ſentiment aſſez conforme à celui que je viens d'expoſer : mais dans un autre où il fait des réflexions qui lui ſont particulieres, il avance des propoſitions qui tendent à jetter l'alarme dans l'eſprit de la plupart des femmes, & j'oſe dire même à mettre le trouble dans les familles.

Après avoir parlé de l'écoulement habituel qui eſt la ſuite d'une gonorrhée dans les hommes, » venons maintenant, dit-il, à l'écoulement des » femmes, que l'on qualifie du nom de *fleurs blan-* » *ches :* on verra, par l'analogie, que l'on doit attri- » buer les mêmes cauſes aux mêmes effets dans » les deux ſexes. Les femmes ignorent de bonne » foi, mais ſe déguiſent le plus ſouvent, ce qui » peut donner lieu à cette incommodité. Ce qui » fait que la plupart ſont dans une profonde ſé- » curité ſur la nature & les cauſes de cette eſpece » de maladie, c'eſt qu'elles ne ſe rappellent point » ce qui peut leur être arrivé dans leur jeuneſſe, » comme on peut en juger par l'hiſtoire ſui- » vante ». Cette hiſtoire eſt celle d'une jeune fille de cinq ans, à qui un jeune homme avoit communiqué une gonorrhée. » Si la plupart des » femmes, continue l'Auteur, vouloient faire » de ſérieuſes réflexions ſur les premieres années » de leur vie, ſur certaines choſes que l'enfance » leur faiſoit regarder comme indifférentes, peut- » être reviendroient-elles bientôt de l'erreur où » elles ont été ſi long-temps ſur le caractere & la » nature de leurs prétendues fleurs blanches.

» Quant aux femmes, ajoute-t-il, qui ſe font » illuſion ſur l'écoulement habituel qui leur reſte » après le traitement d'une gonorrhée virulente,

» ou qui leur est venu après un commerce suf-
» pect, on ne peut trop s'étonner qu'elles s'é-
» tourdissent sur un mal si dégoûtant & si dan-
» gereux pour les suites. Quelles que soient les
» chimeres qu'elles se figurent pour se tranquil-
» liser l'esprit, la cause du mal n'en est pas moins
» un ferment vérolique dont elles sont tôt ou
» tard les victimes, si elles négligent d'en cher-
» cher le remede.... Je ne saurois trop le répé-
» ter : qu'on ne s'abuse point sur la nature de la
» maladie dont je parle : rien n'est si vrai qu'elle
» est presque toujours causée par un ferment vé-
» nérien, & que la matiere est fournie par des
» ulceres réels : j'en suis tellement convaincu,
» qu'il ne me reste aucun doute là-dessus.

Tel est le langage de M. Daran dans un Livre qui n'a été dicté que par l'esprit de charlatanisme. On voit que cet Auteur ne néglige rien pour inquiéter les personnes qui sont attaquées de fleurs blanches. Celles même qui n'ont à se reprocher aucun écart dans leur conduite, depuis que leur mémoire est capable de leur retracer toutes leurs actions, ne sont point à l'abri de ses soupçons. Il fait remonter la prétendue cause vénérienne de leur incommodité jusques dans un âge si tendre, qu'elles ont oublié, selon lui, les attentats qu'on a commis sur leur personne. Il est vrai qu'il y a des exemples que des hommes ont communiqué à de jeunes filles le virus dont ils étoient infectés; mais il ne s'ensuit pas de là que toutes les jeunes personnes de six, sept ou huit ans, qui ont des écoulements purulents par la vulve, accompagnés de phlogose, comme j'en ai vu plusieurs fois, soient dans le cas dont M. Daran veut parler, puisque cette incommodité se dissipe en peu de

jours par un régime rafraîchissant, & par de simples lotions d'eau tiede; & que si elle reparoît de temps en temps jusqu'à l'âge de puberté, elle ne revient plus lorsque les regles sont bien établies.

Il faut avouer que cet Auteur dit, avec plus de raison, que le caractere des fleurs blanches est suspect lorsque la personne a eu précédemment une gonorrhée bien caractérisée. J'ai déja parlé des difficultés qu'il y a à distinguer ces deux maladies; & l'on n'ignore point qu'il y a des femmes à qui il importe de cacher la véritable origine de leur mal: mais il faut convenir aussi que les fleurs blanches sont une maladie réelle, très commune & indépendante de toute cause vénérienne; par conséquent qu'on doit porter un jugement très circonspect sur la nature d'un écoulement dans les femmes, & que c'est une témérité répréhensible de le décider vénérien dans tous les cas, comme a fait M. Daran.

Cet Auteur se fonde sur ce que les fleurs blanches regnent presque dans toutes les grandes villes, & plus à Paris qu'ailleurs; qu'elles sont assez rares dans les provinces, & qu'on n'en voit presque point dans les campagnes; ce qui vient, selon lui, de ce que la capitale est, pour ainsi dire, le centre de la débauche, & des accidents qui en sont le fruit. Mais M. Daran ignore donc qu'il y a une autre cause qui rend les fleurs blanches bien plus fréquentes à Paris qu'à la campagne: je veux parler de la suite des couches. On sait que dans les femmes qui ne nourrissent point (ce qui est presque général ici) le lait qui étoit destiné pour la nourriture de leurs enfants, est obligé de revenir des mamelles, où il s'étoit amassé, & de prendre une autre route pour se

perdre par la transpiration & par les couloirs de la matrice : mais la Nature est souvent dérangée dans cet ouvrage pénible, qu'elle est obligée de répéter quelquefois toutes les années ; d'où il arrive différents désordres plus ou moins dangereux. Tantôt le lait qui reflue dans la masse du sang, se porte sur quelque viscere, & y forme un dépôt qui fait souvent périr la malade ; mais plus communément cette humeur engorge les vaisseaux de la matrice, & établit un écoulement, qui dure quelquefois toute la vie, & qui devient même nécessaire à la santé. Or si cela n'arrive point à la campagne, c'est que presque toutes les femmes qui l'habitent allaitent leurs enfants, & que d'ailleurs leur genre de vie & leur constitution robuste les mettent à l'abri de ces accidents. Il y a donc une autre cause que le ferment vénérien qui rend les fleurs blanches si communes dans Paris ; car dans plus des trois quarts des femmes qui en sont attaquées (je ne parle point de celles qui sont entiérement prostituées) je suis persuadé que l'origine de cette incommodité remonte à quelque couche. Pourquoi donc vouloir inspirer des doutes deshonorants sur la nature d'un tel écoulement, & par conséquent sur la conduite d'un mari ou d'une femme ?

Ce que je viens de dire touchant l'opinion de M. Daran, fut relevé par M. Vandermonde dans son Journal de Médecine du mois de Janvier 1759. » Dans le premier chapitre, dit-il, M. Fabre traite de la gonorrhée virulente. Il fait » voir la difficulté qu'il y a de caractériser cette » espece d'écoulement dans les femmes. Il réfute avec force l'opinion outrée de M. Daran, » qui, dans son Traité complet de la gonorrhée

» virulente, assure que les fleurs blanches des
» femmes ne sont que de véritables gonorrhées,
» & qu'elles dépendent toutes du virus véné-
» rien. M. Fabre établit ensuite pour cause la
» plus fréquente des fleurs blanches, les suites
» de couches. Comme on voit, de cette maniere
» l'Auteur ne rend raison des fleurs blanches
» que dans les femmes qui ont eu des enfants,
» & il ne fait aucune mention des autres causes
« qui sont bien plus propres à produire cet écou-
» lement; comme la nature de l'air, le trop
» grand usage des boissons aqueuses, du café,
» le caprice dans le régime, le défaut d'exercice,
» le sommeil trop long, les passions de l'ame,
» & la transpiration supprimée par les brouil-
» lards «.

Je ne doute point que M. Vandermonde n'eût été fort embarrassé, s'il eût fallu qu'il expliquât comment la nature de l'air, le trop grand usage des boissons aqueuses, le sommeil, &c. peuvent causer les fleurs blanches : on sait que ces sortes de théories, dont l'imagination seule fait tous les frais, sont le plus souvent fausses & trompeuses. Mais, quoi qu'il en soit, mon objet n'étoit point de faire un Traité sur les fleurs blanches; par conséquent je n'étois point obligé de faire mention de toutes les causes qui peuvent produire cette incommodité dans les différents états du sexe; il me suffisoit de prouver qu'il y a une autre cause que le ferment vénérien qui rend les fleurs blanches plus communes dans les grandes villes, & principalement dans Paris, qu'à la campagne. Il falloit donc que M. Vandermonde, pour donner un air de raison à sa critique, s'appliquât à démontrer que la suite des couches n'est

point cette cauſe particuliere, au lieu de me reprocher de n'avoir pas fait mention de toutes les cauſes des fleurs blanches.

Le Pronoſtic de la Gonorrhée.

Tout le monde convient que lorſqu'une gonorrhée coule abondamment, & qu'elle parcourt ſucceſſivement ſes différents périodes, elle ne donne jamais la vérole. Je crois qu'il n'y a jamais eu que M. Vandermonde qui ait douté de cette vérité. Je rapporterai dans un autre endroit ſon ſentiment là-deſſus. Tel eſt, en deux mots, le pronoſtic qu'on doit faire de la gonorrhée en général.

Les gonorrhées ſont plus ou moins difficiles à guérir, & plus ou moins à craindre, par rapport à la vérole, ſuivant pluſieurs circonſtances.

Une gonorrhée, dont l'inflammation eſt aſſez conſidérable dans le commencement, & qui coule abondamment, eſt plus facilement & plus promptement guérie que celle dont l'inflammation eſt plus légere & qui coule peu. La raiſon de ce phénomene eſt qu'une inflammation un peu forte fond plus promptement & plus complettement l'obſtruction des réſervoirs ſéminaires, que celle qui eſt d'un moindre degré. C'eſt par cette même raiſon que la gonorrhée dans les femmes eſt, toutes choſes égales d'ailleurs, plus difficile à guérir que dans les hommes ; car très ſouvent cette maladie ſe manifeſte dans les perſonnes du ſexe, ſans être marquée par aucun des ſymptomes qui caractériſent l'inflammation. L'abſence de la douleur & du gonflement dans la partie laiſſe d'abord douter ſi le virus y a fait quelque impreſſion ; il s'établit enſuite un écoulement ſéreux & peu abondant :

en un mot, le mal paroît si peu de chose dans le commencement, que le plus souvent on y fait peu d'attention, ou du moins qu'on se flatte de le guérir en peu de temps. Mais on éprouve ensuite une difficulté à laquelle on ne s'attendoit pas; plus on fait de remedes, plus le mal devient rebelle : l'écoulement résiste aux moyens qui semblent le mieux indiqués. Enfin, malgré la conduite la plus réguliere & la plus réfléchie de la part de la malade & du Chirurgien, la gonorrhée subsiste quelquefois pendant une longue suite d'années.

Il y a encore plusieurs causes qui rendent la gonorrhée plus difficile à guérir dans les femmes que dans les hommes. Il arrive très souvent que lorsque l'écoulement est prêt à finir, il augmente à l'approche des regles par la phlogose qui survient à la matrice & aux parties voisines, & qui renouvelle tous les mois l'inflammation de la gonorrhée. La suppression du flux menstruel s'oppose également à la guérison de la gonorrhée, par les obstructions qui empêchent le dégorgement des parties qui fournissent l'écoulement. Enfin la gonorrhée est toujours plus opiniâtre dans les femmes qui sont attaquées de fleurs blanches. Dans ce cas, les humeurs âcres qui séjournent dans les vaisseaux de la matrice, acquierent une acrimonie qui excite de temps en temps une phlogose dans toutes les parties de la génération, & qui produit un écoulement abondant de matiere purulente fournie par la gonorrhée & par les fleurs blanches.

La gonorrhée que nous avons nommée seche, & qui se borne à une inflammation légere des réservoirs séminaires sans écoulement, n'est point dangereuse

dangereuſe par rapport au vice local. Un régime régulier & quelques boiſſons rafraîchiſſantes procurent en peu de jours la réſolution de l'engorgement des parties ; mais cette eſpece de gonorrhée donne très ſouvent la vérole, parceque le virus n'a point été évacué par la ſuppuration. Or c'eſt cet accident, auquel on ne fait ordinairement aucune attention, qui eſt ſouvent le principe de ces maladies qu'on ne ſoupçonne point vénériennes, & qui ne peuvent néanmoins être guéries qu'en paſſant par les grands remedes. Je citerai dans la ſuite de ce Traité pluſieurs exemples qui confirment cette vérité.

La ſeconde eſpece de gonorrhée ſeche, c'eſt-à-dire celle dans laquelle l'inflammation eſt extrêmement vive, eſt non ſeulement dangereuſe par rapport à la vérole comme la précédente, mais encore par rapport au vice local ; car elle eſt ſouvent accompagnée d'une ſtrangurie fâcheuſe, & l'irritation eſt quelquefois ſi forte, que toutes les parties de la verge ſont étranglées, & qu'elles menacent de tomber en gangrene.

La gonorrhée avortée n'eſt pas toujours ſuivie de la vérole. Si l'écoulement n'ayant été ſuſpendu que peu de temps ſe rétablit enſuite, & continue juſqu'à ce que les humeurs ſoient entiérement dépurées, la maladie n'a ordinairement aucune ſuite fâcheuſe. Si la matiere de l'écoulement ſe porte ſur une autre partie plus ou moins éloignée, & qu'elle y trouve une iſſue ſuffiſante pour s'évacuer complettement, le malade eſt encore garanti par cette circonſtance favorable du danger de la vérole ; mais ſi l'écoulement étant ſupprimé ne ſe rétablit point de lui-même, tôt ou tard le

virus pénetre dans la masse du sang, & produit l'infection générale des humeurs.

La gonorrhée peut être supprimée par différentes causes qui rendent le danger plus ou moins pressant. Si la gonorrhée s'arrête d'elle-même, sans cause manifeste, les progrès du virus sont lents & à peine reconnoissables. Voici un mémoire adressé à M. Petit, qui fournit un exemple de ce que j'avance. Je présenterai, le plus souvent qu'il me sera possible, dans la suite de ce Traité, de pareils faits de pratique : ce sont des tableaux qui font beaucoup plus d'impression sur la mémoire des jeunes Chirurgiens, que les raisonnements les plus étendus.

Un homme avoit eu une chaude-pisse qui n'avoit presque point coulé, & qui s'étoit arrêtée d'elle-même. Ensuite il s'apperçut que quelques gouttes d'urine s'échappoient involontairement après avoir pissé; ce qu'on présumoit venir d'un gonflement qu'on soupçonnoit dans le canal. Les testicules s'enflerent quelque temps après; le malade eut une gale sur le nez, qui se dissipa & revint plusieurs fois; il ressentit encore des douleurs depuis les genoux jusqu'aux pieds; les douleurs se firent aussi sentir dans les articulations des doigts. Outre ces indispositions, il avoit encore des tintements dans les oreilles, une foiblesse dans la vue, & des élancements dans les chairs. On demandoit si tous ces accidents ne pouvoient pas être les suites de son ancienne chaude-pisse.

RÉPONSE.

» La maladie de M.... dans son origine, est

» ce qu'on appelle chaude-pisse avortée; espece
» de chaude-pisse qui donne plutôt la vérole que
» celle qui coule abondamment : le malade qui
» consulte est dans ce cas; car tous les symptomes
» dont il est affligé, & qui sont marqués dans le
» mémoire, concourent à le prouver. Depuis la
» premiere époque de sa maladie, il a eu une
» suite d'accidents, dont la plupart dépendent
» d'une cause vénérienne. Il s'est apperçu qu'a-
» près avoir pissé, quelques gouttes d'urine s'é-
» chappoient involontairement; & l'on a raison
» de soupçonner que cela ne vient que d'un
» gonflement ou d'une tumeur aux glandes prof-
» tates, qui empêche le col de la vessie de se fer-
» mer exactement. Les testicules se sont enflés,
» sans doute par la suppression du peu d'écou-
» lement qui se faisoit par la verge : il lui est sur-
» venu ensuite une gale sur le nez, qui a dis-
» paru & reparu à plusieurs reprises; ce qui ma-
» nifeste un vice dans le sang, qui change de
» place, & affecte diverses parties, mais qui
» existe toujours : de plus, il a senti des douleurs
» depuis les genoux jusqu'aux pieds, & dans les
» articulations des doigts.

» Tous ces symptomes sont plus que suffisants
» pour constater un vice dans la masse du sang;
» vice qu'on ne peut que soupçonner vénérien
» par la nature des symptomes, & par la pre-
» miere époque de la maladie.

» Je ne parle point ici de plusieurs autres acci-
» dents, qui ne paroissent point porter essentiel-
» lement le caractere des symptomes vénériens;
» comme le tintement d'oreilles, l'affoibliffe-
» ment de la vue, les élancements dans les

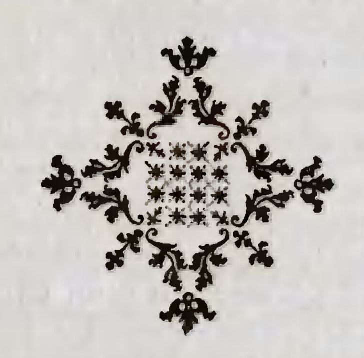
» chairs, & plusieurs autres; mais qui cepen-
» dant doivent être regardés comme tels, lorf-
» qu'on a lieu de soupçonner une cause véné-
» rienne. Tout cela doit faire sentir au malade
» combien il s'est abusé, en attribuant à ses maux
» différentes causes, toutes éloignées de la vé-
» rité ».

Lorsque la gonorrhée est supprimée tout d'un coup dans le plus fort de l'écoulement, par quelque cause violente, les progrès du virus sont beaucoup plus rapides que dans le cas précédent. Cette suppression arrive quelquefois par la fievre, ou par des remedes astringents, employés en injection : dans ce cas, la cause morbifique reflue promptement dans la masse du sang, & produit souvent, en très peu de temps, des symptomes fâcheux.

La gonorrhée habituelle est en général moins fâcheuse par rapport à la vérole, parceque l'écoulement fournit au virus une issue qui l'empêche de refluer dans la masse du sang, & d'y faire des progrès considérables. C'est par cette raison que beaucoup de femmes qui ont la vérole, n'en sont point incommodées lorsqu'elles ont un écoulement habituel.

Enfin, le pronostic de la gonorrhée bâtarde est différent, suivant la cause qui l'a produite. Si elle provient de la mal-propreté de la partie, c'est un mal léger qu'on dissipe aisément, en faisant des lotions ou des injections, avec une liqueur appropriée, entre le gland & le prépuce. Mais si la cause est vénérienne, non seulement le vice local n'est pas si facile à guérir que dans le cas précédent, mais encore les suites de la maladie

ſont à craindre par rapport à la vérole ; & comme les petites ulcérations, qui fourniſſent la matiere de l'écoulement, peuvent être rangées dans la claſſe des chancres, je ne ferai plus mention de cette eſpece de gonorrhée.



CHAPITRE III.

La Cure de la Gonorrhée.

J'AI déja dit ailleurs que la guérifon radicale des maladies vénériennes dépendoit de l'évacuation complette du virus. Cette vérité, que je développerai de plus en plus, regarde particuliérement la gonorrhée. Mais ici la Nature n'a pas befoin de l'Art pour procurer cette évacuation ; la fuppuration qu'elle établit dans cette maladie, eft une efpece de crife qui dépure les humeurs infectées. Les vues du Chirurgien, dans le traitement de la gonorrhée, doivent donc tendre à écarter tout ce qui pourroit contrarier la Nature dans le travail qu'elle fait pour expulfer la caufe morbifique : & comme dans les différents périodes de la maladie, il fe préfente divers obftacles qui exigent des attentions particulieres, je vais entrer là-deffus dans le détail le plus étendu qu'il me fera poffible.

Indications générales qu'on doit fuivre dans le traitement de la Gonorrhée.

Par le tableau que j'ai préfenté de la gonorrhée en général, on a vu que l'inflammation eft le fymptome le plus dangereux qui fe manifefte au commencement de la maladie : il s'agit donc d'arrêter les progrès que cette inflammation peut faire.

L'état inflammatoire des parties qui font le

ſiege de la gonorrhée, mérite d'autant plus d'attention, que le gonflement exceſſif de ces parties peut ſuſpendre une fonction eſſentielle, qui eſt l'excrétion des urines; & que les progrès de l'inflammation, dans cette circonſtance, peuvent ſe terminer par une gangrene qui menaceroit la vie du malade. Pour écarter ces accidents, il faut donc mettre en uſage, dans le premier période de la maladie, tout ce qui eſt capable de réprimer la violence de l'inflammation.

1°. Les ſaignées plus ou moins répétées ſont d'une utilité reconnue dans le cas dont je parle; elles doivent être proportionnées au tempérament du malade, & à l'état de la maladie.

2°. La privation des aliments capables de porter quelque acrimonie dans les humeurs, eſt un objet très important, ſur-tout dans le commencement de la maladie; car ces aliments, qui augmenteroient l'âcreté des urines, augmenteroient également l'inflammation des parties affectées ſur leſquelles ces urines paſſent.

3°. La même vue de rendre les urines moins chargées de ſel, & par conſéquent moins irritantes, demande l'uſage des tiſanes légeres & rafraîchiſſantes. On doit régler leur quantité & leur qualité ſur le tempérament du malade, comme je le dirai dans un moment.

4°. Les lavements d'eau ſimple ſouvent répétés contribuent également à calmer l'inflammation de la gonorrhée, parcequ'en humectant & en relâchant les gros inteſtins, les parties de la génération qui les touchent, participent à ce relâchement.

5°. Mais ſi ce moyen n'eſt point ſuffiſant pour relâcher les parties enflammées, on aura recours

aux demi-bains, qui agiront plus efficacement.

6°. Enfin, si malgré les remedes que je viens dep escrire, les douleurs sont violentes, sur-tout pendant la nuit, on aura recours aux narcotiques.

Ces moyens, administrés avec intelligence, en prévenant les suites fâcheuses de l'inflammation, favorisent en même temps la suppuration, qui devient louable & abondante à mesure que ces remedes calment l'excès de l'irritation causée par l'impression du virus. Dans ce second période, on doit tourner ses vues du côté de cette suppuration, que la Nature a établie pour détruire le principe de la maladie. On doit éviter ici deux écueils également dangereux; savoir, de supprimer l'écoulement, ce qui produiroit infailliblement la vérole; ou de le perpétuer en rendant les parties suppurantes dures & calleuses. On a toujours éprouvé que cela arrive lorsqu'on met trop tôt en usage des remedes âcres & irritants qui crispent les solides, augmentent les douleurs, & renouvellent l'inflammation: par conséquent on ne peut employer ici, avec sécurité, que des remedes doux & calmants.

Enfin il vient un temps où les symptomes sont entiérement dissipés, & où il ne reste qu'un peu d'écoulement de matiere, presque semblable aux humeurs que les glandes de ces parties filtrent naturellement. Dans ce troisieme période, on doit avoir égard à l'état de relâchement & d'inertie où des parties qui suppurent depuis longtemps, & qui sont abreuvées d'une surabondance d'humeurs, sont réduites. Les purgatifs conviennent ici, parcequ'en détournant une partie de ces humeurs, ils tendent à tarir la source de l'é-

coulement; tandis qu'on emploiera en même temps des remedes toniques pour rétablir le ressort des parties.

Tel est l'esprit de la méthode qu'on doit suivre dans le traitement de la gonorrhée : en réglant ainsi sa conduite sur le caractere de la maladie, il est rare qu'il arrive des accidents fâcheux, à moins que les malades n'y donnent lieu par leur imprudence; car la cure de la gonorrhée n'est que trop souvent traversée par cette cause, de même que par l'impéritie de ceux qui sont chargés de la traiter. Pour ne rien laisser à desirer sur un point aussi important, je vais marquer ici les écueils contre lesquels on échoue le plus communément; & j'étendrai en même temps les préceptes que je n'ai fait qu'indiquer.

Considérations particulieres sur le traitement de la Gonorrhée.

Dans une maladie comme la gonorrhée, où l'inflammation peut faire des progrès rapides, & où l'on doit craindre sans cesse que la moindre irritation ne la renouvelle après qu'elle est calmée, les malades ne doivent jamais s'écarter du régime le plus exact. On trouve souvent beaucoup de difficultés à leur persuader la nécessité de ce précepte. S'ils sont dociles aux regles qu'on leur prescrit lorsque l'inflammation est dans sa plus grande force, les accidents les plus pressants ne sont pas plutôt calmés, que la plupart croient pouvoir enfreindre ces regles sans conséquence, & s'abandonner au goût qu'ils ont pour les ragoûts, pour le vin, pour les veilles, & même pour les femmes. Il y en a d'autres qui, avec

la meilleure volonté du monde de ſuivre les conſeils qu'on leur donne, ſont obligés de vivre ſuivant leur coutume, & de continuer les exercices attachés à leur état, pour écarter les ſoupçons qu'un régime trop régulier pourroit inſpirer aux perſonnes avec leſquelles ils vivent. Or il eſt certain que cette conduite, forcée ou volontaire, eſt ſouvent la cauſe des accidents qui ſurviennent à la gonorrhée; ce qui eſt quelquefois imputé très injuſtement à la méthode de celui qui eſt chargé de la traiter.

Le régime doit être réglé ſuivant la conſtitution des malades. En général, ils doivent manger peu dans le commencement d'une gonorrhée, & ſur-tout le ſoir : on ne doit leur permettre que la ſoupe, le boullli, & le rôti de viandes blanches; & ſur-tout point de ſalade, de fruits cruds, de laitage, de pâtiſſerie, de ragoûts, &c. On doit leur interdire les exercices trop violents, & particuliérement le marcher forcé, la danſe & le cheval; ou du moins ſi les malades ne peuvent s'en diſpenſer, il faut leur faire porter un ſuſpenſoir bien fait, qui ſoutienne les bourſes, & les tienne relevées. Enfin il faut les tenir dans une contrainte ſcrupuleuſe par rapport au vin; car, pour peu qu'on ſe livre à cette boiſſon, ou à quelque autre ſemblable, on voit bientôt l'inflammation de la gonorrhée augmenter, ou ſe renouveller.

Il n'y a point de remede auſſi généralement approuvé, dans le traitement de la gonorrhée, que les boiſſons rafraîchiſſantes. Les urines irriteroient trop, comme je l'ai déja dit, les parties enflammées & ſuppurantes ſur leſquelles elles paſſent, ſi on ne tempéroit pas leur âcreté par

ces boiſſons. Mais leur uſage demande beaucoup de circonſpection : ſi on les fait prendre en trop grande quantité, ſi on preſcrit à tous les tempéraments celles qui ſont d'une qualité extrêmement froide, l'impreſſion qu'elles font ſur l'eſtomac des perſonnes qui l'ont foible & délicat, trouble les digeſtions; d'où il réſulte un chyle d'un mauvais caractere, qui porte dans le ſang une acrimonie capable d'exciter une fievre qui ſupprime quelquefois l'écoulement.

On rencontre, mais plus rarement, une autre circonſtance, où les boiſſons produiſent des accidents d'un autre genre; c'eſt lorſqu'une femme, nouvellement accouchée, prend une gonorrhée dans le temps que ſon lait ſe perd encore. J'en ai vu une, il y a pluſieurs années, qui penſa périr. Il s'étoit écoulé environ ſix ſemaines depuis ſon accouchement, lorſque ſon mari lui communiqua la maladie dont je parle. On ajouta imprudemment à une tiſane rafraîchiſſante, dont elle faiſoit uſage, un peu de ſyrop de nymphéa, pour calmer plus efficacement l'inflammation, qui étoit violente : on y réuſſit; mais quelques jours après il ſurvint à la malade des accidents terribles, cauſés par la ſuppreſſion du lait, qui couloit encore avec abondance avant qu'elle eût contracté la gonorrhée : accidents qui auroient pu avoir une ſuite funeſte, ſi les ſecours ne lui avoient pas été adminiſtrés à propos.

On ne ſauroit donc être trop circonſpect ſur l'uſage & le choix des boiſſons rafraîchiſſantes dans le traitement de la gonorrhée. J'ai toujours obſervé que les malades ne pouvoient pas ſoutenir long-temps celles où l'on fait entrer beaucoup de racine de nénuphar; & que les émulſions faites

avec les quatre ſemences froides étoient égalément mal-faiſantes, lorſqu'on les faiſoit prendre ſans diſcrétion. Il faut varier ces boiſſons, ſuivant l'état de la maladie & le tempérament des perſonnes. Dans le commencement, je me ſuis toujours bien trouvé d'une tiſane légere, faite avec le chiendent, un peu de régliſſe, & les racines de fraiſier, de chicorée ſauvage & d'oſeille. On fait boire environ deux pintes, plus ou moins, de cette tiſane chaque jour, obſervant de ne la faire boire que dans les temps un peu éloignés des repas. Mais ſi l'on s'apperçoit que cette boiſſon paſſe difficilement, & qu'elle peſe ſur l'eſtomac, il faut la ſupprimer, & ſubſtituer à la place l'eau pure, ou bien celle dans laquelle on a fait infuſer un peu de graine de lin, en y ajoutant un demi-gros de ſel de nitre par pinte. On fait continuer l'uſage de l'une ou l'autre boiſſon pendant tout le temps de l'inflammation. Et enfin, lorſque tous les accidents ſont calmés, & que les urines ne font plus d'impreſſion ſur les parties affectées, on met les malades à l'uſage d'une tiſane faite avec l'orge, ou des eaux minérales ferrugineuſes, comme celles de Paſſy.

Les bains domeſtiques produiſent de très bons effets dans le commencement de la gonorrhée. Lorſque les malades ont la commodité & les moyens d'en faire uſage, je les preſcris toujours, quoique les ſymptomes de l'inflammation ne ſoient pas bien violents. Ces bains, par le relâchement qu'ils procurent aux parties affectées, préviennent les accidents, & favoriſent l'écoulement plus efficacement que tout autre moyen, & par conſéquent abregent beaucoup la cure de la maladie. Mais on rencontre dans la pratique

des cas où les bains ſont ſans effet, & où ils ſemblent même plutôt augmenter le mal que le diminuer : c'eſt lorſque l'inflammation eſt ſi vive, qu'il ſe forme un abcès dans le tiſſu cellulaire voiſin de l'uretre, ou dans la proſtate ; alors ce même relâchement que les bains procurent, augmente la tumeur, & rend par-là la ſortie des urines plus difficile & plus douloureuſe. J'ai vu un homme âgé d'environ quarante ans, qui prit une gonorrhée virulente : cinq ou ſix jours après, les douleurs devinrent ſi vives, que je fus obligé de le ſaigner deux fois dans le même jour ; le lendemain je lui fis prendre les bains ; après le troiſieme, les douleurs & la difficulté d'uriner augmenterent ſi fort, que je les fis ceſſer. Je reconnus alors qu'il ſe formoit un abcès dans le tiſſu cellulaire voiſin de l'uretre : le lieu de la douleur indiquoit qu'il étoit ſitué entre le pubis & le commencement de ce canal, proche le col de la veſſie. Environ tous les quarts d'heure du jour & de la nuit le malade rendoit une ou deux cuillerées d'urine avec des efforts & des douleurs inſupportables ; la fievre étoit vive, & l'inſomnie continuelle. Je le ſaignai pluſieurs fois : je n'oſois point haſarder des narcotiques trop puiſſants, & encore moins introduire une ſonde ou une bougie dans la veſſie ; ces moyens auroient ſans doute rendu le mal plus dangereux. Par l'empreſſement que j'avois de ſoulager le malade, je voulus encore tenter les bains de fauteuil ; mais je fus obligé de les faire diſcontinuer, par la même raiſon que j'ai alléguée ci-devant. Enfin cet état violent, après avoir duré ſept ou huit jours, fut terminé par pluſieurs cuillerées de pus bien conditionné, qui ſortit avec les urines : dès-

lors tout alla de mieux en mieux, & le malade guérit très bien.

Lorſqu'on ignore la route que la Nature doit ſuivre dans une maladie pour parvenir à la guériſon, on oppoſe ſouvent des obſtacles à ſa marche, en croyant lui aider. Si on conſulte tous les Auteurs qui ont écrit ſur la gonorrhée ; ſi on conſidere la méthode de tous ceux qui la traitent, on en trouvera peu qui n'aient en vue de corriger & de détruire le virus qui a produit la maladie. Suivant cette indication, les uns donnent intérieurement différentes ſortes de préparations mercurielles, les autres adminiſtrent des frictions avec l'onguent *neapolitanum ;* il y en a qui, dès le commencement, purgent les malades coup ſur coup : mais ces méthodes mal entendues, loin de produire l'effet qu'on en attend, ſont le plus ſouvent ſuivies d'accidents fâcheux.

M. Goulard, Chirurgien Major de l'Hôpital Royal & Militaire de Montpellier, dans un livre intitulé, *Remarques & Obſervations pratiques ſur les Maladies Vénériennes*, fait entendre qu'il a obſervé, dans ſa pratique, qu'un accident fort ordinaire dans les gonorrhées, eſt ce qu'on connoît ſous le nom de chaude-piſſe tombée dans les bourſes. Je croirois volontiers que c'eſt à la méthode que ce Chirurgien enſeigne pour traiter ces maladies, qu'on doit attribuer cet accident. » On ſaigne, dit-il, d'abord les malades, » & on les purge immédiatement après, à moins » que l'ardeur & l'irritation n'obligent à retarder » ce purgatif. Après la ſaignée & la purgation, » on fait prendre dix ou douze bains, & ſou» vent davantage ; les malades ne boivent pen» dant ce temps-là que de la tiſane, & obſer-

» vent un régime convenable : les bains finis,
» on les ſaigne & purge de nouveau, & on leur
» adminiſtre les frictions mercurielles alternati-
» vement de deux jours l'un, qu'on pouſſe juſ-
» qu'au nombre de huit, depuis la ceinture en
» bas, quatre de chaque côté. Si la chaude-piſſe
» eſt tombée dans les bourſes, on donne quel-
» ques frictions de plus ».

Pour peu que l'on médite ſur le caractere de la gonorrhée, on doit juger que cette méthode eſt plutôt contraire à la maladie, que capable d'accélérer ſa guériſon; car, dans cette occaſion, les purgatifs, les frictions données de deux jours l'un, ou toute autre préparation mercurielle, en excitant un mouvement extraordinaire dans le corps, & en irritant les parties affectées, renouvellent preſque toujours l'inflammation de la gonorrhée; ou bien ils en attirent une ſur les teſticules, en ſupprimant tout d'un coup l'écoulement : ainſi, bien loin que cette pratique indiſcrete contribue à détruire le virus, elle tend plutôt à fermer la voie que la Nature avoit ouverte pour l'évacuer. On doit comparer l'état des parties qui ſont le ſiege de la gonorrhée, à celui des chairs ulcérées, qui ne peuvent ſouffrir l'impreſſion réitérée des médicaments irritants, ſans s'enflammer, ſans que la matiere purulente reflue dans le ſang, & ſans que les chairs deviennent à la fin dures & calleuſes : elles n'ont beſoin preſque d'aucun ſecours de l'Art pour ſe cicatriſer. Auſſi l'expérience prouve-t-elle que ce n'eſt point la multiplicité des remedes qui guérit la gonorrhée; le Chirurgien doit être uniquement attentif à écarter tout ce qui peut déranger la ſuppuration qui eſt établie, & qui ſuffit ſeule

pour détruire le principe du mal. Ainſi, dans le période dont je parle, c'eſt-à-dire après que la grande inflammation eſt calmée, on doit ſe borner encore, pendant quelque temps, à preſcrire un régime régulier, & des boiſſons adouciſſantes, qu'on varie ſuivant les circonſtances, comme je l'ai déja dit.

Enfin l'empreſſement que l'on a de terminer la gonorrhée, eſt ſouvent la cauſe des accidents qui en ſont les ſuites. Dès que les vives douleurs ſont appaiſées, pluſieurs Praticiens ſe hâtent d'arrêter l'écoulement par des purgatifs répétés, par des remedes aſtringents donnés intérieurement, ou en injection : mais cette pratique répond mal à leur intention; car l'irritation que ces remedes cauſent, renouvelle ſouvent l'inflammation, ou bien, en ſupprimant l'écoulement, ils enferment dans le corps le germe de la vérole, qui ſe développe plus ou moins long-temps après.

Par rapport à la circonſtance dont je parle, il faut conſidérer que, toutes choſes égales d'ailleurs, plus une gonorrhée coule, moins il y a à craindre qu'elle ne donne la vérole; par conſéquent on doit concevoir le danger qu'il y a d'abréger mal-à-propos la durée de l'écoulement. En général, on ne doit tenter de l'arrêter, non ſeulement que lorſque les accidents qui marquoient la préſence de l'inflammation, ou qui pouvoient faire craindre ſon retour, ſont entiérement diſſipés, mais encore, que lorſque la matiere de la gonorrhée, ayant coulé ſans interruption pendant aſſez long-temps, a diminué ſenſiblement, & que de verte ou jaune qu'elle étoit, elle eſt devenue plus blanche & plus liée; ce qui n'arrive guere, dans les cas ordinaires, qu'au bout d'un mois

mois ou un mois & demi, & quelquefois plus. Alors on purge les malades à plusieurs reprises; & ces évacuations répétées, en détournant les humeurs qui pourroient prendre un cours habituel vers les parties affectées, contribuent à tarir l'écoulement. Mais pour que ces purgatifs operent plus efficacement l'effet qu'on desire, il faut qu'ils soient un peu forts: voici celui dont je me sers ordinairement.

Jalap en poudre	*IV*	*gros.*
Gomme gutte	*II*	*gros.*
Aloès succot.	*II*	*gros.*
Scammonée d'Alep	*IV*	*gros.*
Rhubarbe en poudre	*IV*	*gros.*
Mercure doux	*X*	*gros.*
Canelle en poudre	*I*	*once.*

Syrop de nerprun suffisamment pour faire une masse de pilules dont on donne un demi-gros, plus ou moins, suivant le tempérament.

Après avoir purgé le malade trois ou quatre fois, on termine le traitement par l'usage de quelque remede tonique. Je ne saurois trop recommander de ne point employer les astringents en injection; car l'expérience prouve que cette méthode ne manque presque jamais de donner la vérole. Il n'est permis de les donner qu'intérieurement. On met en usage de cette maniere les balsamiques, les absorbants, les eaux minérales ferrugineuses, &c. On donne, par exemple, huit ou dix gouttes de baume de Copahu; ou bien on en fait un bol en l'incorporant dans le sucre en

poudre. Je me ſers ordinairement des bols balſamiques ſuivants :

Bol d'Arménie . . . . IV onces.
Cachou . . . . II onces.
Ecorce de grenade en poud. . II onces.
Rhubarbe en poudre . . . . IV gros.
Sang de dragon . . . . . . IV gros.
Baume de Copahu ſuffiſamment pour faire une maſſe en conſiſtance d'opiate.

On en donne un demi-gros le matin à jeun, & autant le ſoir avant de ſe coucher.

Les accidents de la Gonorrhée.

Lorſqu'on ſuit une conduite contraire à celle que j'ai preſcrite, il ſurvient ſouvent des accidents à la gonorrhée. Les principaux, dont il ſuffira de parler ici, ſont l'inflammation des teſticules, l'écoulement habituel, & la ſtrangurie vénérienne, dont je traiterai dans le chapitre ſuivant.

L'inflammation des teſticules.

L'écoulement de la gonorrhée étant ſupprimé par quelque cauſe que ce ſoit, le principe de la maladie ſe porte très ſouvent ſur un teſticule, ou ſur tous les deux : c'eſt ce qu'on nomme chaude-piſſe tombée dans les bourſes. Il eſt rare que cet accident arrive dans le commencement de la gonorrhée. Il faut croire qu'alors l'inflammation, qui eſt dans toute ſa force, retenant les humeurs dans la partie par l'irritation qu'elle cauſe, ne

permet pas leur déplacement pour se porter ailleurs : aussi observe-t-on, dans toutes les plaies, que la métastase de la matiere purulente n'a lieu que lorsque la grande inflammation & les premieres douleurs sont appaisées, & que la suppuration est bien établie.

Description de la maladie.

La chûte de la chaude-pisse dans les bourses s'annonce par le ralentissement ou la suppression de l'écoulement. On sent en même temps une pesanteur & une chaleur dans les testicules. Le gonflement & la douleur succedent; cette douleur répond vers les lombes, c'est-à-dire à l'origine des cordons spermatiques : ces cordons se gonflent plus ou moins : enfin les testicules s'enflent de plus en plus, s'enflamment, & leur volume devient trois ou quatre fois plus gros que celui qui leur est naturel.

Mais il ne faut pas confondre l'accident que nous venons de décrire avec le gonflement & l'inflammation des testicules, qui peuvent venir d'une autre cause indépendante du virus vénérien. Je vais rapporter à cette occasion plusieurs faits de pratique, où l'on voit qu'on est souvent embarrassé quand il s'agit de juger du caractere de la maladie. Voici un mémoire à consulter, qu'on m'a envoyé il n'y a pas long-temps, & qui présente des circonstances singulieres.

La personne dont il s'agissoit dans ce mémoire, étoit un garçon âgé d'environ trente-quatre ou trente-cinq ans, d'un tempérament sanguin, sans être d'une forte complexion : sa santé avoit toujours été assez bonne, excepté depuis deux ou

trois ans qu'elle avoit paru un peu dérangée, ſans avoir cependant aucune maladie caractériſée. A cette époque il ſurvint au malade un gonflement au teſticule gauche avec douleur. Le Chirurgien qui fut appellé examina la partie, & trouva un engorgement à l'épididyme, avec une douleur qui s'étendoit juſqu'à l'anneau en ſuivant le cordon des vaiſſeaux. Le Chirurgien ſoupçonna d'abord que le malade avoit eu commerce avec une femme ſuſpecte, & que c'étoit l'écoulement ſupprimé d'une gonorrhée qui étoit la cauſe de cet accident. Sur les queſtions qu'il fit en conſéquence au malade, celui-ci répondit qu'il n'avoit jamais vu de femme capable de lui donner du mal; qu'il n'avoit jamais eu ni écoulement, ni aucun autre ſymptome vénérien; qu'à la vérité il avoit voulu s'amuſer avec une perſonne du ſexe, & qu'au moment où l'éjaculation alloit ſe faire, ils furent ſurpris, ce qui empêcha la conſommation de l'acte. Comme le malade fit l'aveu de s'être amuſé ainſi pluſieurs fois avec la même perſonne, quoique ce fût ſans faire d'introduction, le Chirurgien préſuma que cette perſonne pouvoit être gâtée aux parties extérieures de la génération, & par conſéquent qu'elle pouvoit lui avoir communiqué du mal: mais la viſite qu'on fit de la fille déſabuſa de cette idée, & l'on penſa que l'accident étoit un ſpermatocele; en conſéquence on ordonna au malade une diete ſévere, le repos, les lavements émollients, une tiſane rafraîchiſſante, trois ſaignées du bras, & l'application de compreſſes trempées dans l'eau végéto-minérale: cinq ou ſix jours d'uſage de ces remedes ſuffirent pour diſſiper tout le mal.

Deux mois après, le malade ſe plaignit qu'ayant

été à la campagne, & son cheval ayant buté, l'arçon de la selle lui avoit donné un coup aux parties, ce qui détermina un nouveau gonflement douloureux au testicule & à l'épididyme du côté droit : on le traita avec les mêmes remedes, & en six ou sept jours il fut dissipé. On faisoit remarquer ici qu'à l'époque de ces deux accidents, & pendant tout le temps qu'a duré le mal, le malade urinoit plus souvent qu'à son ordinaire, sans qu'il y eût une douleur rébelle, mais seulement un petit chatouillement à l'origine du canal de l'uretre : il avoit assez fréquemment des érections : on remarquoit aussi par fois dans ses urines des petits filaments glaireux tirant sur le blanc, tels qu'il s'en trouve ordinairement dans les urines des femmes qui ont des fleurs blanches.

Environ un mois & demi après ce second accident, le Chirurgien fut appellé pour remédier à un troisieme de la même espece ; il trouva le testicule gauche enflé, avec un léger gonflement au droit & peu de douleur. Cette troisieme récidive embarrassa le Chirurgien touchant le caractere de cette maladie : il avoit d'abord soupçonné un amas de semence qui engorgeoit le testicule ; & cela lui paroissoit d'autant plus plausible, que le malade avoit de fréquents desirs suivis d'érection, & cela parcequ'il habitoit avec la jeune personne dont il a été fait mention plus haut, & avec une autre personne plus suspecte que la premiere : sur quoi le Chirurgien forma de nouveaux soupçons sur la conduite du malade, qui lui avoua, 1°. qu'il avoit eu commerce anciennement avec des personnes du sexe non suspectes, lesquelles ne lui avoient jamais communiqué aucun mal ; en second lieu, que depuis trois ou quatre ans il

avoit eu plusieurs fréquentations avec la derniere personne : sur quoi le Chirurgien questionna cette femme qui lui apprit qu'elle étoit veuve, que son mari avoit été traité d'un mal vénérien, & qu'un jour elle avoit été forcée de se laisser voir par lui sans être assurée s'il avoit quitté les remedes, & s'il étoit guéri radicalement : elle lui dit ensuite qu'elle avoit une gratelle qui l'incommodoit beaucoup, & une douleur à la hanche gauche qui se prolongeoit jusqu'à la région hypogastrique & à la vulve du même côté : elle avoit aussi un écoulement qu'elle disoit avoir depuis long-temps sans jamais avoir fait aucun remede, ni qu'elle en fût autrement incommodée. Sur quoi le Chirurgien soupçonna que ce pouvoit être une gonorrhée habituelle, & qu'elle pouvoit avoir donné du mal au malade en question, quoique l'introduction n'eût jamais été complette. C'est d'après cette découverte que le Chirurgien conseilla au malade de passer par les grands remedes ; ce qu'il jugea d'autant plus indispensable, que celui-ci étoit sur le point de se marier. Les remedes généraux & les frictions furent donc administrés avec toute la régularité possible. Le traitement fini, & le malade bien rétabli, il se passa environ un mois au bout duquel temps il arriva au malade une pollution nocturne, & dès le lendemain il survint un nouveau gonflement avec douleur au testicule gauche. Le Chirurgien en fut surpris, ne pouvant se persuader qu'après avoir pris toutes les précautions possibles dans le traitement anti-vénérien & méthodique qu'il avoit employé, cette maladie n'eût été que palliée ; qu'il étoit plus vraisemblable de croire que c'étoit un nouvel engorgement de se-

mence qui avoit déterminé le gonflement du tefticule, lequel fut diffipé en peu de temps par les mêmes moyens dont on s'étoit fervi dans le traitement des autres.

On me demandoit fi d'après tous les faits énoncés dans le mémoire la maladie a dû être regardée comme un fpermatocele vénérien, & fi on avoit bien fait d'adminiftrer les grands remedes, ou bien fi cette maladie étoit un fimple fpermatocele fans caufe vénérienne. On difoit que le malade craignoit d'avoir été traité d'une maladie vénérienne qu'il n'avoit point, ou de n'être pas bien guéri, & il blâmoit en conféquence fon Chirurgien : ce dernier fe défendoit en difant que l'accident furvenu au malade après le traitement, dépendoit d'un engorgement de femence fufcité par la préfence des objets qu'il aimoit, & qui excitoient continuellement fes defirs, &c.

En répondant à ce mémoire, je commençai par juftifier le Chirurgien qui avoit traité le malade : il y avoit lieu en effet de foupçonner le virus vénérien d'être la caufe du gonflement de l'un & de l'autre tefticule; & le Chirurgien eut d'autant plus raifon de confeiller les grands remedes, que le malade étoit fur le point de fe marier, & que dans une pareille circonftance il faut diffiper tout foupçon de vice vénérien. Mais dans le fait je penfai que les grands remedes ayant été infructueux, les gonflements des tefticules dépendoient d'une autre caufe étrangere au virus, c'eftà-dire d'un principe dartreux ou autre, qui étoit attiré fur les tefticules, & produifoit les accidents dont il eft fait mention dans le mémoire. Il n'eft pas furprenant que lorfqu'une perfonne a dans la maffe des fluides un principe hétéro-

gene, ce principe ſoit déterminé vers des parties qui ſont ſouvent irritées ou ſtimulées, & qu'il ſurvienne dans ces parties des inflammations, des ſuppurations, des gonflements. Tel étoit l'état du malade dont il eſt ici queſtion; comme ſes parties de la génération étoient ſouvent miſes en action par la préſence & par la fréquentation de deux perſonnes du ſexe, le principe humoral étoit attiré vers ces parties, & produiſoit les gonflements des teſticules, les ardeurs d'urine, les érections fréquentes, &c. Quelques remedes rafraîchiſſants & répercuſſifs appliqués ſur les bourſes diſſipoient ces accidents, leſquels revenoient lorſque les mêmes cauſes les ſuſcitoient de nouveau : c'eſt ce que j'ai vu arriver à différentes perſonnes ſans cauſe vénérienne. Un Eccléſiaſtique ſage, mais d'un tempérament qui s'allumoit à la moindre occaſion, a été ſujet à de fréquents gonflements d'un teſticule, dont l'un ſe termina par un abcès qui laiſſa une fiſtule, laquelle a été enfin guérie lorſque l'âge a amorti les paſſions de cette perſonne. J'ai vu un autre malade, auquel plus d'un an après une gonorrhée il ſurvint aux teſticules de pareils gonflements inflammatoires dont les retours périodiques ont été très fréquents pendant trois ou quatre ans. Ce malade avoit auſſi de fréquentes ardeurs d'urine, des phlogoſes éréſipélateuſes entre le gland & le prépuce, qui rendoient une matiere puriforme; & lorſque ces accidents étoient diſſipés, le malade avoit des maux de gorge qu'il diſſipoit aiſément en ſe gargariſant avec l'eau fraîche & le vinaigre. Il étoit évident par le peu de tenue de ces divers accidents, & par leurs retours périodiques, qu'ils n'étoient point vénériens, & qu'ils dépendoient d'un principe humoral qui at-

taquoit ſucceſſivement différentes parties. Je reviens à l'inflammation des teſticules cauſée par la ſuppreſſion de l'écoulement de la gonorrhée.

Ses cauſes.

Elles agiſſent ſur les teſticules mêmes, ou immédiatement ſur les parties qui ſont le ſiege de la gonorrhée. On remarque que dans cette maladie les teſticules ſont très ſouvent plus ſenſibles que dans l'état naturel : or ſi ces parties ſont comprimées, meurtries par quelque cauſe que ce ſoit, la douleur y attire une fluxion ; & bientôt l'inflammation ſurvient qui ſupprime l'écoulement de la chaude-piſſe par une eſpece de dérivation. Ainſi on doit regarder comme cauſes de la chûte de la gonorrhée dans les bourſes, les marches forcées, l'exercice du cheval, les coups, & les chûtes ſur les teſticules.

Les cauſes qui agiſſent ſur les parties qui ſont le ſiege de la gonorrhée, ſont tout ce qui peut irriter ces parties, comme les boiſſons ſpiritueuſes, les ragoûts, les veilles, &c. & principalement les purgatifs, les aſtringents pris intérieurement, ou employés en injection, & l'application des bougies. Si ces différents remedes ſont mis en uſage prématurément, c'eſt-à-dire lorſque les parties affectées ſont encore trop ſuſceptibles de s'enflammer, la criſpation qu'ils cauſent à leurs fibres, ferme l'iſſue à la matiere virulente, qui eſt obligée de refluer vers les teſticules.

Ses différences.

L'inflammation des teſticules parcourt différents états, dont la deſcription fera connoître les

différences de cette maladie. Les deux teſticules peuvent être affectés enſemble, comme je l'ai déja dit; mais le plus ſouvent il n'y en a qu'un. L'engorgement commence par l'épididyme, enſuite le teſticule s'enfle inſenſiblement: & quant au cordon des vaiſſeaux ſpermatiques, il n'eſt d'abord que ſenſible; mais il ſe gonfle enſuite ſi l'engorgement dure long-temps. La maladie eſt ſuſceptible de différentes terminaiſons; celle qui eſt la plus ordinaire, eſt la réſolution: dans ce cas l'engorgement du teſticule & du cordon des vaiſſeaux ſe diſſipe entiérement; mais il reſte ordinairement une dureté à l'épididyme.

Quelquefois l'inflammation du teſticule ſe termine par ſuppuration. La matiere qui en réſulte eſt très viſqueuſe: lorſqu'on l'eſſuie avec un linge, on la fait filer ſi menu, qu'elle reſſemble à un fil qu'on dévide d'un peloton; ce qui a fait penſer que c'étoit les vaiſſeaux mêmes du teſticule qui ſe détachoient, & qu'on tiroit au dehors par cette manœuvre.

L'inflammation du teſticule ſe termine quelquefois par induration. Alors la partie eſt dure & inſenſible; l'état du teſticule devenu ſquirrheux eſt diſtingué par deux noms, ſpermatocele, & ſarcocele. On dit que le premier déſigne un amas d'humeur ſéminale endurcie dans le teſticule; & que le ſecond ſignifie la ſubſtance du teſticule gonflée en forme d'excroiſſance de chair.

Le ſquirrhe du teſticule dégénere quelquefois en carcinome: alors les douleurs vives & lancinantes caractériſent cette eſpece de tumeur.

Enfin l'inflammation du teſticule ſe termine auſſi quelquefois par gangrene, ou par déliteſcence.

Son pronoſtic.

La chûte de la chaude-piſſe dans les bourſes eſt toujours ſuſpecte par rapport à la vérole : on doit concevoir que l'écoulement de la gonorrhée, qui étoit établi pour évacuer le virus, étant ſupprimé, ce même virus peut paſſer dans le ſang, & y porter le germe de la vérole.

A l'égard du vice local, il eſt plus ou moins fâcheux, ſuivant les différentes terminaiſons de la maladie. La réſolution eſt celle qui eſt la plus heureuſe, & par bonheur la plus ordinaire. La terminaiſon par ſuppuration eſt beaucoup plus fâcheuſe ; le plus ſouvent dans cette circonſtance il reſte des fiſtules très difficiles à guérir. La terminaiſon par déliteſcence ne fait craindre que le danger de la vérole, à moins que l'humeur morbifique ne ſe porte ſur quelque partie eſſentielle à la vie. La terminaiſon par gangrene peut mettre la vie du malade en danger, ſi on n'y porte pas les ſecours les plus diligents. Enfin lorſque la tumeur dégénere en ſquirrhe, le danger eſt plus ou moins grand, ſuivant le caractere de la tumeur. Si c'eſt un ſimple ſpermatocele, on peut en obtenir la réſolution par les remedes appropriés : mais ſi c'eſt un ſarcocele, on ne peut le plus ſouvent y remédier que par l'amputation de la partie ; ſans quoi le mal pourroit dégénérer en carcinome, ce qui eſt l'état le plus fâcheux où cette maladie puiſſe parvenir.

La curation.

Comme la réſolution de l'inflammation du teſticule eſt la terminaiſon la plus favorable, on ne doit rien négliger pour l'obtenir. Les moyens les

plus convenables, dès que l'inflammation commence, ſont la diete, le repos, les ſaignées faites de proche en proche, les boiſſons délayantes, les lavements, les demi-bains. On appliquera en même temps ſur la partie des topiques relâchants; mais parmi les médicaments qui ont cette propriété, il faut exclure ceux qui ſont composés avec des ſubſtances graſſes & huileuſes, parcequ'en bouchant les pores du ſcrotum, & interceptant par-là la tranſpiration, ils tendroient plutôt à augmenter l'inflammation, & par conſéquent à déterminer la ſuppuration. Dans ce cas, on ſe ſervira, avec plus de ſuccès, d'un cataplaſme fait avec moitié mie de pain, & moitié farine de graine de lin, cuites dans la décoction de racine de guimauve. Ce cataplaſme ſera ſoutenu par un ſuſpenſoir bien fait, qui tiendra les teſticules relevés, afin que leur poids ne fatigue point le cordon des vaiſſeaux.

Lorſque l'inflammation commence à diminuer, beaucoup de Praticiens purgent coup ſur coup les malades, & appliquent ſur la partie des réſolutifs ſtimulants, dans la vue de hâter la réſolution de l'engorgement; mais on éprouve que cette conduite renouvelle ſouvent l'inflammation, & qu'elle fait dégénérer quelquefois la tumeur en ſquirrhe; parceque les humeurs qui y ſont contenues, ayant ſubi pendant long-temps l'action d'une chaleur immodérée, perdent leur fluidité. On doit penſer que tant qu'il reſte dans la partie un principe d'irritation, quoique les ſymptomes de la maladie ſoient diminués, les ſecours de l'art doivent tendre à relâcher de plus en plus les ſolides, & à éteindre entiérement le feu de l'inflammation, qui eſt toujours prêt à ſe

rallumer lorſqu'on irrite la partie par des topiques ſtimulants, ou par des purgatifs : c'eſt pourquoi il faut continuer le cataplaſme que j'ai décrit ci-deſſus preſque juſqu'à ce que l'engorgement des teſticules ſoit entiérement diſſipé. Il ne faut pas ſe hâter non plus de purger les malades : on doit ſe borner à leur preſcrire un régime convenable ; & par cette conduite, on rétablit preſque toujours l'écoulement de la gonorrhée, dont la ſuppreſſion avoit cauſé tout le mal, & menaçoit de la vérole.

Lorſqu'on ne met point en pratique, dans le commencement, les moyens que je viens d'indiquer, l'inflammation des teſticules ſe termine quelquefois par la ſuppuration. Lorſque cette terminaiſon eſt décidée, le meilleur topique qu'on puiſſe appliquer ſur la partie, eſt le même cataplaſme que ci-devant. On reconnoît par la fluctuation l'endroit qui a ſuppuré. Avant que de donner iſſue au pus, il faut attendre qu'une bonne partie de la tumeur ſoit fondue, & que la peau ſoit émincée. Lorſque l'abcès eſt parvenu à cet état, on en fait l'ouverture avec l'inſtrument tranchant. Je ne conſeillerai jamais d'ouvrir la tumeur dans toute ſon étendue, parcequ'il eſt dangereux de découvrir entiérement la ſubſtance du teſticule ; car lorſqu'on ſuit cette méthode, on éprouve ſouvent qu'il ſe forme ſur cette partie des végétations qu'on a beaucoup de peine à détruire, & qui dégénerent quelquefois en carcinome. C'eſt le ſort de tous les corps glanduleux qui ſont iſolés ; lorſqu'ils ne ſont plus ſoutenus du peu de parties qui les environnent, leurs vaiſſeaux, naturellement lâches, ſe dilatent extraor-

dinairement, & forment les excroiſſances dont je viens de parler.

Mais, d'un autre côté, ſi on fait une ouverture trop petite, elle ſe bouche bientôt tout-à-fait par la contraction du dartos. Les fibres de ce muſcle, qui ſont adhérentes à la peau du ſcrotum, ſe raccourciſſent lorſqu'elles ſont coupées, & tendent par-là à effacer l'inciſion qui les a diviſées. Il faut donc que l'ouverture que l'on fait à la tumeur ſuppurée du teſticule, ſoit éloignée des deux extrémités dont je viens de parler. On panſe l'ulcere, en premier appareil, avec la charpie ſeche, quelques compreſſes, & le ſuſpenſoir pour ſoutenir le tout, & tenir les teſticules relevés. Le lendemain on ſe ſert d'un digeſtif animé fait avec le baume d'Arceus, le baſilicum, l'huile d'hypéricon, & un peu de baume de Fioraventi, juſqu'à ce que le gonflement de la partie ſoit beaucoup diminué; après quoi on ne panſe plus qu'à ſec.

Quelque méthodique que ſoit le traitement de ces abcès, l'ulcere reſte ſouvent fiſtuleux; à plus forte raiſon le même accident arrive lorſque la maladie a été négligée ou mal traitée. Ces ſortes de fiſtules ſont ſouvent accompagnées de calloſités; le teſticule & le cordon des vaiſſeaux reſtent gonflés & durs; & il ſuinte, par l'ouverture de la fiſtule, une matiere tantôt purulente, & tantôt claire. Quelquefois le ſcrotum eſt percé de pluſieurs trous; & s'il y en a quelqu'un qui ſe cicatriſe, il s'en forme d'autres par de petits abcès qui ſe renouvellent de temps en temps.

Pour parvenir à la guériſon de cette maladie, il faut commencer par paſſer les malades par les

grands remedes, vu la cause primitive du mal. On éprouve souvent, dans ces occasions, que les préparations, l'administration du mercure, & les cataplasmes émollients appliqués sur la partie, suffisent pour fondre les duretés & dissiper les gonflements; de sorte que les fistules guérissent d'elles-mêmes: mais si le vice local résiste à ces moyens par la quantité des callosités, & la disposition des sinus, on les attaquera avec l'instrument tranchant, ou avec les caustiques, pour détruire les obstacles qui s'opposent à la réunion des fistules.

Lorsque le gonflement du testicule & du cordon spermatique est trop considérable, l'inflammation de ces parties se termine quelquefois par gangrene. Il y a une cause particuliere qui peut donner lieu à cet accident, & qui exige beaucoup d'attention. C'est la disposition étroite & rigide de l'anneau de l'oblique externe, qui comprime & étrangle le cordon des vaisseaux, déja gonflé lui-même par l'engorgement du testicule. Or l'on conçoit que l'étranglement formé par cet anneau doit d'autant plus augmenter, que le gonflement du cordon devient plus considérable; de sorte que le retour des liqueurs étant suspendu par cet obstacle, la partie tombe nécessairement en gangrene. On peut prévenir l'étranglement causé par l'anneau, par les saignées faites de proche en proche, les cataplasmes émollients, & les demi-bains. Mais si par ces moyens on n'obtient pas bientôt le relâchement de l'anneau, & la liberté de la circulation dans le cordon des vaisseaux, il ne faut point hésiter de faire la même opération que pour le bubonocele, qui consiste à débrider avec le bistouri la partie qui forme l'étrangle-

ment. Mais si on ne s'est point hâté de prévenir par-là la gangrene, ou si, causée par l'excès de l'inflammation & de l'engorgement du testicule, elle a fait des progrès si rapides, qu'on n'a pu les parer, il faut alors faire les incisions qu'on jugera nécessaires pour dégorger la partie; & si elles ne suffisent pas pour borner le mal, il faut se hâter d'amputer le testicule, pour empêcher que la gangrene ne s'étende jusques dans le ventre, en suivant le trajet du cordon des vaisseaux.

L'inflammation du testicule dégénere quelquefois, comme je l'ai dit, en une tumeur dure & squirrheuse : cette tumeur peut avoir différents caracteres qui exigent des considérations particulieres. Celle qu'on nomme spermatocele est quelquefois susceptible de résolution : on peut obtenir cette terminaison favorable, en appliquant sur la partie les résolutifs convenables, & surtout en passant les malades par les remedes; car il arrive souvent qu'on sauve le testicule par ce dernier moyen, quoiqu'il paroisse être dans un état désespéré. Je vais rapporter à ce sujet les conseils que M. Petit donnoit à un malade qui se trouvoit dans ce même cas.

Un homme âgé de cinquante & un ans fut atteint, environ vingt-six ans auparavant, d'une gonorrhée, qui fut traitée assez méthodiquement; mais étant, peu de temps après, tombé dans un petit excès de boisson, il survint un nouvel écoulement, qui, ayant été arrêté trop tôt par des injections astringentes, donna occasion à un dépôt sur le testicule, qui resta plus gros que dans l'état naturel. Le malade eut une seconde gonorrhée environ dix ans après, qui fut traitée de la même maniere que la premiere. En conséquence

il

il ſurvint une nouvelle tumeur au même teſticule, ſans y avoir donné occaſion d'ailleurs; néanmoins le malade n'eut aucune ſuite fâcheuſe de ces deux accidents : mais dix mois avant la conſultation, ayant fait un exercice un peu trop fatigant & trop long à la danſe, il ſurvint une augmentation beaucoup plus conſidérable dans le teſticule; ſon volume approchoit de celui d'un œuf d'oie, ſans altération de couleur, & ſans douleur; les vaiſſeaux ſpermatiques étoient auſſi un peu gonflés & durs juſqu'auprès de l'anneau. Sur cet expoſé, on prioit M. Petit de dire ce qu'il penſoit ſur la nature de cette incommodité, & ſur les remedes qu'il convenoit de faire : on ſouhaitoit ſavoir ſur-tout ſi on pouvoit guérir cette maladie ſans en venir à l'opération : voici la réponſe de ce célebre Chirurgien.

» Il s'agit principalement de ſavoir ſi on peut » guérir la maladie du teſticule ſans le couper. Il » faut, avant toutes choſes, décider ſi les gonor» rhées n'ont point donné la vérole au malade. » La façon dont elles ont été traitées; le retour » de l'écoulement après l'excès de boiſſon; la » chûte de la chaude-piſſe ſur le teſticule; les » injections aſtringentes dont on s'eſt ſervi pour » ſupprimer l'écoulement; une autre chaude-piſſe » tombée ſur le même teſticule, qui a toujours » reſté plus gros & plus dur que dans l'état na» turel; enfin, l'augmentation de la tumeur de» puis dix mois : tout cela me fait juger que le » malade a la vérole, & qu'il n'y a d'autres re» medes à lui faire actuellement que le traite» ment meſuré & exact qui convient à une vé» role de cette eſpece. A l'égard de la tumeur du » teſticule, il faut bien ſe garder d'y faire au-

» cune opération ; car elle feroit périlleufe, non
» feulement parceque le virus, dont le malade
» eft entiché, feroit un obftacle à la guérifon,
» mais encore parceque le gonflement du cordon
» des vaiffeaux jufqu'à l'anneau, & peut-être
» plus loin, ne permet pas qu'on entreprenne
» une pareille opération : elle conviendra feulement
» lorfqu'on aura paffé le malade par les remedes,
» fi ces mêmes remedes ne fondent pas la
» tumeur du tefticule ; car on a lieu d'efpérer
» du moins qu'ils diffiperont l'engorgement des
» vaiffeaux fpermatiques.

» Quant à l'efpece de tumeur du tefticule, je
» ne puis la caractérifer aux fignes qui font rapportés
» dans le mémoire : je la prendrois plutôt
» pour un fpermatocele que pour tout autre :
» mais il faut la voir, la toucher, pour en juger
» fainement ».

Je ne faurois trop infpirer de prudence aux jeunes Chirurgiens par rapport à l'amputation du tefticule, dans les cas femblables à celui que je viens de rapporter. Cette partie eft trop effentielle à l'homme, pour fe déterminer légérement à la fouftraire : il faut toujours tenter la réfolution par les moyens qui font indiqués dans la réponfe de M. Petit. Mais il y a d'autres cas qui exigent abfolument l'opération, & dans lefquels les Praticiens les plus prudents n'ont jamais héfité de la faire ; c'eft lorfque la tumeur du tefticule menace de dégénérer en carcinome. On a vu fouvent que les malades ont péri, parceque les Chirurgiens ont trop temporifé dans cette circonftance. Je renvoie aux Traités d'opérations qui enfeignent la maniere d'amputer cette partie.

La Gonorrhée opiniâtre.

Toutes les gonorrhées ne parcourent pas ſucceſſivement leurs différents périodes. Les unes ceſſent de couler par ſuppreſſion, ou par métaſtaſe; les autres coulent pendant des années entieres : c'eſt de cette derniere eſpece dont il s'agit ici. Je vais détailler les cauſes qui peuvent donner lieu à cet accident, & j'indiquerai en même temps les moyens d'y remédier.

M. Petit fut conſulté par un homme qui prit une chaude piſſe, qui ne ſe manifeſta qu'un mois après qu'il eut vu une femme publique. Je rapporterai cette conſultation plus au long dans le diagnoſtic de la vérole; je me contenterai ici de rapporter les remedes que M. Petit conſeilla au malade pour guérir l'écoulement de cette gonorrhée, qui devenoit opiniâtre.

» Pour parvenir à cette guériſon, dit-il, il faut » baigner le malade, après l'avoir préparé par la » ſaignée & la purgation. Il ſera baigné deux fois » par jour dans l'eau de riviere d'une chaleur » tempérée, ne tenant ni du froid, ni du chaud. » Il prendra, en entrant dans le bain, une cho- » pine de petit lait clarifié, dans lequel on aura » mêlé une once de ſyrop violat; en ſortant du » bain, il ſe couchera deux ou trois heures dans » ſon lit bien baſſiné, où il prendra un bouillon » de veau avec la chicorée, la laitue, la bourrache » & la bugloſe.

» Pour boiſſon ordinaire, le malade uſera d'une » tiſane faite avec le chiendent, la régliſſe, & » dans chaque pinte on diſſoudra un demi-gros » de ſel de nitre purifié. Il boira de cette tiſane

» au moins deux pintes dans la journée pendant
» l'usage des bains.

» Les aliments ordinaires seront la soupe, » le bouilli, le rôti de viandes blanches, des com» potes de pommes, de poires, &c. Le malade » s'abstiendra de tout ragoût, viandes noires, » laitage, &c. Il se tiendra le ventre libre par » quelques lavements, & se procurera le sommeil » avec le syrop de diacode, lorsque les insomnies » le tourmenteront.

» Après quinze bains, il sera purgé avec la casse, » la manne & le sel végétal ; ensuite il les re» prendra, & les continuera, sans interruption, » jusqu'au nombre de trente, & même quarante, » s'il peut les supporter, se purgeant à la fin » avec la même médecine.

» Après les bains, il changera de tisane. Celle » qui lui conviendra alors doit être faite avec » l'esquine & la salsepareille, une once de cha» que, bouillies dans quatre pintes d'eau, ré» duites à deux : cette tisane se boira le matin » avant dîner, & le soir avant souper.

» Quand cette tisane aura été prise pendant » un mois, en se purgeant de temps en temps, » le malade prendra le baume de Copahu, dix » gouttes le matin, & autant le soir, toujours » avant de manger. Ayant pris pendant quinze » jours de ce baume, il faut se purger comme ci» dessus, & se mettre à l'usage du lait coupé » avec un tiers d'eau seconde de chaux pendant » un mois, se purgeant tous les huit jours ; après » quoi l'on passera à l'usage des eaux de Forges, » ou autres semblables.

» Enfin, si malgré ce traitement la maladie » n'est point terminée, il faudra en venir à l'u-

» sage des bougies, pour détruire les callosités
» de l'ulcere; mais auparavant on nous infor-
» mera de ce qui se sera passé, afin que nous
» puissions donner notre avis sur la composition
» de ces bougies, & sur la maniere de les appli-
» quer. Après tous ces remedes, on saura à quoi
» s'en tenir sur le caractere de la maladie, & s'il
» faut en venir au grand remede pour la guérir,
» supposé qu'elle ne le soit pas ».

Cette consultation peut servir de regle dans la conduite qu'on doit tenir dans ces anciennes chaudes-pisses rebelles aux remedes ordinaires. Il y a toujours lieu de présumer qu'elles ont donné la vérole, & qu'elles sont entretenues par le virus qui a passé dans la masse du sang; mais néanmoins, avant d'en venir aux grands remedes, il faut toujours tenter de guérir la maladie par un traitement moins dispendieux, & qui demande moins d'appareil.

Quelquefois le vice local tient à très peu de chose : l'écoulement ne dure plus long-temps qu'il ne doit, & n'est entretenu que par le mauvais régime du malade, ou par l'usage des remedes âcres & stimulants, qui renouvellent de temps en temps l'inflammation, & rendent l'écoulement plus abondant & d'un mauvais caractere. Cet effet dépend de l'irritabilité qui est naturelle aux parties de la génération. Il y a des hommes & des femmes en qui cette irritabilité est si considérable, que la moindre cause stimulante excite dans ces parties un mouvement inflammatoire qui perpétue la gonorrhée. Dans ces cas, si l'on veut empêcher que le mal ne fasse des progrès plus dangereux, il faut veiller sur la conduite du malade, & prescrire des remedes

doux & calmants. J'ai terminé ſouvent ces ſortes de gonorrhées en ſubſtituant aux purgatifs & aux aſtringents, qu'on s'obſtinoit d'employer pour tarir l'écoulement, de ſimples bouillons rafraîchiſſants; ou le petit lait pris matin & ſoir; la liqueur anodine d'Hoffman, priſe en ſe couchant; la poudre tempérante de Staahl à la doſe de 24 grains, deux fois par jour; & ſur-tout les bains domeſtiques.

La gonorrhée eſt encore ſouvent entretenue dans les deux ſexes par un vice auſſi dangereux dans le phyſique que dans le moral: c'eſt la maſturbation. J'ai vu des perſonnes qui ont gardé un écoulement pendant pluſieurs années par cette ſeule cauſe, qui peut produire d'ailleurs des accidents très fâcheux. Les malades avouent difficilement leur foibleſſe à cet égard; les queſtions même qu'on peut faire là-deſſus exigent beaucoup de circonſpection: mais il eſt certain que cette ſorte d'incontinence eſt une cauſe très fréquente de l'opiniâtreté de la gonorrhée, & des accidents qui en ſont les ſuites.

J'ai fait mention d'une eſpece de gonorrhée dans laquelle l'écoulement eſt ſupprimé avant que l'engorgement des parties ſoit entiérement diſſipé. Alors la maladie paroît terminée, parce-qu'il ne reſte aucun des ſymptomes qui la caractériſoient; mais elle ſe renouvelle lorſque quelque cauſe détermine de nouveau l'action de ſon principe. Le germe d'une telle gonorrhée peut ſubſiſter pendant pluſieurs années, dans l'eſpace deſquelles l'écoulement reparoît à plus ou moins de repriſes. On prend quelquefois mal-à-propos chacune de ces repriſes pour une gonorrhée nouvelle. Souvent l'écoulement recommence, ſans

que le malade ſente ni chaleur ni douleur en urinant ; & il ne dure pour l'ordinaire que huit ou dix jours : ce n'eſt pas même toujours le commerce charnel qui le détermine ; une débauche de boiſſon , un exercice violent ſuffiſent quelquefois pour le faire reparoître.

Les cauſes qui rendent une gonorrhée, pour ainſi dire, périodique, viennent de ce que l'inflammation n'a pas eu aſſez d'activité pour fondre & dégorger entiérement les parties affectées, en procurant une ſuppuration abondante ; ou bien de ce qu'on a ſuſpendu ou ſupprimé l'écoulement avec des remedes aſtringents. Dans l'un & l'autre cas les humeurs arrêtées dans les glandes ſéminaires fermentent par intervalle, ſoit d'elles-mêmes, ſoit par l'action d'une nouvelle cauſe ; ce qui établit un nouvel écoulement qui dure plus ou moins long-temps.

Il eſt rare que dans ces gonorrhées le virus n'ait pas paſſé dans le ſang pendant les ſuppreſſions répétées de l'écoulement, & n'ait pas produit par conſéquent d'autres ſymptomes qui caractériſent la vérole. Ainſi , dans ces cas il faut toujours avoir recours aux grands remedes ; & en même temps on fait uſage des bougies ſuppuratives, dont l'action excite une inflammation ſalutaire dans les glandes ſéminaires , qui fond complettement l'engorgement de ces glandes, & détruit par là le principe de la gonorrhée.

Il eſt une autre eſpece de gonorrhée qui paroît peu de choſe dans le commencement, & qui dure néanmoins très long-temps : c'eſt celle qui ſe manifeſte avec peu d'inflammation. Elle ne cauſe preſque point de douleur au commencement ; tous les autres ſymptomes ſont auſſi peu marqués ;

& la matiere de l'écoulement, plus séreuse que purulente, désigne un engorgement plus œdémateux qu'inflammatoire.

Cet état dépend quelquefois de la constitution du malade, dont les solides, naturellement lâches & peu irritables, sont moins susceptibles de produire une inflammation vive; ou bien du peu d'activité du virus qui a produit la gonorrhée, & qui n'a excité que peu d'irritation dans les glandes séminaires. L'usage des bougies dans ces deux circonstances est également salutaire, parcequ'en excitant une inflammation plus forte dans les parties affectées, & en détruisant par là l'engorgement œdémateux qui entretenoit l'écoulement, elles changent la disposition qui rendoit la gonorrhée opiniâtre.

Outre les causes dont je viens de parler, qui rendent la gonorrhée rebelle, il y en a d'autres qui ont leur principe dans des affections particulieres. C'est quelquefois le mouvement hémorrhoïdal: les hémorrhoïdes dépendent d'un principe morbifique, qui se fixe à l'extrémité du rectum, & qui en attirant vers ces parties le sang contenu dans les vaisseaux capillaires, détermine une excrétion sanguine, ou produit des tubercules rouges & douloureux (1). Or cette direction des fluides se porte quelquefois sur le canal de l'uretre par le voisinage de ces parties, & excite de plus en plus l'écoulement de la gonorrhée déja établi.

Mais il y a une autre cause indépendante du

---

(1) *Voyez* les Essais que j'ai publiés sur différents points de Physiologie, de Pathologie & de Thérapeutique.

virus vénérien, qui rend plus ſouvent qu'on ne penſe la gonorrhée rebelle; c'eſt le même principe dartreux qui produit quelquefois le gonflement des teſticules, comme nous l'avons déja dit. On conçoit, en effet, que dans la gonorrhée l'irritation qui eſt excitée dans le canal de l'uretre par le virus vénérien, y attire inſenſiblement ce principe morbifique préexiſtant, qui entretient l'écoulement tant qu'il reſte fixé dans ces parties; c'eſt ce que l'expérience m'a démontré, car j'ai obſervé que pluſieurs de ceux à qui il reſtoit un écoulement opiniâtre après la gonorrhée, avoient eu auparavant des dartres qui avoient diſparu; auſſi ai-je tari bientôt la ſource de cet écoulement, en établiſſant un exutoire au bras par le moyen de l'écorce du garrou qui attiroit au dehors l'humeur qui l'entretenoit. Voici un exemple très remarquable de cette complication de maladie.

M. . . . . d'un tempérament ſec, ſujet depuis long-temps à des ſpaſmes, & à un léger crachement de ſang périodique, connut une femme ſuſpecte; quinze jours après il parut un écoulement purulent par la verge, avec un gonflement aſſez conſidérable au gland & au prépuce. On commença à traiter cette maladie avec les remedes appropriés à la gonorrhée, c'eſt à-dire avec les boiſſons adouciſſantes, les bains & le régime. Quelques jours après en examinant de plus près la partie affectée, on apperçut que la matiere couloit également d'entre le gland & le prépuce, & que l'intérieur de cette derniere partie étoit couvert d'ulceres: comme on ne pouvoit pas découvrir la totalité du gland, on préſuma que ces ulceres s'étendoient juſqu'à ſa racine: ce qu'il y avoit de certain, c'eſt qu'ils fourniſſoient la plus grande partie de la

matiere qui étoit très abondante. Il étoit naturel de regarder ces ulceres comme autant de chancres qui avoient été puiſés dans la même ſource que la gonorrhée ; en conſéquence on adminiſtra au malade une préparation mercurielle, qui ne changea pas beaucoup l'état des choſes ; c'eſt-à-dire qu'après deux mois d'uſage de ce remede, l'écoulement & le gonflement des parties étoient preſque auſſi conſidérables que dans les premiers temps. Comme on ſavoit que l'action du mercure, loin de diminuer l'écoulement d'une gonorrhée, l'augmente quelquefois, on patienta encore quelque temps en adminiſtrant quelques remedes généraux ; mais ce fut en vain, la matiere étoit toujours très abondante, & elle ſortoit pour le moins autant des environs du gland, que de l'orifice externe de l'uretre. Ce fut dans ce temps-là qu'on examina les choſes avec plus d'attention, & qu'on préſuma que le principal foyer qui fourniſſoit la matiere étoit la partie interne du prépuce ; qu'il n'en ſortoit par le canal, que parcequ'il y avoit un trou fiſtuleux vers le frein, qui établiſſoit une communication du dehors au dedans. Le ſoupçon qu'on avoit de l'exiſtence de cette fiſtule, fut juſtifié par l'uſage de petites bougies, leſquelles boucherent ce trou en peu de temps, de maniere qu'il ne ſortoit plus de matiere du canal de l'uretre. A cette époque cinq mois s'étoient déja écoulés depuis le commencement de la maladie : comme on jugeoit avoir adminiſtré tous les remedes néceſſaires pour détruire le virus vénérien, s'il eût exiſté, on ne regarda plus le mal que comme un vice local ; c'eſt pourquoi on prit la réſolution de faire des injections entre le gland & le prépuce avec l'eau

végéto-minérale. Ces injections tarirent bientôt la ſource de l'écoulement ; & la partie qui avoit toujours été un peu gonflée, revint dans ſon état naturel. Mais après avoir ceſſé les injections pendant quelques jours, l'écoulement reparut : on les recommença avec le même ſuccès ; mais il ſurvint alors une démangeaiſon aux environs de l'anus, & il en ſortit par exudation une matiere ſemblable à celle qui couloit auparavant de l'intérieur du prépuce, & avec autant d'abondance. Cet écoulement ceſſa au bout de deux ou trois jours, & la matiere ſortit de nouveau d'entre le prépuce & le gland. Cet écoulement me ſuggéra les réflexions ſuivantes. Je penſai, 1°. que la maladie de la verge avoit bien pu être déterminée par l'acte vénérien commis avec une femme ſuſpecte ; mais qu'un écoulement auſſi abondant & auſſi long ne pouvoit avoir été entretenu que par un principe dartreux, dont le malade avoit eu autrefois des marques en différentes parties de ſon corps : 2°. que c'étoit ce principe humoral, qu'on pouvoit regarder dans le malade comme héréditaire, puiſque ſes pere & mere en avoient été affectés, & qu'ils avoient été obligés de porter des cauteres juſqu'à la fin de leurs jours ; que c'étoit, dis je, ce même principe qui avoit attaqué la poitrine, en déterminant de temps en temps un léger crachement de ſang, & qui étoit la cauſe des ſpaſmes que le malade éprouvoit ſouvent : 3°. enfin, que le moyen le plus ſimple, le plus efficace, & celui qui convenoit le plus à l'état du malade, étoit de lui établir un cautere au bras, pour y déterminer l'humeur morbifique, & délivrer par ce moyen les parties intérieures de ſes atteintes. C'eſt ce qui fut exécuté : le départ du

malade pour les pays étrangers nous a laiſſé ignorer le ſuccès de ce cautere.

Indépendamment des cauſes dont nous venons de parler, qui rendent la gonorrhée rebelle, & qui ſont communes aux deux ſexes, il y en a d'autres qui ſont particulieres aux femmes. J'ai dit dans le chapitre précédent, que lorſque l'écoulement eſt ſur le point de finir, il arrive très ſouvent qu'il augmente à l'approche des regles par la phlogoſe qui ſurvient à la matrice & aux parties voiſines, & qui renouvelle tous les mois l'inflammation de la gonorrhée. Cet accident arrive communément aux perſonnes qui ont un tempérament ſanguin & les parties de la génération très irritables. Or, pour le prévenir, on ſaignera la malade du bras une fois ou deux, quelque temps avant le retour de ſes regles; on la mettra à l'uſage des bouillons rafraîchiſſants, ou du petit lait; on lui fera prendre quinze ou vingt bains domeſtiques; & par ces moyens, qu'on répétera pluſieurs fois de ſuite, s'il le faut, on empêchera que la phlogoſe ne renouvelle l'écoulement de la gonorrhée dans le temps des regles.

La ſuppreſſion des menſtrues eſt encore une cauſe qui rend la gonorrhée opiniâtre dans les femmes: car comme cet état ſuppoſe des obſtructions dans les parties de la génération, il eſt aiſé de concevoir que ces obſtructions doivent s'oppoſer au dégorgement des parties qui ſont le ſiege de la gonorrhée, & entretenir par là l'écoulement. Dans pluſieurs cas ſemblables, je me ſuis ſervi avec ſuccès des pilules que Fuller nomme bénites (1);

(1) *Pharmacopea extemporanea*, page 279.

elles ſont compoſées de la maniere ſuivante.

Aloès ſuccot.	*II gros.*
Séné en poudre	*I gros.*
Myrrhe	*demi-gros.*
Galbanum	*demi-gros.*
Aſſa-fœtida	*demi-gros.*
Sel de mars de riviere . .	*III gros.*
Safran	*XVIII grains.*
Macis	*XVIII grains.*
Huile de ſuccin	*XX gouttes.*
Syrop d'Arm.	*ſ. q.*

On fait une maſſe qu'on partage en 80 pilules égales. On donne tous les ſoirs deux de ces pilules dans la premiere cuillerée de ſoupe ; elles purgent légérement le matin. On peut les regarder comme un ſpécifique sûr contre la ſuppreſſion des regles ; elles les rétabliſſent en diſſipant peu-à-peu les obſtructions ; & c'eſt de cette maniere qu'elles guériſſent en même temps la gonorrhée qui eſt entretenue par la même cauſe.

Enfin la gonorrhée eſt toujours plus opiniâtre dans les femmes qui ſont attaquées de fleurs blanches. C'eſt alors qu'il eſt aiſé de confondre ces deux maladies ; & les femmes peuvent s'abuſer elles-mêmes d'autant plus aiſément ſur la nature d'un tel écoulement, qu'elles ont quelquefois pendant long-temps commerce avec un homme ſans lui communiquer aucun mal. Dans ce cas, il ne faut point ſe flatter de tarir l'écoulement par quelque moyen que ce ſoit ; mais on doit paſſer la perſonne par les remedes, pour dépouiller la matiere de l'écoulement du virus qui la rendoit contagieuſe.

CHAPITRE IV.

De la Strangurie vénérienne.

UNE gonorrhée qui dure long-temps, produit ſouvent dans les hommes la ſtrangurie vénérienne. Les parties ſuppurantes, continuellement irritées par les cauſes dont j'ai fait mention, deviennent ſquirrheuſes; le tiſſu ſpongieux de l'uretre, ſans ceſſe abreuvé par la matiere purulente, ſe gonfle; les ulceres de ces parties donnent naiſſance à des excroiſſances fongueuſes, &c. Ces différentes eſpeces de tuméfactions forment des obſtacles qui parviennent inſenſiblement à intercepter la ſortie des urines; alors il ſurvient quelquefois au périnée, ou aux environs, une tumeur qui ſe termine par ſuppuration ou par gangrene, & qui laiſſe une ou pluſieurs fiſtules par où les urines s'écoulent.

C'eſt ici un point de pratique qui a fait beaucoup de bruit en Chirurgie, il y a pluſieurs années. Auparavant on traitoit communément la ſtrangurie vénérienne avec des remedes ſouvent inutiles, & quelquefois dangereux, ou par des opérations cruelles. Vers l'époque dont je viens de parler, M. Daran mit en pratique la méthode plus douce de traiter cette maladie avec les bougies ſuppuratives: ce n'eſt pas qu'il en ſoit l'inventeur, puiſqu'on trouve dans des Auteurs fort anciens des formules de bougies de cette eſpece, avec leſquelles on a guéri bien long-temps avant lui les ſtranguries les plus rebelles, comme je le

dirai ci après ; mais cette méthode étoit négligée. Ce n'eſt que le ton & l'éclat avec leſquels M. Daran publia ſes ſuccès, qui firent ouvrir les yeux ſur ſon utilité.

Le public eſt donc redevable à cet Auteur d'avoir fixé l'attention des Chirurgiens ſur le moyen le plus convenable de traiter une maladie auſſi fâcheuſe. Nous ne ſommes pas dans un ſiecle à pouvoir dire qu'il auroit acquis plus de gloire, s'il avoit publié la compoſition de ces bougies, auxquelles il a attribué des effets excluſifs : mais on a été bientôt convaincu par l'expérience, que, quoique ſon ſecret reſte ignoré, il n'y a perſonne qui ne puiſſe prétendre aux mêmes ſuccès que lui, lorſqu'on connoîtra les cauſes, les ſymptomes de la maladie, & la maniere d'agir des remedes qui lui conviennent.

Les Cauſes de la Strangurie.

Les cauſes prochaines de la ſtrangurie vénérienne ſont tout ce qui peut rétrécir & oblitérer le canal de l'uretre, ou le col de la veſſie. Ces cauſes ſont, ſuivant les Praticiens, des carnoſités ou des excroiſſances qui ſe ſont élevées de la ſurface des ulceres ; un gonflement variqueux d'une portion de l'uretre, un gonflement ſquirrheux du vérumontanum ou de la proſtate ; des cicatrices dures & épaiſſes ; des ulceres devenus calleux ; enfin le reſſerrement par contraction d'une portion du canal de l'uretre.

Mais tous les Auteurs ne conviennent pas de l'exiſtence de toutes ces cauſes, ou du moins ils penſent que les unes ſont beaucoup plus fréquentes que les autres. Je vais m'appliquer à éclaircir ce point de théorie, autant qu'il me ſera poſſible ;

d'abord par la raiſon de fait, en rapportant ce que l'expérience peut nous apprendre touchant l'exiſtence de ces cauſes ; & enſuite par la raiſon de droit, en examinant le rapport qu'elles peuvent avoir avec les phénomenes qu'on obſerve dans cette maladie.

On avoit regardé de tout temps les carnoſités, ou les excroiſſances qui peuvent s'élever ſur la ſurface des ulceres de l'uretre, comme la ſeule, ou du moins comme la plus fréquente cauſe de la ſtrangurie vénérienne ; mais l'expérience fit rejetter cette opinion. Pluſieurs Praticiens, & particuliérement M. Petit, ont ouvert beaucoup de cadavres d'hommes qui étoient morts ayant la maladie dont je parle ; & ils n'ont jamais trouvé dans toute l'étendue de l'uretre aucune excroiſſance charnue capable de s'oppoſer au paſſage des urines. Cependant M. Daran a cru devoir adopter l'opinion des anciens ; il a ſoutenu que les carnoſités étoient la cauſe la plus fréquente de la ſtrangurie vénérienne. Après avoir cité un ou deux faits qui prouvent qu'il peut ſe former des excroiſſances charnues dans le canal de l'uretre, il donne pour le plus ſûr garant de ſon opinion la ſoixante-cinquieme obſervation de ſon Recueil de certificats. Un homme âgé de ſoixante & ſept ans avoit gagné vingt ans auparavant une gonorrhée virulente, qu'il traita lui-même, & dont il ſe crut bien guéri en vingt-ſix jours. Seize ans après il reconnut ſon erreur par un écoulement purulent, qui ſe déclara de lui-même. Deux ans après, les urines ſortirent avec ardeur & douleur, & le mal augmenta tellement, pendant les ſix mois ſuivants, que depuis cette époque les urines ne ſortirent plus que comme un filet, & ſouvent goutte

à

à goutte avec des douleurs insupportables ; il s'y joignit une incontinence d'urine. M. Daran sonda le malade, & il toucha un obstacle qui bouchoit presque entiérement le canal de l'uretre : à peine dans le commencement la bougie pouvoit-elle pénétrer de la longueur de quatre ou cinq lignes. Enfin l'opération des bougies ayant suffisamment mis l'excroissance en fonte (c'est l'expression de l'Auteur), elle se trouva avoir près de trois travers de doigt de longueur, &c.

On ne voit pas la certitude que l'embarras de l'uretre dans ce malade fût plutôt une carnosité qu'une autre espece d'obstacle. M. Daran n'a point vu cette carnosité ; il n'a pu soupçonner son existence que par le moyen de sa bougie, qui a été arrêtée dans l'endroit désigné, & qui a établi une suppuration abondante : ce qui arrive également dans tous les autres cas où il n'y a point d'excroissance fongueuse dans le canal. Or c'est d'après de tels garants que cet Auteur décidoit, sans hésiter, sur la nature des embarras de l'uretre : il sembloit que ses yeux étoient placés à l'extrémité de ses sondes. Dans toutes ses observations il marque avec une précision surprenante, non seulement l'endroit qu'occupoit l'obstacle, mais encore sa nature & toutes les circonstances qui l'accompagnoient. Tantôt c'étoit un ulcere rond ou ovale, à côté, devant, ou derriere le verumontanum ; tantôt cet ulcere avoit ses bords unis ou un peu élevés ; il reconnoissoit aussi par ses bougies, non seulement l'existence des carnosités, mais encore leur figure ; il distinguoit également les ulceres des canaux excréteurs de la prostate d'avec ceux qui affectoient les canaux excréteurs des vésicules séminaires, &c. Ce sont pourtant

de telles obſervations qui ont été préconiſées par les Maîtres de l'Art qui avoient le plus de réputation ; en exceptant toutefois M. Petit, qui n'a jamais voulu ſouſcrire à de pareilles erreurs.

L'aſſertion de M. Daran touchant les carnoſités doit donc être comptée pour rien. M. Sharp (1), Chirurgien Anglois, a voulu ſe convaincre par lui-même ſi ces carnoſités étoient la cauſe la plus fréquente de la ſtrangurie vénérienne. Il a ouvert pluſieurs cadavres d'hommes qui étoient morts ayant cette maladie. Dans un il trouva près du vérumontanum un filament qui alloit au travers de l'uretre, & qui avoit empêché la ſonde de pénétrer plus avant. Dans un autre il trouva de pareils filaments, dont un avoit neuf lignes de longueur ; il étoit attaché par ſes deux extrémités, ſuivant la direction du canal ſans le traverſer. Dans un troiſieme cadavre il trouva une petite excroiſſance flottante, qui reſſembloit à une des valvules tricuſpidales du cœur ; ce qui ſemble prouver, ajoute M. Sharp, que l'opinion des carnoſités n'eſt pas ſans fondement.

On ne peut nier en effet qu'il ne puiſſe s'élever ſur la ſurface d'un ulcere de l'uretre des excroiſſances charnues. Je ne prétends point diſſimuler qu'on en a eu des exemples : mais il faut convenir auſſi que toutes les recherches qu'on a faites à ce ſujet ſur les cadavres, tendent à prouver que ces cas ſont extrêmement rares, ou du moins que ces excroiſſances acquierent rarement un volume capable de boucher le canal, & de cauſer elles ſeules une rétention d'urine ; car celles

(1) Recherches ſur la Chirurgie.

qui ont été obſervées par M. Sharp, ne pouvoient pas produire ces effets, puiſque ce n'étoit que des filaments, ou de petites élévations triangulaires & flottantes, qui ne pouvoient pas intercepter le cours des urines.

Les Auteurs qui ont rejetté l'opinion des carnoſités, ont cru que la cauſe la plus fréquente de la ſtrangurie vénérienne étoit le gonflement du tiſſu ſpongieux de l'uretre. Ils ont imaginé qu'un ulcere dans ce canal ayant rongé & détruit la membrane qui le tapiſſe intérieurement, les vaiſſeaux qui forment ſon tiſſu ſe gonflent, deviennent variqueux dans l'étendue qui n'eſt plus ſoutenue par cette membrane, & forment de cette maniere un obſtacle au cours des urines. Mais cette cauſe n'eſt pas auſſi clairement démontrée qu'on l'imagine; car dans le grand nombre de cadavres qu'on a ouverts pour découvrir la cauſe de la ſtrangurie, on auroit trouvé quelque trace de ce gonflement : on verra d'ailleurs ci-après que cette cauſe n'a pas un rapport bien exact avec les principaux phénomenes qu'on obſerve dans cette maladie.

Dans les anciennes gonorrhées la grande proſtate ſe gonfle quelquefois extraordinairement, & devient ſquirrheuſe. Dans cet état elle comprime le col de la veſſie, qu'elle embraſſe en partie, & s'oppoſe par-là à la ſortie des urines; ou bien elle gêne cette partie dans la contraction de ſon ſphincter, & produit par cette diſpoſition l'incontinence d'urine. Cette cauſe de la ſtrangurie eſt reconnue pour une des plus fréquentes; & lorſqu'elle exiſte, on la découvre par des ſignes d'autant plus certains qu'ils ſont ſenſibles. Lorſqu'on introduit la bougie dans l'uretre, elle eſt

arrêtée au col de la veſſie : en touchant le raphé du côté de l'anus, on y ſent une dureté profonde. Si on introduit le doigt dans le rectum, on trouve cet inteſtin comprimé par la ſaillie de la glande, & cette compreſſion oblige quelquefois les malades à faire les mêmes efforts pour aller à la ſelle que pour uriner.

On compte auſſi parmi les cauſes de la ſtrangurie vénérienne le gonflement ſquirrheux du verumontanum & les ulceres des extrémités des vaiſſeaux excréteurs de la proſtate & des véſicules ſéminaires, lorſque les bords en ſont devenus calleux, ou qu'il s'y eſt formé une cicatrice dure, ou une bride qui rétrécit & oblitere le canal dans cet endroit. Lorſque je parlerai des ſymptomes de la ſtrangurie, on verra ce qu'on doit penſer de ces accidents conſidérés comme cauſes de cette maladie.

Enfin M. Sharp fait mention d'une autre cauſe beaucoup plus fréquente, ſelon lui, que les autres : c'eſt une ſimple contraction ou conſtriction de l'uretre, qui n'attaque quelquefois qu'une petite portion de ce canal; d'autres fois une longueur conſidérable, & ſouvent même trois ou quatre endroits différents. Les ſymptomes que ces contractions produiſent, ſont les mêmes que ceux que produiſent les autres embarras de l'uretre; c'eſt-à-dire une dyſſurie, ou difficulté d'uriner; une ſtrangurie, ou envie continuelle d'uriner; & une iſchurie, ou rétention totale d'uriné.

Cette maladie, ſuivant la remarque du même Auteur, n'eſt pas abſolument particuliere à l'uretre; mais elle vient rarement d'une autre cauſe que d'une affection vénérienne. On a vu desmalades où le rectum étoit contracté près de l'anus;

& il l'étoit à un tel point dans quelques-uns, que ſa cavité n'excédoit pas le diametre d'une plume à écrire. M. Petit fait mention dans une de ſes conſultations, que je rapporterai ailleurs, d'une Dame à qui toute la vulve s'étoit contractée & rétrécie au point qu'on ne pouvoit pas y introduire l'extrémité du petit doigt : on a vu auſſi la bouche, les yeux, le nez, ſe rétrécir de la même maniere.

Mais cette diſpoſition à ſe contracter ſemble être beaucoup plus grande dans les parties qui ont été bleſſées ou ulcérées que dans les autres qui n'ont jamais eu aucun mal : & c'eſt ſans doute par cette raiſon qu'il ſurvient ſi fréquemment des contractions à l'uretre de ceux qui ont eu des gonorrhées. Il paroît cependant que ces contractions ne ſont pas l'effet immédiat des cicatrices que les gonorrhées ont laiſſées, mais qu'elles ſont l'effet conſécutif du virus vénérien, puiſque l'accident n'arrive quelquefois qu'au bout de dix, quinze ou vingt ans après la gonorrhée qui en eſt le principe.

On voit par ce que je viens de dire que l'obſervation la plus exacte laiſſe beaucoup de doutes ſur la nature des cauſes de la ſtrangurie vénérienne : mais il nous reſte encore un moyen pour diſſiper la plupart de ces doutes ; c'eſt d'examiner, comme je l'ai déja dit, le rapport que ces cauſes peuvent avoir avec les phénomenes qu'on obſerve dans cette maladie.

Les ſymptomes de la ſtrangurie vénérienne.

1°. Les premiers ſignes de la ſtrangurie vénérienne ſe manifeſtent par la diminution du jet des

urines : cette diminution ſurvient rarement immédiatement après la gonorrhée dont elle eſt la ſuite. Souvent cette derniere maladie étant guérie en apparence, la ſtrangurie ſe déclare un an, trois ans, ſix ans après ; & quelquefois vingt années & plus s'écoulent entre la ſtrangurie & la gonorrhée qui en eſt le principe.

Corollaire.

Ce phénomene peut jetter quelques traits de lumiere ſur la cauſe de la maladie. La diminution du jet de l'urine ſuppoſe le rétréciſſement ou l'obſtruction du canal de l'uretre. Or le long intervalle qui eſt, dans le cas dont je viens de parler, entre la gonorrhée & la ſtrangurie, ne permet pas de penſer que ce rétréciſſement dépende d'une cicatrice vicieuſe, ni d'une excroiſſance fongueuſe, ni du gonflement variqueux du tiſſu de l'uretre, en conſéquence de l'éroſion de la membrane qui tapiſſe intérieurement ce canal, &c. car la plupart de ces cauſes, étant les ſuites primitives d'un ulcere, ſuccéderoient immédiatement à la gonorrhée : du moins il ne ſe paſſeroit pas un intervalle de ſix, huit, dix ans & plus, entre la gonorrhée & la naiſſance de ces cauſes. Mais on conçoit plus facilement que dans le cas où la ſtrangurie ſurvient long-temps après la gonorrhée, la cauſe qui la produit dépend plus communément du gonflement ſquirrheux de la proſtate, ou de la constriction du canal de l'uretre ; parceque ces accidents ſont plus ordinairement des effets conſécutifs du virus, qui, ayant reſté pendant long-temps dans l'inaction, s'eſt développé enſuite & a affecté la proſtate ou l'uretre de la maniere que je viens de dire.

2°. L'écoulement de la gonorrhée ne cesse pas toujours avant que la strangurie se manifeste; il arrive au contraire quelquefois qu'il subsiste sans interruption, ou avec des intervalles plus ou moins longs.

Corollaire.

Cet accident désigne un ulcere dans le canal de l'uretre; mais on ne sauroit regarder cet ulcere comme un obstacle au passage des urines, à moins qu'il ne soit accompagné d'excroissances fongueuses, de callosités considérables, du gonflement du tissu de l'uretre, de la tuméfaction du verumontanum. Ainsi l'écoulement purulent par la verge ne donne par lui-même aucune notion sur la nature des causes de la strangurie : ce n'est que par les autres circonstances qu'on en peut juger.

3°. La diminution du jet des urines se fait le plus souvent par des progrès si lents, qu'il se passe des années entieres avant qu'elle soit parvenue à une rétention totale.

Corollaire.

Ce phénomene donne l'exclusion à plusieurs causes de la strangurie; savoir, aux cicatrices vicieuses, aux carnosités, & au gonflement variqueux du tissu de l'uretre : car il semble que ces obstacles ne seroient pas si long-temps à se former & à augmenter, & que la lenteur des progrès que nous venons d'observer convient mieux à la tumeur squirrheuse de la prostate, & à la constriction du canal de l'uretre, qui sont des effets consécutifs du virus.

4°. La diminution du jet de l'urine oblige les malades à faire des efforts pour les expulser; &

le plus ſouvent elles forment, en ſortant, deux branches ſéparées, ou bien deux lignes ſpirales entrelacées enſemble.

Corollaire.

Il eſt certain que ces circonſtances déſignent un obſtacle dans le canal de l'uretre. Mais quelle eſt l'eſpece d'obſtacle qui peut réſiſter pendant long-temps à l'impulſion répétée des urines, pouſſées avec force par la veſſie & par les muſcles du bas-ventre ? Ce ne ſera pas une cicatrice qui aura rétréci le canal, parceque l'on ſait que toute cicatrice cede, à la longue, aux efforts réitérés qui tendent à l'étendre. Ce ne ſera pas de petites excroiſſances fongueuſes, ou les bords calleux d'un ulcere, parceque le canal de l'uretre eſt aſſez ample & aſſez extenſible pour contenir ces élévations contre nature, & donner encore un libre paſſage aux urines. Enfin ce ne ſera pas le gonflement variqueux du tiſſu de l'uretre, parceque je penſe que ce gonflement ne réſiſteroit pas juſqu'à un certain point aux efforts que les urines font pour ſortir. Il faut donc que l'obſtacle qui réſiſte pendant long-temps à l'impulſion répétée de la colonne des urines, ſoit d'une nature plus ſolide & plus durable que ceux dont je viens de parler. Or cette réſiſtance, qui, au lieu de s'affoiblir par le temps, augmente de plus en plus, doit être plutôt l'effet de la proſtate devenue ſquirrheuſe, d'une excroiſſance fongueuſe d'un volume conſidérable, & de la conſtriction conſtante du canal de l'uretre.

5°. Dans les malades qui ſont attaqués de la ſtrangurie vénérienne, le jet des urines diminue peu à peu, comme je l'ai dit. Cet état ſubſiſte

plus ou moins de temps; ensuite, dans une occasion où le malade s'est écarté d'un régime régulier, ou s'il a usé d'un remede irritant, il se déclare une rétention d'urine qui dure plusieurs jours, & qui oblige d'employer les remedes relâchants; après quoi le cours des urines se rétablit le plus souvent comme il étoit auparavant, jusqu'à ce que les mêmes causes renouvellent la rétention.

Corollaire.

Le concours de ces différentes circonstances prouve bien qu'il y a un obstacle dans le canal de l'uretre, mais qu'il n'est pas assez considérable pour supprimer entiérement par lui-même le cours des urines, & qu'il ne produit cet effet que lorsque quelque cause irrite les parties affectées. Or ce phénomene peut regarder presque toutes les causes de la strangurie vénérienne, parcequ'on doit concevoir qu'un embarras quelconque dans le canal peut augmenter subitement par une inflammation survenue en conséquence de l'irritation des fibres nerveuses.

6°. Il arrive souvent que la strangurie est accompagnée d'incontinence d'urine. Dès le commencement de la maladie, la personne, après avoir uriné, ne peut pas faire agir cette espece de ressort de la vessie, qui expulse, comme par éjaculation, les dernieres gouttes d'urine, de sorte que ces gouttes coulent involontairement le long du canal, & sortent quelques moments après que le malade a uriné.

Corollaire.

Cet accident est causé, le plus souvent, par le

gonflement ſquirrheux de la proſtate, qui gêne la contraction du ſphincter de la veſſie, & l'empêche de ſe fermer exactement. Mais il peut dépendre auſſi de la pluralité des obſtacles du canal : lorſqu'il y en a deux, ou trois, à quelque diſtance les uns des autres, l'urine qui occupe les intervalles de ces obſtacles, après que la veſſie s'en eſt déchargée, doit ſortir plus ou moins long-temps après involontairement, parceque la force qui l'a expulſée de la veſſie, a ceſſé d'agir.

7°. On obſerve dans pluſieurs malades attaqués de la ſtrangurie vénérienne, que l'éjaculation de la ſemence ſe fait entiere & librement; mais que dans d'autres il y a un obſtacle qui retient la ſemence dans le moment qu'elle eſt pouſſée par les muſcles éjaculateurs, & que cette liqueur ne ſort du canal que par ſon propre poids, quelque temps après que le mouvement de l'éjaculation a ceſſé.

Corollaire.

Tout ce qu'on peut inférer de ce phénomene, relativement aux cauſes de la ſtrangurie, c'eſt que dans le premier cas l'obſtacle eſt placé au delà du verumontanum, c'eſt-à-dire du lieu où les orifices des canaux excréteurs des véſicules ſéminaires s'ouvrent; & que dans le ſecond l'obſtacle a ſon ſiege dans un ou pluſieurs points du canal, depuis le verumontanum juſqu'à l'extrémité du gland.

8°. Suivant les progrès de la ſtrangurie, on a plus ou moins de peine à introduire une bougie ou une ſonde dans le canal de l'uretre juſqu'à la veſſie : quelquefois on force les obſtacles qui arrêtent la bougie; mais d'autres fois on ne ſauroit les franchir.

Corollaire.

Les conſéquences qu'on peut tirer de ces phénomenes, ſont que dans le cas où la bougie ou la ſonde ne peuvent pas pénétrer à travers l'obſtacle, on ne doit pas ſoupçonner le gonflement variqueux du tiſſu de l'uretre de former cet obſtacle, parceque le gonflement céderoit facilement aux tentatives que l'on fait pour le vaincre avec des corps ſolides, tels que les inſtruments que je viens de nommer.

9°. On obſerve ſouvent que dès la premiere ou la ſeconde fois que l'on retire la bougie, après l'avoir laiſſée quelques heures, ſur-tout lorſqu'elle a pénétré au delà de l'obſtacle; on obſerve, dis-je, que le malade piſſe à plein canal immédiatement après. Cette liberté d'uriner dure pluſieurs heures, & quelquefois pluſieurs jours. Pendant ce temps-là les bougies entrent facilement juſqu'à la veſſie; mais ſi on ceſſe d'en introduire dans le canal, la diminution du jet des urines revient au même point où elle étoit auparavant; & elle ſubſiſteroit toujours dans le même état ſi on n'introduiſoit pas de nouvelles bougies.

Corollaire.

Ce phénomene, qui eſt très fréquent, donne l'excluſion à un grand nombre de cauſes qu'on ſoupçonne produire la ſtrangurie vénérienne. Il eſt certain qu'une excroiſſance charnue ne ſauroit s'affaiſſer ou s'anéantir de maniere à laiſſer le canal libre après la premiere ou la ſeconde introduction d'une bougie, qu'on ne laiſſe dans l'uretre que pendant quelques heures: &,

en ſuppoſant même qu'il y eût des bougies aſſez puiſſantes pour fondre ces excroiſſances en ſi peu de temps, il y auroit lieu de croire que le vice local ſeroit radicalement guéri, ou du moins qu'il ne ſeroit pas ſi prompt à revenir, comme il fait ordinairement. La même raiſon d'excluſion doit être appliquée à une cicatrice vicieuſe, aux calloſités d'un ulcere, au gonflement ſquirrheux du verumontanum, de la proſtate, & des autres glandes voiſines de l'uretre, &c. Mais il ſembleroit qu'on ne devroit pas penſer de même du gonflement variqueux du tiſſu ſpongieux de ce canal; car on conçoit aiſément que la préſence d'une bougie doit affaiſſer l'élévation que forme ce tiſſu gonflé : mais on conçoit auſſi que dans le même inſtant que la partie gonflée n'eſt plus comprimée par la bougie, le gonflement doit revenir dans le même état où il étoit auparavant; & par conſéquent que la liberté du canal ne doit plus ſubſiſter immédiatement, ou peu de temps après qu'on a retiré la bougie. Le phénomene en queſtion a donc plus de rapport avec la contraction du canal de l'uretre. En introduiſant une bougie dans ce canal, on force les fibres contractées à s'étendre : on les tient dans cet état pendant pluſieurs heures; & il eſt plus naturel de penſer qu'il leur faut beaucoup plus de temps pour revenir au même point de raccourciſſement où elles étoient auparavant, qu'il n'en faudroit à des vaiſſeaux variqueux pour ſe gonfler de nouveau, lorſqu'ils ne ſont plus comprimés.

» Il eſt fort remarquable, dit M. Sharp, par » rapport à pluſieurs de ces contractions, que les » ſymptomes qu'elles produiſent, diminuent lorſ- » qu'on agit contre la contraction : c'eſt-à-dire

» que si on introduit une bougie assez grosse pour
» distendre l'uretre, la douleur de la contraction
» cesse, & la strangurie diminue. J'ai vu, continue
» le même Auteur, semblable chose dans une
» autre espece de contraction ; savoir, dans une
» contraction des doigts, qui vint après un gan-
» glion à la paume de la main, lequel s'étendoit
» sous le ligament du carpe jusqu'au dessus du
» poignet. Ce ganglion faisoit tellement plier les
» doigts, que leurs extrémités venoient presque
» joindre la paume de la main. Cette contrac-
» tion étoit extrêmement douloureuse ; mais à
» mesure que j'étendois les doigts malades, &
» que je les maintenois par un bandage conve-
» nable, la douleur diminuoit, en sorte qu'à la
» fin elle cessa entiérement lorsque les doigts
» furent tout-à-fait redressés : mais si je négligeois
» de les tenir tendus, ils se contractoient de
» nouveau, & redevenoient douloureux. Or
» cela prouve, ajoute M. Sharp, ce qui a été
» avancé, qu'en agissant contre la disposition
» contractile, on diminue les symptomes que
» la contraction produit : c'est ce qui arrive par
» rapport à l'uretre. La simple distension de ce
» canal procure une diminution des accidents de
» la maladie ; & l'effet de cette diminution est si
» prompt, qu'il se manifeste souvent dès la pre-
» miere fois qu'on introduit une bougie, avant
» qu'on puisse soupçonner qu'il soit produit par
» la suppuration. Mais ensuite les accidents re-
» viennent plus ou moins long-temps après ; ce
» qui prouve que la bougie n'opere, dans ce
» cas, qu'en soutenant les fibres contractées «.

J'ai vu, il y a peu de temps, un fait singulier

de l'eſpece dont il s'agit ici. Un homme âgé d'environ quarante ans éprouvoit depuis ſix ou ſept ans une difficulté d'uriner, qui avoit ſuccédé à une gonorrhée mal traitée. Il vint à Paris pour faire des remedes à l'occaſion d'une affection hypocondriaque dont il étoit tourmenté. Le Médecin à qui il ſe confia, lui preſcrivit les bains, le petit-lait, les lavements émollients, & un régime très exact. Au milieu de ces remedes il ſurvint au malade une rétention totale d'urine, pour laquelle il m'envoya chercher : je lui introduiſis une bougie que je ne pus faire pénétrer plus avant que le verumontanum ; je laiſſai cette bougie l'eſpace d'un petit quart d'heure ; & comme j'allois en introduire une plus fine, le malade piſſa à plein canal & avec force (ce qui ne lui étoit jamais arrivé depuis la premiere époque de ſa ſtrangurie), & remplit un pot de chambre d'urine. Je le laiſſai ſatisfait & tranquille juſqu'au lendemain matin que j'introduiſis une nouvelle bougie avec la plus grande facilité juſques dans la veſſie. Cette liberté du canal ſubſiſta pendant quelques jours, au bout deſquels, le malade venant du bain, la bougie fut encore arrêtée au même endroit que la premiere fois, quoique les urines continuaſſent de ſortir à plein canal. Je fus quarante-huit heures ſans pouvoir pénétrer dans la veſſie, après lequel temps la bougie y entra ſans difficulté. Le même accident arriva pluſieurs fois ſans que le jet des urines diminuât ; & le malade avoit le canal de l'uretre ſi irritable, que j'ai éprouvé ſouvent que l'irritation que l'introduction de la bougie y excitoit, quoiqu'elle fût pouſſée avec la plus grande douceur, faiſoit contrac-

ter ce canal, & arrêtoit la bougie pendant un quart d'heure, après lequel elle entroit dans la veſſie avec la plus grande aiſance.

10°. Les embarras de l'uretre, dans la ſtrangurie vénérienne, donnent quelquefois lieu à des abcès au périnée, ou le long du canal dans toute ſon étendue. Dans quelques-uns de ces abcès l'uretre ſe trouve percé, avant que la peau ſoit ouverte : alors les urines, en s'infiltrant dans le tiſſu cellulaire, forment un dépôt urineux : d'autres fois l'abcès au périnée vient en maturité, & on l'ouvre avant que l'uretre ſoit percé : mais le plus ſouvent quelques jours après il ſe fait une ouverture à ce canal, qui donne paſſage aux urines. L'abcès du périnée ſe termine auſſi quelquefois par gangrene, & cauſe un délabrement dans cette partie, qui peut faire périr le malade : enfin les abcès du périnée, dans leſquels l'uretre eſt percé, laiſſent le plus ſouvent une fiſtule, qui eſt accompagnée de calloſités, & même de concrétions pierreuſes. Quelquefois ces ſortes de fiſtules n'ont qu'un ſinus ; & d'autres fois elles en ont pluſieurs qui aboutiſſent à autant d'ouvertures de la peau, par leſquelles les urines ſortent comme d'un arroſoir.

Corollaire.

Les abcès qui ſurviennent au périnée, ou le long du canal, peuvent avoir rapport à toutes les cauſes de la ſtrangurie ; car il ſuffit que le cours des urines ſoit intercepté dans un point du canal par une cauſe quelconque, pour qu'il puiſſe ſurvenir dans ce point une inflammation, & enſuite une ſuppuration qui perce l'uretre : ainſi on ne peut tirer de ce phénomene aucune conſé-

quence plus favorable à l'une de ces causes qu'à une autre.

11°. Enfin dans presque tous les cadavres d'hommes qui sont morts ayant la strangurie, excepté dans ceux qui ont la prostate gonflée & squirrheuse, on ne trouve aucun obstacle dans l'uretre quand on l'ouvre.

Corollaire.

Ce phénomene ne peut avoir rapport qu'au gonflement variqueux du tissu de l'uretre & à la constriction de ce canal. Ceux qui ont admis la premiere de ces causes, disent que ce gonflement se dissipe après la mort; mais cela n'est pas facile à concevoir : il sembleroit qu'il répugneroit moins d'attribuer le phénomene dont nous parlons à la constriction du canal; car cette constriction n'étant qu'une contraction violente & continuelle des fibres irritables de cette partie, on conçoit plus aisément que cet état doit cesser lorsque l'animal meurt.

Si les réflexions que je viens de faire sur les différents symptomes de la strangurie vénérienne, n'excluent pas absolument la plupart des causes qu'on a supposé produire cet accident, elles tendent du moins à prouver que les plus fréquentes de ces causes sont le gonflement squirrheux de la prostate & la constriction d'une portion de l'uretre.

Les différents moyens qu'on a employés pour guérir la strangurie.

Il y a très long-temps qu'on s'est servi de bougies pour combattre la strangurie vénérienne. On les

les a composées de différentes manieres. Il paroît que les Anciens commençoient par se servir de celles qui sont simplement suppuratives, auxquelles ils en faisoient succéder d'autres qui avoient la propriété de dessécher. Riviere (1) fait mention d'un nommé Geoffroi Giannatus, qui guérit en 1584 Charles IX, Roi de France, de la maladie dont il est question, avec les remedes suivants, dont la formule est conservée à la Chambre des Comptes de Montpellier.

Premier onguent pour faire suppurer.

Huile rosat	*I livre.*
Céruse de Venise	*IV onces.*
Litharge d'or	*IV onces.*
Tuthie préparée avec l'eau rose	*IV gros.*
Antimoine crud porphyrisé . .	*IV gros.*
Camphre	*demi-gros.*
Opium . . . . } *de chacun* . .	*II scrupules.*
Aloès hépatique }	
Mastic . . . . }	
Encens mâle . . }	

Mêlez le tout ensemble, & faites-en un onguent suivant l'art.

Second onguent pour consolider.

Onguent rosat	*I once.*
Blanc-raisin camphré . . .	*I once.*
Sain-doux	*IV gros.*

Mêlez le tout ensemble.

(1) Observation 14, Centurie 2.

On prend, dit Riviere, une bougie faite avec la cire blanche ; on l'enduit avec le premier onguent, & on l'introduit dans l'uretre jusqu'à l'obstacle, & au delà s'il est possible. On continue ainsi jusqu'à ce que les carnosités s'effacent en se fondant en pus ; & lorsqu'on voit que les bougies entrent facilement, & que les urines sortent librement, on supprime le premier onguent, & on enduit la bougie avec le second, en continuant son usage jusqu'à ce qu'elle n'entraine plus de pus en sortant.

On trouve dans Faber, fameux Médecin de Montpellier, l'observation suivante. *Petrus de Sancto Saturnino, robustus admodum & fortis adolescens, ætatis viginti quinque annorum, eodem anno, ob perpetuas gonorrheas, quas variis in annis passus erat, incidit in ulcus urinalis meatûs, in quo agglutinando natura fungosam duxerat carnem, ita ut urinæ meatus impediretur : Chirurgorum vulgus appellat hunc morbum virgæ carnositatem, quam sequentibus remediis curavimus. Candelas tenues paravimus ex cera alba, cui admiscuimus antimonium crudum tenuissimè tritum ; & beneficio harum candelarum, apertum meatum urinæ tenebamus, & levi corrosione carnem superfluam sustulimus. Perungebamus etiam aliquando candelas spiritu mercurii acido* (1) ; *& recenter perunctas injiciebamus in urinæ meatum ; ibique sinebamus longo tempore. Deinde ungebamus etiam candelas oleo vitellorum ovorum ; & sic brevissimè curavimus carnositatem absque ulla recidiva.*

(1) Suivant la description que Faber fait de cet esprit, c'est un esprit de sel affoibli par l'affusion de l'eau commune distillée. Cet esprit est dans un état singulier, parcequ'il conserve encore quelques molécules antimoniales.

Insensiblement on a varié les formules des bougies suivant les opinions qu'on avoit de la nature des obstacles qui s'opposoient au passage des urines. Comme le plus grand nombre des Praticiens pensoit que ces obstacles consistoient dans une excroissance fongueuse qui bouchoit le canal, on a ajouté à la composition des bougies des consomptifs, tels que le sublimé corrosif, pour détruire ces excroissances. Les uns ont mêlé les consomptifs avec toute la composition des bougies; & les autres, après avoir formé des bougies avec un emplâtre simple, ont placé le consomptif seulement à leur extrémité, afin qu'il n'y eût que l'endroit occupé par l'excroissance, qui subît l'action de ce remede.

Ceux qui ont admis pour cause de la strangurie le gonflement variqueux du tissu de l'uretre, ont employé, au lieu de bougies, des sondes de plomb de différentes grosseurs : ils commençoient par les plus petites, pour avoir moins de peine à pénétrer au-delà de l'obstacle; & ensuite ils venoient par gradation jusqu'aux plus grosses, dans l'intention d'effacer le gonflement du tissu spongieux de l'uretre.

Enfin, depuis que M. Daran a publié ses observations sur la strangurie vénérienne, on ne se sert plus que de bougies fondantes & suppuratives. Il y a des Auteurs qui ont prétendu avoir pénétré son secret. Celui du Traité des tumeurs & des ulceres dit (1) que M. Daran emploie deux sortes de bougies; les unes qu'il appelle fondantes, & les autres qui sont simplement adoucissantes. Voici la formule des premieres, que le

(1) Tome I, page 387.

même Auteur assure être les mêmes que celles dont se sert M. Daran.

Huile d'olive . . . . I livre.
Vin rouge . . . . demi-livre.
Un pigeonneau vivant plumé, & à son défaut, un petit poulet.

Mettez le tout dans une terrine neuve, & faites-le bouillir à un feu égal jusqu'à la consommation du vin : ôtez alors l'animal que vous y aurez mis, & faites fondre dans ce qui reste,

Cire jaune . . . . IV onces.
Poix de Bourgogne . . . . IV onces.
Blanc de baleine . . . . II onces.
Emplâtre diabot. . . . . . I once.

On y ajoute de la poudre de semelle de vieux souliers brûlés, depuis deux gros jusqu'à deux onces, suivant qu'on veut rendre les bougies plus ou moins cathérétiques : on remue bien le tout jusqu'à ce que l'onguent ait acquis une consistance convenable ; ce qu'on connoîtra en y trempant un linge, qu'on laissera refroidir. On y trempe alors plusieurs morceaux de toile fine & à demi usée, qu'on étend à l'air pour la laisser égoutter & refroidir. Quand ils sont froids, on les coupe en languettes, ou bandes longues d'environ un pied, & plus ou moins larges, selon qu'on veut faire des bougies plus ou moins grosses. Il faut que ces languettes ou bandes soient un peu plus étroites par un bout que par l'autre. On roule ces bandes d'abord entre les doigts, & ensuite entre deux marbres, ou deux planches bien polies, pour former des bougies bien lisses, bien fermes, & un peu pyramidales.

La ſeconde eſpece de bougies que l'Auteur du Traité des tumeurs attribue à M. Daran, ſe fait avec

Cire vierge	*VIII onces.*
Blanc de baleine	*III onces.*
Onguent roſat	*II onces.*
Onguent de céruſe	*I once.*

On fait fondre le tout enſemble, en y ajoutant un peu d'huile d'amandes douces, ſi l'emplâtre paroiſſoit trop ferme. On y trempe des morceaux de toile, & on en fait des bougies de la maniere qu'on vient de l'expliquer.

M. de la Faye, dans ſes principes, derniere édition, donne, à quelque léger changement près, la même formule de la premiere eſpece de bougies qu'on ſoupçonne être celles de M. Daran. J'ai fait moi-même, dans le commencement que M. Daran eſt venu s'établir à Paris, la même compoſition de bougies. Un Chirurgien, venu de Montpellier, l'avoit communiquée à M. Petit, aſſurant qu'il tenoit cette compoſition de la même perſonne qui l'avoit donnée à M. Daran. Or il eſt vraiſemblable que le ſoupçon qu'on a eu que les bougies en queſtion & celles de M. Daran ſont les mêmes, n'eſt fondé que ſur l'aſſertion du Chirurgien de Montpellier; ce qui rend cette opinion très incertaine.

Mais, quoi qu'il en ſoit, l'expérience a appris que les bougies de M. Daran n'ont pas une propriété excluſive pour guérir la ſtrangurie vénérienne. M. André, Maître en Chirurgie à Verſailles, eſt un des premiers qui en a compoſé d'analogues aux ſiennes; mais un vil intérêt lui ſug-

géra d'en faire un myſtere comme lui, & de diſtribuer dans le public des affiches en forme de recueil d'obſervations, où il oſe élever ſes bougies au-deſſus de toutes celles dont on ſe ſert aujourd'hui.

M. Goulard, habile Chirurgien de Montpellier, dont j'ai parlé ci-devant, a employé auſſi, avec le plus grand ſuccès, des bougies fondantes & ſuppuratives. Mais perſuadé, comme il le dit lui-même, qu'il y auroit de l'inhumanité de refuſer à ſes ſemblables les ſecours que les talents, l'expérience, ou le haſard découvrent, il a publié la compoſition de ſon remede, en le communiquant à l'Académie Royale de Chirurgie & à la Société Royale des Sciences de Montpellier.

Prenez autant de livres de litharge d'or que de pintes de vinaigre; faites bouillir le tout enſemble dans une chaudiere pendant une heure ou cinq quarts d'heure, en remuant toujours avec une ſpatule de bois; ôtez enſuite la chaudiere du feu, laiſſez refroidir la matiere; vuidez la liqueur qui ſurnagera ſur le marc, & gardez-la dans un flacon pour vous en ſervir au beſoin.

M. Goulard dit que pour faire des bougies propres à fondre les embarras de l'uretre, & à arrêter les anciennes gonorrhées, on mettra ſur chaque livre de cire demi-once de la liqueur ci-deſſus, en remuant toujours; & que lorſque le mêlange ſera bien fait, on y trempera des lambeaux de toile fine. On pourra avoir des bougies ou plus fortes ou plus foibles, en augmentant ou en diminuant la quantité de la liqueur ſur chaque livre de cire. Il eſt bon encore, dans certains cas de délicateſſe ou de ſenſibilité du canal, d'avoir des bougies ſimples, ſans autre mêlange que ce-

lui de quatre onces de graiſſe de bouc, ou de jeune mouton, ſur deux onces de cire : avec ces bougies, ajoute M. Goulard, dont on peut faire uſage en commençant le traitement des malades, on accoutume le conduit de l'uretre à l'impreſſion des bougies compoſées.

Dans le cas de carnoſités anciennes, & à l'occaſion des fiſtules au périnée, M. Goulard dit qu'il faut prendre quatre onces de cire, la faire fondre dans un poëlon, & y ajouter une once de la liqueur, en remuant doucement & ſur un petit feu; lorſque le mêlange eſt fait, on y trempe ſeulement le bout des bougies ſimples, ou compoſées avec la demi-once de liqueur ſur une livre de cire, & on roule enſuite la bougie : l'Auteur dit que ce moyen abrege beaucoup la guériſon.

M. Sharp, dans l'Ouvrage que j'ai cité, donne la formule ſuivante, dont il a vu de très bons effets.

Prenez du Diachylon fait avec la poix de Bourgogne . II onces.
Mercure crud . . . . . I once.
Antimoine crud porph. demi-once.

Le mercure, ajoute-t-il, ſoit qu'on le diviſe avec du baume de ſoufre, ou avec du miel, ne doit être mêlé dans l'emplâtre qu'au moment que l'on fait les bougies; & l'emplâtre ne doit pas être alors trop chaud, de peur que par la chaleur le mercure ne ſe ſépare du corps où il a été diviſé, & ne tombe au fond du vaiſſeau en petites boules.

Parmi ces différentes formules, j'ai adopté celle qui eſt décrite par Riviere. Mais comme j'ai cru retirer plus d'avantage de l'onguent, en lui don-

nant une consistance propre à en faire des bougies, voici comme je le compose.

Huile rosat	*I livre.*
Céruse de Venise	*IV onces.*
Litharge d'or	*IV onces.*

Faites cuire le tout ensemble, en y ajoutant une suffisante quantité d'eau, & en remuant continuellement avec une spatule de bois, jusqu'à ce que la composition ait acquis une consistance convenable; alors retirez-la du feu, faites-y fondre quatre onces de cire; & lorsqu'elle sera un peu refroidie, mêlez-y un gros de camphre dissous dans un peu d'huile, & les drogues suivantes mises en poudre:

Tuthie préparée	*demi-once.*
Antimoine porphyr.	*I once & demie.*
Opium	*de chacun II scrupules.*
Mastic	
Encens mâle .	
Aloès hépatique	

La maniere d'agir des bougies.

Les différentes bougies dont je viens de rapporter les formules, operent sur le canal de l'uretre différents effets qu'il est important de connoître, pour saisir avec plus de précision les indications qu'il faut suivre dans le traitement des gonorrhées anciennes & opiniâtres, & de la strangurie vénérienne.

L'intérieur du canal de l'uretre est un tissu membraneux extrêmement sensible. Les urines, quoique chargées de sel, ne font dans l'état na-

turel aucune impreſſion ſur cette membrane, parcequ'elle eſt accoutumée à leur contact : mais ſi elle eſt touchée par quelque corps étranger, ou ſi elle ſubit l'action de quelque ſel d'une autre nature que les ſels urineux, elle eſt irritée juſqu'à la douleur.

L'irritation de la membrane interne de l'uretre produit pluſieurs effets : le premier eſt de ſolliciter une plus grande excrétion de toutes les humeurs qui ſe déchargent dans le canal. C'eſt ainſi que ſi la langue ou les autres parties de la bouche ſubiſſent l'impreſſion des acides, ou de quelque autre ſtimulant, la ſalive coule avec abondance : de même, ſi la conjonctive eſt irritée par quelque cauſe que ce ſoit, les larmes inondent le globe de l'œil, & coulent abondamment ſur les joues, &c.

Un autre effet de l'irritation du canal de l'uretre, eſt d'y exciter d'abord une phlogoſe, & enſuite une inflammation, qui ſera ſuivie de ſuppuration, ſi l'irritation continue & eſt augmentée juſqu'à un certain point.

Mais tous les corps étrangers, appliqués ſur la membrane interne de l'uretre, ne ſont pas également capables de produire les mêmes effets. Les ſondes de métal, comme d'argent, de plomb, d'acier, lorſqu'elles ſont bien polies, n'excitent qu'une légere ſenſation. Les bougies ſimples, c'eſt-à-dire celles qui ſont compoſées avec une ſubſtance inſipide, comme la cire, ne font preſque pas plus d'impreſſion ſur le canal que les ſondes de métal. Mais les bougies dans la compoſition deſquelles il entre des drogues âcres & ſtimulantes, produiſent les effets dont je viens de parler, avec plus ou moins de promptitude & de

violence, ſuivant que ces drogues ſont plus ou moins actives. Ainſi on peut imaginer & inventer autant d'eſpeces de bougies, différentes entre elles par rapport à leur activité, qu'il y a de différents degrés de force dans les drogues qui les compoſent, depuis la cire juſqu'aux cathérétiques.

C'eſt donc en ſollicitant une plus grande excrétion de toutes les humeurs qui ſe déchargent dans l'uretre, en excitant dans l'intérieur de ce canal une phlogoſe & une inflammation qui ne paſſe pas certaines bornes, & en y établiſſant une ſuppuration louable, que les bougies guériſſent les anciennes gonorrhées & la ſtrangurie.

En effet, lorſqu'une gonorrhée eſt entretenue par les calloſités ou les fongoſités des ulceres de l'intérieur de l'uretre, les bougies, en excitant une inflammation & une ſuppuration abondante, fondent & détruiſent les excroiſſances ou les duretés, & diſpoſent par-là les ulceres à ſe cicatriſer. Quelquefois le vice local qui entretient la gonorrhée, ne réſide pas dans l'intérieur du canal, mais dans quelqu'une des glandes séminaires qui ſont le ſiege de la maladie : dans ce cas les bougies ont moins d'efficacité que dans le précédent, parcequ'elles ne peuvent pas être appliquées ſur le mal même : mais cependant on vient quelquefois à bout de guérir ces gonorrhées par leur moyen, parceque l'abondante excrétion des humeurs qu'elles procurent, & la ſuppuration qu'elles excitent dans le canal, diſſipent l'engorgement qui entretenoit l'écoulement.

Lorſqu'une gonorrhée a été ſupprimée, & que le germe de la maladie reſte fixé dans quelqu'une des glandes voiſines du canal, les bougies ſont

capables par leur activité de renouveller l'écoulement, & d'évacuer par ce moyen le reste du virus, qui auroit passé tôt ou tard dans la masse du sang, & auroit causé des ravages.

Les bougies composées d'une substance insipide, ou les sondes de métal, peuvent par leur volume lever pour un temps certains obstacles qui s'opposent au libre cours des urines. Lorsque, par exemple, la cause de la strangurie consiste dans la contraction d'une portion de l'uretre, ou dans le gonflement variqueux de son tissu (si on peut admettre cette cause), la présence d'une bougie ou d'une sonde, en effaçant ce gonflement, ou en écartant les fibres contractées, rend le passage des urines plus libre; mais lorsque le canal reste pendant un certain temps sans être dilaté par la présence de ces corps étrangers, le plus souvent le gonflement ou la contraction de l'uretre reviennent, & ferment de nouveau le passage aux urines. Or, dans le même cas les bougies suppuratives agissent plus efficacement; car non seulement elles dilatent l'uretre par leur présence, mais encore, en excitant une inflammation & une suppuration dans l'intérieur du canal, elles peuvent relâcher les fibres contractées, ou rétablir le ressort de la partie du tissu spongieux qui se gonfloit.

Lorsque le cours des urines est gêné par le gonflement de la prostate, il est rare que les bougies puissent fondre cette glande par la voie de la résolution. Mais il arrive quelquefois que l'inflammation que les bougies excitent dans l'intérieur du canal, se communique à cette glande, & y forme un abcès, dont le pus se fait jour quelquefois au dehors par le périnée.

Enfin, l'effet le plus ſurprenant des bougies, eſt la guériſon des fiſtules au périnée, compliquées de pluſieurs ſinus, de clapiers, & quelquefois d'un grand nombre d'ouvertures à la peau, par leſquelles l'urine ſort comme d'un arroſoir. L'expérience prouve que les bougies remédient à tous ces déſordres, & rétabliſſent le plus ſouvent les parties dans leur état naturel, ſans qu'on ſoit obligé de pratiquer aucune opération. Ce ſont de pareilles cures qui avoient donné une ſi grande réputation à la méthode de M. Daran : mais M. Petit connoiſſoit bien long-temps avant lui l'efficacité des bougies à cet égard. Je vais rapporter une de ſes conſultations fort ancienne, dans laquelle on verra de quelle maniere il concevoit que la guériſon des fiſtules au périnée les plus compliquées s'opéroit par le moyen des bougies.

Expoſé de la maladie.

Un homme de vingt-huit ans avoit eu, ſix ans auparavant, une tumeur au périnée, qui ſuppura ſans avoir été ouverte ni panſée par aucun Chirurgien : il en étoit reſté deux fiſtules, par leſquelles les urines ſortoient goutte à goutte lorſque le malade les rendoit. Le ſinus de l'une de ces fiſtules avoit trois travers de doigt de longueur juſqu'à l'uretre ; celui de l'autre avoit environ deux travers de doigt. Il y avoit de plus une tumeur ſquirrheuſe, qui s'étendoit depuis le fondement juſqu'aux bourſes, ayant environ cinq travers de doigt de largeur. Le Chirurgien avoit tâché d'introduire dans l'uretre une ſonde, qui étant arrêtée par la tumeur n'avoit pu aller juſqu'au ſphincter de la veſſie ; ce qui faiſoit croire

que l'uretre étoit confondu dans le ſquirrhe, ou du moins qu'il étoit devenu ſquirrheux comme la tumeur.

Dans le commencement & dans les progrès de cette maladie, la perſonne n'avoit ſenti aucune altération dans ſa ſanté ; elle ſe portoit toujours parfaitement bien, quoiqu'elle remarquât des progrès aſſez conſidérables & aſſez prompts dans les calloſités dont elle craignoit les ſuites : c'eſt pourquoi on prioit M. Petit de dire ſon ſentiment ſur cette indiſpoſition. On lui demandoit s'il étoit d'avis qu'on entreprît cette cure ; comment il jugeoit qu'on devoit y procéder ; à quel régime il vouloit qu'on aſſujettît le malade devant, pendant & après l'opération.

RÉPONSE.

» L'abcès du périnée, qui s'ouvrit ſeul il y a » ſix ans, a eu le ſort de preſque tous ceux qui » ne ſont point traités méthodiquement. Les » fiſtules lacrymales ſont ſouvent les ſuites de » l'ægilops, que la crainte des malades ou la » timidité des Chirurgiens abandonnent aux » emplâtres, onguents, cataplaſmes & autres re- » medes : les fiſtules de l'anus ſont pour la plu- » part les ſinus ou les clapiers mal conſolidés des » abcès qui ſont ſurvenus à cette partie, & qui » n'ont point été ouverts & traités méthodique- » ment. Il n'eſt pas ſurprenant que les gens qui » craignent la douleur, prennent le parti de vou- » loir être traités par cette méthode douce & » complaiſante, parceque dans le grand nombre » de ceux qui ont ces maladies, on en voit guérir » quelques-uns en la ſuivant. Mais il n'eſt pas

» de même de l'abcès du périnée : les plus habiles
» Chirurgiens ont souvent beaucoup de peine
» d'empêcher qu'il ne dégénere en fistule, même
» en l'ouvrant suivant les regles de l'art ; ce qui
» vient de ce que le tissu spongieux de l'uretre
» s'enflamme & s'abcede aisément, & qu'il est
» pénétré facilement par la matiere purulente,
» qui le perce jusques dans l'intérieur du canal.
» La bonne pratique exige que ces sortes de tu-
» meurs soient ouvertes de bonne heure, pour
» éviter les désordres de la matiere ; car les per-
» sonnes qui se servent des emplâtres ou cata-
» plasmes, jusqu'à ce que l'abcès s'ouvre de lui-
» même, donnent le temps au pus de corroder
» profondément le canal ; & pour lors l'urine
» qui se joint au pus, s'insinue dans le tissu grais-
» seux, & y forme plusieurs sinus ou clapiers qui
» s'étendent le long du périnée sous la peau des
» fesses, sous celle des cuisses, du pubis, du scro-
» tum. J'ai vu l'urine sortir par tous ces diffé-
» rents endroits, & former un nombre prodi-
» gieux de fistules accompagnées de duretés &
» callosités. J'ai encore vu des pierres se former
» dans ces sinus, parceque l'urine croupissante y
» avoit déposé son sable & ses graviers. Enfin j'ai
» ouvert plusieurs personnes qui sont mortes de
» cette maladie ; &, quoiqu'il y eût un grand
» nombre d'ouvertures fistuleuses à la peau, &
» des clapiers dans le tissu graisseux, je n'ai
» trouvé à l'uretre qu'une seule ouverture, à la-
» quelle toutes les autres répondoient ; ce qui
» m'a fait penser que, pour guérir toute fistule
» extérieure, il suffisoit de guérir celle qui perce
» l'uretre.

» Pour guérir cette maladie, je n'ai trouvé que

» deux moyens que j'ai mis quelquefois ensemble en usage, & desquels je me suis aussi servi séparément avec succès. Le premier consiste à introduire une bougie dans le canal de l'uretre; & le second est d'ouvrir à l'extérieur les sinus, & d'emporter les callosités, jusqu'à ce qu'on ait trouvé l'ouverture unique qui perce l'uretre.

» Quoiqu'il paroisse que le premier moyen ne puisse point être mis en usage dans le malade en question, par la difficulté qu'on a eue d'introduire la sonde, il ne faut pourtant pas désespérer de réussir. Pour y parvenir, on se servira de bougies faites avec la cire, ou avec l'emplâtre de Nuremberg, & on les poussera jusqu'à l'obstacle, sans vouloir le forcer. Il y a des malades qui peuvent uriner sans qu'on leur ôte la bougie; & il y en a d'autres à qui il faut l'ôter, pour que l'urine passe. En continuant avec persévérance l'usage de ce moyen, on gagne peu à peu le chemin intérieur de l'uretre; quand on y est parvenu, on ajoute le magistere de plomb à la composition des bougies, & on augmente insensiblement leur grosseur, pour rétablir le diametre naturel du canal. Il résulte deux bons effets de l'usage de ces bougies. Le premier est que le passage des urines devient plus libre par la voie naturelle, & que peu à peu elles y passent entiérement; de maniere que les parties externes n'en sont plus incommodées, que les duretés & callosités n'augmentent point, qu'elles diminuent même, & quelquefois qu'elles se dissipent tout-à-fait : car il est bon de remarquer que ces callosités ne sont produites & entretenues que par les

» ſels des urines, qui pénetrent continuellement
» ces parties.

» Le ſecond avantage que l'on retire des bou-
» gies, eſt la guériſon de l'ulcere qui perce l'u-
» retre, lequel étant conſolidé ne donne plus
» paſſage aux urines qui inondoient le voiſinage
» du périnée & de l'anus. On commencera donc
» à tenter ce moyen; & ſi l'on s'apperçoit de
» quelque changement avantageux on le conti-
» nuera juſqu'à la guériſon : mais s'il ne peut pas
» ſuffire, & ſi ſon efficacité ne fait que diminuer
» le mal ſans le guérir, on fera l'opération ainſi
» qu'il a été marqué ci-deſſus ».

Remarques pratiques ſur l'uſage des bougies.

Ce que je viens de dire ſur les différentes eſpeces de bougies, & ſur leur maniere d'agir dans les anciennes gonorrhées, & dans la ſtrangurie vénérienne, met à portée de ſaiſir toutes les indications qu'il faut ſuivre dans le traitement de ces maladies : il ne me reſte donc plus qu'à ajouter quelques remarques pratiques, qui apprendront à remplir ces indications.

1°. L'expérience n'a que trop ſouvent prouvé que l'uſage des bougies dans la ſtrangurie vénérienne eſt inſuffiſant, ſi on ne fait pas précéder les grands remedes. On doit conſidérer que la gonorrhée qui a cauſé la ſtrangurie, au lieu d'avoir parcouru ſucceſſivement ſes différents périodes, condition néceſſaire pour préſerver les malades de la vérole, a ſubſiſté pendant des années entieres, pendant leſquelles le virus a eu de fréquentes occaſions de paſſer dans la maſſe du ſang, ſoit par le mauvais régime du malade, ſoit par

par les remedes contraires qu'on lui a administrés. D'ailleurs il paroît par ce que j'ai dit des causes de cette maladie, qu'elle est presque toujours l'effet consécutif de ce même virus; c'est pourquoi il n'est pas étonnant que la strangurie élude souvent l'effet des bougies, lorsqu'on ne prend pas la précaution dont je viens de parler.

M. Petit suivoit la pratique que je recommande, comme on va le voir dans la consultation suivante. Un particulier, âgé d'environ cinquante-cinq ans, qui avoit eu dans sa jeunesse une gonorrhée qui fut mal traitée, fut depuis sujet à de très fréquentes rétentions d'urine, & il eut presque toujours un écoulement de matiere un peu purulente de semence & de glaires. La difficulté d'uriner, qui succéda aux rétentions d'urine, augmenta par le rétrécissement du canal, mais sans douleur ni accident; ce qui engagea le malade à user de bougies très douces, dont il s'étoit très bien trouvé: mais ce n'étoit pas sans peine qu'il les avoit introduites, par les embarras qui se trouvoient dans le canal & plus haut. L'imprudence qu'il eut d'en quitter tout d'un coup & entiérement l'usage, renouvella le rétrécissement de l'uretre, au point que l'urine ne sortoit pas plus gros qu'une aiguille à tricoter, sans darder, & toujours accompagnée de glaires, quelquefois de sables rouges, & souvent d'une matiere gluante & verdâtre : malgré cela il ne ressentoit ni douleur ni cuisson en urinant, & il n'avoit ni suppression ni rétention d'urine. Mais, depuis environ six mois, cette difficulté avoit tellement augmenté, que le malade étoit obligé de presser & de s'efforcer pour rendre l'urine : à la vérité les efforts qu'il faisoit n'étoient pas dou-

loureux, mais ils le contraignoient de se présenter souvent à la selle. Depuis un mois cette difficulté étoit accompagnée de fréquentes envies d'uriner, & d'un écoulement d'urine le jour & la nuit, peu considérable jusqu'alors, mais assez cependant pour en faire craindre un plus abondant. Ce qui l'empêchoit de reprendre l'usage des bougies, c'étoit la crainte de retomber dans les accidents fâcheux qui lui étoient survenus lorsqu'il avoit voulu les essayer. On faisoit remarquer, dans le mémoire, que le malade avoit un tempérament délicat; qu'il avoit l'estomac foible; qu'il étoit sujet à des indigestions, & même à des dévoiements. Depuis moins d'un an, il lui étoit survenu tous les trois ou quatre mois quelques accès de fievre très violents, commençant par des frissons très considérables & de grands accablements. Ses urines déposoient presque toujours un sédiment quelquefois rouge, tantôt briqueté, & par intervalles blafard. Il paroissoit aussi qu'il s'étoit formé, à ce qu'on disoit, quelques carnosités, & que le sphincter de la vessie avoit perdu de son ressort. Avant ces accès de fievres réitérés, le malade étoit depuis plusieurs années sujet à des fievres intermittentes au printemps & en automne. Dans les premieres années qu'il avoit été attaqué de la rétention d'urine, on n'avoit jamais pu lui introduire la sonde; mais lorsqu'il eut fait usage des bougies, on la lui introduisit une fois ou deux sans avoir rien trouvé dans la vessie.

RÉPONSE.

» Aucune bougie, de quelque espece qu'elle
» soit, ne peut parfaitement guérir le malade,

» s'il ne paſſe préalablement par les remedes. Il
» y a tout lieu en effet de ſoupçonner que cette
» ancienne gonorrhée n'a été qu'imparfaitement
» guérie, & qu'il en eſt reſté un levain vérolique, qui a produit petit à petit les accidents
» dont le malade eſt attaqué, & qui a rendu
» inutiles tous les moyens qu'on a employés
» pour y remédier. Ainſi mon avis eſt que le malade ſoit bien préparé par les ſaignées, les purgations & les bains domeſtiques; & qu'enſuite
» on lui adminiſtre le mercure avec toutes les
» précautions que ſa maladie & ſon tempérament exigent; & pendant le traitement on introduira dans l'uretre des bougies ſimples, d'abord petites, enſuite un peu plus groſſes, &
» par gradation juſqu'à une groſſeur raiſonnable; & le malade en fera uſage auſſi longtemps qu'il ſera néceſſaire pour rétablir le canal de l'uretre dans ſon état naturel ».

2°. On ne doit jamais commencer l'uſage des bougies par celles qui ſont trop actives : il faut ſuivre en cela le précepte de M. Goulard, qui recommande de commencer par des bougies ſimples, avant d'en venir aux compoſées. Pour me conformer à ce précepte, je commence par des bougies faites avec de la cire vierge & un peu de colophane, pour leur donner plus de fermeté; enſuite je viens aux bougies ſuppuratives, & par ce moyen j'établis par gradation une ſuppuration abondante, & j'évite les accidents qu'une inflammation trop vive & trop ſubite pourroit cauſer, ſi on ſe ſervoit dès le premier abord de bougies trop irritantes.

3°. Par la même raiſon, dans le commencement qu'on emploie les bougies ſuppuratives, il

ne faut pas les laiſſer long-temps dans l'uretre : on peut commencer par les laiſſer un quart d'heure, enſuite une demi-heure; & en augmentant ainſi peu à peu le temps de leur ſéjour, on accoutume inſenſiblement la membrane interne du canal au contact de ces bougies, & l'on évite par là des douleurs trop vives qui pourroient attirer une inflammation dangereuſe.

4°. Il faut commencer par les bougies les plus petites, & aller enſuite par gradation à de plus groſſes : mais lorſqu'on rencontre une forte réſiſtance, il ne faut point s'obſtiner à la vaincre en pouſſant trop violemment la bougie ; car l'irritation, & peut-être le déchirement que ces efforts cauſeroient, pourroit attirer une inflammation qui augmenteroit le mal. Il vaut mieux dans ce cas ne pouſſer la bougie que juſqu'à l'obſtacle, & la laiſſer dans cet endroit pendant un certain temps. En répétant ſouvent cette manœuvre, & en tentant légérement de pénétrer plus loin, on s'apperçoit bientôt qu'on gagne peu à peu du chemin, & l'on parvient ainſi à franchir l'obſtacle ſans violence.

5°. Lorſqu'on a obtenu la liberté du canal, ſi les bougies dont on ſe ſert ſont trop ſolides & trop fermes, elles ſont arrêtées au-delà du verumontanum, parcequ'elles ne ſont pas aſſez flexibles pour ſe prêter à la courbure du canal qui commence dans cet endroit; ce n'eſt qu'après que la chaleur du lieu les a ramollies qu'on peut les faire pénétrer juſques dans la veſſie.

6°. Lorſque la ſtrangurie eſt cauſée par la glande proſtate devenue ſquirrheuſe, on trouve ſouvent une difficulté opiniâtre à rétablir la liberté du cours des urines, malgré qu'on ait paſſé

réguliérement les malades par les remedes, & qu'on fasse usage des bougies qu'on a éprouvé être les plus efficaces : c'est dans ce cas qu'on est quelquefois obligé d'en venir à l'opération dont je parlerai ci-après ; à moins que par un événement favorable la prostate ne vienne à s'abcéder.

7°. Si la strangurie vénérienne est accompagnée d'une tumeur au périnée, comme cela arrive quelquefois, il faut y mettre des cataplasmes faits avec la mie de pain & la farine de graine de lin. Ordinairement ces tumeurs viennent par ce moyen à suppuration ; mais il ne faut point attendre que la matiere se fasse jour elle-même en perçant la peau ; il faut l'ouvrir avec l'instrument tranchant lorsque la plus grande partie de la tumeur est fondue en pus : & quoiqu'à l'ouverture on ne trouve point l'uretre percé, il ne faut point s'étonner s'il s'y fait, quelques jours après, un trou qui donne passage aux urines : cela arrive très communément. Dans ce cas on panse méthodiquement l'ulcere extérieur, & l'on tient toujours une bougie dans le canal. M. Daran a inventé une bougie creuse & flexible, qui est très utile dans cette circonstance, parcequ'elle donne passage aux urines toutes les fois qu'elles se presentent pour sortir, sans qu'on soit obligé de l'ôter. On trouve la description de cet instrument à la fin de son Traité de la gonorrhée virulente.

8°. Les bougies ne viennent pas toujours à bout de fondre parfaitement les callosités des fistules au périnée : alors, après avoir préparé le malade par les remedes généraux, il faut en venir à l'opération indiquée dans la consultation de M. Petit, que j'ai rapportée ci-dessus. Cette opération consiste à emporter autant de callosités qu'il

ſera poſſible, ſans faire un trop grand délabrement, & de faire ſuppurer celles qui reſtent.

9°. Enfin, on n'eſt quelquefois appellé auprès des malades, que lorſqu'une rétention totale d'urine cauſe les accidents les plus urgents. Si dans ce cas il étoit impoſſible d'introduire une ſonde ou une bougie dans la veſſie; & ſi pluſieurs ſaignées copieuſes, faites de proche en proche, les fomentations émollientes & les demi-bains, ne relâchoient pas bientôt les parties, pour donner paſſage aux urines, il faudroit ſe hâter d'en venir à l'opération pour ſauver la vie du malade, qui eſt dans le plus grand danger. M. Petit préféroit toujours, dans ce cas, de faire l'opération qu'on nomme la boutonniere, & qui ſe pratique comme l'opération de la taille par le grand appareil; parceque l'inciſion qu'on pouſſe auſſi près du col de la veſſie qu'il eſt poſſible, & qui anticipe ſur la glande proſtate, dont le gonflement ſquirrheux eſt le plus ſouvent la cauſe de ces rétentions, donne une pleine liberté aux urines de couler, & met à portée en même temps de détruire l'obſtacle qui les retenoit.



CHAPITRE V.

Des Chancres & des Bubons vénériens.

La cauſe des chancres.

QUE ce ſoit un effet du haſard, ou de la diſpoſition dès parties, ou des humeurs; le même virus, qui produit une gonorrhée dans les uns, fait naître des chancres & des bubons dans les autres. Les chancres ſe manifeſtent ordinairement les premiers; & les bubons ſurviennent peu de temps après : quelquefois les chancres ne ſont point accompagnés de bubons; & quelquefois ceux-ci ſuccedent à un commerce impur, ſans avoir été précédés par les chancres, ou bien ils ne ſe déclarent que long-temps après que ces derniers ont paru.

Les chancres peuvent naître ſur toutes les parties du corps qui ne ſont point couvertes d'une peau denſe & épaiſſe, comme la langue, les levres, l'intérieur des joues, les gencives, les mamelons, les bords de l'anus, le gland & la face interne du prépuce dans les hommes; & les différentes parties de la vulve dans les femmes. Il ſuffira de parler ici des chancres qui attaquent les parties de la génération de l'homme, parcequ'on peut rapporter aux autres tout ce que nous en dirons.

La premiere impreſſion du virus qui produit les chancres, ſe manifeſte par une rougeur & une démangeaiſon ſur le gland, ou à la face interne

du prépuce. Cette démangeaiſon ſe change bientôt en une douleur cuiſante, & enſuite l'épiderme, qui s'enleve dans une étendue plus ou moins grande, forme un ulcere qui rend une sérosité âcre & brûlante. Quelquefois le chancre commence par un petit tubercule dur, lequel venant à s'enflammer & s'ouvrir, forme un ulcere plus ou moins grand, & des callosités plus ou moins profondes.

Leurs différences.

On diſtingue les chancres en benins & en malins. Les premiers ſont ſuperficiels & petits; ils ne cauſent preſque point de douleur, & en les panſant avec des remedes convenables, ils guériſſent en peu de jours. Quant aux chancres malins, on en reconnoît de trois eſpeces; ceux qui ſont profonds, durs & calleux; ceux qui ſont accompagnés de gangrene; & ceux ſur leſquels il s'éleve des excroiſſances fongueuſes & calleuſes, & qui ſemblent tenir du caractere du cancer.

Les chancres profonds & accompagnés de callosités ſont quelquefois couverts d'une eſpece d'eſcarre, qui eſt produite par la grande acrimonie de l'humeur morbifique qui a cautériſé le tiſſu de la partie. D'autres fois la ſurface de ces ulceres eſt livide & jaunâtre, tandis que les entours ſont rouges & enflammés. Enfin quelquefois ces chancres ne rendent aucune matiere, ou s'ils en rendent, c'eſt une ſanie ténue & extrêmement âcre, & quelquefois du ſang.

Le venin qui produit les chancres eſt quelquefois ſi exalté, ſi ſubtil, ſi pénétrant, que non ſeulement il produit une eſcarre gangréneuſe ſur le gland ou ſur le prépuce, mais encore

qu'il porte la mortification dans l'intérieur de la verge en très peu de temps : aussi a-t-on vu quelquefois la verge tomber en pourriture, & se séparer même du corps, cinq ou six jours après avoir été attaquée d'un de ces chancres malins. Mais plus souvent la gangrene survient aux chancres lorsqu'il se déclare un phimosis ou un paraphimosis qui étrangle la partie, comme je dirai dans un moment.

Enfin, il y a des chancres qui occupent tout le gland, & auxquels il survient des excroissances fongueuses : le malade sent des douleurs insupportables ; la partie se gonfle extraordinairement. Dans cet état le gland paroît totalement détruit, & la verge représente alors un chou-fleur applati & collé contre le pubis.

Les accidents qui surviennent aux Chancres.

L'inflammation qui survient aux chancres est, toutes choses égales d'ailleurs, plus fâcheuse dans les hommes que dans les femmes par la structure de la verge. Cette inflammation, en rétrécissant le prépuce, ou en gonflant le gland, produit le phimosis ou le paraphimosis ; c'est-à-dire que le prépuce forme une espece de bourrelet à l'extrémité du gland, qui empêche de le découvrir ; c'est le phimosis : ou une ligature à sa racine, qui l'étrangle ; c'est le paraphimosis.

Les accidents qui résultent du phimosis, sont beaucoup moins dangereux que ceux qui sont causés par le paraphimosis. Dans le premier cas, la circulation se trouve moins gênée dans les vaisseaux ; & à moins que le gonflement du gland ne soit excessif, le plus souvent le seul inconvénient

de cette circonſtance conſiſte dans ce que les chancres ſe trouvent cachés, & ne peuvent être panſés à découvert. Mais le paraphimoſis a des ſuites bien plus fâcheuſes. Comme dans ce cas le prépuce étrangle le gland à ſa racine, la circulation eſt interceptée à cette partie, & celle-ci tombe en gangrene, ſi on n'y apporte pas un ſecours prompt & efficace. Il peut encore arriver un accident fâcheux par l'étranglement du gland dans le paraphimoſis; c'eſt que la ligature formée par le prépuce comprime quelquefois le canal de l'uretre, au point d'intercepter le cours des urines.

L'inflammation du prépuce qui a produit le phimoſis ou le paraphimoſis, ſe termine quelquefois par la gangrene; & dans ce cas, c'eſt la pourriture qui fait ceſſer l'accident, c'eſt-à-dire, la compreſſion ou l'étranglement du gland. Mais d'autres fois le prépuce devient dur & ſquirrheux, au point que ſa ſubſtance acquiert une ſolidité inflexible.

Des Bubons.

Peu de temps après que les chancres ſe ſont manifeſtés ſur les différentes parties qui ont été déſignées, il ſurvient ſouvent un bubon aux glandes conglobées les plus voiſines : ce bubon eſt nommé primitif, pour le diſtinguer de celui qu'on nomme conſécutif, qui ne ſe déclare que long-temps après, ou qui ſurvient dans des parties éloignées du lieu que les chancres occupent. Je ne ferai mention ici que du bubon de la premiere eſpece, parceque l'autre doit être regardé comme un ſymptome de la vérole confirmée.

Le bubon primitif naît le plus ſouvent avec le

caractere de l'inflammation : mais comme les glandes lymphatiques ſont naturellement peu diſpoſées à s'enflammer vivement, les progrès de cette inflammation ſont ordinairement plus lents, & les ſymptomes qui l'accompagnent moins marqués que dans les autres phlegmons. Au reſte, le bubon eſt ſuſceptible des mêmes terminaiſons que les autres tumeurs inflammatoires Il ſe réſout quelquefois ; il peut devenir ſquirrheux & cancéreux ; il ſe termine par gangrene ou par déliteſcence ; mais le plus ſouvent il ſuppure.

Le pronoſtic des Chancres & des Bubons.

Le virus qui produit les chancres n'eſt point d'une nature différente de celui qui produit la gonorrhée ; mais par la diſpoſition du lieu qu'il occupe, & par la ſuppuration qui eſt différente dans ces deux maladies, il arrive que la vérole ſuccede preſque toujours aux chancres, tandis qu'il eſt beaucoup plus rare qu'elle ſoit la ſuite d'une gonorrhée. Dans cette derniere maladie, le virus eſt fixé dans des parties glanduleuſes où la communication avec les autres humeurs qui circulent dans le corps, lui eſt preſque entiérement interdite ; au lieu que dans les chancres cette communication lui eſt plus facile par les vaiſſeaux qui ſont ouverts à la ſurface de l'ulcere, & qui peuvent le charrier aiſément dans la maſſe du ſang. Dans la gonorrhée la ſuppuration abondante & non interrompue entraîne le virus au dehors, & dépure les humeurs qui avoient été infectées ; tandis que dans les chancres cette ſuppuration eſt trop légere & d'un trop mauvais caractere pour opérer cet effet ſalutaire.

Mais, ſuivant le même principe, lorſqu'il ſurvient aux chancres un bubon dans les glandes les plus voiſines, qui ſe termine par une ſuppuration louable & abondante, le danger de la vérole doit être moins grand; car on doit regarder ce bubon comme une tumeur critique où la plus grande partie du virus ſe dépoſe; & la ſuppuration de la tumeur, entraînant enſuite le virus au dehors, le dérobe à la maſſe du ſang: auſſi obſerve-t-on communément que la vérole ſuccede beaucoup plus rarement aux chancres accompagnés d'un bubon primitif qui a bien ſuppuré, qu'aux chancres qui ſont ſeuls; & que même ces derniers ſont beaucoup plus malins que les autres.

Mais on conçoit, ſans doute, qu'on ne doit pas penſer de même d'un bubon conſécutif, c'eſt-à-dire, de celui qui ſurvient dans une partie éloignée du lieu que le chancre occupe, ou de celui qui ſe manifeſte long-temps après que le virus a paſſé dans la maſſe du ſang; parceque, dans ce cas, le dépôt qui ſe fait dans la glande doit être regardé plutôt comme un ſymptome de la maladie, que comme une criſe qui tend à dépurer la maſſe du ſang.

On pourroit demander ſi une gonorrhée, qui accompagneroit un chancre, peut diminuer le danger de la vérole; car il ſembleroit que la ſuppuration de la gonorrhée pourroit fournir une voie par laquelle le virus ſeroit entraîné au dehors. Je réponds qu'on ne doit pas compter ſur l'écoulement de la gonorrhée pour détourner la vérole qui eſt la ſuite des chancres; parceque les lieux que les chancres occupent, n'ont de communication immédiate qu'avec les glandes des

aines, par les vaisseaux lymphatiques, qui portent la lymphe du gland & du prépuce à ces glandes; au lieu que le virus ne pourroit arriver aux glandes ou réservoirs séminaires, qui sont le siege de la gonorrhée, que par la voie de la circulation; ce qui, loin d'empêcher que la masse du sang n'en fût infectée, seroit une preuve qu'elle l'est.

M. Vandermonde, dans sa Critique de l'Essai sur les Maladies Vénériennes, a donné, au sujet du pronostic des chancres & de la gonorrhée, la preuve la plus évidente du peu de connoissance qu'il avoit de ces maladies. » Dans le second chapitre, dit-il, il s'agit des chancres & des bubons vénériens. M. Fabre prétend ici que la vérole succede presque toujours aux chancres, tandis qu'il est beaucoup plus rare qu'elle soit la suite d'une gonorrhée; parceque, dit-il, dans la gonorrhée le virus est plus séparé de la circulation que dans les chancres, & qu'elle dépure les humeurs infectées, en produisant un écoulement au dehors. Nous avons de la peine, ajoute-t-il, à nous persuader que cette regle soit aussi sûre que le prétend l'Auteur ».

Douter que la vérole succede moins souvent à la gonorrhée qu'aux chancres, c'est avoir bien peu d'expérience dans la pratique de ces maladies, & c'est même avoir négligé de s'instruire par la lecture des bons livres : car en consultant l'Ouvrage de M. Astruc (1), on apprend que jamais la gonorrhée ne cause la vérole, pourvu que la liqueur séminale, infectée du virus, coule

(1) Traité des Maladies Vénériennes, Liv. III, chap. 1.

abondamment, parceque de cette façon le virus est évacué. Et dans un autre endroit (1) le même Auteur dit que tous les chantres, même ceux qui semblent les plus benins, doivent être regardés, ou comme des signes d'une vérole actuelle, ou comme des avant-coureurs d'une vérole future; qu'ils marquent une vérole actuelle, quand ils paroissent sans qu'il y ait eu de commerce suspect, parcequ'ils sont alors nécessairement l'effet du virus caché; qu'ils annoncent une vérole future, quand ils sont produits immédiatement par un commerce impur, parcequ'ils sont une preuve que le virus a pénétré dans le sang; & que ce virus étant une fois reçu dans le sang, & n'étant pas suffisamment évacué par la trop petite quantité du pus que rendent les chancres, il doit causer enfin tôt ou tard la vérole.

La cure des Chancres, considérés comme symptomes de vérole.

C'est d'après les réflexions que je viens de faire sur le pronostic des chancres & des bubons, qu'on doit régler le traitement général qui leur convient. Il résulte de ces réflexions, que lorsque les chancres sont seuls, on ne peut prévenir avec sûreté les effets consécutifs du virus, que par le traitement complet qui convient à la vérole; & que s'ils sont accompagnés d'un bubon primitif qui suppure abondamment, on peut se contenter d'une méthode plus douce & moins réguliere. En effet, dans ce dernier cas la nature contribuant de son côté à détruire le virus, en lui fournissant

(1) Traité des Maladies Vénériennes, Liv. III, chap. 1.

une iſſue preſque auſſi immédiate que dans la gonorrhée pour être évacué au dehors, il eſt certain que la maſſe du ſang en eſt moins ou point du tout infectée : du moins l'expérience prouve qu'on peut employer ici avec quelque confiance le traitement par extinction, c'eſt-à-dire, celui où l'on adminiſtre le mercure avec un tel ménagement, qu'il ne procure aucune évacuation ſenſible, & qu'il n'empêche point les malades de ſortir & de vaquer à leurs affaires, lorſque la ſaiſon le permet.

Dans ce traitement j'emploie ordinairement les frictions mercurielles, & je fais précéder quelques remedes généraux, comme ſaignées, purgatifs, bains domeſtiques, bouillons rafraîchiſſants, &c. Le malade ainſi préparé, on donne les frictions de trois jours l'un, avec deux gros d'onguent fait à la moitié. Je ferai ici en paſſant une remarque, à laquelle je donnerai plus d'étendue dans un autre chapitre ; c'eſt qu'il eſt inutile, dans ce traitement, de prendre beaucoup de précautions pour éviter la ſalivation lorſque les malades ont la liberté de ſortir & de manger à leur coutume ; car, ſoit que le mouvement de l'exercice ou le grand air détournent le flux de bouche, ſoit que le mercure ſorte du corps, & s'évapore plus aiſément par les mêmes cauſes, il eſt certain que ces malades ſont moins ſuſceptibles de ſaliver que ceux qui gardent la chambre, & qui obſervent une diete convenable.

Cependant il n'eſt point ſans exemple, que, malgré ces circonſtances, le flux de bouche ne ſe déclare, & même avec violence. Or, ſi cela arrivoit dans le traitement dont je parle, il faudroit ſuivre cette évacuation puiſqu'elle ſe trouveroit

établie, & conduire le malade de la maniere qu'il sera dit, lorsque je parlerai du traitement par la salivation.

On donne ainsi, de trois jours l'un, comme je l'ai dit plus haut, sept ou huit frictions, ayant soin en même temps de tenir le ventre libre par des lavements répétés tous les jours : ensuite on purge le malade avec un minoratif; le lendemain on lui donne une friction, & le troisieme jour on le laisse reposer. On entremêle de cette maniere les purgatifs & les frictions jusqu'à la fin du traitement, qui doit être poussé jusqu'à douze ou treize frictions en tout.

Quoique je donne la préférence aux frictions mercurielles dans la circonstance en question, on peut cependant employer également quelques préparations mercurielles à prendre intérieurement, sur-tout dans le cas où un malade n'a pas la liberté de se faire administrer les frictions. Car, comme dans la cure d'un chancre accompagné d'un bubon, la nature détermine elle-même la crise qui doit détruire radicalement le virus, & que le mercure ne doit agir ici que comme auxiliaire, c'est-à-dire, comme un fondant qui concourt, avec la suppuration, à dégorger complettement les glandes des aines, chasser toutes les parties du virus qui pourroient rester nichées dans les vaisseaux tortueux qui composent ces glandes; il est certain que les préparations mercurielles qu'on prend intérieurement, peuvent avoir assez d'efficacité pour remplir ces vues.

Mais, quoique le traitement que je viens d'indiquer suffise le plus souvent pour éviter la vérole dans le cas dont je parle, il ne faut point croire

croire que le contraire ne puiſſe arriver, malgré que le bubon ſe termine par une ſuppuration louable & abondante; parcequ'il y a une infinité de circonſtances qui peuvent faire paſſer le virus dans le ſang, pendant que le bubon ſuppure, comme cela arrive dans la gonorrhée : mais ces cas doivent être regardés comme une exception à la regle générale.

Lorſque les chancres ſont ſeuls, j'ai dit qu'ils exigeoient le traitement complet qui convient à la vérole : c'eſt une regle qui regarde non ſeulement les chancres malins, mais encore ceux qui ſont les plus légers & les plus benins. Je rapporterai à ce ſujet la réponſe de M. Petit à un mémoire où on lui demandoit s'il y avoit quelque ſuite fâcheuſe à craindre de quelques chancres qui avoient été panſés méthodiquement, & qui avoient diſparu ſans autre traitement que celui qu'on avoit fait pour le vice local.

» Quoiqu'on ait panſé méthodiquement les » chancres, dit M. Petit, dont M. . . . . a été » attaqué, il n'eſt pas poſſible de le regarder » comme abſolument guéri. Si un chancre léger » donne preſque toujours la vérole, quoiqu'il » diſparoiſſe en peu de jours, à plus forte rai- » ſon ceux qui ont un mauvais caractere, & qui » durent long-temps, peuvent la donner; parce- » que le virus a eu plus de temps pour pénétrer » & infecter toute la maſſe du ſang, & que les » remedes qu'on emploie ordinairement pour » traiter ces chancres, ſont toujours inférieurs à » la grandeur & à l'activité de la cauſe du mal. » On ne peut abſolument ſurmonter cette cauſe » que par l'uſage du ſpécifique, mais du ſpécifi- » que revêtu de toute ſa force, lorſqu'il entre

» dans la masse du sang. Je parle du mercure en
» friction, dont la vertu n'a point été altérée par
» aucune préparation chymique, & qui, par
» cette raison, est bien plus capable de détruire le
» virus vénérien, que celui qui est réduit en pa-
» nacée par le moyen des acides minéraux ».

Mais il y a une observation importante à faire au sujet du temps qu'il faut traiter les malades pour les chancres; c'est que si on administre le mercure avant que certains chancres soient guéris ou presque guéris, on court risque de manquer le malade. Dans ce cas le virus déposé dans la substance du gland ou du prépuce, n'a point encore passé dans la masse du sang; & comme la vertu spécifique du mercure, dans la guérison de la vérole, consiste principalement à déterminer une crise par une évacuation quelconque qui dépure la masse des humeurs, il est certain que dans le cas dont il est question, l'effet du remede n'atteindra point à la cause du mal, c'est-à-dire au virus qui est fixé dans la partie, &, par conséquent, qui n'est point à portée d'être entraîné au dehors par les évacuations que le mercure a établies. L'expérience en effet m'a appris qu'on manque souvent les malades pour les passer trop tôt par les remedes, lorsqu'ils ont des chancres, & sur-tout lorsque ces chancres sont malins, & qu'ils ont des callosités profondes, & si difficiles à fondre, qu'ils ne se détergent & ne se cicatrisent qu'à la fin du traitement, & souvent quelque temps après. Alors il est presque sûr que le malade n'est point guéri radicalement, parceque la guérison des chancres est postérieure à la crise que le mercure a déterminée, & parceque le virus, qui n'avoit point encore passé entiérement

dans la masse du sang, étoit hors de la sphere de l'action du mercure.

La cure des Chancres, considérés comme maladie locale.

En considérant les chancres comme maladie locale, il y en a de benins & légers qu'on n'a pas beaucoup de peine à guérir : en les pansant tous les jours avec le basilicum, dans lequel on aura mêlé un peu de précipité rouge, ils se cicatrisent aisément & en peu de temps.

Mais les chancres malins présentent plus de difficultés : ceux qui sont profonds & calleux sont peu disposés à suppurer. Dans ce cas il est dangereux, sur-tout dans le commencement, de tenter de fondre les callosités, & de procurer la suppuration par des remedes irritants, tels que le précipité rouge mêlé à grande dose avec le basilicum, ou bien la pierre infernale, ou la poudre de pierre à cautere, comme plusieurs Auteurs le conseillent : car ces topiques excitent le plus souvent une inflammation vive & caustique, qui rend le chancre encore plus malin & plus dangereux. Dans ce cas on ne doit insister que sur l'usage des émollients, comme la décoction de racine de guimauve, dans laquelle on fait baigner souvent la partie affectée, & dont on imbibe ensuite des compresses qu'on y applique ; ou bien on y maintiendra un cataplasme fait avec la mie de pain & de la farine de graine de lin ; ou bien on se servira d'un digestif simple. Ces topiques relâchants déterminent peu à peu une suppuration louable, qui fond les callosités du chancre, & le dispose à se cicatriser en le détergeant.

C'eſt dans ces eſpeces de chancres ſur-tout qu'on ne doit pas ſe hâter d'adminiſtrer les frictions mercurielles, comme je viens de le dire ci-devant; parceque, comme la ſuppuration eſt lente à s'y établir, le mercure auroit déja fait ſon effet avant que toutes les calloſités fuſſent fondues: ce qui rendroit le traitement infructueux. Dans cette circonſtance il faut donc attendre, avant d'employer le ſpécifique, que les topiques & les remedes généraux, & ſur-tout les bains continués pendant long-temps, aient établi une ſuppuration louable, & que l'ulcere ſe diſpoſe à ſe cicatriſer.

Il y a des chancres qui ſe déclarent avec une inflammation ſi vive, & qui fait des progrès ſi rapides, que la partie tombe bientôt en gangrene. Quelquefois le Chirurgien n'eſt appellé que lorſque le mal eſt parvenu à ce degré fâcheux: dans ce cas, il n'y a point d'autre parti à prendre que de diſpoſer le malade à paſſer par les grands remedes, & de traiter la partie malade avec les topiques & les autres moyens qui conviennent en pareils cas, c'eſt-à-dire en retranchant ce qui eſt ſphacelé, & en employant des médicaments anti-ſeptiques capables d'arrêter les progrès de la pourriture. Mais ſi on eſt appellé avant que le mal ſoit parvenu au point dont je viens de parler, il faut ſe hâter de prévenir la perte de la verge, en faiſant des ſaignées copieuſes, en employant les topiques les plus relâchants, pour empêcher que l'inflammation, le gonflement & les étranglements de la partie ne parviennent à intercepter le cours des fluides, & à y éteindre le principe de la vie; & enfin en faiſant des ſcarifications ou des inciſions plus ou moins profondes, ſuivant l'état du mal.

Les chancres malins de la derniere espece dont j'ai fait mention ci-devant, sont ceux sur lesquels il s'éleve des excroissances fongueuses, & qui semblent tenir du caractere du cancer. Ces chancres ne sont pas moins dangereux que les précédents; les douleurs énormes qu'ils causent, réduisent les malades dans un marasme accompagné d'une fievre lente qui menace leur vie. Fort souvent ces chancres n'acquierent ce caractere, que parcequ'on a insisté trop long-temps sur l'application des topiques irritants & corrosifs. Dans ce cas, on dissipe quelquefois le mal en prenant la route opposée, c'est-à-dire, en employant les émollients, en saignant le malade plus ou moins suivant son état, en le mettant à une diete exacte, en lui faisant prendre les bains & des bouillons rafraîchissants, & en lui donnant de temps en temps quelque narcotique pour provoquer le sommeil.

Quelquefois le mal dépend de l'étranglement que forme le prépuce à la racine du gland : alors en débridant la partie, comme je le dirai dans un moment, on dissipe le danger dont le mal menaçoit. Mais en supposant que le chancre soit devenu tout-à-fait cancéreux, les moyens que je viens d'indiquer sont ordinairement infructueux : dans ce cas, il faut en venir au spécifique; mais comme l'épuisement du malade, les douleurs & la fievre ne permettent pas d'exciter la salivation, par des raisons que je déduirai ailleurs, il faut donner les frictions de loin en loin, & à petites doses. Souvent les premieres frictions appaisent les douleurs; ce qui marque que le mal cédera bientôt au remede : mais si au contraire le chancre cancéreux s'irrite de plus en plus, malgré l'ad-

miniſtration des frictions, il faut en venir à l'amputation de la partie.

La cure du Phimoſis.

Lorſque les chancres qui attaquent le gland ou la face interne du prépuce, produiſent le phimoſis, il y a des Praticiens qui recommandent de fendre dès le premier abord cette partie, dans la vue de panſer plus méthodiquement les chancres ainſi mis à découvert. Mais c'eſt une mauvaiſe pratique, qui ne fait que rendre la cure plus longue & plus difficile, ſans compter la difformité honteuſe qui reſte à la partie toute la vie.

Il n'eſt jamais néceſſaire d'en venir à l'opération, excepté dans quelques cas dont je parlerai ci-après. On ne riſque rien de laiſſer les chancres cachés. On doit commencer le traitement de ces phimoſis par des ſaignées plus ou moins répétées: on mettra le malade à un régime convenable, & à l'uſage d'une tiſane rafraîchiſſante. Pour éviter que la ſanie que les chancres rendent, ne s'accumule & ne faſſe impreſſion ſur les parties ſaines, on injecte pluſieurs fois par jour, par l'ouverture du prépuce, de la décoction de racine de guimauve, par le moyen d'une petite ſeringue: on applique auſſi ſur la verge des cataplaſmes émollients; pendant ce temps-là on fait prendre les bains au malade, & enſuite on lui adminiſtre le mercure. Par cette méthode on procure une ſuppuration abondante, qui diſſipe peu-à-peu le gonflement de la partie, & permet de découvrir le gland & le chancre: mais ſi le prépuce étoit naturellement ſi étroit, qu'on ne pût le retirer au-delà du gland, on ſe contenteroit de prendre

les précautions néceſſaires pour que la face interne du prépuce ne ſe collât point avec le gland à l'endroit du chancre. Ces précautions conſiſtent à faire gliſſer de temps en temps le prépuce ſur le gland, & à faire des injections entre ces parties avec quelque liqueur déterſive, comme l'eau d'orge, le vin miellé, &c.

Il y a cependant des cas où l'on eſt obligé de pratiquer l'opération du phimoſis; c'eſt lorſque le gland eſt ſi gonflé, & le prépuce ſi tendu, que celui-ci tomberoit infailliblement en gangrene, ſi on ne le débridoit pas. Et la même opération eſt encore indiſpenſable lorſque le gland & l'intérieur du prépuce ſont couverts d'excroiſſances fongueuſes, qui rendent une ſanie putride. J'ai eu chez moi un malade qui avoit les parties que je viens de déſigner, couverres de poireaux ulcérés : le prépuce gonflé & naturellement étroit ne permettoit de découvrir que l'extrémité du gland. Je paſſai le malade par les remedes, comptant que tout ſe rétabliroit dans l'état naturel, ſans faire d'opération, lorſque le principe de la maladie ſeroit détruit; mais les choſes reſterent dans le même état après le traitement le plus régulier. Je tentai de détruire les excroiſſances avec de légers conſomptifs, voulant toujours conſerver les parties dans leur intégrité : mais ce fut en vain; les douleurs devinrent vives & lancinantes, & le gonflement augmentoit tous les jours. Ce fut alors que je me déterminai à faire l'opération du phimoſis, craignant que le mal ne dégénérât en carcinome. Lorſque le gland fut entiérement mis à découvert, les douleurs ceſſerent, & les excroiſſances fongueuſes ſe deſſécherent & tomberent par écailles; ce qui me prouva que le mal n'étoit en-

tretenu que par la sanie âcre qui suintoit de l'ulcération des excroissances; laquelle séjournant vers la couronne du gland, malgré les injections fréquentes que je faisois pour l'entraîner au dehors, excitoit une irritation continuelle qui s'opposoit à la guérison. J'ai été consulté depuis pour un malade qui étoit dans le même cas; après plusieurs traitements infructueux, les douleurs lancinantes devinrent nuit & jour si cruelles, qu'on étoit prêt à lui amputer la verge, croyant que le mal étoit dégénéré en un véritable carcinome: je conseillai de découvrir la partie affectée dans toute son étendue, par l'opération du phimosis; ce qui détermina une guérison assez prompte.

La cure du Paraphimosis.

Enfin, de tous les accidents qui surviennent aux chancres, le paraphimosis est un des plus fâcheux, comme je l'ai déja dit; non seulement parceque le gland est étranglé, mais encore parceque la ligature formée par le prépuce s'oppose quelquefois à la sortie des urines, par la compression qu'elle exerce sur le canal de l'uretre; ce qui non seulement est capable de faire tomber la verge en gangrene, mais encore de causer une rétention d'urine fâcheuse. On peut quelquefois prévenir ces accidents par des saignées répétées de proche en proche, & par les topiques relâchants; mais si le gonflement & la tension des parties ne se disposent pas bientôt à diminuer, il faut en venir à l'opération, qui consiste à débrider avec un bistouri le prépuce qui forme l'étranglement.

Un Auteur que j'ai déja cité, rapporte une observation où il paroît avoir commis la faute

d'avoir trop tardé à faire l'opération qui convenoit au malade qu'il traitoit. Ce malade avoit un chancre vénérien qui occupoit une portion considérable du gland & de la couronne, & qui s'avançoit sur l'extrémité des corps caverneux. Cet ulcere attira une inflammation qui donna lieu à un phimosis qui se changea bientôt en paraphimosis, le malade ayant voulu découvrir son gland de force. Cette violence augmenta l'inflammation, & avec elle l'étranglement du prépuce. Ce fut dans ces circonstances que le Chirurgien fut appellé: c'étoit là sans doute l'instant de débrider la partie qui formoit l'étranglement. Par cette opération on auroit évité les suites fâcheuses de cette maladie; mais on s'en tint à l'application de quelque topique répercussif, & on en vint tout de suite aux frictions, dans la vue d'arrêter le progrès du mal. Cependant l'inflammation s'étendit bientôt du côté des corps caverneux; il s'y forma un dépôt gangréneux; & c'est après ce ravage qu'on se détermina à débrider le prépuce: mais il n'étoit plus temps, le mal continua ses progrès: on fut obligé de fendre toute la peau qui couvre la verge. Quelque temps après il se forma dans l'aine droite un vuide qui y avoit été creusé par l'acrimonie du pus, & qui obligea à faire de nouvelles incisions. Enfin le malade guérit, & on s'estima fort heureux d'avoir conservé le canal de l'uretre.

La cure des Bubons vénériens.

Il y a des Auteurs qui proposent deux méthodes différentes pour guérir le bubon vénérien. La premiere consiste à résoudre la tumeur par l'usage des purgatifs & des mercuriels, sans y appliquer des

maturatifs ; & la seconde tend à procurer la suppuration, en joignant l'application extérieure des maturatifs à l'usage intérieur des mercuriels. Mais ceux qui sont versés dans la pratique de la Chirurgie, savent que les différentes terminaisons d'une tumeur ne sont pas toujours à notre choix, & que l'art est bien plus subordonné à la nature. Il ne faut pas croire en effet que les topiques résolutifs ou maturatifs aient une vertu dominante pour procurer la résolution ou la suppuration : l'effet de ces remedes est toujours relatif à la disposition de la tumeur ; c'est-à-dire que dans un bubon qui tendra à la suppuration, les résolutifs hâteront souvent plutôt la formation du pus, qu'ils ne détermineront la résolution : de même que si la tumeur est disposée à se résoudre, les maturatifs appliqués sur cette tumeur favoriseront la résolution, au lieu de déterminer la suppuration.

Mais, quoi qu'il en soit, il est certain, comme je l'ai dit ci-devant, que la suppuration du bubon qui accompagne les chancres, est la terminaison la plus favorable pour prévenir les effets consécutifs du virus, & par conséquent la seule qu'on doive desirer & déterminer, s'il est possible. Il y a quelque temps qu'un Etranger a lu à notre Académie un mémoire contre ce précepte. Les raisons qu'il rapportoit pour appuyer son sentiment, étoient que les bubons qui suppuroient étoient toujours suivis de quelque accident fâcheux & difficile à guérir, comme fistule, callosités, squirrhe, ulcere sordide, carcinome, &c. Et il ajoutoit que les grands remedes (qu'il supposoit être également nécessaires lorsque le bubon suppure) détruisoient le virus qui étoit ren-

tré dans la masse du sang par la résolution de la tumeur; & par conséquent que cette derniere terminaison étoit plus favorable que l'autre, puisqu'elle entraînoit après elle moins d'inconvénients. Telles sont aussi les raisons par lesquelles plusieurs Auteurs ont voulu prouver que la résolution du bubon étoit préférable. Pour réfuter ces raisons, il suffit de dire qu'indépendamment de la difficulté qu'on trouve le plus souvent à procurer la résolution d'une tumeur destinée par la nature à suppurer, l'expérience prouve que la suppuration du bubon garantit le malade de la vérole, comme je l'ai déja dit; par conséquent la question présente se réduit à savoir s'il est plus avantageux pour le malade que son bubon suppure sans être obligé de subir le traitement complet qui convient à la vérole, ou s'il vaut mieux qu'il passe par les remedes, en lui épargnant les douleurs & les suites de la suppuration. Je crois qu'on ne sera jamais embarrassé dans le choix de ces deux moyens, & que les malades eux-mêmes préféreront toujours la suppuration du bubon au traitement de la vérole, qui est long, incommode, douloureux & dispendieux; sur-tout étant bien assurés que cette suppuration n'entraîne après elle aucune suite fâcheuse, comme cela est véritablement; car si l'Auteur étranger a vu ou éprouvé le contraire, c'est-à-dire que le bubon suppuré dégénere en ulcere sordide, calleux, fistuleux, &c. c'est qu'on ne suivoit pas la pratique que je vais indiquer.

Pour favoriser la suppuration du bubon, on doit, dans le commencement, l'abandonner à lui-même pendant quelque temps; car les topiques relâchants ou stimulants qu'on appliqueroit

ſur la tumeur, dans ſa naiſſance, pourroient déranger la ſuppuration, ſoit en affoibliſſant le principe de l'inflammation, qui doit ſe développer, ſoit en communiquant trop tôt à cette inflammation un degré de violence contraire à la formation du pus.

Lorſque la tumeur ſera parvenue d'elle-même à un certain point d'accroiſſement, que la couleur de la peau qui la couvre commencera à changer, & que les ſymptomes de l'inflammation ſeront plus décidés, on appliquera ſur la partie quelque topique émollient, tel que le cataplaſme que j'ai décrit pluſieurs fois. Ce cataplaſme, en relâchant le tiſſu de la glande engorgée, déterminera le ſang à y affluer en plus grande quantité; & par ce moyen le mouvement qui forme le pus acquerra d'autant plus de force que l'engorgement deviendra plus conſidérable.

Mais lorſque la ſuppuration a fait un certain progrès, comme ſes cauſes s'affoibliſſent par la rupture d'une partie des vaiſſeaux, elle reſteroit incomplette ſi on n'employoit pas quelque remede gras & ſtimulant, capable de tenir tout le feu de l'inflammation concentré dans la tumeur en bouchant les pores de la peau, & d'augmenter en même temps l'action des ſolides. L'emplâtre de diachylon gommé convient dans cette circonſtance; ou bien on enduira l'étendue de la tumeur avec du baſilicum, & on appliquera pardeſſus le même cataplaſme que ci-devant.

Il y a beaucoup de Praticiens qui recommandent d'ouvrir la tumeur de bonne heure, c'eſt-à-dire avant que le pus ſoit tout-à-fait formé: ils fondent la raiſon de cette pratique ſur la crainte qu'ils ont que la matiere accumulée, quoiqu'elle

soit en petite quantité, ne reflue dans la masse du sang, & ne l'infecte. Mais c'est ici un de ces cas où l'Art, voulant trop entreprendre, dérange la Nature dans sa marche; car en ouvrant une telle tumeur, & sur-tout en l'ouvrant prématurément, on arrête les progrès de la suppuration, qui doit fondre toutes les duretés qui environnent le foyer de l'abcès, & qui, par son mouvement, détermine successivement toutes les humeurs viciées à se rassembler dans ce même foyer.

Je dirai plus; l'expérience nous apprend que le bubon ouvert dans toute son étendue, quoiqu'il soit dans sa maturité, dégénere souvent en ulcere sordide, calleux & fistuleux. Cela arrive, non seulement parceque la tumeur une fois ouverte, les duretés de sa base se fondent difficilement, comme je viens de le dire, mais encore parceque les malades ne gardant point le lit dans cette maladie, l'action du marcher cause un frottement dans les bords de l'ulcere, qui les rend calleux, & s'oppose à leur dégorgement & à leur réunion.

Je ne suis pas le seul qui aie fait cette observation. M. Goulard, dans l'Ouvrage déja cité, fait les remarques suivantes sur les ulceres qui résultent de l'ouverture des bubons. » Ces ulce-
» res, dit-il, sont quelquefois très vilains; les
» bords en sont dentelés, rouges & tuméfiés;
» ils saignent facilement, & sont communément
» fort sensibles. Le fond n'en est pas profond,
» mais baveux, quelque chose que l'on fasse
» pour détruire les mauvaises chairs. Ordinaire-
» ment la matiere de la suppuration est glai-
» reuse & peu corrosive; cependant elle se fraie

» quelquefois des routes dans les parties voisi-
» nes, &c. »

C'eſt donc pour éviter ces ſuites fâcheuſes du bubon ſuppuré qu'on doit ſe diſpenſer de l'ouvrir, autant qu'il eſt poſſible. C'étoit la pratique de M. Petit ; & je l'ai toujours ſuivie, ſans avoir lieu de m'en repentir. Lorſque la tumeur eſt venue en maturité, je continue l'uſage des émollients & des maturatifs ; j'attends que le pus ſe faſſe jour lui-même en perçant la peau. Après la premiere évacuation de la matiere, les douleurs s'appaiſent ; quelquefois cinq ou ſix jours après elles ſe renouvellent, & il ſe fait un nouvel amas de pus, qui ſe fait jour par la premiere ouverture, ou par une nouvelle qui ſe forme : ces différents foyers ont lieu lorſqu'il y a pluſieurs glandes engorgées dans la tumeur. Pendant ce temps-là je continue toujours l'application des mêmes topiques ; & inſenſiblement toutes les duretés ſe fondent, & la tumeur ſe dégorge complettement. Enfin je termine la cure par l'application d'un emplâtre de Nuremberg, qui conſolide les petites ouvertures qui s'étoient faites à la peau ; & de cette maniere il ne reſte point à la partie une cicatrice hideuſe, qui eſt la trace déshonorante d'une maladie qu'il importe toujours de cacher ; ce qui contribue à fortifier les raiſons que que l'on a d'ailleurs de ne point ouvrir les bubons ſuppurés.

Je viens de parler du bubon qui parcourt, quoique lentement, les différents temps de l'inflammation, qui ſe termine enſuite par une ſuppuration louable, & qui parvient à ſa guériſon, ſans qu'aucun accident en traverſe la cure. Mais

tous n'ont pas une marche aussi réguliere & aussi favorable ; il en est qui se terminent moins heureusement, soit par leur disposition particuliere, soit par la mauvaise pratique de ceux qui les traitent.

Ordinairement l'inflammation du bubon vénérien ne fait pas des progrès fort rapides ; elle est même quelquefois si foible, qu'elle ne va pas jusqu'à déterminer la suppuration : il arrive alors que les fluides contenus dans la tumeur perdent peu-à-peu leur mouvement, & s'épaississent ; la douleur, la chaleur & tous les autres symptomes qui caractérisoient l'inflammation s'éteignent & se dissipent ; & la tumeur reste indolente & dure. Quelquefois le même accident arrive pour avoir appliqué, dans le commencement, des topiques trop chauds & trop stimulants ; alors le mouvement violent que ces topiques excitent dans les solides, dissipe trop tôt les particules les plus fluides des humeurs, & réduit celles-ci à une épaisseur qui tend insensiblement à l'induration. Mais, quelque cause qui détermine cet accident, l'ordre de la curation doit changer. Comme il n'y a plus lieu d'attendre une suppuration louable, qui devroit procurer l'évacuation du virus, & garantir le malade de la vérole, il faut suppléer à cette crise, en administrant le grand remede dans toute son étendue.

Mais on pourroit mettre en question si, dans un bubon endurci, en déterminant la suppuration, contre la disposition de la tumeur, par l'application de la pierre à cautere ou de quelque autre caustique, on ne pourroit pas prévenir le danger de la vérole, sans avoir recours aux grands remedes. Je réponds qu'on ne doit point

ſe fier, dans cette circonſtance, à une ſuppuration que l'Art procure malgré la Nature; elle eſt toujours moins efficace, ſur-tout dans le cas où cette ſuppuration doit, par une eſpece de criſe, dépurer les fluides en évacuant l'humeur morbifique qui les infecte. Mais quand même cette conſidération ne mériteroit aucun égard, la cure du bubon, par ce moyen ſuppoſé, deviendroit beaucoup plus longue & plus difficile; car lorſqu'on attaque avec les cauſtiques de pareilles glandes endurcies, ſouvent l'ulcere devient ſordide ou carcinomateux; & cela arrive d'autant plus fréquemment, que la partie affectée eſt imprégnée d'un virus qui procure plus aiſément ces terminaiſons fâcheuſes; au lieu qu'en faiſant ſubir d'abord le traitement complet qui convient à la vérole, non ſeulement on évite tous les dangers conſécutifs dont le virus peut menacer, mais encore on fond la glande endurcie ſans aucune ſolution de continuité, & ſans craindre les fâcheux événements qui peuvent en réſulter.

Il arrive quelquefois que le bubon, au lieu de ſuppurer, ſe réſout peu-à-peu, ou qu'il ſe termine par déliteſcence; c'eſt-à-dire que la matiere qui forme la tumeur rentre peu-à-peu, ou ſubitement, dans la maſſe du ſang. La réſolution ou la déliteſcence du bubon ont lieu quelquefois, malgré l'application des topiques les plus capables de favoriſer la ſuppuration; c'eſt le concours de pluſieurs circonſtances qui diſpoſe la matiere qui forme la tumeur à rentrer inſenſiblement, ou tout d'un coup, dans la voie de la circulation: mais ces terminaiſons, qui pourroient être favorables dans d'autres cas, auroient ici des ſuites fâcheuſes par rapport à la vérole, comme je l'ai dit

dit plusieurs fois ; ce qui met dans la nécessité de passer les malades par les grands remedes.

Il y a des bubons dans lesquels il se forme un amas considérable de matiere purulente. Dans ce cas, le foyer de cette matiere n'est point borné dans l'aine ; il s'étend beaucoup plus bas sous la peau de la partie supérieure de la cuisse ; & plus haut, quelquefois jusqu'à l'anneau des muscles du bas ventre. Une si grande quantité de pus n'est point fournie par la glande tuméfiée ; quelquefois même cette glande n'est point abcédée : mais dans le commencement l'inflammation dont elle étoit atteinte, s'est communiquée au tissu cellulaire qui l'environne, &, de proche en proche, elle a gagné beaucoup d'étendue, & a formé un abcès considérable, au milieu duquel on trouve quelquefois la glande isolée & endurcie. Alors il faut nécessairement ouvrir la tumeur, non seulement pour procurer la chûte de cette glande, mais encore pour éviter que la matiere ne détruise une plus grande étendue du tissu cellulaire, & ne s'insinue dans le bas ventre par l'anneau des muscles, ou dans l'intérieur de la cuisse, en suivant la route des vaisseaux cruraux, comme je l'ai vu arriver. Lorsque l'abcès est ouvert à sa partie la plus déclive, & par une ouverture suffisante, on panse l'ulcere tout simplement, ayant soin de placer des compresses expulsives sur les endroits supérieurs qui ont été cavés par le pus, & sur lesquels on n'a pas jugé à propos d'étendre les incisions : ensuite en employant un digestif convenable, on attend que la glande endurcie, s'il y en a une, tombe par la pourriture du pédicule qui la tient attachée ; & l'ulcere se ci-

catrise après très aisément, & en fort peu de temps.

Lorsque le bubon s'annonce avec un gonflement considérable, & une inflammation vive & maligne, il se termine quelquefois par gangrene. Cette terminaison pourroit avoir des suites fâcheuses, par la négligence ou l'impéritie de ceux qui sont chargés de traiter la maladie ; car la mortification, en faisant des progrès dans le tissu cellulaire, pourroit s'étendre du côté des anneaux, ou le long de la partie supérieure de la cuisse. On peut prévenir ce fâcheux événement en faisant, dans le commencement, des saignées proportionnées au gonflement de la partie & à l'excès de l'inflammation : on appliquera en même temps des topiques émollients, tels que le cataplasme de farine de graine de lin & de mie de pain : ces moyens, tendant à relâcher la partie trop enflaminée, pourront empêcher que l'excès du gonflement n'y suffoque le principe de la vie. Mais, en supposant que la gangrene soit tout-à-fait déclarée, il faut se hâter d'ouvrir la tumeur, & de faire des scarifications plus ou moins profondes dans les endroits qui sont atteints de mortification. On panse ensuite l'ulcere avec des plumasseaux chargés de quelque digestif animé, qu'on couvre avec des compresses trempées dans l'eau-de-vie camphrée. Cette pratique borne bientôt la gangrene, & on acheve ensuite la cure par la méthode qu'on suit dans les ulceres simples. Au reste, je pense que cette terminaison ne donne point nécessairement lieu au virus de passer dans la masse du sang, & n'oblige point par conséquent d'administrer le grand remede au malade.

Lorſque le bubon a été ouvert, les bords de l'ulcere reſtent quelquefois durs & renverſés, ou bien la ſolution de continuité ſe réduit à une fiſtule accompagnée de calloſités : j'ai rapporté plus haut les cauſes de ces accidents. Si les calloſités de l'ulcere ou de la fiſtule ſont conſidérables, il eſt très difficile de les ramollir ou de les fondre par les topiques émollients, réſolutifs & mercuriels : il ſeroit dangereux d'ailleurs de les attaquer avec les cauſtiques, dans la vue de les détruire ; car outre le grand délabrement qu'on ſeroit quelquefois obligé de faire pour les emporter complettement par ce moyen, ces remedes irritants pourroient faire dégénérer l'ulcere en carcinome. De plus, dans ce cas le vice local n'eſt point le ſeul qui doive fixer notre attention. Comme ces ulceres rendent continuellement une ſanie ténue & imprégnée de virus, elle porte l'infection dans la maſſe du ſang, en s'y inſinuant peu-à-peu par les vaiſſeaux abſorbants. On doit donc juger qu'un malade qui eſt dans cet état eſt obligé de paſſer par les grands remedes : & cette voie eſt d'autant plus préférable qu'elle évite le plus ſouvent les opérations qu'on ſeroit obligé de faire pour guérir le vice local ; car les préparations & l'adminiſtration du mercure fondent plus efficacement que tout autre moyen les calloſités de l'ulcere ou de la fiſtule ; de ſorte qu'à la fin du traitement le mal ſe trouve guéri comme de lui-même, pour ainſi dire ; ou du moins ce qui reſte eſt réduit à ſi peu de choſe, qu'il ne mérite aucune attention particuliere.

Enfin, nous avons dit que le bubon dégénéroit quelquefois en carcinome. Cette maladie pré-

ſente plus ou moins de difficultés, ſuivant ſes différents degrés; mais elle exige toujours les ſoins les mieux entendus. La diſpoſition prochaine de cette terminaiſon ſe fait connoître par les bords de l'ulcere, qui ſe renverſent & deviennent durs & douloureux, & par des excroiſſances charnues & douloureuſes qui s'élevent de ſon fond. Dans le commencement, l'adminiſtration du mercure prévient ſouvent les ſuites fâcheuſes que le mal pourroit avoir, & le guérit complettement; mais lorſqu'il a fait plus de progrès, on ne le domte pas ſi facilement.

Lorſque le bubon a dégénéré en un cancer confirmé, on n'a pas la reſſource de l'extirpation, comme dans la plupart des autres cancers; car la tumeur eſt trop voiſine de parties reſpectables, comme les vaiſſeaux cruraux, pour qu'on tente de l'enlever avec l'inſtrument tranchant: il arrive auſſi quelquefois que le carcinome forme une tumeur ſi conſidérable, qu'elle comprime ces vaiſſeaux, & cauſe un gonflement à la cuiſſe & à la jambe qui peut être ſuivi de la mortification de ces parties par la gêne de la circulation. Outre cela, les douleurs énormes que le carcinome cauſe, ſont accompagnées d'inſomnie & de fievre lente, qui exténuent le malade, & l'affoibliſſent au point qu'il faut ſe hâter d'employer les remedes les plus efficaces ſi on veut lui ſauver la vie. Il ſembleroit que les grands remedes ſeroient le moyen le plus convenable pour ſouſtraire le malade au danger qui le menace, puiſque le virus eſt la premiere cauſe du mal; mais dans ce cas on éprouve ſouvent que le mercure, donné en friction, irrite les douleurs, & rend ces ſortes de

cancers plus rebelles. A quel autre moyen peut-on donc avoir recours dans une circonſtance auſſi critique ? Je renvoie le Lecteur au traitement de la vérole, où je parlerai de pluſieurs reſſources qui peuvent être employées avec ſuccès dans ce cas.



CHAPITRE VI.

De la Vérole confirmée.

Le virus vénérien, introduit dans la masse du sang, devient le germe de la vérole ; maladie dont les symptomes se développent & se manifestent avec des variétés sans bornes, & qui exige souvent toute la sagacité d'un Praticien expérimenté pour en distinguer le caractere.

Les causes de la Vérole.

On sait que la vérole est quelquefois la suite d'une gonorrhée. J'ai fait voir comment, dans ce cas, l'imprudence des malades, ou l'impéritie de ceux qui les traitent, pouvoit donner occasion au virus de passer dans la masse du sang. On sait aussi que les chancres sont plus communément suivis de la vérole, à moins que la Nature n'ait ouvert au virus une issue au dehors par un bubon qui se termine par une suppuration louable & abondante ; mais il n'est pas moins vrai, comme je l'ai dit dans le premier chapitre, que la vérole peut exister, sans avoir été précédée par aucun de ces accidents primitifs.

Le virus vénérien peut altérer tous les fluides qui circulent dans notre corps, affecter tous les solides, & déranger toutes les fonctions : aussi produit-il des symptomes dont la diversité & les combinaisons sont infinies. Et l'on a dit, avec raison, que la vérole paroissoit moins une maladie unique, qu'un assemblage de toutes les maladies ;

& que c'étoit un Protée, qui se montre sous toutes sortes de formes.

» Mais quoique l'expérience, dit M. Astruc, » ait fait voir que toutes les humeurs qui se sé- » parent d'avec un sang infecté, peuvent elles- » mêmes participer de l'infection, & qu'il n'en » est absolument aucune qui puisse toujours con- » server sa pureté naturelle, il faut néanmoins » avouer que le virus vénérien, par je ne sais » quelle affinité, s'attache à certaines humeurs » préférablement à d'autres, se mêle plus promp- » tement & plus facilement avec elles, & affecte » ainsi plus souvent & plus sensiblement les par- » ties pour lesquelles ces humeurs sont destinées, » & les fonctions que ces humeurs doivent rem- » plir; d'où vient que, quoiqu'il n'y ait point » d'accident, point de maux qui ne puissent dé- » pendre de la vérole, il y en a quelques-uns » qui lui sont plus particuliers, &, pour ainsi » dire, plus essentiels.

» Il est certain, en général, continue le même » Auteur, que le virus, étant naturellement » gluant & visqueux, doit se mêler très aisément » avec les fluides gras & visqueux; & que par » conséquent les humeurs de ce genre, ayant le » plus d'analogie avec lui, doivent être atta- » quées le plus promptement, & ordinairement » les premieres. Mais comme le caractere parti- » culier des humeurs, qui, la plupart du temps, » nous est inconnu, cause en cela beaucoup de » variétés, ce qui rend la regle qu'on vient de » proposer sujette à beaucoup d'exceptions, il » paroît nécessaire de dresser une espece de table » de ces affinités particulieres sur les observa- » tions les plus sûres, pour faire voir d'un coup

» d'œil quels ſont les ſymptomes de la vérole les
» plus fréquents & les plus ordinaires, & par ce
» moyen pouvoir pronoſtiquer ceux qui menacent de près, & ceux qui ſont plus éloignés ».

Le premier degré d'affinité du virus eſt, ſuivant M. Aſtruc, avec la ſemence prolifique qui ſe perfectionne dans les teſticules des hommes, & les autres liqueurs ſéminales qui ſe forment dans les proſtates, les glandes de Cowper, & les lacunes de l'uretre pour les hommes; dans les proſtates, les glandes de Cowper, & les glandes vaginales pour les femmes.

Le ſecond degré d'affinité convient aux deux humeurs viſqueuſes & huileuſes qui ſont propres à la peau; ſavoir, à l'humeur muqueuſe renfermée dans les cellules du corps réticulaire, qui ſont entre la peau & l'épiderme; & à l'humeur ſébacée, dont la ſécrétion ſe fait dans des glandes particulieres.

Le troiſieme degré d'affinité eſt pour trois humeurs muqueuſes & pituiteuſes qui ſe ſéparent dans le goſier & dans le nez; ſavoir, la mucoſité que fourniſſent les amygdales & la luette, la mucoſité qui ſuinte des glandes palatines, des gencives, &c. la mucoſité que rendent les glandes de la membrane pituitaire.

Le quatrieme degré d'affinité doit être aſſigné aux humeurs onctueuſes & mucilagineuſes qui ſervent à faciliter le mouvement des jointures & des muſcles. Ces humeurs ſont la ſynovie, fournie par les glandes des jointures, pour enduire la tête des os; la lymphe filtrée dans les glandes des membranes qui couvrent les muſcles & les tendons; & la lymphe qui coule des glandes du périoſte, & qui eſt deſtinée à entretenir la ſou-

plesse & la flexibilité de cette membrane.

Le rang d'après appartient à la moëlle des os, tant à celle des grandes cavités, qu'à celle qui est contenue dans les cellules qui se trouvent à leurs extrémités, & à celle qui est entre les différentes lames osseuses.

On peut placer au sixieme rang la lymphe grasse & un peu visqueuse qui est commune à tout le corps, qui arrose & nourrit toutes les parties.

Le septieme degré d'affinité est dû aux humeurs des yeux, & aux parties qui en dépendent; comme à l'humeur visqueuse & chassieuse que fournit le bord des paupieres, & à l'humeur sébacée qui sort de la caroncule lacrymale dans le grand angle de l'œil; à l'humeur lymphatique & pituiteuse qui, par une infinité de petits orifices, suinte de toute la surface de la conjonctive & de la cornée; à l'humeur lacrymale qui coule de la glande lacrymale placée au dessus du globe de l'œil; aux humeurs lymphatiques qui forment l'humeur vitrée, l'humeur crystalline & l'humeur aqueuse.

Enfin on peut mettre dans le dernier rang le cérumen des oreilles, & la bile : ces deux humeurs éprouvent aussi l'action du virus, mais plus tard.

Description des symptomes de la Vérole.

C'est suivant cette idée, si conforme à l'expérience, que je vais présenter le tableau des symptomes de la vérole, d'après M. Astruc.

Les maladies des parties de la génération.

M. Aſtruc diſtingue dans les parties génitales pluſieurs ſortes d'humeurs qui peuvent être infectées du virus vénérien, & qui peuvent cauſer des maladies locales dans ces parties : 1°. l'humeur des proſtates, des glandes de Cowper, des glandes de l'uretre, & des glandes du vagin dans les femmes : 2°. l'humeur ſébacée des glandes cutanées qui occupent le gland & l'intérieur du prépuce dans les hommes, la vulve dans les femmes, & les environs de l'anus dans l'un & l'autre ſexe : 3°. l'humeur muqueuſe qui ſe trouve entre la peau & l'épiderme du gland, du prépuce & de la vulve.

Indépendamment des accidents primitifs qui affectent les parties de la génération, comme les chancres & la gonorrhée, il ſurvient dans ces parties d'autres accidents qui caractériſent la vérole confirmée. Nous avons vu qu'à la ſuite de la gonorrhée il arrive quelquefois, par l'infection des humeurs qui arroſent le canal de l'uretre, que les glandes ſe gonflent, ou que ce canal ſe rétrécit ou s'oblitere par une conſtriction, d'où naiſſent la ſtrangurie, l'abcès & la fiſtule au périnée.

Lorſque les teſticules ſont affectés par la ſuppreſſion de l'écoulement de la gonorrhée, il en réſulte quelquefois le ſquirrhe de ces parties, le ſarcocele, l'hydrocele, ou le varicocele.

Par l'infection de l'humeur muqueuſe qui eſt ſous l'épiderme qui couvre le gland & l'intérieur du prépuce dans les hommes, & la vulve dans les femmes, il ſurvient quelquefois aux vérolés des chancres à ces parties, ſans y avoir donné

lieu par un nouveau commerce impur. On nomme ces chancres conſécutifs. Ils ſont quelquefois malins, c'eſt-à-dire larges, profonds, & accompagnés de callofités : mais le plus ſouvent ils ſont ſuperficiels, & ſe diſſipent aiſément par quelques lotions émollientes ou réſolutives; mais auſſi ils ſe renouvellent très fréquemment.

Les différentes humeurs des parties de la génération étant viciées dans un vérolé, elles ne produiſent pas toujours les ſymptomes dont nous venons de parler; mais en ſe mêlant avec la lymphe qui circule dans ces parties, elles vont former dans les aines un bubon conſécutif, qui parvient quelquefois à ſuppurer, mais qui le plus ſouvent reſte dur & indolent.

Lorſque l'humeur muqueuſe qui eſt ſous l'épiderme qui couvre le gland, l'intérieur du prépuce dans les hommes, la vulve dans les femmes, & les environs de l'anus, eſt altérée par le virus, elle produit quelquefois, par une eſpece de végétation, des excroiſſances qu'on nomme poireaux, crêtes, verrues, condylômes, & d'autres qui reſſemblent à des fraiſes, à des mûres, à des figues, &c. Enfin ſi la mucoſité qui eſt ſous l'épiderme qui couvre les environs de l'anus, devient extrêmement âcre par l'infection du virus, elle rongera les plis de l'anus, & y cauſera des rhagades.

Les maladies de la peau.

Les ſymptomes de la vérole qui peuvent être rangés ſous la ſeconde claſſe, ſuivant l'ordre que nous avons établi dans les affinités du virus avec nos humeurs, ſont les maladies de la peau.

J'ai dit que le virus vénérien s'allioit aiſément

avec deux humeurs qui ſont dans la peau : l'une eſt l'humeur muqueuſe, renfermée dans les cellules ſpongieuſes du corps réticulaire, qui eſt immédiatement ſous l'épiderme; & l'autre eſt l'humeur ſébacée, que fourniſſent les glandes ou lacunes de la peau.

Lorſque l'humeur muqueuſe eſt infectée du virus, elle devient plus âcre; elle picote la ſurface de la peau, & y cauſe une démangeaiſon ou gratelle continuelle : enſuite la même cauſe agiſſant toujours, il s'éleve des ampoules miliaires, qui en s'ouvrant dégénerent en dartres ſeches, farineuſes, humides, rongeantes, &c.

Comme l'épiderme n'eſt en aucun endroit plus épais & plus dur qu'à la paume des mains & à la plante des pieds, l'humeur muqueuſe viciée aura plus de peine à s'échapper à travers les pores de cet épiderme : ainſi, ſéjournant plus long-temps & s'amaſſant en plus grande quantité, elle y excitera plus de chaleur & plus de démangeaiſon : d'où il arrivera que l'épiderme, à force d'être deſſéché, ſe gercera & ſe découpera; ce qui y formera des rhagades dures, calleuſes, accompagnées de démangeaiſon, & qui ſuinteront de la ſéroſité.

Lorſque l'humeur muqueuſe, infectée d'un virus moins actif & moins âcre, ne ronge que très légérement dans certains endroits la ſurface de la peau, ſans endommager l'épiderme, alors les vaiſſeaux de la peau entrouverts laiſſeront échapper des petites gouttes de ſang, qui formeront des taches plates, plus ou moins étendues, qui ſeront ou livides ou purpurines, ou couleur de roſe ou jaunes, ſuivant la quantité & la qualité du ſang épanché.

Il eſt certain que les poils du corps & les che-

veux ſont plantés dans des eſpeces de bulbes cartilagineuſes, placées dans l'épaiſſeur de la peau; qu'ils ſont formés de pluſieurs fibres ou racines minces, tendres, mucilagineuſes; & que leur augmentation ou leur alongement vient de l'accroiſſement inſenſible que donne à ces petites racines une lymphe graſſe & muqueuſe. Or, ſi cette lymphe eſt altérée par le virus, non ſeulement elle peut détruire les petites racines des poils & des cheveux, mais encore la bulbe dans laquelle ils ſont implantés; ce qui cauſera la chûte des cheveux & des poils des ſourcils, des joues, du menton, & de toutes les autres parties du corps où il en croît.

On ſait de même que les ongles qui ſont à l'extrémité des doigts des mains & des pieds, ſont formés par les papilles nerveuſes & tendineuſes de la peau, unies étroitement enſemble, molles dans leur origine, pulpeuſes & environnées du corps réticulaire de la peau, & qu'ils croiſſent par une nourriture que leur fournit une lymphe un peu viſqueuſe. Ainſi ſi cette lymphe devient trop âcre par le mêlange du virus, elle dérangera, enflera, rongera, ulcérera les fibres molles & pulpeuſes des racines des ongles, & rendra par-là les ongles épais & raboteux, ſujets à des envies, & à des ulceres à leur racine: il arrivera même qu'elle rongera les racines, & fera tomber les ongles.

Enfin, ſi l'humeur ſébacée qui ſuinte des vaiſſeaux ou des lacunes de la peau, & qui ſert à aſſouplir & à humecter l'épiderme, ſe trouve infectée du virus, elle formera des puſtules cutanées, petites, ſéparées, dures, rondes & peu élevées. Enſuite cette humeur devenant plus âcre, & ron-

geant peu-à-peu les réſervoirs déja dilatés, elle cauſera de petits ulceres cutanés, durs, calleux, ronds, ordinairement ſecs; quelquefois néanmoins humides & coulants, écailleux, furfuracés, jaunes, &c. Ces petits ulceres viennent communément aux commiſſures des levres, aux ailes du nez, dans toute l'étendue des cheveux, & dans toutes les parties garnies de poils, parceque tous ces endroits ſont pourvus d'un plus grand nombre de glandes ou de lacunes ſébacées.

Les maladies de la bouche & du nez.

Nous avons reconnu dans la bouche & dans le nez deux humeurs très propres à s'unir avec le virus; la premiere eſt l'humeur viſqueuſe qui coule des cellules des amygdales, des glandes de la luette & de tout le fond du goſier; la ſeconde eſt l'humeur ſébacée & onctueuſe qui ſuinte des glandes ou lacunes des gencives & du palais, & qui enduit ordinairement la langue & les dents, quand on n'a pas ſoin de les nettoyer. On peut mettre au même rang la morve, qui, coulant des glandes de la membrane pituitaire, ſert à humecter le dedans du nez.

La mucoſité des amygdales, des glandes de la luette & du fond du goſier, venant donc à être infectée par le virus, il ſurviendra un gonflement, la douleur, la phlogoſe, l'inflammation avec difficulté d'avaler. La mucoſité, devenant enſuite plus âcre, rongera & déchirera ces mêmes parties, & y produira des ulceres malins, rebelles, rongeants, qui ſeront bientôt ſuivis d'une carie dans les os voiſins, laquelle conſumera les os palatins qui ſont minces.

Il faut faire le même raiſonnement ſur l'humeur

ſébacée qui ſe ſépare dans les glandes du palais ; étant infectée elle produira à la voûte du palais des tubercules ronds, peu élevés, tantôt enflammés, & tantôt ſans inflammation ; & par les progrès du mal ces tubercules dégénéreront enſuite en ulceres malins, rebelles, qui carieront la voûte oſſeuſe du palais, & s'ouvriront un paſſage dans le nez.

Lorſque l'humeur ſébacée des gencives eſt affectée, il ſurvient des tubercules à ces parties, des ulceres, des ſuppurations, des abcès entre les gencives & les dents ; enfin des douleurs, des ébranlements, des caries & des chûtes de dents.

De même ſi la morve eſt épaiſſie par le virus, elle ſéjournera dans les glandes qui la ſéparent, les gonflera & y produira des excroiſſances polypeuſes, calleuſes, fongueuſes, ulcéreuſes, carcinomateuſes, ſuivant les différentes qualités de la lymphe qui les nourrit ; & ſi la morve devient fort âcre par la même cauſe, elle rongera ces glandes, & cauſera des ulceres, des puſtules, des ozenes ou ulcérations malignes, & même la carie des os ſpongieux des narines, des os triangulaires, & du vomer qui ſoutient le nez ; ce qui fera écrouler la voûte du nez, & l'applatira.

La luette étant rongée, les os palatins, les os ſpongieux du nez & le vomer étant détruits, & la voûte du nez étant affaiſſée, l'air qui ſort dans l'expiration trouvera plus d'eſpace ; il ſouffrira des modifications nouvelles qui feront varier le ton de la voix ; ce qui produira le naſillement, l'enrouement, l'extinction de voix ; à quoi peut contribuer auſſi l'enflure, la dureté, l'éroſion & l'ulcération de la glotte & de la trachée-artere.

Enfin l'air qui ſort des poumons dans l'expira-

tion ne ſauroit manquer d'enlever en paſſant quantité de corpuſcules purulents du goſier, des gencives & des narines, lorſque ces parties ſont ulcérées, & de contracter ainſi une odeur très fétide. Auſſi les vérolés dont la bouche ou le nez ſont attaqués d'ulceres, ont-ils l'haleine extrêmement puante.

Les douleurs des membres & des jointures.

La cauſe de toutes les douleurs véroliques qui tourmentent ſi cruellement les malades, peut ſe déduire de l'altération de trois ſortes d'humeurs que la Nature a deſtinées pour faciliter le mouvement des membres. Ces humeurs ſont la mucoſité des muſcles, qui ſert à humecter leur ſurface extérieure; la mucoſité des jointures, autrement la ſynovie, qui adoucit le frottement des os; & la mucoſité du périoſte, qui enduit la ſurface externe de cette membrane.

Lorſque la mucoſité des muſcles eſt infectée du virus vénérien, & qu'elle s'arrête dans ſes vaiſſeaux, elle y produit des ganglions, ou de petites tumeurs dures qui donnent lieu à une douleur tenſive, pulſative, avec une tumeur manifeſte & inflammation. Si la mucoſité ſe ſépare à ſon ordinaire, & qu'elle ſoit fort âcre, elle cauſera, par ſes irritations & ſes picotements, une douleur rhumatiſmale, âcre, pungitive, avec chaleur, mais ſans inflammation; & lorſque ces douleurs occupent la partie externe de la cuiſſe, ou les reins, elles prennent le nom de ſciatique ou de lumbago.

Pareillement ſi la ſynovie qui eſt ſéparée par les glandes mucilagineuſes des articulations, eſt infectée

infectée par le virus, elle peut produire des gonflements & des tumeurs, avec ou ſans inflammation, & des douleurs plus ou moins vives & lancinantes.

Quant aux douleurs où les os ſemblent ſe caſſer, elles viennent du gonflement & de l'inflammation du périoſte; ou bien de l'âcreté de la lymphe infectée par le virus, qui ronge & corrode le périoſte; ou bien d'une exoſtoſe qui s'éleve ſur la ſurface de l'os, & qui diſtend avec violence cette membrane.

Les maladies des os.

Le ſuc médullaire qui eſt propre aux os, ſe ſépare dans de petites véſicules d'une extrême fineſſe, & y demeure renfermé après ſa ſécrétion. Ces véſicules occupent dans les os différents endroits, & y ont auſſi trois formes différentes. Dans les grandes cavités des os elles ſont ramaſſées en gros paquets cylindriques, & revêtues d'une membrane commune; dans les têtes des os, elles ſont diſtribuées en petits pelotons qui rempliſſent les cellules oſſeuſes de ces extrémités: enfin dans la ſubſtance des os les plus compactes elles ſont partagées en de petits flocons qui occupent les interſtices étroits, mais nombreux, des lames oſſeuſes. Au reſte, le ſuc médullaire a par-tout la même nature d'être huileux & onctueux, le même uſage de ramollir les os & de les garantir d'une ſécheresſe qui les rendroit caſſants, & la même affinité avec le virus, qui infecte aiſément cette liqueur, mais pourtant avec plus ou moins de vîteſſe, ſuivant pluſieurs circonſtances.

L'infection de cette humeur produit l'exoſtoſe, l'hypéroſtoſe, l'ankyloſe, des abcès dans l'inté-

rieur des os, la carie, l'ostéosarcose, & la fragilité des os.

L'exostose est une tumeur circonscrite des os, qui s'éleve en dehors au-dessus du niveau du reste de l'os. Il y en a de deux especes ; les unes sont fausses ou bâtardes, & les autres sont vraies.

L'exostose bâtarde n'intéresse point la substance des os : elle vient uniquement du gonflement du périoste. Quelquefois ce gonflement est accompagné d'inflammation, & cause de très vives douleurs ; d'autres fois ce même gonflement est insensible, & le périoste acquiert dans cet endroit la même solidité que l'os.

Les exostoses vraies se divisent en deux especes. Dans la premiere, l'os enflé forme une espece de voûte qui contient une infinité de petites cellules, séparées par des lames osseuses & pleines d'une substance charnue : quelquefois cette substance devient dure & cartilagineuse ; d'autres fois elle est douloureuse, elle s'enflamme & produit un abcès. Dans la seconde espece d'exostose vraie, la tumeur est tout-à-fait solide ; elle n'a intérieurement aucune cellule, du moins sensible ; elle est ordinairement plus dure, plus compacte & plus blanche que le reste de l'os, & ressemble à de l'ivoire.

L'hypérostose est une tumeur des os spongieux qui s'enflent, mais qui en s'enflant grossissent uniformément ; de sorte qu'aucune partie ne s'éleve au-dessus des autres, comme dans l'exostose. Cette maladie survient aux os qui sont spongieux, comme les têtes des os longs, les clavicules, les vertebres, les os des hanches, les os des pieds & des mains. Si le gonflement de ces os se fait par des progrès lents & insensibles, il ne cause point, ou

très peu de douleur; mais au contraire il ſera douloureux, ſi les progrès en ſont rapides, parce-qu'alors le périoſte & les ligaments qui entourent ou s'attachent à ces os, ſeront diſtendus avec violence.

L'humeur médullaire, infectée du virus qui a donné lieu à l'hypéroſtoſe, peut devenir ſi âcre, qu'elle ronge les cellules qui la contiennent: alors l'hypéroſtoſe s'abcédera; les os ſe carieront, de maniere qu'on ſera obligé quelquefois d'amputer le membre, ſi le mal attaque les articulations des extrémités.

L'ankyloſe eſt une maladie des jointures, qui empêche pour un temps le mouvement des os qui ſont joints enſemble par une articulation mobile, ou qui détruit pour toujours ce même mouvement; ce qui a fait diſtinguer l'ankyloſe en fauſſe & en vraie.

L'ankyloſe fauſſe, c'eſt-à-dire celle où le mouvement des jointures eſt empêché pour un temps ſeulement, eſt cauſée par le gonflement des têtes des os, & par l'engorgement qui ſurvient en conſéquence de ce gonflement dans les cartilages & dans les ligaments des articulations. Tant que cet état ſubſiſte, le mouvement de la jointure eſt gêné ou ſuſpendu; mais ſi la réſolution de ces différents engorgements a lieu, le même mouvement ſe rétablit comme il étoit auparavant.

L'ankyloſe vraie, ou l'abolition entiere du mouvement des jointures, vient de ce qu'en conſéquence de l'inflammation, ou de la ſuppuration ſurvenue dans une articulation, les os ſe ſont ſoudés ſolidement enſemble, & avec les parties qui les environnent.

La moëlle qui occupe le canal intérieur des os

longs, étant altérée par le virus, donne lieu à des maladies cruelles & dangereuses. Quelquefois cette moëlle s'enflamme, & forme des abcès accompagnés de douleurs horribles; d'autres fois cette même moëlle se durcit, devient squirrheuse & dégénere en carcinome. Enfin la même humeur étant abcédée, corrompue, corrompt également les os qui la renferment, & cause des caries d'autant plus dangereuses, qu'elles sont plus cachées, & qu'on ne les soupçonne, ou qu'on ne les découvre que lorsque le mal a fait un progrès considérable.

Les os se carient souvent dans les vérolés par l'altération du suc médullaire répandu dans toutes les parties des os : ainsi la carie attaquera la partie spongieuse des os, ou leur partie dure; elle se manifestera à leur surface extérieure, ou elle sera cachée dans leur intérieur; elle sera superficielle, ou profonde; elle sera humide, ou seche : enfin elle aura différents caracteres, suivant les circonstances qui accompagneront l'altération des os.

L'ostéosarcose est un ramollissement des os, qui se fait lentement & par degrés, & dans lequel les os deviennent comme cartilagineux, & même quelquefois charnus.

Pour que le ramollissement arrive, il faut que l'humeur infectée par le virus ait acquis une certaine qualité par laquelle elle puisse dissoudre la substance crétacée qui fait la solidité des os, sans intéresser les parties tendineuses, membraneuses, vésiculaires & vasculeuses qui entrent dans la composition des os. Or des expériences faites par M. Hérissant, Médecin de la Faculté de Paris, & Membre de l'Académie des Sciences, nous apprennent que les acides produisent cet

effet; car en mettant macérer un os dans l'esprit de nitre affoibli jusqu'à un certain point par l'eau commune, cet os perd insensiblement sa solidité, & devient cartilagineux: par conséquent si le même effet arrive dans un vérolé par l'action du virus, il y a lieu de croire que ce virus a communiqué aux sucs médullaires un degré d'acidité, capable, comme l'esprit de nitre adouci, de dissoudre & de détruire la substance crétacée qui fait la solidité des os.

Le ramollissement des os n'arrive quelquefois qu'à certains os, & quelquefois il est universel. Lorsque les os deviennent charnus, ils sont susceptibles de douleur, d'inflammation, & de se dissoudre en pus ou en sanie, comme les autres parties molles. Lorsqu'ils sont convertis en cartilages, ils restent insensibles, comme ils l'étoient auparavant. J'ai remarqué que les os de la face étoient plus sujets à devenir chair dans les vérolés, que les autres os. Enfin, lorsque le ramollissement est universel, tout le corps devient contrefait, & diminue de longueur par la contraction des muscles, à laquelle les os ne résistent plus. On a eu, il y a quelques années, un exemple de cet état fâcheux dans la femme Supiot, dont l'histoire a été publiée par M. Morand le fils.

Enfin, si le virus vénérien desseche & anéantit les sucs médullaires qui entretiennent la souplesse des os, ces parties deviennent aussi fragiles que les substances vitrifiées; de maniere que le moindre effort les casse & les brise.

Les tumeurs glanduleuſes & lymphatiques.

La lymphe eſt une humeur commune à tout le corps ; elle circule dans des vaiſſeaux particuliers, nombreux, petits, tranſparents, garnis de petites valvules qui y forment des eſpeces de nœuds peu éloignés les uns des autres. Ces vaiſſeaux ne ſont pas d'un calibre continu, comme les autres, mais ils ſe terminent à différentes diſtances dans des glandes conglobées ou lymphatiques, qui ſervent d'entrepôt à la lymphe.

Lorſque cette lymphe, qui eſt d'une nature graſſe & viſqueuſe, & qui a par-là beaucoup d'affinité avec le virus, en eſt infectée, elle doit ſéjourner dans ces glandes, & elle y formera des tumeurs dures, circonſcrites, rondes, écrouelleuſes, plus ou moins groſſes, diſpoſées en grappe de raiſin ou en chapelet. Ces tumeurs ſe remarquent particuliérement dans les endroits où les glandes lymphatiques ſont en grand nombre, comme le col, les aiſſelles, les aines, le trajet des gros vaiſſeaux, le méſentere, &c.

Que ſi la lymphe vient par la même cauſe à s'accumuler dans quelques ramifications des vaiſſeaux lymphatiques, ou dans quelques uns des intervalles de leurs valvules, il arrivera que ces vaiſſeaux ſe gonfleront, ſe dilateront ; & qu'à meſure que leur volume augmentera, la tunique arachnoïde qui les forme, recevant une plus grande quantité de lymphe nourriciere, à cauſe de la compreſſion qui l'y arrête, en deviendra plus épaiſſe, & dégénérera enfin en un kyſte membraneux : c'eſt ainſi que ſe forment en différentes parties ces tumeurs gommeuſes & enkyſ-

tées, qui portent les noms d'athérome, de ſtéatome & de méliceris.

Enfin, ſi par les mêmes cauſes la lymphe virulente vient à s'arrêter & à s'épaiſſir dans le tiſſu des parties tendineuſes, membraneuſes, ligamenteuſes & nerveuſes qu'elle nourrit, elle y formera divers tubercules ronds, durs, rénitents, connus ſous les noms de nodus dans le périoſte, de tophus dans les ligaments, & de ganglion dans les nerfs & les tendons.

Les maladies des yeux.

Il y a dans les yeux & dans les parties qui ſont autour, pluſieurs humeurs deſtinées à différents uſages, & toutes ſuſceptibles d'être altérées par le virus. Si l'humeur viſqueuſe des paupieres vient à être épaiſſie par le mêlange de ce virus, elle croupira dans ſes propres canaux, les gonflera & produira des tubercules durs, rénitents, ronds ou ovales, attachés aux bords des paupieres, & connus ſous le nom d'orgelets. Si cette même humeur devient corroſive par le mêlange d'un virus fort âcre, elle rongera ſes conduits excréteurs, & formera ſur le bord des paupieres des ulceres ou des puſtules ulcérées; ce qui produira la chaſſie, l'inflammation, l'épaiſſiſſement, la calloſité des paupieres.

Si l'humeur ſébacée de la caroncule lacrymale eſt infectée du virus, elle dilatera ſes réſervoirs; ce qui attirera le gonflement & la phlogoſe de cette caroncule; laquelle groſſiſſant toujours s'étendra juſqu'à la prunelle, & formera un onglet.

Si l'humeur de la conjonctive eſt altérée par la même cauſe, elle donnera lieu à de petits tuber-

cules miliaires, à des ophthalmies, & à de petits ulceres pustuleux & rongeants.

L'humeur de la cornée étant viciée s'arrêtera dans ses canaux sécrétoires; elle rendra la cornée opaque en différents endroits, & formera ainsi des taies ou taches : ensuite cette humeur devenant plus âcre, rongera ses propres canaux, & causera de petits ulceres malins, rebelles, & quelquefois des staphylomes.

La communication des maladies des parties dont je viens de parler, avec le sac lacrymal, peut produire la fistule lacrymale. Cette fistule peut aussi venir d'autres causes, comme d'un tubercule vérolique, formé dans la cavité du sac lacrymal, & qui a suppuré; d'une exostose des os du nez, qui en comprimant ce sac occasionne le séjour & la corruption des larmes; d'une carie vérolique de l'os unguis, qui ulcere le sac lacrymal qui est au-dessous, &c.

Si le virus pénetre jusqu'aux humeurs vitrée, crystalline & aqueuse, & qu'il soit fort acide, il causera dans ces humeurs un épaississement contre nature : de là le glaucôme, la cataracte, ou bien la fausse apparence de petits poils qui voltigent en l'air. Si le virus est fort âcre, il ulcérera les vaisseaux & les tuniques de ces humeurs, & causera l'ecchymose, l'ophthalmie interne, l'abcès sous la cornée, la suppuration de tout l'œil, &c.

Enfin, dans la vérole il arrive assez souvent une diminution dans la vue, ou même un aveuglement total par la paralysie des nerfs optiques; ce qu'on nomme goutte sereine. Cette paralysie des nerfs optiques, dans les vérolés, vient le plus souvent de ce qu'ils sont comprimés par des nodus, des ganglions formés à la tunique

dont ils ſont revêtus, ou par des exoſtoſes ſurvenues aux trous oſſeux qui leur donnent paſſage.

Les maladies des oreilles.

La cire des oreilles, étant infectée du virus, deviendra plus épaiſſe, ſéjournera dans ſes réſervoirs, & devenant plus âcre produira dans le conduit auditif la phlogoſe, l'inflammation & la douleur, qui aboutiront ſouvent à des abcès.

Si ſon acrimonie augmente, elle rongera le dedans du conduit, & y cauſera des gerçures & de petits ulceres qui dégénéreront ſouvent en dartres malignes & rebelles. Il arrivera, par les mêmes cauſes, que les oreilles rendront du pus, de la ſéroſité, de la ſanie, &c.

D'un autre côté, les os de l'oreille interne ſont non ſeulement expoſés aux cauſes générales d'exoſtoſes, d'hypéroſtoſes, qui ſont communes aux autres os; mais ils ſont expoſés encore à des cauſes particulieres, telles que les vapeurs qui s'élevent des ulceres du goſier, qui pénetrent dans l'oreille interne par les trompes d'Euſtache, dans le temps de l'expiration, & qui communiquent leur infection aux os de l'oreille: c'eſt de là que viennent les fréquentes exoſtoſes de la voûte oſſeuſe du tympan, du ſinus maſtoïde, du labyrinthe, ou les hypéroſtoſes des oſſelets de l'ouie.

Ces os ainſi tuméfiés ſe carient inſenſiblement; il en découlera alors dans la cavité du tympan un pus, ou plutôt une ſéroſité puante, qui, ayant rongé la membrane du tympan, coulera au dehors par le conduit auditif. Quelquefois même on verra ſortir quelqu'un des oſſelets entier, ou

bien différentes esquilles que la carie aura détachées de la voûte interne de l'oreille.

Enfin, la vérole cause quelquefois la dureté de l'ouie, & même la surdité, soit par l'épaississement de la membrane du tympan, soit parceque les nerfs acoustiques sont obstrués ou comprimés par des arteres trop gonflées, par des nodus ou des ganglions, ou par des exostoses survenues aux os qu'ils traversent.

Les fonctions lésées.

Les fonctions animales, c'est-à-dire, celles qui dépendent des organes renfermés dans la tête, peuvent être lésées par plusieurs causes : savoir ; par des tumeurs contre nature ; par l'exostose ou la carie de l'une des tables osseuses qui forment la partie supérieure ou inférieure du crâne ; par des nodus ou des ganglions du péricrâne ou des méninges ; par des hydatides ou des tubercules du plexus choroïde ; par un abcès ou une tumeur gommeuse dans le cerveau ; par le séjour du sang, soit qu'il vienne de son épaississement seul ou des obstacles dont on vient de parler, & qui retardent son cours ; & enfin par l'épaississement des esprits animaux, qui fait qu'ils se séparent moins abondamment, & qu'ils coulent plus lentement dans les parties.

De ces différentes causes il résulte la pesanteur de tête, la douleur de tête, qu'on nomme clou ou œuf ; la migraine, la douleur de tête gravative, pulsative, pungitive, mordicante ; le vertige, la convulsion, l'épilepsie, la paralysie, le tremblement des membres, l'insomnie, &c.

Les fonctions vitales, qui s'exercent par les or-

ganes contenus dans la poitrine, peuvent être altérées dans la vérole par différentes causes; par des tubercules ou des tumeurs gommeuses dans la substance du poumon, soit qu'elles suppurent ou qu'elles soient encore vertes; par l'acrimonie que le virus communique à l'humeur bronchiale; par des excroissances polypeuses qui se forment dans les ventricules du cœur, &c. De là doivent survenir l'asthme, la toux, le crachement de sang, la vomique, la phthisie, les palpitations, la syncope, l'intermittence du pouls, &c.

Les fonctions naturelles, dont l'exercice dépend des organes contenus dans le bas-ventre, peuvent être altérées dans la vérole par le vice de la lymphe stomachale & intestinale; par un semblable vice de la bile & du suc pancréatique; par le squirrhe des glandes conglobées qui occupent divers endroits de l'abdomen; par le séjour du sang dans les visceres, &c. De là viennent le dégoût, le vomissement, le hoquet, l'affection hypocondriaque, les différentes especes de diarrhée; l'obstruction du foie, de la rate, du pancréas; la jaunisse, l'hydropisie, les hémorrhoïdes, &c.

La lésion des fonctions universelles, dans les vérolés, peut dépendre de l'âcreté de la lymphe nourriciere infectée du virus; de la diminution de l'irritabilité; de l'amas des humeurs récrémentielles & excrémentielles, que les embarras des visceres retiennent dans le sang: c'est de là que viennent l'amaigrissement de tout le corps ou de quelque partie en particulier; l'abattement, le changement de couleur du visage, la fievre intermittente, & la fievre lente.

Enfin, les fonctions qui sont propres aux fem-

mes peuvent être altérées par le vice de la lymphe laiteuſe des mamelles, que le mêlange du virus rend trop épaiſſe & trop âcre; par un ſemblable vice de la lymphe laiteuſe de la matrice; par le vice de la lymphe qui remplit les véſicules ou œufs contenus dans les ovaires des femmes, &c. C'eſt à ces cauſes qu'on doit rapporter le cancer des mamelles; la ſuppreſſion des regles; leur flux exceſſif; les fleurs blanches; l'inflammation de la matrice; l'ulcere & le ſquirrhe de cette partie; les tophus, ſquirrhes & tumeurs des ovaires; les hydatides, l'hydropiſie, & les abcès de ces mêmes parties; la ſtérilité, les fauſſes couches fréquentes, & la naiſſance d'enfants à demi pourris.

Remarques ſur la progreſſion des effets du virus.

Tous les ſymptomes dont je viens de faire l'énumération peuvent donc ſe rapporter à la vérole: mais on conçoit, ſans doute, qu'ils ne ſauroient être communs à tous les vérolés, & qu'ils ne ſe ſuccedent pas toujours dans le même ordre qui vient d'être tracé; c'eſt-à-dire que s'il y a des vérolés dans leſquels les effets du virus ſuivent l'ordre des affinités qui lui ont été aſſignées avec les différentes humeurs de notre corps, il y en a d'autres où les effets du virus s'éloignent de cet ordre d'une infinité de façons différentes. Il ne me reſte, pour terminer ce Chapitre, qu'à ajouter quelques remarques ſur les principales cauſes de ces variations.

L'expérience prouve que le changement que le virus ſubit dans une gonorrhée, comme je l'ai expliqué dans le premier Chapitre, change l'ordre de ces affinités. Car on obſerve en général, que

lorſque la vérole ſuccede aux chancres, non ſeulement elle ne tarde point à ſe déclarer, mais encore que c'eſt le plus ſouvent par les ſymptomes compris dans les cinq premieres claſſes; c'eſt-à-dire qu'immédiatement après ou pendant les chancres, il ſurvient aux malades des tumeurs aux aines, des crêtes, des condylomes; enſuite les maladies de la peau ſe déclarent, comme puſtules, dartres, ulceres à cette partie; la chûte des poils, des cheveux, des ongles, &c. En même temps ou immédiatement après, les parties de la bouche & du nez ſont affectées; il y ſurvient des inflammations & des ulceres aux amygdales, à la luette, au voile du palais, & dans le nez; des caries aux os voiſins. Enſuite les douleurs vérolíques tourmentent les malades; ces douleurs ſe font ſentir dans les muſcles, dans les articulations, dans les os, à la tête, aux lombes, &c. Enfin, les maladies des os ſuccedent, comme l'exoſtoſe, l'hypéroſtoſe, la carie. Mais lorſque la vérole eſt la ſuite de la gonorrhée, cet ordre de maladie n'a pas lieu, & la vérole ſe déclare ſouvent par les ſymptomes qui tiennent les derniers rangs dans les affinités que le virus a avec les autres humeurs.

On obſerve encore, que ſi dans le commencement d'une vérole, quoique la maladie ait eu des chancres pour premiers ſymptomes; on obſerve, dis-je, que ſi, dans ce cas, on prend des remedes palliatifs qui émouſſent l'activité du virus, non ſeulement l'ordre de ſes affinités avec nos humeurs peut être changé par ces remedes, mais encore que ce virus, ainſi affoibli, peut reſter caché pendant une longue ſuite d'années, & ma-

nifester ensuite ses effets par des symptomes qui paroissent étrangers à la vérole.

La progression & l'ordre des effets du virus sont encore relatifs au tempérament du malade, au pays qu'il habite, à son genre de vie, & même aux maladies auxquelles il est sujet : car il est aisé de concevoir qu'un tempérament sanguin ou phlegmatique, un pays chaud ou froid, & un régime régulier ou l'intempérance doivent hâter ou ralentir les progrès de la vérole, & déterminer le virus à affecter plutôt certaines humeurs que d'autres. C'est ce qu'on remarque sur-tout par rapport aux maladies précédentes auxquelles les malades sont sujets habituellement ; car il est très ordinaire que le virus s'attache plutôt, dans ce cas, aux parties & aux humeurs qui sont déja affectées de longue main, qu'aux autres.

Enfin, on observe en général que plus le virus a subi de changement par les inflammations & les suppurations fréquentes & longues qu'il a causées, plus il a dégénéré de son propre caractere, & par conséquent plus ses effets sont lents, & plus l'ordre de ses affinités avec nos humeurs est perverti.



CHAPITRE VII.

Le diagnostic de la Vérole.

UNE maladie telle que la vérole, dont le plus grand nombre des symptomes peuvent se rapporter à toutes les causes de maladie, comme on a dû le voir dans le Chapitre précédent, n'est pas toujours facile à reconnoître. S'il y a des cas où elle se montre à découvert par des signes démonstratifs & univoques, il en est beaucoup plus où elle se cache, de maniere qu'on a beaucoup de peine à distinguer son caractere.

Il y a plusieurs circonstances qui rendent la vérole évidente & facile à connoître : la nature des symptomes primitifs, & la succession rapide des symptomes consécutifs, sur-tout des symptomes que nous avons rangés sous les cinq premieres classes. Lorsqu'une personne, par exemple, a gagné des chancres, qu'ensuite il s'est déclaré un bubon qui, n'ayant pu suppurer, est resté dur & indolent, & qu'après ces accidents il est survenu des pustules par tout le corps, il est évident que cette personne a la vérole. On peut dire la même chose des malades auxquels, après des chancres ou une gonorrhée supprimée, il survient, plus ou moins long-temps après, des poireaux, des condylomes, des crêtes, des gerçures à la paume des mains, ou à la plante des pieds; l'alopécie ou la chûte des poils & des cheveux; des verrues aux parties de la génération; des tumeurs & des ulceres dans la gorge & dans le nez; des

douleurs nocturnes, des tophus, des ganglions, des exostoses, des hypérostoses, des caries, &c.

Telles sont les véroles qui se montrent par les signes les plus démonstratifs. Il y a d'autres véroles qui ne sont pas moins évidentes : lorsque, par exemple, un malade a eu des chancres ou une gonorrhée supprimée, & que quelque temps après il lui survient une fievre quarte, qui résiste pendant des années entieres à tous les fébrifuges; une jaunisse à la conjonctive; une extinction de voix qui se dissipe & qui revient alternativement; l'atrophie de quelque partie, & principalement de celles de la génération; l'engorgement squirrheux des glandes conglobées dans les adultes; un vomissement habituel qui résiste à tous les remedes; une ophthalmie opiniâtre; la callosité des paupieres; le tintement d'oreille, & la surdité sans cause évidente; le tremblement de membres avant la vieillesse; l'insomnie habituelle; le teint couperosé; l'hypersarcose rebelle dans les ulceres; la carnification des os de la face, &c. A la vérité ces symptomes peuvent être attribués à une autre cause qu'au virus vénérien; mais on a observé cependant qu'ils sont beaucoup plus familiers aux vérolés qu'à tout autre malade. Ainsi, lorsque ces symptomes auront été précédés par un des accidents primitifs dont j'ai parlé, on peut les regarder presque comme des signes démonstratifs de la vérole.

M. Vandermonde, dans sa Critique de mon Ouvrage, a attaqué les réflexions que je viens de faire sur les symptomes du second genre qui caractérisent la vérole. » M. Fabre, dit-il, établit » ensuite, d'après M. Petit, la fievre quarte, la » jaunisse de la conjonctive, l'extinction de voix

» qui

» qui se dissipe & qui revient sans cause mani-
» feste, l'atrophie des parties de la génération,
» &c. comme des symptomes, & des signes évi-
» dents de la vérole. Mais M. Fabre nous per-
» mettra de lui faire observer que toutes ces cir-
» constances se trouvent rarement réunies dans
» un même sujet; & que, quand même il trou-
» veroit quelqu'un qui les réuniroit toutes, le
» diagnostic de la vérole n'en seroit pas moins
» équivoque ».

On voit que M. Vandermonde m'a attaqué d'une maniere suspecte de mauvaise foi : il a tronqué mon texte, pour prêter à M. Petit une absurdité grossiere & ridicule. Ce célebre Chirurgien n'a jamais regardé les symptomes dont on vient de voir l'énumération, comme des signes évidents de vérole, *à moins qu'il n'y ait d'ailleurs quelque raison de soupçonner le virus.* Il n'a jamais pensé non plus qu'il fallût que tous ces symptomes fussent réunis dans un même sujet pour caractériser la vérole. Voici comme je me suis exprimé dans la premiere édition de cet Ouvrage : » Une autre considération, ai-je dit, qui
» peut encore servir de regle pour distinguer le
» caractere de la vérole; c'est que parmi les sym-
» ptomes de cette maladies qui sont dans la
» classe des signes équivoques, il y en a qui sont
» plus familiers à ceux en qui le virus fait des
» progrès imperceptibles; ces symptomes sont,
» suivant l'observation de M. Petit, la fievre
» quarte, la jaunisse de la conjonctive, &c. *Ainsi*,
» ai-je ajouté, *dans un cas où l'on a d'ailleurs*
» *quelque raison de soupçonner la présence du virus*,
» *s'il se rencontre quelqu'un de ces symptomes*, *on*

» *peut le regarder comme un ſigne démonſtratif de*
» *la vérole* ».

Ces paroles préſentent, ſans doute, un ſens bien différent de celui que M. Vandermonde leur avoit prêté.

Cependant, parmi les ſymptomes que nous avons rangés ſous la premiere claſſe des ſignes démonſtratifs de la vérole, il y en a qu'on peut confondre avec d'autres ſemblables, qui dépendent d'une autre cauſe que du virus vénérien : on doit par conſéquent s'attacher à les diſtinguer, pour ne pas ſe tromper ſur le caractere de la maladie.

1°. On pourroit confondre, par exemple, les taches véroliques de la peau, avec les taches de rouſſeur qui viennent de naiſſance ou qui ſont cauſées par le ſoleil, avec les taches des femmes groſſes, & avec les taches pourprées, jaunes ou livides des ſcorbutiques ; mais il y a des ſignes propres qui diſtinguent ces différentes cauſes : & d'ailleurs, lorſque les taches de la peau ſont véroliques, elles ſont toujours accompagnées ou elles ont été précédées par quelque autre ſymptome vénérien, qui diſſipe toute incertitude à cet égard.

2°. On pourroit confondre les puſtules & les tubercules véroliques, avec les boutons qui viennent au viſage ; mais ces boutons ne viennent qu'au viſage, & aboutiſſent à une pointe qui ſuppure ; au lieu que les autres attaquent toutes les autres parties du corps, & principalement celles qui ſont garnies de poils & de cheveux.

M. Petit a établi, dans ſon Traité des Maladies des Os, des ſignes qui caractériſent encore plus particuliérement les puſtules véroliques. » Il » y en a de pluſieurs eſpeces, dit-il : les unes

» ſont ſeches, les autres humides; & tant les
» unes que les autres ſont plates ou élevées,
» irrégulieres ou rondes, douloureuſes ou in-
» ſenſibles.

» Les puſtules ſeches ſont auſſi de pluſieurs
» ſortes : il y en a qui ſont dartreuſes, vives ou
» farineuſes, écailleuſes & croûteuſes; quel-
» ques-unes ſont jaunes, d'autres d'un rouge
» pourpré.

» Les puſtules humides ſont ſuppurantes, ſai-
» gneuſes, ou mouillées par une ſéroſité rouſſeâ-
» tre; & de celles-là, les unes gardent le niveau
» de la peau, les autres ſont rongeantes avec
» ulcération profonde, & d'autres au contraire
» forment des boſſes & des élévations qui ren-
» dent la peau inégale & raboteuſe à leur circon-
» férence.

» Les puſtules rondes peuvent être humides
» ou ſeches, mais elles ſont preſque toujours
» petites; les plus grandes le ſont comme le
» bout du doigt : il y en a de plus petites qui
» s'élevent en pointe, à la ſommité deſquelles il
» ſort une goutte de lymphe rouſſe preſque im-
» perceptible. Quelques-unes paroiſſent ſous la
» peau ou dans le corps de la peau; celles-ci
» arrivent d'ordinaire immédiatement après les
» chancres ou les poulains avortés; & elles ſont
» priſes par les malades pour ce qu'on nomme
» communément ébullition de ſang; elles n'ulce-
» rent point la peau; elles la rendent truitée, &
» lorſqu'elles ſe diſſipent, l'épiderme tombe en
» farine.

» Les puſtules irrégulieres n'ont cette irrégu-
» larité, que parceque pluſieurs ſe ſont trouvées
» enſemble : elles peuvent être du caractere de

» toutes celles que nous avons décrites ci-de-
» vant. Les pustules indolentes sont presque tou-
» tes celles qui arrivent après la disparition des
» poulains.

» Les douloureuses sont toutes celles qui sup-
» purent, ou qui se déterminent à suppurer;
» elles causent de la douleur par l'âcreté du pus
» qui s'y forme ou qui en découle. Il y a plu-
» sieurs de ces pustules qui sont élevées comme
» de petits furoncles, & qui ne suppurent point;
» elles restent long-temps rouges & dures. Il y
» en a d'autres qui suppurent comme le furon-
» cle, & qui noircissent comme le charbon; &
» l'ulcere qui leur survient est profond & diffi-
» cile à guérir. On doit observer aussi que les
» pustules suppurent ou sont douloureuses par
» rapport à leur situation; celles qui se forment
» dans les replis des cuisses, à l'entrefesson, aux
» bourses, sous la verge à l'endroit où elle ap-
» puie sur le scrotum, sous les aisselles, derriere
» les oreilles, sont & plus douloureuses, à cause
» du frottement de ces parties, & plus suppu-
» rantes, parcequ'elles se touchent mutuelle-
» ment, & que l'une jette sur l'autre son pus ou
» sa sérosité; ce qui, joint au frottement, l'ir-
» rite, l'échauffe, & l'enflamme ».

3°. Les ulceres véroliques des amygdales, du gosier, de la luette, de la langue, du palais, des gencives, &c. peuvent être confondus avec les ulceres scorbutiques, qui peuvent occuper les mêmes parties : mais on distingue les uns des autres, en ce que, dans la vérole, les ulceres de la bouche commencent ordinairement par attaquer les amygdales, & s'étendent successivement jusqu'aux gencives; au lieu que dans le scorbut les

ulceres commencent par les gencives, & parviennent successivement jusqu'aux amygdales : en ce que les ulceres véroliques ont la base & les bords calleux, & non les ulceres scorbutiques : en ce que les ulceres véroliques sont bornés, circonscrits, ordinairement ronds, & n'occupent que certains endroits ; au lieu que les scorbutiques ont une figure irréguliere, s'étendent en rond & en largeur, & ravagent assez souvent tout l'intérieur de la bouche : en ce que les ulceres véroliques sont creux, au lieu que les scorbutiques s'élevent & produisent des chairs fongueuses : en ce que les ulceres véroliques ont les bords rouges & le fond grisâtre, au lieu que les scorbutiques sont toujours entiérement livides : enfin, en ce que les ulceres véroliques sont accompagnés ou précédés par quelque autre signe de vérole, & que les scorbutiques le sont des signes du scorbut.

4°. On pourroit confondre les douleurs véroliques avec les inquiétudes habituelles dans les jambes, qui obligent de les remuer continuellement, & avec le rhumatisme, la goutte & la sciatique ; mais ces différentes sortes de douleurs se dissipent, ou diminuent le plus souvent par la chaleur du lit, au lieu que les douleurs véroliques augmentent toujours par la même cause.

5°. L'exostose & l'hypérostose véroliques pourroient être confondues avec plusieurs tumeurs osseuses, qui sont produites par d'autres causes, comme le cal difforme qui reste quelquefois après la réunion des os fracturés, comme l'exostose qui survient après une contusion de l'os produite par un coup ou par une chûte, & comme une difformité naturelle de l'os : mais on distingue aisément le caractere de ces différentes tu-

meurs contre nature, par les ſignes commémoratifs, & par les ſymptomes qui peuvent les accompagner. On pourroit encore plus aiſément confondre l'exoſtoſe & l'hypéroſtoſe véroliques avec des tumeurs du même genre, qui dépendent des vices écrouelleux, cancéreux, ſcorbutique & goutteux; mais on ne s'y méprend point, quand on conſidere les ſignes pathognomoniques de ces maladies, qui ſont différents de ceux de la vérole.

6°. La carie peut être indépendante de toute cauſe vénérienne, & alors elle peut ſuccéder à une exoſtoſe ou hypéroſtoſe rachitique, écrouelleuſe, ſcorbutique, cancéreuſe & goutteuſe; à un ulcere malin & contigu à l'os; à un abcès ſous le périoſte; & à la fracture ou à la contuſion violente de l'os: mais alors on diſtingue ces ſortes de caries par les ſignes propres à ces maux, & on ne les confond pas avec les caries véroliques, qui ſont toujours accompagnées de quelque autre ſymptome vénérien.

7°. Les os peuvent ſe fracturer au moindre effort, par deux cauſes qu'on pourroit confondre; ſavoir, par le virus vérolique, & par le virus cancéreux: mais dans ce cas on diſtingue la véritable cauſe du mal par les ſignes qui ſont propres à ces différentes maladies.

8°. Enfin, le ramolliſſement des os peut dépendre auſſi de deux cauſes, ou du vice écrouelleux, ou de la vérole: mais c'eſt également par les ſignes propres à ces maladies, qu'on diſtingue la nature de la cauſe qui a produit le mal.

C'eſt donc la préſence des différents ſymptomes dont j'ai parlé juſqu'ici, combinés d'une infinité de manieres, conjointement avec les cir-

conſtances qui les ont fait naître ; c'eſt, dis-je, la préſence de ces ſymptomes qui caractériſe évidemment la vérole confirmée. Mais il n'eſt pas toujours également facile de diſtinguer cette maladie : comme elle ſe cache ſous le voile de pluſieurs maladies dont le caractere n'a point de rapport immédiat & excluſif avec le virus vénérien, on a très ſouvent beaucoup de peine à le reconnoître, comme je l'ai déja dit. Je vais donc tâcher d'applanir la plus grande partie des difficultés qu'on rencontre dans ces cas, par des regles fondées ſur l'expérience, & appuyées par des exemples.

PREMIERE REGLE.

Dans les cas douteux il y a ſouvent des circonſtances qui peuvent fournir des lumieres dans le jugement que l'on doit porter ſur la nature du mal. Si, par exemple, après quelqu'un des accidents primitifs dont j'ai parlé, les ſymptomes d'une maladie, quoiqu'ils paroiſſent étrangers à la vérole, ſe ſont ſuccédés ſans interruption depuis l'époque de ces accidents juſqu'au moment préſent, on a droit de ſoupçonner la préſence du virus vénérien, comme j'ai fait dans le cas ſuivant.

Un homme âgé de trente-cinq à quarante ans avoit une tumeur énorme dans le bas-ventre ; c'étoit la rate devenue ſquirrheuſe, & dont le volume occupoit toute l'étendue de l'abdomen du côté gauche. Le malade étoit dans un état fâcheux ; la fievre lente, le dévoiement, l'inſomnie, l'enflure des extrémités, &c. faiſoient d'autant plus craindre une ſuite funeſte, qu'on avoit déja employé inutilement beaucoup de remedes.

Sur la question que je fis au malade, s'il n'avoit jamais eu de maladies vénériennes, il se rappella qu'il avoit eu dix ans auparavant une gonorrhée, qui dura l'espace de trois ou quatre mois, & qui fut arrêtée par des injections astringentes; que peu de temps après il en succéda une seconde & une troisieme, qui se manifesterent avec peu de douleur & d'inflammation, & dont l'écoulement ne dura chaque fois que dix ou douze jours; qu'immédiatement après il fut attaqué d'une fievre quarte, qui résista pendant deux ans à tous les remedes qu'on employa pour la combattre, & qui cessa enfin lorsque la tumeur de la rate commença à paroître. Or, sur cet exposé, je me crus autorisé à regarder cette maladie comme vénérienne; car, malgré l'éloignement de la premiere époque, je voyois que les divers accidents que le malade avoit éprouvés, formoient une chaîne continue qui tenoit à la premiere gonorrhée qui avoit été arrêtée par des injections. Aussi l'événement justifia mon jugement; car le malade fut parfaitement guéri par les frictions mercurielles.

SECONDE REGLE.

La vérole que les enfants apportent en naissant, se montre quelquefois avec tant d'évidence, qu'il n'y a personne qui ne puisse la reconnoître, sur-tout lorsqu'elle paroît dès la naissance, ou immédiatement après. Mais d'autres fois elle ne se manifeste qu'après plusieurs années, & elle se cache sous des formes qui paroissent étrangeres au virus, ou du moins qui font douter de son existence. Dans des cas semblables on ne peut porter un jugement certain sur la nature du mal, qu'en s'informant si le pere ou la mere ont

eu des maladies vénériennes ; quelle étoit leur eſpece, & de quelle maniere elles ont été traitées. Voici un exemple d'un pareil diagnoſtic, dans une réponſe de M. Petit à un mémoire à conſulter.

» La jeune perſonne pour laquelle on nous » conſulte, diſoit cet habile Chirurgien, eſt at- » taquée d'une tumeur lymphatique, que l'on a » regardée comme ſcrophuleuſe, & que l'on croit » être la ſuite d'un virus vénérien dégénéré. Ce » qui a fait porter ce jugement, c'eſt que d'au- » tres enfants de la même famille ont eu des » maladies qui ſemblent tenir de ce caractere, » & que d'ailleurs on forme quelques ſoupçons » ſur la conduite du pere, quoiqu'il ait paſſé par » les remedes il y a trente ans, & que depuis » il n'ait reſſenti aucune incommodité qu'on » puiſſe abſolument regarder comme ſymptome » de vérole. L'un des enfants eſt mort d'un ab- » cès qui avoit carié l'os pierreux, & de tuber- » cules ſuppurés dans le poumon. Il avoit outre » cela de l'eau dans la poitrine, & pluſieurs » glandes obſtruées, ſur-tout celles du méſen- » tere qui étoient, dit-on, ſquirrheuſes : mais » l'on voit tous les jours des enfants mourir avec » des glandes obſtruées, ſans qu'ils ſoient pour » cela infectés du virus vénérien. De plus, un » abcès tel que celui qui avoit carié l'os pierreux, » avoit pu par des reflux engorger les glandes du » poumon ; & ces maladies-là produiſent en- » ſuite l'hydropiſie de poitrine. La mort de cet » enfant doit donc être de peu de conſidération, » puiſqu'elle ne prouve en aucune maniere que » la vérole ſoit la ſource des maux que l'on voit » aujourd'hui dans cette famille.

» Les dartres vives qui, depuis huit ans, af-
» fligent le ſecond de ces enfants, dartres qui
» n'ont encore cédé à aucun remede, peuvent,
» il eſt vrai, avec les autres circonſtances, four-
» nir quelques raiſons probables ; mais ce ſigne
» n'eſt pas aſſez démonſtratif pour conclure ſur la
» cauſe de ces différentes maladies. Ce qui peut
» rendre la choſe certaine, & ce que l'on doit
» principalement éclaircir, ce ſont les ſympto-
» mes de vérole que le pere peut avoir eus ; car
» ſi nous trouvons des raiſons ſuffiſantes pour
» prononcer qu'il a cette maladie, nous ne dou-
» terons plus que les enfants ne ſoient entichés
» du virus ; que les tumeurs de l'un ne ſoient
» véritablement produites par cette cauſe ; que
» les dartres du ſecond ne ſoient véroliques, &
» que l'écoulement de la mere ne ſoit vénérien.

» Nous demandons pour cet effet un plus
» grand détail & de nouveaux éclairciſſements,
» pour ſavoir exactement quelles maladies vé-
» nériennes ont eu le pere & la mere, & la ma-
» niere dont elles ont été traitées ; & ſi, depuis
» le traitement du mari, il n'a réellement eu,
» comme on nous l'aſſure, aucun ſymptome de
» vérole. C'eſt d'après ces éclairciſſements que
» nous devons porter notre jugement, & preſ-
» crire enſuite les différents traitements que
» nous croyons convenir à chacun en particulier.
» En attendant, nous nous contenterons d'indi-
» quer les remedes que demande la maladie pour
» laquelle on a principalement conſulté. On em-
» ploie ſouvent pour les écrouelles grand nom-
» bre de remedes, ſans qu'ils produiſent l'effet
» qu'on en attend. Le remede de Rotrou eſt ce-
» lui qui, jusqu'à préſent, ſemble avoir mieux

» mérité le titre de ſpécifique contre cette ma-
» ladie : c'eſt auſſi celui que nous recomman-
» dons préférablement à tout autre. Si la maladie
» n'eſt compliquée d'aucun levain vérolique, on
» peut en eſpérer la guériſon avec le ſecours de
» ce remede ; mais ſi le mal eſt produit par le
» virus vénérien, on ne doit l'attendre que de
» l'uſage des anti-vénériens. Nous remettons à
» entrer dans le détail qui conviendroit dans ce
» cas là lorſqu'on nous aura donné les éclairciſ-
» ſements que nous demandons, & ſans leſ-
» quels nous ne pouvons rien dire ſur la nature
» de la maladie, & ſur les remedes que l'on doit
» employer pour la guérir ».

RÉFLEXIONS.

La prudence du jugement de M. Petit, dans cette conſultation, eſt digne d'être remarquée. Les ſymptomes qui affligeoient les deux enfants dont il eſt parlé, ni l'écoulement de la mere, n'étoient point d'une nature à faire décider que le virus vénérien en fût la cauſe : ce n'étoit que ſur le caractere des accidents vérolıques que le pere avoit eus, & ſur la maniere dont ils avoient été traités, qu'on pouvoit porter un jugement certain. Si, par exemple, cet homme avoit eu une gonorrhée ſupprimée par quelque cauſe que ce ſoit, & enſuite des poireaux, ou bien des chancres & un poulain avorté, & enſuite des puſtules, &c. & ſi, pour traiter cette vérole, on avoit employé la méthode de l'extinction, ou bien quelque préparation mercurielle priſe intérieurement ; alors, malgré le

long eſpace de temps pendant lequel le pere paroiſſoit avoir joui d'une bonne ſanté, on auroit pu ſoupçonner la vérole dans les enfants. M. Petit propoſe encore indirectement un autre moyen de connoître ſi la maladie de l'enfant qui avoit une tumeur lymphatique, dépendoit du virus vénérien : il conſeille d'employer pour cet enfant les remedes de Rotrou ; & il dit que ſi la maladie n'eſt compliquée d'aucun levain vérolique, on peut en eſpérer la guériſon avec le ſecours de ce remede ; & que ſi le mal eſt produit par le virus vénérien, ces mêmes remedes n'auront aucun ſuccès. Mais nous croyons cette maniere de juger du caractere d'une pareille maladie, fort incertaine ; car il pouvoit bien arriver que le remede de Rotrou n'eût point guéri la tumeur lymphatique de cet enfant, quoiqu'elle ne fût point vénérienne.

TROISIEME REGLE.

J'ai dit que les véroles qui ſuccedent aux gonorrhées n'ont jamais des ſymptomes auſſi marqués que celles qui ſont la ſuite des chancres, & que ces ſymptomes ne ſe manifeſtent jamais ſuivant les degrés d'affinité qui ont été aſſignés dans le chapitre précédent, entre le virus & nos humeurs : auſſi, dans ces cas, faut-il avoir beaucoup d'expérience dans la pratique des maladies vénériennes pour diſtinguer le véritable caractere du mal, comme on va le voir par les réponſes de M. Petit aux mémoires ſuivants.

Un homme âgé de quarante ans appercevoit, depuis environ un an, une ſi grande atrophie dans les parties extérieures de la génération,

qu'elles n'étoient plus reconnoissables, en les comparant à l'état où elles étoient auparavant. A peine les distinguoit-on, & le malade avoit autant de peine à satisfaire au devoir du mariage, qu'il y trouvoit autrefois de plaisir & de facilité. Mais ce désordre ne se bornoit point à la verge ni aux testicules; la vessie étoit attaquée du même vice: ce que l'on avoit reconnu, non seulement par la sonde, mais encore par la nécessité où le malade se trouvoit d'uriner très souvent, & peu à chaque fois. Les autres parties de son corps conservoient leur embonpoint naturel. Le malade disoit n'avoir eu d'autre mal vénérien qu'une chaude-pisse à l'âge de vingt-quatre ans, qui avoit été long-temps à se guérir.

RÉPONSE.

» Quoique la maladie pour laquelle on me
» consulte soit rare, elle n'est pas cependant ex-
» traordinaire; elle arrive même à d'autres par-
» ties du corps. J'ai vu l'œil, d'un côté seule-
» ment, s'exténuer, & l'ouverture des paupieres
» devenir si petite, en se rapprochant par leurs
» bords, qu'à peine on pouvoit appercevoir le
» globe de l'œil. A d'autres, j'ai vu le nez & les
» levres rapetissées, l'anus se rétrécir; & je traite
» actuellement une Dame à qui les parties exté-
» rieures de la génération sont devenues, par
» degrés, si petites, qu'à peine on peut y intro-
» duire une sonde: ce qu'il y a de particulier,
» c'est qu'il n'y a point de douleur. Les parties
» génitales du malade pour lequel on me con-
» sulte sont attaquées du même mal; la vessie a
» perdu son étendue naturelle, dans la même
» proportion que la verge & les testicules ont

» perdu la leur. Les ſymptomes d'un mal ſi éton» nant ne ſont pas ſi cachés que la cauſe qui l'a » produit. Le virus vénérien eſt ſouvent cette » cauſe ; & alors on peut eſpérer la guériſon, en » employant le remede ſpécifique. Le malade » dont il s'agit eſt dans ce cas ; je penſe que la » conſomption qui attaque en lui les parties de » la génération & la veſſie, eſt produite par la » vérole ; car premiérement il a employé inuti» lement toutes les autres reſſources de l'art : en » ſecond lieu, il a eu une chaude-piſſe qui a » duré long-temps, ſoit par ſa propre malignité, » ſoit par la mauvaiſe adminiſtration des reme» des & du régime : c'eſt pourquoi mon avis eſt » que le malade ſoit ſaigné, purgé, & long» temps baigné, en obſervant toutes les circonſ» tances qui rendent les bains utiles ; enſuite on » lui donnera des frictions non fortes ni multi» pliées, mais proportionnées à ſon mal & à ſon » tempérament, pour lui procurer un flux de » bouche long & très doux ».

RÉFLEXIONS.

Un phénomene qui a toujours lieu de ſurprendre, c'eſt qu'il ſe manifeſte des ſymptomes vénériens bien caractériſés, & quelquefois très graves, ſeize ans après qu'on a eu une gonorrhée qu'on a cru bien guérie, comme il eſt arrivé à la perſonne dont il eſt queſtion dans la conſultation précédente : cela prouve qu'on ne ſauroit être trop attentif dans le traitement de ces accidents primitifs, qu'on regarde le plus ſouvent comme des bagatelles, & qui ont quelquefois des ſuites fâcheuſes. Combien de perſonnes qui ſe confient

aux charlatans, ſont-elles menacées de pareils malheurs ! On voit encore par-là que le virus peut reſter comme aſſoupi & caché pendant un long eſpace de temps, ſans altérer la ſanté, & qu'enſuite il ſe déclare au dehors par des effets bien marqués.

L'effet du virus, dans le malade dont il s'agit, eſt des plus ſinguliers ; il paroît que cet effet n'eſt autre choſe qu'une conſtriction qui ſurvient d'une maniere inſenſible dans certaines parties membraneuſes, aponévrotiques, tendineuſes & muſculeuſes : cette conſtriction ne cauſe aucune douleur, ni en ſe formant, ni lorſqu'elle eſt parvenue à ſon dernier période. Je crois que c'eſt le même effet qui arrive dans le canal de l'uretre après une gonorrhée, & qui cauſe la ſtrangurie vénérienne dans le plus grand nombre des cas, comme je l'ai dit en parlant de cette maladie.

On pourroit demander ſi des parties, ainſi atrophiées ou rapetiſſées, peuvent être rétablies dans leur état naturel en détruiſant la cauſe qui avoit produit l'accident : je réponds que cela arrive ainſi ; car j'ai traité moi-même un jeune homme, dont un teſticule étoit devenu auſſi petit qu'une noiſette médiocre, à la ſuite d'une gonorrhée qui étoit tombée dans les bourſes. A la fin du traitement, le teſticule affecté avoit tellement augmenté de volume, qu'il égaloit, à peu de choſe près, la groſſeur de l'autre : & je ne doute point qu'une ouverture comme celle de la bouche, des narines, des paupieres, de la vulve, de l'anus, ne s'agrandiſſe également, lorſqu'on détruit la cauſe vénérienne qui l'avoit rétrécie. Venons à la ſeconde conſultation, qui prouve que la vérole

eſt très ſouvent difficile à connoître, lorſqu'elle eſt la ſuite d'une gonorrhée.

Réponſe de M. Petit.

» Je ne puis m'empêcher de ſoupçonner la gonorrhée que M...... a eue il y a ſept ans, » d'être la cauſe de l'écoulement virulent dont » Madame ſa quatrieme femme eſt actuellement » incommodée.

» La chaude-piſſe n'eſt pas une maladie dont » la guériſon ſoit toujours bien aſſurée, particuliérement lorſqu'elle a été long-temps à ſe déclarer, comme celle du malade, & qu'elle a été » guérie en peu de temps, & arrêtée avec des injections aſtringentes; méthode la plus pernicieuſe qu'on puiſſe employer, puiſqu'on ſupprime l'écoulement avant que la dépuration » des humeurs ſoit parfaite. Je crois donc que » M.... n'a pas été entiérement délivré du virus, & qu'il ſe peut bien que la goutte, dont » il eſt incommodé de temps à autre, ſoit moins » une affection héréditaire qu'acquiſe; car on » ſait combien il y a d'analogie entre le virus » vénérien & la cauſe de la goutte. La lymphe, » ou la ſynovie épaiſſie dans cette derniere maladie, peut bien être devenue telle par le virus, comme par tout autre acide : de plus, ces » deux maladies ſont ſouvent alliance; car nous » avons vu pluſieurs fois ſur les jointures des » fluxions goutteuſes véroliques promptement » guéries par les anti-vénériens.

» La ſeconde femme de M... a été affligée » de fleurs blanches, & eſt morte pulmonique,

» c'eſt-à-dire

» c'eſt-à-dire d'un ulcere au poumon. Qui ſait ſi » les fleurs blanches étoient ſimples ou malignes? » & qui peut aſſurer que l'ulcere du poumon » n'étoit pas vénérien?

» La troiſieme femme, morte de la petite vérole » & du pourpre, ne nous fait naître par elle-même » aucun ſoupçon; cependant les dartres & » gales, les fluxions ſur les yeux, ſur les levres » & derriere les oreilles d'une petite fille de trois » ans, née de ce troiſieme mariage, pourroient » appuyer notre ſentiment : mais nous avons » quelque choſe de plus certain dans la gonor- » rhée virulente de la quatrieme femme. Il faut » remarquer que c'étoit une jeune perſonne de » ſeize ans, forte & robuſte, jouiſſant d'une par- » faite ſanté avant ſon mariage, & n'ayant ja- » mais été ſujette aux pâles couleurs, ni aux » fleurs blanches : depuis elle ſe trouve attaquée » d'un écoulement abondant de matiere jaune » & verte, accompagné de gerçure au dedans » des cuiſſes, de cuiſſons ardentes en urinant, » & même de très grandes difficultés d'uriner; » leſquels ſymptomes, au lieu de diminuer dans » le temps des regles, redoublent & augmen- » tent conſidérablement. Y a-t-il une maladie » qui reſſemble plus parfaitement à la gonor- » rhée? Faut-il ajouter que le mal perſévere » malgré l'uſage des remedes généraux; qu'il s'y » joint des laſſitudes, accablement, tiraillement » de poitrine, dérangement du flux menſtruel; » que la couleur de la peau eſt changée, & que la » malade maigrit conſidérablement? Enfin on » ſera pleinement convaincu que cet écoule- » ment, & tout ce qui l'accompagne, eſt véné- » rien, quand on remarquera que les remedes

» anti-vénériens ont ſoulagé Madame, & que
» depuis que la ſaiſon en a fait diſcontinuer l'u-
» ſage, tous les ſymptomes ont reparu auſſi vi-
» vement que jamais, excepté les cuiſſons.

» Le caractere de la maladie étant bien conſ-
» taté par ce qui vient d'être dit, le traitement
» qui lui convient conſiſte en préparations par
» les ſaignées, les purgatifs, les bains domeſti-
» ques, les bouillons rafraîchiſſants & le régi-
» me, pour parvenir à l'uſage des frictions mer-
» curielles. Il faudroit bien être inſtruit de la
» vraie ſituation de la malade pour pouvoir preſ-
» crire, avec plus de préciſion, l'ordre que l'on
» doit obſerver dans l'adminiſtration de ces re-
» medes. C'eſt à ceux qui ſeront chargés du trai-
» tement à ſe conduire ſuivant les ſymptomes de
» la maladie, le tempérament de la malade, &
» les effets du remede ».

RÉFLEXIONS.

Un phénomene digne d'attention, c'eſt qu'un homme qui aura eu une chaude-piſſe avortée, ou mal traitée, ou ſupprimée, & qui lui aura infecté la maſſe du ſang depuis un long eſpace de temps, jouiſſe cependant, en apparence, d'une bonne ſanté, tandis qu'il donnera du mal à pluſieurs femmes qu'il verra ſucceſſivement. C'eſt ce qu'on voit arriver très fréquemment, & ce qui rend le diagnoſtic de la vérole beaucoup plus difficile, parcequ'on eſt toujours porté à croire qu'un homme qui paroît ſain ne ſauroit donner du mal. L'homme qui fait le ſujet de cette conſultation étoit dans ce cas, quoique néanmoins on pût ſoupçonner que la goutte dont il étoit incom-

modé de temps à autre, fût moins une affection héréditaire que dépendante du virus, comme M. Petit le dit dans sa réponse.

La seconde femme de cet homme avoit eu des fleurs blanches, & étoit morte d'un ulcere au poumon. Il est vrai qu'on ne pouvoit pas attribuer ces accidents exclusivement au virus. Mais qu'on fasse attention que lorsqu'on présume qu'un mari a la vérole, on peut soupçonner que les symptomes qui surviennent à la femme, sans autre cause manifeste, dépendent du virus vénérien, quoiqu'ils paroissent étrangers à la vérole, sur-tout lorsque l'expérience prouve d'ailleurs que ces mêmes symptomes ne sont point absolument incompatibles avec ce virus. Or il y a tant d'exemples que cette cause produit la pulmonie, que M. Petit pouvoit bien soupçonner que la maladie de cette femme dépendoit du virus que son mari pouvoit lui avoir communiqué.

La troisieme femme étoit morte de la petite vérole & du pourpre. Il est vrai que ces maladies ne pouvoient par elles-mêmes fournir aucun soupçon touchant le virus vénérien; mais il étoit né de cette femme une petite fille qui avoit les symptomes les plus marqués des écrouelles; ce qu'on avoit droit de regarder comme l'effet d'un virus dégénéré.

Mais de tous les symptomes vénériens qui ont affligé ces différentes femmes, ceux de la quatrieme étoient les plus marqués. M. Petit fait remarquer que c'étoit une jeune personne de seize ans, forte & robuste, jouissant d'une bonne santé avant son mariage, & n'ayant jamais été sujette aux fleurs blanches, ni aux pâles couleurs; & que depuis elle se trouvoit attaquée d'un écou-

lement abondant de matiere jaune & verte, & de tous les autres symptomes qui accompagnoient cet écoulement. Or il étoit bien naturel de rapporter ce changement d'état à la gonorrhée du mari, qui étoit d'une nature à donner la vérole, & qui avoit été d'ailleurs supprimée par des injections.

QUATRIEME REGLE.

Une autre circonstance qui augmente la difficulté de reconnoître le caractere de la vérole, c'est l'usage des remedes qui ne sont que palliatifs. Lorsqu'un malade a des chancres, s'il ne fait aucun remede, le virus fait les progrès qu'il a coutume de faire, & la vérole se manifeste en peu de temps par les signes les plus marqués: mais si le malade a recours à ceux qui s'imaginent que faire disparoître promptement les chancres, ou une gonorrhée, c'est les guérir radicalement; les remedes qu'il prend, & qui pallient son mal en affoiblissant l'activité du virus, & même quelquefois en changeant sa nature ou son mode, effacent tous les symptomes, & procurent au malade une santé apparente. Mais, plus ou moins long-temps après, il revient d'autres symptomes qui, le plus souvent, n'ont aucun rapport avec les premiers, & qui paroissent même étrangers à la vérole. Dans la réponse suivante de M. Petit à un mémoire, on voit que les remedes palliatifs sont capables de faire prendre le change sur le caractere de la vérole.

RÉPONSE.

» Par le récit que le malade fait des différen-
» tes indispositions qu'il a eues depuis l'âge de

» vingt-deux ans jusqu'à celui de vingt six, on
» ne peut aucunement lever les doutes où il est
» sur son état. Ce n'est que par le détail qu'il fait
» de plusieurs maladies qu'il a eues depuis cette
» derniere époque, & par la façon dont elles ont
» été traitées, que l'on peut avancer surement ce
» que l'on doit en penser.

» La suite de tous les événements qu'il rap-
» porte prouve que depuis sa premiere maladie
» vénérienne il a toujours eu, & a même encore,
» la vérole ; car il n'a jamais été guéri radicale-
» ment. Cette preuve consiste 1°. en ce que,
» dans toutes ses maladies, on ne lui a fait au-
» cune préparation avant de le traiter : 2°. en ce
» qu'il a été traité par la panacée dans quelques-
» unes, & par extinction dans les autres ; traite-
» ments presque toujours infideles, lors même
» qu'ils ont été précédés par les préparations les
» plus exactes : 3°. en ce qu'après chaque traite-
» ment il lui est toujours resté quelque sympto-
» me vénérien.

» La premiere maladie qu'il a eue, fut une
» chaude-pisse, accompagnée de plusieurs chan-
» cres : on peut assurer que dès-lors il avoit la vé-
» role, & qu'il auroit dû passer par les grands
» remedes. On s'est contenté seulement de lui
» donner la panacée & quelques purgations, qui
» ont dissipé ces accidents : mais on n'a pas fait
» attention à un dévoiement qui lui est resté, &
» qui se renouvelloit de temps en temps.

» En second lieu, il gagna un chancre & deux
» poulains, qui ne vinrent point à suppuration :
» signes très caractéristiques de la vérole, pour
» laquelle, sans préparation quelconque, on lui

» donna indiſcrètement une friction avec une
» forte doſe d'onguent, qui lui procura le flux de
» bouche pendant pluſieurs jours. Ce traitement
» fini, le malade ſe crut guéri : mais la dureté
» qui reſtoit au chancre, la groſſeur d'un des
» bubons, & les douleurs qu'il reſſentoit, prou-
» vent bien qu'il ne l'étoit pas.

» Quelque temps après il reprit encore de
» nouveaux chancres, qui diſparurent ſans au-
» cun remede. Cette guériſon apparente fut ſui-
» vie de douleurs qui ſe firent ſentir dans les bras,
» dans les cuiſſes & dans les jambes. Un an
» après il lui ſurvint de nouveaux chancres au
» prépuce ; il fut traité par extinction, ne fut
» point baigné, & à la fin il s'eſt trouvé guéri,
» excepté que ſes douleurs & ſon ancien bubon
» lui ſont reſtés.

» Enfin la derniere maladie que le malade a
» eue a été une chaude-piſſe très violente, &
» pour laquelle il a été traité par extinction ;
» mais quoique par ce traitement la groſſeur qu'il
» avoit dans l'aine ſe ſoït fondue, il lui eſt ce-
» pendant reſté quelques élancements qu'il reſ-
» ſent de temps en temps dans cette partie.

» Quoiqu'il ſoit poſſible que cette derniere
» chaude-piſſe fût un ancien écoulement mal
» guéri & renouvellé, on ne doit point être ſur-
» pris ſi la perſonne que le malade a vue ne pa-
» roît point en avoir ; car il ſuffit que cette
» femme eût la vérole, pour communiquer in-
» diſtinctement tous les ſymptomes de cette ma-
» ladie : & dans ce cas on peut prendre une
» chaude-piſſe d'une perſonne qui ne l'a pas.

» Outre ce qui vient d'être dit, le malade a eu

» & a encore des boutons au menton & au nez :
» ces boutons, en ſuppurant, ont fait tomber des
» poils de la barbe : on ſait que la chûte des poils
» eſt un ſigne non équivoque de la vérole, ſur-
» tout dans le cas dont il s'agit ; & ſi ce ſymptome
» exiſte actuellement, on peut par conſéquent
» décider que le malade eſt attaqué de cette
» maladie.

» L'irrégularité avec laquelle il a été traité, &
» l'état où il s'eſt trouvé après chaque traitement,
» ne laiſſent donc aucun doute ſur l'exiſtence du
» virus dans ſon ſang, & ſur la néceſſité où il eſt
» d'être traité méthodiquement, pour être sûr
» de ſa guériſon. Je ne connois point de moyens
» plus efficaces que le traitement par la ſaliva-
» tion, précédé de préparations bien ſuivies, &
» de l'adminiſtration des frictions mercurielles
» bien ménagées, ſuivant la délicateſſe du ma-
» lade, & ſon foible tempérament. Pour cela, il
» ſera d'abord ſaigné & purgé ; enſuite il pren-
» dra vingt-quatre ou trente bains, dans chacun
» deſquels il boira un bouillon rafraîchiſſant. Les
» bains finis, il ſera ſaigné & purgé de nouveau ;
» après quoi on lui donnera des frictions pour
» lui procurer la ſalivation : mais il eſt eſſentiel
» d'éviter que cette ſalivation ſoit trop violente,
» afin de l'entretenir plus long-temps, & de
» pouvoir donner au malade un plus grand nom-
» bre de frictions. C'eſt à celui qui ſera chargé
» du traitement, à ménager toutes ces choſes
» avec prudence, afin de lui procurer une guéri-
» riſon certaine ».

RÉFLEXIONS.

L'expérience prouve, en effet, que les remedes qui pallient les accidents primitifs de la vérole, changent la nature du virus, & le font dégénérer plus ou moins; de sorte qu'il vient un temps où il se montre sous des formes étrangeres à la vérole, qui le cachent aux yeux de ceux qui ne sont point accoutumés à distinguer ses métamorphoses. J'ai connu un homme âgé de plus de soixante ans, & qui depuis sa jeunesse jusqu'à quarante ans eut plusieurs chaudes-pisses, dont la plupart furent traitées par des remedes mercuriels pris intérieurement, & arrêtées avec des injections, après dix ou douze jours d'écoulement. Lorsque l'âge eut amorti ses passions, il vécut plus sagement, & il jouit, pendant dix ou douze ans, d'une très bonne santé. Après ce temps il lui survint des douleurs de rhumatismes en différentes parties du corps, qui le faisoient beaucoup souffrir. Le malade, & ceux qui le virent, ne soupçonnerent, comme on peut le penser, que les causes générales de cette maladie; & il fut traité en conséquence : mais rien ne le soulagea. Ce rhumatisme fut ainsi opiniâtre pendant plusieurs années : le malade souffroit tantôt plus, tantôt moins, & il maigrit beaucoup. Ensuite il fut attaqué d'un gros rhume, qui lui dura plus de deux ans; ses crachats étoient tantôt verds, & tantôt jaunes, & fort épais; mais ses douleurs de rhumatisme étoient entiérement dissipées depuis que la poitrine étoit affectée. Je le vis dans ce temps-là; je lui fis des questions sur sa vie passée :

il m'apprit ce que j'ai dit ci-devant. Je lui fis entrevoir dès-lors que je ſoupçonnois les gonorrhées qu'il avoit eues autrefois, d'être la cauſe de ſon rhumatiſme & de l'affection de ſa poitrine : mais il rejetta bien loin ce ſoupçon. Plus d'un an après il m'envoya chercher pour me demander avis ſur des accidents nouveaux qui lui étoient ſurvenus. Sa poitrine alloit beaucoup mieux depuis quelque temps ; mais il lui avoit paru un écoulement purulent par la verge, ſans l'avoir gagné nouvellement par le commerce d'aucune femme ; & il avoit de plus les premiers accidents de la ſtrangurie, c'eſt-à-dire qu'il ne rendoit ſes urines que goutte à goutte, & avec beaucoup d'efforts & de douleur. Je lui introduiſis une bougie dans l'uretre, & je reconnus que c'étoit la proſtate gonflée & dure qui s'oppoſoit au paſſage des urines. Je lui confirmai alors mon premier jugement, en l'appuyant ſur des ſignes auſſi évidents que ceux qu'il éprouvoit ; mais je ne pus jamais le convaincre : il paſſa une année dans les tourments les plus cruels, au bout duquel temps il mourut.

Je reviens à la conſultation qui a donné lieu à cette hiſtoire. Si le malade qui conſultoit M. Petit n'avoit point fait de remedes palliatifs à chaque accident qui lui ſurvenoit, le virus auroit peut-être fait en lui un progrès bien caractériſé & ſuivi, & ſa maladie n'auroit point été équivoque. Peut-être que ces mêmes accidents auroient été plus graves, & par conſéquent plus fâcheux ; mais cela n'auroit pas rendu ſon état plus dangereux qu'il n'étoit, parcequ'auſſi-tôt que le mal ſe ſeroit montré avec un caractere décidé, on y auroit

apporté le remede néceſſaire : au lieu que par l'administration de pluſieurs remedes palliatifs il a couru le riſque que le virus n'étant pas entiérement détruit, ait attaqué des parties néceſſaires à la vie, comme cela eſt arrivé au malade dont je viens de parler.



CHAPITRE VIII.

Suite du Diagnoſtic de la Vérole.

CINQUIEME REGLE.

Ce n'eſt pas toujours la préſence de quelque accident grave, qui doit faire reconnoître l'exiſtence de la vérole, & faire condamner un malade à paſſer par les grands remedes. Si, par exemple, une perſonne a un écoulement qui réſiſte depuis plusieurs années à tous les remedes qui ſemblent les mieux appropriés, non ſeulement on doit juger que le virus qui a infecté la maſſe du ſang, entretient cette gonorrhée habituelle, & rend infructueux tous les remedes avec leſquels on la combat; mais encore on doit inſiſter ſur la néceſſité du grand remede, parceque l'expérience nous apprend que ces ſortes d'accidents, quoique légers en apparence, donnent lieu tôt ou tard à d'autres accidents plus graves, comme la ſtrangurie vénérienne, l'abcès ou les fiſtules au périnée, & l'infection générale de la maſſe du ſang; d'où il peut réſulter toutes ſortes de maladies fâcheuſes. Voici deux exemples d'un pareil diagnoſtic, tirés des conſultations de M. Petit.

Le malade pour lequel on conſultoit, avoit une gonorrhée depuis ſix ans. Elle fut traitée à Paris par un habile Chirurgien, qui au bout d'un mois dit au malade qu'il pouvoit partir; ce qu'il fit. Etant en chemin pour aller rejoindre ſon régiment, il s'apperçut que l'écoulement avoit re-

paru : il fit de nouveaux remedes qui n'eurent aucun succès, & son écoulement duroit toujours. Etant arrivé à Toulouse, il y consulta un Chirurgien qui lui donna plusieurs remedes mercuriels, astringents, dessiccatifs, des bouillons, du lait pendant long-temps, enfin beaucoup d'injections, & le tout sans succès. Le malade ne souffroit ni dans l'érection, ni en urinant ; mais il sentoit quelquefois un petit picotement à l'endroit du verumontanum : il sortoit dans les 24 heures cinq ou six gouttes d'une matiere glutineuse, légérement colorée de jaune. Le malade n'avoit jamais eu d'autres accidents vénériens, & avoit d'ailleurs vécu fort sagement : il demandoit à M. Petit quels remedes il pourroit faire pour parvenir à une cure radicale.

RÉPONSE.

» La maladie de M.... est d'un caractere » plus grave qu'une simple chaude-pisse : c'est le » jugement qu'on auroit dû en porter dès la se» conde apparition de l'écoulement. Du moins la » longueur du temps qu'il persiste, auroit dû faire » soupçonner à ceux qui ont vu le malade, que » le virus qui infecte la masse du sang s'oppose à » la guérison de l'ulcere qui fournit la matiere. » Car enfin, il seroit inoui qu'un pareil ulcere, » qui ne seroit compliqué d'aucun vice intérieur, » pût résister à tous les remedes qu'on a faits & » à un si long espace de temps. Ainsi le conseil » le plus salutaire que je puisse donner au mala» de, est de passer par les remedes, s'il veut guérir » radicalement : car à présent son unique objet » ne doit point être d'arrêter l'écoulement, mais » de détruire le vice qui l'entretient «.

RÉFLEXIONS.

Dès qu'une gonorrhée s'eſt arrêtée une ou plusieurs fois pendant un certain temps, & qu'elle a reparu enſuite, elle eſt toujours plus difficile à guérir, parceque la ſuppreſſion de l'écoulement a infecté la maſſe du ſang, & que ce vice intérieur devient un obſtacle à la guériſon de l'ulcere. Dans des cas ſemblables on a beau preſcrire les remedes les mieux appropriés & les plus efficaces pour arrêter ces écoulements, on en vient rarement à bout; ou du moins, ſi on les arrête pour un temps, ils reparoiſſent enſuite d'eux-mêmes, ou à la moindre occaſion qui détermine le virus à ſe développer de nouveau. Pour obtenir une guériſon radicale, on doit donc engager les malades à paſſer par les grands remedes. Ce n'eſt pas qu'on puiſſe ſe flatter que l'écoulement ceſſe, ou ſe tariſſe pendant le traitement; quelquefois au contraire il devient plus abondant: mais après la convaleſcence, quelques remedes aſtringents ou toniques le guériſſent pour toujours; ce qu'ils ne pouvoient pas faire avant que l'adminiſtration du mercure eût détruit le virus qui entretenoit l'ulcere qui fourniſſoit la matiere.

Mais il n'eſt pas toujours aiſé de perſuader aux malades de ſubir les grands remedes pour une incommodité qui leur paroît ſi légere, qui ne les gêne point le plus ſouvent, & qui ſemble ne porter aucune atteinte à leur ſanté. Cependant il n'eſt pas moins vrai, comme l'expérience le prouve journellement, que s'ils ne prennent pas ce parti, ils s'expoſent, non ſeulement à rendre une femme & des enfants malheureux, en leur commu-

niquant la vérole, mais encore à passer eux-mêmes une vie valétudinaire & souffrante, qui est plus ou moins abrégée par les accidents qu'ils éprouvent.

Second exemple. M. Petit, étant consulté par un Chirurgien de province pour une ancienne gonorrhée, lui répondit :

» Monsieur, un ulcere qui suppure depuis
» deux ans, à la suite d'une chaude-pisse, &
» qui a résisté au temps & aux remedes avec
» lesquels on l'a combattu, ne peut être regardé
» que comme symptome de vérole. Les rafraî-
» chissants, les sudorifiques & les purgatifs ont
» pallié successivement le vice local, mais ils ne
» l'ont point détruit; & comme les frictions mer-
» curielles qu'on a employées l'été dernier ont
» paru plus efficaces que les autres remedes, on
» a lieu de croire que la cause du mal est le vi-
» rus; & que le mercure, administré suivant une
» méthode plus réguliere, pourra guérir radi-
» calement. C'est tout ce qu'on peut conseiller
» de plus convenable; & je conjure le malade de
» s'y déterminer le plutôt qu'il lui sera possible,
» la saison étant très favorable, tant pour les
» préparations & l'administration du remede, que
» pour le rétablissement de sa santé. On réussira
» sans doute, malgré l'affection mélancolique
» qui me paroît avoir toujours été le fonds de
» son tempérament, à laquelle on aura cepen-
» dant égard. La confiance qu'il doit avoir en
» vous, Monsieur, doit le rassurer sur les événe-
» ments, & contenir son esprit dans une assiette
» tranquille : personne ne peut mieux que vous
» concilier les différentes indications qui pour-
» roient naître, tant de la délicatesse de son tem-

» pérament, que de l'état de ſa maladie «.

RÉFLEXIONS.

M. Petit, pour établir dans cette conſultation la néceſſité où étoit le malade de paſſer par les grands remedes, emploie une raiſon qui mérite beaucoup d'attention : c'eſt que les frictions mercurielles, quoiqu'employées ſans méthode, avoient produit un effet plus ſalutaire dans le malade en queſtion, que tous les autres remedes ; il étoit naturel de conclure de là, que le mercure, adminiſtré ſuivant une méthode plus réguliere, le guériroit radicalement. Au reſte, il eſt bon d'obſerver en paſſant, que le jugement que M. Petit porte ſur la nature de cette maladie, n'eſt point intéreſſé, puiſqu'il s'exprime de maniere à engager le malade à donner ſa confiance à ſon Chirurgien ordinaire.

SIXIEME REGLE.

La difficulté de diſtinguer le caractere de la vérole, ne conſiſte pas toujours ſeulement dans l'obſcurité des ſymptomes équivoques. On pourroit en certains cas, malgré cette obſcurité, reconnoître la maladie, ſi un mari ou une femme avouoient ſincérement les accidents vénériens qui ont précédé leur état préſent : mais ſouvent, dans de ſemblables circonſtances, la timidité de l'un ou de l'autre, ou quelque autre raiſon particuliere, les empêche de faire de pareils aveux. Mais un Chirurgien conſommé dans la pratique, n'eſt point la dupe de cette mauvaiſe foi : en voici un exemple dans le mémoire ſuivant.

Une fille robuſte & graſſe ſe maria, à l'âge

de dix-neuf ans, avec un jeune homme du même âge. Celui-ci avoit au front quelques échauffements, ou petits boutons, auxquels on ne fit point attention, étant d'ailleurs bien constitué, & paroissant sain : il assuroit de plus n'avoir jamais connu ni femme ni fille avant son mariage; la femme n'avoit non plus jamais eu commerce qu'avec son mari.

Un mois, ou environ, après le mariage, la femme sentit des douleurs en urinant, & elle urinoit avec peine, &c. Je me dispenserai de rapporter les autres symptomes que le mari & la femme ont éprouvés : ils seront décrits avec ordre dans la réponse de M. Petit. J'observerai seulement qu'on ajoutoit à la fin du mémoire, que, quoique le mari eût assuré n'avoir jamais eu commerce avec une autre femme qu'avec la sienne, on avoit pu du moins le soupçonner du contraire, avec une femme que l'on savoit avoir été incommodée, sans être assuré du genre de la maladie.

RÉPONSE.

» La maladie pour laquelle on consulte, est » des plus équivoques; sur-tout si les faits rapportés » sont véritables & sinceres. On a assez » d'indices pour soupçonner que la maladie est » vénérienne; mais d'un autre côté, le mari dit » n'avoir touché d'autre femme que la sienne, » devant & après son mariage, & la femme n'avoir » jamais connu que son mari. Toutes ces » choses supposées véritables, on ne pourroit » proposer que les remedes généraux, tels que » les bains domestiques, les bouillons altérants, » les délayants, les opiates, les eaux minérales

» &

» & autres; tous remedes qui, agissant avec lenteur, réussissent rarement; & que j'ai d'autant plus de répugnance de conseiller, qu'il y a quelque présomption que cette maladie est vénérienne. En effet, le mari ne seroit pas le seul qui, par une timidité mal entendue, & j'ose dire déraisonnable, n'oseroit avouer une cause si essentielle à savoir. D'ailleurs il est soupçonné d'avoir eu habitude avec une femme d'une santé équivoque, laquelle peut ne lui avoir donné aucun mal apparent, sur quoi il compte peut-être pour rien le commerce qu'il a eu avec elle; mais il se trompe: la maladie que l'on soupçonne ne se manifeste pas toujours dans le temps, ni par les symptomes ordinaires. Quoi qu'il en soit, le soupçon est fondé, & il n'est pas démenti par les choses qui ont suivi; au contraire, car la femme, robuste & en embonpoint avant son mariage, ressent un mois après des ardeurs en urinant; elle urine avec peine; l'écoulement des pertes blanches qu'elle avoit étant fille augmente considérablement; elle ressent des douleurs aux reins, lorsque les matieres doivent sortir, même des douleurs au ventre en maniere de tranchées; & les accidents ont augmenté depuis ce temps.

» Trois mois après il lui parut un bouton au bord de la vulve, qui dura sept ou huit jours; ce bouton étoit enflammé, & causoit de la cuisson. Dans ce temps son mari avoit des boutons au visage & aux reins; il étoit plus ardent, & avoit plus souvent commerce avec elle: les boutons passerent & revinrent, & il se plaignit de douleurs de tête & aux reins; douleurs qu'il ne sentoit que la nuit; ce qui est une cir-

» constance qui n'est pas indifférente. Deux mois
» après son mariage il eut un bouton à la verge;
» ce bouton étoit rouge & blanc à la circonfé-
» rence ; il creva dans le temps qu'il eut com-
» merce avec sa femme. Lors de l'approche
» du mari, la femme sent des douleurs à la
» matrice, qui l'obligent de l'avertir de la mé-
» nager ; & les mêmes douleurs se font sentir
» lorsque les regles reviennent. Il lui est survenu
» des boutons ; elle a ressenti au printemps de
» grandes douleurs de tête ; elle en a aux épau-
» les, aux cuisses & aux genoux. Enfin elle mai-
» grit, & depuis quatre ans & demi qu'elle est
» mariée, elle n'a point eu d'enfants.

» Toutes ces choses résumées me confirment
» que la cause du mal est vénérienne, & l'aveu
» du mari n'ajouteroit rien à ma façon de pen-
» ser ; c'est pourquoi je ne suis point d'avis que
» la malade aille aux eaux, elle n'en retireroit
» aucun fruit, & elle perdroit un temps précieux
» que l'on emploiera plus utilement à la guérir.
» Je ne désapprouve pas cependant la saignée,
» les purgations, les bains & les bouillons rafraî-
» chissants ; parceque ces remedes peuvent la sou-
» lager, & qu'ils serviront de préparation pour le
» grand remede, qu'il faut lui administrer avec
» toutes les précautions & le ménagement possi-
» bles ; ce qu'on ne peut déterminer précisément.
» Il suffit de choisir un Chirurgien entendu, &
» au fait du traitement des maladies vénériennes
» en général, & en particulier de celles de cette
» espece «.

RÉFLEXIONS.

Il est certain qu'il y a des circonstances qui ne

permettent point à un mari ou à une femme d'avouer ſincérement les riſques qu'ils peuvent avoir courus de gagner la vérole : il importe encore plus aux femmes ſur-tout de déguiſer la vérité à ce ſujet, & ſouvent rien au monde, pas même la crainte de la mort, ne leur feroit avouer les foibleſſes qu'elles ont eues étant filles, ou les infidélités qu'elles ont faites à leurs maris. M. Petit, dans cette conſultation, paroît ne faire tomber ſes ſoupçons que ſur la conduite du mari : la prudence & la probité lui faiſoient une loi de ce procédé ; mais dans des cas ſemblables ce ne ſeroit pas toujours s'éloigner de la vérité, en ſoupçonnant la femme d'être la cauſe des maux que l'un & l'autre ſouffrent. Nous ſommes dans un pays où les exemples fréquents juſtifient un pareil jugement. Mais, quoi qu'il en ſoit, examinons les raiſons que M. Petit emploie pour découvrir la vérité, & établir ſon jugement dans le cas préſent.

1°. Sur le ſoupçon qu'on avoit que le mari avoit eu commerce avec une femme d'une ſanté équivoque, M. Petit obſerve que quand même cette femme ne lui auroit donné aucun mal apparent, comme chancres ou gonorrhée, il n'étoit pas moins poſſible qu'elle lui eût communiqué le virus dont elle pouvoit être infectée, comme cela arrive lorſqu'on gagne la vérole d'emblée.

2°. La femme de cet homme, qui eſt graſſe & robuſte avant le mariage, dépérit un mois après ; devient maigre, & éprouve pluſieurs incommodités auxquelles elle n'étoit point ſujette. Or un changement pareil, qui arrive dans l'économie animale à l'occaſion du mariage, eſt bien capable de faire préſumer que le virus en eſt la cauſe.

3°. Enfin le caractere des divers accidents dont le mari & la femme étoient affligés, rend la présomption encore plus forte. C'étoit des ardeurs d'urine, une sorte de strangurie, des fleurs blanches augmentées avec des douleurs aux reins, des boutons à la vulve, des douleurs à la matrice, des douleurs dans différentes parties du corps, & sur-tout aux jointures, la stérilité, & un amaigrissement considérable : le mari, de son côté, avoit des boutons, & des douleurs de tête & aux reins, qui ne se faisoient sentir que la nuit, &c. Suivant la description que nous avons donnée dans le Chapitre VI des symptomes de la vérole, on voit que le caractere de ceux qui sont énoncés dans cette consultation, a beaucoup de rapport avec le virus vénérien ; par conséquent ces symptomes étoient bien capables de faire penser que la vérole étoit la cause des maux que le mari & la femme éprouvoient, malgré que le premier soutenoit n'avoir jamais eu de commerce charnel qu'avec sa femme.

SEPTIEME REGLE.

On observe très souvent que, lorsque quelque partie a contracté depuis long-temps un vice habituel, le virus vénérien, acquis postérieurement, y exerce plutôt ses ravages que par-tout ailleurs : ainsi, bien loin qu'on puisse argumenter d'après l'existence de certains symptomes antérieurs au commerce charnel, pour conclure qu'un malade n'a pas la vérole, cette circonstance peut au contraire servir à confirmer la présence de cette maladie. Je m'explique par l'observation suivante, tirée du Traité des Maladies des os, de M. Petit.

Une jeune femme de vingtans étoit en par-

faite ſanté depuis dix ans qu'elle avoit été guérie de deux tumeurs ſcrophuleuſes ; l'une au pied, où l'os du métatarſe qui ſoutient le gros orteil, étoit preſque entiérement tombé par exfoliation ; l'autre à l'angle de la mâchoire inférieure, où quelques glandes avoient été détruites par les cauſtiques, & l'ulcere parfaitement conſolidé. Après dix ans de guériſon parfaite en apparence, cette perſonne fut mariée. Son mari qui avoit eu des maladies vénériennes mal traitées, & qui avoit encore un reſte d'écoulement, lui donna une gonorrhée, qui malheureuſement fut traitée par une de ces perſonnes qui penſent que ſupprimer l'écoulement d'une chaude-piſſe, c'eſt la guérir. Peu de temps après la fauſſe guériſon de cette chaude-piſſe, les glandes du cou, des aiſſelles & des aines ſe gonflerent, les anciens ulceres ſe rouvrirent, le tarſe & l'angle de la mâchoire inférieure s'exoſtoſerent. La malade fut long-temps traitée par les ſeuls remedes anti-ſcrophuleux, parcequ'on ne ſoupçonnoit point la vérole, mais ſeulement le retour des écrouelles, puiſque les ſymptomes qui paroiſſoient étoient les mêmes que ceux qui avoient exiſté long-temps avant le mariage de cette Dame. Cependant ce traitement long & infructueux donna lieu à une conſultation, dans laquelle on fit un récit du paſſé plus fidele qu'on ne l'avoit fait au Chirurgien ordinaire : il fut conclu dans cette conſultation, que ce retour de ſcrophules étoit vérolique, & qu'il falloit paſſer la malade par les grands remedes ; ce qui eut tout le ſuccès qu'on en devoit attendre.

RÉFLEXIONS.

Rien n'étoit plus aiſé que de prendre le change dans le cas que je viens de rapporter. On voit reparoître les mêmes ſymptomes d'une maladie qui étoit guérie depuis dix ans ; c'étoit les mêmes tumeurs, les mêmes ulceres : il étoit naturel de penſer que le germe de la même maladie avoit toujours reſté caché depuis ce temps-là, & qu'il s'étoit développé aprés dix ans de guériſon apparente. On étoit donc d'abord fondé d'employer les anti-ſcrophuleux ; & peut-être que ceux qui déciderent, dans la conſultation, que la cauſe du mal étoit vénérienne, auroient également pris le change, s'ils avoient été appellés dès le commencement de la maladie. Mais dans le temps que cette conſultation eut lieu, on avoit déja mis en uſage depuis long-temps les anti-ſcrophuleux, qui n'eurent aucun ſuccès ; ce qui, joint à la circonſtance de la gonorrhée, que le mari avoit communiquée à ſa femme, fit reconnoître l'exiſtence du virus vénérien. Or le diagnoſtic de cette vérole étoit fondé non ſeulement ſur l'accident vérolique qui avoit précédé, mais encore ſur l'inſuffiſance des remedes anti-ſcrophuleux.

HUITIEME REGLE.

On a déja vu combien on recontre de difficultés pour diſtinguer le caractere de la vérole. Mais cette maladie n'eſt jamais plus équivoque, que lorſqu'il n'eſt pas bien prouvé qu'elle ait été précédée par quelque accident primitif. Pour la reconnoître dans un tel cas, il faut qu'il y ait un concours de pluſieurs circonſtances qui ſuppléent

en quelque maniere à la principale qui manque. Voici deux exemples remarquables d'un semblable diagnostic dans deux consultations de M. Petit.

Un homme d'environ quarante ans, habitant un pays maritime où il étoit né, avoit été depuis sa naissance sujet à des ébullitions générales, & avoit eu une enfance assez mal-saine : depuis l'âge de douze ans qu'il sortit de chez lui, livré aux exercices violents & continuels de la chasse, de la paume & autres, sa santé se fortifia ; &, à ses ébullitions près, il soutint toutes les fatigues plus vigoureusement que son tempérament délicat ne paroissoit le permettre. Etant entré au service, il continua la même vie accompagnée de veilles. Il avoit eu depuis ce temps-là un commerce continuel avec des femmes, avec lesquelles il faisoit des excès ; mais il n'avoit jamais attrapé le moindre mal. Au sortir d'une campagne, où il essuya beaucoup de fatigues, il lui sortit une dartre au visage, qu'il fit passer avec des remedes externes. Enfin ayant quitté le service, & s'étant retiré chez lui, il se donna à une vie retirée & sédentaire. Depuis ce temps il ne jouit pas de la santé huit jours de suite ; il a été sujet à des éruptions générales sur le visage, comme s'il avoit eu la petite vérole ; à des clous, sur-tout sous les aisselles, où il en a essuyé de considérables. Il a été sujet aussi pendant cinq ans à des migraines violentes & presque continuelles, & à de fréquents éréspeles. Les remedes qu'il prit alors, comme lait, bains, eaux minérales, le soulagerent & ne le guérirent pas. Enfin l'hiver de 1741 ayant trouvé que le thé, pris le soir après le repas, lui faisoit beaucoup de bien, il en fit usage pendant tout

cet hiver ; mais l'été ſuivant qui fut extrêmement chaud, il fut attaqué d'une ébullition violente, qui dégénéra en éréſipele & en une maladie de clous qui lui ſortirent par tout le corps, & principalement aux aiſſelles. Cette maladie lui dura plus d'un an ; les remedes qu'il prit le ſoulagerent un peu, mais ne le guérirent point : il lui vint une marque rouge à côté de la cuiſſe, avec une démangeaiſon autour de la verge, & à la verge même, qui rendoit par intervalle une eau claire ; il lui ſortit auſſi une dartre au viſage, & chacune de ſes oreilles ſe mit à diſtiller comme une fontaine. Dans cet état on lui conſeilla les pilules de Belloſte ; il en prit environ quarante priſes, il s'en trouva entiérement ſoulagé ; il reprit le ſommeil, il n'avoit preſque plus de migraines, encore n'étoient-elles pas violentes : il acquit de l'embonpoint ; toutes ſes dartres diſparurent, & il ſe ſeroit cru radicalement guéri, s'il ne lui fût reſté à la cuiſſe une petite marque, qui tantôt rougiſſoit & tantôt pâliſſoit ; il lui reſtoit auſſi un peu de dartres au-deſſus de la verge, qui lui démangeoient quelquefois & devenoient rouges, & qui ſembloient d'autres fois vouloir diſparoître, le malade étant ſouvent pendant trois jours ſans en reſſentir, après leſquels elles revenoient : mais ce qui l'inquiétoit le plus, c'étoit le phlegme qu'il crachoit qui étoit toujours ſalé. Sur cet expoſé il demandoit à M. Petit ſi le lait lui ſeroit favorable, ou s'il pourroit y avoir quelque autre remede capable d'achever ſa guériſon radicale. Il ajoutoit à la fin de ſon mémoire, que pendant ſa maladie & l'uſage des pilules de Belloſte, il avoit rendu par les urines des graviers étonnants, & que ſes

urines étoient comme de la boue, mais qu'elles s'étoient remises dans leur état naturel, excepté qu'elles rougissoient par fois.

RÉPONSE.

» A bien examiner tous les faits énoncés dans » le mémoire, on y remarque toutes les apparen» ces d'une maladie plus grave qu'on ne pense. » Le commerce continuel avec des femmes frappe » d'abord, & ensuite l'apparition des dartres, » des pustules, des clous, des éréfipeles, d'une » tache à la verge, &c. tout cela décele le virus » qui circule avec la masse du sang. En effet, » qu'on remarque que ces symptomes ont été » palliés plusieurs fois, mais qu'ils ont reparu » après avec plus de violence; & que si les pi» lules de Belloste, dont le malade a usé, ont » paru plus efficaces que les autres remedes, c'est » que le mercure qui entre dans leur composi» tion en fait la principale vertu. D'ailleurs si » les ébullitions antécédentes que le malade a » eues depuis son enfance, peuvent prouver » quelque chose, c'est qu'il y a toujours eu un » vice dans l'organisation de la peau, & que » par cette raison le virus y a produit ses princi» paux ravages. Ajoutez encore qu'il est rare que » les maladies de l'enfance se continuent dans » les adultes, & augmentent comme a fait celle » dont il s'agit, si elles ne sont pas renouvellées » & entretenues par une cause acquise. Ainsi » mon sentiment est que le malade passe par les » grands remedes, s'il veut guérir radicalement, » & qu'il ne s'amuse point à tous ces vains pal» liatifs qui, en le soulageant par intervalle, le

» conduiroient insensiblement dans un état fâ-
» cheux; au lieu qu'en détruisant absolument la
» cause, il n'auroit plus lieu d'avoir des inquié-
» tudes sur l'avenir, pourvu néanmoins que les
» remedes soient administrés avec toute la pru-
» dence & les précautions qu'exige une telle
» maladie «.

RÉFLEXIONS.

Les raisons que M. Petit rapporte pour fonder son jugement dans cette consultation, n'ont pas toute l'évidence qu'on pourroit desirer; je me suis expliqué là-dessus dans le premier Chapitre: ces raisons cependant sont assez plausibles, pour faire tenter la guérison radicale d'une maladie aussi longue & aussi opiniâtre, par le moyen qu'il propose.

1°. Le commerce habituel que cet homme avoit avec toutes sortes de femmes, fournit une présomption assez forte pour faire soupçonner l'existence du virus. Il est vrai que ces femmes ne lui avoient jamais donné ni chaude-pisse ni chancres; mais n'est-il pas possible que dans le cours de ses débauches ce malade ait gagné une ou plusieurs fois ce que nous appellons gonorrhée avortée, c'est-à-dire celle où le virus s'étant fixé dans les réservoirs séminaires, n'a pas assez d'activité pour y exciter une inflammation bien marquée, & un écoulement? & n'est-il pas possible qu'ensuite ce virus ait passé dans la masse du sang par la voie de la résolution? Dans cette supposition cet homme auroit cru n'avoir jamais eu de chaude-pisse, parcequ'il ne se seroit jamais apperçu d'aucun écoulement: cependant il n'est

pas moins vrai qu'il auroit gagné la vérole par cette voie, même plus ſurement que s'il avoit eu une véritable gonorrhée.

2°. L'expérience prouve que le mercure n'opere d'effet bien ſalutaire preſque que dans les maladies dont la cauſe eſt vénérienne. Cette obſervation fournit à M. Petit un argument pour prouver que la maladie de la perſonne dont il s'agit, eſt entretenue par le virus, puiſque les pilules de Belloſte, dans la compoſition deſquelles le mercure entre, l'avoient preſque entiérement guérie.

3°. Le malade avoit eu dès ſon enfance des ébullitions habituelles, & d'autres maladies de la peau. Il eſt vrai que cette circonſtance ſembleroit d'abord éloigner toute idée de vérole, puiſque le malade n'avoit point d'autres ſymptomes que ceux qu'il avoit eus toute ſa vie. Mais M. Petit fait très bien obſerver que le virus attaque très ſouvent les parties qui ſont déja affectées : par conſéquent l'organiſation de la peau ayant été altérée de tous les temps dans ce malade, il n'eſt pas ſurprenant que le virus y ait exercé ſes principaux ravages.

4°. Enfin le diagnoſtic de M. Petit étoit fondé ſur une obſervation conſtante ; ſavoir, qu'il eſt rare que les maladies de l'enfance ſe continuent & augmentent dans les adultes, ſi elles ne ſont pas renouvellées & entretenues par une cauſe acquiſe. Par conſéquent, dans le cas dont il s'agit, on n'a pas pu voir la même maladie, qui s'étoit déclarée dans l'enfance, continuer & augmenter dans la même perſonne pendant quarante ans, ſans ſoupçonner qu'à la premiere diſpoſition qui l'avoit fait naître, il s'eſt joint une nouvelle cauſe

qui l'a entretenue pendant un ſi long eſpace de temps.

Le ſecond exemple que j'ai annoncé eſt un mémoire envoyé à M. Petit par un Médecin de Vienne en Autriche. Il s'agiſſoit d'un Gentilhomme âgé de trente ans, qui, après avoir commis nombre de fautes conſidérables dans le régime, eſſuya diverſes maladies. Il fut attaqué de péripneumonie, de rhumatiſmes, de douleurs aux jointures, de coliques convulſives, de tumeurs aux glandes des aines, des aiſſelles, du col, dont les premieres ſe terminerent par ſuppuration, & furent parfaitement guéries.

Entre autres il y avoit huit mois qu'une des parotides, & d'autres glandes au-deſſous du menton, commencerent à s'enfler peu à peu, à groſſir & à s'endurcir inſenſiblement. La tumeur de la parotide étoit dure & ſquirrheuſe, réſiſtante au toucher, mais mobile. Elle occupoit entiérement le côté droit depuis la mâchoire juſqu'aux vertebres du col. L'élévation de la tumeur étoit à-peu-près de la hauteur d'un œuf d'oie. Il n'y avoit ni douleur, ni inflammation, ni empêchement de mouvoir la tête d'un côté & d'autre: le malade ne laiſſoit pas cependant d'y ſentir une tenſion & une peſanteur. On avoit obſervé que la tumeur réſidoit entre les téguments & les muſcles du col. On avoit fait beaucoup de remedes qui n'avoient point réuſſi; enſuite on avoit conſulté ce qu'il y avoit de plus fameux parmi les Chirurgiens de la ville, qui regarderent cette tumeur comme ſcrophuleuſe; & tous les raiſonnements qu'ils firent touchant la méthode curative qu'on devoit obſerver, ne roulerent que ſur les topiques qu'il falloit appliquer ſur le mal. On en propoſa de différen-

tes especes ; mais comme de fameux Médecins eurent peur que ces remedes ne fissent dégénérer la tumeur en un cancer ulcéré & funeste, on les rejetta, & l'on n'appliquoit dessus que l'emplâtre de céruse. On demandoit à M. Petit si, par l'extirpation de cette tumeur, ou par quelque emplâtre, ou quelque autre remede, on pourroit la guérir.

RÉPONSE.

» Avant que de dire ce que je pense sur la maladie pour laquelle vous m'avez fait l'honneur de me consulter, permettez-moi, Monsieur, de vous faire les remarques suivantes, & les réflexions vagues, mais peut être vraies, que votre mémoire m'a fait naître.

» Les tumeurs glanduleuses de votre malade ne sont pas produites par une cause ordinaire, puisqu'elles n'ont pas cédé au temps & aux remedes qu'on a faits jusqu'à présent. Elles ne sont point chancreuses, puisqu'il y en a eu qui se sont dissipées par résolution & par suppuration ; d'ailleurs elles ne sont point douloureuses, & l'on sait que ce qui tient du cancer a la douleur pour signe pathognomonique. Je ne les crois pas écrouelleuses, puisqu'elles sont venues dans un âge avancé, & que pendant un temps considérable le malade a eu assez de santé, pour en faire l'usage pernicieux qui l'a réduit dans l'état où il est. Il y a plutôt lieu de penser que dans sa verte jeunesse ayant vécu dans le déréglement, il peut avoir eu commerce avec des femmes gâtées, & avoir acquis un virus vénérien que l'on sait être trèspropre à causer les symptomes dont il est aujourd'hui tourmenté.

» Ce qui confirme encore cette idée, c'est qu'il » a eu des douleurs dans les membres & dans les » jointures. Je crois donc que le gonflement des » glandes est vénérien, & que les tumeurs que le » malade a eues dans l'aine, étoient des bubons, » dont les uns ont suppuré, & les autres ont été » avortés, & sont rentrés dans la masse du sang, » qui s'est trouvée par-là infectée. Au surplus, » cette espece de vérole est du caractere de celle » des Espagnols, qui se montre souvent sous la » forme des écrouelles; mais c'est un masque qui » voile cette maladie aux yeux de ceux qui ne » sont point accoutumés à la reconnoître dans » toutes ses métamorphoses.

» Malgré ces réflexions qui sont fondées sur » la bonne pratique, il se pourroit trouver des » incrédules qui refuseroient de se rendre à ma » décision, en disant que le malade n'a point eu » de maladies vénériennes, ou du moins qu'il y » a long-temps, & que l'on ne croit pas que le vi- » rus puisse se manifester par des glandes écrouel- » leuses.

» Je réponds premièrement, qu'on voit tous » les jours des personnes attaquées de la vérole, » sans avoir eu ni chaude-pisse ni chancres, & » qui l'ont, comme l'on dit, gagnée d'emblée.

» Secondement, nous en voyons qui ont des » bubons pour premiers symptomes.

» Troisièmement, les bubons ne viennent pas » seulement aux aines, ils naissent aussi aux ais- » selles, au col. Il est plus ordinaire de les voir » arriver aux aines, lorsqu'on gagne la vérole » par le coït; aux aisselles, lorsqu'un enfant com- » munique le virus à sa nourrice en la tettant; & » au col, lorsqu'on gagne la vérole par des bai-

» fers lafcifs. Mais les bubons peuvent furvenir » indifféremment à toutes les glandes conglo- » bées, parceque la lymphe eft l'humeur à la- » quelle le virus s'allie très fréquemment.

» De tout ce que je viens de dire, je conclus » que le malade a la vérole, & que le moyen de » le guérir eft de le faire paffer par les grands » remedes. Ce traitement, bien ménagé, eft plus » doux, plus court, & plus sûr que tout ce qu'on » pourroit mettre en ufage. A l'égard de la tu- » meur du col, je fuis d'avis qu'on la frotte lé- » gérement avec le *neapolitanum*, dont on fe fer- » vira pour les frictions, & qu'on y applique » l'emplâtre de *Vigo cum mercurio*; mais fur-tout » qu'on ne l'entame point ni par le fer, ni par » les cauteres potentiels. J'ai vu furvenir des ac- » cidents fâcheux en fuivant cette cruelle, per- » nicieufe & très infructueufe pratique : on doit » laiffer agir la nature de ce côté-là, tandis qu'on » travaillera efficacement à détruire le vice inté- » rieur, en établiffant un flux de bouche doux & » bien conditionné. Je ne parle point de la ma- » niere d'adminiftrer le mercure, ni des prépa- » rations qui doivent précéder : j'écris à un hom- » me éclairé qui veut bien m'honorer en me de- » mandant mon avis, auquel fa modeftie feule » le fait déférer.

RÉFLEXIONS.

Dans le mémoire qui avoit été envoyé à M. Petit pour le confulter, on ne faifoit qu'une mention générale des fautes commifes dans le régime : on ne difoit pas fi le malade avoit vu des femmes fufpectes, & s'il avoit eu quelque galanterie dans

ſa jeuneſſe : mais, malgré ce ſilence ſur ces deux points, M. Petit jugea que le malade avoit la vérole ; ſoit parcequ'il pouvoit penſer que ceux qui avoient fait le mémoire avoient jugé que ces circonſtances étoient étrangeres à la maladie ; ſoit par le caractere même de cette maladie, qui tenoit plus du virus vénérien que de toute autre cauſe.

On ſait que les tumeurs ſquirrheuſes qui ſurviennent aux glandes conglobées dans les enfants, ſont preſque toujours produites par un vice écrouelleux : mais lorſque ces mêmes tumeurs ſurviennent dans les adultes qui n'ont point été attaqués de ce vice dans leur jeuneſſe, on ne doit point en accuſer la même cauſe, parceque l'obſervation la plus conſtante prouve que les écrouelles ſont une maladie particuliere aux enfants. Telle fut la principale raiſon qui fit que M. Petit tourna d'abord ſes vues du côté du virus vénérien. Examinons à préſent les autres raiſons qu'il ajoute pour appuyer ſa préſomption. Il obſerve que le malade avoit eu des douleurs dans les membres & dans les jointures, ſymptômes qui dépendent plus ſouvent du virus vénérien que de toute autre cauſe. Il étoit enſuite ſurvenu des tumeurs dans les aines, aux aiſſelles, au col ; tumeurs qui pouvoient être regardées comme des bubons conſécutifs, dont les uns ont ſuppuré, & les autres étoient rentrés dans la maſſe du ſang. Mais on pouvoit objecter que le malade n'avoit point eu d'accidents primitifs, comme chancres ou gonorrhée, par leſquels la vérole commence ordinairement. A cela M. Petit répond qu'il y a des exemples qu'on gagne cette maladie d'emblée (c'étoit ſon ſentiment), ou qu'il y a des malades qui ont des

les bubons pour premiers ſymptomes de vérole. Si l'on dit qu'on ne voit pas ordinairement que le virus ſe manifeſte par des glandes qui imitent les écrouelles, & qui ſont diſperſées en différentes parties du corps, M. Petit répond encore qu'il ſuffit que la lymphe ſoit infectée du virus vénérien, pour qu'il ſe forme des tumeurs dures qui imitent les écrouelles dans toutes les parties du corps où il y a des glandes conglobées; & que d'ailleurs il eſt d'expérience que le virus affecte quelquefois la forme écrouelleuſe : ce qui eſt très commun en Eſpagne.

NEUVIEME REGLE.

La difficulté de diſtinguer le caractere de la vérole augmente conſidérablement, lorſque cette maladie eſt compliquée d'un vice étranger, ſurtout ſi les ſymptomes de ce vice ſont plus marqués que ceux qui appartiennent au virus vénérien; mais un Praticien habile n'y eſt point trompé. J'ai rapporté au commencement de ce Chapitre l'obſervation d'une Dame qui avoit eu les écrouelles dans ſa jeuneſſe, & en qui la vérole ſe manifeſta par les mêmes ſymptomes du vice ſcrophuleux dont elle avoit été guérie dix ans auparavant; ce qui étoit bien capable de faire prendre le change, comme on fit d'abord : mais les réflexions que l'on fit enſuite ſur une gonorrhée que le mari de cette Dame lui donna, & ſur l'inſuffiſance des remedes anti-ſcrophuleux, firent juger que la maladie étoit cauſée par le virus vénérien. Lorſqu'une perſonne a le ſcorbut, & qu'elle gagne la vérole dans cette circonſtance, il eſt également facile de ſe tromper dans le jugement que l'on

porte ſur la nature du mal. Mais un Chirurgien expérimenté ſait découvrir le véritable caractere de la maladie, comme fit M. Petit dans la conſultation ſuivante.

RÉPONSE.

» La maladie vénérienne ſe communique ſi » facilement, & de tant de différentes façons, » & elle eſt ſi bizarre dans la maniere de ſe mon- » trer, qu'il n'eſt pas toujours facile de la recon- » noître. Beaucoup de perſonnes ne la ſoupçon- » neroient pas dans le malade pour lequel on » conſulte, d'après le mémoire qui m'a été com- » muniqué, & que j'ai lu avec attention; mais » je crois qu'on ſe tromperoit. Je vois que la con- » duite de la Dame avec laquelle le malade a eu » commerce, n'eſt pas ſans reproche; & comme » un ſeul attouchement ſuffit quelquefois pour » gagner la vérole, on peut conclure qu'il peut » l'avoir, vu les accidents dont il eſt affligé.

» En effet, l'indiſpoſition de la verge, le mal » de gorge habituel, l'enflure de la langue, & » les boutons qu'on y remarque, les douleurs » des jointures & dans les os, les laſſitudes, tout » ſert à appuyer ce ſentiment. Je ſais que la vé- » role a ſes avant-coureurs; mais l'expérience » journaliere nous apprend que, ſans qu'il en » en paroiſſe aucun, on gagne cette maladie » d'emblée. D'ailleurs, qui pourra aſſurer que la » maladie de la verge n'étoit pas un chancre? » Qui doute que le mal de gorge ne ſoit un avant- » coureur de la vérole dans celui qui a pu la ga- » gner par la bouche? Je ſais qu'une partie des » autres ſymptomes détaillés dans le mémoire ſe

» rapporte au scorbut : ainsi je crois que cette
» vérole est scorbutique ; c'est pourquoi je con-
» seille au malade de se mettre entre les mains
» d'une personne capable de traiter avec succès
» sa maladie, qui est sans contredit l'écueil de
» la Chirurgie : car il s'agit de donner assez de
» mercure pour détruire le virus vénérien, sans
» préjudicier au virus scorbutique, auquel le
» mercure est souvent contraire.

» On ne sauroit détailler le traitement qui
» convient à cette maladie, parcequ'on ne peut
» pas prévoir toutes les circonstances qui peuvent
» le faire varier. Je me contenterai de dire que
» les préparations doivent être longues & soute-
» nues des anti scorbutiques ; qu'ensuite on ad-
» ministrera les frictions au nombre & à la dose
» convenable, suivant l'effet, le tempérament
» du malade, & l'affection scorbutique dont il
» est attaqué «.

RÉFLEXIONS.

La pratique nous apprend en effet qu'il est souvent très difficile de reconnoître la vérole, lorsque ses symptomes sont confondus avec ceux de quelque autre maladie : mais la vérole ne s'allie pas seulement avec les virus principaux que nous connoissons, qui sont le cancéreux, le scorbutique, l'écrouelleux, le dartreux, &c. elle s'allie plus souvent encore avec d'autres indispositions qui peuvent la voiler à nos yeux, comme la goutte, le rhumatisme, l'épilepsie, & toutes les maladies chroniques. Alors la vérole ne présente très souvent aucun signe qui lui soit propre ; & nous n'avons dans ce cas que deux moyens pour

la reconnoître ; ſavoir, la nature des accidents primitifs qui ont précédé, & le peu de ſuccès des remedes propres à combattre les différentes maladies avec leſquelles la vérole peut être compliquée.

DIXIEME REGLE.

Quelquefois l'état des enfants peut conſtater dans le pere & la mere l'exiſtence du virus qu'on ne faiſoit que ſoupçonner avant la naiſſance de ces enfants. Ainſi, par exemple, en ſuppoſant un homme & une femme avec des ſignes équivoques de vérole, ſi les enfants qu'ils mettent au monde ſont attaqués de maladies qu'on fait tenir du caractere du virus vénérien, le diagnoſtic ne doit plus être douteux. Mais je dis plus : en ſuppoſant que de pluſieurs enfants qui naiſſent d'un ſemblable mariage, il n'y en ait qu'une partie en qui le virus manifeſte ſes effets, on ne doit pas moins porter le même jugement, parceque l'expérience nous apprend que, quoique le pere & la mere aient la vérole, ils peuvent produire alternativement un enfant ſain & un enfant malade, comme M. Petit l'obſerve dans la réponſe ſuivante à un mémoire à conſulter.

RÉPONSE.

» On deſire ſavoir quelle eſt la maladie de Ma-
» dame, quels ſont les remedes qui lui convien-
» nent, & dans quel temps on doit commencer
» le traitement.

» Les évacuations blanches & jaunes qui lui
» ſont ſurvenues immédiatement après ſon ma-
» riage, & qui continuent encore (ne diſparoiſ-

» ſant, dans les temps des regles, que parce-
» qu'elles ſont confondues avec les évacuations
» menſtruelles), font ſupçonner la maladie vé-
» nérienne. Le premier enfant, qui a vécu huit
» mois avec le rhume, & qui eſt mort dans les
» convulſions, augmente le ſoupçon ſur cette
» maladie; car il eſt ordinaire que les enfants
» qui naiſſent d'une mere attaquée de ce mal,
» meurent dans les convulſions. Si la Demoi-
» ſelle qui a huit mois eſt en parfaite ſanté, cela
» ne conclut rien contre ce que je viens de dire
» du premier enfant, puiſque nous voyons fré-
» quemment que de pluſieurs enfants, nés des
» mêmes perſonnes ayant la vérole, les uns ſont
» gâtés & les autres ſains.

» Les gales qui ſont venues à la tête de la mere,
» & que l'on attribue au froid qui a ſuſpendu la
» tranſpiration, doivent être regardées comme
» des croûtes puſtuleuſes, ſigne de vérole auſſi
» certain que les chancres qui ont paru à la vulve
» & aux environs.

» La diſparition de ces ſymptomes n'abſout
» pas la malade; & la ſurdité, qui eſt ſurvenue
» ſans autre cauſe manifeſte, confirme ce que j'a-
» vance, auſſi-bien que le gonflement, la dou-
» leur & les excoriations des amygdales : tous
» ces ſymptomes, ainſi que le rhume opiniâtre
» dont Madame eſt attaquée, & la gale des na-
» rines, la menacent des plus fâcheuſes indiſpo-
» ſitions.

» Les remedes qui conviennent à la malade
» doivent être efficaces : s'amuſer aux tiſanes,
» aux opiates, aux pilules, & à une infinité d'au-
» tres remedes de cette nature, c'eſt s'expoſer à
» périr miſérablement. L'expérience journaliere

» nous montre l'insuffisance de ces remedes;
» puisque dans le grand nombre de ceux qui
» passent tous les ans entre nos mains pour la
» guérison de ce mal, il y en a très peu qui ne
» les aient éprouvés sans succès. Je conseille donc
» à Madame de faire choix d'un Chirurgien ex-
» périmenté dans ces maladies, pour la traiter
» avec tout le ménagement, la douceur & la sa-
» gesse que son état requiert.

» La grossesse, bien loin d'être un obstacle,
» est au contraire un temps très avantageux. Nous
» mettons sans crainte ni difficulté les Dames en-
» ceintes dans les remedes, & nous guérissons en
» même temps l'enfant & la mere, &c. J'aurai occasion de rapporter ce qui reste de cette consultation, lorsque je parlerai du traitement de la vérole.

RÉFLEXIONS.

J'ai vu traiter chez M. Petit la Dame qui fait le sujet de cette consultation. Elle étoit enceinte de cinq mois, & elle guérit très bien de toutes ses incommodités, à un reste d'écoulement près, qui subsista encore quelque temps, & qui se dissipa ensuite tout-à-fait.

Lorsqu'une fois la vérole est constatée par des signes suffisants, M. Petit défend d'employer des remedes pailliatifs, qui peuvent en imposer quelquefois en dissipant les symptomes, sans détruire radicalement le virus qui infecte la masse du sang, & qui peut faire pendant ce temps-là des progrès d'autant plus dangereux, qu'ils sont plus cachés. La vérole de cette Dame ne pouvoit pas être plus caractérisée qu'elle n'étoit, étant sur-tout la suite d'une chaude-pisse; vérole qui n'a jamais des

ſymptomes auſſi marqués que celle qui ſuccede aux chancres. La malade immédiatement après ſon mariage a un écoulement de matiere blanche & jaune ; ce qui caractériſe ces gonorrhées qui ſurviennent aux femmes, & qui s'annoncent le plus ſouvent ſans inflammation. Enſuite cette Dame eut deux enfants, dont l'un étoit ſain, & l'autre périt d'une maladie ſuſpecte ; ſur quoi on doit remarquer que ſi cette Dame avoit eu des chancres pour premier ſymptome, ces enfants auroient apporté en naiſſant des marques plus certaines de la vérole. Après il ſurvint à la malade des gales à la tête, & des chancres à la vulve : il eſt vrai que ces ſymptomes ſe diſſiperent aiſément ; ce qui prouve que ces accidents n'étoient cauſés que par un tranſport momentané de l'humeur morbifique ſur ces parties : mais immédiatement après il ſe déclara une ſurdité ſans autre cauſe manifeſte ; & enſuite des excoriations aux amygdales, un rhume opiniâtre, & des croûtes dans les narines. Or depuis le commencement du mariage de cette Dame, juſqu'au moment où elle conſulta M. Petit, on voit une chaîne de ſymptomes vénériens, qui diſſipe tous les doutes qu'on pouvoit avoir ſur le caractere de ſa maladie.



CHAPITRE IX.

Suite du diagnoſtic de la Vérole.

ONZIEME REGLE.

QUOIQUE les ſymptomes de la vérole paroiſſent légers, & même équivoques, il y a des cas où l'on ne doit point héſiter de condamner les malades à paſſer par les remedes : c'eſt principalement lorſqu'ils ſont ſur le point de ſe marier. On a vu quelquefois des perſonnes qui ont pouſſé elles-mêmes le ſcrupule, dans cette occaſion, juſqu'à vouloir ſubir cette épreuve, quoiqu'elles n'euſſent jamais eu aucun accident vénérien, & qu'elles euſſent joui juſqu'alors d'une ſanté parfaite. J'ai vu un homme de condition, qui, avant de ſe marier, voulut paſſer par les remedes chez M. Petit, parcequ'il avoit eu pendant ſa jeuneſſe commerce avec pluſieurs femmes ſuſpectes qui, quoiqu'elles ne lui euſſent donné aucun mal apparent, lui donnoient lieu de craindre, ſelon lui, que la ſanté de celle qu'il alloit épouſer ne courût quelque riſque. On rencontre, ſans doute, peu de perſonnes avec une pareille délicateſſe de ſentiment ; & raiſonnablement on ne doit point l'exiger : mais ſi une perſonne a eu précédemment quelque accident primitif, qui aura été mal traité ; & ſi elle a eu quelque ſymptome qui puiſſe faire ſoupçonner la préſence du virus dans la maſſe du ſang, quoique ſa ſanté n'en paroiſſe

point altérée, il est de la probité du Chirurgien de ne point laisser consommer le mariage à cette personne avant qu'elle ait passé par les grands remedes. Voici trois exemples de cette espece de diagnostic, tirés des consultations de M. Petit.

PREMIER EXEMPLE.

Un jeune homme, d'un tempérament robuste, ayant eu dans une partie de débauche commerce avec une fille publique, gagna une chaude-pisse. Il s'en fit traiter par un Chirurgien expérimenté: c'étoit dans une ville considérable & étrangere. Pendant le temps qu'il faisoit des remedes, son pere y arriva: le malade interrompit ses remedes. Ayant fatigué & couru pendant huit jours, il eut la fievre, sans qu'il eût fait aucune nouvelle débauche. Il fut saigné, purgé, & guérit de la fievre. Revenu chez lui, la gonorrhée continuant de couler, il prit une tisane que son Chirurgien lui avoit donnée: cette gonorrhée étoit devenue cordée; mais cet accident passa trois ou quatre jours après qu'il eut pris de la tisane. Son Chirurgien lui ayant donné du baume de Copahu pendant trois ou quatre jours, la chaude-pisse cessa de couler, & il ne sentit plus rien.

Le jeune homme connut depuis des filles & des femmes qu'il savoit avoir eu commerce avec d'autres. Il resta cinq ou six mois sans en voir aucune. Enfin, au commencement de l'hiver il s'apperçut d'un poireau ou verrue à la partie inférieure & latérale du gland. Etant à la veille de se marier, il consulta un Médecin & un Chirurgien expérimentés pour les maux vénériens. Il n'avoit ni maux de tête, ni douleurs aux join-

tures & aux autres parties du corps ; il avoit seulement des boutons aux reins & au visage ; mais il est à remarquer qu'il avoit eu ces boutons, même avant tout commerce avec aucune femme.

Le Médecin & le Chirurgien lui conseillerent de se faite traiter. Le Chirurgien appliqua de la sabine sur le poireau, & il disparut. Le malade fut saigné & purgé ; il prit des bains domestiques pendant huit jours, deux fois par jour : dans chaque bain, on lui donnoit un bouillon de poulet. Les bains finis, il fut purgé ; ensuite on lui donna des frictions au nombre de cinq, de trois jours en trois jours ; on le faisoit vivre de lait, de bouillons & d'œufs frais.

Pendant ces remedes, le malade eut une espece de bavottement pendant deux jours : il fut purgé, & l'accident cessa. Il alloit réguliérement à la selle tous les jours ; il suoit la nuit, ce qui l'empêchoit quelquefois de dormir. Il maigrit. Il avoit repris de l'embonpoint, ayant pris, pendant quelque temps, du lait le matin. Depuis qu'il eut fini ces remedes, jusqu'à la consultation, il s'étoit écoulé quatre mois. Pendant ce temps-là, il ne sentit rien : mais il avoit toujours des boutons aux reins & au visage ; & il en avoit même eu pendant tout le temps des frictions.

Le jeune homme étoit encore dans le dessein de se marier ; mais il n'auroit pas voulu tromper une fille de vertu, à laquelle il étoit destiné : il avoit même fait part de son état à un parent de la demoiselle.

L'on demandoit à M. Petit, 1°. si la maniere dont il avoit été traité, étoit réguliere ; & si l'on pouvoit croire qu'il fût radicalement guéri sans salivation.

2°. Si l'on pouvoit juger qu'alors il seroit sans danger, & qu'il ne lui reviendroit aucun accident.

3°. Si on pouvoit être sûr que la fille qu'il devoit épouser, & les enfants qui pourroient naître de ce mariage, n'auroient point de mal, par rapport à celui qu'avoit eu ce jeune homme.

4°. Comme il y avoit des Médecins & des Chirurgiens qui, nonobstant le poireau, avoient cru que le jeune homme n'avoit pas besoin de passer par les remedes, à quoi même il ne se détermina que pour plus grande précaution, l'on demandoit si l'on croyoit qu'effectivement il eût pu s'en passer.

5°. Le jeune homme & les parents de la fille s'en rapportoient, pour achever le mariage, à l'honneur & à la conscience de MM. les Médecins & Chirurgiens qui étoient consultés.

RÉPONSE.

» S'il fut fâcheux pour le malade de cesser l'u-
» sage des remedes lors de la chaude-pisse, il ne
» le fut pas moins d'être obligé de se fatiguer
» pendant huit jours. Il est certain que ces contre-
» temps ont occasionné la fievre, & qu'on ne
» peut en attribuer la cause immédiate qu'au
» reflux de la matiere virulente dans la masse du
» sang; car, quoiqu'il ne soit point marqué
» dans le mémoire si l'écoulement de la chaude-
» pisse a cessé pendant la fievre, l'expérience
» nous apprend que cela arrive ainsi ordinaire-
» ment; ou du moins que, s'il n'est pas suppri-
» mé entiérement, il est si considérablement di-
» minué, que nous pouvons judicieusement

» croire que la fievre est causée par le reflux de » cette matiere. Ce qui autorise de penser ainsi, » c'est que sitôt que l'écoulement reparoît, ou » devient plus abondant, la fievre cesse.

» On n'a pas dit non plus si l'écoulement qui » a reparu après la fievre, avoit changé de na- » ture; mais il y a lieu de le croire, puisque la » chaude-pisse est devenue cordée. On peut » même penser aussi qu'il est devenu plus abon- » dant qu'il n'étoit dans le commencement, ce » qui n'auroit pas été un mal; mais ce qu'il y a » de fâcheux, c'est que trois jours après l'usage » du baume de Copahu, l'écoulement a été en- » tiérement supprimé.

» L'apparition d'un poireau, au bout de six » mois, ne peut être regardée que comme une » suite de la suppression de la gonorrhée; car il » n'y a pas lieu d'accuser les autres femmes qu'il » a pu voir depuis, de lui avoir donné ce poi- » reau. On sait que ce symptome est une suite » assez ordinaire des gonorrhées mal guéries, & » qu'il n'est pas communément un symptome » primitif de la vérole, quoiqu'il soit vrai de » dire qu'il en est un signe certain. Ainsi je crois » que l'irrégularité du traitement de la chaude- » pisse & les contre-temps qu'a essuyé le ma- » lade lui ont causé la vérole.

» Si les boutons qui ont paru, n'étoient pas » antérieurs à la chaude-pisse, nous nous en ser- » virions pour preuve de ce que nous avançons; » mais, quoique nous ne nous servions pas de » cette preuve affirmativement, nous pouvons » douter qu'ils soient de la même nature que ceux » qui ont paru autrefois : une description plus » exacte de ces boutons, ou un coup d'œil de

» gens accoutumés à en voir de l'une & de l'autre » espece, pourroient en décider.

» Il est ordinaire que les poireaux vénériens » disparoissent par la seule application de la sa- » bine. Les bains & les cinq frictions dont on » ne dit point la dose, & qui n'ont produit au- » cune évacuation considérable, ne nous parois- » sent pas un traitement suffisant; ce qui nous fait » conclure que, si, avant ce traitement, le ma- » lade avoit la vérole, comme nous le croyons, » il doit l'avoir encore, quoique, depuis quatre » mois, rien n'ait paru : car l'expérience nous ap- » prend que l'on peut garder la vérole, non seu- » lement plusieurs mois, mais plusieurs années, » sans qu'elle se manifeste par aucun symptome.

» Il est d'un honnête homme de prendre des » précautions aussi judicieuses que celles que » prend le malade, par rapport au mariage; son » état étant au moins équivoque, il auroit tort » de passer outre.

» Ainsi, quoique ce que j'ai dit soit suffisant » pour donner un éclaircissement complet, je » vais répondre aux cinq questions.

» 1°. Le traitement n'est pas suffisant, d'au- » tant plus que la vérole qui a eu pour sympto- » me un poireau, est d'une guérison plus diffi- » cile que s'il avoit eu pustules, bubons & chan- » cres.

» 2°. A l'égard du danger dans lequel le ma- » lade peut être à l'avenir, Dieu seul le sait : » mais, comme il a été dit ci-dessus, la vérole » pouvant être nombre d'années sans se déclarer, » le malade pourroit être du nombre de ceux à » qui cela arrive. Cependant, quoiqu'il doive » souhaiter d'être tranquille sur son état, je ne

» le presserois pas de passer par les remedes, sans
» la circonstance du mariage.

» 3°. Il me vient tous les jours des jeunes gens
» mariés qui se trouvent attaqués de la vérole
» provenante du mari qui, étant garçon, ayant
» été traité par des remedes insuffisants, & se
» croyant en sureté, donne le mal à sa femme:
» mal qui paroît quelquefois dans les premiers
» jours, & d'autres fois plus tard. Ces person-
» nes n'ont point d'enfants, ou la femme fait
» des fausses couches; ou si elle en met au monde,
» ils ne vivent pas long-temps, & périssent de la
» vérole ou de quelque autre maladie annexée à
» la vérole.

» 4°. Si ceux qui ont absous le malade, avoient
» fait les réflexions ci-dessus, je suis persuadé
» qu'ils auroient porté le même jugement que
» moi.

» 5°. Enfin, l'honneur, la probité & l'huma-
» nité ne peuvent être d'un sentiment différent
» du mien «.

RÉFLEXIONS.

S'il y a une circonstance où le Chirurgien doive être rigide dans le jugement qu'il porte sur une vérole douteuse, c'est lorsque la personne est dans l'intention de se marier. J'ai été témoin d'un exemple où l'ignorance, & peut-être la mauvaise foi d'un quidam qui se disoit Chirurgien, a plongé le mari & la femme dans des embarras très graves. Un homme étant veuf, gagna une gonorrhée: soit qu'il n'observât pas un régime assez exact, soit que ceux qui le traiterent, ne fussent point au fait de ces maladies, au bout dix-huit mois la gonorrhée subsistoit encore. Dans cet espace de

temps, il s'étoit confié à divers Médecins & Chirurgiens. Le dernier qui le traita (c'étoit le quidam dont j'ai parlé) l'assura qu'il pouvoit, sans risque, consommer un mariage qu'il se proposoit de faire depuis long-temps, quoiqu'il eût toujours un peu d'écoulement : malheureusement il le crut. La femme qu'il épousa, étoit des plus aimables; elle fut bientôt la victime de l'imprudence de son mari. Elle gagna, un mois après, une chaude-pisse & un chancre, accompagnés d'un bubon qui rentra, quoique je fisse tout ce qu'il falloit pour le conduire à suppuration. On doit juger combien il est fâcheux de faire de pareils présents à une femme, dès le commencement d'un mariage. Par bonheur celle-ci fut assez raisonnable pour ne point faire éclater son malheur. Je les passai tous les deux par les grands remedes, & ils furent guéris. Je reviens à la consultation.

On voit ici une vérole qui est la suite d'une simple chaude-pisse : elle avoit été supprimée deux fois; la premiere, par la fatigue & la fievre; & la seconde, par le baume de Copahu : car il faut observer que le mémoire dit que le malade revenu chez lui, la gonorrhée continuant de couler, il prit une tisane que son Chirurgien lui avoit donné; que cette gonorrhée étoit devenue cordée, mais que cet accident passa trois ou quatre jours après qu'il eut pris de cette tisane; qu'ensuite son Chirurgien lui ayant donné du baume de Copahu pendant trois ou quatre jours, la chaude-pisse cessa de couler, & qu'il ne sentit plus rien. Or, il est certain qu'il y avoit trop peu d'intervalle entre l'accident de la corde de la chaude-pisse, si je puis m'exprimer ainsi, & la cessation de l'écoulement, pour croire que le

baume de Copahu l'avoit guérie radicalement. Il y a beaucoup plus d'apparence qu'il n'avoit disparu, que parceque la matiere avoit reflué dans la masse du sang; ce qui est prouvé évidemment par l'apparition du poireau qui survint quelques mois après. Ce malade avoit donc bien certainement la vérole. Il reste à savoir si le traitement qu'il subit en conséquence fut assez régulier & assez efficace pour détruire le virus. On lui administra les remedes généraux; ensuite on lui donna cinq frictions à trois jours de distance l'une de l'autre; ce qui lui procura une légere salivation qui fut supprimée le second jour par un purgatif. Or, lorsque je parlerai ci-après de la maniere dont le mercure opere la guérison de la vérole, on jugera qu'un tel traitement ne pouvoit pas guérir ce malade, ayant sur-tout une vérole qui étoit la suite d'une gonorrhée, & qui étoit par conséquent plus difficile à guérir. Cependant, sans la circonstance du mariage, M Petit, comme il le dit lui-même, n'auroit pas insisté aussi sévérement qu'il l'a fait, pour que le malade passât par les grands remedes : mais il s'agissoit d'assurer la santé d'une femme, & la vie des enfants qu'elle devoit mettre au monde, ou bien de prévenir un divorce fâcheux; ce qui a dû le rendre inexorable dans son jugement.

SECOND EXEMPLE.

Un homme âgé de trente-trois ans avoit été fort délicat & valétudinaire dans son enfance, ce qui avoit pu être occasionné par cinq nourrices différentes qu'il avoit eues en moins d'un an. Il avoit toujours mené la vie la plus rangée, n'ayant jamais

jamais fait d'excès dans le boire ni dans le manger, mais ayant essuyé de grandes fatigues par le travail & des voyages : ses seules débauches avoient été avec les femmes, & encore médiocrement.

En 1730, après avoir été plus de huit mois sans voir de femmes, il fut attaqué d'un grand mal de gorge, avec gonflement des amygdales, ce qui se dissipa cependant bientôt par la saignée & les gargarismes ordinaires. Depuis cette époque, il fut toujours assez sujet au mal de gorge; & il ne se passa point d'années qu'il n'en fût attaqué trois ou quatre fois, toujours avec inflammation & gonflement aux amygdales : ils se passoient cependant la plupart sans saignée, & au moyen de simples gargarismes d'oxycrat, ou d'eau-de-vie battue avec de l'eau. Peu de jours après le premier mal de gorge, le malade se trouva le prépuce absolument excorié par un nombre de petits chancres répandus sur la superficie de cette partie ; il en eut aussi au palais : mais cela se passa en vingt-quatre heures, au moyen de simples lotions d'eau de vitriol, & de tisanes rafraîchissantes. Le malade consulta alors à Paris des Médecins & des Chirurgiens habiles qui déciderent qu'il n'y avoit point de virus. Le malade fut purgé, & se trouva bien jusqu'en 1734, en s'abstenant, jusqu'à ce temps-là, de tout commerce avec les femmes. A la fin de la campagne de cette année, étant sur le Rhin, les mêmes excoriations reparurent avec les mêmes accidents, & passerent également avec les mêmes remedes. Le malade avoit toujours joui depuis d'une bonne santé, aux maux de gorge près, jusqu'à la fin de 1737, qu'il eut une gonorrhée, mais avec phimosis, & qui, après environ un mois, finit par tomber dans les bourses, & retint

le malade pendant plus de six semaines dans le lit, cette maladie ayant été très douloureuse, & difficile à guérir. En 1741, il en reprit une autre dont il fut peu incommodé, mais qui, ayant traîné plus de quatre mois, par le peu d'habileté du Chirurgien, malgré le régime du malade, finit aussi par tomber sur les testicules, dont le droit fut, comme en 1737, fort gros, dur & enflammé, mais moins difficile à guérir : le malade ne garda la chambre que quinze jours ou environ. Depuis cette époque les testicules demeurerent assez douloureux, le droit sur-tout, dont l'épididyme étoit fort sensible au toucher. Dans les changements de temps les téguments & l'épididyme causoient au malade des élancements sensibles & fréquents qui répondoient dans les aines & dans les cuisses : le malade ressentoit aussi des maux de reins.

Eu 1746 il gagna encore une chaude-pisse, mais peu dangereuse, & qui au moyen d'un régime exact & de bons remedes se passa en moins de six semaines sans accidents. Il prit alors, pour sa propre tranquillité, une tisane sudorifique pendant un mois. Environ trois mois après ayant eu affaire avec une femme qui avoit passé par les grands remedes, & qui en étoit sortie bien guérie depuis plus d'un an, le malade ressentit de plus grandes douleurs aux testicules & aux téguments, & eut pendant quelques jours un écoulement de matiere claire & blanchâtre ; mais cela se passa au moyen d'une tisane simple : & trois mois encore après ayant eu affaire à une autre femme, le même accident reparut & se dissipa de même.

Dans les changements de temps, les téguments

& les testicules qui étoient naturellement assez gros & pendants causoient au malade des douleurs avec des élancements ; & environ un mois avant de consulter M. Petit, quoique le malade n'eût vu aucune femme, l'écoulement recommença avec des élancements dans les téguments & l'épididyme, & le bout du gland à l'endroit de l'orifice étoit souvent cuisant & un peu enflammé, sur-tout quand la liqueur couloit plus abondamment qu'à l'ordinaire. Les urines du malade, pour peu qu'il s'échauffât, étoient claires en sortant ; mais il se formoit ensuite une espece de nuage qui les troubloit bientôt absolument, & se terminoit en un sédiment blanchâtre & épais, qui se fixoit au fond du vase sans s'y attacher. Le malade au reste qui, comme on l'a dit, menoit une vie rangée, dormoit, mangeoit & buvoit comme à son ordinaire. On observoit encore dans ce mémoire, que son genre de vie étoit laborieux, qu'il s'échauffoit tous les jours en lisant haut & long-temps, qu'il faisoit peu d'exercice, & que son humeur étoit assez triste & mélancolique.

Le malade avoit consulté les plus habiles Médecins & Chirurgiens du pays où il étoit, qui lui avoient dit que son état n'étoit qu'un simple relâchement des vaisseaux spermatiques, & qu'il pouvoit se marier sans rien risquer ; ce qu'il avoit fait depuis peu de jours. Depuis son mariage les accidents étoient toujours les mêmes ; il ne paroissoit rien en pressant le gland, dont l'orifice étoit rouge & cuisant. La chemise étoit pendant la journée un peu mouillée, & marquée en plusieurs endroits comme d'une semence ou sperme qui n'avoit point de couleur, & qui couloit peu,

cette liqueur ne faisant qu'un peu roussir la chemise, mais d'une maniere imperceptible. On demandoit à M. Petit si le malade pouvoit se livrer au commerce de sa femme, sans risque pour elle & pour ses enfants. Sa femme qu'il avoit peu vue à la vérité ne se plaignoit de rien.

RÉPONSE.

» A l'âge de vingt-trois ou vingt-quatre ans, » le malade pour lequel on consulte fut attaqué » d'un grand mal de gorge avec gonflement des » amygdales. On n'avoit d'abord pas lieu de » soupçonner que ce mal fût vénérien, tant par- » cequ'il y avoit huit mois que le malade n'avoit » vu de femmes, que parceque cette indisposi- » tion se dissipa aisément par la saignée & les » gargarismes ordinaires. Mais, comme depuis » cette époque il a été sujet au même mal de » gorge, & qu'il ne s'est point passé d'années » qu'il n'en ait été attaqué trois ou quatre fois, » on a dû soupçonner que le virus vénérien étoit » la cause d'un retour si fréquent.

» Mais ce soupçon devient une certitude, lorsqu'on fait attention que peu après le mal de » gorge le malade se trouva le prépuce excorié » par plusieurs petits chancres, & qu'il en eut » même quelques-uns au palais, quoique les » uns & les autres aient disparu par l'usage de » quelques lotions vitrioliques. Je m'étonne que » les Médecins & Chirurgiens que le malade » consulta à Paris & dans son pays, l'aient ab- » sous jusqu'à lui permettre de se marier sans » crainte ; car tous les Praticiens savent que les » chancres sont de vrais symptomes de vérole,

» & que les lotions vitrioliques, dont on a fait
» uſage dans la circonſtance dont je viens de par-
» ler, ſont un remede perfide qui pallie le mal
» & n'en détruit pas la cauſe. Le malade l'a bien
» éprouvé lui-même, puiſqu'à la fin de la cam-
» pagne de 1734 les mêmes ſymptomes reparu-
» rent, & diſparurent enſuite par l'adminiſtra-
» tion des mêmes palliatifs ; mais les maux de
» gorge ont toujours ſubſiſté. Sur ce ſeul expoſé
» on peut juger que le malade a la vérole ; mais
» il y a bien d'autres circonſtances qui le démon-
» trent. Pourſuivons.

» A la fin de 1747 le malade eut un phimoſis
» & une chaude-piſſe qui au bout d'un mois
» tomba dans les bourſes. Cet accident, qui fut
» fort douloureux, retint long-temps le malade
» dans le lit, & fut très difficile à guérir. En ſup-
» poſant que le malade n'eût point la vérole,
» cette ſeule chaude-piſſe étoit capable de la lui
» donner. Ce n'eſt pas tout : quatre ans après le
» malade en eut une ſeconde, dont il fut peu
» incommodé, mais qui ayant traîné plus de
» quatre mois, finit auſſi par tomber ſur les teſ-
» ticules. Dans ces deux maladies les teſticules
» furent durs, enflammés, & ſont demeurés dou-
» loureux, ſur-tout le droit, dont l'épididyme
» cauſe, dans les changements de temps, des
» élancements fréquents qui répondent dans les
» aines, dans les cuiſſes, & cauſent de grands
» maux de reins.

» En 1746 le malade eut encore une chaude-
» piſſe, qu'il dit avoir été peu dangereuſe. Quel-
» que temps après il a vu une femme qui avoit
» paſſé par les grands remedes depuis un an, &
» qu'il croyoit bien guérie ; cependant le malade

» ressentit de plus grandes douleurs aux reins &
» aux testicules, & il eut un écoulement de ma-
» tiere. Il prit des tisanes & d'autres remedes
» insuffisants, que je ne daigne pas mettre en
» ligne de compte. Quelque temps après ayant
» vu une autre femme, les mêmes accidents re-
» parurent & se dissiperent de la même maniere.
» Depuis, l'écoulement a recommencé avec des
» douleurs & des élancements dans les tégu-
» ments, dans l'épididyme, & au bout du gland.
» L'orifice externe du canal cuit, est rouge, en-
» flammé, les urines causent de la cuisson en
» sortant; elles sont souvent claires, puis bour-
» beuses, &c.

» Je ne crois pas, continue M. Petit, qu'on
» puisse rassembler un plus grand nombre de
» preuves pour appuyer le jugement que j'ai
» porté ci-dessus de cette maladie. Elle est carac-
» térisée vérole, depuis la premiere époque jus-
» qu'à la derniere: aussi suis-je bien persuadé
» que tous les accidents qui ont affligé le ma-
» lade, ne sont que le développement de la pre-
» miere maladie, de laquelle le malade ne peut
» guérir qu'en passant méthodiquement par les
» grands remedes; bien entendu qu'on aura
» égard au tempérament délicat qu'il a contracté
» par les mauvaises nourrices qui l'ont allaité,
» comme il a été dit dans le premier article du
» mémoire «.

RÉFLEXIONS.

Je pense que M. Petit avoit soupçonné un peu légérement les maux de gorge, presque habituels, & les excoriations du prépuce, d'être

causés par le virus vénérien. Il faut faire attention que ces maux de gorge & ces excoriations n'avoient été précédés par aucun accident primitif, & qu'ils n'avoient paru qu'après plus de huit mois d'abstinence de tout commerce avec les femmes. D'ailleurs la facilité avec laquelle ces accidents se dissipoient, fait bien voir qu'ils ne dépendoient pas d'une cause telle que le virus. Il est certain que la constitution du malade, ses exercices habituels, l'intempérie de l'air, &c. pouvoient lui causer des maux de gorge périodiques, sans qu'on pût en accuser le virus. Il pouvoit survenir également des excoriations au prépuce, soit par la mal-propreté, ou par quelque autre cause que ce soit, sans qu'on pût les regarder comme des chancres. Ainsi on ne pouvoit pas raisonnablement se fonder sur cette premiere époque de la maladie, pour soupçonner la vérole dans cette personne. Mais il n'en étoit pas de même des symptomes postérieurs que le malade avoit essuyés. Les deux chaudes-pisses tombées dans les bourses, les douleurs des testicules & de l'épididyme, & le renouvellement de l'écoulement à trois ou quatre reprises, souvent sans cause apparente, le menaçoient de plusieurs maladies très graves ; ce qui suffisoit pour le condamner à passer par les grands remedes, sur-tout ayant à craindre qu'il ne communiquât du mal à la femme qu'il venoit d'épouser.

TROISIEME EXEMPLE.

Un homme de cinquante ans avoit eu autrefois une gonorrhée, dont l'écoulement fut supprimé par quelques accès de fievre, après laquelle

il commença à ſentir des ardeurs d'urine. Six ans après il eut une autre gonorrhée qui dura cinq mois. En 1742 il vit une fille, & quelques jours après il parut à ſa chemiſe quelques taches peu colorées. Cette fille fut viſitée, & fut trouvée très ſaine. Le malade prit quelques bols de baume de Copahu; mais les taches continuoient de paroître, & le malade ſentoit même quelques irritations au gland. Celui qui le traitoit lui donna quelques préparations de mercure, mais les mêmes accidents ſubſiſtoient. Le malade conſulta un Chirurgien au fait de ces maladies, qui le mit à l'uſage des tiſanes adouciſſantes, des bols de térébenthine, des émulſions, d'un régime convenable; enſuite il lui fit prendre les bains, il le purgea, & lui fit appliquer, à petites doſes, juſqu'à trois onces d'onguent napolitain à parties égales, ce qui dura un mois. Le malade fut mieux pendant ce temps-là, cependant il avoit toujours de petites taches, des irritations au bout du gland, & des envies fréquentes d'uriner. Cela le détermina à faire une conſultation de trois Chirurgiens: le réſultat fut qu'il avoit un vice local dans le canal; ce qui fut confirmé par une circonſtance que le malade ajouta, ſavoir, que ce qu'il ſentoit le prenoit ſouvent ſans avoir aucun commerce avec les femmes. En conſéquence il fut ſondé; le Chirurgien, accoutumé à cette opération, ne put point entrer dans la veſſie, & il préſuma qu'il y avoit embarras à ſon col & à la proſtate. Cependant le malade urina beaucoup plus aiſément après cette opération: on lui conſeilla l'uſage des eaux minérales ſulfureuſes, & des ſachets émollients ſur le périnée.

L'état du malade, depuis les remedes qu'il

avoit faits, étoit qu'il appercevoit comme auparavant des glaires dans ses urines ; il sentoit continuellement dans la verge, en différents endroits, des cuissons & des ardeurs qui le tenoient dans un mal-aise perpétuel ; il avoit à sa chemise des taches, tantôt jaunes, tantôt vertes ; & en se pressant la verge, il en faisoit sortir une humidité, qu'il croyoit être la matiere de ces taches : il ressentoit de plus de temps en temps une douleur sourde au périnée.

Le Chirurgien qui l'avoit traité prétendoit qu'il n'y avoit point de virus ; que c'étoit une maladie à traiter par les bougies, & qu'elle n'étoit ni dangereuse ni communicable. Le malade craignoit au contraire qu'il n'y eût du virus, y ayant trois mois que sa maladie résistoit aux différents remedes qu'on avoit faits ; & il avoit d'autant plus d'intérêt à savoir à quoi s'en tenir sur son état, qu'il étoit à la veille de se marier. Il n'avoit à l'extérieur aucune marque de virus, & il étoit d'ailleurs fort sujet aux vapeurs.

RÉPONSE.

» Le malade ne peut se dispenser de passer par
» les remedes. La premiere gonorrhée lui a donné
» la vérole : les symptomes qui l'ont suivie, &
» même les remedes qu'il a faits, le confirment ;
» car quoiqu'ils ne l'aient pas guéri, ils l'ont sou-
» lagé ; ce qui prouve que la cause du mal est vé-
» nérienne. Les bougies peuvent bien lui conve-
» nir, pour remédier au vice local ; mais elles se-
» roient infructueuses, si elles n'étoient pas se-
» condées par un traitement qui détruise préala-
» blement le vice intérieur. D'ailleurs il suffit

» qu'une perſonne puiſſe être ſoupçonnée de vé-
» role, pour ne pas la laiſſer conſommer un ma-
» riage qui pourroit devenir malheureux, & pour
» la déterminer à paſſer par les remedes dans les
» formes «.

RÉFLEXIONS.

L'hiſtoire de la maladie qui fait le ſujet de cette conſultation, prouve bien qu'une ſimple gonorrhée peut avoir des ſuites bien déſagréables. Celle de cet homme de cinquante ans fut ſupprimée par quelques accès de fievre; & dès-lors le virus, agiſſant ſourdement, préparoit des maux fâcheux qui ne devoient ſe manifeſter que long-temps après. Cette ſuppreſſion de la gonorrhée ne fut ſuivie d'abord que de quelques ardeurs d'urine. Six ans après, le malade gagna une nouvelle chaude-piſſe, qui, quoiqu'elle fût bien traitée, & guérie dans l'eſpace de cinq mois, ne changea rien dans la diſpoſition vicieuſe que la ſuppreſſion de la premiere avoit laiſſée dans ces parties. Par ſucceſſion de temps, ſon état devint tel, qu'il étoit menacé d'une ſtrangurie prochaine. En le ſondant, on trouva la proſtate gonflée; mais je crois qu'elle n'auroit pas été le ſeul obſtacle qui ſe ſeroit oppoſé à la ſortie des urines. Les différents endroits de l'uretre où le malade ſentoit des cuiſſons & des ardeurs, & la douleur ſourde du périnée, font juger que le canal ſe ſeroit trouvé obſtrué dans plus d'un endroit de ſon étendue. Enfin ſur ce qui eſt dit dans le mémoire à conſulter, que le malade ayant vu une fille, elle fut viſitée & trouvée très ſaine, j'obſerverai que ces ſortes de viſites ſont de foibles garants de la ſanté des femmes, parcequ'elles peuvent donner

du mal, ſans qu'il paroiſſe rien à leurs parties extérieures de la génération : d'ailleurs les filles publiques ſavent la maniere d'en impoſer à cet égard, quoiqu'elles aient un écoulement purulent par la vulve. Elles tiennent continuellement dans la partie une éponge fine, ou un linge qui abſorbe toute la matiere; de ſorte qu'on ne voit aucune trace de cet écoulement lorſqu'on en vient à la viſite.

DOUZIEME REGLE.

On peut être quelquefois embarraſſé de décider ſi un homme ou une femme qui habitent enſemble ont la vérole, lorſqu'un des deux paroît ſain; car il ſembleroit que l'un & l'autre devroient paroître affectés du même mal, puiſqu'ils ſont à portée de ſe le communiquer tous les jours : mais l'expérience prouve cependant le contraire, comme on va le voir dans la réponſe ſuivante de M. Petit à un mémoire.

» Après avoir lu avec attention, dit ce célebre » Chirurgien, l'expoſé de la maladie de Madame, on eſt convaincu que la maſſe du ſang » eſt infectée d'un virus vérolique qui s'eſt jetté » principalement ſur les parties de la génération. » En effet ſon mari lui donna, dès les premiers » jours des noces, une chaude piſſe caractériſée » par les ſymptomes ordinaires. Comme alors on » ne lui donna pas les remedes convenables pour » guérir le mal, il ne faut pas s'étonner s'il a fait » tant de progrès, & s'il a réſiſté dans la ſuite à » ce qui auroit pu le détruire dans le commencement. En un mot, la chaude-piſſe que le » mari avoit avant le mariage, le poulain qui eſt

» ſurvenu quelque temps après, la grande cuiſſon
» que la Dame a reſſentie au col de la veſſie, avec
» envie continuelle d'uriner, après qu'elle a eu
» commerce avec ſon mari, les douleurs vives,
» la chaleur, l'inflammation des parties de la gé-
» nération, les puſtules qui ont paru enſuite,
» l'écoulement d'une matiere purulente qui pa-
» roiſſoit venir du col de la matrice & du vagin;
» tous ces ſymptomes, dis-je, caractériſent les
» effets du virus, & perſuadent même qu'il a
» déja produit un ulcere à la matrice, qui rendra
» cette maladie rebelle & fâcheuſe, ſi on ne tra-
» vaille pas au plutôt à détruire le vice intérieur
» par les frictions mercurielles; car il eſt conſtant
» que cet ulcere négligé peut devenir enſuite
» ſquirrheux, chancreux & incurable.

» Dans le mémoire qui nous a été communi-
» qué, on paroît ſurpris que Madame ſoit atta-
» quée du virus vérolique depuis cinq ans, & que
» ſon époux n'en ait aucune marque extérieure,
» & qu'il paroiſſe ſain, quoiqu'ils aient toujours
» habité enſemble. A cela je réponds qu'il n'eſt
» pas moins certain que le mari a la vérole, puiſ-
» qu'il l'a communiquée à ſa femme, & que dé-
» puis il n'a fait aucun remede pour la guérir. Il
» eſt vrai qu'il paroît jouir d'une bonne ſanté;
» mais on ſait que cette maladie reſte long-temps
» cachée, & qu'elle ſe manifeſte enſuite lorſ-
» qu'on y penſe le moins. Enfin ſi aujourd'hui
» dans la cohabitation ils ne ſe communiquent
» point les accidents primitifs par où la vérole
» commence, c'eſt que dans tous les deux le virus
» a gagné le dedans, & que les parties extérieu-
» res n'en ſont point infectées «.

RÉFLEXIONS.

Il eſt poſſible que l'ulcere que cette Dame avoit au col de la matrice fût du même caractere que celui que j'ai vu à une perſonne de dix-ſept ou dix-huit ans. Elle avoit par la vulve depuis pluſieurs mois un écoulement de matiere purulente des plus abondants : cette matiere étoit verte & de mauvaiſe odeur. Outre cela, la malade ſouffroit des douleurs très vives & continuelles au col de la matrice. En touchant cette partie on ſentoit un gonflement & une rugoſité qui déſignoit l'ulcere. Je fis prendre les bains à la malade, & après la ſeconde friction les douleurs ceſſerent, & l'écoulement diminuant inſenſiblement fut tari en peu de temps ; ce qui atteſta la guériſon de l'ulcere dont elle ne s'eſt plus reſſentie depuis. On pourroit demander ſi on ne doit pas regarder ces ſortes d'ulceres comme de véritables chancres, pareils à ceux qui attaquent les parties externes de la génération. Il ſembleroit que les parties internes de la vulve devroient être pour le moins auſſi ſujettes à être attaquées de chancres que les externes, puiſque la ſemence de l'homme, qui eſt éjaculée, frappe plutôt ces parties que les autres. Cependant l'expérience prouve que les chancres ſurviennent rarement au col de la matrice, ou dans l'intérieur du vagin ; ce qui dépend ſans doute de ce que les humeurs qui lubrifient les parties externes de la génération des femmes ont plus d'affinité avec le virus que celles qui humectent les parties internes.

TREIZIEME REGLE.

J'ai dit dans le commencement du diagnostic de la vérole, qu'il y a des symptomes, tels que l'extinction de voix, la fievre quarte, &c. qui peuvent être regardes comme signes démonstratifs de la vérole, lorsqu'il y a d'ailleurs des raisons qui peuvent faire soupçonner la présence du virus. Je vais rapporter une observation de M. Petit, insérée dans le premier volume des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, où l'on verra les raisons que cet habile Praticien rapporte, pour décider d'après les symptomes dont je viens de parler, qu'une Dame avoit la vérole.

Cette Dame, âgée de quarante ans, bien réglée & d'un tempérament assez robuste, fut attaquée d'une extinction de voix, presque subitement & sans cause apparente de la part de la saison, qui étoit alors tempérée : elle eut recours aux boissons ordinaires, qu'elle prit chaudes & en quantité. Son indisposition continuant, elle eut recours à des personnes de l'art, qui la firent saigner du bras & du pied, puis de la gorge : elle fut mise à la diete exacte, prit les remedes les mieux indiqués en apparence ; cependant elle ne fut point soulagée. A la saison tempérée succéderent des chaleurs si considérables, que non seulement la malade cessa de boire chaud, mais encore but à la glace ; & dès le premier jour elle parla si facilement, qu'elle ne pouvoit se taire. Elle mit ce spécifique dans une réputation qui ne dura pas long-temps ; car peu de jours après sa voix s'éteignit de nouveau, & la boisson chaude lui redonna la facilité de parler : mais, à la vérité,

l'effet de l'eau chaude ne fut pas si prompt que celui qui avoit suivi l'usage des eaux glacées.

Dans cet état M. Petit vit la malade pour la premiere fois. Il examina sa bouche & son gosier, auquel il y avoit une légere phlogose. Ce qu'il remarqua de plus, & dont la Dame ne se plaignoit point, c'étoit un gonflement au-dessous de la glande tyroïde près du sternum : gonflement qui formoit une tumeur de la grosseur d'un petit œuf, mais de laquelle M. Petit ne craignoit alors aucune suite fâcheuse, parceque la Dame lui dit l'avoir apperçue dans le même état qu'il la voyoit, au sortir d'une couche qu'elle avoit faite six années avant son extinction de voix. Il se contenta de lui prescrire les remedes généraux, puis les eaux minérales ferrugineuses qui la soulagerent : elle les quitta pour se mettre à l'usage du lait, qui fut suivi du retour & de l'augmentation de son mal. Quatre mois s'écoulerent, pendant lesquels elle ne voulut faire d'autres remedes que ceux que son caprice & ses amis lui conseillerent.

Elle consulta de nouveau M. Petit, & elle lui apprit que pendant deux mois elle avoit eu la fievre quarte ; que six semaines de suite elle avoit pris exactement, mais sans succès, toutes sortes de fébrifuges, & que la fievre ne l'avoit quittée que quinze jours après avoir cessé tous remedes. La tumeur qui n'avoit point diminué de grosseur, étoit devenue beaucoup plus dure, d'un rouge brun, & douloureuse ; la peau qui avoit toujours été mobile s'y étoit rendue adhérente ; & dans un point d'une très petite étendue, il y avoit une fluctuation assez apparente. Quoique l'extinction de voix fût moindre qu'elle n'avoit été, M. Petit jugea que cette maladie seroit dangereuse, à

moins qu'elle n'eût pour cause le virus vénérien qu'il soupçonnoit, fondé sur la vie dérangée du mari, & sur quelques-unes des maladies dont il savoit que la malade avoit été attaquée.

Après une exacte recherche, & une confidence sincere de la part de l'un & de l'autre, son doute fut éclairci. Assuré que la cause étoit vénérienne, il conseilla les frictions mercurielles, ménagées comme l'exigeoit la maladie. Mais tout ce qu'il put dire pour appuyer son sentiment, ne fut point capable de convaincre la malade. Un Charlatan avoit promis de la guérir : il fut écouté, s'en empara, & M. Petit fut cinq ou six mois sans la voir. Mais réduite dans un état déplorable, elle eut recours à lui pour la troisieme fois. Sa tumeur étoit presque entiérement détruite, soit par l'application des trochisques dont le Charlatan s'étoit servi, soit par la pourriture qui y étoit survenue. L'ulcere étoit noir, fétide, & de la grandeur d'un écu ; trois cartilages de la trachée-artere en bornoient le fond ; la voix n'étoit point revenue ; une toux fréquente, des crachats purulents, l'insomnie, une fievre lente, & une maigreur considérable, rendoient cette maladie beaucoup plus sérieuse qu'elle ne l'avoit été. Cependant M. Petit eut le courage de proposer encore le remede qu'on avoit rejetté, & auquel on consentit enfin, mais avec beaucoup de répugnance.

M. Petit détaille ensuite le traitement qu'il employa, & qui eut tout le succès qu'on pouvoit desirer. J'en rapporterai le précis lorsque je parlerai du traitement de la vérole : je passe ici aux réflexions lumineuses que cet habile Chirurgien fait pour justifier le jugement qu'il porta sur le caractere de cette maladie.

M.

M. Petit ne regarda point la tumeur comme cauſe de l'extinction de voix, parceque la malade l'avoit portée pendant ſix ans, ſans que ſa voix eût ſouffert aucun changement. On ſait que dans le grand nombre des femmes qui ont de ces ſortes de tumeurs, il y en a peu à qui l'extinction de voix ſoit ſurvenue; & s'il y en a eu quelqu'une, tant d'autres cauſes ſont capables d'éteindre la voix, qu'on peut les ſoupçonner plutôt que la tumeur. Nous voyons même de ces tumeurs portées à un degré exceſſif d'accroiſſement, qui non ſeulement n'éteignent point la voix, mais même ne la changent en rien. De plus, cette Dame avoit été indifféremment ſoulagée par l'eau chaude & par l'eau à la glace : & quoique ſa tumeur fût détruite par ſuppuration, ou par la pourriture, ſon extinction de voix ſubſiſtoit encore.

Les raiſons que M. Petit eut pour la condamner à paſſer par les remedes, furent premiérement les chaudes-piſſes & les chancres que ſon mari lui avoit communiqués en différents temps, & dont elle avoit été traitée par les prétendus donneurs de ſpécifiques, qui ont toujours inondé Paris. Des traitements de cette nature donnerent peu de temps après des preuves de leur infidélité, par des puſtules qui parurent par tout le corps, & que la malade traitoit d'ébullition de ſang : ces puſtules étoient cependant ſi bien caractériſées, que ceux de la profeſſion ne pouvoient s'y méprendre. Ces preuves ſuffiſoient ſans doute pour condamner la malade. Mais ſuppoſons qu'elles euſſent été inconnues à M. Petit, il n'auroit eu pour lors que des ſoupçons; mais ils auroient été fondés ſur l'extinction de voix, ſur la fievre quarte, & ſur le caractere que la tumeur acquit.

L'extinction de voix accompagne trop ſouvent la vérole, pour ne pas faire attention aux rapports que l'une peut avoir avec l'autre ; ſur-tout quand cette extinction n'a point de cauſe marquée, qu'elle ſubſiſte long-temps, qu'elle réſiſte aux remedes les mieux indiqués, & qu'elle diſparoît & revient preſque ſpontanément.

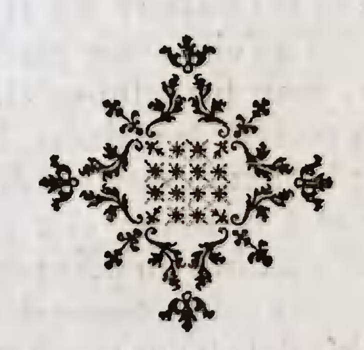
» Voyons, continue M. Petit, ſi nous trouve-» rons dans la fievre quarte quelque choſe qui » fortifie ou qui affoibliſſe nos ſoupçons «. Ceux qui ont vu beaucoup de maladies vénériennes ſavent que la fievre quarte eſt quelquefois un ſymptome de vérole, ou du moins que les vérolés ſont plus ſujets à cette eſpece de fievre qu'à toute autre fievre intermittente. M. Petit en a guéri pluſieurs qui n'avoient d'autres ſymptomes de vérole que cette fievre ; entre autres un homme déja ſexagénaire, qui depuis vingt ans avoit preſque toujours eu la fievre quarte. Il paſſa par les remedes, fut parfaitement guéri de ſa fievre, & n'en eut depuis aucun reſſentiment. Ce qui détermina M. Petit à le traiter ainſi, ce fut que quelque temps avant l'époque de ſa fievre, il avoit eu des chancres & des poulains, & que les fébrifuges qu'il avoit pris ſuivant les différentes méthodes des Médecins de toutes les parties de l'Europe où il avoit voyagé, n'avoient pu le délivrer de ſa fievre.

Cependant il ne faut pas croire qu'il faille paſſer par les remedes tous ceux qui ſont attaqués de la fievre quarte ou de l'extinction de voix ; mais puiſque l'un & l'autre peuvent être ſymptomes de vérole, on eſt dans l'obligation de faire les recherches néceſſaires pour s'en aſſurer. On peut dire la même choſe d'une infinité d'autres ſymp-

tomes, comme de la toux, de la ſurdité, du polype dans le nez, de l'épilepſie, de l'ophthalmie, de la goutte ſereine, de la diarrhée, des fiſtules, & de tant d'autres qu'on eſt bien loin ſouvent de ſoupçonner dépendre du virus, & qu'on guérit cependant avec facilité & ſans retour par l'adminiſtration du grand remede, après qu'ils ont réſiſté des années entieres à l'uſage des remedes qui paroiſſoient bien indiqués.

La troiſieme choſe ſur laquelle M. Petit avoit fondé ſes ſoupçons de vérole dans la malade en queſtion, c'étoit le caractere de la tumeur. Ce n'eſt pas ſur celui qu'elle avoit gardé les ſix premieres années, mais ſur celui qu'elle avoit montré les derniers mois de la maladie. Cette tumeur qui avant étoit mollette, devient dure, douloureuſe, adhérente à la peau; elle en change la couleur, & l'on y trouve un point de fluctuation. Elle ſe préſente aux yeux comme des bubons vénériens, dont le total eſt dur pendant qu'une très petite partie ſemble ſuppurer. Il eſt vrai que ſi M. Petit n'avoit pas été prévenu par les deux premieres circonſtances, ſavoir, l'extinction de voix & la fievre quarte, il auroit pu regarder cette tumeur, qui n'avoit pas les ſignes de ſcrophule, comme carcinomateuſe. Cependant l'application des cauſtiques, ſans bon ni mauvais effet, étoit capable de le faire penſer différemment; car cette tumeur avoit été impitoyablement corrodée pendant trois mois, ſans avoir pris le caractere que prennent ordinairement les tumeurs carcinomateuſes, lorſqu'elles ſont irritées par de pareils topiques. Après toutes ces réflexions on voit que quand même M. Petit n'auroit pas été certain que cette Dame avoit la vérole, il auroit eu du

moins des raiſons ſuffiſantes pour la ſoupçonner. Ce ſeroit donc en pareil cas une délicateſſe mal entendue, que de n'oſer faire des queſtions à ce ſujet à ceux qui ont des maladies qui peuvent être ſymptomes de vérole, mais ſur-tout lorſque ces maladies ont été rebelles aux remedes les mieux indiqués en apparence.



CHAPITRE X.

Fin du diagnoſtic de la Vérole, avec ſon pronoſtic.

QUATORZIEME REGLE.

DANS une maladie douteuſe, on ne doit pas toujours juger qu'elle eſt vénérienne, avant que d'avoir éprouvé l'inſuffiſance des remedes ordinaires qui ſemblent convenir à cette maladie. Voici deux exemples de cette regle dictée par la prudence & la probité, dans deux conſultations de M. Petit.

Une femme, âgée de trente-un ans, d'un air de ſanté, avec aſſez d'embonpoint, quoique délicate, ſujette par fois à la migraine, & mariée depuis cinq ans, eut trois enfants, dont le dernier, mort à terme, ſembloit avoir péri d'une éréſipele, parcequ'il lui parut, étant ſorti du ventre, des marques d'inflammation au viſage & ailleurs. On comptoit que la mere pouvoit avoir donné lieu à la mort de cet enfant par de fortes coleres, de grandes agitations d'eſprit & de corps, & par les mouvements qu'elle ſe donnoit auprès de ſon fils jour & nuit, juſqu'à le porter ſur ſon ventre, étant groſſe.

Vers les derniers mois de ſa groſſeſſe, elle ſentit, à la partie inférieure du vagin, quelque choſe qui l'incommodoit : on y découvrit, du côté gauche, un corps mollaſſe qui lui cauſoit de la douleur, ſur-tout en marchant, ce qui ne

l'empêcha pas cependant d'accoucher ſans beaucoup de peine. Ce gonflement parut avoir diminué après les couches, ſoit par le repos & la ſituation dans le lit, ſoit par les vuidanges. Cependant environ un mois & demi après, non ſeulement la même tumeur reparut dans ſa premiere forme, mais encore il s'y en joignit deux autres ſemblables des deux côtés du vagin; ce qu'on ſoupçonnoit être l'effet d'un léger abaiſſement de la matrice. On découvrit alors que les douleurs ne venoient pas du ſeul frottement des parties, mais plus eſſentiellement d'une perte blanche, abondante, jaunâtre, purulente & gluante. La matiere tomboit ſouvent de la vulve à terre, ſans aucun mêlange de ſang, ſans ardeur d'urine, ſans douleur à la matrice, ni aux endroits de ſes ligaments. Cette perte fut alors ſuivie de quelque inflammation douloureuſe aux levres de la vulve, avec de petits boutons qui n'avoient aucun mauvais caractere. On employa contre tous ces maux les délayants, les adouciſſants, les bains, les injections déterſives & vulnéraires, qui firent ſortir une quantité conſidérable de pus très fétide. Par ces ſecours, joints au lait d'âneſſe coupé avec l'eau d'eſquine, la malade reçut par intervalles du ſoulagement, & il y eut du changement en mieux à la couleur & à la qualité de la matiere, & une diminution à l'écoulement, à faire croire qu'il alloit finir. Cependant il reparut à différentes repriſes, avec les mêmes circonſtances pour la qualité & pour les effets. On obſervoit encore qu'on n'avoit aucun lieu de ſoupçonner la perſonne de maladie vénérienne. On remarquoit que ſon mari ayant habité avec elle, dans le commencement que l'enflure parut & que la perte

n'étoit presque rien, il n'eut aucune incommodité; mais qu'étant revenu à la charge quarante jours après la couche, les vuidanges étant cessées, & la femme ne paroissant plus incommodée, il ressentit quelques douleurs dans l'uretre, à l'endroit du périnée & dans le milieu de l'espace qui est entre le gland & les bourses. Cette derniere subsistoit toujours : elle se faisoit sentir au moindre attouchement; &, dans le temps de l'érection, la verge se tournoit en haut, & formoit une portion de cercle qui regardoit le nombril. De plus, le mari avoit eu, il y avoit long-temps, une chaude-pisse, dont il lui restoit un léger suintement qui paroissoit de temps en temps.

RÉPONSE.

» On ne doit point regarder les gonflements
» qui ont paru dans l'intérieur du vagin, comme
» des replis ou des relâchements qui puissent faire
» craindre la chûte de cette partie. Pour éloigner
» entiérement cette idée, il suffit de faire atten-
» tion que ces gonflements ont commencé à pa-
» roître vers les derniers temps de la grossesse;
» temps auquel les parties sont si peu disposées à
» la chûte du vagin, que les femmes qui ont
» cette maladie, en guérissent lorsqu'elles sont
» enceintes, à mesure qu'elles approchent de
» leur terme. On doit donc avoir en vue de trai-
» ter ces tumeurs comme de véritables obstruc-
» tions; & les moyens qu'on va proposer pour
» cela, seront aussi très propres à remédier à l'ul-
» cération & à l'écoulement purulent.

» Après une saignée du bras, on purgera la
» malade avec une médecine ordinaire. Après

» cette purgation, on commencera l'uſage des
» bains, qu'on continuera pendant vingt ou
» trente jours, s'il eſt poſſible. Dans chaque bain,
» on fera boire un bouillon fait avec le veau &
» les quatre capillaires. La tiſane ordinaire ſera
» compoſée avec les racines de fraiſier, de chi-
» corée ſauvage, le chiendent & la régliſſe; &
» le régime doit être exact.

» Les bains finis, on purgera de nouveau la
» malade, & on la mettra à l'uſage de l'opiat
» ſuivant :

Safran de Mars apéritif .	*IV gros.*
Antimoine diaphor. . . .	*III gros.*
Poudre de cloportes . . .	*III gros.*
Mercure doux	*I gros.*

» On incorporera le tout avec le ſyrop des cinq
» racines. La doſe eſt d'un demi-gros tous les ma-
» tins à jeun, en prenant par-deſſus un bouillon
» fait avec le veau, la bourrache, la bugloſe,
» le lierre terreſtre, la ſcolopendre & le creſſon.
» On purgera la malade au milieu & à la fin de
» l'uſage de cet opiat; &, pendant tout ce temps,
» on lui fera uſer d'une tiſane faite avec deux
» onces de racine de gentiane & d'énula-cam-
» pana, & deux gros d'eſquine, dans une ſuffi-
» ſante quantité d'eau pour être réduite à deux
» pintes. On pourra ſe ſervir de cette tiſane pour
» faire des injections émollientes & réſolutives:
» tout ce qui eſt aſtringent ne convient pas dans
» ce cas.

» Après l'uſage de l'opiat, la malade ſe bor-
» nera à prendre tous les matins quelques taſſes
» d'infuſion de vulnéraires Suiſſes, dans une deſ-

» quelles on mettra dix ou douze gouttes de » baume de Copahu. Enſuite on lui fera prendre les eaux minérales ferrugineuſes, & une » tiſane ſudorifique un peu forte. Enfin, on terminera le traitement par l'uſage du lait coupé » avec l'eau d'eſquine.

» Mais, ſi la maladie réſiſtoit aux remedes » quon vient de propoſer, il ne faudroit plus » douter qu'elle ne fût entretenue par une cauſe » vénérienne; & quand même ces remedes réuſ- » ſiroient, on auroit encore lieu de craindre que » la malade n'eût la vérole. En effet, la nature » des gonflements ſurvenus dans le vagin, le ca- » ractere de l'écoulement ſans cauſe manifeſte, » le temps auquel la maladie a paru, ſes fréquen- » tes récidives, l'inflammation douloureuſe, & » les boutons qui ont paru aux levres de la vulve, » tout ſemble prouver que cette maladie a une » cauſe vénérienne, ſur-tout ſi l'on fait atten- » tion que le mari de la malade ſe trouve attaqué » de ſymptomes qu'on pourroit, à juſte titre, » taxer d'être vénériens. Ces ſymptomes ſont la » douleur qu'il a reſſentie au périnée, celle qui » ſubſiſte encore dans l'uretre, entre les bourſes & » le gland, & ſur-tout la courbure contre nature » de la verge: accidents qui ſont le plus ſouvent la » ſuite d'une chaude-piſſe avortée. Mais, quand » même le mari ne ſe ſeroit pas expoſé depuis ſa » premiere chaude-piſſe, on trouveroit en elle » une cauſe plus que ſuffiſante de tout ce qui a » ſuivi. Le petit écoulement qui eſt reſté depuis » ce temps-là, autoriſe cette penſée; & ce ſeroit » en vain qu'on objecteroit la bonne ſanté que la » femme avoit avant ſa derniere couche, & celle » dont ſes enfants vivants jouiſſent aujourd'hui.

» Le virus peut rester long-temps comme assoupi,
» & être mis en jeu ensuite : c'est ce qui est arrivé
» suivant toute apparence, & ce qui a produit
» presque en même temps la maladie de la Dame
» pour laquelle on consulte, & les incommo-
» dités dont son mari se trouve attaqué : c'est
» peut-être encore à cela seul qu'on doit attri-
» buer la mort du dernier enfant dans le ventre
» de sa mere. Toutes ces raisons nous paroissent si
» fortes que, s'il se trouve quelque autre circons-
» tance qui confirme nos soupçons, nous sommes
» d'avis que l'on ait d'abord recours au moyen le
» plus efficace, qui seroit de passer par les grands
» remedes l'homme & la femme, en leur pro-
» curant un flux de bouche convenable. Mais, si
» rien n'autorise à commencer par ce moyen, on
» ne pourra s'exempter d'y avoir recours, au cas
» que le traitement que nous avons d'abord pro-
» posé, n'ait pas l'effet qu'il doit naturellement
» avoir, si la maladie n'a point une cause véné-
» rienne «.

RÉFLEXIONS.

Il n'est point de maladie qui présente des phénomenes plus bizarres & plus embarrassants, que la vérole. Cinq années de mariage se passent entre le mari & la femme dont il est question dans cette consultation, sans qu'il se déclare aucun accident vénérien, quoique le mari eût la vérole. Ils donnent naissance à deux enfants qui sont parfaitement sains ; &, pendant la grossesse du troisieme, il survient à la femme un gonflement dans le vagin, un écoulement de matiere blanche & jaune, & ensuite quelques autres symptomes qui paroissent dépendre des premiers. Tout cela ne pré-

ſente de ſoi-même aucun ſigne pathognomonique de vérole. Mais le mari avoit eu, dans ſa jeuneſſe, une chaude-piſſe dont il lui reſtoit un léger ſuintement qui paroiſſoit de temps à autre : de plus, dans le temps même que la tumeur du vagin parut à la femme, il lui ſurvint, après avoir eu commerce avec elle, une douleur à l'endroit du périnée, & dans le milieu de l'eſpace qui eſt entre le gland & les bourſes; &, dans le temps de l'érection, la verge ſe tournoit en haut, & formoit une portion de cercle qui regardoit le nombril. Or, je crois que ces ſymptomes étoient ſuffiſants pour caractériſer la vérole dans l'homme & dans la femme, & pour les condamner à paſſer par les grands remedes, ſans faire précéder préalablement d'autres remedes pour tenter de guérir les incommodités de la femme : c'étoit auſſi le ſentiment de M. Petit. Cependant, comme cette maladie pouvoit paroître très équivoque aux yeux des perſonnes intéreſſées, il conſeilla de tenter l'épreuve des remedes généraux, pour ne leur laiſſer aucun doute ſur la nature du mal.

Second exemple de la même regle.

Un homme ayant vu une femme publique le premier Septembre, ne reſſentit les effets de cette entrevue qu'au commencement d'Octobre. Ces effets commencerent par une démangeaiſon à la verge, qui ſe changea en douleur le ſoir de la premiere journée que le malade entreprit un voyage en poſte à cheval. Cette douleur fut bientôt ſuivie d'un léger écoulement de matiere ſanguinolente : la douleur & l'écoulement continuerent juſqu'à ſon arrivée, où il apperçut que l'écoulement étoit devenu jaunâtre.

Il fut jusqu'au commencement de Novembre sans user de remedes ni de régime, & sans qu'il arrivât aucun changement à la maladie, l'écoulement consistant en trois ou quatre gouttes jaunâtres par nuit.

Un Chirurgien lui fit prendre, les premiers jours de Novembre, le petit-lait & deux médecines de rhubarbe, de séné & mercure doux : il lui donna ensuite huit frictions, &, pendant tout ce temps, une bouteille de tisane ordinaire par jour. Le malade prit, sur la fin du mois, une prise de baume de Copahu, qui ne produisit aucun changement. Le Chirurgien lui ayant proposé les injections astringentes, il le quitta pour prendre un Médecin qui le remit au petit-lait pendant huit jours, & lui fit prendre quatre médecines de casse & de mercure doux, de quatre en quatre jours. Il continua à le purger avec des pilules de rhubarbe, de diagrede, de mercure doux & de succin : il lui donna, pendant un mois, une bouteille de tisane sudorifique par jour.

Tous ces remedes ne produisirent aucun effet. Le malade remarquoit de plus, qu'après avoir uriné, il n'avoit plus l'usage d'un petit ressort qui exprime les dernieres gouttes de l'urine, ce qui faisoit qu'il en couloit toujours involontairement deux ou trois gouttes à chaque fois qu'il urinoit : enfin l'écoulement étoit toujours le même, &c.

Réponse de M. Petit.

» L'exposé de votre maladie, Monsieur, me
» fait faire deux sortes de réflexions. Les unes
» ont rapport à l'espece de la maladie, & les au-
» tres sont relatives au traitement. Celles qui

» regardent l'espece particuliere de votre mala-
» die, se réduisent à quatre.

» La premiere est la façon dont elle a com-
» mencé : ce fut une démangeaison à la verge,
» qui, à la suite d'un voyage, fut changée en
» douleur, accompagnée d'un écoulement san-
» guinolent, qui devint ensuite purulent.

» La seconde est que vous avez été deux mois
» sans connoître votre maladie.

» La troisieme est que l'écoulement a toujours
» été léger.

» La quatrieme regarde cette douleur en uri-
» nant, & cette perte du ressort qui chasse les
» dernieres gouttes d'urine.

» La premiere réflexion fait penser que le vi-
» rus dont vous êtes atteint, est très grossier, &
» qu'il a de la peine à se développer; d'où vient
» que la chaude-pisse ne s'est déclarée que long-
» temps après, qu'elle a commencé par un écou-
» lement sanguinolent, suite ordinaire des ul-
» cérations profondes, dans lesquelles les vais-
» seaux sanguins sont intéressés. Le peu de ma-
» tiere purulente que l'ulcere rend, marque que
» la partie est devenue dure & calleuse; ce qui
» est cause en même temps que vous ressentez
» peu de douleur.

» La seconde réflexion fait craindre que cette
» chaude-pisse ne soit de la nature de celles qui
» sont suivies de la vérole, puisque tout le temps
» que vous avez été sans connoître votre mal, &
» sans y remédier, a pu donner lieu au virus de
» s'introduire dans le sang, & de l'infecter.

» On conclura la même chose de la troisieme
» réflexion, puisque les chaudes-pisses n'exemp-
» tent de la vérole, que lorsqu'elles coulent

» abondamment, & que la vôtre n'a point ou
» que très peu coulé.
» La quatrieme & derniere réflexion désigne
» le lieu de l'ulcere qui est aux prostates : ce qui
» fait que la compression exacte du col de la vessie
» ne se fait point par la résistance de ces glandes
» endurcies, que les fibres charnues du sphinc-
» ter ne peuvent vaincre.
» La seule réflexion relative au traitement,
» est que cette maladie n'a point cédé à aucun des
» remedes qu'on a faits jusqu'à présent, lesquels
» sont cependant ceux qu'on emploie avec le
» plus de succès dans le traitement des chaudes-
» pisses ; ce qui fortifie mon sentiment sur la
» nature de l'ulcere, & qui fait craindre que
» vous n'ayez la vérole, au traitement de laquelle
» il faudroit songer incessamment : traitement
» qui demande infiniment plus d'attention que
» celui qu'on fait pour une vérole qui se mani-
» feste par ses signes ordinaires. Je ne puis rien
» vous dire de plus sur cela, que vous n'ayez ré-
» pondu aux questions suivantes.
» Savoir si vous avez l'érection aussi parfaite
» qu'auparavant.
» Si le plaisir dans l'éjaculation est diminué.
» Si la semence a changé de couleur, & si elle
» est brûlante en sortant.
» S'il n'y a point une douleur à la racine du
» gland, comme au col de la vessie.
» S'il ne se trouve aucune dureté dans l'éten-
» due du canal, depuis l'anus jusqu'au gland.
» Si les urines ne charrient point de fila-
» ments.
» Si vous n'avez point des lassitudes, des dou-
» leurs, des insomnies.

» Si vous maigrissez & si vous avez autant de » force qu'auparavant.

» Observez bien toutes ces choses, & tout ce » qui pourroit y avoir rapport, afin que je puisse » me décider entiérement «.

Le malade répondit à M. Petit, que l'érection étoit aussi parfaite que jamais ; que le plaisir de l'éjaculation n'étoit point diminué ; que la semence avoit sorti brûlante dans le commencement, mais qu'elle avoit repris son degré ordinaire de chaleur ; qu'elle étoit toujours de la même couleur, & qu'il ne sentoit aucune douleur ni à la racine du gland, ni au col de la vessie, ni en aucun autre endroit ; qu'il n'y avoit aucune dureté le long du canal ; que les urines avoient charrié & charrioient encore des filaments ; qu'il ne sentoit aucune lassitude ni douleur ; que ses insomnies qui étoient assez rares, étoient plutôt l'effet de la peur que symptome de la maladie ; qu'il n'avoit ni maigri, ni perdu ses forces, &c. M. Petit fit à ces éclaircissements la réponse suivante.

» Il est démontré que Monsieur a un ulcere » dans le canal, lequel est la suite d'une chaude-» pisse virulente : mais il n'est pas certain que cet » ulcere ne soit pas compliqué de la vérole. Le » temps qu'il dure, sans avoir produit d'autres » symptomes, ne nous rassure point. On peut » avoir, pendant vingt ans, cette maladie, sans » qu'elle se montre de maniere à ne point dou-» ter de son existence : c'est pourquoi on ne peut » point absoudre le malade, d'autant plus que » la vérole doit moins paroître à celui qui a un » ulcere dans la verge, qu'à tout autre ; parce-» que l'écoulement, tout petit qu'il est, enleve

» toujours une partie du virus qui pourroit pas-
» ser dans le sang, & l'empêche par conséquent
» de produire des effets sensibles. Quel parti
» prendre dans une pareille circonstance ? Il me
» paroît raisonnable d'attaquer d'abord la mala-
» die connue, & d'être à l'affût des symptomes
» de celle qu'on ne connoît pas. Guérissons, s'il
» est possible, l'ulcere dont on est sûr : le temps
» nous éclaircira sur le reste «.

M. Petit prescrit ensuite le traitement que j'ai rapporté en parlant de la gonorrhée opiniâtre; & il finit en disant qu'après tous ces remedes, on saura à quoi s'en tenir sur le caractere de la maladie, & s'il faut en venir au grand remede pour la guérir, supposé qu'elle ne le soit pas.

RÉFLEXIONS.

C'étoit sur les réponses aux questions que M. Petit faisoit au malade, que devoit être fondé le diagnostic de cette maladie.

1°. Il lui demandoit s'il avoit l'érection aussi parfaite qu'auparavant. On sait que l'érection de la verge se fait par l'affluence du sang qui remplit les corps caverneux, & par l'action des muscles érecteurs, qui retient le sang dans ces parties. Or il arrive quelquefois qu'à la suite d'une gonorrhée, il se forme des tumeurs ou des engorgements qui compriment les vaisseaux qui conduisent le sang dans les corps caverneux, & empêchent par-là ceux-ci de se gonfler; ou bien ces tumeurs, ou quelque autre cause, gênent ou pervertissent l'action des muscles érecteurs, & les empêchent de produire leur effet.

2°. M. Petit demandoit si le plaisir de l'éjacula-

tion

tion étoit diminué ; parcequ'il arrive quelquefois qu'à la ſuite d'une gonorrhée, les engorgements de toutes ces parties affoibliſſent cette convulſion voluptueuſe des muſcles & des nerfs, qu'on ſent lorſque la ſemence ſort.

3°. Lorſqu'il demandoit ſi la ſemence avoit changé de couleur, c'étoit pour s'aſſurer ſi la liqueur de la glande proſtate, qui ſe mêle avec la ſemence prolifique qui vient des teſticules, n'avoit pas perdu ſes qualités naturelles ; ſavoir ſi elle n'étoit pas purulente ; ſi elle ne formoit pas des concrétions jaunâtres en ſe refroidiſſant, ou ſi elle n'avoit pas acquis, par ſon trop long ſéjour, une couleur tirant ſur le noir : ce qui auroit conſtaté la maladie de la proſtate.

4°. En demandant ſi le malade ne ſentoit point une douleur à la racine du gland, ou au col de la veſſie, M. Petit vouloit s'aſſurer ſi l'ulcere étoit à la foſſe naviculaire, ou à l'endroit des proſtates ; ce qui auroit rendu la maladie plus ou moins difficile à traiter.

5°. M. Petit vouloit ſavoir s'il ne ſe trouvoit aucune dureté dans l'étendue du canal, depuis l'anus juſqu'au gland, pour juger ſi le malade n'étoit pas menacé de la ſtrangurie vénérienne.

Enfin, s'il demandoit ſi le malade n'avoit point des laſſitudes, des douleurs, des inſomnies, s'il maigriſſoit, & s'il avoit autant de forces que ci-devant, c'étoit pour s'aſſurer ſi le virus n'avoit point paſſé dans la maſſe du ſang, & n'avoit pas dérangé l'économie animale. Comme le malade répondit négativement à toutes ces queſtions, M. Petit ne propoſe que des remedes généraux pour guérir le vice local ; après quoi il auroit dé-

cidé que le malade avoit la vérole, si ces remedes avoient été infructueux.

QUINZIEME REGLE.

Lorsqu'une maladie a résisté opiniâtrément aux remedes qui paroissoient les mieux indiqués, on a donc droit de supposer la présence du virus, s'il y a d'ailleurs quelque autre circonstance qui autorise ce jugement, comme un chancre, une gonorrhée supprimée, &c. qui auroient précédé la maladie. Mais il y a des cas où l'apparence la plus légere doit suffire pour faire soupçonner la présence du virus, & pour nous déterminer à employer les anti-vénériens. C'est principalement lorsque la maladie est grave, & qu'elle menace la vie du malade : alors le moindre soupçon de vérole présente une ressource qui réussit souvent. M. Petit, qui savoit sous combien de formes différentes cette maladie peut se cacher, a guéri une infinité de personnes qui auroient péri, s'il n'avoit pas tenté les frictions mercurielles sur un soupçon très équivoque de la présence du virus; & dans ces cas douteux & comme désespérés, il avoit d'autant moins de répugnance à employer ce moyen, qu'il savoit l'administrer de maniere qu'il ne pouvoit être qu'infructueux, en supposant qu'il se fût trompé sur la nature du mal. J'ai rapporté un exemple remarquable de ce cas, dans le premier Chapitre de cet Ouvrage. C'est cet homme qui avoit un ulcere au palais, dont les os cariés laissoient un trou qui communiquoit de la bouche dans le nez : il avoit, outre cela, une fistule lacrymale de chaque côté. J'ai dit que plusieurs Chirurgiens avoient tenté inutilement de guérir le

malade ; que M. Petit lui ayant demandé s'il n'avoit jamais eu de maladies vénériennes, il répondit que non, mais qu'il avoit eu commerce avec des femmes qu'il savoit en avoir communiqué à ses amis ; que, sur cet aveu, M. Petit soupçonna la présence du virus vénérien, & qu'il employa les frictions mercurielles qui guérirent cette fâcheuse maladie.

SEIZIEME REGLE.

Je terminerai le diagnostic de la vérole par une regle qui doit toujours être présente aux Médecins & aux Chirurgiens qui sont consultés ; c'est de déclarer avec prudence, suivant les circonstances, un sentiment qui peut porter atteinte à l'honneur d'un mari ou d'une femme. Il y a des cas où cette même prudence exige d'accuser plutôt le mari que la femme, même contre la vérité, d'être la cause des maux qu'ils peuvent avoir l'un & l'autre ; parceque, suivant nos préjugés, la vertu du sexe doit être plus respectée que celle des hommes. Voici un exemple du premier cas dans la réponse suivante de M. Petit à un mémoire.

RÉPONSE.

» La maladie pour laquelle on me consulte,
» est accompagnée d'un si grand nombre de symp-
» tomes, qu'on ne peut soupçonner qu'une
» cause universelle ; & cette cause peut être
» telle qu'il ne conviendroit pas de dire ouver-
» tement ce qu'on pense à ce sujet. Mais ceux
» qui sont chargés de rassembler les différents
» avis sont prudents ; ils sauront supprimer ma
» réponse, s'ils le jugent à propos.

» Mon sentiment est que la malade est atta-
» quée du virus vénérien, dont les effets se sont
» manifestés dans presque toutes les parties du
» corps. Je ne parle point des douleurs des reins,
» des aines & des cuisses, de l'engorgement de
» la matrice & de tout le bas ventre, des lassi-
» tudes & inquiétudes des jambes, de la dureté
» & du gonflement du col de la matrice, qui com-
» prime le rectum & la vessie, & qui empêche
» la sortie des urines & des excréments; enfin,
» je ne parle point d'un écoulement purulent &
» sanguinolent par la vulve : tous ces symptomes
» font juger que la malade est aussi attaquée d'une
» tumeur ulcérée à la matrice, de laquelle elle
» périra, si elle est d'une nature chancreuse; &
» de laquelle elle pourra guérir, si elle provient
» d'une cause vénérienne. Pour s'en assurer, il
» faut la confession sincere du mari qui est peut-
» être dans la bonne foi, parcequ'il croit avoir
» été bien traité de quelques maladies vénérien-
» nes qu'il aura pu avoir dans sa jeunesse. Quoi
» qu'il en soit, je ne puis soupçonner une autre
» cause que celle-là, d'autant plus que beaucoup
» de symptomes de vérole se trouvent rassemblés
» avec une maladie, de laquelle il meurt beau-
» coup de Dames, faute de se déclarer, ou plu-
» tôt par la discrétion mal-entendue de leurs ma-
» ris. De plus, sur ce qui est dit dans le mé-
» moire, que la malade est toujours bien réglée,
» on remarquera, en passant, qu'il est rare que
» les regles ne soient point supprimées ou déran-
» gées, lorsque le mal dépend du virus cancé-
» reux; & qu'au contraire il est rare qu'elles se
» suppriment ou se dérangent, quand le mal est
» vénérien.

» Je le répete, si mon avis peut causer quel-
» que trouble à la malade, qu'on le supprime.
» Je dis ce que je pense; mais je me soumets à
» un plus ample informé. Si le mal est ce que je
» pense, il faut appaiser les accidents de la ma-
» ladie, & ensuite la traiter avec les anti-véné-
» riens; mais si, contre mon opinion, le vice
» est véritablement chancreux, il n'y a point de
» cure radicale à tenter; il faut s'en tenir aux
» seuls palliatifs; tels que les saignées, quand
» le pouls est élevé; les lavements, si on peut
» en donner; les injections par la vulve avec la
» décoction d'orge, l'eau de joubarbe ou de mo-
» relle, celle de frai de grenouille: on donnera
» les narcotiques, d'abord à petite dose, puis on
» les augmentera par degrés, afin d'appaiser les
» douleurs, & de procurer de bonnes nuits à la
» malade; on lui fera prendre des bouillons faits
» avec le poulet, la graine de melon, la laitue,
» la bourrache; on y ajoutera le corail & les yeux
» d'écrevisse préparés; pour boisson ordinaire,
» l'eau de Sainte-Reine, & une légere décoc-
» tion d'esquine; pour nourriture, la soupe au
» riz, & tout ce qu'il y a de viandes blanches.
» Voilà à peu près les vues que l'on peut avoir
» dans la cure palliative de cette maladie.

RÉFLEXIONS.

Je regrette de n'avoir pu recouvrer le mémoire qui avoit été envoyé à M. Petit sur cette maladie; nous aurions vu quels étoient les symptomes véroliques qui se trouvoient rassemblés dans cette Dame. M. Petit ne fait mention que d'une circonstance rapportée dans ce mémoire; savoir, que

la perſonne étoit toujours bien réglée, quoiqu'elle eût une tumeur ulcérée à la matrice : ſur quoi M. Petit dit qu'il eſt rare que les regles ne ſoient point ſupprimées ou dérangées, lorſque le mal dépend du virus cancéreux ; & qu'au contraire il eſt rare qu'elles ſe ſuppriment ou ſe dérangent, quand le mal eſt vénérien. Je crois qu'il ſeroit bien difficile de donner une explication ſatisfaiſante de ce phénomene : on ne peut s'en rapporter, à cet égard, qu'à l'expérience.

Pour ſecond exemple de la derniere regle que j'ai établie, je vais rapporter un fait qui m'eſt arrivé, & qui m'embarraſſa beaucoup. Un homme, âgé d'environ cinquante ans, vint me conſulter. Il avoit un chancre malin bien caractériſé. Je lui dis naturellement ce qui en étoit. Il me dit qu'il croyoit que je me trompois, parcequ'il n'avoit vu qu'une fille dont il étoit sûr. Je lui répliquai que cette fille lui en impoſoit, & qu'elle avoit la vérole, s'il étoit vrai qu'il n'eût jamais connu qu'elle. Sur cela, il me propoſa de me l'amener pour que j'en fiſſe la viſite : j'y conſentis. Deux heures après, il revint avec une perſonne de trente à trente-cinq ans ; & il me dit que cette perſonne qu'il avoit ſuppoſée être fille, étoit ſa femme, qu'il avoit épouſée depuis ſept ou huit jours. J'aurois voulu alors n'avoir point avancé le jugement que j'avois porté : mais il n'étoit plus temps. Cependant je demandai à viſiter cette femme qui m'aſſuroit hardiment être très ſaine. Après l'examen néceſſaire, je dis comme elle, malgré que je découvriſſe les traces de pluſieurs chancres qui étoient cicatriſés très imparfaitement. Je queſtionnai enſuite le mari ſur les maladies vénériennes qu'il pouvoit avoir eues auparavant. Il me

dit qu'il avoit eu, il y avoit trente ans, une gonorrhée qui avoit été bien traitée, & dont il ne s'étoit jamais ressenti. Je tâchai de lui persuader par plusieurs raisons, que ce chancre pouvoit être l'effet d'un reste de levain vérolique qu'il avoit depuis cette gonorrhée. Je soutenois avec répugnance une opinion aussi extraordinaire : mais mon intention étoit de prévenir, par ce mensonge, un divorce qui ne pouvoit remédier à rien dans la circonstance présente.

Remarques sur le pronostic de la vérole.

En général, lorsque la vérole est reconnue de bonne heure, elle n'est point dangereuse. En employant les anti-vénériens suivant les regles convenables, non seulement on détruit le principe de la maladie, mais encore on ne doit point craindre que le remede porte aucune atteinte au tempérament. On peut dire que le danger de la vérole ne consiste que dans le retardement qu'on met à employer les moyens convenables pour la guérir.

Les accidents vénériens les plus légers menacent quelquefois de maladies très dangereuses.

Lorsqu'une personne a eu des chancres, des bubons qui n'ont point suppuré, ou une gonorrhée supprimée, il est certain que dès-lors elle a la vérole, quoique ces accidents primitifs ne subsistent plus, ayant été dissipés, soit d'eux mêmes, soit par des remedes palliatifs. Or si, dans cette circonstance, on détruit la racine du mal en passant cette personne par les remedes, tout le danger est évanoui; mais, si on néglige cette mala-

die cachée, ſon levain, en ſe développant tôt ou tard, produira ſouvent des accidents qui menaceront la vie du malade, ou qui deviendront très difficiles à guérir.

Quelquefois, pour n'avoir pas détruit de bonne heure le levain vérolique, le virus, infectant ſourdement la maſſe du ſang, ſe porte ſur des parties dont les fonctions ſont eſſentielles à la vie. J'ai vu un homme de trente-cinq à quarante ans, qui avoit eu des chancres qu'on avoit fait diſparoître par quelques topiques & quelques frictions légeres. Il jouit, pendant quelque temps, d'une bonne ſanté en apparence; enſuite il eut des maux d'eſtomac & un vomiſſement habituel. Ce dernier accident dura plus d'un an, malgré tous les remedes qu'on crut les plus capables de le diſſiper. Le vomiſſement ceſſa enfin; mais il ſurvint ſubitement au malade une céphalalgie des plus cruelles & des plus opiniâtres. Le Médecin qui le traitoit, méconnoiſſant la cauſe de ſa maladie, n'en put jamais arrêter les progrès. Le malade mourut dans les douleurs les plus vives, par un abcès qui s'étoit formé dans le cerveau. J'aurai occaſion de rappeller encore cette obſervation dans un autre Chapitre.

J'ai vu un autre jeune homme très robuſte, qui avoit eu une gonorrhée depuis pluſieurs années, qui ſe renouvelloit de temps en temps. La derniere fois que je le traitai pour cet écoulement (c'étoit dans le mois d'Avril), je voulus lui perſuader de paſſer par les grands remedes. Il convint de la néceſſité où il étoit de ſuivre mon conſeil; mais, comme il devoit partir dans quelques jours pour l'armée, il remit la partie à ſon retour. Cependant il ne fut pas plutôt arrivé à ſon Régi-

ment, qu'il lui survint des poireaux au prépuce & au gland. Son Chirurgien Major le détermina, dans le mois de Juin, d'aller dans une ville frontiere pour passer par les remedes. Dans le temps qu'il prenoit les bains, les poireaux se desséche-rent & tomberent d'eux-mêmes; immédiatement après, il lui survint une toux & la fievre. Il fut saigné plusieurs fois : on suspendit le traitement pour donner le temps à cette toux de se dissiper; mais, loin de diminuer, elle augmenta, & les crachats devinrent purulents On employa plusieurs remedes particuliers contre cette maladie du poumon, jusqu'au mois de Septembre; mais, voyant que rien ne réussissoit, on se détermina à administrer les frictions. Il en prit seize assez fortes sans en retirer aucun soulagement. Il revint à Paris au mois de Novembre. Je l'engageai de commencer par faire une consultation de Médecins & de Chirurgiens. Il fut décidé qu'on redonneroit des frictions au malade, mais bien plus légeres que la premiere fois. Je lui en administrai six d'un gros d'onguent chacune, à trois ou quatre jours de distance l'une de l'autre. Je fus obligé d'en rester là, parcequ'il survint au malade un crachement de sang considérable. Enfin il mourut dans le mois de Février suivant.

Ces deux observations me font naître quelques réflexions sur la sévérité des jugements que M. Petit a toujours portés dans le diagnostic de la vérole. L'histoire de ces deux malades nous apprend combien on doit être en garde contre les chancres guéris par des remedes palliatifs, & contre des gonorrhées mal traitées. Quelque légers que soient ces accidents en apparence, & quoique les malades paroissent jouir d'une bonne santé, on

ne doit pas moins insister sur la nécessité où ils sont de passer par les grands remedes le plus promptement qu'il est possible ; car attendra-t-on qu'il survienne de nouveux symptomes pour confirmer cette nécessité ? mais si ces symptomes se manifestent par la lésion de quelque partie nécessaire à la vie, comme dans les deux cas précédents, n'aura-t-on pas à se reprocher de n'avoir pas prévenu le funeste événement qui en est la suite ? Mais, sans considérer le fait du côté le plus malheureux, faisons seulement attention à la propagation du mal, qu'un Chirurgien laisse répandre de tous côtés, faute de condamner un malade à passer par les grands remedes. On a vu en effet dans les Chapitres précédents assez d'exemples qu'un homme qui se croit parfaitement guéri d'un chancre ou d'une gonorrhée arrêtée mal à propos, infecte, d'une façon imperceptible, la plupart des femmes qu'il approche. Le plus souvent c'est une femme vertueuse à qui il détruit la santé la mieux établie ; ou bien ce sont des enfants qui apportent, en naissant, une portion du levain de la maladie du pere ou de la mere, & qui meurent dans leur bas âge, ou qui restent estropiés pendant toute leur vie. Peut-on donc blâmer la sévérité de M. Petit, lorsqu'il condamnoit les malades à passer par les remedes, sur des symptomes qui paroissoient légers en apparence, mais qui ne constatoient pas moins la présence d'une maladie contagieuse ? Il est certain que si tous les Praticiens suivoient une regle aussi utile à l'humanité, & par conséquent aussi essentielle à l'Etat, on ne verroit pas la vérole aussi répandue qu'elle est, & conséquemment tant de santés délabrées. Combien de maladies chroniques affli-

gent aujourd'hui nombre de perſonnes dans Paris, qu'on ne ſoupçonne point être vénériennes, & qui guériroient cependant très aiſément par le moyen du mercure! Mais on devroit du moins exercer la ſévérité dont je parle ſur les filles publiques qui ſont en ſi grand nombre dans Paris; car c'eſt la principale ſources des maux vénériens qui ſe répandent ſucceſſivement dans tous les états de la ſociété. Ce ſeroit donc un réglement de Police très utile, que de faire veiller ſévérement ſur la ſanté de ces filles, & de leur faire adminiſtrer les grands remedes ſur le moindre ſoupçon de vérole. Enfin, il ſeroit également avantageux que l'attention des Magiſtrats s'étendît ſur ce nombre prodigieux de Charlatans, gens ſans aveu & ſans lumieres, qui en impoſent au Public par de prétendus ſecrets, qu'ils aſſurent être propres à guérir radicalement les maux vénériens, ſans aſſujettir les malades à obſerver aucun régime, ni à garder la chambre. Le mal qu'ils font à la ſociété eſt preſque égal à celui que les filles publiques y cauſent; car, comme la maladie qu'ils oſent entreprendre de guérir, n'eſt le plus ſouvent que palliée, elle reſte toujours contagieuſe, & elle jette ſous cette fauſſe apparence de guériſon, de ſi profondes racines qu'elle devient le plus ſouvent incurable. Le Public doit être raſſuré ſur cet objet par la Commiſſion Royale de Médecine que Sa Majeſté vient d'établir: il n'aura plus rien à craindre, à moins que la protection & l'intérêt perſonnel n'éludent une loi auſſi utile.

La complication du virus vénérien ne rend point les blessures plus dangereuses & plus difficiles à guérir.

Je placerai ici d'autres réflexions sur l'opinion que l'on a que la vérole rend les blessures plus dangereuses & plus difficiles à guérir. En consultant les Auteurs, on ne voit point que les exemples qu'ils rapportent pour justifier cette opinion, soient convainquants. M. Didier, Médecin de Montpellier, qui a donné au Public une dissertation sur les maladies vénériennes, cite deux faits à ce sujet, qui ne font pas une preuve satisfaisante. Le premier de ces faits regarde un soldat de la garnison de Montpellier, âgé de vingt-cinq ans, fort & robuste, jouissant d'une bonne santé, qui se planta par mégarde une piece de bois fort pointue dans le doigt du milieu de la main droite. Ce doigt s'enfla considérablement, aussi-bien que la main. Il fut conduit à l'Hôpital pour y être traité. Le Chirurgien lui fit une incision suivant la longueur du doigt blessé, qu'il continua jusqu'à la paume de la main, & fit couler dans la plaie de l'huile de térébenthine chaude. Ce remede, qui avoit très souvent réussi en semblable occasion, ne fit absolument rien en celle-ci. La suppuration survint à l'ordinaire, & elle dura si long-temps que rien ne fut capable de la faire cesser, pas même les eaux de Balaruc chauffées, où l'on fit tremper souvent toute la main du malade. Cette plaie devint un ulcere chancreux, & la main se perça de plusieurs sinuosités en dedans & en dehors. Après un mois de pansements, la quantité de pus qui se mêla avec le

ſang, jetta le malade dans une fievre lente qui le conduiſoit au dernier maraſme : ſur quoi M. Didier convint avec le Chirurgien d'appeller en conſultation d'autres Praticiens, avec leſquels il fut unanimement convenu que, pour ſauver la vie à ce ſoldat, il n'y avoit d'autre expédient que l'amputation de la main.

Dans le temps qu'on préparoit l'appareil pour cette opération, M. Didier fit réflexion que la plaie du doigt ayant réſiſté à tous les remedes ordinaires, il pourroit bien arriver de même que la plaie du moignon qui reſteroit après l'amputation, ne pourroit ſe fermer, ſuppoſé que le ſang du malade fût infecté du virus vénérien. En conſéquence, il ſe détermina à interroger ce ſoldat en particulier, en lui promettant de lui conſerver ſa main, & de le garder dans l'Hôpital, quoiqu'il ne fût pas permis d'y traiter les vérolés, qu'on avoit ordre pour lors d'envoyer à Perpignan. Avec cette aſſurance, ce ſoldat ne fit plus de façon d'avouer à M. Didier qu'il avoit eu, quatre ans auparavant, un chancre vérolique à la partie naturelle, dont il croyoit avoir été bien guéri ; ce qu'il n'avoit oſé dire juſqu'alors, crainte d'être chaſſé de l'Hôpital.

M. Didier communiqua cet expoſé ſecret du malade au Chirurgien, & il fut convenu entre eux de n'employer que de légeres frictions mercurielles ſur la partie, ce qui leur avoit très ſouvent réuſſi enſemble dans le même Hôpital. La main en queſtion fut donc frottée légérement tous les jours avec l'onguent mercuriel. La premiere phalange du doigt, rongée de carie, ſe détacha d'elle-même, & la ſeconde s'approcha inſenſiblement de la troiſieme, & celle-ci de l'os du mé-

tacarpe, où elle se réunit; les fistules cesserent de suppurer; les ulceres se cicatriserent; & le malade, devenu gros & gras, se trouva sans fievre & en parfaite santé. Il avoit été exempt de salivation & de flux de ventre pendant toute cette cure; il sortit de l'Hôpital au bout de deux mois, pour partir de Montpellier avec son Régiment.

Cette observation ne prouve rien moins que le virus, dont la masse du sang peut être infectée, est capable de rendre une blessure plus dangereuse & plus difficile à guérir; car il est bien plus probable que les circonstances de la plaie de ce soldat ont été plutôt la cause des accidents dont elle a été accompagnée, que le virus vénérien qu'on pouvoit soupçonner en lui. Il n'est pas surprenant qu'après qu'une piece de bois pointue est entrée dans le doigt avec violence, ce doigt & toute la main s'enflent considérablement. L'on fit ensuite une incision, suivant toute la longueur de ce doigt, & l'on versa dans la plaie de l'huile de térébenthine chaude. Il est plus que vraisemblable que ce topique, versé sur des parties tendineuses & aponévrotiques, déja enflammées & mises à découvert, fut seul la cause de tout le ravage qui suivit cette incision. Si on s'étoit contenté de tirer le morceau de bois, & qu'on eût appliqué sur toute la main des cataplasmes émollients souvent renouvellés, on peut croire que le mal n'auroit pas fait les progrès fâcheux qu'il fit. Ensuite, lorsque la suppuration fut établie, comme elle étoit trop abondante, on faisoit tremper souvent la main dans l'eau de Balaruc chaude, ce qui devoit entretenir l'irritation, & augmenter par conséquent la suppuration, au lieu de la diminuer. Voilà donc des causes suffisantes qui

ont pu rendre la blessure plus grave, sans que le virus y ait participé. Or, qu'est-il arrivé ensuite? On a enduit fréquemment la main avec l'onguent neapolitanum; mais cet onguent, par la graisse dont il est composé, a pu, comme relâchant, diminuer l'irritation, & faire évanouir tous les accidents dont elle seule étoit la cause. Et je suis d'autant plus porté à le croire, qu'il n'est pas probable que des frictions locales & légeres eussent pu domter la fougue du virus vénérien dont la masse du sang pouvoit être infectée, si ce virus eût été la principale cause de tous les ravages qui étoient survenus à cette main.

M. Didier rapporte une autre observation qui prouve encore moins l'opinion qu'il veut établir. Un jeune homme de vingt-deux ans reçut un coup d'épée qui avoit son entrée à l'hypochondre droit, à deux travers de doigt au-dessous de l'umbilic. L'épée avoit porté jusques sur le derriere du côté gauche, entre deux fausses côtes, où elle avoit entraîné une partie de l'épiploon, qui paroissoit en dehors engagée dans une très petite ouverture que la pointe de l'épée avoit faite à quatre travers de doigt de distance du corps des vertebres des lombes.

M. Didier coupa, autant qu'il put, de ce qui sortoit de l'épiploon, après l'avoir lié, & pansa les plaies simplement. Cette blessure fut accompagnée d'accidents très graves. Le malade sentit le lendemain une douleur vers le pubis, & il eut une vive ardeur d'urine. Ces deux symptomes firent appréhender qu'il n'y eût un épanchement dans le bassin. Huit jours après, en pansant le malade, on découvrit une portion de l'épiploon noire & livide, qui se présentoit à l'entrée de la plaie antérieure,

d'où elle ſortit le lendemain d'elle-même. Il s'en préſenta, peu de jours après, une autre portion, après la chûte de laquelle on apperçut que l'appareil étoit couvert d'une matiere ſtercorale très puante ; ce qui ayant continué dans la ſuite, on ne douta plus que l'inteſtin colon ne fût percé.

L'ouverture de cet inteſtin paroiſſoit confirmer la premiere crainte où l'on étoit que la matiere fécale qui en ſortoit, ne ſe fût ramaſſée dans la cavité du baſſin, & qu'elle n'eût été la cauſe de la douleur & de l'ardeur d'urine. Mais le malade raſſura M. Didier, en avouant que, peu de jours avant d'être bleſſé, il avoit pris une gonorrhée qu'il avoit négligée, & qui avoit attiré une fluxion ſur les teſticules. Or, M. Didier penſoit que le virus avoit occaſionné la gangrene des deux portions de l'épiploon ſorties, & que ce même virus auroit empêché la plaie de venir à parfaite cicatrice, s'il n'eût pris les précautions néceſſaires. Mais on doit juger combien ce ſentiment répugne à la raiſon. Il y avoit bien aſſez d'autres cauſes pour faire tomber quelques portions d'épiploon en gangrene, & pour rendre la cure d'une bleſſure auſſi grave, longue & difficile, ſans en accuſer le virus vénérien. D'ailleurs, il y a apparence que ce virus n'infectoit point encore la maſſe du ſang. Le malade n'avoit pris la gonorrhée que depuis peu de jours ; & quoiqu'elle eût attiré une fluxion ſur les teſticules, le virus étoit encore cantonné dans ces parties, de maniere qu'il ne pouvoit pas influer ſur une bleſſure qui en étoit éloignée.

On peut donc dire que M. Didier s'eſt fait illuſion, en fondant ſur les deux exemples que je viens de rapporter, l'opinion que le virus véné-

rien rend les bleſſures de cauſe externe plus dangereuſes & plus difficiles à guérir. La pratique fournit une infinité de preuves du contraire. Voici à ce ſujet une obſervation ſinguliere rapportée dans l'Ouvrage de M. Petit qui eſt ſous preſſe.
» M. Leauté, Chirurgien Major des Camps & » Armées du Roi, & moi, dit-il, traverſant le » camp de Nerwingue, huit jours après que la » bataille y fut donnée, nous trouvâmes un » Garde du Roi qui, le jour du combat, avoit » eu les deux jambes emportées par un boulet de » canon; il avoit été oublié dans un buiſſon, il » n'avoit pas été panſé, & il n'avoit, pendant » ce temps-là, pris d'autre nourriture qu'un » quart de pain de munition & environ demi-» roquille d'eau-de-vie. Nous lui trouvâmes aſſez » de force pour lui faire l'amputation du reſte de » ſes deux jambes; l'une fut coupée au-deſſous, » & l'autre au-deſſus du genou. Ce malheureux » avoit deux poulains & des puſtules par tout le » corps, avec des ulceres au gland, à la ſuite de » pluſieurs chancres qu'il avoit traités avec l'eau » de vitriol. Les opérations faites, on le mit » dans un fourgon; il fut conduit à l'Hôpital » d'Huy: deux mois après, nous le trouvâmes en » ſi bon état, qu'il étoit ſur la liſte de ceux qui » devoient partir pour les Invalides: lorſqu'il y » fut arrivé, M. Morand le pere fut ſurpris de » voir que, malgré la vérole, il avoit réſiſté à » deux opérations ſi conſidérables; il le guérit » avec les frictions «.

Combien ne trouve-t-on pas dans les armées d'exemples de perſonnes qui avoient la vérole, & qui ont guéri avec facilité de leurs bleſſures! Concluons donc que, s'il y a réellement des faits

qui prouvent que le virus vénérien soit un obstacle à la guérison d'une plaie de cause externe, ces exemples sont très rares; & qu'en général le pronostic qu'on doit tirer sur les blessures dans une personne qui a actuellement la vérole, ne doit point être fâcheux par rapport à la complication du virus.

Observations sur les véroles qui sont difficiles à guérir.

Quoique le mercure soit un spécifique sûr contre les maux vénériens, il ne guérit pas cependant toutes les véroles avec la même facilité. Il faut se rappeller ici la distinction que j'ai faite de la vérole qui succede aux chancres, & de celle qui est la suite des gonorrhées. J'ai dit, & il est bon de le répéter ici, qu'en supposant un chancre malin, des bubons endurcis, des pustules ulcérées sur différentes parties du corps, des douleurs dans les muscles & dans le périoste, des ulceres & des caries dans la bouche & dans le nez, & différentes maladies des os; j'ai fait observer, dis-je, que, dans ces cas, il étoit surprenant combien le mercure agissoit efficacement & avec promptitude; que souvent la premiere dose du spécifique suffisoit pour arrêter les progrès du mal, & qu'ensuite les symptomes diminuoient à vue d'œil, & se dissipoient avec une rapidité qui tenoit du prodige: mais qu'il n'en n'étoit pas de même des véroles qui étoient la suite des gonorrhées; qu'il sembloit, dans ces cas, que le mercure n'avoit pas la même puissance sur les symptomes qui caractérisoient ces sortes de véroles, puisque ces symptomes résistoient bien plus longtemps à l'action du remede; & que très souvent

on étoit obligé d'ajouter au traitement général, d'autres moyens particuliers pour les détruire entiérement; qu'on voyoit en effet que les chancres les plus malins cédoient en peu de temps au mercure, tandis que le traitement le plus long & le plus régulier ne pouvoit pas cicatriser un petit ulcere qui restoit dans le canal de l'uretre après une gonorrhée; qu'on éprouvoit que le mercure fondoit avec facilité les bubons extrêmement gros & endurcis, tandis que la prostate ou l'épididyme, devenus squirrheux, résistoient opiniâtrément au même remede; qu'on voyoit que les excroissances qui survenoient, après les chancres, au gland, au prépuce, à la vulve ou aux environs de l'anus, se desséchoient & tomboient en très peu de temps par le moyen du mercure; tandis que le plus souvent on étoit obligé, après le traitement le plus complet & le plus long, de détruire par les caustiques, ou de couper avec l'instrument tranchant, les plus petits poireaux qui succedent aux gonorrhées; qu'on éprouvoit que le spécifique guérissoit aisément les pustules qui dégénéroient en ulceres calleux & sanieux, & qui sont la suite des chancres, tandis que les dartres les plur légeres, qui sont causées par une gonorrhée mal traitée, résistent le plus souvent au même moyen; ou que, si elles se dissipent pour un temps, elles reviennent ensuite. Enfin, j'ai ajouté que, depuis que je porte mon attention sur cet objet, j'ai presque toujours remarqué que les mêmes symptomes vénériens, soit tumeurs, soit ulceres, soit lésion de fonction, résistent plus ou moins à l'action du mercure, suivant qu'ils tirent leur origine des gonorrhées ou des chancres.

L'expérience prouve que les véroles qui ont été

manquées plusieurs fois, sont plus difficiles à guérir que les autres ; parceque, dans toutes ces épreuves infructueuses, l'atteinte que le mercure a portée plusieurs fois au virus, sans le détruire, l'a fait dégénérer plus ou moins de sa propre nature, & l'a rendu par conséquent moins susceptible de céder à la force du spécifique. Il faut considérer d'ailleurs qu'un corps qui s'est fait insensiblement & pendant long-temps à l'action d'un certain remede, n'est plus susceptible de recevoir l'impression efficace que ce remede feroit sur un autre corps dans lequel il agiroit pour la premiere fois. Ainsi, on doit juger que la difficulté de guérir la vérole augmente en raison de ce que les malades ont pris infructueusement & pendant long temps une grande quantité de mercure.

On rencontre également beaucoup de difficultés à guérir la vérole, lorsque les malades, soit par les progrès du mal, soit par la quantité des remedes qu'ils ont pris en vain, sont réduits presque à l'extrémité. Par les ménagements que cet état impose au Chirurgien, il ne peut pas administrer les remedes proportionnellement à la grandeur du mal ; il est trop heureux d'abord d'en arrêter les progrès. Ensuite, si les forces se réparent un peu, il double les moyens qu'il emploie pour vaincre la maladie : & c'est ainsi qu'il obtient, à la vérité avec beaucoup de peine & de temps, le succès desiré.

Les véroles difficiles à guérir sont encore celles qui sont compliquées de quelque autre maladie, comme écrouelles, scorbut, affection hypochondriaque, &c. Dans ces cas, on doit concevoir que l'attention du Chirurgien, qui doit être partagée entre deux maladies qui se rencontrent

dans la même perſonne, & qui exigent, chacune en particulier, des remedes différents, doit rendre le traitement très épineux. Auſſi voyons-nous ſouvent qu'on y échoue, & qu'il faut quelquefois s'y prendre à pluſieurs repriſes pour rétablir parfaitement la ſanté du malade.

L'expérience prouve encore qu'en général la vérole eſt plus difficile à traiter dans les femmes que dans les hommes. Comme elles ont le genre nerveux plus ſenſible, & que leur conſtitution les rend, pour la plupart, ſujettes à des révolutions ſanguines, le mercure cauſe ſouvent dans elles des déſordres qui rendent le traitement plus difficile, & ſouvent infructueux.

Enfin, la vérole eſt plus difficile à guérir dans les enfants & dans les vieillards, parceque la foibleſſe de leur conſtitution empêche le Chirurgien d'employer le ſpécifique à la doſe & de la maniere qu'il conviendroit pour détruire radicalement le principe de la maladie.



CHAPITRE XI.

Obſervations ſur la maniere dont le mercure opere la guériſon de la Vérole.

PREMIERE PROPOSITION.

Quoique les ſymptomes de la vérole aient totalement diſparu, il arrive ſouvent que le principe de la maladie n'eſt point détruit : de même qu'il arrive auſſi quelquefois que le virus eſt détruit, quoique quelques ſymptomes de la maladie exiſtent encore.

Pour développer la maniere dont le mercure agit pour guérir la vérole, j'ai cru qu'il convenoit de commencer par cette propoſition, afin de ne point confondre les guériſons qui ne ſont qu'apparentes, avec celles qui ſont réelles.

Dans la plupart des maladies, la diſparition des ſymptomes annonce la deſtruction parfaite de la cauſe qui les avoit produites. Mais il n'en eſt pas de même dans la vérole. L'expérience nous apprend que les ſymptomes peuvent ſe diſſiper, & la maſſe du ſang reſter néanmoins infectée. Les chancres, les puſtules, les ulceres du goſier, & une infinité d'autres ſymptomes, diſparoiſſent quelquefois aiſément, ſoit d'eux-mêmes, ſoit par le moyen des remedes généraux ou de quelque autre palliatif ; mais le malade, dans ce cas, n'a pas moins la vérole ; & s'il paroît jouir d'une ſanté parfaite pendant plus ou moins de temps, le virus

ſe développe enſuite, & ſes effets ſe manifeſtent quelquefois avec plus de violence qu'auparavant.

D'un autre côté, l'expérience apprend également que la maſſe du ſang peut être délivrée du virus qui l'infectoit, quoiqu'il reſte après le traitement des ſymptomes qui ſubſiſtent quelquefois encore pendant long-temps. Ces ſymptomes ſont, le plus ſouvent, ceux qui ſont la ſuite d'une gonorrhée : c'eſt une remarque que j'ai déja faite pluſieurs fois. Mais on ne doit regarder ces ſymptomes que comme un vice local, que le mercure n'a pu détruire, & qui ſe guérit quelquefois de lui-même, ou qui cede facilement à quelque remede approprié. Or, ceci doit inſpirer beaucoup de réſerve aux Médecins & aux Chirurgiens, lorſqu'on exige d'eux un certificat pour conſtater l'état d'une perſonne qui vient d'être traitée. Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur les obſervations que je viens de faire, on n'imitera pas ceux qui ſemblent être intéreſſés à contribuer à la vogue des Charlatans, en atteſtant, immédiatement après le traitement, la guériſon d'une perſonne ſur la ſimple diſparition des ſymptomes. Et l'on ne décidera pas non plus témérairement, qu'un malade a encore la vérole, parceque le traitement n'a point diſſipé certains ſymptomes qui peuvent encore ſubſiſter pendant quelque temps. Dans un autre endroit, je dirai ſur quels principes on doit fonder le jugement qu'on portera dans de pareilles circonſtances.



SECONDE PROPOSITION.

En général le mercure guérit la vérole par une espece de crise qu'il détermine, en procurant d'abondantes évacuations.

Le mercure donné à une certaine dose, après avoir circulé pendant quelques jours avec les humeurs, détermine des évacuations abondantes par les selles, ou par les urines, ou par la transpiration, mais le plus souvent par la salivation. Les Anciens qui prenoient toujours l'observation pour guide, regardoient ces évacuations comme une crise, par laquelle le virus est expulsé au-dehors. » Par art & médicaments «, dit le célebre Ambroise Paré, en parlant des effets du mercure dans la vérole, » se procure une crise, par le » moyen de laquelle, nature aidée & dominatrice » expelle & chasse le venin par les évacuations » susdites; de sorte qu'étant la crise parfaite, il » s'ensuit vraie & entiere curation «. Cette idée répond parfaitement à celle que nous avons des crises que la nature détermine elle-même pour guérir la plus grande partie des maladies dans lesquelles les fluides sont infectés par quelque levain morbifique. Dans les différentes especes de fievres, dans la petite vérole, le battement violent des arteres & la vélocité des fluides disposent les humeurs viciées à être séparées de la masse, & ensuite à être évacuées par les selles, par la transpiration, par les urines, par les crachats, par une hémorrhagie, ou par la suppuration. Les Anciens comparoient à cet effort salutaire de la nature, l'action du mercure lorsqu'il opere la dépuration des humeurs dans la vérole. Ce remede

excite d'abord un certain mouvement dans tout le corps ; le pouls bat également, mais plus fort ; les solides sont plus tendus, les sécrétions sont suspendues ; & ensuite les évacuations qui succedent à cet état, entraînent le virus avec elles, & détruisent par là le germe de la maladie.

M. Goulard, dans son Ouvrage, fait quelques réflexions contre le sentiment que je viens d'exposer. » Je reviens à la salivation, dit-il. M. Fabre qui en est partisan, comme M. Petit dont il est éleve, & qui vient de nous donner un *Essai sur les Maladies Vénériennes*, où il expose la méthode de son illustre Maître, fait un raisonnement assez spécieux pour appuyer la doctrine de la salivation. Il regarde le flux de bouche qu'excite le mercure, comme une évacuation critique ; & il conclut qu'il ne faut pas la contrarier, l'intention de la Nature étant, selon lui, d'évacuer le virus par cette voie. Mais c'est là une supposition destituée de preuve ; & il n'y a personne qui ne sente bientôt le foible du raisonnement de M. Fabre. En effet, on entend & on doit entendre, sous le nom de *crise*, des évacuations que la Nature excite elle-même, & par lesquelles elle se délivre de la cause morbifique. Or, a-t-on jamais vu la vérole, laissée à elle-même, guérir par la salivation, comme on voit tous les jours, dans la pratique de la Médecine, des maladies très graves se terminer tout-à-coup par un cours de ventre, une hémorrhagie, la sueur, &c. qui arrivent inopinément, souvent même sans que le Médecin y ait donné lieu ? Il est donc évident que, considérer le flux de bouche que cause le mercure, sur le pied d'une évacuation

» critique, & fonder sur cette supposition la pra-
» tique des maladies vénériennes, c'est raisonner
» d'après un faux principe, & bâtir sur un fon-
» dement ruineux. Ce qui soit dit sans préjudice
» de l'estime que mérite l'Ouvrage de M. Fabre,
» où l'on trouve beaucoup de détails utiles & in-
» téressants «.

La prévention a sans doute empêché M. Goulard de s'appercevoir qu'il fait lui-même un raisonnement qui porte à faux. Je n'ignore point qu'on entend sous le nom de *crise*, des évacuations que la Nature détermine elle-même, & par lesquelles elle se délivre de la cause morbifique; mais je sais aussi que ces évacuations peuvent être préparées & déterminées par l'art. Et il paroît que c'est aussi le sentiment de M. Goulard, puisqu'en disant que souvent ces évacuations arrivent sans que le Médecin y ait donné lieu, il suppose que quelquefois le Médecin les détermine. Or, c'est dans ce dernier sens que j'ai considéré l'espece de crise qui guérit la vérole, & j'avois cru avoir prévenu toute objection à cet égard, en citant le passage d'Ambroise Paré qui dit, *par art & médicaments se procure une crise, par le moyen de laquelle, nature aidée & dominatrice expelle & chasse le venin par les évacuations susdites.* Telle est l'idée qu'on doit avoir de ce que je nomme *crise* dans le cas de la vérole; & cette idée ne suppose pas, comme M. Goulard veut le faire entendre, que cette maladie, abandonnée à elle-même, pourroit se guérir par la salivation sans le secours du mercure, comme on voit d'autres maladies très graves se terminer spontanément par un cours de ventre, par des sueurs, &c.

TROISIEME PROPOSITION.

L'action du mercure qui détermine la crise dans la vérole, peut s'expliquer d'une maniere probable, par l'irritabilité des parties sur lesquelles ce minéral agit.

Le mercure revivifié du cinabre par un habile Artiste, a toute la pureté dont il peut être susceptible. La Chymie n'y découvre aucune substance hétérogene capable de faire de fâcheuses impressions dans le corps humain. Par conséquent, si ce minéral, introduit seul dans le sang, détermine d'abondantes évacuations, & particuliérement le flux de bouche, c'est par sa propre vertu qu'il produit ces effets, & non par des particules arsenicales & autres, comme plusieurs Praticiens l'ont avancé.

Le plus grand nombre des Auteurs a attribué la propriété par laquelle le mercure excite le flux de bouche, à la divisibilité, à la mobilité & à la pesanteur de ses globules. On a conçu que le sang étant atténué par ces globules introduits dans les vaisseaux, il devoit y avoir une plus grande quantité de salive déterminée vers les glandes qui la séparent; & qu'ensuite les vaisseaux excrétoires de ces glandes étant ulcérés à leurs extrémités par la virulence de l'humeur salivaire qui entraîne le virus avec elle, le flux de bouche s'établit avec plus ou moins d'abondance, & continue jusqu'à ce que les ulceres soient guéris, & que la salive ait perdu l'acrimonie qu'elle avoit acquise. Mais cette opinion qui fait dépendre la salivation d'une cause purement méchanique, c'est-à-dire de l'atténuation du sang par la pesanteur & la mobilité

des globules du mercure, pourroit également s'appliquer à toutes les autres sécrétions ; car l'atténuation de la masse des fluides, opérée par ce moyen, rendra les urines, les humeurs stomacales & intestinales & la matiere de la transpiration aussi propres à être excrétées que la salive. Par conséquent on ne sauroit expliquer par là pourquoi le mercure détermine plus communément le flux de bouche que toute autre évacuation. D'ailleurs, il y a une observation constante qui prouve que la salivation n'est point l'effet de l'atténuation des fluides, c'est que la salive n'est jamais si épaisse que dans le flux de bouche.

Pour expliquer le phénomene dont il s'agit, qu'il me soit permis de proposer une opinion qui me paroît fondée sur l'économie animale & sur l'expérience. Toutes les parties du corps humain, qui sont destinées à quelque fonction, sont douées d'une irritabilité plus ou moins grande. Les expériences de M. le Baron de Haller ont démontré cette irritabilité. Il ne s'agit point ici d'approfondir si elle est absolument indépendante des nerfs qui entrent dans la composition de ces parties, comme cet Auteur célebre le pense ; il nous suffit de convenir avec lui, que ce mouvement qu'on n'avoit pas bien connu jusqu'à présent, est un des principaux mobiles de l'économie animale. C'est par ce mouvement qu'on peut expliquer sur tout l'action des remedes évacuants. On conçoit en effet que ces remedes, qui sont plus ou moins irritants, déterminent des évacuations par le vomissement, par les selles, par les urines, par la transpiration & la sueur, en excitant l'irritabilité de l'estomac, des intestins

& des vaiſſeaux ſécrétoires des reins & de la peau. Mais il y a une remarque eſſentielle à faire à cet égard, c'eſt que tous les médicaments irritants, ou toutes ces eſpeces de ſtimulus, ne ſont pas propres à opérer le même effet indiſtinctement ſur toutes ces parties; c'eſt-à-dire que le remede qui excite l'irritabilité des inteſtins, ne produit aucun effet ſur les organes qui ſéparent l'urine, la tranſpiration, &c. de même que les remedes qui provoquent les urines, la tranſpiration, la ſueur, ne font aucune impreſſion ſur les inteſtins; ainſi des autres: ce qui prouve qu'il y a une ſorte d'affinité entre certains ſtimulus & certaines parties du corps; de maniere qu'un tel ſtimulus n'excite de mouvement que dans une telle partie, & ne provoque par conſéquent qu'une telle eſpece d'évacuation. Or ce ſont ces affinités particulieres qui ont fait diſtinguer les différentes eſpeces de remedes évacuants en purgatifs, diurétiques, ſudorifiques, émétiques, &c. par rapport à l'effet qu'ils ont coutume de produire.

Les criſes que la Nature opere elle-même dans les maladies, peuvent ſe rapporter à la même cauſe. Lorſque le levain morbifique a été préparé & développé juſqu'à un certain point, il excite l'irritabilité de quelque organe ſécrétoire, & détermine une évacuation par laquelle il eſt entraîné au dehors. On obſerve de plus que chaque eſpece de maladie a ſa criſe particuliere; c'eſt-à-dire que c'eſt telle ou telle eſpece d'évacuation qui termine aſſez communément telle ou telle eſpece de fievre: ce qui prouve que chaque eſpece de levain morbifique, a de même que les remedes

évacuants, une affinité particuliere avec quelqu'un de nos organes sécrétoires.

Mais les effets dont je viens de parler, par rapport à ces remedes, & par rapport aux crises, ne sont pas si constants & si universels qu'ils ne souffrent des variations, souvent considérables, dans les différents corps où ils s'operent. L'irritabilité des organes n'est pas la même dans tous les individus : les uns l'ont plus grande, & les autres moindre. La modification des fibres irritables varie aussi quelquefois au point que les organes n'ont pas la même affinité avec tel ou tel stimulus dans tous les corps. Ainsi de là cette diversité de tempéraments, qui fait que les uns, par exemple, sont beaucoup purgés avec un minoratif très doux, & même avec le petit-lait, tandis que les purgatifs les plus forts ne produisent que peu d'évacuation dans les autres ; qui fait que le même remede est diaphorétique dans les uns, diurétique dans les autres, purgatif dans certains, & quelquefois émétique dans d'autres.

Suivant cette doctrine, dont je ne donne ici qu'une idée succincte, je crois donc que le mercure ne détermine le flux de bouche qu'en excitant l'irritabilité des organes qui séparent la salive. Je pense que ce minéral procure la salivation par la même loi que le sel de nitre détermine une plus grande excrétion d'urine. Ces deux stimulus, introduits dans le sang, n'agissent que sur les organes respectifs avec lesquels ils ont une affinité particuliere. Ainsi je conçois qu'en général le mercure ne produit le flux de bouche, que parceque les fibres irritables des organes salivaires sont modifiées de maniere que les globules de ce mi-

néral les mettent en mouvement, & déterminent par là une plus grande excrétion de salive. Mais comme il a été dit que la modification de nos organes varie souvent, je conçois aussi que le mercure ne doit pas produire constamment le même effet; c'est-à-dire que dans certaines personnes il excitera une salivation des plus abondantes & des plus orageuses; que dans d'autres il ne produira qu'un flux de bouche léger; que dans plusieurs il ne procurera aucune évacuation par cette voie, & qu'il déterminera d'autres évacuations, suivant qu'il se trouvera avoir plus d'affinité avec les différents organes qui donnent issue aux humeurs excrémentielles.

QUATRIEME PROPOSITION.

Outre la propriété reconnue dans le mercure, d'exciter une crise qui dépure la masse des humeurs, il en a encore une autre qui concourt à la guérison de la vérole.

Cette seconde propriété est de dissiper les obstructions. On conçoit que par la pesanteur & la mobilité de ses globules, qui se divisent à l'infini, il peut atténuer les fluides dont les particules ont acquis trop de masse, & déboucher les vaisseaux. On doit donc convenir que cette propriété peut concourir à la guérison de la vérole, en rétablissant la circulation dans toutes les parties, & en déplaçant les particules du virus fixées dans les vaisseaux éloignés, & en les mettant par là à portée d'être expulsées au dehors. Aussi l'expérience nous apprend que, quoique le mercure ait déterminé une crise salutaire, & que les évacuations soient abondantes, la cure resteroit

ſouvent imparfaite, ſi, après que les voies ſont bien ouvertes, on n'introduiſoit pas une ſuffiſante quantité de mercure dans le ſang pour deſobſtruer les vaiſſeaux, & pour déplacer le virus fixé dans ces vaiſſeaux. M. Petit ne ſe contentoit point, comme on le verra ailleurs, d'établir le flux de bouche ou quelque autre évacuation ſuffiſante; il ſaiſiſſoit enſuite les occaſions favorables pour multiplier les frictions, autant qu'il étoit poſſible : & c'eſt ainſi qu'il faiſoit concourir à la guériſon de la vérole, les deux propriétés que nous reconnoiſſons dans le mercure.

Mais les modernes ſont tombés à cet égard dans une erreur qui a éloigné les véritables vues qu'on doit avoir dans le traitement de la vérole. On ne conſidere dans le mercure, que cette propriété méchanique d'atténuer les fluides, & de déſobſtruer les vaiſſeaux; & c'eſt d'après ce principe que les Praticiens de Montpellier & ceux qui les ſuivent, ont penſé que, dans le traitement de la vérole, on doit éviter toute eſpece d'évacuation, & faire en ſorte que le mercure roule pendant long-temps dans les vaiſſeaux, afin qu'il produiſe un effet plus sûr, ſuivant l'idée qu'ils ont de ſa maniere d'agir. Mais l'expérience a toujours prouvé que la guériſon des maladies vénériennes, comme celle des autres maladies qui ſont entretenues par un levain, reſte toujours imparfaite, ſi la cauſe n'a pas été entiérement expulſée hors du corps. Ainſi ceux qui donnent ou qui préparent le mercure de maniere qu'il ne porte point à la bouche, & qu'il ne procure de lui-même aucune autre évacuation ſenſible, dépouillent ce remede de la principale vertu qui le rend ſpécifique contre la vérole, puiſqu'il devient par là incapable

capable d'expulser le levain vérolique ; car il ne reste alors à ce minéral que la seule propriété que sa pesanteur & sa divisibilité lui donnent ; c'est-à-dire qu'il est seulement capable de rendre les humeurs plus fluides, & de désobstruer les vaisseaux, ce qui peut dissiper les symptomes dont la maladie est accompagnée, comme pustules, douleurs, tumeurs, ulceres, &c. mais la cause n'étant point détruite par la dépuration complette des humeurs, ses effets se renouvelleront plus ou moins long-temps après. On a vu des exemples de ce que j'avance dans presque toutes les consultations de M. Petit, que j'ai rapportées dans les Chapitres précédents.

CINQUIEME PROPOSITION.

On ne doit point déranger le mercure dans ses effets, quelque sorte d'évacuation qu'il détermine.

Cette proposition est fondée sur la pratique de toutes les maladies. En effet, lorsque, dans une maladie, la Nature tend à procurer une évacuation salutaire, personne n'ignore combien il est dangereux de s'opposer à ses efforts, & de vouloir changer la direction de ses mouvements. D'après ce principe, les plus grands Praticiens ont toujours pensé que dans la vérole on ne devoit point interrompre les effets du mercure, par quelque voie que son action détermine la crise : qu'il agisse par la salivation, ou par les selles, ou par la transpiration, ou par les urines, ils sont persuadés qu'il est également dangereux de troubler ses effets, en voulant les diriger contre la pente de son

action. M. Petit, convaincu de cette vérité, écartoit tout ce qui pouvoit détourner l'impression que le mercure fait sur les différents organes de notre corps, pour y établir quelque évacuation. » Ma » méthode «, disoit cet habile Chirurgien, dans une consultation que je rapporterai ailleurs, » est » de bien préparer les malades, de leur admi» nistrer les frictions & d'observer ce qu'elles » produisent, de ne point forcer le mercure à » produire la salivation, & sur-tout de ne point » la détourner, supposé qu'il la détermine. En » faisant autrement, ce seroit agir contre la Na» ture, parceque les évacuations qu'elle déter» mine sont toujours plus salutaires, que celles » auxquelles nous voulons la contraindre «.

On ne sauroit bien expliquer par quelle sorte de mouvement, par quelle loi, dans toutes les crises, les particules d'un levain morbifique, dispersées dans toutes les parties du corps, se séparent de la masse des fluides dans laquelle elles sont confondues, & se rendent successivement vers le même organe excrétoire, qui leur donne issue au-dehors, ou bien se déposent & se rassemblent dans quelque partie pour y former un ou plusieurs dépôts : mais ce phénomene, quoique difficile à concevoir, ne s'opere pas moins journellement, & sous nos yeux, dans beaucoup de maladies. Or, c'est cette direction que le virus a prise vers les glandes salivaires, ou vers d'autres vaisseaux excrétoires, par l'action du mercure, que M. Petit dit qu'il faut respecter; parcequ'on ne sauroit changer cette direction, sans s'opposer à la dépuration des humeurs. Il résulte donc de là, que ceux qui allient au mercure les purgatifs,

les ſudorifiques, &c. & qui déterminent par là des évacuations à leur choix, différentes de celles que le mercure auroit procurées s'il avoit agi ſeul, détournent, par ce moyen, la criſe néceſſaire pour la guériſon de la vérole : car c'eſt comme une fievre, par exemple, dans laquelle l'humeur morbifique ſe porteroit d'elle-même vers la peau ; on ſait qu'une ſaignée ou un purgatif, adminiſtrés dans cette circonſtance, non ſeulement empêchent la criſe ſalutaire que la Nature s'efforçoit de procurer, mais encore ſont très ſouvent funeſtes au malade.

SIXIEME PROPOSITION.

Le mouvement de la criſe qui doit opérer la guériſon de la vérole, doit être doux & égal.

Le mouvement des criſes eſt différent dans preſque toutes les maladies ; il eſt plus ou moins violent & tumultueux ; & la Nature eſt ſi conſtante dans la diverſité de ces mouvements, qu'on les reconnoît par le pouls, & qu'on annonce la criſe qu'ils doivent opérer. Or, lorſque, dans un vérolé, il ne ſe rencontre point d'accidents ou de diſpoſitions extraordinaires, j'ai toujours obſervé que le mouvement que le mercure excite pour déterminer la criſe qui guérit la vérole, eſt doux & égal ; les pulſations des arteres ſont régulieres, mais un peu plus fortes que dans l'état naturel, ſans être fréquentes ; quelquefois le malade ſe plaint d'un léger mal de tête, & d'un mal-aiſe univerſel ; ſa bouche eſt un peu ſeche, ſes urines ſont claires, & ſon ventre eſt ſerré. Ces différents ſymptomes reſtent pendant quelques jours

dans le même état, & diminuent ensuite, lorsque les évacuations sont bien établies.

Cette remarque donne l'explication de plusieurs phénomenes qu'on observe dans la pratique. Lorsque, par exemple, le mercure excite d'abord un trouble trop violent dans l'économie animale, & qu'il produit des évacuations accompagnées d'accidents, comme douleurs, fievre, convulsions, dyssenterie, &c. le traitement est le plus souvent infructueux; parceque, dans ce cas, l'agitation tumultueuse des fluides s'oppose à la dépuration des humeurs, qui doit se faire, comme je viens de le dire, par un mouvement doux & égal. C'est ainsi que, dans beaucoup de maladies, une fievre trop forte, ou quelque autre mouvement extraordinaire, dérange la crise que la Nature tend à déterminer.

Il résulte de ce que je viens de dire, qu'il y a des cas où l'on doit ménager le mercure, de maniere qu'il n'excite aucun mouvement violent dans l'économie animale. Ces cas sont entre autres, lorsque la vérole est accompagnée d'une fievre habituelle: alors, si on donnoit assez de mercure pour exciter le flux de bouche, cette espece de crise ne seroit point salutaire; parceque la fievre qui existoit déja, jointe au surcroît de mouvement que le mercure exciteroit, s'opposeroit à la dépuration de la masse du sang, qui, je le répete, ne peut se faire dans la vérole, que par un mouvement doux & réglé. Quelquefois, dans une femme qui a les nerfs sensibles, & qui est sujette aux vapeurs, une très petite dose de mercure excite ces mouvements violents, & des évacuations extraordinaires & accompagnées d'accidents; ce qui est un obstacle à la guérison de la

maladie, par les raiſons que je viens d'alléguer. On ſait que le mercure, donné à une doſe capable d'exciter la ſalivation, irrite les virus ſcorbutique & cancéreux qui ſe rencontrent quelquefois avec le virus vénérien : par conſéquent la guériſon de ces maladies ne peut s'obtenir par la même criſe qui guérit les autres véroles. Enfin, en ſuppoſant un malade foible & exténué par la grandeur & la durée de ſon mal, on conçoit qu'on eſt obligé de ne lui adminiſtrer le mercure preſque que comme altérant, parcequ'il ne pourroit pas ſoutenir le mouvement de la criſe que ce minéral, donné à plus forte doſe, excite, & fournir aux évacuations que ce mouvement détermineroit.

Mais il ſe préſente ici une queſtion; ſavoir ſi ces malades qu'on eſt obligé de traiter par ce qu'on nomme *extinction*, guériſſent auſſi ſurement que ceux qu'on traite par la ſalivation. Je réponds qu'oui ; &, pour concevoir ce phénomene, il faut ſe remettre devant les yeux la propoſition que je diſcute actuellement, qui eſt que le mouvement de la criſe qui guérit la vérole, doit être doux & réglé : par conſéquent, on peut juger que, dans une perſonne qui a une fievre habituelle, ou qui a les nerfs extrêmement ſenſibles, le mercure adminiſtré à une doſe moindre que dans les cas ordinaires, ou de loin en loin, ſuffira pour dépurer la maſſe du ſang, & détruire le virus. A la vérité, ce ne ſera pas par la voie de la ſalivation; parceque, ſi on avoit donné le mercure à une doſe aſſez forte pour exciter cette évacuation, il auroit cauſé des ravages qui auroient rendu le traitement infructueux, comme je l'ai déja dit; mais ce ſera par la tranſpiration, par les urines, par les ſelles, &c. Or, comme il ne faut pas ex-

citer des mouvements aussi violents pour établir ces évacuations, elles sont, par cette raison, bien plus analogues au tempérament de ces personnes, & à l'état de leur maladie.

Mais on ne doit pas conclure de là que tous les malades gueriroient en observant le même ménagement ; ceux qui sont d'une constitution ordinaire seroient manqués, si la crise ne se faisoit pas en eux par la voie de la salivation (supposé que le mercure détermine lui-même cette évacuation), parceque ces malades peuvent supporter une plus forte dose de mercure, & qu'une moindre n'exciteroit en eux aucun mouvement, & n'atteindroit point à la cause du mal, par la raison qu'ils sont moins susceptibles que les autres d'être ébranlés par l'action du mercure.

Septieme Proposition.

Il y a un juste milieu à observer par rapport à la quantité de mercure qu'on doit introduire dans le sang pour déterminer les évacuations nécessaires.

La pratique des maladies vénériennes nous apprend que le mercure établit les évacuations nécessaires pour la guérison de la vérole dans l'espace de six, huit ou neuf jours, en comptant depuis la premiere friction. Or, si, dans le commencement, on donnoit une trop forte dose de mercure, & qu'en conséquence la crise fût déterminée le troisieme ou le quatrieme jour, c'est-à-dire après la premiere ou la seconde friction, le mouvement seroit trop violent, & nuiroit à la cure de la maladie, comme il a été dit. D'un autre côté, si on administre le mercure avec trop de ménage-

ment, de maniere qu'après le neuf, le dix ou le onzieme jour, il n'ait encore excité aucun mouvement, ni déterminé aucune évacuation, on manque de frapper le coup de la guérison, si je puis m'exprimer ainsi : & il est important d'observer qu'après le temps que je viens de désigner, souvent on ne peut plus y revenir, quoiqu'on augmente la dose du remede ; parceque les organes qui se sont faits insensiblement à son action, n'en sont plus ébranlés après un certain temps. Le mercure ressemble en cela à beaucoup d'autres remedes qui ne produisent plus d'effet, lorsque le corps est accoutumé à leur impression.

L'expérience a confirmé de tout temps les observations que je viens d'exposer : & ce qu'Ambroise Paré dit sur cela, est très remarquable. » Pour n'être les remedes suffisants, dit-il, la » crise demeure imparfaite, & laisse toujours » quelque reste de ferment qui pourra corrom- » pre toute la masse, & engendrer récidive de la » maladie, dont s'ensuivront accidents pires que » les premiers ; & est cause qu'aucune fois de- » meure caché ce levain en un corps, six mois, » un an, deux ans, & plus. Aussi pareillement il » faut bien se donner de garde que les médica- » ments soient trop violents ou indiscrètement » appliqués par les accidents qui ont coutume » d'en advenir, comme j'ai vu en plusieurs qui, » pour telles fautes, étoient tourmentés & affli- » gés de plusieurs & diverses sortes «.



HUITIEME PROPOSITION.

La crise qui opere la guérison de la vérole, s'accomplit dans un espace de temps déterminé.

Dans la plupart des maladies qui ont pour cause un levain morbifique, le temps nécessaire à la Nature pour opérer la dépuration des humeurs, est plus ou moins long. Dans les unes, il est de neuf ou onze jours; dans les autres, de vingt-un; il y en a où il va jusqu'à quarante & plus. Or, j'ai toujours observé que, dans la vérole, lorsque le mercure est bien administré, & qu'il a établi des évacuations abondantes & soutenues, la crise est accomplie en vingt-cinq ou vingt-six jours, en comptant depuis la premiere friction. Alors le malade est réduit dans un état d'amaigrissement qui ne permet point de pousser les remedes plus loin, & qui est presque un sûr garant que la dépuration des humeurs est complette. Il résulte donc de là que, si on termine le traitement avant ce terme, la cure peut rester imparfaite, quoique tous les symptomes de la maladie aient disparu. Je ne craindrai point d'avouer que j'ai manqué un malade, pour avoir commis cette faute. Un homme de vingt-neuf à trente ans avoit sur le gland un chancre considérable. Je le déterminai à passer par les grands remedes. Après l'avoir préparé convenablement, je lui administrai les frictions qui établirent une salivation suffisante & sans accident. A peine avoit-il commencé les remedes, qu'il reçut des lettres pressantes qui l'appelloient dans un pays étranger, en conséquence d'un engagement qu'il y avoit contracté. Sa fortune dépendoit, pour ainsi dire, d'arriver assez

à temps pour remplir ſa promeſſe. Cette conſidération m'engagea d'autant plus aiſément d'abréger le traitement, que le chancre étoit parfaitement bien cicatriſé. Je retranchai quelques frictions & quelques purgatifs, & je permis au malade de ſortir le vingtieme jour, & de partir deux jours après. Le froid qui regnoit alors, ſupprima toutes les évacuations qui étoient encore établies; par conſéquent le virus qu'elles entraînoient fut retenu dans le ſang, & ſes effets ſe renouvellerent environ un mois après, par des puſtules qui parurent en différentes parties du corps.

Mais, ſi l'on riſque de rendre le traitement infructueux en le terminant trop tôt, il y a encore plus de danger de le pouſſer trop loin. Lorſqu'un malade a paſſé par la méthode de la ſalivation, ſi la maladie n'eſt point guérie au terme que j'ai indiqué, ſoit que le traitement n'ait point été régulier, ſoit que l'obſtacle qui s'eſt oppoſé à la guériſon, dépende de la nature des ſymptomes, on viendroit rarement à bout d'obtenir cette guériſon en continuant de donner du mercure. Dans ce cas, il vaudroit mieux terminer le traitement, & en recommencer un autre dans un autre temps, c'eſt-à-dire, lorſque le malade auroit repris ſes forces, & que l'impreſſion que le mercure a faite dans le corps, ſeroit effacée. Car, ſi l'on continue d'adminiſtrer des frictions, il ne faut point s'attendre que le mercure perfectionne la dépuration des humeurs, qui a été manquée, parceque les organes excrétoires qui ſont accoutumés à ſon impreſſion, n'en ſont plus ébranlés. D'ailleurs, l'expérience apprend qu'alors le remede n'agit plus qu'au détriment du malade, en altérant ſon tempérament. On éprouve, en effet, très ſouvent que

le trop long uſage de ce minéral diſſout le ſang, détruit ſon principe balſamique, produit des ulceres dans les poumons, & réduit enfin les malades dans un maraſme qui les fait périr. Un Chirurgien demandoit à M. Petit, ſi, lorſque les ſymptomes de la vérole ſont opiniâtres, on pouvoit continuer les frictions juſqu'au nombre de trente & quarante. M. Petit lui répondit, qu'après avoir paſſé par les remedes, ſi les accidents qu'on avoit auparavant, ſubſiſtoient encore, il n'étoit pas prudent de continuer les frictions juſqu'à un certain point, parceque la trop grande quantité de mercure pouvoit cauſer à la longue des accidents qui lui ſont particuliers. Il ajoutoit qu'on pouvoit bien donner dans ces cas, au-delà du traitement, quelques légeres frictions locales pour achever de diſſiper une tumeur ou une douleur qui ſubſiſte dans une partie; mais qu'il y avoit du danger de doubler & de tripler, pour ainſi dire, le traitement tout de ſuite.

NEUVIEME PROPOSITION.

L'action du mercure dans le corps humain eſt toujours relative au tempérament & à la conſtitution des malades.

Il y a des perſonnes qui ont les parties ſi irritables, que la moindre doſe de mercure produit en elle des effets extraordinaires. En voici un exemple ſurprenant dans le mémoire ſuivant, adreſſé à M. Petit. Une Demoiſelle, âgée de trente-deux ans, d'un tempérament foible & délicat, fut affligée de ſymptomes fâcheux, après avoir donné une ſeule friction mercurielle à une

de ſes amies, malgré qu'elle eût pris la précaution de mettre des gants en donnant cette friction. Ces ſymptomes commencerent par une enflure conſidérable des parties de la bouche, qui fut ſuivie d'une ſalivation abondante qui dura trois ſemaines, au bout duquel temps on purgea la malade avec une médecine ordinaire. Le purgatif étant réitéré, calma le flux de bouche. Pendant tout l'été la malade crachota; on lui fit prendre, pendant quinze jours, des tiſanes ſudorifiques. Au bout de deux mois, elle ſentit une douleur au doigt indice, laquelle paſſa de ce doigt au pouce: enſuite cette douleur vint au pied, & enſuite à la cuiſſe; de ſorte qu'elle couroit partout. Il y avoit environ un mois qu'elle avoit eu de grands élancements dans la tête d'un ſeul côté. Lorſque ces élancements furent diſſipés, la douleur tomba ſur la hanche où elle commençoit un peu à ſe paſſer. La malade fut ſaignée deux fois; elle fut purgée enſuite, & elle étoit fort exténuée. On ajoutoit que, dans le temps de la ſalivation, elle avoit des ulceres horribles dans la bouche, ne pouvant dormir ni le jour ni la nuit. Quand ces ulceres commencerent à ſe guérir, elle mangea un peu de pain dans du lait; enſuite elle prit, pendant trois ſemaines, le lait coupé avec de l'eau d'orge. Au reſte, cette Demoiſelle n'avoit jamais eu de maladies vénériennes.

RÉPONSE.

» Les ſymptomes qui ſont ſurvenus à la Demoiſelle, pour avoir touché ſeulement le mercure avec la main en donnant une friction, & ceux qui ſubſiſtent encore, dont le principal

» eſt une douleur, pour ainſi dire, ambulante,
» ne ſont point des ſymptomes extraordinaires.
» Après avoir fait mes réflexions ſur ce fait,
» voici ce que j'en penſe. Je ne dirai point que
» la malade avoit la vérole, pour laquelle elle a
» donné une friction à ſon amie, puiſque le mé-
» moire ôte tout ſoupçon à ce ſujet. Mais il y a
» des perſonnes qui ont une diſpoſition dans les
» organes, telle que le mercure fait dans elles
» les plus vives impreſſions. J'ai vu des Chirur-
» giens donner cinq ou ſix frictions de ſuite ſans
» reſſentir la moindre incommodité; j'en ai vu
» d'autres qui, pour une ſimple & unique fric-
» tion qu'ils avoient appliquée, ont eu un flux
» de bouche très abondant. Nous voyons tous les
» jours des Plombiers, des Doreurs, & autres
» Ouvriers qui travaillent ſur les métaux, être
» ſujets à la goutte, avoir des ankyloſes, être
» tourmentés par des coliques, des rhumatiſmes,
» en conſéquence du mercure dont les uns ſe ſer-
» vent, ou qui ſe trouve dans les métaux ſur leſ-
» quels les autres travaillent.

» Le meilleur remede que j'aie employé dans
» ces maladies, eſt le mercure même pris inté-
» rieurement, & les tiſanes ſudorifiques rendues
» purgatives, le tout précédé par les remedes gé-
» néraux.

» Je conſeille donc de ſaigner la malade du
» bras & du pied, ſi ſes forces le permettent;
» de la purger avec la caſſe, la manne & le petit-
» lait; de la mettre enſuite à l'uſage des bains
» domeſtiques; de lui donner en même temps
» des bouillons amers; de lui faire prendre l'é-
» thiops minéral & la tiſane ſudorifique rendue
» purgative avec le ſéné. Ces remedes, accompa-

» gnés d'un régime exact & régulier, pourront
» guérir l'indiſpoſition fâcheuſe de la malade. Je
» ne preſcris point les doſes de ces remedes ; ſes
» Médecins & Chirurgiens ſont plus à portée que
» moi de le faire «.

Mais s'il y a des perſonnes qui ſoient extrêmement ſuſceptibles de ſaliver, comme on vient de le voir, il y en a d'autres dont le tempérament eſt ſi difficile à émouvoir, que les frictions, quoique multipliées, données à forte doſe, & avec toutes les précautions convenables, n'excitent point de flux de bouche. La plupart de ces malades guériſſent néanmoins, ſi le mercure, au défaut de la ſalivation, établit quelque autre évacuation propre à opérer la dépuration des humeurs, comme je l'ai déja dit. Mais il y en a certains en qui l'irritabilité des organes excrétoires eſt ſi foible, que le mercure donné en friction ne les ébranle point, & ne détermine par conſéquent aucune évacuation. Alors on eſt obligé d'employer les préparations mercurielles les plus puiſſantes, telles que le mercure allié avec les acides minéraux. J'en rapporterai des exemples, lorſque je parlerai du traitement de la vérole.

DIXIEME PROPOSITION.

L'exercice, le grand air & le défaut de régime empêchent le mercure de déterminer la criſe néceſſaire pour la guériſon de la vérole, quoique ce remede ſoit adminiſtré à une doſe même plus forte qu'à l'ordinaire.

L'expérience confirme tous les jours cette propoſition. En ſuppoſant qu'on laiſſe à une per-

ſonne la liberté de ſortir, qu'on ne lui adminiſtre aucune préparation, & qu'on lui laiſſe ſuivre ſes exercices & ſon régime ordinaire, le mercure n'établira en elle aucune évacuation ſenſible, & ſurtout le flux de bouche, quoiqu'on lui adminiſtre ce remede à une doſe plus forte qu'à l'ordinaire. Mais, ſi l'on fait garder la chambre à cette même perſonne, & ſi elle ſubit les préparations & le régime convenables, elle ſalivera à une moindre doſe. La raiſon que l'on peut concevoir de ce phénomene, eſt que le grand air, les aliments ſolides & l'agitation d'un grand exercice contrarient le mouvement que le mercure tend à exciter pour procurer la ſalivation.

On peut juger par là que ceux qui prétendent dépouiller le mercure de la propriété d'exciter le flux de bouche, en le préparant avec le camphre, peuvent en impoſer. En effet, s'ils adminiſtrent ce remede à une doſe conſidérable, ſans qu'il procure la ſalivation, il y a lieu de croire que c'eſt plutôt parcequ'ils permettent aux malades de ſortir, & de ſuivre leur train de vie ordinaire, que par le camphre qu'ils ajoutent à la compoſition de l'onguent mercuriel. Ce qu'il y a de vrai à cet égard, c'eſt que j'ai éprouvé une fois moi-même que le mercure, préparé à leur maniere, établit également le flux de bouche, lorſqu'il eſt adminiſtré à des malades bien préparés qui gardent la chambre, & obſervent le régime néceſſaire.

ONZIEME PROPOSITION.

Les préparations préliminaires ſont eſſentielles pour aſſurer la guériſon de la vérole.

Lorſqu'il s'agit d'établir des évacuations abon-

dantes & ſuivies par quelque organe excrétoire, on ſait qu'il eſt de la ſaine pratique de relâcher préalablement les ſolides, & de préparer les humeurs en diminuant leur volume, en les rendant plus fluides, & par conſéquent plus diſpoſées à être évacuées par les couloirs qu'on doit leur ouvrir. Ces raiſons établiſſent ſuffiſamment la néceſſité indiſpenſable de faire précéder l'adminiſtration du mercure par les remedes généraux, ſi l'on veut traiter la maladie avec ſuccès. Mais il y en a une autre bien plus eſſentielle; c'eſt que ce minéral, introduit ſans préparation dans un corps pléthorique, & dont les fibres ſont rigides & tendues, peut cauſer des accidents fâcheux.

DOUZIEME PROPOSITION.

Par le concours de pluſieurs circonſtances favorables, le remede le plus infidele & la méthode la plus irréguliere peuvent cependant quelquefois guérir la vérole.

Il y a des cas où la vérole eſt très facile à guérir, ſoit que la maladie ſoit récente, & que le virus n'ait pas encore infecté la maſſe des humeurs; ſoit que la Nature ait ouvert à ce virus une iſſue au-dehors par quelque évacuation critique, & principalement par une ſuppuration abondante; ſoit enfin qu'il ſe rencontre dans le malade quelque autre diſpoſition particuliere que nous ne connoiſſons point. Dans tous ces cas, on vient quelquefois à bout de guérir la maladie avec peu de remedes, & ſans beaucoup de précautions. J'ai vu, par exemple, une femme avec ſept ou huit ulceres véroliques en différentes parties du corps,

qui avoient ſuccédé depuis peu de temps à des chancres. Elle avoit un de ces ulceres ſur le nez, avec carie à un des os de cette partie. On peut dire qu'il y a peu de cas où une vérole récente préſente un aſpect plus hideux & plus formidable, & cependant où cette maladie ſoit plus facile à guérir; car la femme dont je parle, n'ayant point la liberté de faire des remedes généraux, ni de recevoir des frictions, je la traitai avec la panacée, qui la guérit ſans établir aucune évacuation remarquable par les voies ordinaires. J'obſervai ſeulement qu'après qu'elle en eut fait uſage pendant quelques jours, la ſuppuration des ulceres, de ſanieuſe qu'elle étoit, devint louable, & ſe ſoutint très abondante pendant quelque temps. Ainſi, dans des cas ſemblables, il n'eſt pas ſurprenant que les Charlatans faſſent quelquefois des cures qui ſemblent tenir du prodige. Mais ces ſuccès qui paroiſſent extraordinaires, ne prouvent pas l'excellence de leur méthode, & l'on ne peut pas en conclure que le même remede ſoit applicable à tous les cas, parceque les circonſtances ne ſont pas toujours les mêmes.

TREIZIEME PROPOSITION.

Enfin, il y a des cas où la vérole élude la puiſſance du mercure, de quelque maniere qu'il ſoit préparé; & où cette maladie ne cede qu'à des remedes étrangers au mercure, & quelquefois au temps.

Il y a des circonſtances où l'on éprouve que le mercure, de quelque maniere qu'il ſoit préparé ou adminiſtré, ne détruit point le virus vénérien: cela peut dépendre de l'organiſation des ſolides. Il

Il y a des malades, en effet, dont le tempérament est tel que le mercure ne peut pas déterminer en eux le mouvement de la crise, & les évacuations qui en sont les suites, dans la juste proportion qu'il faut pour opérer la dépuration de la masse du sang. Dans les uns, ce mouvement & ces évacuations sont trop lentes & imparfaites; dans les autres, elles sont tumultueuses & trop abondantes. Dans ces cas particuliers, on éprouve souvent que des remedes, pris dans le regne végétal, réussissent beaucoup mieux que les mercuriels. La guérison du Baron de Hutten, dont la maladie, après onze traitements infructueux par les frictions mercurielles, céda aux bois sudorifiques, en est un exemple. L'expérience nous apprend qu'il y a des véroles anciennes, dans lesquelles le virus a extrêmement dégénéré, soit par la multiplicité des remedes avec lesquels on a tenté de le détruire, soit par les suppurations fréquentes qu'il a excitées dans différentes parties du corps où il a laissé des ulceres sordides & des caries; l'expérience nous apprend, dis-je, que ces véroles éludent souvent la puissance du mercure, & qu'elles ne cedent qu'à des purgatifs souvent répétés. J'en citerai des exemples, en parlant du traitement de la vérole.

Enfin, on voit quelquefois que la vérole ayant résisté à une infinité de remedes qu'on a employés pour la guérir, cede à la fin, comme d'elle-même, après que le malade a passé un certain temps sans rien faire. Dans ces cas, les derniers symptomes de la maladie peuvent être regardés comme la crise par laquelle la Nature s'est délivrée elle-même du virus qui infectoit la masse du sang.

Tels sont les principes fondés sur l'expérience,

qui nous présentent les vues générales qu'on doit avoir dans le traitement de la vérole, les différentes voies par lesquelles on parvient à les remplir, & les écueils qu'on doit éviter. Mais, avant que d'entrer dans le détail de cette thérapeutique, nous avons à faire, suivant les mêmes principes, le parallele des différentes méthodes qu'on emploie de nos jours pour guérir cette maladie.



CHAPITRE XII.

Parallele des différentes méthodes qu'on emploie pour traiter la Vérole.

SUIVANT les principes que j'ai établis dans le Chapitre précédent, on a dû concevoir que pour guérir la vérole, on ne doit point se fixer absolument à une seule méthode, exclusivement aux autres. Il résulte en effet de ces principes, qu'il y a des véroles à qui la salivation est contraire, & qui demandent à être traitées par extinction ; qu'il y en a qui cedent facilement au mercure pris intérieurement, tandis que les frictions irritent le mal ; qu'on en trouve qui ne peuvent être guéries que par des remedes violents, tels que le mercure allié avec les acides minéraux ; qu'il y en a d'autres où les bois sudorifiques ont plus de vertu que le mercure ; qu'il y en a qui ne doivent être traitées qu'avec les remedes les plus doux ; & enfin, qu'il y a des véroles qui ne cedent qu'au mercure allié avec les purgatifs. Mais, d'un autre côté, ces mêmes principes démontrent que le traitement par la salivation (autant que le mercure détermine de lui-même cette évacuation) convient dans le plus grand nombre de cas ; c'est-à-dire qu'il peut être regardé comme la méthode la plus générale, mais dont on s'écarte néanmoins toutes les fois que les circonstances l'exigent.

M. Astruc, dans son Traité *des Maladies Vénériennes*, donne également la préférence à ce traitement ; mais j'oserai dire que je ne trouve pas

qu'il fonde cette préférence ſur des raiſons aſſez ſolides pour diſſiper les doutes & fixer le choix de ceux qui cherchent à s'inſtruire.

» Il reſte une derniere queſtion, dit cet Au-» teur; ſavoir s'il faut procurer une ſalivation » copieuſe par des frictions abondantes & fré-» quentes; ou s'il faut, au contraire, ne les don-» ner que légeres & de loin en loin, afin que la » ſalivation ne vienne point, ou qu'elle ſoit très » modique. Chacune de ces opinions a été ſou-» tenue il y a déja long-temps, & l'eſt encore au-» jourd'hui par de fort habiles gens : cependant » il ſera aiſé de décider la queſtion, ſi l'on fait » attention à ce que nous avons dit dans les Cha-» pitres précédents.

» 1°. Que, pourvu qu'on ſoit aſſuré qu'il eſt » entré dans le corps une ſuffiſante quantité de » mercure, la ſalivation n'eſt point abſolument » néceſſaire pour détruire la vérole, comme nous » l'avons prouvé ci-devant, contre ce que plu-» ſieurs ont cru autrefois, & contre ce que quel-» ques-uns croient encore aujourd'hui.

» 2°. Que néanmoins la ſalivation eſt la voie » la plus sûre & la plus aiſée pour évacuer la plus » grande partie du virus caché dans le ſang; & » qu'ainſi, lorſqu'elle vient à manquer, elle a » beſoin d'être ſuppléée par d'autres évacuations, » ſoit naturelles, comme la ſueur & l'urine; ſoit » artificielles, comme les ſelles, afin de procu-» rer une iſſue au virus.

» 3°. Bien plus, que la ſalivation eſt une regle » aſſurée pour juger, tant de la quantité du mer-» cure qui eſt entré dans le corps, que de l'action » qu'il exerce ſur le ſang; & en conſéquence, » pour ſavoir ménager plus ſurement le remede,

» ſuivant la nature & l'ancienneté de la maladie.

» 4°. Qu'ainſi, rien ne s'y oppoſant d'ailleurs, » la ſalivation paroît être néceſſaire, ſoit pour » donner au virus une iſſue facile, ſoit pour faire » connoître au Médecin ce qu'il a fait, & ce qui » lui reſte à faire, afin qu'il ne combatte pas » cette maladie à l'aveugle.

» 5°. Que la ſalivation eſt ſur-tout néceſſaire, » lorſque la vérole eſt conſidérable, ancienne, » invétérée, que le virus a pénétré profondé» ment, & qu'il occupe beaucoup de parties; » car alors le remede doit être proportionné à la » grandeur du mal que l'on veut déraciner & dé» truire.

» 6°. Que cependant il faut toujours ménager » prudemment la ſalivation, &, s'il eſt beſoin, » la modérer par des purgatifs, en ſorte que les » ulceres de la bouche ne ſoient ni en grand nom» bre, ni profonds, & que le malade ne rende » chaque jour qu'une ou deux livres de ſalive: » car à quoi bon tourmenter, conſumer & épui» ſer indiſcrètement les pauvres malades par les » ennuis, les veilles & les ſouffrances d'une ſa» livation cruelle, accablante & toujours dange» reuſe, ſi, en leur épargnant tous ces maux, » on peut les guérir auſſi ſurement? &c. «

Enfin, dans un autre endroit, en parlant des frictions légeres, c'eſt-à-dire, du traitement par extinction, M. Aſtruc dit que cette maniere de traiter la vérole eſt plus aiſée, plus commode & moins dangereuſe que le traitement par la ſalivation; qu'il ſeroit ſeulement à deſirer qu'elle fût auſſi certaine & auſſi efficace.

Il paroît que ces raiſons n'ont pas fait juſqu'ici beaucoup d'impreſſion pour faire préférer le trai-

tement par la ſalivation. Elles ſont d'autant moins convaincantes, que les Médecins de Montpellier les ont ſouvent rétorquées pour établir la propoſition contraire.

1°. On convient que la ſalivation n'eſt point abſolument néceſſaire pour la guériſon de la vérole; mais c'eſt à cette condition qu'on n'aura employé aucun moyen pour la détourner. Ainſi, quelque quantité de mercure qu'on introduiſe dans le corps, ſi on détourne ſon action dans le moment qu'il tend à procurer le flux de bouche, le traitement ſera auſſi infructueux que ſi on n'avoit donné que des frictions légeres & placées de loin en loin.

2°. M. Aſtruc convient que la ſalivation eſt la voie la plus sûre & la plus aiſée pour évacuer la plus grande partie du virus caché dans le ſang, & que, lorſqu'elle vient à manquer, elle doit être ſuppléée par d'autres évacuations naturelles ou artificielles. Mais on lui a ſouvent répondu que, puiſqu'il juge lui-même que la ſalivation n'eſt point abſolument néceſſaire, on doit, dans tous les cas, préférer les autres évacuations au flux de bouche, qui eſt toujours déſagréable & incommode: car, en ſuppoſant qu'on rencontre par la ſalivation un peu moins de difficultés pour évacuer une partie du virus, que par les autres évacuations, ſi on réuſſit également par cette derniere voie, quoiqu'avec un peu plus de peine, ne doit-on pas préférer le moyen le plus doux & le moins dangereux, s'il eſt auſſi sûr qu'un autre?

3°. M. Aſtruc dit que la ſalivation eſt une regle aſſurée pour juger de la quantité de mercure qui eſt entrée dans la maſſe du ſang. Je penſe qu'il entend par là que plus la ſalivation eſt abondante,

plus la quantité de mercure introduite dans le corps eſt grande. Mais l'expérience prouve que cette regle ſeroit très ſouvent infidele; car il arrive bien plus communément que, plus le flux de bouche eſt abondant, moins on a introduit de mercure dans le corps. En effet, on obſerve très ſouvent que la ſalivation, toutes choſes égales d'ailleurs, eſt moins abondante dans ceux à qui il a fallu quatre ou cinq frictions pour la déterminer, que dans ceux qui ſalivent après la ſeconde friction. Dans le premier cas, les malades ne ſalivent plus tard, que parcequ'ils ſont plus difficiles à émouvoir, & qu'il leur faut une plus grande quantité de mercure pour établir la ſalivation qui eſt ordinairement légere; au lieu que, dans le ſecond, les malades ſont ſi ſuſceptibles de ſaliver, qu'une très petite doſe de mercure établit un flux de bouche, non ſeulement très abondant, mais encore accompagné d'accidents fâcheux.

4°. L'ancienneté de la maladie, & la grandeur des accidents, ne peuvent pas être une raiſon de faire préférer le traitement par la ſalivation aux autres méthodes, parcequ'il peut ſe rencontrer dans les malades qui ſont dans ce cas une infinité de circonſtances qui excluent ce traitement, comme M. Aſtruc en convient lui-même dans pluſieurs endroits de ſon Ouvrage.

5°. Enfin, dire que le traitement par extinction eſt plus aiſé & plus commode; & ajouter enſuite d'une maniere vague, qu'il ſeroit ſeulement à deſirer qu'il fût auſſi certain & auſſi efficace que le traitement par la ſalivation, ce n'eſt pas employer des raiſons aſſez fortes pour établir la préférence que cette propoſition ſuppoſe; il falloit puiſer ces raiſons dans la nature de la maladie,

& dans la maniere d'agir du remede, comme j'ai fait dans le Chapitre précédent, & comme je le ferai encore ci-après.

Mais, quoi qu'il en ſoit, il doit nous ſuffire que M. Aſtruc regarde en général le traitement par la ſalivation comme plus sûr que les autres méthodes; car, quoiqu'il ait laiſſé ſon opinion ſuſceptible de contradictions, nous ne devons pas moins nous appuyer de ſon autorité, à laquelle l'expérience de ce Praticien donne plus de poids que le raiſonnement.

Pour traiter la vérole avec ſuccès, dans les cas les plus ordinaires, on doit donc, ſuivant les principes que nous avons établis, préparer les malades par les remedes généraux: on doit enſuite adminiſtrer les frictions. On obſervera pendant ce temps-là de quel côté le mercure déterminera la criſe néceſſaire pour évacuer le virus; & par quelque voie que les évacuations ſe déclarent, on ne tentera point de déranger l'effet du remede. S'il a établi le flux de bouche, on s'appliquera à remédier aux accidents dont il peut être accompagné, ou à les prévenir. En même temps, on ſaiſira toutes les occaſions favorables pour introduire de nouveau mercure dans le ſang, afin de déplacer les particules du virus fixées dans les vaiſſeaux les plus éloignés, & les mettre à portée d'être évacuées: & ſur la fin, on provoquera, par d'autres moyens, des évacuations artificielles plus abondantes, pour dépurer complettement la maſſe du ſang. Je vais donner une idée générale de ce traitement, qui nous ſervira de point de comparaiſon dans le parallele que je fais des différentes manieres de traiter la vérole.

Le traitement que M. Petit ſuivoit.

On doit être bien éloigné de penſer qu'on puiſſe ſouſtraire les malades aux préparations qui doivent précéder l'adminiſtration du mercure. On doit être perſuadé au contraire, que, de quelque maniere qu'on les traite, la guériſon dépend preſque toujours des remedes généraux qui non ſeulement préviennent les ravages que le mercure pourroit faire, mais encore qui diſpoſent les humeurs viciées à être évacuées, & qui contribuent d'autant plus à la guériſon, qu'ils font ſouvent diſparoître entiérement les accidents de la maladie, ou du moins qu'ils les diminuent.

Pour retirer de ces remedes tout le fruit qu'on peut en attendre, on doit preſcrire aux malades un régime convenable, & leur faire garder la chambre; car il eſt certain que l'exercice, la contention de l'eſprit, & la trop grande quantité d'aliments de toute eſpece, s'oppoſent aux vues que l'on a de relâcher les ſolides, de diminuer le volume des humeurs, & de les rendre plus douces & plus fluides.

On ſaigne d'abord le malade du bras ou du pied, ſuivant les indications qui peuvent faire préférer l'une ou l'autre ſaignée. Le lendemain on le purge avec la manne, les follicules & le ſel végétal, ou avec toute autre médecine plus analogue à ſon état ou à ſon tempérament. Le jour ſuivant, on fait commencer les bains domeſtiques, qu'on pouſſe au nombre de vingt plus ou moins. Le malade doit y reſter une heure & demie, ou deux heures le matin à jeun, & autant l'après-midi, trois ou quatre heures après le dîner. Il eſt important d'avoir at-

tention que l'eau ne ſoit pas trop chaude, crainte qu'elle n'agite le ſang au point d'exciter la fievre & des ſueurs exceſſives qui affoibliroient trop le malade. Dans chaque bain, on lui fait prendre un bouillon fait avec un peu de rouelle de veau, & une bonne poignée en tout de bourrache, de bugloſe, de chicorée ſauvage & de cerfeuil. On peut ſubſtituer à ces bouillons, tantôt le petit-lait, tantôt l'eau de poulet, dans leſquels on fera infuſer quelques-unes de ces plantes altérantes. Les bains finis, le malade eſt encore ſaigné & purgé comme auparavant; &, pendant l'adminiſtration de ces remedes, il ne doit manger à ſon dîner que de la ſoupe, du bouilli & du rôti de viandes blanches, & le ſoir une ſoupe ſeulement ou deux œufs frais.

Pour faire l'onguent deſtiné pour les frictions, on ne doit employer que le mercure revivifié du cinabre. On prend une livre de ce mercure qu'on éteint dans un mortier de marbre avec un peu d'eſprit de térébenthine; on y mêle enſuite douze onces de ſain-doux; on broie l'onguent pendant deux ou trois jours; après quoi, on fait fondre dans un poëlon de terre quatre onces de ſuif, &, lorſqu'il eſt à moitié refroidi, on le mêle exactement avec l'onguent. On ajoute le ſuif pour donner plus de conſiſtance au ſain doux qui, employé ſeul, devient trop liquide pendant l'été pour pouvoir tenir les globules mercuriels ſuſpendus, & les empêcher de ſe réunir.

La maniere de donner les frictions eſt un point important qui influe plus qu'on ne penſe ſur le ſuccès du traitement. La pratique qui eſt ſuivie par le plus grand nombre des Chirurgiens, eſt de faire tenir le malade aſſis ou debout, devant

un feu qui faſſe de la flamme. On frotte d'abord à ſec, avec les mains chaudes, la partie ſur laquelle on doit appliquer l'onguent, juſqu'à ce qu'elle devienne rouge; afin, dit-on, d'ouvrir davantage les pores de la peau, par la chaleur que cauſe ce frottement. Enſuite, ayant étendu l'onguent ſur la partie, on la frotte avec la main nue, juſqu'à ce que l'onguent commence à ſécher; & l'on croit favoriſer d'autant plus l'introduction du mercure, qu'on emploie plus de force & plus de temps à frotter : mais c'eſt une erreur qui peut avoir des ſuites fâcheuſes; car j'oſe dire que cette maniere de donner les frictions eſt ſouvent la ſource des ravages que le mercure cauſe quelquefois.

Il eſt certain que les globules mercuriels ne peuvent entrer par les pores, qu'à meſure que la chaleur de la peau les dégage de la graiſſe qui les enveloppe, en la fondant peu à peu. Par conſéquent, ce n'eſt point dans le temps qu'on donne la friction que le mercure paſſe dans les vaiſſeaux, puiſque le frottement mêle encore plus intimement ces deux ſubſtances. Il faut conſidérer d'ailleurs, qu'en frottant avec force & long-temps la partie ſur laquelle l'onguent eſt étendu, ce qu'il y a de plus fluide dans la graiſſe s'évapore; de ſorte que cette graiſſe eſt réduite enſuite en une ſubſtance tenace & réſineuſe, d'où le mercure ſe dégage plus difficilement. Ajoutez encore que, ſi l'on frotte long-temps une partie devant le feu, les vaiſſeaux ſanguins de la peau ſe dilatent au point qu'ils compriment les pores, & en bouchent les orifices. Or, il réſulte de là qu'on multiplie les frictions dans le commencement du traitement, & qu'on accumule une grande quantité de

mercure ſur le corps ; parceque les premieres doſes n'ayant point pénétré dans les pores, par les raiſons que je viens d'alléguer, & par conſéquent n'ayant produit aucun effet, on continue de les répéter de proche en proche, pour obtenir les évacuations qu'on veut établir. Mais cette quantité de mercure, dont l'introduction avoit été retardée par la maniere de l'appliquer ſur la peau, ſurmontant inſenſiblement les obſtacles qui s'oppoſoient à ſon entrée, paſſe enſuite dans le ſang, & cauſe, dans le temps qu'on y penſe le moins, des déſordres qui menacent la vie du malade ; tels que le gonflement ſubit de la langue, des glandes ſalivaires, & de toute la tête, la dyſſenterie, la fievre, le délire, les convulſions, &c.

On évite ces dangers en donnant les frictions d'une maniere plus ſimple. On ſait que les atomes mercuriels pénetrent dans les pores des corps les plus denſes, lorſqu'ils ſont ſeulement appliqués à leur ſurface ; & la maniere dont les emplâtres remplis de mercure agiſſent étant appliqués ſur la peau, eſt une preuve qu'il eſt inutile d'employer aucune force pour faire pénétrer ce minéral dans les vaiſſeaux. Or, d'après ces conſidérations, on conçoit qu'en donnant les frictions, il ſuffit d'étendre également l'onguent ſur une grande étendue de peau, en frottant légérement pendant quelques minutes. J'ai toujours éprouvé, en effet, que cette maniere rend l'introduction plus prompte & plus facile ; car il ne faut ordinairement que trois, ou, tout au plus, quatre frictions, de deux gros d'onguent chacune, pour établir le flux de bouche, tandis que cette évacuation ne ſe déclare ſouvent qu'après la ſixieme ou ſeptieme friction, lorſqu'on les donne ſuivant

l'autre méthode. Auſſi, en les donnant de la maniere que j'enſeigne, eſt-on rarement ſurpris par les accidents d'une ſalivation orageuſe, parce-qu'on l'établit par gradation, & qu'on ſe rend le maître d'en arrêter les progrès au point que l'on veut, en faiſant entrer ſucceſſivement dans le ſang tout le mercure qu'on applique ſur la peau.

On ſuit l'ordre ſuivant dans l'adminiſtration des frictions. On donne la premiere aux deux jambes, depuis les malléoles juſqu'aux genoux; la ſeconde aux deux cuiſſes & aux feſſes; la troiſieme aux deux bras, depuis les épaules juſqu'aux poignets; la quatrieme au dos; & l'on recommence enſuite à frotter ſucceſſivement les mêmes parties, lorſqu'il s'agit de donner de nouvelles frictions.

La doſe d'onguent qu'on emploie dans les cas ordinaires pour chaque friction, eſt toujours de deux gros; & la diſtance, d'un jour d'intervalle. Quant au nombre, on ſe regle ſur les effets qu'elles produiſent, & ſur les vues particulieres qu'on a par rapport au tempérament & aux ſymptomes de la maladie. Lorſqu'on veut établir le flux de bouche, on continue les frictions à la diſtance & à la doſe que je viens de dire, juſqu'à ce qu'on apperçoive les ſignes qui annoncent cette évacuation; & ſi on veut l'éviter, on ſe contente de les éloigner un peu l'une de l'autre, ou d'en diminuer la doſe, ſans employer les purgatifs dans les commencements.

Pendant l'adminiſtration du mercure, on doit avoir attention de faire regner dans la chambre du malade une chaleur modérée; car on doit également éviter que le froid ne ſuſpende les évacuations que le remede tend à établir; ou que la

trop grande chaleur ne raréfie le ſang au point d'exciter la fievre, & d'autres accidents qui nuiroient à la cure; ou bien que la tranſpiration exceſſive, cauſée par cette chaleur, ne jette le malade dans un épuiſement dont il auroit de la peine à revenir.

Dès le jour qu'on commence les frictions, il faut réduire le malade à deux ſoupes par jour, une le matin, & l'autre le ſoir; & ſi-tôt que la ſalivation ſe déclare, à ſix bouillons dans les vingt-quatre heures; c'eſt-à-dire un bouillon toutes les quatre heures. Ce régime eſt d'autant plus néceſſaire, que la plénitude des vaiſſeaux n'étant point journellement entretenue par de nouveaux ſucs, le mercure trouve plus de facilité à expulſer au-dehors les humeurs viciées.

Dans le commencement des frictions, on doit éviter tout ce qui pourroit déranger l'effet du mercure: par conſequent, on ne doit donner dans ce temps-là aucun purgatif, ni même des lavements, parcequ'ils pourroient déterminer ce minéral à agir plutôt ſur les inteſtins que ſur la bouche; & l'on ne fera pas non plus uſage des tiſanes trop apéritives ou ſudorifiques, parcequ'elles pourroient provoquer les évacuations par les urines ou par les ſueurs, au lieu du flux de bouche que le mercure auroit déterminé.

Lorſque le mercure a établi des évacuations ſuffiſantes, preſque tous les Praticiens ſe contentent de les entretenir. Les préceptes que les Auteurs ont donnés ſur ce point, ſe réduiſent à recommander de donner quelques frictions, ſuppoſé que ces évacuations ne ſe ſoutiennent pas avec la même abondance; & après les avoir entretenues pendant un certain temps, ils conſeil-

lent de terminer le traitement par un purgatif. M. Petit regardoit cette méthode comme imparfaite : il avoit conçu que l'art devoit concourir d'une maniere plus efficace à déraciner le germe de la maladie. Lorſqu'une fois le mercure a excité le mouvement qui détermine la criſe néceſſaire pour la guériſon, il vient un temps, comme dans toutes les maladies aiguës, où les ſolides ſe relâchent, & ne retiennent plus les humeurs qui doivent ſortir par les différents couloirs qui leur ſont ouverts. Or, c'eſt le moment que M. Petit ſaiſiſſoit pour provoquer d'abondantes évacuations, ſur tout par les ſelles, pour ouvrir plus d'iſſues au virus qui doit être expulſé au-dehors.

L'expérience lui avoit encore appris qu'on pouvoit profiter du même moment pour introduire, ſans danger, de nouveau mercure dans le ſang, parceque ce minéral ne fait plus alors la même impreſſion ſur les organes que dans le commencement. Ainſi ce célebre Chirurgien ne ſe contentoit pas d'ébaucher, pour ainſi dire, la dépuration des humeurs, comme cela arrive par les autres méthodes; il la rendoit complette par cinq ou ſix frictions, & preſque autant de purgatifs adminiſtrés alternativement, depuis le milieu du traitement juſqu'à la fin.

Ce traitement dure vingt-cinq ou trente jours au plus, en comptant depuis la premiere friction, juſqu'au jour où l'on décraſſe le malade. L'expérience apprend que cet eſpace eſt la meſure du temps néceſſaire pour accomplir la dépuration de la maſſe du ſang par les évacuations que le mercure a établies : auſſi, à la fin de ce temps, le malade eſt-il réduit à un degré extrême de maigreur & de foibleſſe, mais dont il revient avec

une rapidité ſurprenante ; car ſept ou huit jours de convaleſcence ſuffiſent ordinairement pour lui redonner de l'embonpoint & des forces, preſque au point de faire douter s'il a été malade : & c'eſt ce prompt retour de la ſanté, qui eſt la preuve la plus certaine d'une guériſon parfaite.

M. Vandermonde, dans ſa Critique de mon Ouvrage, donne à entendre que la méthode dont je viens de donner une idée générale, eſt abſolument la même que celle qui eſt décrite par les Auteurs. Il eſt vrai que je ne propoſe ici que des moyens connus, tels que les bains, les frictions, les purgatifs, &c. Mais la différence que j'ai établie dans l'adminiſtration des mêmes moyens, n'a point échappé à ceux qui ſont verſés dans la pratique de la Médecine. Comme ils n'ignorent point que les mêmes moyens qu'on emploie pour combattre une maladie, ſont infructueux, ou ont tout le ſuccès qu'on deſire, ſelon qu'ils ſont appliqués à contre-temps ou à propos, ſuivant les indications qui ſe préſentent ; ils n'ont point confondu, comme a fait M. Vandermonde, la méthode que M. Petit ſuivoit, avec celle des autres Auteurs. Enfin, pour me laver entiérement du reproche que cet Auteur m'a fait, je vais faire remarquer en peu de mots les points les plus importants dans leſquels notre méthode differe de celle qui eſt décrite par M. Aſtruc.

La méthode décrite par M. Aſtruc.

1°. La maniere que M. Aſtruc enſeigne, de frotter long-temps en donnant les frictions, & de faire tenir les malades devant un feu clair, doit être ſouvent la ſource de pluſieurs accidents très graves,

graves, par les raiſons que j'ai alléguées il n'y a qu'un moment. C'eſt du moins ce qu'on a lieu de préſumer par une remarque de M. Aſtruc lui-même, qui dit qu'on a ſouvent à combattre dans le traitement par la ſalivation, l'enflure ſubite de la tête, après la troiſieme ou la quatrieme friction, l'aſſoupiſſement, la léthargie, la fievre continue ou intermittente, la diarrhée qui dégénere en dyſſenterie, l'avortement, les ulceres opiniâtres de la bouche, le collement de la langue aux gencives, des gencives au dedans des joues, & de la luette aux parties voiſines; & enfin le ſerrement de la bouche, ou bridure. Je puis dire, avec vérité, que je n'ai jamais vu aucun de ces accidents arriver dans le traitement de la vérole par la ſalivation, en ſuivant la méthode que j'ai décrite ci-devant, & ſur-tout en obſervant la maniere de donner les frictions, en étendant ſimplement l'onguent ſur la peau. De cette façon, tout le mercure contenu dans la friction paſſe preſque entiérement dans le ſang, dans l'eſpace de quarante-huit heures, qui eſt l'intervalle qu'on met ordinairement entre chaque friction. Ainſi, en ſuppoſant un malade extrêmement ſuſceptible de ſaliver, le flux de bouche ſe déclare ordinairement dès la ſeconde friction; & dans ce cas, comme la quantité de mercure qui a été capable d'exciter cette ſalivation prompte & abondante, eſt peu conſidérable, les accidents en ſont bien moins graves, & plus faciles à diſſiper. Mais, en ſuivant l'autre méthode, comme le mercure entre d'abord plus difficilement, on en accumule une plus grande quantité ſur la peau; c'eſt-à-dire qu'au lieu de deux frictions, on en donne quatre. Or, ces frictions qui pénetrent enſuite dans le ſang, cauſent

un ravage d'autant plus grand, que la quantité de mercure eſt plus conſidérable.

2°. M. Aſtruc n'a qu'une ſeule évacuation en vue, qui eſt la ſalivation. Mais, dans la plupart des maladies où il y a un vice qui infecte la maſſe du ſang, la Nature ne ſe borne point à une ſeule évacuation pour opérer la dépuration complette des humeurs. Lorſque les ſolides ſont parvenus à un certain degré de relâchement, elle ouvre pluſieurs voies qui concourent à évacuer l'humeur morbifique : c'eſt ce qu'on voit arriver particuliérement dans le traitement de la vérole. Au commencement, le flux de bouche eſt preſque la ſeule évacuation qui s'établit ; mais, après un certain nombre de jours, les ſolides étant plus relâchés, les urines deviennent plus abondantes, la tranſpiration ſe fait plus aiſément, & les humeurs commencent à couler avec plus de liberté par les ſelles. C'eſt donc une perfection ajoutée à l'art, dans cette circonſtance, que de profiter de cette diſpoſition de la Nature, & de l'aider à évacuer le virus par toutes les iſſues qu'elle ouvre elle-même. Or, c'eſt cette indication que M. Petit ſaiſiſſoit pour employer coup ſur coup les purgatifs ; & c'eſt par cette raiſon que je crois ſa maniere de traiter la vérole, plus efficace que celle qui eſt décrite par M. Aſtruc : ceci ſoit dit ſans diminuer l'eſtime qu'un auſſi excellent Ouvrage que le ſien mérite.

3°. Enfin, la ſalivation une fois établie, M. Aſtruc recommande de ne donner enſuite des frictions que pour l'entretenir ; &, comme il veut que cette ſalivation ſoit douce & très légere, puiſqu'il dit dans un endroit, qu'il ſuffit que le malade rende une livre ou deux de ſalive dans les

vingt-quatre heures, il eſt certain qu'il ne faudra pas une grande quantité de mercure pour établir & entretenir une pareille ſalivation, & qu'on n'oſera pas répéter les frictions, crainte que la ſalivation ne paſſe les bornes qu'on lui preſcrit: ce qui pourra rendre le traitement infructueux. Or, dans la méthode que M. Petit ſuivoit, on fait paſſer, toutes choſes égales d'ailleurs, une bien plus grande quantité de mercure dans le ſang, que par l'autre; car non ſeulement, lorſque le flux de bouche eſt établi, on donne des frictions ſurnuméraires pour l'entretenir, lorſqu'il eſt néceſſaire; mais encore on en donne quatre ou cinq de plus, qu'on entremêle avec les purgatifs.

Pratiques particulieres.

Outre la méthode qui eſt décrite dans l'Ouvrage de M. Aſtruc, & dont je viens de marquer les défauts que je crois eſſentiels, il y a encore des pratiques particulieres que beaucoup de Chirurgiens ſuivent par routine dans le même traitement, & qui ſont encore plus défectueuſes.

1°. On ne peut retirer aucun avantage de la maniere de faire l'onguent avec un tiers de mercure ſeulement, & de donner chaque friction ſur une petite étendue de peau, comme beaucoup de Praticiens font ordinairement. Cette méthode ne tend au contraire qu'à retarder l'introduction du mercure; car, plus la quantité de graiſſe dont les particules mercurielles ſont enveloppées, ſera grande, plus ces particules ſeront de temps à ſe dégager; & plus l'étendue de peau ſur laquelle on appliquera l'onguent, ſera petite, moins le mercure trouvera de pores pour entrer.

2°. Il y a des Praticiens qui donnent les pre-

mieres frictions avec quatre, cinq & six gros d'onguent, & quelquefois plus. Rien n'est capable de produire un effet plus pernicieux que cette méthode. Quelquefois une seule friction, d'une pareille dose, établit une salivation accompagnée d'accidents les plus terribles; & si le malade n'y succombe pas, il sort d'un pareil traitement sans être guéri de la vérole, par les raisons que j'ai rapportées dans le Chapitre précédent, en parlant de la salivation orageuse.

3°. Il y a des Praticiens qui pensent que la salivation est si absolument nécessaire pour la guérison de la vérole, qu'ils mettent tout en usage pour l'établir. Lorsque les premieres frictions ne déterminent point cette évacuation dans le temps ordinaire, ils doublent la dose de l'onguent, & quelquefois ils font prendre en même temps intérieurement des préparations mercurielles, pour hâter l'effet des frictions. Mais ils sont dans une erreur dangereuse pour les malades; car la trop grande quantité de mercure qu'ils donnent (le plus souvent sans pouvoir venir à bout d'établir le flux de bouche), leur cause des accidents fâcheux, comme la fievre, le délire, les convulsions, la dyssenterie, le marasme, &c.

4°. Dans les Hôpitaux où il y a beaucoup de vérolés rassemblés dans un même lieu, on ne peut pas régler avec précision la dose nécessaire de mercure, suivant la diversité des tempéraments: car l'atmosphere de ce lieu étant remplie d'atomes mercuriels qui s'élevent sans cesse des parties qui ont reçu les frictions, les malades foibles & délicats, outre le mercure qui leur a été administré en particulier, participant encore, comme les autres, à celui qui est dans l'air, en reçoivent une

trop grande quantité relativement à leurs forces, & périssent souvent, après avoir été tourmentés par la fievre, les convulsions, le gonflement extraordinaire de la tête, &c. Il faudroit donc, s'il étoit possible, que, dans ces Hôpitaux, les malades fussent séparés dans des chambres particulieres; ou du moins qu'on en mît un petit nombre dans une salle assez vaste, & qu'on renouvellât l'air de temps en temps, soit par le moyen du ventilateur, soit en ouvrant les fenêtres, pour que le mercure évaporé soit entraîné au-dehors.

5°. J'ai vu dans un Hôpital traiter des malades par la salivation, pendant l'été, dans une chambre exactement close, & où l'on entretenoit continuellement du feu; ce qui avoit fait donner le nom de four à cette chambre. On doit concevoir dans quel état déplorable la grande chaleur du lieu mettoit ces malades: les sueurs excessives, la fievre, les maux de tête, le gonflement extraordinaire de toutes les parties de la bouche, la difficuté de respirer, &c. les réduisoient à l'extrémité.

6°. La plupart des Praticiens ne prescrivent pas aux malades, pendant la salivation, un régime assez sévere. Ils leur permettent de manger de la soupe, des panades, des œufs frais, &c. Or ces aliments, trop nourrissants & en trop grande quantité, fournissent journellement de nouveaux sucs qui entretiennent la plénitude des vaisseaux, & qui empêchent, comme je l'ai déja dit, le mercure d'agir librement pour expulser le virus au-dehors, & opérer complettement la dépuration de la masse du sang.

7°. Enfin, lorsque les symptomes de la vérole sont opiniâtres, la plus grande partie des Prati-

ciens entretiennent, pendant un temps considérable, la salivation, en continuant de l'exciter, ou en la renouvellant même plusieurs fois par des frictions multipliées. Quelquefois ils font durer le flux de bouche pendant quarante jours & au-delà, toujours dans l'espérance de venir à bout par là de détruire le mal qui leur résiste: mais le plus souvent ils se trompent; & leur pratique ne sert qu'à réduire les malades dans un épuisement qui les fait périr, ou dont ils ont beaucoup de peine à revenir. Qu'on se rappelle ici ce que j'ai dit dans le Chapitre précédent, savoir, que le mercure opere la dépuration de la masse du sang dans l'espace de vingt-cinq ou trente jours, en comptant depuis la premiere friction; & que, si on continue de donner du mercure au-delà du terme, dans la vue de dissiper les symptomes de la maladie, qui n'ont point cédé, on éprouve le plus souvent qu'on en vient rarement à bout, & que le remede n'agit plus alors qu'au détriment du malade. J'ai eu occasion de voir beaucoup de malades manqués par cette méthode: j'en ai vu qui avoient salivé pendant plus de quarante jours, & qui avoient reçu vingt-deux ou vingt-quatre frictions. Il paroît d'abord surprenant que la vérole résiste à un pareil traitement; mais la surprise cesse, lorsqu'on fait attention, 1°. que ce n'est point la quantité du mercure qui guérit la vérole, mais la propriété que ce minéral a de déterminer une crise, par laquelle la dépuration de la masse du sang s'opere; 2°. que les frictions trop multipliées excitent toujours dans les malades quelque trouble ou quelque mouvement extraordinaire qui dérange cette crise qui doit se faire par un mouvement doux & réglé; 3°. qu'on ne peut

entretenir, pendant un si l'on espace de temps, le flux de bouche dans les malades en question, sans leur donner des aliments solides & nourrissants en une quantité suffisante pour soutenir leurs forces, & fournir à une pareille évacuation, ce qui est encore un obstacle à leur guérison.

Doctrine singuliere d'un Professeur sur le traitement de la vérole.

J'ai vu enrre les mains de plusieurs Etudiants en Médecine & en Chirurgie, des cahiers faits d'après les leçons d'un Professeur particulier qui enseigne une doctrine singuliere sur le traitement de la vérole.

Cet Auteur compare le traitement par la salivation avec le traitement par extinction. Voici la description qu'il fait de la premiere méthode. Il dit que le malade étant bien préparé, on en vient aux frictions. On fait mettre, selon lui, le malade auprès du feu; on frotte vigoureusement avec un linge gras & chaud, la partie sur laquelle on doit appliquer l'onguent, jusqu'à ce qu'elle soit rouge; on emploie, à la premiere friction, deux gros d'onguent pour les deux pieds; on l'étend sur la partie, puis avec la main nue, ou garnie d'un gant qui est déja imprégné de mercure, on frotte en tout sens, jusqu'à ce que la main s'arrête, & ne puisse plus glisser, ce qui dure plus ou moins.

La seconde friction se fait sur les deux jambes avec une once d'onguent, dont une demi-once sur chaque jambe. La troisieme se fait sur les deux cuisses avec une once & demie de pommade. La

quatrieme sur les fesses avec trois onces de la même pommade. Enfin, la cinquieme se fait sur les extrémités supérieures, de façon qu'on use en tout environ six onces d'onguent. On laisse un ou deux jours d'intervalle entre chaque friction.

Notre Professeur dit ensuite qu'on reconnoît que la salivation est prête à venir par les signes suivants. L'haleine devient puante, la langue s'épaissit, la bouche s'échauffe, les gencives se gonflent, le malade se plaint d'avoir quelque chose dans la gorge, qu'il ne peut avaler; enfin, on voit dans la bouche de petits ulceres, d'où découle d'abord un peu de salive: l'écoulement augmente bientôt, & devient continuel. On a soin de donner au malade un bassin dans lequel il bave. La quantité de salive qu'il doit rendre est de chopine dans les premiers jours; chaque jour ensuite de trois demi-septiers; puis d'une pinte, & cela au bout de cinq ou six jours. Il est des Praticiens, ajoute-t-il, qui veulent pousser l'excrétion de salive à quatre livres par jour, c'est-à-dire, à deux pintes; mais c'est trop.

» Après avoir vu la maniere de traiter par la » salivation, continue-t-il, examinons actuel- » lement les avantages & les désavantages de » cette méthode. Sachons si elle guérit sure- » ment, promptement & agréablement.

» On guérit très surement la vérole par le » moyen de la salivation: on a reconnu cette vé- » rité depuis long-temps: on est donc très certain » de guérir radicalement cette maladie par cette » méthode.

» La guérit-on *citò*? Pas trop. Il faut une pré- » paration de quinze ou vingt jours: la saliva-

» tion dure vingt-cinq ou trente jours, ce qui
» fait cinquante jours; d'où il suit que la guéri-
» son n'est pas bien prompte.

» Guérit-on, par cette méthode, *jucundè*? En
» aucune maniere : il n'y a pas de plus grands dé-
» sagréments. Le malade bave, souffre beaucoup,
» & ne peut dormir. C'est un état très doulou-
» reux. Entrons dans un détail de tous ces désa-
» gréments. La bouche est puante & brûlante,
» les gencives se gonflent & s'ulcerent, les dents
» branlent, & souvent elles tombent; ce qui est
» très désagréable dans la suite pour la pronon-
» ciation, & pour le mauvais effet qui en résulte,
» à cause de la mastication qui se fait mal. Après
» la salivation, il reste souvent des brides dans
» le gosier, suites ordinaires des ulceres mal ci-
» catrisés. Ces brides gênent la déglutition, &
» empêchent de rire & de parler. Souvent le
» voile du palais s'éleve & se colle au pharinx, de
» sorte que les arriere-narines sont fermées, ce
» qui oblige de parler avec un nasillonnemeat
» épouvantable. La salivation cesse-t-elle par
» une cause quelconque; la matiere se porte sur
» quelque partie interne; il vient diarrhée, dys-
» senterie, qui menent au tombeau. D'ailleurs,
» combien est-il de personnes qui ne peuvent ab-
» solument saliver, quelque chose que l'on fasse,
» & quelque dose de mercure que l'on donne !
» Pour lors la tête se grossit d'une maniere énor-
» me, l'isthme du gosier se tuméfie, la langue se
» gonfle & sort de la bouche, & le malade court
» risque d'être suffoqué. Lorsque les gens sortent
» de la salivation, ils sont excessivement exté-
» nués; à peine peuvent-ils se soutenir; les fonc-
» tions animales s'en ressentent, & l'esprit est

» foible & débile ; le jugement est pusillanime ; » la mémoire se perd ; de sorte que telle personne » qui, avant de saliver, étoit capable des plus » grandes affaires, ne peut actuellement se mê- » ler des choses les plus aisées : le reste du corps » n'est pas plus à son aise. Il est peu de malades » qui ne soient attaqués d'un tremblement mar- » qué : il est vrai que, lorsqu'il dure peu de temps, » ce n'est qu'un effet de la foiblesse ; mais, s'il » reste toujours, c'est une preuve que les nerfs » sont affectés : de là les rhumatismes, paralysie, » goutte, foiblesse, atonie & anéantissement. » Ces effets sont communs dans les grandes vil- » les, parceque la débauche y est plus grande, » & que l'on fait passer par la salivation un nom- » bre plus considérable de malades. Voilà sans » doute bien des désavantages que nous offre la » méthode de faire saliver ; mais prouvons qu'en » effet ils sont réels, & nullement imaginaires. » Etablissons deux propositions : 1°. le mercure » est ennemi des nerfs : 2°. l'excrétion de la salive » est *supra modum*, & par conséquent très nui- » sible.

» Le mercure est ennemi des nerfs. Les An- » ciens l'avoient bien observé : l'expérience » prouve tous les jours ce que nous avançons. » Nous voyons les personnes qui travaillent au » mercure, devenir caduques, maigres, seches » & paralytiques ; elles sont aussi vieilles à qua- » rante ans, qu'une autre à quatre-vingt : tels » sont les Miroitiers, Doreurs, Peintres, &c. » Ces effets ne sont qu'une suite du mercure sur » les nerfs & sur l'esprit animal : c'est un fait » avoué. Mais, comment agit-il ? Il se peut d'a- » bord que le mercure s'insinuant dans l'intérieur

» des nerfs, ſes particules fondent, atténuent,
» broient l'eſprit animal, & lui font perdre ſes
» qualités. Il ſe peut encore que chaque globule
» de mercure bouche les derniers petits nerfs,
» cauſe obſtructions, & par conſéquent mouve-
» ments irréguliers de l'eſprit animal. Enfin, ne
» pourroit-il pas arriver que le mercure, paſſant
» dans le tiſſu des nerfs, dérange & détruiſe l'or-
» ganiſation de la ſubſtance médullaire dont ils
» ſont compoſés ? Peut-être ces trois cauſes con-
» courent-elles enſemble à produire ces effets. Les
» moyens de prévenir ces accidents, ſeroient
» d'allier le mercure avec quelque baume ou quel-
» que nervin, comme la térébenthine, le ſuc-
» cin, le benjoin, &c. Examinons à préſent la
» ſeconde propoſition.

» L'excrétion de la ſalive eſt outrée. En effet,
» les glandes ſalivales donnent communément
» dans une journée quelques onces de ſalive; au
» lieu que dans la ſalivation il s'en perd pluſieurs
» livres. Quelle diſproportion ! Or, l'on ſait que
» la perte de la ſalive eſt d'une très grande con-
» ſéquence : car cette humeur eſt ſpiritueuſe; elle
» entraîne avec elle une grande quantité d'eſprits
» animaux. Cette excrétion ne peut donc que
» nuire, & nuit en effet : elle donne lieu à l'a-
» tonie, à l'anéantiſſement, & à la foibleſſe des
» malades. Boerhaave l'avoit bien remarqué : il
» obſerve que les perſonnes qui perdent leur ſa-
» live, deviennent maigres, pâles & défaites.
» Concluons donc que, ſi la méthode de la ſali-
» vation guérit ſurement, elle entraîne après
» elle un ſi grand nombre de déſavantages & d'ac-
» cidents, qu'ils détruiſent le bien qu'on en peut
» retirer. Donc, ſi nous avions une autre mé-

» thode, par laquelle l'on pût éviter tous ces dé-
» ſagréments, il faudroit l'employer ſans balan-
» cer. Or il en eſt une qui ne court aucun de
» ces riſques : c'eſt l'extinction «.

Notre Profeſſeur paſſe enſuite au traitement par extinction : il dit qu'on prépare le malade préciſément de la même façon que dans la ſalivation ; on ſaigne, on purge, & on donne les bains, les délayants & le même régime : il ajoute qu'il eſt important ici de faire boire le malade, juſqu'à ce que le tiſſu cellulaire ſoit œdématié ; & qu'en général il faut porter les choſes, dans cette méthode, au dernier degré de préciſion.

On commence, ſelon lui, la premiere friction ſur un pied ; on emploie un demi-gros d'onguent compoſé de deux parties de mercure ſur une de graiſſe. On fait beaucoup boire le malade, & on le couche : il arrive qu'il ſue, & que le mercure porte ſon effet par l'inſenſible tranſpiration. La ſeconde friction ſe fait ſur l'autre pied, à la même doſe, en mettant un jour d'intervalle. Pendant tout ce temps, le malade boit copieuſement d'une tiſane ſudorifique. Le cinquieme jour, on donne la troiſieme friction ſur une jambe, à la doſe d'un gros. La ſeptieme jour, on fait la quatrieme friction ſur l'autre jambe, à la même doſe. Durant tout ce traitement, il faut avoir attention à la bouche : ſi elle eſt dans ſon état naturel, ſi elle ne ſent pas mauvais, ſi les gencives ne ſont pas tuméfiées, & ſi le malade dort, tout va bien, & on peut continuer les frictions ; mais, ſi on apperçoit quelque changement à la bouche, il ne faut faire les frictions que de trois jours en trois jours.

Si ces premiers effets ne diminuent pas, & qu'il

paroiſſe de petits points blancs, l'Auteur dit qu'on doit ſur-le-champ ceſſer les frictions, & faire en ſorte de précipiter le mercure ſurabondant qui ſe porte à la tête; mais qu'il ne faut pas, comme les Docteurs de Montpellier, employer les purgatifs. Par ce moyen, ajoute-t-il, on détruit entiérement ce que l'on a opéré; car on chaſſe le mercure par le fondement: on doit au contraire le pouſſer à la peau. Tout l'art conſiſte donc à n'être pas obligé de donner des purgatifs: car ſi un homme, ayant déja dix gros de mercure dans la maſſe, on vient à le purger, c'eſt comme s'il n'en avoit pris que quatre. On ſeroit donc obligé de recommencer ſur nouveaux frais.

Pour éviter la ſalivation, lorſqu'elle veut paroître, ſuivant notre Profeſſeur, on fait baſſiner la bouche du malade avec de l'eau fraîche; on le fait coucher, on le couvre modérément, & on lui fait avaler trois pintes de tiſane en douze heures: par ce moyen, il ſue abondamment, le mercure ſe porte à la peau, & on évite les purgatifs. Enfin, s'il ne paroît rien à la bouche, on continue les frictions à la doſe de deux gros chacune, juſqu'à ce qu'on ait employé, pour tout le traitement, cinq ou ſix onces de pommade.

» Telle eſt la méthode de l'extinction, continue l'Auteur: expoſons maintenant ſes avantages ſur toutes les autres.

» Guérit-on *tutò* par l'extinction? Oui; la raiſon & l'expérience nous le prouvent. Voici d'abord ce que la raiſon nous dit. Si le mercure eſt le ſpécifique de la vérole, ce n'eſt qu'en atténuant, en diviſant & en ſubtiliſant la lymphe qui a été épaiſſie par le virus vénérien. Il produit ſpécialement cet effet dans les derniers

» vaiſſeaux ; car s'il ne paſſoit que dans les gros,
» il ne feroit rien. Or, dans la ſalivation, la plus
» grande partie du mercure paſſe ſeulement dans
» les gros vaiſſeaux, puiſqu'il ſe porte aux glan-
» des ſalivales par les carotides. Il en circule
» donc très peu dans les extrémités inférieures,
» & dans les derniers petits vaiſſeaux capillaires;
» cependant le virus vénérien peut ſe nicher &
» ſe niche en effet dans ces détours, dans ces ré-
» duits obſcurs; il n'y ſera donc pas attaqué; il
» reſtera & pourra dans la ſuite ſe développer
» tout-à-coup, & reproduire tous les fâcheux
» effets dont il eſt capable. Nous n'avons rien
» de pareil à craindre dans notre méthode; nous
» empêchons le mercure de ſe porter à la bouche;
» nous le faiſons circuler uniformément dans
» toute la machine; il pénetre & s'inſinue juſ-
» ques dans les plus petits tuyaux; de ſorte
» qu'il n'eſt pas un ſeul point qui n'ait éprouvé
» l'action du mercure. Donc le virus eſt chaſſé
» de par-tout; donc il ne peut donner lieu dans
» la ſuite à aucun mauvais effet: donc ce rai-
» ſonnement prouve inconteſtablement la ſupe-
» riorité & la ſureté avec laquelle l'extinction
» guérit.

» Si nous conſultons l'expérience actuelle-
» ment, elle eſt encore pour nous. Tous ſont
» guéris, même ceux qui ont été manqués par
» la ſalivation, pourvu cependant que l'on traite
» bien. Les adverſaires de l'extinction n'ont pas
» manqué d'exemples de perſonnes qui n'ont
» point été guéries par cette méthode. Cela eſt
» vrai; mais ces perſonnes ont été mal traitées;
» on les a purgées dans le cours du traitement.
» Or, nous avons obſervé que cette mauvaiſe

» manœuvre eſt très contraire à la guériſon de la
» vérole. Donc l'argument de ces Médecins ne
» porte aucun coup à notre méthode, & tombe
» de lui-même : donc elle guérit ſurement.

» Mais guérit-elle *jucundè?* Oui certainement.
» En effet, eſt-il rien de plus agréable que de
» ne point ſaliver; de vaquer librement à ſes af-
» faires, & de cacher par conſéquent le véritable
» objet de ſa maladie; de dormir à ſon aiſe; en un
» mot, d'éviter tous les accidents dont la ſaliva-
» tion eſt ſuivie? Point d'ulceres; point de brides
» & de tumeurs contre nature; point d'ébranle-
» ment & de chûte de dents; on avale, on boit &
» on mange à ſon ordinaire; on prononce auſſi
» bien; on ne craint ni diarrhée, ni dyſſente-
» rie; il n'y a point d'exténuation, de phthiſie
» & de maraſme à craindre; le malade ſort des
» remedes comme il y eſt entré; il peut ſe mon-
» trer pendant le traitement; enfin, on guérit
» très ſurement. Il n'y a donc pas de méthode
» plus agréable.

» Enfin, guérit-on *citò?* Non pas tout à fait,
» il eſt vrai; il faut au moins quarante jours de
» frictions, quinze de préparations, ce qui fait
» environ deux mois; mais il n'y a jamais que
» quinze jours de différence ſur la méthode de la
» ſalivation. Or, un ſi léger déſagrément, ſi c'en
» eſt un, mérite-t-il d'être mis en balance avec
» les avantages réels de l'extinction? Donc notre
» méthode eſt préférable de toutes façons «.

Il eſt ſurprenant que, de nos jours, on enſeigne une doctrine ſi contraire à la théorie la plus commune, & à la ſaine pratique. On ne peut pas raſſembler plus d'erreurs & plus de conſéquences dangereuſes, qu'il y en a dans le peu de préceptes

que ce Professeur dicte à ses éleves sur les maladies vénériennes.

1°. Il dit que, dans le traitement par la salivation, il faut commencer par une friction de deux gros d'onguent ; & il veut ensuite qu'on donne celles qui succedent de deux ou trois onces chacune. Je ne sais si, dans les siecles les plus ignorants, on a jamais pratiqué une méthode aussi dangereuse. Y a-t-il un malade qui puisse subir l'action de six onces de pommade (faite sans doute avec deux parties de mercure sur une de graisse, comme il l'a prescrit pour le traitement par l'extinction) ; six onces de pommade, dis-je, données dans un fort petit espace de temps, sans y succomber ? Les Etudiants à qui on enseigne une telle pratique, sont donc exposés à faire périr le premier malade sur lequel ils voudront tenter cette méthode, qu'on leur a assuré guérir la vérole très surement.

2°. L'Auteur dit que la quantité de salive que doit rendre un malade, est de chopine dans les premiers jours ; chaque jour ensuite de trois demi-septiers ; puis d'une pinte, & cela au bout de cinq ou six jours. » Il est des personnes, ajoute-» t-il, qui veulent pousser l'excrétion, par jour, » à quatre livres, c'est-à-dire à deux pintes ; mais » c'est trop «. Or, si notre Professeur connoissoit la véritable maniere de traiter la vérole, il sauroit qu'on ne s'inquiete jamais de la quantité de salive que le malade doit rendre ; & qu'on n'est point le maître de régler cette quantité avec la précision dont il parle, parcequ'elle varie suivant la constitution du malade, & plusieurs autres circonstances qui ne dépendent pas de nous.

3°. Il fait ensuite un tableau affreux de l'état d'un

'un homme qui salive. Il est vrai que, si ceux u'il a vus dans cet état, avoient été traités suiant la méthode qu'il enseigne, ce tableau est enore flatté; car, si le malade ne périt pas, c'est ar une espece de miracle. Mais qu'il voie des ıalades traités avec la sagesse & la prudence qui onviennent, il trouvera bien de la différence.

4°. Le mercure est ennemi des nerfs, continue-il; &, pour le prouver, il dit que nous voyons es personnes qui travaillent au mercure, devenir aduques, maigres, seches, paralytiques; qu'elles ont aussi vieilles à quarante ans, qu'une autre à uatre-vingt, &c. Mais y a-t-il de la parité entre ın homme qui passe par les remedes, non suivant a méthode de l'Auteur, mais suivant la saine ratique, & les Miroitiers, les Doreurs? &c. e premier ne reçoit, une fois en sa vie, qu'une once & quelques gros de mercure, tandis que es autres sont journellement exposés à l'action de e minéral. Le premier reçoit un mercure épuré le toute matiere hétérogene; tandis que le mercure qui affecte les autres, est uni avec des particules métalliques & arsenicales qui font beaucoup plus d'impression sur les nerfs, que le mercure même. D'ailleurs, si le mercure, dans le traitement par la salivation, faisoit sur les nerfs l'impression dont l'Auteur parle, il la feroit également, & même plus surement, dans le traitement par extinction; puisque, dans ce dernier traitement, le mercure, suivant lui, circule plus longtemps avec le sang, & pénetre plus intimement dans les dernieres divisions de nos vaisseaux.

5°. L'excrétion de la salive est outrée, dit-il. Suivant lui, les glandes salivaires donnent com-

munément, dans une journée, quelques onces de ſalive; au lieu que, dans la ſalivation, il s'en perd pluſieurs livres. Or on ſait, continue-t-il, que la perte de la ſalive eſt d'une très grande conſéquence : car cette humeur eſt ſpiritueuſe; elle entraîne avec elle une grande quantité d'eſprits animaux. Cette excrétion ne peut donc que nuire, ajoute-t-il, & nuit en effet : elle donne lieu à l'atonie, à l'anéantiſſement & à la foibleſſe des malades. Quel raiſonnement! On doit regarder la perte de la ſalive, dans le flux de bouche, comme toute autre évacuation qui s'établit ou qu'on provoque dans la plupart des maladies, pour dépurer la maſſe du ſang. Il eſt certain que ces évacuations, telles que les ſaignées, les ſelles, les ſueurs, &c. lorſqu'elles ſont portées à un certain point, amaigriſſent les malades, & les rendent foibles; mais plus ou moins long-temps après, lorſque la prudence a réglé ces évacuations, les forces de ces malades ſe réparent, & leur embonpoint revient: par conſéquent, loin que ces évacuations ſoient dangereuſes, elles ſervent au contraire à détruire le principe de la maladie; & c'eſt ſous ce point de vue qu'on doit conſidérer la ſalivation par rapport à la vérole. D'ailleurs, où notre Profeſſeur a-t-il pris que la ſalive eſt ſpiritueuſe? Si la perte continuelle de cette liqueur, comme dans le ptyaliſme, ou la fiſtule du canal de Stenon, affoiblit & maigrit les malades, ce n'eſt pas parcequ'il ſe fait, par cette évacuation, une plus grande perte d'eſprits animaux, que par une autre; mais c'eſt par la raiſon que toute évacuation outrée produit le même effet, comme cela arrive dans le dévoiement & la diabete. Di-

ra-t-on, dans ces cas, que les excréments & les urines contiennent beaucoup d'esprits animaux ?

6°. Dans le traitement par extinction, l'Auteur recommande de faire boire le malade, en le préparant, jusqu'à ce que le tissu cellulaire soit œdématié. Voilà bien le précepte le plus dangereux qu'on puisse donner. Le tissu cellulaire ne peut devenir œdémateux que par un relâchement & une inertie universelle. La grande quantité de boisson qui produira cet effet, commencera par détruire le ressort des fibres de l'estomac; les digestions seront troublées; il s'établira une diarrhée qui exténuera le malade; le sang s'appauvrira, & ensuite il surviendra une anasarque qui est l'état que l'Auteur demande comme une préparation à recevoir le mercure. N'est-ce pas là une disposition bien favorable pour détruire le virus vénérien ?

7°. Je ne crois pas que ce Professeur ait traité des malades par extinction suivant la méthode qu'il prescrit. Il dit qu'il faut pousser le nombre des frictions jusqu'à plus de vingt; &, à chaque fois qu'on en donne une, il dit qu'il faut frotter la partie avec un gros linge, jusqu'à ce qu'elle soit rouge, & ensuite avec la main, pendant assez long-temps, pour faire pénétrer le mercure. Peut-on concevoir que la peau puisse subir tant de frottements violents sans s'enflammer, & sans devenir érésipélateuse, étant sur-tout toujours couverte de graisse, d'où il naîtroit les accidents les plus fâcheux ?

8°. Enfin, j'aurois bien voulu que l'Auteur eût expliqué, d'une maniere satisfaisante, le précepte qu'il recommande tant, qui est de déterminer le

mercure vers la peau, au lieu de le précipiter par les selles. Pour toute raison, il dit qu'en employant les purgatifs, on chasse le mercure par le fondement : mais ne sera-t-il pas également chassé par la transpiration, si on met en usage les sudorifiques, comme il le prescrit? &c. &c. &c.



CHAPITRE XIII.

Suite du Parallele des différentes méthodes qu'on emploie pour traiter la Vérole.

La méthode de Montpellier.

Le traitement par la ſalivation, lorſque le mercure eſt mal adminiſtré, eſt capable de cauſer tant d'accidents, & de ſi grands ravages, qu'on a imaginé, en différents temps, différents moyens de ſouſtraire les malades aux inconvénients & aux dangers que ce traitement entraîne avec ſoi. J'ai dit qu'en 1718, M. Chicoineau donna dans une theſe le plan d'un traitement, dans lequel on ménage le mercure de maniere qu'il ne porte pas à la bouche; traitement auquel on a donné le nom d'*extinction.* Depuis cette époque les Praticiens de Montpellier ont ſuivi cette méthode, & pluſieurs d'entre eux l'ont préconiſée dans leurs Ouvrages. Ces Auteurs s'étoient d'abord contentés d'annoncer le traitement par extinction comme auſſi certain que le traitement par la ſalivation; mais enſuite ils ont avancé que le premier l'emportoit ſur l'autre, par les raiſons que nous allons examiner.

La premiere raiſon ſur laquelle les Praticiens de Montpellier fondent leur opinion, eſt que plus on introduit de mercure dans le corps, & plus long-temps on le laiſſe circuler avec les hu-

meurs, plus on eſt aſſuré de la guériſon de la vérole. M. Guiſart, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, dans ſa Diſſertation en forme de Lettre ſur les maux vénériens, s'explique ainſi. » Le vrai moyen de tirer parti de la » cure des maladies vénériennes, conſiſte à faire » rouler long-temps le mercure dans le corps, » & à éloigner tout ce qui pourroit le chaſſer » trop vîte : auſſi eſt-ce dans cette vue qu'on » tâche de prévenir le flux de bouche preſque au- » tant qu'on s'étudie à détourner la diarrhée, » dans la perſuaſion où l'on eſt que des évacua- » tions de cette nature ne manqueroient preſ- » que jamais de faire échouer l'entrepriſe. Voilà » ce qu'il importe d'obſerver auprès de tous les » malades, dans tous les cas, & dans quelque » tempérament que ce ſoit; puiſqu'il eſt décidé » par l'expérience, que le mercure ne guérit » sûrement les maladies vénériennes, qu'autant » qu'il fait un ſéjour convenable dans le ſang, » & qu'on lui laiſſe tout le loiſir dont il a beſoin » pour détruire le virus ».

M. Goulard, dans l'Ouvrage que j'ai cité, s'exprime à peu près dans les mêmes termes. » La » néceſſité des frictions une fois ſuppoſée, dit- » il, nous établirons comme un principe appuyé » ſur l'expérience la plus inconteſtable, que plus » on introduira de mercure dans le corps, en » prenant néanmoins les précautions néceſſaires » pour qu'il ne cauſe point de ravage, plus on » ſera aſſuré de la guériſon, pourvu qu'on évite » ſoigneuſement la ſalivation, laquelle peut » faire manquer le traitement, ſoit en donnant » trop tôt iſſue au mercure qui roule dans les

» vaiſſeaux, ſoit en obligeant de ſuſpendre les
» frictions, avant que le malade ait reçu une
» quantité ſuffiſante de ce minéral ».

Premiérement, rien ne ſeroit plus ſpécieux que ce raiſonnement, s'il étoit vrai que le mercure guérît la vérole par le poids & par la mobilité de ſes globules. Mais la raiſon & l'expérience concourent à prouver que la propriété méchanique de rendre les humeurs plus fluides & de déſobſtruer les vaiſſeaux, que ce poids & cette mobilité donnent à ce minéral, n'eſt point la vertu qui le rend ſpécifique contre les maux vénériens : car ſi cela étoit, le mercure ſeroit également ſpécifique contre toutes les maladies chroniques qui ſont cauſées par l'épaiſſiſſement des fluides, & par l'obſtruction des vaiſſeaux : ce ſeroit preſque un remede univerſel ; ce qui eſt contre l'expérience. Il eſt bien vrai que la propriété dont je parle peut contribuer à la guériſon des maux vénériens, de la maniere que je l'ai expliqué ailleurs ; de même que dans toute autre maladie, elle peut contribuer à diminuer ou à diſſiper certaines obſtructions : mais la pratique de l'art de guérir prouve conſtamment que la guériſon radicale de toutes les maladies qui dépendent d'un levain qui infecte la maſſe du ſang, ne peut s'obtenir que par l'expulſion entiere de la cauſe morbifique, ſans quoi les ſymptomes de la maladie pourront bien diſparoître pour un temps, mais ils ſe renouvelleront tôt ou tard. Ainſi, qu'on introduiſe la plus grande quantité poſſible de mercure dans le corps d'un vérolé, qu'on le faſſe circuler long-temps dans les vaiſſeaux, & qu'on évite ſi l'on peut toute eſpece d'évacuation qui pourroit lui donner iſſue : je

conviens que cette méthode eſt capable de diſſiper les ſymptomes apparents qui caractériſoient la maladie ; mais l'expérience prouve en général qu'elle n'opere point une guériſon radicale, comme on en a vu pluſieurs exemples dans les conſultations de M. Petit.

En ſecond lieu, les Praticiens de Montpellier ſuppoſent que la ſalivation peut faire manquer le traitement, en donnant trop tôt iſſue au mercure qui roule dans les vaiſſeaux. Mais je ne conçois point que le mercure puiſſe s'échapper plutôt hors du corps dans une perſonne qui ſalive que dans celle qui ne ſalive point ; car il eſt certain que tous les vaiſſeaux excréteurs, & particuliément les pores qui donnent paſſage à la tranſpiration, préſentent autant d'iſſues au mercure qui circule avec les humeurs. Il eſt certain encore que dans une perſonne qui a un flux de bouche abondant, les autres excrétions ſont ſuſpendues ou diminuées à proportion ; & que dans celle qui ne ſalive point, ces mêmes excrétions ſont plus abondantes ; ce qui fait une compenſation qui rend les évacuations à peu près égales dans ces deux perſonnes. Par conſéquent le mercure introduit dans le corps ne s'échappera pas plutôt dans un cas que dans l'autre, puiſque la ſomme des évacuations eſt à peu près la même. Cependant on pourroit objecter, contre ce que j'avance ici, qu'un malade qui a ſalivé eſt plus épuiſé, plus maigre que celui qu'on a traité par extinction, qui conſerve preſque tout ſon embonpoint ; ce qui ſembleroit prouver que les évacuations ont été plus conſidérables dans le premier que dans l'autre ; mais je n'en conviens point, parcequ'en conſidérant la différence du

régime qu'on prescrit à l'un & à l'autre malade, on conçoit plutôt que la maigreur de celui qui a salivé, ne dépend que de la diete sévere à laquelle on l'a réduit; & que si l'autre a conservé son embonpoint, ce n'est que parcequ'on lui a permis pendant le traitement des aliments solides & nourrissants, qui réparoient à mesure la perte faite par les évacuations.

La seconde raison qu'on rapporte pour donner la préférence au traitement par extinction, est fondée sur les accidents & les dangers qu'on dit accompagner la salivation. M. Guisard, pour donner plus de force à son argument, fait un tableau affreux de ces accidents : voici comme il s'exprime. » Examinons maintenant, dit-il, ce » que produit le flux de bouche; suivons ses » progrès, & voyons s'il n'est pas plus propre à » assurer nos desseins, qu'à procurer une guéri- » son sûre. Dans le moment qu'il commence, le » malade a le feu dans la bouche : bientôt les » glandes destinées à la sécrétion de l'humeur » salivaire se gonflent; le gosier, les gencives » s'ulcerent, & le sommeil disparoît. Ce n'est » pas tout encore : comme on n'est pas le maître » d'arrêter toujours ce flux de bouche, & que » bien souvent on juge à propos de le soutenir, » dans le systême où l'on est que le malade ne » peut guérir autrement, il devient quelquefois » si prodigieux que les accidents en augmentent » d'une maniere qui étonne. Une bave horrible » succede, & coule nuit & jour; la langue s'ul- » cere comme le reste, & s'épaissit jusqu'à ne » pouvoir demeurer en place, sort de ses bor- » nes, & fermant le passage à l'air, met le pa- » tient en danger de suffoquer; les yeux lui sor-

» tent de la tête ; le visage & la tête s'enflent
» outre mesure, & enfin tout est perdu si on
» tarde un moment à dissiper l'orage : c'est beau-
» coup même si on peut le détourner à temps.

» Je veux cependant, continue M. Guisard,
» qu'on en vienne à bout : toujours est-il certain
» que la victime est épuisée inutilement ; &
» c'est à recommencer tout de nouveau. Je con-
» sens encore pour un moment que les acci-
» dents ne surviennent qu'à la fin du traitement,
» & que le malade guérisse ; ce n'est plus qu'un
» vain fantôme qui marche ; un corps qui n'a
» que la peau & les os, qui ne se soutient pres-
» que point, & qui ne se rétablira peut-être ja-
» mais : il n'est pas à plaindre s'il ne lui en coûte
» que les dents ».

Il faut convenir que le mercure peut produire tous ces ravages, & d'autres plus funestes encore, s'il est administré sans prudence, sans méthode, sans aucune connoissance des regles de l'art. Peut-être M. Guisard a-t-il vu les accidents qu'il décrit dans des malades traités par des ignorants : mais a-t-il pu penser que tous les Médecins & les Chirurgiens qui pratiquent journellement le traitement par la salivation, aient l'inhumanité d'exposer les malades aux dangers dont il charge son tableau ? Les malades eux-mêmes, qui auroient connoissance du sort malheureux de ceux qui les ont précédés dans une épreuve aussi funeste, voudroient ils se livrer à une méthode qui mettroit leur vie en danger, ou qui les mutileroit ignominieusement ? Que je présente à mon tour le tableau des accidents qui accompagnent la salivation, quand on suit une méthode réglée par la prudence & par une pratique éclairée.

Dans le flux de bouche ordinaire, tel qu'on l'établit lorſque le mercure eſt adminiſtré avec les précautions néceſſaires, les malades ſouffrent des mal-aiſes & des douleurs, mais très ſupportables & qui ne durent pas : les ulceres de la bouche ſont ſuperficiels ; le gonflement ſe borne aux joues & un peu à la langue. Le temps le plus critique de cet état commence deux ou trois jours après que la ſalivation eſt établie, & dure dans le même degré trois ou quatre jours ; enſuite tout devient plus ſupportable. Il eſt vrai que le malade ne peut pas dormir d'un ſommeil tranquille & non interrompu ; & c'eſt ce qu'il trouve de plus pénible : mais cependant il ſatisfait au beſoin qu'il a de repoſer en dormant par intervalles. Vers le dixieme ou le onzieme jour de la ſalivation, les douleurs & toutes les autres incommodités diminuent plus ſenſiblement ; & le malade eſt d'autant plus ſenſible à cette diminution, qu'il a paſſé ſix ou ſept jours dans les ſouffrances que je viens de décrire. Enfin, plus il avance, plus ſes maux lui paroiſſent légers, parcequ'il voit approcher la fin de ſa carriere. Du reſte, pendant le cours du traitement il n'éprouve ni fievre, ni diarrhée, ni aucun autre accident qui menace du moindre danger, ou qui laiſſe des traces deshonorantes après la cure ; il ne languit point dans une convaleſcence pénible ; ſes forces & ſon embonpoint au contraire reviennent avec une promptitude ſurprenante.

Tel eſt, d'après nature, le tableau de la ſalivation, lorſqu'on adminiſtre le mercure avec les ménagements convenables. S'il arrive quelquefois que les accidents ſoient plus graves que ceux que je viens d'expoſer, il faut regarder ces cas

comme des exceptions de la regle générale. D'ailleurs, ces accidents sont si faciles à modérer ou à dissiper, comme je le dirai dans le Chapitre suivant, qu'on ne doit jamais craindre aucun événement fâcheux.

Il y a donc une grande différence entre l'exposition que je viens de faire de l'état d'une personne qui salive, & la description chargée que M. Guisard fait du même état. Par conséquent cette raison, sur laquelle il fonde la préférence de sa méthode, doit être comptée pour rien. Mais je dirai plus ; s'il y a un traitement incommode & fatigant, c'est plutôt celui que les Praticiens de Montpellier ont adopté, que celui que nous pratiquons ici. J'ai toujours observé que l'ennui & la mal-propreté des linges qu'on est obligé de garder sur le corps pendant tout le temps des frictions, faisoient la plus grande peine des malades. Or, de la maniere que M. Guisard décrit le traitement par extinction, combien ces malades ne doivent-ils pas souffrir d'être renfermés & couverts d'ordures pendant quarante jours au moins, tandis que nous ne laissons les nôtres que vingt-cinq jours dans les linges ! Et combien de personnes ne préféreroient pas sept ou huit jours de mal-aises & de souffrances supportables, pour jouir quinze jours ou trois semaines plutôt de la liberté !

M. Goulard convient que certains Auteurs ont peut-être un peu trop chargé le tableau qu'ils ont fait de la salivation : mais il ajoute ensuite une réflexion qui n'est pas d'une impartialité bien scrupuleuse. » Les couleurs, dit-il, dont M. Fabre peint lui-même la salivation, suffisent » assurément pour la faire envisager comme un

» objet très désagréable & fort dégoûtant. Pour » en être convaincu, on n'a qu'à lire le second » paragraphe du Chapitre V de l'Auteur; & » quant à nous, nous nous bornerons à faire re- » marquer ici à nos Lecteurs, que lorsque la sa- » livation est une fois établie, il faut, selon M. » Fabre, éveiller le malade d'heure en heure, » pour empêcher qu'il n'étouffe ».

Je suis surpris que M. Goulard ait rapporté mot à mot le passage de mon Ouvrage, où je parle de cette circonstance : il semble que pour mieux persuader ses Lecteurs, il auroit dû le supprimer; car voici comme je m'exprime : » Pen- » dant la salivation, le gonflement de la langue, » des joues, des amygdales, &c. est inévitable; » mais il est ordinairement peu considérable, » lorsque la salive coule sans interruption : ce » n'est que lorsque le sommeil en a interrompu » le cours, qu'il devient plus fort & plus incom- » mode ». Je dis ensuite qu'il ne faut pas laisser dormir le malade long-temps de suite, qu'on doit l'éveiller au bout d'une heure ou deux, & qu'a- vec cette précaution on ne donne pas lieu au gonflement de la bouche d'augmenter avec trop d'excès. Or, ce que je dis là ne présente pas l'idée de la suffocation du malade que M. Goulard suppose.

La troisieme raison sur laquelle on fonde la préférence du traitement par extinction, consiste dans les réflexions suivantes que M. Guisard fait faire à son Correspondant supposé. » J'avoue ma » surprise, dit-il; je ne puis comprendre après » les nombreuses expériences qui se sont faites » de nos jours, comment on n'est point encore » revenu de cette espece d'entêtement où l'on est

» pour le flux de bouche. Ce qui m'étonne en-
» core davantage, c'est que les plus zélés Parti-
» sans de cette méthode ne laissent pas de con-
» venir qu'il est des cas où l'on peut s'en passer
» absolument. Mais, si on peut s'en passer
» tant de fois, pourquoi ne pas la bannir enfin
» pour toujours ? Qu'il se présente un malade
» attaqué d'une maladie ancienne, ou d'un tem-
» pérament foible, & sur le penchant de sa
» ruine; il n'est sans doute aucun Praticien qui
» ne convienne qu'un tel malade est hors d'état
» de supporter le traitement par la salivation. Il
» faut ménager ses forces, dira-t on ; & si on ne
» prend les précautions les plus sages, cet
» homme ne se tirera jamais d'affaire ; il périra
» au milieu de l'épreuve : il n'y a qu'un expé-
» dient pour le garantir, c'est de le mener dou-
» cement, d'éloigner beaucoup les frictions, &
» de mettre trois mois à le traiter, au lieu de
» quarante jours qu'on emploie communément.

» Ce n'est pas tout encore ; & comme le flux
» de bouche ne manqueroit point de l'épuiser
» en entier, il n'est personne qui ne soit d'avis
» de le lui épargner autant qu'il est possible. Sur
» ce pied-là, il n'est plus question que de raison-
» ner en conséquence. Si un tel malade guérit
» parfaitement sans flux de bouche, il n'y a pas
» lieu de douter qu'un autre ne guérisse tout de
» même, sans essuyer une semblable évacua-
» tion. Une maladie invétérée disparoîtroit-elle,
» tandis que celle qu'on vient de gagner ne
» pourroit le faire ? Mais plus un mal est ancien,
» plus il doit avoir de peine à céder ; & s'il y eut
» jamais de remede efficace, c'est sans contredit
» dans une circonstance pareille qu'il faut l'em-

» ployer. Quelle contradiction cependant ! On » décide que le flux de bouche est d'une nécessité absolue dans le traitement d'une maladie » qui commence ; & on le regarde comme un » moyen inutile & dangereux dans celle qui a » déja vieilli ».

On voit que ce raisonnement est fondé sur la fausse idée qu'on a toujours eue de la maniere d'agir du mercure dans la vérole. M. Guisard suppose qu'on regarde le flux de bouche comme absolument nécessaire pour la guérison de cette maladie ; s'il y a des Praticiens qui ont cette opinion, ils se trompent. Pour nous, nous voudrions que ce remede déterminât toujours la crise qui doit opérer la dépuration de la masse du sang par une voie moins incommode, & qui seroit aussi efficace. Nous disons seulement qu'il ne faut point déranger les effets du mercure lorsqu'on l'administre, c'est-à-dire, qu'il ne faut point le forcer à déterminer plutôt une évacuation qu'une autre : & nous suivons en cela le précepte qui est dicté par la Nature même dans toutes les maladies, qui est de ne point nous opposer à ses mouvements salutaires, & à l'espece d'évacuation qu'elle établit ou qu'elle indique pour se débarrasser de la cause morbifique. Nous remarquons qu'il y a des cas cependant où nous devons, par exemple, éviter expressément le flux de bouche, parcequ'il seroit contraire à la guérison, ou bien dangereux. Nous disons qu'il seroit contraire à la guérison, si le mercure excitoit une salivation accompagnée d'accidents, comme fievre, convulsion, &c. parceque la dépuration de la masse du sang dans la vérole ne peut se faire complettement que par un mouvement doux & réglé. Nous disons

que le flux de bouche seroit dangereux, si un malade avoit des symptomes si graves, & s'il étoit si foible, si exténué, qu'il ne pût pas essuyer la crise de la salivation sans risquer de perdre la vie. Nous pensons que dans le premier cas on peut guérir parfaitement le malade sans flux de bouche, comme je l'ai expliqué ailleurs; mais que dans le second il arrive souvent que le spécifique ne fait que pallier les symptomes; & que dans un temps plus favorable on est obligé d'en venir à un traitement plus régulier pour obtenir une guérison radicale. Voilà, en deux mots, le précis de la doctrine que j'ai établie dans un des Chapitres précédents, & que j'oppose ici au raisonnement de M. Guisart, qui se réduit à cette conséquence : *que s'il y a des malades qu'on doit traiter & qui guérissent sans salivation, il n'y a pas lieu de douter que tous les autres ne guérissent de même, sans essuyer une semblable évacuation* Après ce que je viens de dire, ce seroit avoir une idée trop peu favorable du jugement du Lecteur, si je m'occupois à démontrer la fausseté de cette conséquence.

La quatrieme raison qu'on apporte pour établir la préférence du traitement par extinction sur la salivation, paroît d'abord la plus forte & la plus capable d'en imposer. » Une chose bien propre à » prouver l'excellence de la méthode par extinc- » tion, dit M. Goulard, c'est que je lui ai vu » opérer la guérison de plus de dix mille mala- » des dans l'espace de onze années, dans l'Hôpi- » tal Royal des Vénériens à Montpellier ». En effet, cet argument paroît sans réplique; mais l'expérience nous apprend si souvent depuis quelque temps à nous méfier de tant de succès vantés dans

dans les Journaux & dans d'autres Ouvrages, que cet argument perd beaucoup de sa force par cette seule considération. Mais pour le mettre à sa juste valeur, examinons la nature des maladies qui ont été traitées dans l'Hôpital de M. Goulard pendant les onze années dont il parle. Cet Auteur nous apprend lui-même, six pages plus loin, que les symptomes de ces maladies étoient presque tous primitifs, & par conséquent la plupart n'exigeant pas le traitement complet qui convient à la vérole, ou bien très faciles à dissiper. » J'ai fait, dit-il, dans le cours de ma pratique » une observation singuliere, & que d'autres ont » faite peut-être tout comme moi; c'est que, de » même que certaines maladies affectent ce me » semble de se montrer dans certaines saisons de » l'année, il nous arrive quelquefois beaucoup » de Soldats qui ont tous les mêmes symptomes » véroliques, comme chancres, poulains, phi» mosis. Par exemple, l'année derniere nous » avons traité un très grand nombre de Soldats » attaqués de chaudes-pisses de toutes les espe» ces, sur-tout depuis le mois d'Août jusqu'à la » fin de l'hiver dernier. Pendant le printemps » de cette année, il nous est venu une très grande » quantité de Soldats avec des bubons véné» riens. Mais quoique j'eusse été frappé de cette » singularité, j'avoue que je ne fus jamais tant » surpris que le 28 du mois d'Octobre, en voyant » arriver tout à la fois dix ou douze Soldats qui » avoient tous des phimosis ou des paraphimo» sis ».

Il ne s'agit point ici de la justesse de l'observation de M. Goulard; mais je dis qu'il paroît par ces remarques, qu'il comprend dans les dix mille

malades qu'il dit avoir guéris dans l'espace de onze années, toutes les gonorrhées qui se sont présentées dans son Hôpital, & dont le nombre doit être considérable (1). Mais on sait que cet accident primitif n'exige point le traitement qui convient à la vérole confirmée ; par conséquent les malades ayant la chaude-pisse ne doivent point entrer en ligne de compte, lorsqu'on donne la liste de ceux qu'on a guéris de la vérole. On doit encore supprimer de cette liste tous ceux qui ont eu des bubons vénériens qui se sont terminés par une suppuration louable, puisque cette suppuration garantit le plus souvent de la vérole sans le secours du mercure. Et quant aux autres accidents, comme chancres, phimosis, paraphimosis, les malades qui avoient ces symptomes peuvent être sortis de l'Hôpital guéris en apparence. Mais quelle assurance M. Goulard nous donne t-il que cette guérison a été solide & radicale ; & que dans deux ans, quatre ans, dix ans & plus, il n'a pas paru ou il ne paroîtra pas dans ces malades d'autres symptomes consécutifs qui prouveront que la masse du sang est restée infectée du virus vénérien ?

En effet, rien n'est plus équivoque que ces guérisons dont la certitude n'est fondée que sur la disparition des symptomes primitifs, lorsqu'on a d'ailleurs des raisons pour regarder le traitement qu'on a employé comme insuffisant. J'ai déja dit que rien n'étoit plus commun que de voir les symptomes vénériens se dissiper, & la masse du

(1) On a vu dans le troisieme Chapitre de cet Ouvrage, que M. Goulard passe par les remedes tous les malades qui ont la gonorrhée.

ſang reſter néanmoins infectée ; que les chancres, les puſtules, les ulceres du goſier, & une infinité d'autres accidents, diſparoiſſent quelquefois, ſoit d'eux-mêmes, ſoit par le moyen des remedes généraux ou de quelque autre palliatif ; mais que le malade, dans ce cas, n'a pas moins la vérole. Or, ſi le traitement par extinction doit être regardé en général comme incapable d'extirper le mal dans ſa racine, ne peut on pas douter de la guériſon de la plus grande partie des malades que M. Goulard a traités dans ſon Hôpital, quoique les ſymptomes dont ils étoient affectés aient diſparu ? Voici comme M. Petit s'explique à ce ſujet, en répondant à un mémoire dans lequel on lui demandoit ſi la guériſon d'une perſonne qui avoit été traitée par extinction pouvoit être douteuſe, tous les ſymptomes de la maladies ayant diſparu dans le traitement.

» Toutes les queſtions, dit-il, que l'on nous » fait dans le mémoire qui nous a été commu» niqué, ſe réduiſent à une ſeule, qui eſt de ſa» voir ſi le malade pour qui on conſulte eſt par» faitement bien guéri de la maladie dont il » vient d'être traité. Les ſentiments peuvent être » partagés ; ceux qui croient que la ſalivation » eſt abſolument néceſſaire pour détruire le virus » vénérien, jugeront que le malade n'eſt pas » guéri ; au contraire, ceux qui penſent qu'il » ſuffit d'introduire dans le ſang une certaine » quantité de mercure le croiront guéri, d'au» tant plus qu'il a reçu un grand nombre de » frictions, & qu'il a reſté un mois dans les » linges.

» Les uns & les autres peuvent ſe tromper. Il » eſt un autre ſentiment que je n'ai point vu en-

» core démenti par l'expérience. Je pense donc
» que ceux qui prétendent qu'un malade ne peut
» guérir qu'autant qu'il a le flux de bouche, sont
» aussi mal fondés que ceux qui croient pouvoir
» obtenir sa guérison sans cette évacuation.

» Il est bien vrai que je suis sûr de la guéri-
» son d'un malade, quand il a eu un flux de
» bouche bien conditionné ; mais je ne désespere
» pas de la guérison de celui qui n'en a point eu
» du tout, pourvu que l'on n'ait rien fait pour
» l'éviter. Ma méthode, continue M. Petit
» (j'ai déja rapporté ceci dans un autre Chapi-
» tre), ma méthode est de bien préparer les ma-
» lades ; de leur administrer les frictions, &
» d'observer ce qu'elles produisent ; de ne point
» forcer le mercure à produire la salivation, &
» sur-tout de ne la point détourner, supposé
» qu'il la détermine. En faisant autrement, ce
» seroit agir contre la nature, parceque les éva-
» cuations qu'elle détermine sont toujours plus
» salutaires que celles auxquelles nous voulons
» la contraindre. Suivant ce qui vient d'être dit
» (c'est toujours M. Petit qui parle), on voit
» combien il est difficile de décider si le malade
» est guéri, ou s'il ne l'est pas. Il y a cependant
» des raisons pour le croire guéri ; & sans la cir-
» constance de cette purgation donnée dans le
» temps qu'il alloit avoir le flux de bouche, je
» n'hésiterois point de l'assurer ; mais je reste
» dans mon doute.

Je reviens à M. Goulard, qui dit avoir guéri par sa méthode dix mille malades dans l'espace de onze années ; je crois que, déduction faite de tous les malades qui n'ont pas dû passer par les grands remedes, & de ceux qui ont pu n'être pas

guéris, peut être que les dix mille seroient réduits à la trentieme partie.

Mais quand même nous supposerions que le traitement par extinction seroit aussi efficace que le traitement par la salivation, il est certain que la maniere dont on administre le mercure à Montpellier, dans cette méthode, seroit capable de la rendre infructueuse.

» Voici, dit M. Goulard, quelle est en général la méthode que je pratique, & que j'ai établie à l'Hôpital Royal des Vénériens de cette ville. L'expérience m'ayant appris que les préparations au grand remede étoient aussi nécessaires que le remede même, j'ai fait passer en regle qu'on donneroit à chaque vérolé au moins dix-huit bains; qu'il prendroit le matin au sortir du bain un bouillon rafraîchissant; & qu'il seroit soumis à tous égards à un régime de vie convenable.

» Après les bains, nous passons aux frictions que les malades se donnent eux-mêmes en présence du Chirurgien de garde, & on les continue jusqu'au nombre de treize, qui suffisent pour couvrir successivement tout le corps, à l'exception des parties antérieures du tronc. S'il survient quelque accident dans le cours du traitement, comme l'enflure des glandes de la bouche & du voisinage, des ulcérations à la langue, au palais, aux gencives, aux amygdales, à la luette, &c. la fievre, la diarrhée, ou tel autre symptome de cette espece, nous faisons sortir les malades des salles où on les frotte, on leur ôte quelquefois leurs linges, on les purge, on les baigne, &c. & on reprend ensuite la cure ».

M. Goulard continue, en disant qu'il prépare son mercure au tiers; qu'il fait frotter pendant une demi-heure à chaque friction; qu'il ne pese point l'onguent; qu'il faut que la quantité de mercure qu'il donne chaque fois soit suffisante pour couvrir la surface de la partie qui doit être frottée; de sorte qu'elle puisse fournir au temps de demi heure qu'on emploie ordinairement à chaque friction.

M. Guisard entre dans un plus grand détail sur l'administration des frictions. Il dit que la premiere s'étend depuis la plante du pied inclusivement, jusqu'à quatre ou cinq travers de doigt au-dessus de la cheville; que la seconde se fait le surlendemain de la même façon sur l'autre pied; que la troisieme va depuis l'endroit où la premiere a fini, jusqu'au-dessous du genou, & que la quatrieme suit cet ordre sur l'autre jambe; que la cinquieme, commençant au-dessous du genou, monte environ à mi cuisse, & que la sixieme du côté opposé a la même étendue; que la septieme & la huitieme friction étant plus considérables, il n'est pas hors de propos, pour peu qu'il y ait d'altération dans la bouche, de s'arrêter une couple de jours avant d'aller plus loin, & de les éloigner même d'autant l'une de l'autre; que ces deux frictions occuperont le gros de la cuisse jusqu'aux aines & au-dessous des fesses; que la dixieme monte environ au milieu de l'épine, & que la onzieme va jusqu'à la nuque; qu'il reste enfin les deux bras, auxquels la douzieme & la treizieme sont destinées.

En considérant le plan de ce traitement, il se présente d'abord une réflexion, qui est que les malades reçoivent à proportion moins de mer-

cure par cette méthode, que dans le traitement par la ſalivation, comme nous le pratiquons.

1°. M. Guiſard dit qu'il emploie ſix, ſept ou huit onces d'onguent fait au tiers dans les perſonnes d'une taille ordinaire : ce qui fait environ deux onces & quelques gros de mercure. Lorſque nous traitons par la ſalivation, nous employons environ trois onces d'onguent fait à la moitié, qui contiennent une once & demie de mercure : mais nous donnons cette quantité de mercure dans l'eſpace de vingt-cinq jours. Or, on doit concevoir qu'une once & demie de mercure doit produire plus d'effet dans le corps, de quelque maniere qu'il agiſſe, ſi cette quantité eſt donnée dans un certain eſpace de temps, que deux onces & quelques gros de ce minéral, donnés dans un eſpace de temps près de la moitié plus long.

2°. Des treize frictions que M. Guiſard fait adminiſtrer, il y en a deux qu'on doit compter preſque pour rien : ce ſont celles qui ſont données aux deux pieds ; car le mercure doit trouver une difficulté inſurmontable à pénétrer à travers le cuir épais & endurci qui couvre une grande étendue de ces parties.

3°. La façon de donner les frictions que MM. Guiſard & Goulard enſeignent, qui eſt de frotter la partie juſqu'à ce que l'onguent ſoit ſec, & que la main ne puiſſe plus gliſſer ſur elle, doit retenir le mercure très long-temps ſur la peau, par les raiſons que j'ai rapportées ailleurs, & donner occaſion par conſéquent à une grande partie de ce mercure de s'évaporer, au lieu de pénétrer par les pores dans la maſſe du ſang ; tandis qu'une autre partie de ce minéral reſtera

ſur la peau, juſqu'à ce que le malade ſoit décraſſé, parcequ'il ne pourra pas ſe dégager de la croûte formée par les ſucs graiſſeux qui ont été deſſéchés.

Enfin, j'ajouterai que je trouve abſurde la néceſſité qu'on s'impoſe de couvrir le corps d'onguent ſans le peſer. Il doit réſulter de là pluſieurs inconvénients très faciles à concevoir : car une perſonne d'une grande taille ou qui aura beaucoup d'embonpoint, recevra quelquefois une trop grande quantité de mercure, relativement au tempérament dont elle peut être ; au lieu qu'une perſonne petite & maigre en recevra ſouvent, par cette méthode, beaucoup moins qu'il ne ſeroit néceſſaire de lui en donner.

Les préparations mercurielles qu'on donne intérieurement.

Quoique le mercure donné en frictions, & duement adminiſtré, ſoit en général, de l'aveu de tous les Praticiens éclairés & de bonne foi, le remede le plus doux & le plus sûr contre la vérole ; cependant on lui a pluſieurs fois préféré les préparations mercurielles qu'on fait prendre intérieurement Ces préparations ſont la panacée, le mercure doux, différentes pilules mercurielles, la diſſolution du mercure, le turbit minéral, les précipités rouge & blanc, &c. Il y a peu de ces préparations dont on n'ait fait un ſecret dans le commencement qu'on les a inventées ou qu'on n'ait déguiſées ſous une forme myſtérieuſe pour en impoſer au public. Mais quoique chacune de ces préparations puiſſe être utile dans certains cas, on convient unanimement aujourd'hui que leur uſage ne peut pas faire une méthode géné-

tale pour guérir la vérole : ainſi il ſeroit inutile d'entrer ici dans un plus grand détail là-deſſus. Mais je ne dois pas paſſer ſous ſilence le ſublimé corroſif, dont l'uſage paroît devenir trop familier.

Le ſublimé corroſif.

M. Le Begue de Preſle, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, vient de publier un Ouvrage ſur l'uſage interne du ſublimé corroſif dans les maladies vénériennes, avec un Recueil d'Obſervations, où l'on rend compte des épreuves qui en ont été faites en Allemagne, en Angleterre, en Italie, &c. L'Auteur avertit dans une Introduction, qu'il ne prononcera point ſur l'efficacité de ce remede, & ſur l'obligation pour tous les Médecins de l'adopter. » Je ne veux, » dit-il, que faire l'hiſtoire de ſes effets bons & » mauvais; mettre tout le monde en état de juger de la confiance qu'on doit y avoir, & engager les Médecins à en eſſayer, ou pour confirmer de plus en plus ſon utilité, ou pour le » faire retomber dans l'oubli dont il eſt ſorti, & » lui rendre la haine publique qu'il mérite, s'il » ne produit pas réellement tous les bons effets » qu'on lui attribue, & qu'il paroît juſqu'ici avoir » eus dans différents pays & ſur toutes ſortes de » perſonnes «. Mais, par la ſuite du diſcours de M. Le Begue, on voit bien qu'il a pris lui-même ſon parti là-deſſus, & qu'il croit ce remede ſupérieur à tous les autres pour la guériſon des maladies vénériennes.

M. Le Begue ſe fonde ſur les expériences qui en ont été faites principalement en Allemagne.

On sait que c'est M. le Baron de Van-Swieten qui a renouvellé l'usage interne du sublimé corrosif à Vienne en Autriche. Voici comme il s'explique dans une lettre écrite à M. Hundertmarck.

» Permettez-moi de vous dire, Monsieur, que » l'usage interne du sublimé corrosif, administré » avec prudence, n'est pas si dangereux que vous » le pensez. J'ai guéri, par le moyen de ce remede, » des maladies très opiniâtres, & je n'en ai jamais » vu de mauvais effets. Pour convaincre les in- » crédules de la vertu du sublimé, j'ai rassemblé » cent vingt-huit personnes attaquées de maux » vénériens des plus mauvaises especes, & je les » ai tous guéris, sans qu'ils aient eu de saliva- » tion; il y avoit plusieurs de ces malades qui » avoient subi deux fois le traitement par la sa- » livation, sans s'en trouver mieux.

» Voici ma méthode : Je fais fondre dans deux » livres d'esprit rectifié qu'on a retiré du grain ; » je fais, dis-je, fondre dans deux livres, qui » font la pinte de Paris, douze grains de mercure » sublimé corrosif : j'en donne une cuillerée le » matin, & autant le soir ; & je fais boire im- » médiatement après une demi-livre (c'est le » demi-septier de Paris) d'une décoction chaude, » faite avec de l'orge & de la racine de réglisse, » ou autant de toute autre décoction également » adoucissante & relâchante.

» J'ai fais prendre ce remede à plusieurs per- » sonnes qui sortoient tous les jours pour vaquer » à leurs affaires ; car il ne produit pas d'évacua- » tions sensibles, si ce n'est que quelquefois il » procure des sueurs quand on garde la chambre. » Essayez-le quand vous en trouverez l'occasion

» favorable ; je vous promets qu'il produira des » effets dont vous ferez étonné : aucun de mes » malades n'a eu de fymptome fâcheux.

» Je fuis, &c.

» A Vienne, ce 20 Juillet 1754.

M. Van-Swieten nous apprend, par une autre Lettre de l'année fuivante, adreffée à M. Morand, alors Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie, que l'année précédente trois cents malades avoient été guéris par cette méthode; que la même année de la date de la Lettre deux cents étoient déja guéris, & qu'il y en avoit trois cents autres qui devoient entrer dans peu de jours à l'Hôpital pour fubir le même traitement. M. de Haen, autre célebre Médecin de Vienne, dans fon Ouvrage qui a pour titre *Ratio medendi in nofocomio practico*, vante également beaucoup l'ufage interne du fublimé corrofif, non feulement pour la guérifon des maladies vénériennes, mais encore pour diffiper certaine maladies des yeux, comme onglet, taies, opacité de la cornée, commencement de goutte fereine, &c. M. Storck, Médecin de la même ville, rend auffi témoignage des fuccès que l'ufage interne du fublimé corrofif a opérés dans les maux vénériens. Enfin, M. Locher, Médecin de l'Hôpital de Saint Marc de Vienne, préconife la même méthode. Suivant fon calcul, il a traité, depuis 1754 jufqu'en 1761, quatre mille huit cents quatre-vingts malades. » Il » n'y a aucun de ces malades, dit-il, qui n'ait » été guéri par l'ufage de l'efprit anti-vénérien, » finon ceux dont la maladie avoit jufques-là paru » incurable, & à qui on avoit donné le remede, » parcequ'ils l'avoient defiré ardemment. J'ai eu » cependant la fatisfaction de voir que quelques-

» uns de ceux qui paroiſſoient ne pouvoir guérir,
» l'ont enfin été après un long uſage du remede «.

Il eſt ſurprenant que le ſublimé corroſif ait eu un ſuccès ſi prodigieux à Vienne dans les maladies vénériennes, tandis que les eſſais qu'on en fait journellement ici, réuſſiſſent rarement. On a remarqué le même phénomene par rapport à l'extrait de ciguë. Sur les aſſurances des ſuccès que M. Storck dit en avoir obtenus à Vienne dans les cancers & dans d'autres maladies, on s'eſt empreſſé ici de tenter ſon uſage, avec toutes les précautions qui pouvoient le faire réuſſir, mais infructueuſement; car je ne ſais ſi on pourroit citer un ſeul exemple qu'on ait guéri dans ce pays-ci un cancer bien caractériſé par l'extrait de ciguë. On a publié quelques guériſons qu'on a attribuées à ce remede; mais il paroît, par les obſervations qui en font mention, que ces cures peuvent être également attribuées à d'autres remedes qu'on a fait concourir avec la ciguë dans le traitement de ces maladies; ou bien que ces maladies n'avoient point le véritable caractere du cancer. Mais, quoi qu'il en ſoit, je ne prétends point inſpirer par là des doutes ſur la bonne foi des Médecins de Vienne touchant les ſuccès qu'ils diſent avoir obtenus du ſublimé corroſif dans les maux vénériens. Les aſſertions de perſonnes d'une telle réputation doivent être reſpectées; mais, après ce que nous avons dit juſqu'ici touchant la guériſon des maladies vénériennes, il eſt permis de douter que ces ſuccès tant vantés ſoient autant de cures radicales. Il eſt vraiſemblable que les Médecins d'Allemagne & d'Angleterre ne regardent ces guériſons comme certaines, que parceque les mêmes accidents que le ſublimé corroſif a

fait diſparoître, ne reparoiſſent point après un certain temps ſous la même forme ou ſous une autre qui caractériſe évidemment la vérole. Mais ceux qui ont fait une étude réfléchie des maladies vénériennes, & qui ont puiſé leurs connoiſſances dans une longue expérience, ſavent, comme je l'ai dit ailleurs, que, lorſque les accidents primitifs de la vérole ont diſparu par l'effet de quelque remede palliatif, le virus ſemble le plus ſouvent avoir dégénéré de ſon premier caractere; qu'il reſte quelquefois pluſieurs années ſans produire aucun effet apparent, & qu'enſuite il ſuſcite des incommodités qu'on ne ſoupçonne point être vénériennes, & qu'on attribue le plus ſouvent à toute autre cauſe.

Dans le Recueil d'Obſervations de M. Le Begue, on trouve l'extrait d'un Ouvrage de M. Bromfield, Chirurgien Anglois, dans lequel cet Auteur donne la plus juſte idée qu'on puiſſe concevoir de l'uſage interne du ſublimé corroſif. » On » vient, dit-il, de propoſer depuis peu le ſublimé dans les maladies vénériennes, quoique le » Docteur Turner nous ait aſſuré dans ſon Traité » de la Vérole, qu'il n'avoit aucun ſuccès de ſon » temps. Les effets merveilleux de ce remede » étoient le ſujet le plus ordinaire des converſations de gens de l'Art, lorſqu'on l'a introduit » dernièrement dans la pratique. J'avois alors le » plaiſir de rencontrer ſouvent une perſonne qui » s'eſt diſtinguée long-temps dans la profeſſion, » & ſur-tout dans le traitement des maladies vénériennes. En converſant avec ce Chirurgien, » je lui dis ce que je penſois du mercure ſublimé » corroſif, & qu'après l'avoir éprouvé, il y avoit » long-temps, je n'avois pas trouvé qu'on pût

» y compter. Il me répondit que ce remede ayant » été recommandé anciennement à un Chirurgien de beaucoup de mérite, comme un excellent spécifique, ce Chirurgien avoit effectivement trouvé qu'il dissipoit les symptomes plus » promptement qu'aucun autre, & que même il » les guérissoit quelquefois d'une maniere radicale ; mais qu'après en avoir fait plusieurs » épreuves, il avoit vu qu'il manquoit trop souvent son effet, pour mériter qu'on y eût confiance. Je lui fis part des mauvais succès qu'il » avoit eus sur plusieurs de mes malades (1); » mais il me dit qu'à moins de le donner comme » Van-Swieten l'a recommandé, on ne pouvoit » pas croire l'avoir essayé d'une maniere satisfaisante.

» On parloit trop de son efficacité dans la cure » de la vérole, pour ne me pas déterminer à l'éprouver dans l'Hôpital de Lock. Aucun des » vingt malades auxquels je le prescrivis, suivant » la nouvelle formule, n'avoit de maladie considérable. Les uns n'avoient que des chancres » primitifs ; d'autres des bubons en pleine suppuration ; d'autres enfin quelques éruptions » véroliques. La plupart des chancres furent guéris en trois semaines : quelques-uns des bubons » ne se dissiperent point ; & plusieurs des malades qui avoient des éruptions cutanées, revin-

---

(1) M. Bromfield donnoit auparavant le sublimé à une dose exorbitante. Il nous apprend lui-même qu'il faisoit dissoudre deux gros de sublimé dans une once d'esprit de vin rectifié, & qu'il donnoit en commençant quatre gouttes de cette solution tous les soirs, & qu'il augmentoit peu à peu la dose, jusqu'à douze gouttes matin & soi .

» rent au bout de quinze jours en auſſi mauvais
» état que ci-devant.

» La ſeconde claſſe de malades auxquels je fis
» prendre le ſublimé corroſif, n'avoit pas des
» ſymptomes ſi légers : auſſi le ſuccès n'en fut-il
» pas ſi marqué ; car il y eut un grand nombre
» de ces malades qui ne furent point ſoulagés,
» & je fus même obligé de leur faire donner des
» frictions pour calmer la violence des ſympto-
» mes. La plupart de ceux qui prenoient ce re-
» mede le matin, ſe plaignoient de grands maux
» de cœur & d'envie de vomir. Quelques-uns
» avoient des coliques violentes ; quelques au-
» tres en furent ſi fort incommodés que je ne pus
» leur en faire prendre plus long-temps, même
» à la plus petite doſe. Un des plus grands avan-
» tages qu'on attribue à ce remede, c'eſt qu'il
» n'exige pas que les malades ſoient renfermés.
» On obſerve cependant qu'il produit le ptya-
» liſme ; mais, pour l'ordinaire, il n'eſt pas fort
» conſidérable «.

M. Bromfield, en rendant compte de la ſuite de ſes expériences, dit qu'une troiſieme claſſe de malades, dont les ſymptomes étoient légers, & ſemblables aux ſymptomes de ceux qui avoient fait uſage de la ſolution, prit des bols de mercure crud, éteint dans de la conſerve de roſe; ce qui diſſipa le mal comme le ſublimé corroſif : que d'autres malades prirent tous les ſoirs un grain de panacée, & que leurs ſymptomes ſe diſſiperent auſſi promptement que chez ceux qui s'étoient ſervis des deux autres remedes : qu'il fit donner à quelques uns un ou deux grains de mercure calciné tous les ſoirs, & que le ſoulagement fut le même que par l'uſage des remedes dont il vient d'être

fait mention : que la plupart ont bu la décoction du salsepareille en même temps qu'ils prenoient des remedes mercuriels ; mais que ceux qui n'en ont point fait usage, ont été aussi promptement soulagés que les autres : que cependant il a remarqué qu'alors la solution molestoit souvent l'estomac, malgré les différents moyens qui avoient été employés pour empêcher cet effet.

» Il résulte de tout ce qui vient d'être dit, con-
» tinue M. Bromfield, que le mercure sublimé
» corrosif n'a d'autres vertus spécifiques que celle
» qui est commune à tous les remedes mercuriels,
» & qu'on ne peut compter sur son efficacité,
» lorsque l'infection a gagné la masse du sang.
» Du reste, si la nouveauté l'a rendu recomman-
» dable à quelqu'un, il peut compter qu'il est
» aussi sûr, & qu'il a autant de vertu que le mer-
» cure donné sous toute autre forme & en aussi
» petite quantité.

On trouve encore dans un Livre intitulé, *Theory and Practice of Chirurgical Pharmacy*, &c. *London*, 1761, les remarques suivantes. » La solu-
» tion de sublimé corrosif a été plusieurs fois in-
» troduite dans la pratique médicinale comme
» remede contre les maladies vénériennes, &
» dans la suite elle a été négligée ; mais elle est
» aujourd'hui très connue sous le nom de *gouttes*
» *Napolitaines*, & bien des gens assurent que
» ce remede suffit seul pour guérir parfaitement.
» Il est vrai que très souvent il fait disparoître
» tous les symptomes, & même que, dans quel-
» ques cas, il détruit radicalement le virus ou la
» cause de la maladie : mais c'est sans fondement
» qu'on le dit un remede immanquable, quand
» il est donné seul ; car souvent il ne fait qu'é-
» touffer

» touffer ou empêcher de paroître les ſymptomes » les plus légers & les moins dangereux, de fa» çon que la maladie fait des progrès dans l'inté» rieur, & augmente au point de cauſer, au bout » de quelque temps, des effets & plus généraux » & plus fâcheux «.

Enfin, les obſervations de ces deux Auteurs répondent exactement aux épreuves qui ont été faites de ce remede par pluſieurs Chirurgiens de ma connoiſſance, & par moi-même. J'ai reconnu le plus ſouvent qu'il étoit infidele, ſur-tout dans les véroles récentes, quoiqu'il fît d'abord diſparoître les ſymptomes avec facilité : mais je dois avouer que je m'en ſuis ſervi avec le plus grand ſuccès dans certains cas où les frictions avoient échoué, comme je le dirai lorſque je parlerai du traitement de la vérole (1).

---

(1) Dans le Chapitre où M. Le Begue parle des Auteurs qui ont employé anciennement le mercure ſublimé corroſif contre la vérole, on trouve ce qui ſuit. » M. Petit le Chi» rurgien n'ignoroit pas l'uſage interne du ſublimé corro» ſif, & il paroît qu'il s'en ſervoit dans les véroles opi» niâtres, comme on peut le voir dans le paſſage ſuivant » du Livre du Sieur Fabre. *Il y a*, dit le Sieur Fabre, *cer» tains malades qui ont une diſpoſition dans les organes, » telle, que le mercure, donné en frictions, ne produit aucun » effet ſenſible, & n'atteint point à la cauſe du mal. J'ai fait » cette remarque dans le Chapitre précédent, & j'ai dit qu'a» lors on étoit quelquefois obligé d'employer un remede plus » puiſſant, c'eſt-à-dire, le mercure allié avec les acides mi» néraux, comme j'ai fait dans le cas ſuivant, &c.* « M. Le Begue cite tout le paragraphe où je parle des pilules antivénériennes, faites avec le ſublimé, & à la fin duquel je dis : » Mais ceux qui ont voulu employer les mêmes pilu» les dans les cas ordinaires, & ſur-tout dans les véroles » récentes, ont toujours éprouvé qu'elles étoient infidel» les, & qu'elles cauſoient quelquefois des accidents fâ-

Le Lecteur impartial doit donc juger qu'il seroit dangereux que l'usage interne du sublimé corrosif fût adopté pour faire une méthode générale dans les maladies vénériennes; & cet objet est si important pour le Public, que je ne dois point négliger de réfuter les principales raisons que M. Le Begue de Presle rapporte pour accréditer cette pratique.

1°. M. Le Begue accuse les frictions d'être infidelles & dangereuses dans le traitement de la vérole; mais cette imputation est relative à la maniere dont les frictions sont administrées. On voit en effet que le tableau que M. Locher, Médecin de l'Hôpital des vérolés à Vienne, fait

---

» cheux : c'est pourquoi j'avertis expressément qu'on doit » être très réservé sur leur usage «. Or, je demande, sur quel fondement M. Le Begue a-t-il avancé que M. Petit connoissoit l'usage interne du sublimé corrosif, & qu'il l'employoit dans les véroles opiniâtres? On doit bien penser que, si cela eût été, je l'aurois dit clairement. Je prie donc M. Le Begue de rectifier cette erreur, si jamais il fait une nouvelle édition de son Ouvrage; car je proteste ici que je n'ai jamais vu M. Petit employer intérieurement le sublimé corrosif dans aucun cas. Par conséquent, M. Le Begue sera encore obligé de supprimer les réflexions suivantes qu'il fait plus loin, au sujet de M. Petit, en répondant aux objections de M. Astruc, relativement au sublimé corrosif. » Je ne chercherai pas, dit-il, si M. Petit le » Chirurgien a été moins heureux; peut-être en a-t-on » aussi imposé sur cet article au savant Médecin dont » nous venons d'examiner les objections; peut-être aussi » ce Chirurgien, qui méritoit des éloges quand il exer- » çoit son art, a-t-il mal administré un remede interne. » Il n'est point étonnant qu'on soit malheureux dans l'e- » xercice d'une profession qu'on n'a point apprise, & sur- » tout dans la Médecine pratique qui demande bien d'au- » tres connoissances que celles de la Chirurgie «.

du traitement par la ſalivation, juſtifie cette accuſation. » L'uſage des Médecins, en général,
» dit cet Auteur, étant depuis un aſſez grand
» nombre d'années de traiter les maladies vénériennes en excitant la ſalivation par le moyen
» du mercure, on ſuivoit auſſi cette méthode à
» l'Hôpital de Saint Marc, pour le traitement de
» ceux qui y étoient attaqués de maux vénériens.
» Mais la ſalivation n'étoit pas ſeulement incommode & déſagréable, elle étoit encore dangereuſe : les malades ne pouvoient, ſans riſquer
» leur vie, ſe tenir couchés ſur le dos ; & lorſque
» quelques-uns ſe ſont mis par inadvertence dans
» cette poſture, & ont commencé à s'endormir,
» il s'eſt fait, en un moment, une métaſtaſe ou
» un tranſport d'humeurs dans le cerveau ; les
» convulſions ſont ſurvenues, & ils ont péri en
» peu de jours. La grande activité de ce remede
» a cauſé à d'autres malades des vomiſſements,
» des crachements de ſang, & des dyſſenteries
» qui plus d'une fois ont été incurables. Fort ſouvent il eſt ſurvenu des exenthêmes ou une éruption miliaire dangereuſe, qui étoit l'effet d'une
» trop grande atténuation ou fluidité des humeurs. Quelques-uns avoient une trop abondante ſalivation, dont il réſultoit des accidents
» ſi graves qu'ils ſe ſont vus aux portes de la mort.
» Tels étoient les dangers que couroient les malades, ſans que ceux qui en étoient les témoins
» fuſſent détournés de mettre en uſage la ſalivation. Ce traitement affreux & douloureux
» qu'accompagnoient tant de riſques & de ſi
» grands maux, faiſoit ſur moi une telle impreſſion que j'ai ſouvent penſé à ſuivre une autre
» méthode plus sûre & moins fâcheuſe, tant

» pour les malades, que pour ceux qui en pren-
» nent ſoin, &c. «

Il n'eſt donc pas ſurprenant que M. Locher ait adopté avec empreſſement la méthode plus douce & plus facile que M. Van Swieten lui conſeilla de ſuivre : il n'eſt pas ſurprenant non plus qu'il faſſe l'éloge de cette méthode avec enthouſiaſme, puiſque la maniere dont il pratiquoit le traitement par la ſalivation, expoſoit ſans ceſſe les malades à périr dans les tourments les plus cruels, ou à ſortir de ce traitement dans un état pire qu'ils n'étoient auparavant, tandis que l'uſage interne du ſublimé corroſif ne lui a paru, par comparaiſon, ſuſceptible d'aucun inconvénient, & qu'il a cru ce remede plus efficace que tout autre. Mais, ſi le même Praticien avoit appris à adminiſtrer les frictions dans les juſtes proportions qui conviennent aux différents tempéraments que l'on a à traiter; s'il avoit ſu éviter ces ſalivations orageuſes qui ſont non ſeulement dangereuſes, mais encore qui s'oppoſent à la guériſon de la maladie; & ſi, ayant appris l'art de déterminer cette criſe douce & tranquille qui opere la dépuration de la maſſe du ſang dans la vérole, il avoit reconnu que cette méthode détruit radicalement le virus vénérien, les ſuccès équivoques de l'uſage interne du ſublimé ne lui auroient point fait illuſion, & il ne paroîtroit pas ſi raſſuré ſur les dangers dont cet uſage eſt ſuſceptible.

2°. Ce ſont ces prétendus ſuccès qui ont le plus ſéduit M. Le Begue : on peut juger par ce que je viens de dire, que la prévention les a un peu enflés. L'aſſertion de M. Locher, qui dit avoir guéri dans ſon Hôpital quatre mille huit cents quatre-vingts malades, preſque ſans aucune exception,

me paroît ſur-tout un peu ſuſpecte ; car je ne crois pas qu'il ſoit dans la nature qu'un tel nombre de maladies vénériennes, traitées ſucceſſivement, puiſſent toutes guérir radicalement & ſans accident fâcheux par une méthode telle que l'uſage du ſublimé corroſif. M. Storck, Médecin de la même ville, m'a paru être de meilleure foi, lorſqu'il dit : » Il ſe trouve des malades qui ne ſupportent pas le ſublimé corroſif ; tels ſont ceux » dont la poitrine eſt ſeche & échauffée, qui ont » de la toux, le ſyſtême nerveux aiſé à irriter, & » qui ſont ſujets aux hémorrhagies. On ne peut » faire prendre le ſublimé à ces perſonnes, ſans » leur cauſer du mal, quand même elles boiroient, immédiatement après, beaucoup de » décoction. . . . . Il y a des maux vénériens, » dit le même Auteur dans un autre endroit, » que ce remede, pris intérieurement, ne diſſipe » pas, & que d'autres préparations mercurielles » guériſſent. Il eſt venu à notre Hôpital des gens » qui avoient fait uſage ailleurs du ſublimé corroſif pendant pluſieurs mois, ſans qu'il ſe fût » fait aucun changement dans leur état : je m'imaginai alors que le remede n'avoit pas été administré convenablement, ou que les malades » ne s'étoient pas conduits comme ils le devoient pendant ſon uſage. Je recommençai le » traitement avec beaucoup de ſoin & les précautions néceſſaires ; mais je ne réuſſis pas » mieux que ceux qui avoient fait le premier » eſſai, & je fus obligé d'avoir recours à d'autres » remedes «. Je reviens à M. Locher. On a donc lieu d'être ſurpris que, dans le grand nombre de malades qu'il a traités, il n'y en ait eu aucun qui fût dans l'un des deux cas dont M. Storck fait men-

tion, d'autant plus que ces cas sont fort communs dans la pratique.

Mais, quoi qu'il en soit, on pourroit encore ajouter foi à l'assertion de M. Locher, & croire que les accidents vénériens de tous ses malades ont disparu dans le traitement qu'il leur a fait subir. Mais combien y avoit-il de ces malades qui n'avoient que des symptomes primitifs qui n'exigeoient point le traitement qui convient à la vérole, comme les gonorrhées & les bubons suppurés ? Et combien y en a-t-il dont la maladie n'a été que palliée ? Ainsi il est très vraisemblable que les quatre mille huit cents quatre-vingts malades que M. Locher dit avoir guéris dans l'espace de huit années, souffriroient la même soustraction que nous avons faite pour les dix mille cures opérées par M. Goulard.

3°. Enfin, on ne sauroit trop s'élever contre la pratique que M. Le Begue veut introduire dans la Médecine, par rapport aux poisons, tels que la ciguë, la jusquiame, la pomme épineuse, l'aconit, le sublimé corrosif, l'émétique, le verre d'antimoine, la poudre d'algaroth, l'opium, &c. » J'ose dire davantage, dit-il, au sujet de ces » remedes actifs, que quelques Auteurs appel» lent, avec raison, *héroïques*, parceque leurs » effets sont toujours très marqués, & tiennent, » pour ainsi dire, du prodige. Il est à desirer » que les Médecins ne se servent que des re» medes de ce genre : leur effet est sûr & » prompt ; & comme on n'est pas nécessité à en » prendre beaucoup, ils sont moins désagréa» bles : *tuta*, *cita*, *jucunda* ; ils agissent promp» tement, guérissent avec sureté, quand ils sont » donnés par un Médecin habile ; & communé-

» ment ils offenſent moins le goût & l'odorat :
» trois objets que les Médecins doivent ſe pro-
» poſer dans le traitement des maladies. Qu'on
» laiſſe donc cette multitude de médicaments
» inutiles ou foibles, par leſquels on commence
» le traitement des maladies, & qu'on eſt obligé
» dans la ſuite d'abandonner, pour recourir à
» d'autres, parceque les premiers ont été inſuf-
» fiſants. Heureux, ſi pendant leur uſage on n'a
» pas perdu des occaſions qui ne ſe préſenteront
» plus, & ſi le mal n'a pas fait aſſez de progrès
» pour qu'il ſoit devenu incurable «!

Suivant M. Le Begue, il ne faut donc plus traiter les malades, quelque incommodité qu'ils aient, qu'avec les remedes les plus violents. Quelle doctrine dangereuſe ! Combien les ignorants abuſeroient de cette pratique, ſi elle étoit accréditée ! Il eſt vrai que M. Le Begue dit que de pareils remedes ne doivent être adminiſtrés que par des Médecins habiles & prudents : mais cette précaution, qui n'eſt pas toujours d'ailleurs facile à pratiquer, ne ſuffiroit point ; car ces Médecins habiles & prudents ne ſeroient point encore à l'abri des événements les plus funeſtes, parcequ'il y a des malades qui ont une diſpoſition qu'on ne peut connoître, & qui eſt telle que la moindre doſe d'un remede violent eſt capable de les faire périr. Mais revenons au ſublimé corroſif dont il eſt ici queſtion. Il paroît que M. Le Begue s'eſt fait illuſion, en fondant ſes idées de pratique ſur ce que pluſieurs Auteurs, & particuliérement Boerhaave, diſent du ſublimé. » Ce remede, dit
» ce grand Médecin, aura des effets ſurprenants
» & ſalutaires dans beaucoup de maladies incu-
» rables par tout autre moyen ; mais il n'appar-

» tient qu'à un Médecin ſage & habile de faire » uſage d'un pareil remede qui demande une » prudence infinie dans ſon adminiſtration : s'en » abſtienne quiconque ignore la méthode de le » donner «. Or, il eſt évident que Boerhaave étoit bien éloigné de conſeiller l'uſage du ſublimé dans tous les cas de maladies vénériennes, c'eſt-à-dire d'en faire une méthode générale. Il dit ſeulement que ce remede produira des effets ſurprenants & ſalutaires dans les maladies qui ſont incurables par tout autre moyen. Ce ſont ces cas en effet, dans leſquels j'ai employé moi-même avec ſuccès ce remede, comme je le dirai plus loin; mais il ſeroit trop dangereux, & il doit être défendu d'en rendre l'uſage familier dans la pratique, non ſeulement parcequ'il eſt le plus ſouvent infidele, comme l'expérience le prouve, mais plus encore parceque M. Le Begue dit lui-même que la plus petite faute, dans l'adminiſtration de ce remede, peut cauſer une mort très prompte, ou des maux incurables.



CHAPITRE XIV.

Traitement de la Vérole.

Le traitement par la ſalivation.

De vingt malades à qui on adminiſtreroit le mercure en frictions, ſans borner l'action de ce minéral, il y en auroit au moins quinze qui ſaliveroient. Mais, parmi ceux-ci, il peut s'en rencontrer quelques-uns où les ſymptomes de la maladie & le tempérament du malade exigent qu'on évite le flux de bouche. Dans le Chapitre ſuivant, je parlerai de ces exceptions de la regle générale. Ici je vais indiquer la pratique qu'il faut ſuivre, lorſqu'on traite par la ſalivation.

On préparera le malade par les remedes généraux, avec l'exactitude qui a été preſcrite ci-devant. Dès le jour qu'il ſera purgé après les bains, on le réduira à deux ſoupes par jour & deux bouillons; & pour boiſſon, à une tiſane légere de chiendent & de réglifſe. Le lendemain, on commencera les frictions qui ſeront adminiſtrées de deux jours l'un, avec deux gros d'onguent chacune pour les cas ordinaires.

Il eſt rare que les premiers ſignes de la ſalivation ſe manifeſtent après la ſeconde friction : ils ſe montrent plus communément après la troiſieme ou la quatrieme ; &, s'ils ne paroiſſent pas après la cinquieme, on doit être aſſuré que le malade ne ſalivera point.

La ſalivation s'annonce par une ſéchereſſe & une chaleur dans la bouche ; l'haleine ſent mauvais ; les gencives ſont un peu gonflées ; les dents commencent à ſe couvrir d'un limon griſâtre ; on remarque une rougeur qui borde la langue ; le pouls bat plus fort, mais ſans fréquence ; & le malade ſent quelquefois des inquiétudes aux bras & aux jambes, & un léger mal de tête.

En ſuppoſant que ces ſignes paroiſſent le lendemain de la troiſieme friction, il faut ſuſpendre la quatrieme : on la donnera le jour ſuivant, ſi les ſymptomes dont je viens de parler ont diminué ; mais s'ils ont fait des progrès, on s'en tiendra à la troiſieme.

On reconnoît que la ſalivation eſt décidée par pluſieurs ulceres qui ſe forment au bord de la langue, à l'intérieur des joues & aux gencives : toutes ces parties ſont un peu plus gonflées qu'auparavant, & la ſalive commence à couler en filant.

Dès que le flux de bouche eſt établi, on met le malade au bouillon de quatre en quatre heures pour toute nourriture ; on le fait boire ſouvent ; on lui donne deux lavements par jour avec l'eau ſimple, & on ne lui permet de ſe tenir au lit que dans le temps qu'il donne au ſommeil.

Dans le commencement de la ſalivation, la bouche eſt dans un état inflammatoire, qui demande des remedes adouciſſants ; c'eſt pourquoi on la fera rincer ſouvent avec la décoction de racine de guimauve. Enſuite il ſe forme ſur les ulceres, qui n'étoient couverts d'abord que d'une pellicule blanche, des eſcarres plus ou moins profondes. On touchera ces ulceres cinq ou ſix fois par jour avec le collyre de Lanfranc, par le

moyen d'un petit pinceau fait avec la charpie. Je fais ce collyre de la maniere ſuivante :

Orpiment	*III gros.*
Verd-de-gris	*I gros.*
Myrrhe	*I ſcrupule.*
Aloès	*I ſcrupule.*

On met ces poudres dans une pinte de vin blanc, qu'on garde pour le beſoin, ayant ſoin de remuer la bouteille avant que d'en prendre pour s'en ſervir.

Mais ſi les eſcarres deviennent plus profondes, & qu'il ſoit néceſſaire de les ranimer plus puiſſamment pour prévenir la gangrene, on mêleroit au collyre moitié eſprit de vin camphré, & même on toucheroit les eſcarres une ou deux fois par jour avec l'eſprit de vin ſeul.

Il arrive ſouvent que les ulceres de la langue & de l'intérieur des joues, appuyant ſur les dents, cauſent des douleurs qui font ſouffrir les malades : il ne faut point négliger cet accident, quelque léger qu'il paroiſſe. Pour y remédier, on placera adroitement, entre les ulceres & les dents, de petits linges ſimples, trempés dans la décoction de la racine de guimauve, ou bien de petits morceaux de cette racine bouillie qu'on aura rendus extrêmement minces en les applatiſſant.

Enfin, lorſque les eſcarres commencent à tomber, on déterge les ulceres avec la décoction d'orge, dans laquelle on aura mêlé un peu de miel roſat ; & l'on a attention en même temps d'entretenir la liberté de toutes les parties de la bouche, en recommandant au malade de remuer ſouvent la langue & la mâchoire, & en paſſant

de temps en temps ſur les ulceres un petit balai de charpie trempé dans la décoction ci-deſſus, pour empêcher qu'il ne s'y forme des cicatrices vicieuſes.

Quelquefois, dans le fort de la ſalivation, les gencives ſaignent. Si cette hémorrhagie n'eſt pas conſidérable on ne doit point s'en inquiéter : c'eſt une ſaignée locale qui dégorge les parties gonflées ; mais ſi elle étoit abondante & opiniâtre, elle pourroit devenir dangereuſe ſi on n'y remédioit promptement.

J'ai obſervé que cet accident dépendoit ordinairement des cauſes ſuivantes. Il y a des malades que le flux de bouche conſtipe ſinguliérement; ils rendent les lavements qu'on leur donne tous les jours ſans aucune teinture de bile. Dans cet état la conſtriction des fibres des inteſtins ralentit le cours du ſang, particuliérement dans les ramifications qui vont former la veine-porte ; de ſorte que celui qui eſt pouſſé par le cœur, trouvant plus de réſiſtance du côté des parties inférieures, monte avec plus d'abondance & de célérité par les carotides, & fait irruption au-dehors en crevant les vaiſſeaux des gencives engorgées & ulcérées : c'eſt pourquoi l'hémorrhagie, dans cette circonſtance, eſt toujours accompagnée de mal de tête, & même d'un peu de fievre. Alors, pour arrêter le ſang, il ſuffit ſouvent de relâcher les inteſtins par des lavements faits avec la décoction des herbes émollientes, à laquelle on ajoute trois ou quatre onces de miel mercurial, ou bien avec le petit-lait & la caſſe : on doit juger qu'une ſaignée du pied eſt utile auſſi dans ce cas.

Le même accident dépend également quelquefois de la ſuppreſſion de quelque évacuation périodique

dique, ſoit par les hémorrhoïdes, ſoit par les menſtrues. Dans ce cas il faut en venir auſſi à la ſaignée du pied plus ou moins répétée, ou à l'application des ſangſues.

Mais ſi l'hémorrhagie opiniâtre vient du mauvais état des gencives, cauſé par un vice ſcorbutique, l'accident eſt beaucoup plus grave; & c'eſt ſur cette raiſon particuliérement que j'inſiſterai dans un autre Chapitre, pour établir le précepte de ne point exciter la ſalivation dans les malades qui ſont attaqués de ce vice. Au ſurplus, de quelque cauſe que l'hémorrhagie dépende, il ne faut pas négliger les ſecours que la Chirurgie nous enſeigne pour arrêter le ſang. On tâchera donc de découvrir l'endroit d'où il ſort, & l'on y appliquera s'il eſt poſſible des morceaux d'agaric, ou bien des tampons de linge déchiré, ou de charpie, trempés dans l'eau alumineuſe, &c.

Pendant la ſalivation le gonflement de la langue, des joues, des amygdales, eſt inévitable: mais il eſt ordinairement peu conſidérable & incommode, lorſque la ſalive coule ſans interruption: ce n'eſt que lorſque le ſommeil en a interrompu le cours, qu'il devient plus fort; c'eſt pourquoi il eſt important de ne pas laiſſer dormir le malade long-temps de ſuite. On le fait ſituer dans ſon lit, de maniere que la ſalive puiſſe couler d'elle-même, c'eſt-à-dire par ſon propre poids. On lui permet de dormir une heure ou deux; enſuite on l'éveille, & on le fait promener quelque temps pour laiſſer rétablir le cours de la ſalive; & en le faiſant paſſer ainſi alternativement de la veille au ſommeil, & du ſommeil à la veille, on trouve le moyen, pendant les vingt-quatre heures, de ſatisfaire au beſoin qu'il a de dormir,

ſans donner lieu au gonflement de la bouche d'augmenter avec trop d'excès.

Quelque précaution que l'on prenne pour que les malades n'avalent point de ſalive, il en paſſe toujours dans l'eſtomac avec les bouillons & la tiſane, ou pendant le ſommeil. Comme cette ſalive eſt extrêmement âcre dans le commencement, elle peut cauſer pluſieurs incommodités, mais auxquelles il eſt aiſé de remédier. Quelquefois les malades ont des envies de vomir; ils ſe plaignent d'une peſanteur à l'eſtomac; & j'ai vu pluſieurs fois que l'irritation des nerfs de cette partie cauſoit par ſympathie de légers mouvements convulſifs dans les muſcles des levres. Les accidents dont je viens de parler peuvent auſſi dépendre d'une autre cauſe. L'effet du mercure peut produire l'engorgement des glandes ſtomachales, de la même maniere qu'il gonfle celles de la bouche; & alors la lymphe, arrêtée dans ces glandes, eſt capable de cauſer les accidents dont il eſt queſtion. Dans ces différents cas, on fait prendre au malade dix ou douze grains d'ipécacuanha, & les accidents diſparoiſſent ſur le champ.

Les attentions & les remedes que je viens d'indiquer, préviennent toutes les ſuites fâcheuſes que le flux de bouche peut faire craindre dans les cas ordinaires. Du premier moment que cette évacuation ſera établie, on tiendra une note exacte de la quantité de ſalive que le malade rendra dans les vingt-quatre heures, afin d'avoir une regle ſûre pour placer quelques nouvelles frictions, au cas que la ſalivation ne ſe ſoutienne pas dans la même abondance, & ſi l'état de la bouche le permet.

Cependant on parvient insensiblement au temps où l'on doit frapper les plus grands coups, pour achever de détruire le germe de la maladie. J'ai dit ailleurs que le mercure, en excitant le mouvement de la crise, causoit plus de tension dans les solides, & suspendoit presque toutes les sécrétions, excepté celle de la salive : cet état dure pendant quelque temps ; ensuite les fibres se relâchent peu à peu, & les humeurs commencent à couler. On reconnoît ce changement au pouls, qui est moins dur & moins élevé ; à la langue, qui est chargée d'un limon fort épais ; à la transpiration & aux urines qui sont plus abondantes ; & sur-tout à la bile qui coule avec plus de facilité par les selles au moyen des lavements d'eau simple. Tel est le moment qu'il faut saisir pour introduire de nouveau mercure dans le sang, & pour augmenter les évacuations suivant l'indication de la nature. Ce moment arrive communément vers le dix, le onze, ou le douzieme jour de la salivation. Le soir du même jour on donnera donc une friction au malade, & le lendemain matin une médecine faite avec les follicules, la manne & le sel végétal. On placera ainsi alternativement d'un jour à l'autre quatre ou cinq frictions, & autant de médecines, jusqu'à la fin du traitement.

Mais comme les évacuations, rendues par là plus abondantes, & la diete sévere où le malade étoit réduit, pourroient l'affoiblir avec excès, le jour de la premiere médecine on ajoutera une ou deux cuillerées de crême de riz à chacun de ses bouillons ; & ensuite on augmentera de jour en jour la quantité de cette crême, pour soutenir

les forces à mesure qu'on multipliera les purgatifs.

Lorsque le malade a pris la quatrieme ou la cinquieme médecine, son état indique la fin du traitement. On juge alors, par le degré de maigreur & de foiblesse où il est réduit, qu'il ne pourroit pas fournir sans danger à de nouvelles évacuations : d'ailleurs les ulceres de la bouche se trouvent presque tous cicatrisés ; & la salive, qui a perdu insensiblement le caractere virulent qu'elle avoit dans le commencement, est presque réduite à sa qualité & à sa quantité naturelles.

Le lendemain de la derniere médecine, qui sera le vingt-cinquieme ou le vingt-sixieme jour du traitement depuis la premiere friction, on décrassera donc le malade ; on lui fera quitter les linges qu'il gardoit nuit & jour depuis le commencement ; & l'on ouvrira les fenêtres si la saison le permet pour renouveller l'air de la chambre. Rien n'est plus propre pour enlever l'onguent mercuriel qui reste sur la peau, que l'eau-de-vie & l'eau, parties égales avec le savon. Le même jour on fera nettoyer les dents du malade, & on changera son régime. On lui donnera du lait le matin au lieu de bouillon, & aux autres repas des aliments solides, comme soupe, volaille bouillie, biscuits, œufs frais, &c. Mais il faut être très réservé dans le commencement sur la quantité de ces aliments ; car alors l'estomac affoibli par une longue diete, par beaucoup de boisson, & par l'engorgement des glandes de cette partie, ne permet pas qu'on le surcharge ; c'est pourquoi il ne faut donner au malade que peu

peu de nourriture à la fois, mais souvent; & en augmentant de jour en jour il reprendra bientôt ses forces, & sa santé sera entiérement rétablie en fort peu de temps.

Telle est la conduite générale que l'on tient dans le traitement de la vérole lorsque le malade salive : mais on n'observe pas toujours précisément la même marche, & les accidents qui surviennent par l'effet du mercure ne sont pas toujours les mêmes. Il y a à ces deux égards des variations qu'il est important de faire connoître, & que je vais détailler dans la plus grande étendue qu'il me sera possible.

1°. Le poids de deux gros d'onguent pour chaque friction, en commençant le traitement, est la dose la plus ordinaire : cependant il y a des circonstances qui permettent d'augmenter ce poids ou qui obligent de le diminuer. Lorsqu'un malade est d'un tempérament fort & robuste, par exemple, on ne risque rien de donner les premieres frictions de trois gros : cette dose est même nécessaire pour faire impression sur ces tempéraments, c'est-à-dire, pour déterminer la crise qu'on veut établir. Il y a d'autres cas au contraire où l'on ne doit donner les frictions que d'un gros d'onguent, pour prévenir les désordres que le mercure pourroit faire si on le donnoit dès le premier abord à plus forte dose. Ces cas sont, lorsqu'on a à traiter des personnes naturellement foibles & délicates, ou rendues telles par la maladie. Au reste, lorsqu'on aura quelque expérience dans la pratique des maladies vénériennes, on saisira mieux les regles qu'il faut suivre là-dessus, que par tout ce que je pourrois dire.

2°. Les femmes méritent des attentions parti-

culieres par rapport à leur ſexe & à leur conſtitution. Il ſeroit dangereux de leur donner les premieres frictions dans le temps que les regles ſont ſur le point de paroître ; car le mouvement que le mercure excite pour déterminer la criſe, pourroit arrêter cette évacuation périodique, & cauſer des déſordres qui nuiroient au traitement. Il faut éviter encore que le temps des regles ſe rencontre avec celui où l'on donne alternativement les frictions & les purgatifs, parceque le conflit de tant de mouvements différents pourroit également avoir des ſuites fâcheuſes. Ainſi, pour ſe mettre à l'abri de ces inconvénients, il faut commencer les préparations de maniere qu'elles ſoient finies à l'approche des regles, & adminiſtrer les frictions immédiatement après que cette évacuation eſt terminée. Avec ces attentions on aura tout le temps néceſſaire pour accomplir le traitement, ſans riſquer de contrarier la nature dans ſes fonctions.

3°. La ſalivation ne ſe déclare ordinairement qu'après la troiſieme ou la quatrieme friction: mais quelquefois elle ne ſe manifeſte qu'après la cinquieme ; & d'autres fois elle ſurvient immédiatement après la ſeconde. Si elle ne vient qu'après la cinquieme, elle eſt ordinairement peu abondante, & preſque ſans gonflement des parties de la bouche : mais ſi elle ſe déclare après la ſeconde, elle eſt plus ſouvent abondante & accompagnée d'accidents qui méritent beaucoup d'attention. J'ai cru qu'il étoit néceſſaire de rappeller ici ce phénomene dont j'ai parlé ailleurs, & dont j'ai expliqué la cauſe. Il arrive donc quelquefois que deux frictions, de deux gros d'onguent chacune, font ſaliver extraordinaire-

ment. Cette eſpece de flux de bouche ne s'annonce pas par des ſignes lents & éloignés ; il ſurvient en peu de temps un gonflement conſidérable avec tenſion de toutes les parties de la bouche. La fievre ſe met quelquefois de la partie ; le malade a de la difficulté à avaler ; en un mot, il eſt dans un état capable d'effrayer ceux qui ne ſont point accoutumés à voir ces effets extraordinaires du mercure. Lorſqu'on eſt ſurpris par un orage ſi étonnant, il faut ſe hâter d'y remédier. On commencera par ôter les linges imprégnés de mercure, & on lavera les parties qui ont reçu les frictions. Le malade ſera enſuite ſaigné du pied pluſieurs fois s'il eſt néceſſaire ; & on tentera en même temps de lui lâcher le ventre avec des lavements faits avec la caſſe & le petit-lait. Si le gonflement des glandes ſalivaires & des amygdales eſt douloureux, on y appliquera extérieurement des cataplaſmes émollients. Enfin, on purgera le malade le plutôt qu'il ſera poſſible, ſans penſer à lui donner des frictions, crainte de renouveller les accidents.

4°. Le plus ſouvent les malades ſortent du traitement où la ſalivation a été orageuſe ſans être guéris. Si on pouvoit connoître par des ſignes certains ceux en qui le mercure doit produire un tel effet, on l'éviteroit en prenant les précautions dont je vais parler ci-après. Tout ce que j'ai obſervé à cet égard, c'eſt que ce minéral excite plus ſouvent ces ravages dans les perſonnes qui ont un tempérament ſanguin, ou qui ont les nerfs ſenſibles, dans celles qui habitent un pays chaud, & ſur-tout dans les Américains. Soit donc qu'on connoiſſe d'avance une telle diſpoſition dans les malades ; ſoit qu'il faille re-

commencer le traitement, après avoir éprouvé le danger qu'il y a d'abandonner dans eux le mercure à toute son action ; on prendra les précautions suivantes pour prévenir les désordres dont je viens de parler. On n'épargnera pas les saignées dans les préparations, & on les fera plutôt du pied que du bras. On poussera le nombre des bains jusqu'à trente & au-delà. Au commencement on ne donnera les frictions que d'un gros d'onguent; on tiendra en même temps le ventre libre par des lavements répétés : ensuite à mesure qu'on avancera dans le traitement, on augmentera la dose des frictions en les éloignant un peu plus les unes des autres. De cette maniere on accoutumera peu à peu le corps à l'impression du mercure ; & l'on en donnera la quantité nécessaire pour établir une salivation douce, sans craindre qu'il cause aucun ravage. Enfin, on terminera le traitement par des frictions & des purgatifs donnés alternativement, comme il a été dit ci-devant.

5°. J'ai vu une seule fois un effet singulier causé par l'onguent mercuriel dès la premiere friction. Le lendemain que les jambes furent frottées, il survint au malade, qui étoit Américain, une éréſipele universelle qui se termina par une exudation purulente. On ne peut attribuer cet accident qu'à la suppression de la transpiration causée par la graisse de l'onguent qui bouchoit les pores : & comme les Américains ont habituellement la transpiration plus abondante par la chaleur de leur climat, les personnes de cette nation doivent être plus exposées que d'autres à cet accident, sur tout s'ils passent par les remedes avant d'être faits à notre climat, c'est-

à-dire, immédiatement après leur arrivée dans ce pays-ci, comme celui qui fait le ſujet de cette obſervation. Dans des cas ſemblables il faut renoncer aux frictions, & avoir recours au mercure qu'on fait prendre intérieurement; ou bien faire l'onguent mercuriel avec le beurre de cacao, qui eſt moins gras & moins capable par conſéquent d'obſtruer les pores de la peau.

6°. Ordinairement, après les premieres frictions, les principales évacuations, comme les ſelles, les urines, la tranſpiration, ſont ſuſpendues ou ſe font en moindre quantité : cet effet annonce le plus ſouvent que la ſalivation ſera abondante; mais il arrive quelquefois que le mercure détermine, dès le commencement, des évacuations plus ou moins abondantes par les voies dont je viens de parler. Or, ſi ces évacuations continuent à ſe ſoutenir, le flux de bouche n'a point lieu, ou du moins il eſt très modéré, & ſans gonflement des parties de la bouche; & cette circonſtance eſt d'autant plus heureuſe, que les malades guériſſent également, & qu'ils éprouvent moins de douleurs & de mal aiſes. Dans le Chapitre ſuivant, j'indiquerai la maniere dont il faut ſe conduire dans les cas ſemblables.

7°. Rien ne varie tant que la quantité de ſalive que le malade rend pendant vingt-quatre heures. Il y a des malades qui ne rempliſſent que deux crachoirs, qui contiennent une livre de ſalive chacun; d'autres en rendent quatre, ſix, huit livres, & il y en a qui vont juſqu'à dix, & quelquefois au-delà. Cette variation dans la quantité de ſalive dépend en général de la diverſité des tempéraments, & en particulier de la quantité de boiſſon que le malade prend, & au

penchant qu'il a à s'assoupir & à dormir plus ou moins dans la journée, parceque dans le sommeil le cours de la salive est suspendu. Mais comme la guérison de la maladie ne dépend pas absolument d'une certaine quantité de salive que le malade doit rendre, il ne faut point s'inquiéter si cette quantité est moindre dans certains malades que dans d'autres ; il faut seulement avoir attention d'éviter toutes les causes qui peuvent en arrêter le cours, c'est-à dire, de ne permettre au malade de garder le lit que le moins qu'il lui sera possible pendant la journée, & pendant la nuit dans le fort de la salivation, & lui recommander de boire beaucoup.

8°. Une chose qui incommode beaucoup les malades dans le commencement des frictions, c'est la faim. Comme ils ont été réduits tout d'un coup à deux soupes & deux bouillons par jour, & que leur corps se trouve bien disposé par les préparations qui ont précédé, ils sont pressés par une faim qu'ils ont beaucoup de peine à supporter. Mais il est essentiel, pour le succès du traitement, de n'avoir aucun égard à leur appétit, d'autant plus que le tourment qu'il leur cause ne dure que quelques jours, c'est-à-dire, qu'ils en sont délivrés dès que le mercure commence à porter à la bouche.

9°. Pendant la salivation, les malades ont toujours plus de mal-aise le matin que le soir : cela vient de ce que pendant la nuit, qui est le temps destiné au sommeil, la salive coule moins abondamment que le jour, & que le gonflement des parties de la bouche augmente à proportion. Mais cet inconvénient qui est inévitable ne mérite aucune attention ; en faisant boire au malade

quelques verres de tisane, & en lui recommandant de se promener, le mal-aise se dissipe bientôt par le rétablissement du flux bouche.

10°. En général, plus les malades résistent au sommeil, moins le gonflement des parties de la bouche est considérable : mais il y a cependant des malades en qui le gonflement de la langue & des joues devient trop fort, malgré qu'ils dorment peu. Or, dans ce cas, il ne faut point attendre qu'il augmente au point d'empêcher d'avaler & de gêner la respiration ; il faut s'attacher à le modérer promptement. Dans cette vue on ôtera les linges, on saignera le malade du pied, si on le juge nécessaire, & on lui donnera des lavements purgatifs ; par ces moyens le calme succédera bientôt, & le malade sera rétabli dans le train ordinaire du traitement.

11°. On tiendra pour chaque malade, sur une feuille de papier, une note exacte des frictions qu'on donnera, & des crachoirs que le malade remplira dans les vingt-quatre heures. En jettant les yeux tous les jours sur ce journal, on voit tout d'un coup où l'on en est, & si la salivation se soutient toujours dans la même quantité, ou si elle diminue.

12°. Dans le commencement de la salivation, les ulceres de la langue, de l'intérieur des joues & des gencives, sont peu sensibles, parcequ'ils sont couverts d'une escarre qui empêche que les nerfs de ces parties ne soient irrités par la salive qui est extrêmement âcre : mais quatre ou cinq jours après que la salivation est établie, ces escarres commencent à tomber ; & alors les nerfs restant à nud, les ulceres sont beaucoup plus sensibles. Dans cette circonstance, indépendam-

ment de la salive, il y a plusieurs causes qui augmentent ou renouvellent les douleurs. Souvent les malades ne sauroient parler sans ressentir de vives douleurs par le frottement de la langue ulcérée contre les dents : ce qui réduit ces malades à ne vouloir s'exprimer que par signes ou par écrit. Si les bouillons sont un peu chauds ou trop forts de viande, ou trop salés, ils causent également de vives douleurs aux malades en passant sur les ulceres de la bouche ; & dans ce cas ils sont obligés de prendre les bouillons presque froids, sans sel, & légers. Lorsque les dents du malade sont mal rangées, ou qu'il en manque quelqu'une, la langue, en se gonflant, s'insinue & se trouve enchâssée comme en queue d'aronde dans les interstices des dents, où elle se trouve fortement retenue ; de sorte que si le malade veut la remuer pour parler ou pour boire, il souffre une douleur d'autant plus vive, que cette partie a plus de peine à se dégager d'entre les dents. Enfin, il arrive quelquefois que le gonflement de la langue empêche qu'elle ne soit contenue dans l'enceinte formée par les dents de la mâchoire inférieure, & qu'elle les déborde plus ou moins. Or, si, par inadvertence ou pendant le sommeil, le malade rapproche les deux mâchoires l'une contre l'autre, la langue se trouve pincée par les dents d'en haut & d'en bas, ce qui cause une douleur très aiguë. J'expose ici sans déguisement les accidents les plus douloureux qui accompagnent quelquefois le traitement dont je parle. Ces accidents, quoique rares pour la plupart, seroient capables de décourager le Chirurgien, & d'effrayer les malades, s'ils duroient long temps, & s'il n'y avoit pas des moyens de

les calmer, ou de les prévenir. Voici les ressources que l'art a contre ces accidents. J'ai dit que l'acrimonie de la salive étoit une cause qui augmentoit les douleurs des ulceres de la bouche, après la chûte des escarres. Dans ce cas, il faut recommander au malade de boire beaucoup, parceque plus il boira, moins la salive sera âcre, & sera par conséquent moins d'impression sur les ulceres qu'elle arrose, en sortant des glandes où elle se sépare : mais, pour l'adoucir encore plus efficacement, le malade roulera souvent dans sa bouche de la décoction de racine de guimauve. Si, en parlant, le frottement de la langue contre les dents renouvelle les douleurs, le silence est le seul remede contre cette cause; mais il n'est pas nécessaire de le recommander aux malades, ils se l'imposent eux-mêmes pour éviter les souffrances. Si on vouloit croire les malades dans cette circonstance, ils renonceroient à prendre des bouillons, quoique faits sans sel, légers & tiedes, tant le contact de ce breuvage sur les ulceres de la langue est douloureux : j'en ai vu un qui s'en est privé pendant plus de huit jours. Dans des cas semblables, on substitue au bouillon quelques œufs frais à la coque sans sel, qu'on donne dans la journée. Lorsque l'œuf est cuit, on sépare le jaune qu'on met dans une cuiller, & qu'on fait avaler au malade, en lui recommandant de l'écraser auparavant dans sa bouche; ce qui fournit en même temps un baume adoucissant aux ulceres de la langue, & une nourriture au malade. Lorsque les dents sont mal rangées, ou qu'il en manque quelqu'une, on peut empêcher que la langue ne s'insinue dans les ouvertures qu'elles laissent entre elles, en bouchant ces ouvertures par le

moyen d'un linge simple, trempé dans l'eau de guimauve, qu'on place adroitement entre la langue & les dents; ou bien on taillera des morceaux de liege, de façon qu'ils bouchent les breches que l'extraction de quelque dent a laissées. Enfin, pour empêcher que la langue, lorsqu'elle déborde les dents, ne soit pincée, sur-tout pendant le sommeil, par le rapprochement des deux mâchoires, on placera sur les dernieres dents molaires, des deux côtés ou d'un seul, de petits coins de liege qui tiendront les deux mâchoires écartées, pendant que le malade dormira, & qui empêcheront par conséquent que la langue ne soit blessée par la rencontre des dents. Mais, quoique tous ces moyens contribuent en général à rendre l'état du malade plus supportable, ils ne parviennent pas toujours à appaiser entiérement les douleurs. Il y a un autre moyen de les abréger, bien plus efficace & plus prompt; c'est de toucher les ulceres de temps en temps avec le collyre de Lanfranc. Ce remede excite d'abord une douleur très aiguë; mais cette douleur n'est, pour ainsi dire, qu'un feu de paille qui passe promptement, & qui est suivi d'un calme parfait : ensuite, lorsque la douleur se renouvelle jusqu'à un certain point, on pratique la même opération; & il arrive qu'insensiblement le contact du collyre amortit les houppes nerveuses de la langue qui sont à découvert, & rend enfin les ulceres moins douloureux.

13°. Une autre cause qui augmente les douleurs dans la circonstance dont il s'agit, est l'épaississement de l'humeur des amygdales, qui se sépare plus abondamment pendant le flux de bouche, que dans l'état naturel. Quelquefois cette humeur, ainsi épaissie, s'amasse en si grande quan-

tité dans le fond du gosier, qu'elle gêne la respiration. Alors les malades sont obligés de faire des efforts violents pour l'expulser, & ces efforts excitent les douleurs les plus vives dans toutes les parties de la bouche. Pour remédier à cette cause qui augmente à proportion que les malades sont plus assoupis, il faut abréger ou éloigner, autant qu'il est possible, le temps que le malade donne au sommeil, & faire encore usage du collyre de Lanfranc, qui accélere l'expulsion de ces humeurs épaisses par le mouvement qu'il donne aux fibres de ces parties.

14. J'ai vu quelquefois les douleurs de la bouche se renouveller dans un temps où cet accident paroissoit n'être plus à craindre : c'étoit presque sur la fin de la salivation, c'est-à-dire après les premieres médecines qu'on donne vers le milieu du traitement. Lorsque cela arrive, toutes les parties de la bouche sont enflammées sans gonflement; le palais paroît comme cautérisé; les malades se plaignent d'une douleur brûlante dans toute la bouche, comme si cette douleur étoit causée par la présence d'un charbon ardent. J'ai observé que cet accident arrive plus communément aux femmes qu'aux hommes, & qu'il est causé par un mouvement contre nature des regles qui surviennent avant le terme ordinaire. Il y a quelques années que je passai par les remedes une Dame d'un tempérament sanguin. Je lui administrai les frictions immédiatement après les regles : elle eut une salivation douce & sans accidents. Au temps marqué, je lui donnai une médecine qui avoit été précédée la veille par une friction. Dès le lendemain de cette médecine, la bouche s'enflamma sans gonflement, avec des

douleurs très vives : cet accident augmenta le jour ſuivant. Les regles parurent, quoiqu'il n'y eût que quinze jours que la malade les avoit eues, & elles diſparurent preſque auſſi-tôt. Je fus obligé d'ôter les linges, & de faire une ſaignée du pied. J'employai l'eau de guimauve dont la Dame ſe rinçoit ſouvent la bouche : je me ſervis auſſi du collyre de Lanfranc qui calmoit les douleurs plus efficacement que tout le reſte : enfin, après quelques jours de ſouffrance, tout fut calmé, & j'achevai le traitement comme à l'ordinaire. J'ai vu le même accident arriver à trois autres femmes, avec les mêmes circonſtances.

15°. Je n'ai jamais vu que, pendant le traitement, le mercure ait cauſé la dyſſenterie, pas même la moindre colique. Je ſuis perſuadé que ce qui garantit les malades de ces accidents, ce ſont les préparations qui ont été bien faites, la diete ſévere qu'on fait obſerver, & principalement les deux lavements d'eau ſimple qu'on donne tous les jours, dès que la ſalivation eſt établie ; car on conçoit ſans doute que ces lavements, en relâchant les fibres des inteſtins, préviennent l'irritation que le mercure pourroit y cauſer : c'eſt pourquoi je recommande de ne jamais s'écarter de cette méthode. Mais cependant les malades ne ſont pas tout à fait à l'abri d'eſſuyer quelque dévoiement qui les affoibliroit trop, ſi on le laiſſoit continuer. Ces eſpeces de relâchements dépendent quelquefois de la boiſſon que le malade a priſe avec excès, ou bien de la crême de riz que ſon eſtomac ne peut pas ſupporter. Ordinairement cet accident eſt bientôt diſſipé par un peu de purée de lentilles, qu'on mêle avec le bouillon, ou bien par quelques priſes de diaſcor-

dium, & un purgatif composé de manne & de catholicon double.

16°. Les malades qui se trouvent dans les différentes situations que je viens de détailler, exigent tant de soins & d'attentions, qu'il faut tenir auprès d'eux, & sur-tout pendant la nuit, une Garde ou un Eleve qui veille à leur état; soit pour les empêcher de dormir trop long-temps, ou dans une mauvaise situation; soit pour leur égargner l'horreur de la solitude, dans le temps qu'ils ne donnent point au sommeil; soit pour leur donner tout ce qui leur est nécessaire; soit enfin pour leur administrer tous les secours dont ils peuvent avoir besoin.

17°. Dans le temps de la salivation, le gonflement des parties de la bouche fait que les malades ont de la peine à l'ouvrir; & quoique ce gonflement diminue, il reste presque jusqu'à la fin une roideur dans les ligaments & les muscles de la mâchoire inférieure, qui en borne les mouvements. Mais cet accident se dissipe toujours de lui même: le malade doit seulement avoir attention de s'exercer peu à peu à ouvrir la bouche le plus souvent qu'il lui est possible.

18°. Il faut prendre garde que l'atmosphere de la chambre du malade ne soit pas trop chaude, soit parcequ'on y feroit trop de feu, soit parcequ'on la tiendroit trop renfermée dans les grandes chaleurs de l'été: cela feroit capable de causer mal à la tête au malade, & de lui donner la fievre.

19°. En général, on doit s'attacher, dans ce traitement, à donner le plus de mercure qu'il sera possible, sans néanmoins exposer les malades aux mauvais effets de ce remede, lorsqu'il est donné à trop forte dose. Du moment que la salivation

est établie, jusqu'au temps des purgations, il y a un intervalle de dix ou douze jours. Quelquefois il n'est pas possible de donner de nouvelles frictions dans cet intervalle, comme lorsque la salivation est abondante, & que le gonflement des parties de la bouche est considérable : mais, si le flux de bouche est modéré, & qu'on ne soit menacé d'aucun accident, on peut donner quelques frictions à trois ou quatre jours d'intervalle l'une de l'autre ; & suivant le tempérament & l'état du malade, on donnera ces frictions à la dose d'un gros d'onguent, de deux gros ou de trois. Pour peu qu'on ait d'expérience dans la pratique de ces maladies, on n'est point embarrassé d'établir une regle sûre à cet égard.

20°. J'ai dit plusieurs fois que le dix ou le douzieme jour de la salivation, le malade se trouve dans une disposition qui indique les purgatifs; & on se souvient sans doute des signes qui marquent cette disposition. J'ai encore dit qu'il étoit de regle de donner la veille de la médecine une friction : mais quelquefois on est obligé de supprimer cette friction ; c'est lorsque le flux de bouche & le gonflement se sont maintenus considérables jusqu'à ce temps-là, & qu'on a observé que le malade est extrêmement susceptible de l'impression du mercure, quoique donné à petite dose. Dans ce cas il vaut mieux, pour ne rien hasarder, donner une ou deux médecines sans frictions ; car l'action du purgatif, jointe à celle du mercure, pourroit exciter quelque ravage comme je l'ai vu arriver. J'ai encore une observation à faire au sujet de la formule de la médecine. On la compose ordinairement avec les follicules, la manne & le sel végétal ; mais si le malade a les

ulceres de la bouche encore ſenſibles, il faut changer cette formule, c'eſt-à-dire, ajouter un peu plus de manne, & ſupprimer le ſel qui cauſeroit en paſſant ſur ces ulceres une douleur trop vive, qu'il faut épargner au malade.

21°. Dans ce traitement, il eſt ſurprenant comme les forces ſe ſoutiennent, malgré la diete, la ſalivation, & le peu de repos. On ne voit jamais les malades dans un état de foibleſſe bien conſidérable; ou du moins, s'ils s'en plaignent, elle n'eſt que paſſagere, & elle dépend moins de l'inanition que des humeurs qui ſe ſont amaſſées dans les premieres voies : car on obſerve conſtamment que les forces du malade augmentent après les premieres médecines; ce qui prouve l'effet ſalutaire des purgatifs dans cette circonſtance.

22°. Pendant la ſalivation il ſurvient conſtamment un accident qui n'a jamais aucune ſuite fâcheuſe : c'eſt l'enflure œdémateuſe des pieds. Cette enflure arrive, ſoit par l'effet du mercure qui diviſe extrêmement les humeurs, ſoit parceque le malade ſe couche très peu pendant le jour, & même pendant la nuit. Alors la ſeule attention qu'on doit avoir, c'eſt de recommander au malade de tenir le plus ſouvent qu'il eſt poſſible ſes jambes ſur un tabouret; car, du reſte, cette enflure ſe diſſipe toujours par les purgatifs.

23°. Lorſqu'on eſt parvenu au temps des purgatifs, la guériſon de la bouche fait des progrès rapides; le gonflement ſe diſſipe, les ulceres ſe cicatriſent à vue d'œil, le mouvement de la mâchoire devient plus libre; la ſalive qui étoit auparavant âcre, épaiſſe & gluante, devient claire,

mousseuse, & affecte l'organe du goût comme si l'on avoit de l'eau sucrée dans la bouche. On peut regarder cette qualité de la salive comme le signe le plus certain de la dépuration de la masse du sang.

24°. La quantité de mercure qu'on donne dans ce traitement varie suivant l'effet du remede & le tempérament du malade. Le nombre des frictions est ordinairement de neuf à dix, de deux ou trois gros d'onguent chacune : cela peut aller à trois onces ou environ. Cependant on conçoit qu'on ne peut pas toujours donner cette même quantité d'onguent à tous les malades; il y a une infinité de circonstances qui en empêchent, comme on a dû le remarquer : mais le remede n'a pas moins un succès heureux, si on l'a exactement proportionné à l'état de la maladie, & au tempérament du malade. J'ai vu, par exemple, un vieillard de plus de quatre-vingts ans, & extrêmement maigre, qui avoit un ulcere vénérien à la gorge (c'étoit M. Petit qui le traitoit) : ce malade ne put recevoir que deux ou trois frictions de deux gros d'onguent chacune, & il guérit très bien.

25°. Lorsque le malade a pris le nombre convenable de frictions & de médecines, il est réduit au dernier degré de maigreur où le corps puisse parvenir sans intéresser l'économie animale ;car malgré cette maigreur les forces se soutiennent, & le malade éprouve intérieurement un bien-être qui lui annonce la santé la plus parfaite. Or, c'est cet état de maigreur qui assuroit à M. Petit une guérison sûre & radicale, parce qu'il prouve que les humeurs se sont renouvellées jusques dans les plus petits vaisseaux, par les

les évacuations abondantes qui se sont soutenues pendant long-temps ; & parcequ'il prouve, par conséquent, comme dans bien d'autres maladies, que la dépuration de la masse du sang est complette.

26°. J'ai vu quelquefois que la salivation n'est point terminée avec le traitement. Il y a des malades qui remplissent encore, après avoir été decrassés, cinq ou six crachoirs par jour, quoique la salive n'ait aucune mauvaise qualité, & que les ulceres de la bouche soient guéris. Cela arrive par la pente que les humeurs ont contractée vers cette voie, & par l'habitude que le malade s'est faite d'attirer la salive dans sa bouche par la succion. Dans ce cas, il faut lui recommander de ne point solliciter l'excrétion de cette humeur, & de l'avaler à mesure qu'elle inonde la bouche : souvent par ce moyen seul la source de la salive tarit bientôt. D'autres fois, dès que les dents sont nettoyées, & que les malades commencent à manger, la salivation cesse tout d'un coup, quoiqu'elle fût abondante l'instant d'auparavant.

27°. Jamais les malades n'ont éprouvé, de leur aveu, un appétit aussi vif qu'après ce traitement. Si on vouloit les croire, on ne pourroit leur donner à manger en trop grande quantité à la fois, & trop souvent. Ils ne conçoivent point que l'abondance des aliments puisse leur faire mal : mais ils éprouvent bientôt le contraire. Comme ils passent toujours les bornes qu'on leur prescrit, ils ont toujours, les uns plutôt, les autres plus tard, quelque indigestion qui oblige de les remettre à la diete. J'ai eu un malade chez moi, qui, le second ou le troisieme jour de sa convalescence,

engagea mon domestique de lui acheter du raisin sec; quoiqu'il n'en mangeât pas avec excès, il eut une dyssenterie qui pensa le faire périr. J'ai oui conter l'histoire d'un malade qui mourut chez M. Petit d'une indigestion, après avoir été décrassé, pour avoir mangé sans discrétion de la pâtisserie qu'il se faisoit apporter en cachette par son domestique. Je cite ces exemples, pour inspirer toute la prudence nécessaire, en prescrivant le régime qui convient aux malades qui sortent des remedes.

28°. Enfin, je terminerai ce Chapitre par une remarque essentielle; c'est qu'il est difficile d'avoir tous les soins nécessaires, soit pour remédier promptement aux accidents qui surviennent dans ce traitement, ou pour les prévenir; soit pour faire suivre exactement le régime qui convient, à moins que de traiter les malades chez soi. En effet, il y a tant de circonstances qui varient, & il faut avoir des attentions si multipliées, comme on peut en juger par les observations que je viens de faire, qu'il est important, pour le succès du traitement & pour le soulagement du malade, qu'il soit presque continuellement sous les yeux du Chirurgien. Mais, comme il peut se rencontrer des raisons qui ne permettent pas aux malades de s'absenter de chez eux, il faut du moins, dans ce cas, mettre à demeure auprès d'eux, pendant la salivation, un Eleve intelligent qui soit capable d'agir pendant votre absence, suivant la variation des circonstances.

CHAPITRE XV.

Suite du traitement de la Vérole.

DANS le Chapitre précédent, j'ai détaillé la conduite générale qu'on doit tenir dans le traitement de la vérole par la salivation. Les préceptes que j'ai établis dans ce Chapitre, sont applicables à tous les malades qui ont le flux de bouche. Je vais à présent distinguer les cas où la disposition du malade & les symptomes de la maladie exigent qu'on s'écarte de la route que j'ai tracée.

La conduite qu'il faut tenir lorsque les malades ne salivent point.

J'ai dit ailleurs que les frictions mercurielles, précédées par les préparations convenables, données à la dose ordinaire, & avec toutes les précautions nécessaires, ne font pas toujours saliver. Le plus souvent le mercure supplée au flux de bouche par d'autres évacuations, telles que les urines, la transpiration, les selles, &c. Dans ces différents cas, le traitement mérite autant de confiance que celui où la salivation est abondante. Voici ce que M. Petit répondoit à une Dame qui craignoit de n'être point guérie après un traitement méthodique. » Tout ce qu'on peut attendre d'un traitement régulier, & selon les formes ordinaires, on l'a obtenu des remedes qui ont été employés pour détruire la cause des accidents vénériens dont Madame étoit atta-

» quée. Si le spécifique qui a été administré pour » cette cure en dose suffisante, & dont on n'a » pas gêné l'action, n'a pas produit son effet du » côté de la salivation, comme il le fait ordinai- » rement; si les évacuations ont été déterminées » du côté des selles, des urines & de la transpi- » ration, ce n'est qu'à raison de la disposition » particuliere du tempérament, qui détermine » l'action des remedes, tantôt d'une façon, tan- » tôt de l'autre. Qu'importent ces différences, » pourvu que tous les accidents & la cause du » mal soient détruits? Ainsi, je conclus que Ma- » dame est absolument guérie, & qu'il n'y a pas » lieu de la fatiguer de nouveau par des remedes » anti-vénériens. Il faut seulement qu'elle se » borne, pour se rétablir, à l'usage du lait, à » quelques légers purgatifs de temps en temps, » & à un bon régime «.

Il n'est pas facile de connoître les malades en qui le mercure ne déterminera point le flux de bouche. Cependant on observe en général que cela arrive plus communément à ceux qui ont un tempérament sec & mélancolique, & qui sont naturellement durs à émouvoir par les remedes évacuants. J'ai prévu que plusieurs malades qui avoient cette disposition, ne saliveroient point, &, quoique je leur aie donné des frictions plus fortes qu'à l'ordinaire, je ne me suis pas trompé.

Il y a encore d'autres dispositions qui détournent le flux de bouche; c'est lorsque les malades ont quelque évacuation habituelle, comme le dévoiement ou des ulceres qui suppurent beaucoup. Dans ce cas, le mercure, agissant par les voies qu'il trouve ouvertes, ne porte point à la bouche. Je rapporterai ici un fait qui prouve par-

ticuliérement que la suppuration est capable de détourner la salivation. Un homme avoit depuis plusieurs années une ophthalmie vénérienne, suite d'une gonorrhée arrêtée par des injections. Après lui avoir fait inutilement plusieurs remedes, on lui fit un cautere au bras, qui ne produisit pas un meilleur effet. Ayant découvert la véritable cause de sa maladie, je le déterminai à passer par les grands remedes. Les frictions données dans la vue de le faire saliver, ne porterent point à la bouche ; mais il survint un gonflement aux environs du cautere, qui fut suivi d'un écoulement très abondant de matiere séreuse & purulente, qui dura pendant quatorze ou quinze jours. Le malade guérit, & je laissai fermer le cautere comme inutile désormais. Environ quatre ans après, le même homme gagna des chancres, pour lesquels je lui fis le même traitement que pour son ophthalmie ; mais cette derniere fois, comme il n'avoit plus de cautere, les frictions déterminerent une salivation abondante.

Lorsqu'on reconnoît, après les premieres frictions, que les malades sont difficiles à émouvoir par le mercure, il ne faut point imiter la pratique de ceux qui augmentent extraordinairement la dose du remede, croyant qu'il est essentiel de déterminer le flux de bouche à quelque prix que ce soit ; car, lorsqu'on administre le mercure avec une pareille indiscrétion, on court risque de causer les accidents les plus fâcheux, au lieu de procurer la salivation : on ne fait pas toujours impunément violence à la Nature. Dans une pareille circonstance, tout ce qu'on peut faire, c'est de pousser la dose de chaque friction jusqu'à trois

gros d'onguent, en mettant toujours l'intervalle de quarante-huit heures de l'une à l'autre.

Ce n'est qu'après la cinquieme friction qu'on est assuré que la salivation n'aura point lieu. Dans ce cas, le régime du malade doit consister en deux soupes & deux bouillons par jour pendant tout le traitement. Si le mercure agit sensiblement par la transpiration, on entretiendra une chaleur modérée & égale dans la chambre, crainte que le froid ne supprime cette évacuation. Si l'on juge nécessaire de l'augmenter, on donnera de temps en temps au malade quelques verres de tisane faite avec les bois sudorifiques; on l'engagera, outre cela, à boire souvent de la tisane ordinaire; & on lui donnera tous les jours deux lavements avec l'eau simple. Ces lavements sont encore plus nécessaires, lorsque le mercure agit par les selles; car non seulement ils attirent une plus grande quantité d'humeurs vers les intestins, en les relâchant; mais encore ils empêchent que ce minéral n'irrite ces parties, & ne cause la dyssenterie. Enfin, dans le cas où la crise sera déterminée par les urines, on mettra en usage une tisane faite avec les plantes diurétiques, pour entretenir ou augmenter cette évacuation suivant le besoin.

Après la cinquieme friction, on en placera encore deux ou trois, à trois jours de distance l'une de l'autre, & deux jours après on commencera à donner une friction & un purgatif alternativement, jusqu'au nombre de quatre ou cinq; après quoi, l'on terminera le traitement.

Les malades en qui il faut éviter la ſalivation, & adminiſtrer le mercure avec beaucoup de réſerve.

Si les malades dont je viens de parler ne ſalivent point, c'eſt contre l'intention du Chirurgien. Mais il y en a d'autres en qui l'on doit éviter expreſſément le flux de bouche, ou du moins adminiſtrer le mercure avec beaucoup de circonſpection : il ſeroit ſur-tout dangereux de le donner ſans ménagement dans les circonſtances que je vais détailler.

Les femmes qui ſont ſujettes à des révolutions ſanguines, & qui ont les nerfs ſenſibles.

Il y a beaucoup de femmes qui ſont ſujettes à des révolutions ſanguines, cauſées par un ſang vif & bouillant qui ſe porte avec abondance à la tête. Un tempérament ſanguin, l'irritabilité exceſſive des parties, & ce qu'on nomme *vapeurs hyſtériques*, ſont les principales cauſes de ces révolutions. Si le mercure, adminiſtré à la doſe néceſſaire pour exciter le flux de bouche, rencontre ces diſpoſitions, il peut cauſer beaucoup de ravages. Il excite le plus ſouvent une ſalivation orageuſe ; tantôt il ſurvient une éréſipele au viſage, ou une hémorrhagie par les gencives, accompagnée de maux de tête & de fiévre ; d'autres fois, la malade a des étouffements convulſifs ; & ce qui eſt encore plus fâcheux, c'eſt qu'après tant de dangers & de ſouffrances, le traitement eſt le plus ſouvent infructueux.

Avant de traiter les femmes, on doit donc examiner avec attention leur tempérament, leur genre de vie, leurs paſſions, & s'informer

des maladies auxquelles elles ſont ſujettes, ſurtout dans le temps des regles. Cet examen, fait avec jugement, peut faire connoître la diſpoſition des nerfs à s'irriter, & celle du ſang à s'enflammer par la moindre cauſe. Quoique d'ailleurs la perſonne paroiſſe jouir d'une bonne ſanté, il faut ſe méfier de ces conſtitutions; car l'expérience m'a appris ſouvent que le mercure donné à la doſe ordinaire dans ces ſortes de tempéraments, excite les plus grands déſordres. Il faut donc s'appliquer à les prévenir. Dans cette vue, on préférera les ſaignées du pied à celles du bras; on doit pouſſer le nombre des bains beaucoup plus loin que dans les cas ordinaires; on commencera par des frictions d'un gros, & l'on obſervera attentivement l'effet du mercure, pour éloigner plus ou moins ces frictions les unes des autres.

Mais ſi, malgré ces précautions, ou pour ne les avoir pas priſes, les déſordres dont je viens de parler arrivoient, on ſe hâteroit de faire changer de linge à la malade, de la ſaigner du pied, de lui lâcher le ventre par des lavements purgatifs, de lui donner des anti-ſpaſmodiques; en un mot, de lui adminiſtrer tous les ſecours relatifs aux accidents qu'elle éprouveroit.

Les femmes enceintes.

Lorſqu'une femme enceinte a la vérole, les Praticiens expérimentés ne renvoient jamais après l'accouchement le traitement qui lui convient, parceque l'enfant, participant au fruit du remede, vient au monde purifié du virus que la mere lui avoit communiqué. M. Petit étant conſulté pour une femme enceinte qui étoit dans le cas dont je parle, voici comme il répondit à la queſtion qu'on

lui faisoit, si on pouvoit passer cette femme par les remedes, dans le temps de la grossesse.

» La grossesse, dit-il, bien loin d'être un obs-
» tacle, est au contraire un temps très avanta-
» geux. Nous mettons sans crainte ni difficulté
» les Dames enceintes dans les remedes, & nous
» guérissons en même temps l'enfant & la mere :
» ceux qui ne prennent pas ce parti, sont dans
» l'embarras de savoir à qui donner un tel enfant
» à allaiter. Nous avons actuellement des cas sem-
» blables, où, faute de cette prévoyance, les
» peres & les meres se sont attiré, de la part
» des nourrices, des procès ruineux & diffa-
» mants. Ainsi je conseille de ne point perdre de
» temps : la saison étant très favorable, l'on doit
» être assuré d'un succès très avantageux, si l'on
» suit le parti que je propose, & qui est le seul
» que la prudence peut conseiller «.

Il y a des personnes qui pensent que les bains & l'action du mercure, lorsqu'elle va jusqu'à exciter la salivation, peuvent causer l'avortement. Ce qu'il y a de certain à cet égard, c'est qu'un pareil accident n'arrive jamais par ces causes, lorsqu'on administre le remede avec prudence. J'ai vu traiter par M. Petit, & j'ai traité moi-même, sans éviter le flux de bouche, des femmes enceintes, dans tous les mois de la grossesse, sans qu'il leur soit arrivé aucun accident fâcheux. Les attentions que l'on doit avoir dans ces cas, consistent à désemplir suffisamment les vaisseaux, à n'employer que des purgatifs très doux, à éviter les bains trop chauds, & à prendre d'ailleurs toutes les précautions requises pour que le mercure ne cause point de désordres dans l'économie animale.

Le traitement qui convient aux enfants.

Les enfants qui apportent la vérole en naiſſant, doivent être traités différemment, ſuivant les circonſtances où ils ſe trouvent. Je rappelle ici le Mémoire adreſſé à M. Petit, dont j'ai cité une partie dans le premier Chapitre.

Expoſé de la maladie.

» Une mere qui ignoroit qu'elle avoit une » maladie vénérienne, mit au monde, il y a » près de treize ans, un enfant qui lui apprit » ſon état, en communiquant le mal à ſa nour» rice. On tenta de guérir la nourrice & l'en» fant par les tiſanes ſudorifiques : elles furent » ſans ſuccès, & firent perdre à la premiere » une partie de ſon lait & beaucoup de temps. » A la fin, on eut recours aux petites frictions » qui guérirent la nourrice, mais qui ne pu» rent guérir l'enfant qui ne tettoit preſque plus, » parceque la nourrice n'avoit preſque plus de » lait. On fut obligé de le ſevrer à onze mois : » il lui reſtoit quelques ulceres qu'on fit paſ» ſer en les frottant avec très peu de pommade » mercurielle. Cet enfant vit ; c'eſt une fille âgée » de treize ans ; elle eſt d'un tempérament foi» ble, d'une maigreur extrême ; elle a des laſſi» tudes continuelles, une groſſe tête avec de » groſſes amygdales qui lui font mal aſſez ſou» vent, mais qui diminuent cependant, lorſ» qu'on rafraîchit la malade : elle a, outre cela, » des rhumes fréquents, une poitrine & un eſto» mac délicats ; d'ailleurs vive & pleine de feu. » Comme cet enfant eſt extrêmement cher à ſa fa-

» mille qui eſt toujours dans de grandes inquié-
» tudes ſur ſa ſanté, pour laquelle on n'a encore
» oſé entreprendre aucun remede, on propoſe à
» M. Petit les queſtions ſuivantes, auxquelles
» on le ſupplie de répondre article par article.

» *Premiere queſtion.* S'il y a des exemples que
» des enfants apportant la vérole en naiſſant,
» aient vécu long-temps, aient été bien guéris,
» & quels ſont les remedes pour les guérir parfai-
» tement.

» *Seconde queſtion.* Si les remedes qu'on pour-
» roit faire ne ſeroient pas contraires à l'âge où
» eſt la jeune perſonne, dans laquelle il ſemble
» que la Nature ſe prépare pour les regles. L'idée
» qu'on en a, vient d'une groſſeur au bout du
» ſein qui lui fait de la douleur, & des feux aſſez
» fréquents qui lui montent au viſage, mais qui
» peuvent venir auſſi des mauvaiſes digeſtions.

» *Troiſieme queſtion.* Si les petites frictions
» pourroient la guérir en pareil cas, & la guérir
» parfaitement.

» *Quatrieme queſtion.* Combien de temps il
» faudroit donner ces frictions, & à quelle diſ-
» tance l'une de l'autre. Il faut obſerver qu'on
» deſireroit traiter cette Demoiſelle ſecrètement;
» ce qui exigeroit un plus grand nombre de fric-
» tions, & par conſéquent plus de temps.

» *Cinquieme queſtion.* Quelle doit être la quan-
» tité de mercure pour chaque friction. La De-
» moiſelle eſt délicate, vive & pleine de feu.

» *Sixieme queſtion.* De quelle eſpece ſeront
» les purgatifs, & à quelle diſtance on les don-
» nera dans le traitement. La malade eſt difficile
» à purger, vomiſſant les médecines.

» *Septieme queſtion.* Si les purgatifs liquides

» conviennent mieux à ſon tempérament que les » bols ; & ſi l'uſage de la tiſane de Vinache pour-» roit convenir pendant le traitement ; la quan-» tité qu'il faudroit lui en donner, & en quel » temps.

» *Huitieme queſtion.* Combien de temps doit » durer le traitement des petites frictions ; le ré-» gime qu'il faudra que la Demoiſelle obſerve. » Il faut toujours faire attention au myſtere qu'on » veut garder dans ce traitement, & qu'il exige » plus de temps.

» *Neuvieme queſtion.* S'il n'y a pas d'autres re-» medes que les frictions, qui puiſſent mieux » convenir à ſon état, & lui aſſurer une bonne » ſanté & de longs jours «.

RÉPONSE.

C'eſt la réponſe à la premiere queſtion que j'ai citée dans le premier Chapitre de cet Ouvrage ; ſavoir, que les peres & les meres communiquoient la vérole à leurs enfants à différents degrés, ſuivant les circonſtances dans leſquelles ceux-ci étoient engendrés. Or, les remarques de M. Petit à ce ſujet tendoient à faire juger ſi l'enfant pour lequel on conſultoit, pouvoit guérir avec plus ou moins de facilité, en examinant dans lequel des cas qu'il venoit de citer, il ſe trouvoit.

» En continuant de répondre à la premiere » queſtion, pourſuit M. Petit, je dirai que des » enfants qui naiſſent avec la vérole, il en eſt » peu qui parviennent à l'âge où eſt actuellement » la malade dont il s'agit ; la plupart meurent » aux dents, au ſevrage ; ils tombent dans le » maraſme, ils deviennent rachitiques ; d'autres

» sont affligés d'humeurs froides & écrouelles qui
» attaquent non seulement les glandes, mais les
» épiphyses & la propre substance des os. Si la
» personne dont il est question, n'est affligée
» d'aucune de ces indispositions, il y a lieu d'es-
» pérer sa guérison. Le remede qui lui convient
» est appellé grand remede : il est le seul qui puisse
» être mis en usage pour la guérir ; mais il faut
» qu'il soit conduit avec sagesse & prudence.

» Réponse à la seconde question. Bien loin que
» ce remede soit contraire à la disposition où il
» semble que la Nature soit de procurer les re-
» gles, il est tout à fait convenable : il est même
» utile de le commencer le plutôt qu'il sera pos-
» sible, afin d'ôter tous les obstacles qui pour-
» roient s'opposer à cette opération de la Na-
» ture ; car il y a grand nombre de filles qui,
» étant dans le même cas, ont obtenu leurs re-
» gles par le moyen du remede, avec presque
» autant de facilité que si leurs peres & meres ne
» leur avoient pas transmis la vérole.

» A la troisieme, quatrieme & cinquieme
» question. On ne peut pas décider du nombre
» des frictions, ni de la quantité d'onguent que
» l'on doit employer à chacune d'elles : on ne peut
» pas même assurer de guérir la malade, sans que
» le remede procure la salivation. Ce n'est que
» pendant l'usage du mercure qu'on verra l'em-
» ploi que la Nature en fera, en déterminant les
» évacuations d'un côté ou d'un autre. Il s'agit
» donc, de la part du Chirurgien, d'observer &
» de suivre scrupuleusement les routes que pren-
» dra la Nature ; & pour qu'il en soit toujours le
» maître, & qu'il puisse l'empêcher d'aller trop
» vîte, il administrera sagement le remede, en

» s'éloignant des deux extrémités qui ſont d'en
» donner trop ou trop peu.

» A la ſixieme & ſeptieme queſtion. A l'égard
» des purgatifs, il n'y a que celui qui ſera chargé
» du traitement de Mademoiſelle, qui puiſſe en
» déterminer le nombre, la qualité & le temps
» de les placer; parcequ'on ne doit ſe déterminer
» à purger, que dans les circonſtances que la
» Nature ou les effets du remede indiquent. A
» l'égard du Vinache, je ne crois pas qu'il puiſſe
» contrarier le remede; mais je ne vois pas qu'il
» lui ſoit plus ſalutaire qu'un autre purgatif: d'ail-
» leurs, en qualité de purgatif, il ſeroit ſoumis
» aux mêmes loix de la Nature & de l'effet du
» remede, comme nous l'avons dit ci-deſſus.

» La ſolution de la huitieme queſtion eſt dans
» la troiſieme réponſe J'ajouterai ſeulement que,
» quoique le régime qui convient dans cette
» cure, ne doive pas être des plus ſéveres, on doit
» cependant ſe borner aux bouillons, à la ſoupe,
» au riz, à la ſemoule & aux œufs frais; qu'il
» eſt même des cas où l'on peut donner le lait;
» mais ces cas ne peuvent pas être prévus: c'eſt à
» celui qui traitera la malade de juger ſi cet ali-
» ment peut lui convenir devant ou après le trai-
» tement.

» Dans la réponſe à la premiere queſtion, on
» a ſatisfait à la neuvieme «.

Il ſemble, dans cette conſultation, que M. Petit n'exclut pas la ſalivation du traitement qu'il conſeille pour cette Demoiſelle, quoiqu'on lui ait fait obſerver dans le Mémoire que la malade étoit ſujette à des rhumes fréquents; qu'elle avoit la poitrine & l'eſtomac délicats, & qu'elle étoit d'un tempérament vif & plein de feu: ce qui pa-

roîtroit être contraire à une pareille conſtitution. Mais il faut obſerver que M. Petit ne dit pas expreſſément qu'il faut adminiſtrer les frictions dans la vue d'exciter le flux de bouche ; il donne à entendre ſeulement que, s'il ſe déclare ſans accident, il faut laiſſer agir la Nature par cette voie, & que la guériſon en ſera plus sûre ; mais il recommande d'ailleurs d'employer toutes les précautions néceſſaires pour que le mercure ne cauſe aucun ravage dans un tempérament auſſi délicat ; & s'il ne preſcrit pas préciſément la doſe & le nombre des frictions, ni les intervalles qu'on doit mettre entre elles, c'eſt que les regles qu'on voudroit établir à cet égard dans une conſultation, ne ſeroient pas sûres, parceque les circonſtances varient ſi ſouvent pendant le traitement, qu'on ne peut rien fixer de poſitif à celui qui en eſt chargé. Ainſi, le conſeil le plus ſage que M. Petit pouvoit donner au Chirurgien qui devoit traiter la malade, étoit, comme il a fait, de lui recommander d'obſerver avec attention l'emploi que la Nature fera du remede, en déterminant les évacuations d'un côté ou d'autre ; & pour qu'il en ſoit toujours le maître, & qu'il puiſſe l'empêcher d'aller trop vîte, il adminiſtrera ſagement ce remede, en s'éloignant des deux extrémités qui ſont d'en donner trop ou trop peu.

Lorſque la vérole ſe manifeſte dans un enfant dès ſa naiſſance, il faut ſe hâter d'en arrêter les progrès, & de la guérir même, s'il eſt poſſible. Comme dans ce cas l'enfant eſt trop jeune pour qu'on lui adminiſtre immédiatement le mercure, des frictions données à la nourrice ont quelquefois beaucoup de ſuccès, parceque le ſpécifique paſſant avec le lait dans le ſang du nouveau né,

peut agir aſſez efficacement pour détruire le germe de la maladie dans cet enfant. Mais ce traitement indirect exige des attentions par rapport au lait de la nourrice. Elle le perdroit infailliblement, ſi on lui faiſoit prendre des bains, des purgatifs trop forts & trop ſouvent répétés, & ſi on provoquoit la ſalivation ; par conſéquent on ſe contentera de lui donner des frictions de loin en loin, & de lui preſcrire un régime convenable à ſon état.

Mais quelquefois l'enfant, en venant au monde, a des ſymptomes de vérole ſi marqués & ſi conſidérables, qu'on ne trouve aucune nourrice qui veuille s'en charger ; il ne conviendroit pas même de la tromper là-deſſus. Dans cette circonſtance, il y a deux partis à prendre. Le premier eſt d'engager la mere à nourrir l'enfant : comme elle a la même maladie pour laquelle on doit lui adminiſtrer le mercure, ſon enfant participera en même temps à l'effet de ce remede. Dans ce cas, on ne doit point héſiter de lui donner des frictions, ſans autre préparation préliminaire, quelques jours après l'accouchement : mais on conçoit bien qu'il faut les ménager de maniere qu'elles ne portent aucun préjudice à l'état de la malade. Auſſi ne faut-il pas regarder ce traitement comme capable de la guérir radicalement de la vérole, mais de pallier du moins les accidents preſſants dont l'enfant eſt attaqué ; ſauf à ſe réſerver de faire dans un autre temps un traitement plus régulier à l'un & à l'autre.

Cependant il peut arriver que la mere ne ſoit point en état d'allaiter ſon enfant, ou qu'elle ne le veuille pas, ou qu'elle meure dans ſes couches. Alors il ne reſte qu'un parti à prendre pour ſauver

la

la vie de l'enfant ; c'eſt de le nourrir avec le lait de quelque animal. Il y a des Praticiens qui propoſent de le faire allaiter par une chevre ; de faire à cette chevre une plaie ſimple à la cuiſſe, ou à quelque autre partie charnue de ſon corps, & de panſer tous les jours cette plaie avec l'onguent mercuriel, dans la penſée que le mercure, pénétrant par les vaiſſeaux ouverts de la ſolution de continuité, le lait de l'animal s'en chargera d'une partie, & le portera dans le corps de l'enfant. Mais ce moyen, qui paroît d'abord ingénieux, peut être ſujet à des inconvénients par rapport à la chevre. Une telle plaie, entretenue pendant long-temps, peut altérer la ſanté de l'animal, & rendre ſon lait peu propre à la nourriture de l'enfant. D'ailleurs, je doute qu'il puiſſe entrer beaucoup de mercure dans le ſang par cette voie ; parceque le mouvement de la ſuppuration qui tend à expulſer au dehors les humeurs contenues dans les vaiſſeaux de la ſuperficie des chairs, paroît s'y oppoſer. J'aimerois donc mieux, dans cette circonſtance, appliquer le mercure immédiatement à l'enfant, ſoit ſur les tumeurs ou ulceres vénériens qu'il peut avoir, ſoit en friction de vingt ou trente grains d'onguent ſur les autres parties de ſon corps.

Enfin, lorſque la vérole ſe déclare aux enfants après le ſevrage, ſi on eſt dans la néceſſité de leur adminiſtrer les frictions, on les ménagera ſuivant leur âge, leurs forces, & d'autres circonſtances qu'on ne peut pas prévoir.

Les personnes attaquées d'une affection hypocondriaque.

Dans les personnes qui sont attaquées d'une affection hypocondriaque, il faut éviter le mouvement qui détermine le flux de bouche, crainte d'irriter le genre nerveux (pour me servir de l'expression usitée) qui est extrêmement sensible dans ces malades, d'où il pourroit résulter des accidents fâcheux. J'ai vu un de ces malades qui, pour avoir été traité sans ménagement par un Chirurgien peu expérimenté, devint furieux au point qu'il fallut le lier; & ensuite sa raison resta égarée pendant fort long-temps. Voici le conseil que M. Petit donnoit à un Chirurgien qui le consultoit pour un malade qui avoit le genre nerveux attaqué.

Exposé de la maladie.

» Monsieur, un jeune homme, âgé d'environ
» trente ans, se trouva attaqué, il y en a environ
» cinq ou six ans, de plusieurs symptomes de vérole
» à la suite d'un ulcere vénérien au prépuce, mal
» conduit. Les symptomes ci-dessus ont été pus-
» tules rondes & seches dans la paume de la main,
» & à la plante des pieds; ulcération à la marge
» de l'anus, de fréquents maux de gorge. Tout
» cela survenu conjointement le détermina à user
» de quelques remedes, tels que purgatifs, fon-
» dants, tisanes sudorifiques, & autres. Enfin ce
» premier orage disparut, ce qui rendit le ma-
» lade tranquille, & le détermina à se marier.
» La femme & les enfants n'ont eu aucun symp-
» tome de la vérole soupçonnée dans le pere qui,
» quoique les premiers symptomes de sa maladie

» ne soient pas revenus, a eu depuis les gencives
» fongueuses & mollasses, lesquelles, à la moin-
» dre compression, fournissent tantôt du sang,
» & presque toujours une sanie purulente & de
» mauvaise odeur, qui les ronge & laisse les dents
» à découvert jusqu'aux alvéoles. D'ailleurs,
» outre les gencives en mauvais état, il y a dans
» le cuir chevelu des dartres seches qui occasion-
» nent la chûte des cheveux, & le malade a un
» crachotement continuel, sans avoir été occa-
» sionné par aucune préparation mercurielle.
» Voilà, Monsieur, son état présent. A ces traits,
» je pense que vous concluez que le virus est trop
» manifeste pour douter de son existence, & qu'il
» est important de le détruire par les remedes or-
» dinaires qui sont la salivation déterminée par
» les frictions mercurielles. Mais ce qui rend le
» malade indécis sur le parti qu'il doit prendre,
» & ce qui m'embarrasse moi-même, c'est que
» ledit malade tomba, il y a quelque mois, dans
» une fievre maligne & soporeuse, dans laquelle
» il a été saigné quatorze fois; sa convalescence
» a été prompte, & il regardoit comme embon-
» point naturel, ce qui ne s'est fait connoître par
» la suite que pour une bouffissure universelle,
» différente cependant de celles qui viennent à la
» suite des grandes maladies, par sa fermeté &
» sa résistance au toucher. Outre cet empâtement
» général, il a l'estomac tendu, douloureux &
» plein de ventosités qui le jettent dans l'oppres-
» sion; outre cela, il ressent entre les omoplates
» des douleurs vagues, & de temps à autre quel-
» ques difficultés de respirer. Tous ces accidents
» donnent lieu de croire que le tissu cellulaire
» des poumons & de la plevre est abreuvé. Ce-

» pendant on a employé quelques purgatifs qui » ont fait disparoître cet engorgement; mais » son retour fait soupçonner qu'il y a une cause » qui le fomente «.

RÉPONSE.

» Mon sentiment sur ce que vous me faites » l'honneur de me demander, Monsieur, est » qu'il ne faut point différer de passer le malade » par les remedes, si son tempérament n'est point » absolument affoibli & exténué par sa derniere » maladie, en un mot, si vous jugez qu'il puisse » les soutenir. Suivant l'exposé que vous me fai- » tes, il y a lieu de croire que le virus qui existe » dans lui depuis long-temps, est entré pour » quelque chose dans la cause des symptomes de » la fievre maligne; ainsi je pense que la bouffis- » sure universelle qui reste au malade, est une » suite de ses effets; c'est sans doute ce qui la fait » différer d'un œdeme ordinaire; & il est à pré- » sumer que cette tension générale disparoîtra dès » l'usage des bains.

» Il faut observer de ménager les frictions, de » peur que la trop grande quantité de mercure » n'irrite le genre nerveux qui me paroît actuel- » lement attaqué par le virus. Si vous trouvez que » les bains n'affoiblissent point trop le malade, » je vous conseille d'en pousser le nombre aussi » loin que vous pourrez, pour rendre le sang plus » fluide & plus disposé à recevoir le mercure; ce » qui en facilitera les effets. De plus, il sera né- » cessaire, pendant le traitement, de tenir tou- » jours le ventre libre par des lavements réité- » rés «.

Dans des cas semblables, il faut donc administrer les frictions avec beaucoup de discrétion; &, si on ne peut pas absolument éviter la salivation, il faut du moins qu'elle soit si légere, & que le mouvement qui la détermine soit si doux, que les nerfs n'en soient point trop affectés; c'est ce qu'on évitera en faisant de longues préparations, & en diminuant la dose des frictions, ou en les éloignant les unes des autres.

Les personnes qui sont attaquées de la poitrine.

Il y a des personnes, & sur-tout beaucoup de femmes, qui ont la poitrine naturellement si délicate, & le sang si vif & si facile à s'enflammer, que le moindre mouvement extraordinaire dans l'économie animale leur cause des difficultés de respirer, des étouffements, des toux seches & fréquentes, & quelquefois l'hémoptysie. Dans ce cas, on ne sauroit employer trop de précautions dans l'administration du remede: souvent les malades qui ont une pareille constitution, ne peuvent pas supporter les bains; lorsqu'ils sont dans l'eau, ils ont beaucoup de peine à respirer, & il leur survient une toux plus forte & plus fréquente qu'elle n'étoit auparavant; par conséquent, il ne faut pas pousser le nombre des bains aussi loin, & l'on ne laissera pas le malade dans l'eau, à chaque bain, aussi long-temps qu'à l'ordinaire. Mais il est important sur-tout d'être très réservé dans l'administration du mercure: non seulement il faut éviter le flux de bouche, mais pousser plus loin encore le ménagement du remede; car, si la dose étoit tant soit peu trop forte, quoiqu'elle n'allât pas jusqu'à exciter la salivation, la toux

redoubleroit, & il pourroit survenir un crachement de sang qui mettroit le malade en danger.

C'est ici un des cas où l'on ne doit point borner le traitement, comme nous avons fait jusqu'ici; parcequ'il faut donner si peu de mercure à la fois, qu'avant que le malade en ait reçu la quantité nécessaire pour guérir sa maladie, il faut beaucoup plus de temps qu'à l'ordinaire. Mais aussi ce ménagement qu'on est obligé d'observer, expose souvent les malades à être manqués; & alors ce seroit une injustice de blâmer le Chirurgien, parcequ'il ne pouvoit pas employer la dose nécessaire du spécifique, sans exposer la vie du malade. Au reste, il n'est pas possible de prescrire avec précision la conduite qu'on doit tenir dans des cas semblables, soit pour la dose des frictions, soit pour leur nombre, soit pour l'intervalle qu'on doit mettre de l'une à l'autre : ce n'est que d'après les circonstances du tempérament, de la maladie & des effets du remede, qu'on peut établir des regles sûres sur ces points.

Les malades qui ont pour symptomes de vérole, des ulceres, des caries dans la bouche.

Lorsqu'un malade a pour symptomes de vérole, des ulceres considérables aux amygdales, à la langue, à la luette, au palais, au pharinx, &c. il faut éviter expressément la salivation; parceque l'impression que le mercure fait sur ces parties, lorsqu'il agit par cette voie, & le gonflement qui accompagne ordinairement le flux de bouche, pourroient devenir funestes au malade par les inflammations excessives & la gangrene qui surviendroient à ces parties. Dans ces cas, il faut que

les préparations qui précedent l'administration du mercure, & sur tout les bains, soient poussés aussi loin qu'il sera possible. Quelquefois ces préparations suffisent pour guérir les ulceres du gosier, ou du moins pour les disposer à une guérison prochaine; alors on procédera au traitement comme à l'ordinaire : mais, s'ils subsistent toujours dans le même état, il faut absolument éviter la salivation, comme je viens de le dire. Ainsi, au lieu d'un jour d'intervalle qu'on met entre les frictions, on en mettra deux; ou bien on se contentera de diminuer la dose d'onguent. Lorsqu'on aura donné de cette maniere quatre ou cinq frictions, on aura moins à craindre le mouvement qui détermine le flux de bouche, parceque le temps où le mercure peut exciter ce mouvement sera passé; & alors, sur-tout si l'on voit que les ulceres du gosier fassent des progrès vers la guérison, on pourra rapprocher sans danger les frictions, ou augmenter la dose d'onguent, en déterminant en même temps d'autres évacuations moins dangereuses, par rapport aux symptomes de la maladie.

C'est encore ici un de ces cas où la nécessité d'éviter le flux de bouche fait que quelquefois on ne détruit point radicalement le virus vérolique; mais, dans ces occasions, l'Art a d'autres ressources dont je parlerai dans les Chapitres suivants.

Lorsque la vérole est compliquée du virus cancéreux.

On est convaincu par l'expérience, que l'action du mercure qui détruit le virus vénérien, non seulement ne peut rien contre la plupart des autres virus, mais encore qu'elle augmente les accidents

de la maladie, lorsque le mercure n'est point administré dans des circonstances favorables, & avec les ménagements convenables.

On a toujours éprouvé particuliérement que cette action irritoit le virus cancéreux : aussi, lorsque ce virus est uni avec le vénérien, regarde-t-on la guérison comme très incertaine, parceque le même remede qui convient à l'un, est contraire à l'autre. Il faut distinguer cependant les cas où les tumeurs & les ulceres véroliques ont dégénéré en cancer, d'avec ceux où cette derniere maladie est indépendante de la vérole ; car, dans les premiers, il y a bien plus d'espoir de guérison que dans les autres.

Les vues générales que l'on doit avoir dans cette maladie, sont très bien exprimées dans une consultation de M. Petit. » Tous les symptomes » désignés dans le Mémoire, dit-il, font juger » que la malade est aussi attaquée d'une tumeur » ulcérée à la matrice, de laquelle elle périra, si » elle est d'une nature chancreuse, & de laquelle » elle pourra guérir, si elle est produite par une » cause vénérienne, comme il y a lieu de le pré- » sumer ; dans ce dernier cas, il faut appaiser » les accidents de la maladie, & ensuite la trai- » ter avec les anti-vénériens. Mais si, contre » mon opinion, le vice est véritablement chan- » creux, il n'y a point de cure radicale à tenter ; » on doit s'en tenir aux seuls palliatifs, tels que » les saignées, quand le pouls est élevé ; les la- » vements, si on peut en donner ; les injections » par la vulve avec la décoction d'orge, l'eau » de joubarbe & de morelle, celle de frai de gre- » nouille ; on donnera les narcotiques, d'abord » à petites doses, puis on les augmentera par

» degrés, afin d'appaiser la douleur, & de pro-
» curer de bonnes nuits à la malade : on lui fera
» prendre des bouillons faits avec le poulet, la
» graine de melon, la laitue, la bourrache ; on
» y ajoutera le corail & les yeux d'écrevisses pré-
» parés : pour boisson, l'eau de Sainte-Reine, &
» une légere décoction d'esquine ; pour nourri-
» ture, la soupe au riz, & tout ce qu'il y a de
» viandes blanches. Voilà à peu près les vues
» que l'on peut avoir dans la cure palliative de
» cette maladie, ou dans les préparations qu'on
» seroit obligé de faire avant d'administrer le
» mercure, si la cause étoit vénérienne «.

M. Petit étant encore consulté sur un ulcere chancreux à la marge de l'anus, qui pénétroit dans le rectum de la longueur de trois doigts, répondoit : » Si c'est un ulcere cancéreux qui en-
» tretient la maladie de M. . . . . il est inutile
» d'en tenter la guérison : tout ce que l'on peut
» faire, c'est de pallier le mal, & de s'opposer
» aux progrès qu'il pourroit faire. Cependant,
» comme il n'y a point d'indices que cela soit
» ainsi, la cause peut venir d'une autre source :
» mais on ne peut décider sur cela, qu'après que
» le malade aura fait un aveu sincere de toutes
» les galanteries qu'il peut avoir eues dans sa jeu-
» nesse, & même des risques qu'il aura courus
» de les gagner. Il seroit heureux pour le malade,
» que les soupçons que j'ai que sa maladie vient
» du virus vérolique, fussent fondés : en ce cas,
» sa guérison ne seroit pas désespérée ; mais l'ad-
» ministration des remedes convenables deman-
» deroit beaucoup de sagesse & de prudence. Une
» pareille cure ne peut être confiée qu'à une per-
» sonne intelligente, & qui soit capable de mé-

» nager l'état du malade dans les préparations &
» dans la ſuite du traitement. Si mes ſoupçons
» avoient lieu, il faudroit donc, après l'avoir
» préparé ſuivant le beſoin & les circonſtances,
» lui donner des frictions : mais je conſeillerois
» d'éviter la ſalivation ; ce qui exige beaucoup
» de diſcernement, parcequ'il faut éviter de
» donner trop de mercure, ou d'en donner trop
» peu : du reſte, le régime doit être convenable,
» & il faut avoir ſoin ſur-tout de tenir le ventre
» libre «.

On peut juger, par les expreſſions mêmes de M. Petit, combien la cure de ces ſortes de maladies eſt difficile & incertaine, lors même qu'elles dépendent d'une cauſe vénérienne. On ſait que le vice cancéreux a toujours été l'écueil de la Chirurgie. M. Storck nous avoit flattés de quelque eſpoir de guériſon, par le moyen de la ciguë ; mais les épreuves qu'on en a faites ici, n'ont pas été auſſi heureuſes qu'on avoit lieu de l'eſpérer, comme je l'ai déja dit.

Lorſque la vérole eſt compliquée de ſcorbut.

L'action du mercure irrite également le virus ſcorbutique. Mais on a ici une raiſon de plus d'éviter la ſalivation ; car l'impreſſion que le mercure feroit ſur les gencives & ſur les autres parties de la bouche, le plus ſouvent déja affectées par le ſcorbut, pourroit y cauſer une gangrene ou une hémorrhagie dangereuſe. Je vais donner aux jeunes Chirurgiens une idée de la conduite qu'il faut tenir dans une pareille circonſtance, en rapportant la réponſe de M. Petit à un Mémoire.

» Le malade pour lequel on conſulte, dit-il,

» a pris la vérole en gagnant deux chancres ; &
» dès ce temps-là il auroit dû passer par les grands
» remedes, sans attendre de nouvelles preuves
» de sa maladie. Il a passé enfin, après l'appari-
» tion d'un bouton dans le lieu où étoit un des
» chancres : mais soit qu'il n'eût point été pré-
» paré, soit qu'il ait été surpris par un trop grand
» flux de bouche avant qu'on ait pu glisser assez
» de mercure dans le sang, il est certain qu'il n'a
» point été guéri, puisque les mêmes accidents,
» qui avoient déterminé avec raison à lui donner
» des frictions, ont reparu. Peu satisfait du pre-
» mier traitement, on lui en a fait un second,
» dont l'effet n'a pas été plus heureux, puisqu'a-
» près une treve très courte, il a souffert les mê-
» mes douleurs, dont l'importunité lui a fait
» prendre le dangereux & inutile parti de se li-
» vrer à un Fumigateur, dont la manœuvre étoit
» infiniment moins sûre que la pratique du Mé-
» decin & du Chirurgien qui l'avoient d'abord
» traité : aussi cette témérité a mal réussi, de même
» que les remedes de ce Chymiste empirique qui
» a séduit le malade, & a abusé de sa crédulité
» par des promesses au-dessus de ses forces. Le
» malade est présentement dans le même besoin
» de passer par les remedes, qu'il étoit dans le
» commencement ; mais avec cette différence,
» qu'il s'est mêlé au virus vénérien, dont son sang
» est infecté depuis long-temps, & qui n'a ja-
» mais été que pallié, un levain scorbutique qui
» occasionne la foiblesse de tout le corps ; la sé-
» cheresse insupportable de la langue & des le-
» vres ; les douleurs ératiques de la tête, dont il
» souffre moins lorsqu'il transpire dans le lit,
» que lorsqu'il s'expose à l'impression du grand

» air. Ce levain ſcorbutique contribue auſſi aux » inſomnies qui ſont plus conſtantes & plus com- » plettes qu'avant l'action du mercure ſur ſon » ſang. Il y a donc une complication de deux le- » vains, qui exige qu'on détruiſe l'un, avant de » s'occuper du ſoin d'attaquer l'autre. C'eſt par » l'affection ſcorbutique que nous eſtimons qu'il » faut commencer. Pour cet effet, le malade » uſera pendant trois mois des remedes ſuivants, » après leſquels il viendra à Paris pour y paſſer » de nouveau par le grand remede qui ſera admi- » niſtré pendant long-temps, & avec l'attention » que le mercure ne porte point à la bouche, » mais qu'il opere plus comme remede altérant, » que comme évacuant. Ce traitement eſt dé- » licat, ennuyeux & difficile; il demande des » Praticiens accoutumés à manier le mercure, & » entre les mains deſquels il ait paſſé pluſieurs » de ces cas épineux.

» Le malade ſe diſpoſera au grand remede pen- » dant toute la mauvaiſe ſaiſon, en délayant ſon » ſang, & en détruiſant l'affection ſcorbutique » qui, ſans cela, s'effaroucheroit par les fric- » tions. Ainſi M. . . . . entrera inceſſamment » dans l'uſage du petit-lait clarifié, dans une » chopine duquel on fera frémir des feuilles de » beccabunga & de creſſon : il le prendra le matin » à jeun, chaud comme un bouillon. Il prendra, » trois heures après dîner, dix grains de ni- » tre purifié, autant de tartre vitriolé, & autant » de ſel ſédatif de Homberg; ce qu'il réitérera » le ſoir en ſe couchant. Il ſera purgé au com- » mencement, au milieu & à la fin de l'uſage de » ces remedes, qui doit durer pendant un mois. » Les purgatifs qui conviennent le mieux, ſont

» la casse & la manne dans trois chopines d'eau
» de Valse, avec un demi-paquet de sel de Sei-
» gnette. Au petit-lait ainsi altéré, on fera suc-
» céder les bouillons suivants; le malade en
» prendra un le matin à jeun, & l'autre cinq
» heures après dîner, faisant fondre dans chacun
» une prise de la poudre tempérante saline qu'on
» vient de décrire, & il en prendra une troi-
» sieme en se couchant.

» On fera les bouillons de la maniere suivante.
» Prenez une livre de rouelle de veau, les cuisses
» de douze grenouilles, une once de racine de
» patience, autant de celle de fraisier, des feuil-
» les de cresson, de cochlearia, de trifolium fi-
» brinum, & de beccabunga, deux poignées en
» tout. Faites du tout, avec une suffisante quan-
» tité d'eau, deux bouillons suivant l'Art. Le
» malade en prendra pendant un mois ou six se-
» maines, se purgeant au milieu & à la fin avec
» le purgatif qu'on a indiqué. Enfin, après les
» bouillons, on en viendra au syrop anti-scorbu-
» tique du *Codex* de Paris, dont il faut prendre
» une once le matin à jeun, & autant le soir,
» deux heures avant souper, dans un verre d'eau
» de cresson : ce qu'il faut continuer pendant un
» mois, ayant soin de se purger, comme dans
» l'usage du petit-lait & des bouillons. Pendant
» que le malade usera de ces remedes, il se ré-
» duira à ne boire que de l'eau; il s'abstiendra ab-
» solument de tout ragoût; il ne mangera que
» de la soupe & des viandes blanches à dîner;
» & le soir il se contentera d'une cuillerée de riz
» ou de semoule au bouillon fait avec le veau
» & la volaille sans sel. A la fin de ces remedes,
» il viendra à Paris pour se faire radicalement

» guérir de la vérole pour laquelle on n'a fait que
» des remedes palliatifs, plus fatigants sans
» doute que le traitement régulier, doux & mé-
» thodique qu'on se propose de lui faire «.

Avant de traiter un malade, il est très important de reconnoître la complication du virus scorbutique avec le vénérien, qui est très fréquente. Cette considération doit toujours entrer dans l'examen que l'on fait des symptomes de la maladie. Je suis persuadé que de tous les malades qu'on manque, il y en a beaucoup qui ne sont point guéris par rapport à cette complication qu'on n'a point reconnue, & pour laquelle, par conséquent, on n'a pris aucune des précautions nécessaires.

Outre les signes du scorbut dont il est fait mention dans la consultation précédente, il y en a une infinité d'autres qui font distinguer le caractere de la maladie : ce sont des lassitudes & des douleurs vagues dans les membres ; la bouche & l'haleine sentent mauvais ; les gencives saignent aisément ; elles se gâtent ensuite, deviennent livides ou noirâtres, & si on les presse tant soit peu avec les doigts, il en sort une sanie épaisse ; elles sont si lâches, qu'elles quittent les dents, qu'on peut tirer très aisément de leurs alvéoles. Les malades sont sujets à des douleurs de tête, & aux hypocondres, & ils ont un grand dégoût pour les aliments. Lorsque la maladie fait des progrès, tous ces symptomes sont plus marqués, & il survient de plus des taches livides, semblables à des restes de meurtrissures aux bras, aux cuisses, aux jambes, & quelquefois par tout le corps, en maniere de jaunisse noire. Le malade sent une grande foiblesse, principalement aux jambes dont les chairs se fondent & deviennent flasques. Quel-

quefois cette maladie se cache, comme la vérole, sous des formes étrangeres qu'on a peine à reconnoître ; tantôt ce sont des douleurs de tête qui se font sentir particuliérement le soir, avec une chaleur semblable à la fievre, qui se termine par de légeres sueurs le matin ; tantôt le malade éprouve des vertiges, de légers mouvements convulsifs dans les muscles ; une goutte vague, le ptyalisme, des hémorrhagies fréquentes, l'atrophie, un craquement dans les os, des frissonnements fréquents ; il se forme des ulceres aux jambes & à d'autres parties du corps, où la gangrene survient quelquefois.

Les remedes qui ont été indiqués ci-devant ne sont pas les seuls qu'on puisse employer contre cette maladie. Il y en a beaucoup d'autres, dont l'usage doit varier, suivant son caractere & les circonstances qui l'accompagnent : c'est dans les Ouvrages des Auteurs qui en ont écrit, qu'on doit puiser toutes les connoissances nécessaires à cet égard. Je me bornerai ici à marquer les précautions qu'il faut prendre, lorsque le cas exige qu'on allie les anti-scorbutiques avec les anti-vénériens. Il faut toujours commencer par détruire, ou du moins réprimer le virus scorbutique, avant d'attaquer le vénérien, comme M. Petit en a établi le précepte dans sa consultation. On fait faire usage des anti-scorbutiques plus ou moins long-temps avant l'administration du mercure, suivant que la maladie est plus ou moins considérable & invétérée. Ensuite on administre les frictions, en continuant l'usage des autres remedes, dont l'action, loin de nuire à celle du mercure, la favorise. Il faut expressément éviter le flux de bouche, comme je l'ai déja dit ; &, dans cette vue, il faut

prendre plus de précautions qu'avec d'autres malades, parceque ceux qui ſont attaqués du ſcorbut, ſont, toutes choſes d'ailleurs égales, plus ſuſceptibles de ſaliver que d'autres. Je finirai cet article, en citant en deux mots l'exemple d'un malade où j'ai été trompé à cet égard. Il étoit attaqué du ſcorbut & de la vérole : il étoit d'ailleurs d'un tempérament aſſez fort. Je lui fis prendre les bains & les anti-ſcorbutiques pendant long-temps, avant de lui donner du mercure ; je ne lui donnai les frictions que d'un gros d'onguent, les deux premieres à deux jours de diſtance, & la troiſieme & la quatrieme à trois jours. Malgré cette précaution, la ſalivation ſe déclara avec des ulceres aſſez conſidérables dans la bouche ; cependant il n'arriva rien de fâcheux, & le malade guérit très bien.

Dans la vérole compliquée du vice écrouelleux.

Comme il y a beaucoup d'analogie entre le virus ſcrophuleux & le vénérien, & que ſouvent le premier eſt un effet dégénéré du ſecond, la criſe de la ſalivation lui eſt moins contraire qu'aux autres. Ces deux virus peuvent ſe rencontrer enſemble dans trois circonſtances différentes. La premiere, c'eſt lorſque le virus vénérien ſuccede au virus ſcrophuleux, & en renouvelle les effets ſans produire de ſon côté aucun ſymptome qui lui ſoit particulier. J'ai rapporté un exemple de cette circonſtance dans l'obſervation de cette Dame qui, dans ſa jeuneſſe, avoit eu les écrouelles, & en qui, dix ans après avoir été guérie, le virus vénérien que ſon mari lui communiqua, renouvella les mêmes ſymptomes ſcrophuleux dont elle

avoit

avoit été attaquée auparavant. Or, cette circonstance est celle qui présente le moins de difficulté pour la guérison, parcequ'on n'a à combattre que le virus vénérien qui, quoiqu'il se montre sous la forme des écrouelles, n'a cependant aucun caractere étranger, capable de le rendre rebelle à l'action du mercure.

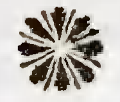
La seconde circonstance est lorsqu'un scrophuleux gagne la vérole sans que les deux virus s'allient ensemble, & que leurs effets soient communs. Dans ce cas, la guérison de la vérole s'opere par les grands remedes, comme dans tous les autres cas ; mais on ne doit point espérer que les mêmes remedes guérissent les écrouelles, pour lesquelles il faut employer séparément les moyens appropriés.

Enfin, la troisieme circonstance est lorsque la maladie vénérienne a dégénéré en scrophule, comme cela arrive dans la plupart des enfants qui apportent la vérole en naissant. Alors la guérison est très difficile : on ne doit pas absolument exclure le mercure du traitement qui convient dans cette circonstance ; mais on seroit souvent trompé, si on en attendoit un succès complet, parceque le virus qui a dégénéré jusqu'à un certain point, élude la plupart du temps la puissance du spécifique. Il faut donc joindre à l'administration du mercure, celle des anti-scrophuleux. Les remedes de Rotrou sont ceux qui ont paru avoir le plus de succès dans ces occasions. Ces remedes consistent, 1°. en la teinture aurifique qui est une préparation du nitre fixé par les charbons & l'antimoine porphyrisé ; la dose de cette teinture est depuis dix gouttes jusqu'à trente : 2°. en l'élixir aurifique qui est fait avec la chaux d'antimoine

qui reste dans la cucurbite après l'opération précédente, & sur laquelle on verse de l'esprit de vin bien rectifié à la hauteur de cinq ou six doigts; on donne cet élixir depuis vingt gouttes jusqu'à soixante dans un véhicule convenable : 3°. en la poudre fondante qui se prépare avec le régule d'antimoine bien préparé, & du salpêtre raffiné : 4°. en l'alkali qui n'est autre chose que les coquilles d'œufs mises en poudre & porphyrisées : 5°. enfin, en la pâte alexitere ou purgative qui se prépare avec les pignons d'Inde mondés de leur écorce : la dose est depuis un grain jusqu'à dix.

On prépare le malade suivant le tempérament, par la saignée & la purgation, & quelque boisson tempérante & délayante qu'on fait prendre pendant quelques jours, en prescrivant un régime humectant. On donne un, deux ou trois grains de pilules purgatives le matin à jeun. On recommence l'usage de ces pilules, d'abord de cinq en cinq jours; ensuite de huit en huit jours, de quinze en quinze jours; enfin de mois en mois, en augmentant la dose avec prudence, suivant leurs effets. Les jours qu'on ne donne pas des pilules, on fera prendre trois grains de la poudre fondante, & deux grains de l'alkali, mêlés ensemble pour les enfants; dose qu'on augmentera en observant la même proportion entre ces deux poudres, suivant l'âge du malade. Ces poudres se donnent deux fois par jour; savoir, le matin à jeun, & quatre heures après le dîner. On peut même, si le mal est pressant, en donner une troisieme prise trois heures après le souper. Chaque fois qu'on usera des pilules purgatives, on augmentera la dose de la poudre fondante & de la poudre alkaline de quelques grains; & après cha-

que prise de ces poudres, on fera boire au malade un verre de décoction d'esquine. Enfin, les mêmes jours qu'on prendra les poudres, on fera prendre après chaque repas, savoir le dîner & le souper, douze ou quinze gouttes de la teinture aurifique, ou bien vingt ou vingt-cinq gouttes de l'élixir. Voyez aussi pour les remedes qui conviennent à la même maladie, le troisieme volume des Prix de l Académie Royale de Chirurgie Du reste, lorsque les écrouelles sont un effet du virus vénérien dégénéré, on doit allier les remedes antivénériens à ceux dont je viens de parler. On peut, par exemple, mêler une dose convenable de panacée mercurielle, ou de mercure doux, à la poudre fondante; ou bien on administrera au malade les frictions mercurielles, qu'on proportionnera à son âge, à ses forces & à l'état de sa maladie.



CHAPITRE XVI.

Suite du traitement de la Vérole.

Dans les malades dont la vie est menacée par les progrès de la vérole.

On voit souvent des malades en danger de mourir par les progrès de la vérole. Soit que le mal ait été méconnu, soit qu'il ait été négligé ou mal traité, les effets du virus se sont étendus insensiblement sur des parties & des fonctions nécessaires à la vie.

Pour premier exemple de la conduite qu'il faut tenir dans une pareille circonstance, je rappellerai l'histoire de cette Dame dont j'ai parlé dans le neuvieme Chapitre, & qui eut pour symptomes de vérole d'abord des chancres & des pustules, &, long-temps après, une extinction de voix & la fievre quarte, & qui fut guérie par M. Petit. On se ressouvient, sans doute, que cette Dame avoit une tumeur au dessous de la glande tyroïde près du sternum; tumeur qui avoit subsisté pendant six ans sans aucun mauvais caractere, mais qui, dans les derniers temps, étoit devenue dure, d'un rouge-brun, & assez douloureuse, avec un point de fluctuation très apparente. J'ai dit aussi que, quelque temps après, cette tumeur fut presque entiérement détruite, soit par l'application des trochisques dont un Charlatan se servit, soit par la pourriture qui y étoit survenue; & j'ai

ajouté que l'ulcere étoit noir, fétide, & de la grandeur d'un écu; que trois cartilages de la trachée-artere en bornoient le fond; que la voix n'étoit point revenue; & qu'une toux fréquente, des crachats purulents, l'insomnie, une fievre lente, & une maigreur considérable, rendoient cette maladie très fâcheuse.

La malade étoit dans cet état, lorsque M. Petit commença le traitement. Les préparations ne furent pas si longues qu'il l'auroit desiré, parceque la toux qui devint insupportable, l'obligea de les cesser pour administrer le spécifique. Les frictions furent de deux gros: les deux premieres, données à trente-six heures de distance l'une de l'autre, appaiserent un peu la toux; la troisieme friction fut éloignée de quarante-huit heures de la seconde, parceque la bouche avoit déja quelque odeur, & que la salivation commençoit à s'établir. Quoique la toux fût plus supportable, elle étoit cependant assez fréquente, & redoubloit sur-tout pendant le pansement de l'ulcere, & un peu avant. Les crachats expulsés par la toux, étoient beaucoup plus puants que la salivation; cependant l'ulcere commençoit à se déterger, & laissoit voir presque à nud quatre ou cinq lignes de la face externe d'un des cartilages, & les bords de ses deux voisins. M. Petit jugea qu'ils s'exfolieroient, du moins en partie; & il en fut convaincu, lorsqu'il vit tomber en pourriture les fibres charnues & membraneuses qui remplissoient leurs intervalles, mais sur-tout lorsqu'une portion des membranes qui les recouvroient intérieurement, se sépara & sortit à plusieurs reprises avec les crachats. La malade en rendit un lambeau aussi épais & aussi grand qu'une piece de douze sols;

il se sépara pendant le pansement, & sortit avec beaucoup de peine, parcequ'après sa séparation, l'intervalle supérieur de l'anneau qui s'en trouva un peu garni, laissoit passer une portion de l'air; & ce ne fut qu'après avoir bouché ce trou avec le doigt, que tout l'air, passant par la glotte, eut la force de chasser ce lambeau avec le crachat qui l'enveloppoit. L'ouverture entre les deux anneaux augmenta en peu de temps; la séparation de la pourriture produisit le même effet à l'intervalle du dessous; de sorte que cet anneau, isolé & entiérement dégarni, devint sec.

Dans les premiers pansements, pour combattre la pourriture, M. Petit lavoit l'ulcere avec la teinture d'aloès & la dissolution de camphre, mêlées ensemble; mais dans la suite, la trachée-artere étant ouverte, il n'appliquoit ce médicament qu'avec une fausse tente un peu exprimée, pour éviter qu'il n'en coulât dans les bronches; parceque ce remede, quoiqu'utile pour la pourriture, auroit pu causer une toux mortelle. De plus, comme il pouvoit craindre que dans l'inspiration l'air entraînât au dedans quelque portion de l'appareil, il substitua aux bourdonnets & aux plumasseaux une seule pelotte de charpie mollette, enveloppée d'un linge très fin, dont il remplissoit l'ulcere: il la trempoit dans le styrax & le basilicum bien chauds, afin qu'elle en fût pénétrée. Après que toute la pourriture fut détachée, la toux diminua de jour en jour, puis elle cessa entiérement, excepté au temps des pansements, où elle étoit assez violente

Cependant, le quinzieme jour de la salivation, les évacuations qui commençoient à se ralentir, furent ranimées par une quatrieme friction, puis

par une cinquieme, toujours de deux gros. Enfin, parvenu au vingt-deuxieme jour du flux de bouche, & au vingt-sixieme de la premiere friction, M. Petit purgea la malade pour la premiere fois. Elle avoit toujours eu le ventre libre; il la fit laver & changer de linges; elle fut purgée de jour à autre jusqu'au trente-deuxieme jour; il lui fit prendre le lait; sa convalescence fut heureuse; ses forces & son embonpoint revinrent; & elle auroit pu se passer de M. Petit, si son ulcere avoit été guéri.

Depuis quinze ou vingt jours, M. Petit attendoit avec patience que la Nature procurât l'exfoliation du cartilage qui étoit isolé & sec, lorsqu'on vint l'avertir qu'une toux opiniâtre & violente étoit survenue à la malade : il la trouva dans un état fâcheux, duquel il sut la tirer, aussi-tôt qu'il en eut connu la cause. La portion du cartilage qui s'étoit exfoliée par un de ses deux bouts, avoit passé dans la cavité de la trachée-artere, de maniere que, dans l'inspiration & dans l'expiration, l'air la faisoit mouvoir, comme le papier d'une vitre collée, que le vent fait trémousser. Il la prit avec une pincette : il essaya de la séparer entiérement de son autre bout; mais ses adhérences étoient encore trop fortes : il la lia avec un fil, non seulement pour éviter le dernier accident, mais pour en prévenir un plus fâcheux qui seroit arrivé sans doute, si, dans la séparation totale, le morceau entier fût tombé dans la trachée-artere. Trois jours après, l'exfoliation fut complette; mais il resta une ouverture qu'on ne devoit pas espérer pouvoir se boucher par le rapprochement des chairs : c'est pourquoi M. Petit fit faire une pelotte semblable à celle dont il a été parlé, & qu'on

trempoit dans la cire & le blanc de baleine fondus ensemble. Au moyen de cet obturateur, la malade parloit, comme si elle n'avoit jamais été incommodée; mais elle ne pouvoit parler qu'avec cet instrument, parceque sans lui l'air ne passoit pas en assez grande quantité par la glotte.

Quoique la plus grande partie du traitement de cette maladie ne regarde point immédiatement la vérole, j'ai cru que les jeunes Chirurgiens verroient ici avec plaisir la maniere dont il faut se conduire dans une pareille circonstance, qu'ils peuvent rencontrer dans leur pratique. Mais, pour revenir à mon objet, j'ajouterai quelques réflexions sur la maniere dont M. Petit a détruit le virus dont cette Dame étoit attaquée.

1°. L'état fâcheux dans lequel se trouvoit la malade, c'est-à-dire la toux opiniâtre & violente, la fievre continue & la maigreur extrême, ne permirent pas de continuer les préparations autant de temps qu'il auroit été nécessaire d'ailleurs. On est donc obligé, dans des cas semblables, de déroger au précepte que nous avons établi par rapport aux préparations, qui est de les pousser le plus loin qu'il est possible dans les véroles anciennes; car, si les accidents font des progrès dangereux, il vaut mieux se relâcher sur ces préparations qui ne sont pas capables elles seules d'arrêter ces progrès, & se hâter d'employer le spécifique pour écarter le danger qui menace la vie du malade.

2°. Dans ce traitement, M. Petit rapprocha les deux premieres frictions; il les donna à trente-six heures de distance l'une de l'autre, au lieu de quarante-huit; & il faut remarquer que ces deux frictions étoient de deux gros d'onguent chacune,

quoique la malade fût dans un état d'épuisement. Or, si dans ce cas M. Petit a paru s'écarter de la regle générale, c'est que, par la même raison qui l'obligea d'employer promptement le mercure, il voulut donner ce minéral à une dose assez forte pour arrêter plus surement les progrès du mal. S'il n'avoit donné les frictions que d'un gros, & plus éloignées les unes des autres, comme il semble qu'il convenoit de faire dans l'état de foiblesse où étoit la malade, le mercure n'auroit pas porté une atteinte assez puissante contre le virus qui exerçoit ses ravages sur des parties extrêmement délicates & nécessaires à la vie. Il falloit donc brusquer, pour ainsi dire, le remede, au hasard qu'il causât à la malade quelque accident particulier, auquel il auroit été facile de remédier; car il étoit important de borner promptement les effets du virus.

3°. Le mercure administré de la maniere que je viens de dire, excita la salivation: mais sans doute qu'elle étoit douce & légere; car la malade, épuisée comme elle étoit, n'auroit pas pu fournir à une évacuation bien abondante par cette voie, d'autant plus que le flux de bouche fut continué jusqu'au vingt-deuxieme jour & plus. Or, quoique M. Petit ne parle point du régime qu'il fit observer à sa malade pendant ce temps-là, j'imagine bien qu'il ne la tint pas au bouillon seul, comme on fait ordinairement; car elle n'auroit pas pu résister à une diete aussi sévere, & aux évacuations qui étoient établies, quoique peu abondantes. Je présume donc qu'il permettoit une nourriture un peu plus solide & plus nourrissante, comme des panades, de la crême de riz, de la semoule dans le bouillon, quelques œufs frais, &c. pour

empêcher la malade de ſuccomber à des évacuations multipliées & ſoutenues pendant longtemps : c'eſt du moins ce que j'aurois fait dans un pareil cas.

4°. C'eſt par la même raiſon que M. Petit retarda l'uſage des purgatifs juſqu'à la fin du traitement. D'ailleurs il obſerve que la malade eut toujours le ventre libre pendant le flux de bouche ; ce qui le diſpenſoit de ſolliciter une évacuation que la Nature avoit établie elle-même proportionnellement aux forces de la malade.

5°. Enfin il peut paroître étonnant qu'une maladie auſſi grave & auſſi compliquée ait été guérie avec cinq frictions de deux gros d'onguent chacune : mais il faut obſerver que cette Dame avoit eu pour premiers ſymptomes de vérole, des chancres & des puſtules ; ce qui rendoit la maladie plus facile à guérir, que ſi elle avoit ſuccédé à une gonorrhée. D'ailleurs il y a des véroles, ſur-tout lorſqu'elles ſont anciennes, dans leſquelles le virus qui infectoit toute la maſſe du ſang, ſe dépoſe entiérement dans une partie, & y exerce les plus grands ravages ; c'eſt-à-dire qu'il y forme une eſpece de dépôt critique, par lequel la maſſe des humeurs ſe trouve entiérement dépurée, comme cela arrive dans d'autres maladies : de ſorte qu'alors la vérole eſt réduite à un ſimple vice local qui ſe guérit avec plus ou moins de difficultés. Dans le Chapitre ſuivant, je parlerai encore de cette terminaiſon de la vérole relativement à l'uſage intérieur des préparations mercurielles.

L'obſervation ſuivante nous fournira également des réflexions qui pourront être utiles pour le traitement de la vérole. Un homme âgé de

vingt ans, d'un tempérament ſanguin & bilieux, fut attaqué à dix-ſept d'une chaude-piſſe qui fut guérie en peu de temps par l'uſage des injections. Depuis dix ſept ans juſqu'à vingt-cinq, il eut trois autres chaudes-piſſes & un poulain qui ne parut que vingt-deux jours après le commerce qu'il eut avec une femme galante qui mourut peu de temps après de la vérole. Ce poulain fut précédé d'une gonorrhée qui avoit été ſupprimée par la pernicieuſe pratique des injections, de même que les précédentes. Le poulain ſuppura près de deux mois ou environ : la cicatrice faite, il y reſta quelques duretés; ce qui arrive très ſouvent à ces ſortes de tumeurs, lorſqu'on les ouvre prématurément, & qu'on y applique des médicaments irritants qui ſont plus propres à endurcir les glandes ſuppurées, qu'à les débarraſſer des matieres qui y ſont renfermées.

La même perſonne fut attaquée, à vingt-quatre ans, d'un gonflement aux glandes tyroïde & œſophagiennes, qui s'oppoſoit au paſſage des aliments ſolides. Le malade fut chez M. Petit pour le conſulter ſur ſon indiſpoſition. Après avoir examiné la maladie, entendu le récit des accidents vénériens qui avoient précédé, & la maniere dont ils avoient été traités, il conclut que le malade avoit la vérole. Sur cette déciſion, celui-ci fut trouver le Chirurgien-Major de ſon Régiment, qui avoit ſa confiance, & qui le prévint par de mauvaiſes raiſons contre le ſentiment de M. Petit. Il lui perſuada que ſa maladie étoit de peu de conſéquence, & lui conſeilla d'aller à la campagne, & de ſe promener le plus qu'il lui ſeroit poſſible : ce qu'il fit plus volontiers que de ſuivre les conſeils de M. Petit. L'air de la cam-

pagne, joint à l'exercice, rendit le paſſage des aliments ſolides plus facile, & le malade ſe trouvoit aſſez bien ; mais étant revenu à Paris, il fut attaqué d'une jauniſſe univerſelle qui ſe manifeſtoit beaucoup plus au viſage & à la conjonctive qu'ailleurs. Peu de temps après, il fut obligé de partir pour faire la campagne d'Eſpagne. Etant arrivé à ſa deſtination, quelqu'un lui promit de le guérir avec la panacée dont il fit uſage pendant pluſieurs mois. Ce remede fit paſſer la jauniſſe, à l'exception de celle qui occupoit la conjonctive. Cependant le gonflement des glandes tyroïde & œſophagiennes augmentoit de jour en jour, de même que la difficulté d'avaler, qui parvint au point que le malade fut enfin privé de faire uſage d'aliments ſolides, ce qui l'obligea, étant arrivé à Bourdeaux, de paſſer par les grands remedes. Il fut aſſez bien préparé, & les préparations diminuerent même l'obſtacle qui s'oppoſoit au paſſage des aliments. On en vint aux frictions : la premiere fut de ſix gros d'onguent ; il commença à cracher après cette friction : le lendemain on lui en donna une ſeconde de trois gros, laquelle établit un flux de bouche qui ſe ſoutint pendant vingt-quatre jours, après quoi on termina le traitement. Le gonflement des glandes avoit beaucoup diminué ; la jauniſſe de la conjonctive avoit diſparu ; le paſſage des aliments étoit aſſez libre. Mais quinze jours après être ſorti des remedes, ayant mangé ſa ſoupe, il voulut avaler un morceau de volaille. Après l'avoir ſuffiſamment mâché, il crut qu'il paſſeroit auſſi facilement que la veille ; mais le morceau ſe trouva arrêté dans l'œſophage, ce qui lui fit faire des efforts juſqu'à ce qu'il l'eût rejetté. Ce morceau

avoit été retenu dans le même endroit pendant deux heures, sans qu'il eût autrement incommodé le malade, ni gêné sa respiration. Celui-ci resta vingt heures sans pouvoir rien avaler de solide ni de liquide; après quoi le passage devint plus libre. Dès que le malade fut un peu rétabli par le moyen du lait & des œufs frais, il prit la poste pour revenir à Paris. Il envoya aussitôt chercher M. Petit qui lui parla du traitement qui lui convenoit. Mais ce Chirurgien prudent exigea, avant de rien entreprendre, qu'on appellât plusieurs Médecins & Chirurgiens en consultation. Les sentiments se réunirent à conclure que le malade seroit obligé de repasser par le grand remede qui seroit administré différemment de la premiere fois; c'est-à-dire qu'on éviteroit le flux de bouche : mais on ne s'accorda pas sur le temps où il falloit mettre ce moyen en usage. Plusieurs Médecins proposerent un délai considérable, pendant lequel le malade prendroit des bouillons amers, le lait, la tisane sudorifique, des bois fondants, &c. M. Petit, au contraire, étoit d'avis de ne pas attendre si long-temps à lui administrer les frictions, dans l'appréhension où il étoit que les accidents ne recommençassent de nouveau. Cependant, contre ce sentiment, le malade partit pour la province; mais il ne fut pas à soixante ou quatre-vingts lieues de Paris, qu'il ne put avaler ni solide ni liquide : il prit le parti de revenir tout de suite. A son arrivée chez M. Petit, il y avoit vingt-quatre heures qu'il n'avoit rien avalé. Ce Chirurgien le traita suivant le plan qui avoit été tracé dans la consultation, & le guérit parfaitement.

Les symptomes de la maladie dont on vient de

lire l'histoire & les différentes manieres dont elle a été traitée, méritent quelques réflexions. Il est essentiel sur tout de faire remarquer les pratiques mal entendues qui ont pensé coûter la vie à ce malade. Les differentes gonorrhées qu'il eut, & qui furent arrêtées par des injections, lui donnerent la vérole. Il eut ensuite un bubon qui ne parut que vingt-deux jours après un commerce impur, à la suite d'une gonorrhée supprimée, ce qui dut le faire regarder comme un bubon consécutif. Malgré ces accidents & un gonflement survenu aux glandes tyroïde & œsophagiennes, qui s'opposoit au passage des aliments solides, le Chirurgien-Major du Régiment du malade l'empêcha de suivre le conseil salutaire de M. Petit qui lui proposoit le grand remede : aussi courut-il les plus grands risques de la vie. Il fut traité à Bourdeaux avec neuf gros d'onguent en deux frictions, données d'un jour à l'autre; mais, quoiqu'il salivât beaucoup, il fut manqué. Ensuite on mit en usage la panacée mercurielle : ce remede fut également infructueux. Enfin, on fit une consultation où l'on proposa le véritable moyen de guérison; mais il y eut des Consultants qui vouloient qu'on remît le traitement à un temps éloigné, en proposant un délai considérable, pendant lequel le malade prendroit des bouillons amers, le lait, la tisane sudorifique, des bols fondants, &c. Or, il pouvoit résulter de là deux inconvénients; le premier, que, malgré ces remedes, le mal pouvoit faire des progrès, & rendre le danger plus pressant, comme cela est arrivé; & le second, qu'en supposant que ces palliatifs eussent opéré un effet salutaire, ils auroient pu dissiper les accidents au point de faire croire que le malade étoit guéri; ce

qui auroit pu le détourner de ſubir le traitement néceſſaire pour le mettre à l'abri de ces retours imprévus qui menaçoient ſa vie, & pour détruire radicalement le germe de ſa maladie.

Le Mémoire ſuivant, adreſſé à M. Petit, préſente des vues particulieres par rapport à l'eſpece d'anti-vénérien qui convient dans certains cas graves & très compliqués. Un jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, &, lors du Mémoire, de trente-cinq, marié depuis ſept, ſans enfants, fut attaqué d'un dépôt aux bourſes, qui ſe termina par ſuppuration: la tumeur s'ouvrit d'elle-même; il reſta à la partie des trous fiſtuleux qui donnoient iſſue à une ſanie fort âcre; & depuis ce temps, l'épididyme du teſticule droit reſta très dur, mais ſans douleur, à moins que le malade ne ſe fatiguât. On obſervoit de plus, que les deux teſticules ſembloient, depuis cette époque, n'avoir point pris de nourriture, & qu'ils étoient reſtés fort petits. Cependant ayant guéri en apparence ces trous fiſtuleux, le jeune homme gagna, à l'âge de vingt-deux ans, une gonorrhée qui tomba dans les bourſes. Celui qui le traitoit appliqua ſur la tumeur qui étoit enflammée & douloureuſe, un certain emplâtre où il entroit du vinaigre. Ce topique fit tout diſparoître dans un ſeul jour; mais quelque temps après, il ſurvint au périnée une tumeur qui s'abcéda, & qu'on laiſſa percer d'elle-même; il reſta à la partie un trou fiſtuleux qui ſe referma inſenſiblement, & parut guéri pendant l'eſpace de deux ou trois ans.

A vingt-ſix ans la même perſonne gagna une autre chaude-piſſe qui fut ſuivie, comme la premiere fois, d'une inflammation au périnée, & d'un abcès qui rouvrit l'ancien trou fiſtuleux, &

qui donna issuë aux urines par cette ouverture. Cet accident dura pendant quelque temps, & ensuite il cessa de lui-même. Dans cet intervalle le malade se maria : ayant fait des excès avec sa femme pendant les deux premieres années, la fistule du périnée se rouvrit, & les urines y passerent comme auparavant ; ce qui continuoit depuis ce temps-là avec plus ou moins d'abondance & d'incommodité, suivant qu'il se fatiguoit ou se modéroit dans l'acte vénérien. On faisoit observer que dans le commencement il survenoit de temps en temps par la fistule un écoulement abondant de matiere purulente, qui duroit sept ou huit jours.

Mais le mal ne s'étoit point borné au point qu'on vient de voir. Depuis quelques années, lorsque le malade faisoit quelques excès de boisson, ou avec sa femme, il lui survenoit une espece de dévoiement, & il s'appercevoit qu'après avoir rendu ses urines, il sortoit des excréments par la verge, & plus ordinairement des vents, ce qui prouvoit que le gros boyau étoit percé. Ces excréments sortoient tantôt moulés comme une grosse aiguille à tricoter, & tantôt sous la forme d'un grain de bled ; & ce qui étoit remarquable, c'est qu'il n'en passoit point par la fistule du périnée. Le malade craignoit avec raison les suites de cette maladie. Il demandoit quels étoient les moyens les plus convenables pour la guérir. Il demandoit encore si les débauches qu'il avoit faites, ou l'atrophie des testicules, ne seroient point la cause qu'il n'avoit point d'enfants: il avoit observé que sa semence étoit fort claire.

RÉPONSE.

» L'étendue du récit de la maladie de Monsieur, le nombre & la combinaison des symptomes qu'il renferme, & les indispositions extrêmement détaillées, demandoient plusieurs lectures & de mûres réflexions avant d'y répondre. Ce n'est qu'après les avoir faites que le Conseil soussigné s'est fixé à ce qui suit; savoir, qu'il y a un vice universel dépendant du virus vénérien, & un vice local très compliqué. Le vice universel est prouvé vénérien par les premieres causes du mal & par son traitement. Par les premieres causes du mal, puisque deux chaudes-pisses, l'une réitérant les effets de l'autre, ont été les premiers fondements & les prémices de la maladie dont il s'agit. Par le traitement des chaudes-pisses il n'est pas moins prouvé que le virus vénérien en est la cause universelle, puisqu'il est presque impossible de traiter plus irréguliérement une chaude-pisse que celles du malade ont été traitées. Les astringents, les répercussifs dont on s'est servi, tant intérieurement qu'extérieurement, sont entiérement contraires à la guérison des maladies vénériennes: ajoutons encore que le régime mal prescrit ou mal observé n'a pas peu contribué à la licence dont le virus a joui pour produire tous ces symptomes.

» A l'égard du vice local, il consiste en trois genres d'effets; les uns regardent les parties qui servent à la génération; les autres attaquent celles qui servent à l'éjection des urines; & d'autres enfin attaquent celles qui ser-

» vent à la sortie des excréments stercoraux.

» La maladie des testicules est la plus ancienne : il en a suinté des humeurs par des trous fistuleux, & ils sont restés durs même avant les chaudes pisses ; ce qui, sans doute, est la cause de leur atrophie. La tumeur qui est survenue sur le testicule droit dans la premiere gonorrhée, & qui a disparu subitement par l'application des médicaments répercussifs, étoit ce qu'on appelle chaude pisse tombée dans les bourses. La tumeur qui s'est manifestée au périnée, qui perça d'elle-même, qui donnoit passage aux urines, qui a été très long-temps à se fermer, & qui s'est rouverte depuis, est ce que nous appelions abcès fistuleux, ou fistule au périnée.

» Les matieres qui sortent par la fistule de temps à autre, comme d'un abcès crevé, sont fournies par la suppuration de la prostate, qui sans doute est en partie détruite ; ce qui en reste est affligé d'un ulcere calleux fournissant une matiere qui, jointe à celle que l'urine entraîne de la vessie aussi malade, forme les matieres purulentes qu'on trouve au fond du pot de chambre. La semence du malade n'est séreuse que parceque la prostate ne fournit plus la liqueur glaireuse qui se joint à elle dans le temps de l'éjaculation ; ajoutez encore que les testicules, étant aussi malades qu'ils le sont, ne peuvent produire une semence prolifique & bien conditionnée.

» Les matieres fécales & les vents sortent quelquefois par le conduit des urines ; ce qui ne peut venir que par un trou fistuleux qui communique du gros boyau dans la vessie ou

» dans l'uretre : il n'y a pas apparence que ce
» soit au corps de la vessie même, parceque les
» urines auroient pour le moins autant de faci-
» lité à passer dans le rectum ; & il n'est pas dit
» dans le mémoire que le malade rende des uri-
» nes par le fondement. De plus, si les matieres
» fécales prenoient la route de la vessie pour sor-
» tir, l'urine les délaieroit, & elles ne sorti-
» roient point moulées comme une aiguille à
» tricoter, ou comme des grains de bled. Il ré-
» sulte donc que le trou fistuleux qui conduit les
» matieres seules, communique dans l'uretre, par
» lequel les efforts réitérés font sortir ces matieres
» que la figure du canal moule.

» La maladie dont nous venons de faire l'his-
» toire abrégée, avec les réflexions qu'elle four-
» nit, est sans contredit une des plus difficiles à
» traiter. Les vues générales qu'elle présente,
» consistent 1°. à prescrire un régime doux &
» humectant, tel que l'usage des bouillons de
» plantes légérement ameres, avec le veau ou
» le poulet ; les soupes de riz, le bouilli, le rôti
» de viandes blanches ; les eaux savonneuses de
» Plombiere pour boisson ordinaire. On fera en
» même temps observer au malade au grand re-
» pos ; on lui procurera quelque occupation
» amusante & récréative ; on lui facilitera le som-
» meil, quand la nature semblera le refuser,
» & on tâchera de n'émouvoir aucune passion
» en lui.

» 2°. On ne doit point négliger les bains pré-
» cédés des préparations ordinaires ; la saignée
» sera réglée conformément aux forces du ma-
» lade, & aux motifs qui pourront la requérir ;
» les purgations doivent être douces, comme

» casse & manne dans la décoction de chicorée ; » on injectera la fistule & l'uretre avec la décoc» tion d'orge, à laquelle on ajoutera quelques » gouttes d'eau vulnéraire ; ou bien on se servira » de la décoction de persicaire ; on lavera & on » tiendra très proprement les parties affligées ; » on y appliquera des compresses trempées dans » le vin chaud, & on soutiendra les bourses » avec un suspensoir bien fait. L'usage de la dé» coction forte d'esquine sera très utile au ma» lade pendant le temps des bains, qu'on pourra » pousser jusqu'au nombre de vingt-cinq ou » trente, suivant qu'il sera nécessaire.

» Tous ces remedes disposeront le malade à » l'usage des anti vénériens, de l'espece desquels » on décidera pour lors. La masse du sang étant » bien purifiée par les moyens qu'on vient de » proposer, il faudra en venir aux opérations » nécessaires pour guérir le vice local. On ne » peut décrire ici ces opérations, parcequ'on ne » peut les déterminer qu'après avoir sondé & » examiné à fond les trous fistuleux. C'est pour » cette raison & bien d'autres encore concer» nant ce qui a été dit ci-dessus, que le malade » devroit se transporter à Paris, où il sera à la » source des bons conseils & des mains habiles «.

Il paroît que les vues de M. Petit dans sa réponse s'étendoient au-delà de l'usage du mercure donné en friction pour traiter cette maladie. Son expérience lui avoit appris en effet que dans les véroles anciennes, invétérées, dans lesquelles le virus semble s'être déposé entiérement dans une partie du corps, & y exerce les plus grands ravages ; son expérience lui avoit appris, dis-je, que dans ces cas les frictions sont souvent in-

fructueuses, sur-tout lorsque la maladie est la suite d'une gonorrhée. Il conseille donc au malade pour lequel il étoit consulté, l'usage d'une forte décoction d'esquine pendant les bains; & il dit qu'ensuite on décidera de l'espece d'anti-vénérien qui convient à sa maladie. Or, il paroît par-là qu'il comptoit beaucoup sur les bois sudorifiques, comme en effet ils ont souvent les plus grands succès dans des cas semblables; & c'est ainsi qu'un Praticien habile sait, dans les circonstances difficiles, se retourner & employer les différentes ressources de l'art, dont je ferai mention dans le Chapitre suivant, pour vaincre la résistance que le mal oppose.

Quant au vice local dont le malade en question étoit affligé, M. Petit ne pouvoit pas, par deux raisons, prescrire les opérations qu'il convenoit de faire; la premiere, parcequ'il n'avoit pas une connoissance exacte des différents trajets des sinus; & la seconde, parceque les grands remedes, & l'usage des bougies qui convenoit dans ce cas, pouvoient opérer un tel changement dans le vice local, que la fistule, quelque compliquée qu'elle fût, pouvoit se guérir sans opération; ou du moins, qu'étant rendue plus simple par ces moyens, on auroit pu opérer avec moins de difficultés.

Lorsque les Malades sont réduits à l'extrémité par les progrès de la vérole.

Il y a quelquefois des malades qui sont réduits à l'extrémité par les progrès de la vérole. L'état de ces malades demande un secours prompt & efficace: on ne doit point hésiter dans ce cas d'employer le mercure. Quelquefois en le donnant en

friction, à petites doses & de loin en loin, on est assez heureux pour écarter le danger : & en supposant qu'on ne réussisse pas, on n'a du moins rien à se reprocher; car le mercure administré de cette maniere ne sauroit produire aucun effet capable de faire empirer le mal & d'abréger les jours. Il n'y a donc point d'état, quelque délabré qu'il soit, qui doive dispenser d'employer le mercure, pour tenter la guérison lorsque la maladie dépend du virus vénérien. M. Petit avoit si souvent éprouvé que le spécifique administré dans ces circonstances opere des miracles, qu'il s'est servi, en répondant au mémoire suivant, des expressions les plus fortes pour inspirer de la confiance à un malade qui étoit près de périr.

Un homme, âgé de trente-trois ans, étoit affligé depuis six mois des symptomes suivants. Il avoit paru beaucoup de teinture dans ses crachats dès le commencement de son état maladif, à laquelle avoit succédé une fievre lente, dont les progrès l'avoient jetté dans une atrophie & maigreur de phthisie manifeste. L'exténuation totale des parties charnues étoit jointe à un abattement & perte entiere des forces; il regnoit aussi une aphonie causée par l'ulcération du larynx & de toute la trachée-artere; les insomnies étoient continuelles, la bouche aride, pesanteur de tête, douleur dans les solides, & notamment à la région dorsale; le ventre étoit enclin à un relâchement de diarrhée, il paroissoit des nodus aux mains; on faisoit observer que le malade avoit eu, il y avoit cinq ans, une gonorrhée virulente, poireaux véroliques qui paroissoient de temps à autre. On appréhendoit que le traitement n'en eût été que léger & palliatif, &c.

RÉPONSE.

» La cauſe, le nom & les ſymptomes de cette » maladie ſont trop connus, pour être obligés » de nous étendre en diſcours capables de les » éclaircir : il ſuffira d'examiner ſi la maladie eſt » curable, & quel eſt le moyen le plus convena- » ble pour la guérir.

» Le nombre prodigieux & la nature des » ſymptomes pourroient faire déſeſpérer de la » guériſon ; l'état miſérable de tout le corps du » malade n'encourage pas un Chirurgien à l'en- » treprendre : cependant ſi le malade eſt coura- » geux, & qu'il ait envie de guérir, on lui ré- » pond non ſeulement d'oſer ſe charger de cette » cure, mais encore on peut lui faire eſpérer de » le guérir.

» Le moyen que l'on veut employer eſt le » grand remede : mais que ce mot de *grand* ne » l'effraie pas ; il n'eſt pas donné à ce remede par » rapport à ſa violence, mais par rapport aux » guériſons étonnantes dont il eſt capable. Il » devroit plutôt être appellé le doux, le prompt » & le sûr remede ; car il a ces trois qualités dans » les mains de ceux qui ſavent le conduire, & » le proportionner aux forces & au tempéra- » ment de ceux à qui on le donne «.

Dans les cas ſemblables à celui que je viens de rapporter, je conſeille de ſuivre une méthode particuliere que M. Goulard décrit dans le Livre que j'ai cité : elle convient dans tous ces cas difficiles & urgents, où l'on a lieu de craindre que le malade ne ſuccombe bientôt à la violence des accidents, s'il n'eſt promptement ſecouru, & où

il faut par conséquent de la célérité dans le traitement. Après quelque légere préparation, suivant l'état du malade, on lui fait prendre les bains deux fois le jour, & on lui donne de deux en deux jours, ou de trois en trois jours, une légere friction après le bain du soir : on continue ainsi les bains & les frictions alternativement, jusqu'à ce qu'on ait bridé le virus vénérien, & calmé la fougue des accidents; ce qui arrive ordinairement dans quinze ou vingt jours. On fait continuer ensuite les bains, sans donner de frictions : lorsque le malade en a pris trente ou quarante, suivant le besoin, on les fait cesser, & on administre de nouveau les frictions seules, jusqu'au nombre de huit ou dix, plus ou moins. Mais on concevra mieux la conduite qu'il faut tenir dans cette méthode, en rapportant une observation de M. Goulard, au sujet d'un malade qu'il a traité de cette maniere.

Un Gentilhomme étranger avoit eu dans sa jeunesse plusieurs maladies vénériennes des plus sérieuses, dont il n'avoit été traité que par des remedes palliatifs. Comme le virus existoit toujours dans la masse du sang, il produisit en différents temps quantité de symptomes, dont le plus notable fut une tumeur, qui parut dans le courant de l'année 1758. Cette tumeur avoit son siege à la partie supérieure de la poitrine, près de l'extrémité de la clavicule qui s'articule avec l'acromion. Elle vint à suppuration; elle s'ouvrit d'elle-même; & en dilatant l'ouverture avec des tentes & des bourdonnets, on s'apperçut qu'il y avoit carie à l'os : néanmoins cet ulcere guérit insensiblement, & la cicatrice parut solide. Mais la masse du sang restant toujours viciée, le ma-

lade ne tarda pas à essuyer de nouveaux accidents, comme fievre intermittente, hémorrhagies du nez, des diarrhées, des pustules à la tête & à d'autres parties du corps, des exostoses placées sur le coronal, &c. sans compter l'affection scorbutique qui se trouvoit jointe à tous ces maux. Dans cet état le malade n'ayant pu trouver sa guérison entre les mains des différents Praticiens à qui il s'étoit confié, prit le parti d'aller à Montpellier. Il fit appeller M. Goulard dans l'auberge où il étoit logé : ce Chirurgien le trouva dans son lit avec la fievre, & le détermina à venir chez lui, pour être plus à portée de ses soins. Non seulement le pouls du malade étoit habituellement fiévreux, mais il avoit encore des accès de fievre tierce, qui le mettoient dans un état pitoyable. Il étoit tourmenté de douleurs insupportables dans tous les membres, & les pustules, ainsi que les exostoses, étoient extrêmement douloureuses; il eut des hémorrhagies par le nez à plusieurs reprises; & enfin il lui survint une diarrhée qui le réduisit dans un état de foiblesse inexprimable.

En réfléchissant sur le parti qu'il y avoit à prendre pour arracher le malade à la mort dont il étoit menacé, M. Goulard imagina que si on pouvoit parvenir à brider la cause dominante d'où dépendoient tous les accidents, il seroit peut-être possible de le sauver. Ce Praticien trouvoit de la ressource dans son âge de trente-quatre ans, dans son courage, & dans le bon état de sa poitrine. En conséquence il se tourna du côté des bains domestiques, dans lesquels il falloit porter le malade, & où il ne pouvoit rester qu'un quart d'heure. On lui donnoit ensuite de petites fric-

tions avec l'onguent mercuriel fait au tiers ; & M. Goulard fit ainsi entremêler les bains & les frictions, de telle maniere que dans l'espace de quinze jours le malade prit quinze bains, & reçut dix frictions faisant usage en même temps de bouillons anti-scorbutiques. Cette conduite eut tout le succès qu'on pouvoit en attendre ; elle adoucit la férocité du virus, calma la fougue des accidents, & mit en état de poursuivre le traitement à l'ordinaire.

Après les dix petites frictions, dont l'effet fut si favorable, M. Goulard fit purger le malade avec de la manne, & lui fit continuer les bains, qu'il avoit alors la force de prendre deux fois par jour pendant une demi heure, trois quarts d'heure, & quelquefois une heure. Il le mit par degré à la diete blanche ; & lorsqu'il eut fini les bains, qui se monterent en tout à quarante cinq, il lui fit donner encore quinze frictions à trois jours de distance l'une de l'autre. Ce traitement eut tout le succès qu'on pouvoit desirer ; les pustules, les douleurs, les exostoses, tout disparut : le malade reprit ses forces & son embonpoint ordinaire, & il a toujours joui depuis d'une assez bonne santé.

On peut retirer de grands avantages de cette méthode dans une infinité de cas, non seulement dans ceux qui sont semblables à celui que je viens de rapporter, mais encore dans beaucoup d'autres où il faut borner l'action du mercure, & éviter la salivation : elle conviendra particuliérement dans les malades qui ont une fievre habituelle, dans ceux qui sont attaqués d'une affection hypocondriaque & qui ont les nerfs sensibles, dans les scorbutiques, &c. Dans ces différentes circonstances les bains tiendront toujours les solides dans une

ſoupleſſe qui préviendra toute irritation, tandis que le mercure agira de ſon côté pour arrêter les progrès du virus. J'ai employé cette méthode avec beaucoup de ſuccès pour une femme qui avoit un ulcere à la gorge, avec carie à la voûte du palais, où il y avoit un trou conſidérable qui communiquoit dans le nez : outre cela elle avoit une fievre lente qui la minoit depuis long-temps, au point qu'elle ne pouvoit plus vaquer à aucune affaire. Les petites frictions entremêlées avec les bains, comme M. Goulard l'enſeigne, produiſirent en peu de temps le changement le plus favorable dans l'état de cette femme : en un mot, elle guérit très bien par cette méthode.



CHAPITRE XVII.

Suite du traitement de la Vérole.

L'uſage intérieur des préparations mercurielles.

DANS les différentes manieres de traiter la vérole dont j'ai parlé juſqu'ici, le mercure eſt toujours adminiſtré en frictions ; il n'y a que les différentes vues que l'on a de le ménager plus ou moins ſuivant les circonſtances, qui font différer ces méthodes entre elles. Mais il y a des cas où le mercure adminiſtré de cette maniere eſt inſuffiſant, ou produit de mauvais effets : alors il faut avoir recours aux préparations mercurielles qu'on fait prendre intérieurement, & quelquefois même à d'autres remedes abſolument étrangers au mercure. C'eſt de ces différents traitements dont je vais parler dans ce Chapitre.

1°. On éprouve donc quelquefois, comme je viens de le dire, que les frictions mercurielles, adminiſtrées ſuivant la méthode la plus réguliere, ſont inſuffiſantes pour guérir la vérole, ou qu'elles produiſent des effets dangereux. Cela dépend ſouvent du tempérament & de la conſtitution des malades, & quelquefois de la nature de la maladie. Suivant l'idée que nous avons de la maniere d'agir du mercure, on peut concevoir qu'il y a des malades qui ont les organes diſpoſés de maniere que le mercure donné en frictions ne détermine aucune évacuation ſenſible, & n'atteint

point à la cause du mal. Ce sont ces malades qui ont l'irritabilité des parties si foible & si lente, que les remedes évacuants ne produisent que très peu d'effet sur eux. Après le traitement de ces malades, on voit avec douleur que les accidents de la maladie subsistent les mêmes, & que souvent ils ont augmenté au lieu de diminuer.

2°. Il y a d'autres malades en qui le mercure, donné de la maniere dont je parle, produit constamment, quoiqu'administré à petites doses, des effets trop violents pour produire la crise douce & salutaire qui doit détruire le germe de la maladie. Alors il seroit dangereux de multiplier les épreuves infructueuses du même traitement : il vaut mieux avoir recours à d'autres moyens qui ne soient pas susceptibles du même danger.

3°. Quelquefois après avoir abusé pendant long-temps du mercure donné en frictions, en l'administrant sans précaution & sans méthode, & qu'on a fait succéder de cette maniere plusieurs traitements infructueux, les organes se sont accoutumés à l'action de ce minéral, & ne sont plus susceptibles d'être ébranlés par sa puissance si on l'administre toujours de la même maniere, c'est-à-dire en frictions. Alors on éprouve souvent qu'en changeant la forme ou la nature du remede on obtient facilement le succès desiré.

4°. Les frictions sont encore insuffisantes dans les véroles où le virus qui infectoit la masse du sang, s'est déposé entiérement, par une espece de crise, sur une partie & y exerce ses ravages, comme je l'ai dit ailleurs. C'est ce qui arrive principalement dans certaines véroles anciennes. Pendant tout le temps que la masse du sang est généralement infectée, les symptomes de la ma-

ladie succedent & se montrent, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre : mais il arrive quelquefois, par une disposition qu'on ne sauroit expliquer, que tout le virus se rassemble dans une seule partie en forme de dépôt critique, & y produit des tumeurs, des inflammations, des ulceres, des caries, &c. qui font des progrès dangereux. Or, dans ce cas, on conçoit que les frictions mercurielles, qui n'operent la guérison de la vérole qu'en dépurant la masse du sang, sont insuffisantes pour détruire le mal qui est devenu local, & qu'il faut avoir recours à d'autres remedes plus actifs, plus fondants, &c.

5°. Enfin, comme les frictions demandent un appareil & un assujettissement auxquels plusieurs malades ne peuvent ou ne veulent point se prêter par des raisons morales, on est obligé de tenter d'autres moyens qui, à la vérité, sont le plus souvent inutiles pour la guérison radicale de la maladie, mais qui appaisent du moins la fougue des accidents.

Tels sont en général les cas où nous sommes contraints d'employer les préparations mercurielles qu'on fait prendre intérieurement, ou bien d'autres remedes tirés des végétaux. Je vais entrer dans le plus grand détail qu'il me sera possible sur l'usage qu'on doit faire de quelques-uns de ces remedes.

Usage de la panacée mercurielle dans la Vérole.

De toutes les préparations mercurielles qui sont décrites dans les Pharmacopées, & dans les Livres qui traitent de la Chymie, je ne me suis jamais servi que de la panacée mercurielle & du

ſublimé corroſif. La panacée mercurielle eſt le mercure uni avec un acide minéral, mais tellement adouci par les ſublimations répétées qu'on lui a fait ſubir dans la préparation, qu'on n'en doit craindre aucun effet dangereux. Ce remede ne lâche point le ventre ordinairement; mais pris à une certaine doſe, & continué pendant pluſieurs jours, il détermine la ſalivation. On le donne depuis douze grains juſqu'à un ſcrupule tous les jours, juſqu'à ce que le flux de bouche ſoit établi; enſuite on diminue la doſe, on éloigne les priſes, & l'on entretient plus ou moins long-temps les évacuations.

Je n'ai jamais employé ce remede que dans certains cas où les malades ne veulent ou ne peuvent s'aſſujettir à paſſer par les grands remedes, & lorſque la vérole eſt récente, comme lorſque les malades ont des chancres, des puſtules, & des maux de gorge qui leur ſuccedent immédiatement. Mais comme on ne doit point attendre de guériſon radicale par le moyen de ce remede, on ne doit point la promettre aux malades, parceque le plus ſouvent on les tromperoit. Cependant il peut arriver, comme je l'ai éprouvé quelquefois, que ce remede détruiſe entiérement le germe de la maladie, lorſqu'il détermine la ſalivation, & qu'on le continue pendant long-temps: je ne doute pas même que dans quelques circonſtances il ne ſoit plus efficace que les frictions, ſur-tout lorſque les malades ont cette diſpoſition dans les organes, dont j'ai déja parlé, & qui fait que le mercure appliqué extérieurement ne détermine aucune évacuation, & n'atteint point à la cauſe du mal.

Il y a encore une maniere de donner la pana-

cée mercurielle, qui eſt également utile dans beaucoup de cas : c'eſt de la diſſoudre dans une tiſane ſudorifique, & de la faire prendre par ce moyen en boiſſon. Voici la préparation de cette tiſane.

Prenez un gros de panacée, jettez-la dans deux livres de tiſane ſudorifique, ou de quelque autre tiſane bouillante ; après un quart d'heure d'ébullition, retirez le pot du feu, & laiſſez tiédir la tiſane, afin que la partie de la panacée qui n'a pas été diſſoute, tombe au fond. Verſez enſuite la liqueur par inclination ; faites ſécher ce qui reſte au fond, & l'ayant porphyriſé de nouveau, mêlez-le dans une tiſane que vous ferez bouillir une ſeconde fois, juſqu'à ce qu'il ne reſte pas un atome de la préparation mercurielle au fond du vaiſſeau.

C'eſt M. Aſtruc qui donne cette formule dans ſon ouvrage ; & il ajoute qu'on peut ainſi ſouler de préparations mercurielles toutes ſortes de tiſanes, & principalement les tiſanes ſudorifiques ; de ſorte que par ce moyen elles exciteront aiſément la ſalivation, ſans qu'il ſoit beſoin d'autres remedes. » Mais, continue-t-il, cette méthode » de traiter le mal vénérien n'eſt aucunement » comparable à celle des frictions mercurielles » bien adminiſtrées, laquelle eſt ſans contredit » plus sûre, plus efficace, plus éprouvée, & en » meme temps beaucoup moins dangereuſe «.

Aucun Praticien éclairé ne contredira la derniere propoſition de M. Aſtruc généralement priſe ; mais il faut convenir auſſi, & l'expérience le démontre tous les jours, qu'il y a des cas particuliers où les frictions les mieux adminiſtrées échoueront, tandis qu'une tiſane pareille à celle dont

dont je viens de rapporter la formule, ou quelque autre préparation mercurielle prise interieurement, auront le plus heureux succès. C'est l'erreur dans laquelle tombent la plupart des Praticiens, de vouloir réduire le traitement des maladies vénériennes à une seule & unique méthode, sans avoir égard à l'âge des malades, à leur tempérament, à leur constitution, aux accidents de la maladie; en un mot, à une infinité de circonstances qui exigent qu'on varie les moyens & les méthodes dans le traitement de la vérole : & c'est cette erreur qui donne lieu le plus souvent à la réputation des Charlatants, parce-qu'un malade, qui aura subi infructueusement plusieurs traitements par les frictions, qui ne convenoient point à son état, ou à la disposition de ses organes, se trouve guéri avec une facilité qui paroît miraculeuse, par un ignorant, qui lui donne la préparation mercurielle la plus simple, & quelquefois la plus dangereuse.

L'usage du sublimé corrosif dans la vérole.

Dans le parallele des différentes manieres de traiter la vérole, j'ai cru devoir m'élever avec force contre l'usage familier qu'on veut faire du sublimé corrosif dans le traitement des maladies vénériennes. Mais j'ai dit qu'il y avoit des cas dans lesquels ce remede étoit très utile, & même supérieur aux frictions. J'ai désigné plusieurs de ces cas dans le commencement de ce chapitre : en voici un où je l'ai employé avec succès.

Un homme d'environ trente ans avoit un chancre malin, qui occupoit tout le gland; la verge étoit extrêmement enflée, & représentoit un chou-fleur applati & collé contre le pubis.

Après les préparations ordinaires, on avoit donné au malade dix-huit ou vingt frictions, sans pouvoir déterminer aucune évacuation. Je le vis alors pour la premiere fois. Les frictions avoient irrité le mal au point qu'il souffroit des douleurs énormes, & qu'il ne pouvoit avoir quelques moments de repos, que par le moyen d'une dose assez forte d'opium. Les accidents étoient pressants. Je fis ôter le linge & le mercure qu'il avoit encore sur la peau; & sans autre préparation, je le mis le lendemain à l'usage des pilules que je décrirai ci-après. Ce remede détermina en trois jours un léger flux de bouche, & des évacuations par les selles: dès-lors tous les accidents diminuerent; les douleurs, l'insomnie, le gonflement de la partie, tout disparut, & le malade fut parfaitement bien guéri en trente jours.

Il est important de remarquer que le même malade avoit eu, sept ou huit ans auparavant, une vérole des plus cruelles, caractérisée par des exostoses & des ulceres sur presque toutes les parties du corps. Les frictions firent sur lui, cette premiere fois, le même effet que la seconde; c'est-à-dire qu'elles ne produisirent aucune évacuation sensible, & qu'elles augmenterent les accidents; de sorte qu'étant regardé comme sans ressources par M. Morand & d'autres personnes très expérimentées, M. de la Sône, aujourd'hui premier Médecin de la Reine, de qui je tiens la composition des pilules dont je parle, les lui fit prendre, & elles le guérirent très promptement. Voici la composition de ces pilules.

Prenez *Mercure sublimé corrosif . demi-gros.*
Mercure doux . . . I gros & demi.

Triturez-les pour les mêler exactement dans un mortier de verre, avec un pilon de même matiere : ajoutez-y,

Gomme ammoniaque	*I gros.*
Gomme de gayac	*I gros.*
Séné en poudre	*II gros.*
Pyrethre	*II gros.*

Mêlez le tout exactement, & formez une masse avec suffisante quantité de syrop de nerprun, que vous diviserez en pilules égales de six grains chacune. On donne quatre de ces pilules le matin à jeun, & autant le soir en se couchant; dose qu'on doit diminuer, lorsque les circonstances le requierent : on en fait usage pendant neuf ou dix jours.

» Ce remede est d'une ressource infinie dans » les cas semblables à ceux dont je viens de par- » ler, & en général dans toutes les véroles in- » vétérées, & principalement lorsque les ma- » lades ont été manqués plusieurs fois, & qu'ils » ont, pour ainsi dire, les organes émoussés par » une infinité de remedes administrés sans mé- » thode & sans succès. Mais ceux qui ont voulu » employer les mêmes pilules dans les cas ordi- » naires, & sur-tout dans les véroles récentes, » ont toujours éprouvé qu'elles étoient infidel- » les, & qu'elles causoient quelquefois des ac- » cidents fâcheux; c'est pourquoi j'avertis ex- » pressément qu'on doit être très réservé sur leur » usage «.

Voilà ce que j'ai dit de ce remede dans mon Essai. Quelque temps après que cet ouvrage eut

paru, l'auteur anonyme des tumeurs & des ulceres (personne n'ignore que c'est M. Astruc) s'éleva contre ce remede, par rapport au sublimé corrosif qui y entre : voici ce qu'il en dit.

» Il vient de paroître un livre nouveau, inti-
» tulé *Essai sur les Maladies Vénériennes, où l'on*
» *expose la méthode de M. Petit, Chirurgien.*
» Cet ouvrage est fait par M. Fabre, & il est bien
» fait. On y expose les principes les plus certains
» sur la nature de ces maladies, & la pratique la
» plus sûre pour leur traitement : mais j'ai trouvé
» que l'Auteur y propose des pilules anti-véné-
» riennes avec le sublimé corrosif, & je ne creis
» pas pouvoir les passer sous silence «. M. Astruc décrit ensuite la composition de ces pilules, & immédiatement après il rapporte toutes les restrictions que j'ai mises par rapport à l'usage de ce remede, sans dissimuler que j'avertis expressément qu'on doit être très réservé à l'employer.

» Cet avertissement, continue M Astruc, est
» certainement très judicieux ; mais il n'est pas
» suffisant. Il falloit avertir de ne le donner ja-
» mais ; car je ne crois pas qu'on puisse employer
» ces pilules dans aucun cas sans un très grand
» danger. C'est ce qu'on va comprendre par le
» calcul qui suit.

» Les drogues qui composent ces pilules sont
» en tout huit gros. Je suppose que le sirop de
» nerprun, qu'on emploie pour les lier, aille à
» deux gros : ce sera pour toute la masse dix gros,
» ou sept cents vingt grains. Sur cette masse il y
» a un demi-gros ou trente six grains de sublimé
» corrosif. Ainsi sur chaque grain de ces pilules
» il y aura un vingtieme de grain de sublimé ;

» d'où il ſuit que dans chaque pilule de ſix grains
» il y aura ſix vingtiemes de ſublimé, & dans
» les quatre pilules qu'on doit prendre le ma-
» tin, vingt-quatre vingtiemes, ou un grain &
» un cinquieme de ſublimé. On doit prendre
» une autre pareille doſe le ſoir; ainſi l'on pren-
» droit tous les jours deux grains & deux cin-
» quiemes de ſublimé, ce que je ne crois pas
» qu'on puiſſe prendre ſans s'empoiſonner; &
» c'eſt ce qui me fait douter, quoi que l'Auteur
» en diſe, qu'il l'ait jamais fait prendre à cette
» doſe «.

On voit que l'imputation de M. Aſtruc étoit aſſez grave pour exiger la juſtification la plus authentique. Dans la réponſe que je fis à ces remarques dans le temps, je ne voulus pas qu'on m'en crût à ma parole. Comme je ſavois que M. Guyon, habile Apothicaire (qui mourut peu de temps après), avoit donné la compoſition de ces pilules à M. de la Sône, & qu'il s'en ſervoit depuis long-temps, je le priai d'écrire une lettre ſur l'uſage qu'il avoit fait de ce remede, pour calmer les alarmes que le Public auroit pu concevoir touchant ces pilules, d'après les réflexions de M. Aſtruc. Or, voici cette Lettre qui eſt adreſſée à une perſonne ſuppoſée, & que j'inſérai alors dans ma réponſe à M. Aſtruc.

» J'ai lu, Monſieur, ce que l'Auteur du *Traité*
» *des Tumeurs & des Ulceres* a dit touchant les
» pilules anti-vénériennes, décrites dans l'Ou-
» vrage de M. Fabre. Je n'ai point été ſurpris de
» ſes alarmes à la vue du ſublimé corroſif qui en-
» tre dans la compoſition de ce remede. Je vous
» avoue que, quand il me fut communiqué, j'eus
» d'abord le même ſcrupule & la même frayeur

» que lui ; & il ne fallut pas moins que toute la » confiance que j'avois en la personne qui me le » communiqua, pour me déterminer à en faire » usage ; mais des faits multipliés m'ont bien » désabusé depuis des préjugés désavantageux » que j'avois d'abord conçus contre ce remede. » Ainsi, Monsieur, citez M. Astruc au même » tribunal de l'expérience ; elle seule, plus que » tout autre raisonnement, détruira aisément » toute la théorie qu'on peut imaginer pour en » condamner l'usage.

» Parmi un grand nombre de cas où ce remede » m'a réussi, je vous en rapporterai deux ou trois » des plus remarquables. Un Soldat, âgé d'envi- » ron quarante ans, avoit une vérole dont il ne » pouvoit dater l'origine, & pour laquelle il » avoit passé deux fois par les remedes dans un » des meilleurs Hôpitaux de Paris (c'étoit aux » Invalides), & sous un très grand Maître en » cette partie, comme en toute autre. Après » avoir subi deux pareilles épreuves sans aucun » soulagement, il fut réputé incurable. Les symp- » tomes qui le tourmentoient, étoient des pus- » tules par tout le visage, des douleurs dans tous » les membres, avec des exostoses à la tête & » aux jambes. La nuit, ses douleurs étoient si » violentes, qu'il ne pouvoit rester dans son lit, » & qu'il étoit quelquefois obligé de se mettre » nud par terre. Voilà l'état où il étoit lorsqu'on » me le proposa. Après une saignée au bras & » une purgation, je lui fis faire usage des pilules » anti-vénériennes : dès le quatrieme jour, ses » douleurs furent calmées à un point qu'il dormit » toute la nuit, & depuis ce temps-là il n'en a » jamais ressenti aucune. Enfin, au bout de trois

» semaines ses exostoses furent entiérement dis-
» sipées, & le malade parfaitement guéri; de
» sorte qu'il prit un tel embonpoint, qu'il con-
» venoit ne s'être jamais si bien porté de sa vie. Je
» l'ai connu pendant plus de dix ans après son
» traitement, il jouissoit toujours de la santé la
» plus parfaite.

» Un autre malade, à peu près du même âge
» que le précédent, Suisse de maison, étoit at-
» taqué d'ulceres aux amygdales, qui lui avoient
» entiérement rongé la luette, & lui occasion-
» noient une si grande extinction de voix, qu'à
» peine pouvoit-on l'entendre parler: il avoit de
» plus un trou au palais, qui lui faisoit rendre
» par le nez une partie des liquides qu'il prenoit.
» Il avoit passé une fois par les remedes à l'Hô-
» pital des Petites-Maisons, sans aucun soula-
» gement; ensuite il se mit chez le Chirurgien
» de la maison, où il resta six mois, pendant
» lesquels on le passa deux fois par les remedes
» aussi inutilement. Il revint à son Hôtel avec
» les mêmes symptomes. J'eus occasion de le
» voir; il me consulta, en me racontant son
» histoire: je lui proposai le remede en question;
» se croyant sans ressource d'ailleurs, il l'accepta.
» Il commença à en faire usage le Jeudi de la mi-
» Carême, & le jour de Pâques il fut à sa porte,
» faisant ses fonctions; les ulceres des amygda-
» les, ainsi que le trou du palais, étoient parfai-
» tement guéris. Il y a environ quinze ans de
» cette cure, & la personne se porte encore très
» bien.

» Une femme, âgée de vingt-six ans, grosse
» de cinq mois, avoit aussi des crêtes au fonde-
» ment, de la largeur de quatre travers de doigt, &

» ulcérées. Elle n'avoit fait encore aucun remede.
» Je lui fis faire usage des pilules; en moins d'un
» mois elle fut parfaitement guérie, sans m'être
» servi d'aucun remede extérieur. Elle accoucha
» à terme fort heureusement; il y a actuellement
» quatre ans: elle a nourri son enfant, & tous
» deux se portent très bien.

» Enfin, vous devez être persuadé, Monsieur,
» que, depuis plus de quinze ans que je me sers
» de ce remede, il m'a passé par les mains plu-
» sieurs malades de l'espece de ceux dont je viens
» de parler; & s'il me fût arrivé une seule fois
» un accident fâcheux, que j'eusse pu attribuer
» au remede, croyez que je suis trop scrupuleux
» & trop jaloux de ma réputation pour m'y être
» exposé une seconde.

» L'effet de ces pilules est de purger par bas
» pendant les trois ou quatre premiers jours, cinq
» ou six évacuations environ: au quatrieme ou
» cinquieme jour, la salivation commence à s'é-
» tablir; & au huitieme ou neuvieme jour, elle
» est dans son état; la langue bien couronnée
» d'ulceres, les glandes maxillaires & les gen-
» cives pareillement; mais jamais le fond de la
» gorge ni la tête enflée. Les urines sont toujours
» très abondantes; & si le malade a soin de se
» tenir exactement dans son lit, il est dans une
» moiteur presque continuelle. Le malade reste
» ainsi dans l'état de salivation pendant environ
» quinze jours, sans faire usage d'aucune sorte
» de remede; le ventre presque toujours resserré;
» après lequel temps la salivation, de puante &
» brûlante qu'elle étoit, devient douce & natu-
» relle: tous les ulceres de la bouche guérissent
» d'eux-mêmes, sans le secours des gargarismes.

» Mais ensuite le malade commence à prendre » de la nourriture, & en moins d'un mois il est » revenu dans un embonpoint meilleur qu'avant » l'usage du remede.

» A l'égard du calcul que l'Auteur du Traité » des Tumeurs fait du poids des drogues qui en- » trent dans la composition des pilules dont il » s'agit, je l'ai trouvé fautif dans un point très » important : il n'évalue le syrop de nerprun qui » sert à lier ces drogues, qu'à deux gros ; tandis » qu'en donnant une consistance moyenne à la » masse, il y en entre six gros, épreuve faite avec » attention. Ainsi le sublimé corrosif, au lieu » d'entrer dans ces pilules pour un vingtieme, » n'y entre que pour un vingt-huitieme, ce qui » est un objet considérable. Au surplus, Mon- » sieur, comme je n'ai jamais fait mystere des » remedes qui peuvent être utiles, j'ai commu- » niqué celui-ci à plusieurs personnes qui sont à » portée d'en faire usage, & entre autres à M. de » la Sône, premier Médecin de la Reine, dont » la probité, la prudence & le savoir ne sont » point équivoques : vous pouvez lui demander » ce qu'il pense des effets de ce remede ; je sais » qu'il en a fait usage plusieurs fois. J'ai l'honneur » d'être, &c. *Signé* GUYON «.

D'après des exemples aussi frappants, & qu'on ne sauroit révoquer en doute, j'ai donc eu raison de regarder les pilules anti-vénériennes comme un remede d'une grande ressource, dans les cas où les malades ont, comme ceux dont je viens de parler, une certaine modification dans les organes, ou quelque autre disposition telle, que les frictions, quoique multipliées & données à fortes doses, ne peuvent déterminer la crise nécessaire

pour la guérison de la vérole, & qu'elles irritent le mal, au lieu de le diminuer. C'est dans des cas semblables où il faut employer ces remedes héroïques dont M. Le Begue parle; mais je ne saurois trop répéter qu'il ne faut se servir des pilules en question, qu'avec une prudence & une réserve scrupuleuse. Je serois au désespoir, si ce que je viens de rapporter engageoit quelqu'un d'en faire un usage familier dans tous les cas de vérole : cette témérité auroit surement des suites funestes, indépendamment du peu de fruit qu'on en retireroit; car nous avons voulu tenter, M. de la Sône & moi, de donner ces mêmes pilules à une femme qui avoit des chancres récents. Elles établirent la salivation. Les chancres disparurent dans le traitement; mais quelques mois après, le virus qui n'avoit point été détruit par ce remede, se manifesta par des pustules qui couvrirent tout le corps; & il survint un ulcere sordide au gosier. Il faut donc réserver les pilules anti-vénériennes dont je parle, & généralement tout autre remede préparé avec le sublimé corrosif, pour une derniere ressource qu'on met en usage dans les cas où les autres remedes, quoique bien administrés, ont échoué.

L'usage qu'on peut faire des pilules de M. Keiser.

Les dragées de M. Keiser sont moins actives que le sublimé corrosif; par conséquent, on peut les employer avec plus de sécurité dans les cas d'exceptions dont je parle dans ce Chapitre. Je vais rapporter un exemple du succès de ces dragées : je le tire d'un certificat de M. de la Motte, Médecin de la Faculté de Paris. Ce certificat est

inséré dans le Mercure du mois de Septembre 1761.

M. de la Motte ayant été appellé pour visiter & examiner le nommé Dubois, principal domestique de M. Le Maître, Trésorier Général de l'Artillerie & du Génie, trouva le malade avec le coronal exostosé dans toute sa partie supérieure; toutes les articulations des extrémités supérieures ankylosées & immobiles; l'articulation du poignet avec l'avant-bras environnée d'une tumeur monstrueuse par sa grosseur; & cette articulation étoit tellement dépravée, que la main étoit courbée en devant, & que les doigts touchoient les os de l'avant-bras: tous les doigts de cette main étoient exostosés, les phalanges ankylosées, & le bras maigre & décharné. Il y avoit une exostose à l'avant-bras du côté droit, occupant presque toute la longueur du cubitus; une autre exostose sur toute la longueur du tibia, & deux ulceres avec carie profonde à la jambe gauche. La partie supérieure du tibia du même côté étoit exostosée, & le malade avoit les douleurs les plus aiguës dans toutes les parties du corps; la fievre lente, la toux, les crachats purulents, une insomnie, un dégoût invincible: il étoit dans le marasme & dans le dernier degré d'épuisement.

M. de la Motte déclare que tous ces funestes effets ayant été incontestablement reconnus pour être la suite du virus vénérien par MM. Morand & de la Faye qui avoient vu le malade avant lui, M. de la Faye avoit employé le mercure en frictions à une dose plus que suffisante pour guérir trois maladies de cette espece, qui eussent été susceptibles de guérison par ce moyen.

M. de la Motte dit que, convaincu de l'insuffi-

ſance des frictions dans ce cas grave & ſingulier ; il crut devoir attaquer le mal par les préparations mercurielles purgatives & plus actives ; qu'il employa ſucceſſivement le turbith minéral, le ſublimé corroſif donné d'abord avec de l'eau, puis dans un véhicule ſpiritueux, & ſecondé de l'eſſence des bois ; le précipité blanc dont Riviere ſe ſervoit ſi utilement dans de pareilles circonſtances, & l'arcane corallin ; que la premiere préparation réuſſit au point de faire diſparoître le plus grand nombre des accidents, mais qu'il ne put en détruire parfaitement le germe ; que les trois autres remedes eurent encore moins de ſuccès, & que les anti-ſcorbutiques, à l'uſage deſquels il fut déterminé par la couleur violette & bleuâtre des tumeurs des jambes, furent également infructueux ; qu'enfin les préparations mercurielles purgatives, auxquelles il revint, n'eurent pas plus de ſuccès qu'auparavant ; que tous les ſymptomes ci-deſſus reparurent, & furent portés au plus haut degré, & qu'il jugea ne pouvoir eſpérer guérir cette maladie.

Dans cette circonſtance, M. de la Motte conſeilla au malade de recourir aux dragées de M. Keiſer, remede dont l'efficacité lui étoit connue (ce ſont ſes termes) par le rapport de pluſieurs malades qui s'en étoient ſervis utilement. Il dit que ce ne fut qu'après la ceſſation de tout remede interne qu'on ſe détermina à employer celui de M. Keiſer, & que les ſymptomes s'étoient tellement accrus pendant cet intervalle, que le malade ſe trouvoit à peu près dans le même état que lorſqu'il s'en étoit chargé ; que M. Keiſer, qui administra lui-même ſon remede, le commença le premier Mars 1760 ; que le malade ayant uſé

pendant un mois de ce remede qui lui procuroit conſtamment la liberté du ventre, il trouva preſque tous les ſymptomes effacés ; qu'il eſpéra dès-lors une guériſon parfaite ; qu'elle lui parut telle au mois de Juin ſuivant ; mais qu'il remit à aſſeoir un jugement déterminé, après qu'il ſe ſeroit écoulé un aſſez long temps pour confirmer la cure ; qu'il a revu depuis le malade qui lui a paru jouir de la meilleure ſanté ; qu'il l'a interrogé ſcrupuleuſement ſur tout ce qui pouvoit concerner ſon état ; & qu'il a vu avec la plus grande ſatisfaction, qu'on pouvoit affirmer qu'il étoit guéri, puiſqu'il s'étoit écoulé une année depuis le traitement, juſqu'au moment où M. de la Motte écrivoit ſon certificat ; temps où il n'étoit ſurvenu au malade aucun ſymptome qui pût donner le moindre doute ſur ſa guériſon.

Après cette déclaration détaillée, M. de la Motte conclut généralement en faveur du remede de M. Keiſer qui a produit des effets manqués par toutes les préparations mercurielles les plus propres à les produire ; & il penſe qu'on ne ſauroit trop accréditer un moyen dont l'effet a été auſſi authentique, & qui a ſuppléé auſſi efficacement à toutes les autres compoſitions anti-vénériennes.

Ce certificat mérite quelques réflexions. M. de la Motte juge le remede de M. Keiſer ſupérieur aux autres, d'après quelques faits particuliers : erreur d'autant plus grande que l'expérience apprend tous les jours, ſur-tout à un Médecin, que le même remede ne convient point dans tous les cas ; & que, de ce qu'un moyen a réuſſi dans une circonſtance où pluſieurs avoient échoué, on ne peut pas conclure qu'il ſoit généralement ſupé-

rieur aux autres, & même qu'il ne leur soit pas véritablement inférieur.

Dans la plupart des certificats qu'on a délivrés à M. Keiser, & qui constatoient la guérison de maladies graves, très difficiles, & qui avoient résisté à d'autres remedes, on a souvent abusé de l'axiome, *qui peut le plus, peut le moins*; c'est-à-dire qu'on a pensé que, puisque ce remede guérit les véroles les plus invétérées & les plus rebelles, à plus forte raison doit-il guérir généralement toutes les véroles, & sur tout celles qui sont récentes, & qui n'ont point des symptomes si graves. Mais c'est encore une erreur en Médecine; car la pratique nous apprend que, dans la vérole particuliérement, la diversité des tempéraments, les différentes dispositions des organes, la nature des symptomes, les modifications différentes que le virus a reçues dans le corps, & plusieurs autres circonstances, ne permettent pas d'employer le même remede dans tous les cas, comme je l'ai dit plusieurs fois. Pour combattre la maladie dont il s'agit dans le certificat de M. de la Motte, on avoit employé les frictions, on avoit mis en usage le turbith minéral, le sublimé corrosif, l'essence des bois, le précipité blanc & l'arcane corallin. Je n'examinerai point si ces remedes avoient été administrés assez méthodiquement & avec assez de constance pour détruire le germe de la maladie; mais je dis que, de ce que des dragées l'ont guérie, on ne peut pas conclure que, dans un autre malade qui aura une vérole aussi ancienne, avec des symptomes aussi graves, mais qui sera d'une constitution différente, les frictions, le sublimé corrosif, &c. n'auront pas plus de succès que le remede de M. Keiser.

L'usage des bois sudorifiques & d'autres remedes tirés des végétaux, dans la vérole.

Quoique le mercure soit le spécifique le plus sûr que nous ayons contre la vérole, l'expérience a appris qu'il y a plusieurs remedes tirés des végétaux qui sont capables de détruire le virus vénérien, ou du moins de réprimer ses effets. Parmi ces remedes, les bois sudorifiques tiennent le premier rang. Dans les premiers temps où la vérole parut en Europe, on apporta ces bois de l'Amérique. Parmi eux, le gayac fut jugé le plus puissant pour combattre le virus : la décoction de ce bois opéra beaucoup de cures, parmi lesquelles il y en a une remarquable que je vais rapporter. Ulrich de Hutten dans son Traité *de morbi gallici curatione per administrationem ligni guayaci*, déclare qu'ayant été attaqué lui-même depuis neuf ans d'une vérole terrible, avec des douleurs cruelles, quantité d'exostoses, d'ulceres & de caries dans les os, amaigrissement extrême de tout le corps, & marasme opiniâtre, il avoit inutilement essayé jusqu'à onze fois l'usage des frictions mercurielles, & qu'après des tourments & des dangers inconcevables, comme on désespéroit universellement de son salut, il avoit été parfaitement & heureusement guéri par la seule décoction du gayac, dont il usa pendant trente jours, suivant la méthode ci-après.

La maniere de préparer cette décoction étoit de faire infuser pendant vingt-quatre heures, dans un pot de terre neuf, & dans huit, dix ou douze livres d'eau, douze onces de gayac coupé menu ou rapé. Ayant bien bouché le vaisseau,

on faisoit bouillir l'infusion au bain-marie sur un feu doux, mais égal, jusqu'à la diminution du quart, du tiers ou de la moitié, suivant qu'on vouloit une décoction plus ou moins forte, eu égard aux forces & au tempérament du malade. La décoction étant refroidie, on la passoit, & on la gardoit dans des bouteilles bien bouchées.

Sur le bois qui restoit dans le pot, on versoit de nouveau pareille quantité d'eau, qu'on faisoit encore bouillir à un feu doux, jusqu'à la diminution du quart. Cette seconde décoction que l'on appelloit *bochet*, étant passée, se gardoit aussi dans des bouteilles de verre.

Quand la premiere décoction étoit prête, & que le malade avoit été doucement purgé & tenu à une nourriture légere depuis quelques jours, on le renfermoit dans une chambre assez chaude; on lui donnoit de grand matin dans le lit un verre de cette décoction chaude, d'environ huit ou dix onces, & après l'avoir bien couvert, on le faisoit suer deux ou trois heures. Après l'avoir essuyé, & quatre heures au moins après la prise de la décoction, on lui donnoit deux ou trois onces de biscuits avec quelques raisins secs ou quelques amandes ou des pistaches, & on le faisoit boire abondamment de la seconde décoction. Quatre heures après avoir mangé, il prenoit un autre verre de la premiere décoction contenant huit ou dix onces; il suoit pendant trois heures, comme la premiere fois; & après avoir été essuyé, il mangeoit comme auparavant. Si le malade étoit trop délicat, trop maigre, trop foible pour soutenir une si rigoureuse abstinence, on lui augmentoit un peu sa nourriture.

On suivoit cette méthode pendant quinze jours, &

: durant ce temps-là, si le ventre n'étoit pas li-
re, on donnoit au malade des lavements émol-
ients. Après les quinze jours, on le purgeoit avec
a manne, la casse & le tamarin : on recom-
nençoit ensuite le traitement comme ci-devant,
usqu'au trentieme ou quarantieme jour; mais on
lonnoit plus de nourriture en l'augmentant in-
ensiblement. Enfin, pour terminer la cure, on
ourgeoit le malade, & on l'accoutumoit peu à
peu à prendre l'air & à reprendre son train de vie
ordinaire.

Ce traitement fut salutaire à un grand nombre
de malades. Un Médecin de l'Empereur Charles-
Quint dit que trois mille qui étoient dans un état
désespéré, furent guéris par cette méthode; &
qu'après leur guérison, il leur sembloit renaître.
On peut conclure de là que cette maniere de trai-
ter la vérole est peut-être trop négligée de nos
jours. Ce n'est pas qu'elle soit comparable en gé-
néral à la méthode des frictions; mais elle peut
être utile dans une infinité de cas particuliers,
comme les autres moyens dont j'ai parlé dans ce
Chapitre.

On a encore reconnu une vertu propre à com-
battre le virus dans plusieurs autres plantes, telles
que les racines de nos roseaux, de gentiane, de
cabaret, de tormentille, d'iris, d'aunée, de ta-
marisc, & principalement dans la racine de bar-
dane. Un Auteur raconte qu'un de nos Rois fut
guéri de la vérole par la décoction de cette der-
niere racine. Un Médecin Allemand, nommé
Felz, débitoit, il y a quelques années, dans Pa-
ris & dans plusieurs autres endroits du royaume,
une tisane dont il faisoit un mystere; j'en don-
nerai ci-après la composition que je tiens d'une

personne qui me l'a communiquée après la mort de l'Auteur. Cette tisane a eu les plus brillants succès dans des cas où la maladie avoit résisté à tout autre remede : elle agissoit très doucement & sans évacuation sensible ; ce qui lui méritoit la préférence sur les autres méthodes, lorsque les malades étoient épuisés, & qu'ils ne pouvoient subir sans danger la moindre agitation de la part d'un remede. Cette tisane fut conseillée par M. de la Sône que je consultois pour le malade dont j'ai parlé dans le pronostic de la vérole, qui avoit un ulcere au poumon. Voici sa réponse sur l'exposé que je lui fis de la maladie.

» La maladie dont vous me faites le détail, » Monsieur, & sur laquelle vous me faites l'hon- » neur de me consulter, est d'autant plus fâ- » cheuse, qu'elle est plus difficile à traiter. On » ne sauroit, ce me semble, révoquer en doute » qu'il n'y ait un levain vérolique ; mais de la » maniere dont il est compliqué, & dans les cir- » constances où se trouve le malade, je ne pense » pas que ce virus puisse être attaqué avec quel- » que succès par les frictions, & mêmes par les » remedes internes dont quelque préparation » mercurielle feroit la base ou la vertu principale. » Comment donc s'y prendre ? Voici ce que je » ferois ; je me bornerois, pour le présent, à » traiter le malade avec quelque remede tiré des » végétaux, qui eût une efficacité bien reconnue » contre le virus vérolique, & qui satisfît en » même temps aux autres indications que présen- » tent les accidents multipliés. Ne fût-ce ici » qu'un traitement palliatif, si l'état du malade » s'amélioroit, on iroit par gradation à des re- » medes plus spécifiques, je veux dire aux mer-

» curiels. Dans l'état actuel, il y a cent à parier » contre un, que ces remedes mercuriels, quels » qu'ils fussent, feroient du ravage. Je n'hésite- » rois donc point, Monsieur, de conseiller la » tisane de Felz. Je n'ai qu'une confiance très » réservée à ces sortes de remedes; mais, dans » les cas désespérés, on doit les tenter. J'ai vu » ici de très bons effets de ce remede dans deux » cas où le mercure avoit échoué; & je sais, à » n'en pas douter, que cette tisane est si douce » dans ses effets, que je n'hésiterois pas à en faire » prendre aux enfants les plus délicats. Voilà très » franchement quel est mon avis. Je suis, &c.

» *Signé*, DE LA SÔNE «.

Le malade n'eut point le temps de tirer aucun fruit de ce remede. Son usage fut retardé de plusieurs semaines, par la répugnance que M. Felz avoit à le donner dans une circonstance aussi fâcheuse; il craignoit que, si le malade venoit à mourir, on n'en accusât sa tisane dans le Public. Je fus obligé, pour le rassurer sur cette crainte, de lui signer un écrit, dans lequel je protestois le contraire. Enfin, le malade mourut, comme je l'ai dit ailleurs, après avoir pris deux bouteilles de cette tisane, qui ne hâterent surement point la fin de ses jours.

Voici la composition de cette tisane. Prenez quatre gros de salse-pareille que vous ferez bouillir dans une pinte d'eau réduite à trois demi septiers; vous ferez fondre ensuite deux gros de colle de poisson dans un demi septier d'eau chaude, que vous ajouterez aux trois demi-septiers de la décoction susdite; vous passerez le tout, ce qui fera ensemble une pinte de boisson dont la moitié sera prise le matin à jeun, & l'autre moitié le soir,

deux heures avant ſouper. Il faut faire cette tiſane tous les jours, parcequ'elle eſt ſuſceptible de ſe corrompre, lorſqu'elle eſt gardée plus long-temps; on en continue l'uſage pendant vingt-cinq ou trente jours. Voici, entre autres, un cas où je l'ai donnée avec le plus grand ſuccès. Un jeune homme avoit gagné des chancres auxquels ſuccéderent des puſtules, & enſuite un ulcere à la gorge avec carie aux os du palais; on l'avoit paſſé pluſieurs fois par les remedes, on lui avoit fait prendre les dragées de Keiſer, & pluſieurs autres préparations mercurielles, toujours infructueuſement; je lui donnai la tiſane dont il eſt queſtion, laquelle le guérit avec une promptitude ſurprenante.

Outre les remedes dont je viens de parler, qui ſont tirés du regne végétal, & qui ſont propres à combattre le virus vénérien, il en eſt un que j'ai employé moi-même dans un cas très épineux, avec le plus grand ſuccès. C'eſt une teinture de la coloquinte avec l'eſprit de vin. Voici la maniere de la faire:

Prenez	*Pulpe de coloquinte dont on aura ôté les pepins, & réduite en poudre groſſiere,*	*I once & demie.*
	Clous de girofle	*n°. 6.*
	Anis étoilé concaſſé . . .	*I gros.*
	Safran	*XII grains.*
	Terre foliée de tartre . .	*I once.*

Mettez toutes ces drogues en digeſtion dans vingt onces d'eſprit de vin pendant un mois; enſuite filtrez la liqueur, & gardez-la dans une bouteille bien bouchée.

Maniere de se servir de cette teinture.

On en donne deux gros dans deux ou trois onces de vin d'Espagne pur ou mêlé avec de l'eau, pendant trois jours de suite le matin de bonne heure; le quatrieme jour, le malade se repose; le cinquieme, il recommence à en prendre trois jours de suite, pour se reposer le jour d'après; & il continue de cette maniere jusqu'à ce qu'il en ait pris vingt ou vingt-cinq prises. Une heure après que le malade aura avalé chaque prise de cette teinture, il boira deux ou trois verres, à demi-heure de distance l'un de l'autre, d'une tisane faite avec l'orge & la réglisse. Son régime doit consister à manger principalement du rôti.

L'effet de la teinture est de purger; mais, s'il survenoit quelque irritation dans les intestins, on donneroit un ou plusieurs lavements faits avec une décoction émolliente, dans laquelle on délaieroit un jaune d'œuf, & le malade boiroit avant son dîner un lait de poule qui se fait avec un jaune d'œuf délayé dans de l'eau chaude & un peu de sucre.

Ce remede a guéri une maladie dont les accidents, aussi singuliers qu'opiniâtres, m'ont causé bien de l'inquiétude pendant cinq mois. Un homme, âgé d'environ trente ans, eut recours à moi pour une chaude-pisse. Sur les questions que je lui fis, il me protesta que, depuis une autre gonorrhée qu'il avoit eue il y avoit deux ans, il n'avoit point couru le risque d'en gagner une nouvelle. Sur cette protestation qui étoit sincere, je n'hésitai point à conclure que cette derniere gonorrhée n'étoit que le renouvellement de la premiere dont il n'avoit pas été bien guéri. Cepen-

dant je ne lui proposai d'abord que les tisanes & & le régime qu'on prescrit pour une gonorrhée récente. Je voulois attendre s'il se manifesteroit quelque autre symptome qui me fourniroit des preuves plus convaincantes que la masse du sang étoit infectée; & c'est ce qui arriva. Huit ou dix jours après, il survint au malade une ophthalmie qui se dissipa après quelques saignées. Immédiatement après, il sentit une douleur sourde à la malléole interne du pied gauche, & dans presque tout le métatarse du pied droit : ces parties étoient un peu gonflées, sur-tout le soir. Ensuite il survint d'autres douleurs au bras, sur le sternum, & à d'autres parties du corps. D'après ces nouveaux accidents qui marquoient que le virus faisoit des progrès intérieurement, je persuadai au malade de passer par les grands remedes, & je le déterminai à venir chez moi. Il fut saigné; je ne le purgeai point, parceque les douleurs de la gonorrhée étoient toujours très vives. Vers le milieu des bains, il survint un gonflement au genou avec une inflammation considérable; les gonflements du pied & de la malléole avoient aussi augmenté de leur côté. J'appliquai sur toutes ces parties des cataplasmes émollients, & je fis continuer les bains, les jugeant très propres à calmer ces accidents : cependant ils subsisterent presque les mêmes. J'administrai enfin les frictions, dans l'espérance que le mercure en arrêteroit plus efficacement la fougue, & qu'il les détruiroit plus puissamment que tout autre moyen. Le traitement fut très régulier, & poussé aussi loin qu'il étoit possible; la salivation fut abondante : en un mot, je ne négligeai rien pour vaincre cette maladie, mais ce fut en vain. Le traitement fini,

l'écoulement de la gonorrhée étoit comme le premier jour. A la vérité, il n'y avoit plus d'inflammation au genou & aux autres parties affectées ; mais le gonflement étoit plus considérable que jamais, & les douleurs toujours aussi vives, lorsque le malade vouloit faire un pas. Il faut remarquer ici que, ni au genou, ni ailleurs, les os n'étoient point gonflés ; le gonflement ne paroissoit être que dans les ligaments & le tissu cellulaire de ces parties.

Le malade de retour chez lui, je lui continuai mes soins. J'employai une infinité de remedes que je crus propres à le soulager. Voyant que rien ne réussissoit, je le déterminai à faire une consultation. M. Astruc fut appellé ; il dit qu'il ne croyoit point que le virus fût la cause des accidents qui restoient, & qu'ils se dissiperoient insensiblement, en appliquant sur les parties malades des compresses trempées dans l'eau-de-vie camphrée. Il conseilla de plus les eaux de Passy, pour arrêter la gonorrhée qui couloit toujours. Ces remedes furent encore infructueux. J'imaginai de faire encore des frictions avec l'onguent mercuriel sur les parties affectées ; mais j'observai que le mercure irritoit plutôt le mal, qu'il ne le diminuoit. Pendant ce temps-là, l'autre genou se gonfla & devint douloureux ; le malade fut obligé de garder le lit : enfin, après avoir cherché pendant cinq mois des ressources dans les conseils de plusieurs Médecins, & dans une infinité de remedes, on me donna la formule de la teinture décrite ci-dessus. J'en fis faire usage au malade ; les premieres prises causerent quelques irritations dans les intestins : je fus obligé de suspendre le remede pendant plusieurs jours, & d'en diminuer ensuite la dose.

Or, on ne sauroit croire avec quelle promptitude tous les accidents disparoissoient à mesure que le malade en continuoit l'usage. La gonorrhée commença d'abord à couler avec moins d'abondance, & à fournir une matiere plus belle; ensuite elle s'arrêta d'elle-même. Les douleurs & les gonflements disparurent successivement; l'embonpoint revint: en un mot, le malade fut parfaitement bien guéri avant que l'usage de la teinture, prescrit par la formule, fût fini.

Il s'en faut de beaucoup que j'aie fait mention de tous les moyens, de tous les remedes qu'on peut employer pour combattre le virus vénérien; mais j'en ai assez indiqué dans ce Chapitre & dans les précédents, pour fournir aux jeunes Chirurgiens des ressources dans tous les cas difficiles que la pratique leur présentera.



CHAPITRE XVIII.

Suite du traitement de la Vérole.

JE ſuis entré juſqu'ici dans le détail le plus circonſtancié qu'il m'a été poſſible des différents moyens les plus efficaces pour guérir la vérole. Mais, quoique ces moyens ſoient en général capables d'extirper radicalement le germe de la maladie, il arrive quelquefois que le malade eſt manqué, ſoit qu'on n'ait pas choiſi la méthode la plus analogue à l'état de la maladie, ſoit qu'on ait négligé ou oublié quelque circonſtance eſſentielle dans le traitement.

Les ſignes de la guériſon de la vérole ſont ſouvent équivoques.

Il n'eſt pas toujours facile de diſtinguer les cas où la guériſon eſt réelle, d'avec ceux où elle n'eſt qu'apparente. Quelquefois le malade n'eſt point guéri, quoique les ſymptomes de la maladie aient diſparu ; & quelquefois il eſt guéri, quoique la plupart de ces ſymptomes ſubſiſtent encore après le traitement.

Voilà en deux mots l'objet de ce Chapitre, qui n'eſt pas le moins important de ceux que j'ai traités juſqu'à préſent. Je vais tâcher d'établir, d'après l'expérience, des regles sûres pour connoître ſi un malade eſt guéri ou s'il ne l'eſt point, après avoir paſſé par les remedes ; & en même temps je parlerai de la maniere de traiter les ſymptomes

qui n'ont point été dissipés pendant l'administration du mercure, quoique le germe de la maladie soit détruit. Il y a une consultation de M. Petit, qui renferme des réflexions trop importantes sur le sujet que je traite, pour ne point les rapporter. C'étoit un Chirurgien d'une Cour étrangere, qui lui faisoit les questions suivantes.

PREMIERE QUESTION.

» On demande si un malade qui a passé par les » grands remedes pour une inflammation au go- » sier, des ulceres véroliques au scrotum, & une » parotide, peut encore avoir la vérole.

RÉPONSE.

» Si un malade qui a passé par les grands re- » medes, n'est point guéri, on en doit accuser » ou les préparations, ou l'administration du » mercure, ou la mauvaise conduite qu'aura te- » nue le malade devant, pendant, ou après.

» A l'égard des préparations, elles ne peuvent » être trop exactes, ni trop longues. J'ai vu des » malades être manqués, pour n'avoir pas été » suffisamment saignés & purgés avant les bains, » pour n'avoir pas pris une suffisante quantité de » bains, pour s'être exposés à l'air pendant le » cours de ces préparations. Il y a des malades » indociles qui ne veulent pas garder la chambre, » & qui vont dans des compagnies pour se mon- » trer & ne pas paroître trop long-temps ab- » sents; qui négligent de prendre les bouillons » & les boissons humectantes; qui ne se rédui- » sent pas au régime convenable, soit par gour- » mandise, soit par quelque considération par-

» ticuliere ; & qui ne croient pas que le régime
» puisse avoir un rapport si nécessaire avec l'ad-
» ministration des frictions. Tous ceux qui pen-
» sent ainsi se trompent ; & je suis persuadé, par
» un grand nombre d'observations, que le suc-
» cès du traitement dépend de la régularité des
» préparations.

» Quant à l'administration du mercure, vous
» savez, Monsieur, que les frictions doivent être
» proportionnées aux symptomes de la maladie,
» aux forces du malade, & à son tempérament :
» la dose d'onguent la plus ordinaire, pour cha-
» que friction, est de deux gros. Du reste, ce-
» lui qui est chargé du traitement, doit éloigner
» ces frictions ou les rapprocher, en diminuer
» la dose ou l'augmenter, suivant les circons-
» tances : mais en général il doit les administrer
» de maniere que le mercure puisse établir un
» flux de bouche bien conditionné ; car, je le
» répete ici, je n'ai de foi au traitement qu'au-
» tant qu'il procure la salivation, ou du moins
» qu'on n'a rien fait pour l'éviter. La longue ex-
» périence que j'ai dans les maladies vénériennes,
» me confirme tous les jours que la plupart de ceux
» à qui on néglige de procurer cette évacuation,
» ou ne sont pas guéris, ou ont peine à se réta-
» blir : plusieurs aussi sont manqués, pour n'a-
» voir pas resté assez de temps dans les linges.

SECONDE QUESTION.

» On demande si un malade qui a une chaude-
» pisse rebelle aux remedes ordinaires, un chan-
» cre avec dureté, un phimosis qui laisse une

» bouffiſſure après ſa guériſon, peut avoir la vé-
» role.

RÉPONSE.

» Il n'eſt que trop certain qu'un malade qui a » tous les ſymptomes que vous rapportez, a la » vérole : cela eſt d'autant plus inconteſtable, » qu'il eſt démontré par l'expérience que, dans » un pareil cas, le virus infecte toujours la maſſe » du ſang.

TROISIEME QUESTION.

» On demande ſi tous ces ſymptomes exigent » une cure auſſi longue, que ſi la maladie étoit » ancienne & compliquée de pluſieurs autres ac- » cidents ; & ſi une ſalivation légere, & même » l'extinction, peuvent guérir ces ſortes de vé- » roles.

RÉPONSE.

» Pour être aſſuré qu'un malade a la vérole, » il ne faut pas toujours qu'il réuniſſe un grand » nombre des ſymptomes qui la caractériſent : un » ſeul ſuffit, quelque léger qu'il paroiſſe. Il ne » faut pas non plus croire que, dans ce qui paroît » ſi peu de choſe en apparence, on doive dimi- » nuer rien de la rigueur du traitement, autant » que les circonſtances le permettent ; car il ar- » rive ſouvent qu'une trop grande ſécurité ſur » l'état du malade fait qu'on néglige, pendant » ſon traitement, certaines choſes que l'on ne » croit pas néceſſaires pour parvenir à une cure » radicale, mais qui ſont cependant eſſentielles.

» puiſque l'on voit quelquefois des malades man-
» qués, pour n'avoir pas eu un traitement com-
» plet. Si c'eſt avec tant de peine qu'on tire les
» malades d'affaire par la ſalivation, quoique la
» maladie ſoit nouvelle & ſes accidents légers,
» à plus forte raiſon doit-on bannir l'extinction,
» dont on retireroit bien moins de fruit.

QUATRIEME QUESTION.

» On demande ſi, dans une vérole récente,
» le ſang eſt moins vicié que dans une plus an-
» cienne & plus compliquée, & s'il faut un trai-
» tement plus long & plus méthodique dans l'une
» que dans l'autre.

RÉPONSE.

» Je conviens que les malades dont les acci-
» dents ſont récents, devroient avoir le ſang
» moins vicié que ceux qui en ont d'anciens. Dans
» ceux-ci, le virus, par ſon ſéjour, doit avoir
» acquis plus de force, & avoir fait de plus grands
» progrès dans la maſſe du ſang; mais auſſi, ſi
» dans ce dernier cas il faut un traitement ri-
» goureux, je ne crois pas qu'il faille ſe relâcher
» dans le premier, puiſqu'il vaut mieux tenter
» une guériſon radicale par des moyens aſſurés,
» que de riſquer de ne pas réuſſir par trop de mé-
» nagements.

CINQUIEME QUESTION.

» On demande s'il faut que la matiere de la
» gonorrhée ſoit blanche, pour être sûr de la
» guériſon, & pour l'arrêter; & s'il faut conti-

» nuer les remedes jusqu'à ce qu'elle le devienne.
» Dans ce cas, peut-on continuer les frictions
» jusqu'au nombre de trente & quarante ?

RÉPONSE.

» C'est une erreur de croire qu'il faille que la
» matiere de la gonorrhée soit toujours blanche,
» pour être sûr de sa guérison. On douteroit
» quelquefois de la cure de cette maladie, si l'on
» s'en rapportoit toujours à ce signe, puisque la
» couleur de cette matiere dépend souvent du
» tempérament du malade, c'est-à-dire qu'elle
» est plus ou moins jaune, suivant que le ma-
» lade est plus ou moins bilieux ou mélancolique.
» Le danger ne consiste pas en général en cette
» couleur ; ce n'est que dans la maniere d'arrêter
» l'écoulement. Lorsque tous les accidents qui
» accompagnent une gonorrhée, sont dissipés,
» qu'elle a coulé assez long-temps, que la quan-
» tité de la matiere est diminuée, en un mot,
» lorsqu'on a conduit heureusement la maladie
» au point qu'il n'y a plus que la couleur à appré-
» hender, on ne risque rien de tenter de l'arrê-
» ter. Mais le choix des moyens n'est point in-
» différent ; l'usage des injections, telles qu'elles
» soient, doit être souverainement proscrit : on
» ne doit employer que des médicaments inter-
» nes, tels que les balsamiques, les astringents,
» les eaux minérales ferrugineuses, les purga-
» tifs, &c.

» Pour répondre à la seconde partie de la ques-
» tion, je dirai qu'après avoir passé par les re-
» medes, si les accidents qu'on avoit auparavant
» subsistent encore, il n'est pas prudent de con-

» tinuer les frictions jusqu'à un certain point,
» parceque la trop grande quantité de mercure
» peut causer, à la longue, des accidents qui
» lui sont particuliers. On peut bien donner,
» dans ces cas, au-delà du traitement, quelques
» légeres frictions locales, pour achever de dissi-
» per une tumeur ou une douleur qui subsiste
» dans une partie; mais il y a du danger de dou-
» bler, pour ainsi dire, le traitement tout de
» suite.

SIXIEME QUESTION.

» On demande si une gonorrhée virulente,
» dont la matiere est verte, mais sans douleur
» en urinant, ni dans l'érection, en se suppri-
» mant dans les grands remedes, n'est point dan-
» gereuse, quoique la matiere ne soit point de-
» venue blanche auparavant.

RÉPONSE.

» On ne peut espérer que favorablement,
» lorsque les accidents véroliques quelconques
» se passent pendant les grands remedes; & s'il
» y a des cas où la couleur jaune ou verte de la
» gonorrhée ne doit être comptée pour rien, à
» plus forte raison doit-on avoir bonne opinion
» de celles qui s'arrêtent pendant le traitement,
» quoique la matiere eût cette couleur.

SEPTIEME QUESTION.

» On demande si, après un traitement métho-
» dique, les symptomes de la maladie étant dis-
» sipés, on peut compter sur une guérison cons-
» tante.

RÉPONSE.

» Il est vrai qu'il ne faut pas pas toujours avoir » des symptomes de vérole pour être sûr d'en être » attaqué ; car souvent qui croit se bien porter, » est plus mal qu'il ne pense, puisque l'on reste » quelquefois dans cet état d'ignorance trente & » quarante ans & plus sans rien voir paroître, & » que ce n'est qu'au bout de ce temps que les » symptomes se manifestent ; mais, dans le cas » dont il s'agit, si le malade a été bien traité, » & que les accidents de sa maladie se soient dis- » sipés, il est moralement certain qu'il n'a plus la » vérole.

HUITIEME QUESTION.

» On demande ce qu'il faut faire au malade » qui a passé par les remedes pour des ulceres » au gosier, une gonorrhée virulente qui s'est ar- » rêtée dans le traitement, sans changer de cou- » leur, & qui s'est renouvellée depuis.

RÉPONSE.

» Si la gonorrhée, ayant été arrêtée pendant » quelque temps, s'est renouvellée après le trai- » tement, c'est une preuve que le malade n'a » point été guéri, & qu'on a manqué à quelque » chose dans l'administration du remede, soit » pour avoir négligé les préparations, soit pour » n'avoir pas donné assez de mercure, soit pour » n'avoir pas établi les évacuations nécessaires.

NEUVIEME

NEUVIEME QUESTION.

» On demande si, dans le cas dont on vient
» de parler, le sang est encore vicié, ou si c'est
» un vice local qui doit se traiter avec les eaux
» minérales, & si ces eaux ne font point changer
» la couleur de la matiere. Que faut-il penser ?
» Faut-il qu'elle soit blanche pour l'arrêter ?

RÉPONSE.

» Si, comme nous venons de le voir tout à l'heu-
» re, les mêmes accidents ont reparu après le trai-
» tement, il est douteux que le sang ne soit pas en-
» core vicié ; ainsi il faut recommencer. Je ne dis
» pas que les eaux minérales ne conviennent pas,
» lorsque les accidents subsistent après le traite-
» ment ; mais ce n'est que dans le cas où la ma-
» ladie est regardée comme un vice local, & non
» pas dans ceux où les accidents sont restés les
» mêmes, & n'ont cessé que pour revenir avec la
» même violence. Les eaux minérales peuvent
» donc avoir lieu, lorsque la maladie est regar-
» dée comme vice local ; mais il ne faut pas croire
» que ces eaux aient une vertu particuliere pour
» faire changer de couleur à la matiere. Lorsque
» cela arrive, ce n'est que parcequ'on les rend
» purgatives, ou qu'on a soin de purger le ma-
» lade pendant leur usage «.

Les symptomes de la vérole ne subsistent donc pas toujours, quoique le virus existe dans la masse du sang, comme on vient de le voir dans la consultation précédente. Un malade qui a la vérole, mene une vie plus ou moins traversée par

des incommodités qui dépendent de cette maladie. Après les accidents primitifs, il passera quelquefois plusieurs années, jouissant en apparence d'une bonne santé ; ensuite le mal se manifestera par des symptomes qui feront plus ou moins de ravages : ces symptomes s'appaiseront après quelque temps, & se dissiperont même entiérement, soit d'eux-mêmes, soit par quelque palliatif ; ensuite les mêmes symptomes ou d'autres d'une espece différente reparoîtront pour disparoître ensuite, &c. Tels sont les développements périodiques des effets du virus qu'on observe dans la plupart des vérolés. Ils éprouvent dans un temps des maux plus ou moins graves, & dans d'autres, ils paroissent guéris de la maladie, & jouir de la meilleure santé : par conséquent la disparition des symptomes n'est point essentiellement la preuve de la guérison radicale de la vérole, comme je l'ai répété plusieurs fois.

Le traitement qui convient aux symptomes vénériens qui subsistent après l'administration du mercure.

Mais, d'un autre côté, l'expérience prouve que, quoique certains symptomes subsistent après le traitement, le principe de la maladie est détruit, c'est-à-dire que la masse du sang est entiérement délivrée du virus. Or ces symptomes ont résisté à l'action du mercure, par trois causes. La premiere est que le virus ayant dégénéré jusqu'à un certain point, le spécifique n'a pu effacer entiérement l'impression que le venin avoit faite sur certaines parties : la seconde, que le virus vénérien s'étant joint à un autre vice de la masse du

ſang, une partie des ſymptomes qui dépendoient de ce vice étranger, n'a pu céder à l'action du mercure qui n'en eſt pas le ſpécifique. Enfin, la troiſieme cauſe par laquelle les ſymptomes de la vérole ſubſiſtent après le traitement, c'eſt que le vice local n'eſt entretenu que par la diſpoſition méchanique de la partie affectée, qui ne lui permet pas de ſe guérir, ſans qu'on change cette diſpoſition; comme, par exemple, lorſqu'il reſte une fiſtule, une carie à un os, une collection de pus ou de lymphe, &c. Dans ces cas, le vice local, indépendamment du traitement qu'on a fait pour la vérole, exige des opérations & des remedes particuliers pour parvenir à la guériſon. Je vais détailler la conduite qu'on doit tenir dans ces différentes circonſtances.

La Gonorrhée qui reſte après le traitement de la vérole.

On ſait que, lorſque la vérole ſuccede à une gonorrhée, les ſymptomes vénériens réſiſtent plus au mercure que ceux qui ſont la ſuite des chancres. On voit en effet le plus ſouvent l'écoulement d'une gonorrhée ne point céder aux frictions: mais, malgré cette circonſtance, on peut moralement aſſurer le malade de la guériſon radicale de la vérole, ſi d'ailleurs le traitement a été exact & régulier. Voici ce que M. Petit répondoit à une perſonne qui doutoit de ſa guériſon, parceque ſon écoulement n'avoit point cédé aux grands remedes, & qu'elle ſentoit des laſſitudes dans tous les membres.

» Je ſuis perſuadé qu'on n'a point promis à
» M. . . . . . que les grands remedes guéri-

» roient l'écoulement dont il se plaint, parceque
» l'expérience nous apprend que, quoique les
» frictions guérissent la vérole, elles ne portent
» qu'un léger changement dans le suintement
» qui suit les chaudes-pisses. Ainsi je ne crois
» pas le malade moins en sûreté, quoiqu'il voie
» encore quelques gouttes de liqueur à l'extré-
» mité du canal. Pour ce qui est des lassitudes,
» elles sont ordinaires dans les affections mélan-
» coliques & scorbutiques, sur lesquelles le mer-
» cure n'a point de prise; par conséquent le dé-
» couragement dans lequel M. . . . est tombé,
» ne me paroît pas tout à fait fondé. Il faut néan-
» moins remédier à ce qui l'afflige, en l'exhor-
» tant de détourner son esprit de la réflexion fâ-
» cheuse qui l'occupe tout entier, & en lui con-
» seillant les remedes suivants.

» M. . . . commencera par se faire saigner,
» & il usera ensuite pendant un mois des bouil-
» lons qu'on va lui prescrire, pendant lesquels &
» les autres remedes, il se fera tous les jours des
» injections dans l'ordre ci-après décrit (1).

» Prenez un poulet maigre; racines de grande
» consoude, une once; de valériane, de ché-
» lidoine, de chacune deux gros; feuilles de
» cresson, de cochléaria, de beccabunga, une poi-

(1) M. Petit paroîtroit se contredire ici, en conseillant les injections; mais il faut faire attention que l'écoulement que le malade en question avoit, ne dépendoit plus que d'un simple relâchement de vaisseaux. D'ailleurs, dans le cas où un malade a passé réguliérement par les grands remedes, on peut se servir d'injections, lorsqu'il reste un peu d'écoulement, parceque le mercure a détruit le virus dont la matiere étoit auparavant infectée.

» gnée en tout; pissenlit, chicorée sauvage, ai-
» gremoine, demi-poignée en tout. Faites bouil-
» lir le tout pour en faire un bouillon, auquel
» on ajoutera un gros d'arcanum duplicatum. Le
» malade prendra ce bouillon le matin à jeun,
» & se promenera ensuite pendant deux heures
» à pied ou à cheval.

» M. . . . . se fera tous les jours deux injec-
» tions dans le canal de l'uretre avec l'infusion
» de feuilles de traînasse, de fleurs de camomille
» & d'hypéricon. Après s'être servi pendant dix
» jours de ces injections, il usera de celles qui
» seront faites avec la décoction de plantain,
» d'orge, de roses de Provins seches, & le miel
» rosat; il les continuera pendant vingt jours;
» après quoi il les fera avec l'eau de la forge d'un
» Serrurier, dans laquelle on dissoudra la pierre
» médicamenteuse de Crolius, commençant par
» six grains sur un demi-septier, & augmentant
» ensuite la dose insensiblement. Après le bouil-
» lon susdit, M. . . . . usera de l'opiat suivant,
» dont il prendra un demi-gros le matin à jeun,
» & autant une heure & demie avant le souper.

Opiat.

» Prenez safran de Mars préparé à la rosée du
» mois de Mai, demi-once; extraits de fume-
» terre, de cresson, de trifolium fibrinum, de
» chacun demi-once; poudre de cloporte, six
» gros; gomme laque dissoute dans l'eau, & ka-
» rabé, de chacun trois gros; baume de Tolut,
» deux gros. Mêlez & incorporez le tout avec
» suffisante quantité de syrop des cinq racines,
» pour en faire un opiat de bonne consistance,
» dont on fera usage pendant un mois.

Potion.

» Prenez deux gros de racine d'esquine, per-
» venche, sanicle & lierre terrestre, de chacun
» une pincée ; faites bouillir le tout dans trois
» demi-septiers d'eau, pour être réduits à cho-
» pine. Après l'usage de l'opiat, le malade pren-
» dra pendant quelque temps une moitié de cette
» potion le matin à jeun, & l'autre le soir. Au
» reste, il est essentiel d'observer un régime très
» uni, évitant les ragoûts, la pâtisserie, le lai-
» tage, le maigre, les liqueurs spiritueuses, la
» salade, & sur-tout la contention d'esprit, & la
» solitude «.

On doit juger que le même traitement qui vient d'être prescrit dans cette consultation pour une gonorrhée qui subsiste après l'administration du mercure, ne doit pas convenir à tous les malades à qui le même accident arrive : c'étoient des circonstances particulieres qui avoient suggéré à M. Petit les remedes qu'il conseille au malade qui lui demandoit son avis ; mais tous les autres ne se trouvent point dans le même cas. On ne peut ici indiquer que les moyens généraux qui sont propres à arrêter ces restes d'écoulements, lorsqu'ils ne dépendent que du vice local.

Quelquefois, sans qu'on soit obligé d'employer aucun remede, la gonorrhée s'arrête d'elle-même peu de temps après le traitement de la vérole ; mais, si elle continue de couler, on peut faire prendre au malade, pendant sa convalescence, dix ou douze gouttes de baume de Copahu le matin à jeun, & autant le soir en se couchant : ce remede ne sauroit nuire au rétablissement de ses forces. En supposant que la gonorrhée continue

de couler, lorſque le malade eſt revenu à ſon embonpoint ordinaire, on met en uſage les eaux ferrugineuſes, comme celles de Paſſy, de Forges, &c. On peut auſſi, dans ce cas, ſe ſervir, ſans danger, d'injections qu'on rend par gradation de plus en plus aſtringentes, comme il eſt marqué dans la conſultation précédente. Enfin, pour terminer ces ſortes d'écoulements, lorſqu'ils réſiſtent aux moyens que je viens d'indiquer, on eſt obligé, tantôt d'avoir recours à l'uſage des bougies, & tantôt d'employer des purgatifs un peu forts & réitérés, ſur-tout dans les femmes, dont les parties, ſans ceſſe abreuvées par une ſurabondance d'humeurs, rendent la gonorrhée plus opiniâtre. Dans ce dernier cas, j'ai employé avec ſuccès la teinture de coloquinte, à plus petites doſes, & donnée moins féquemment que dans le cas que j'ai cité dans le Chapitre précédent.

Les Chancres.

Les chancres demandent le traitement de la vérole le plus régulier & le plus complet; ce n'eſt que par ce moyen qu'on détruit radicalement le virus ſans crainte de retour : mais, ſi, le mal paroiſſant peu de choſe, on néglige pluſieurs circonſtances eſſentielles dans l'adminiſtration du remede, on laiſſe dans le corps un germe de maladie qui ſe développera tôt ou tard. Ce qui en impoſe dans ce cas, c'eſt que le vice local ſe diſſipe également, comme ſi le malade avoit été bien traité, ou bien il reſte à l'endroit du chancre une calloſité qui ſubſiſte plus ou moins long-temps après que la cicatrice eſt formée; mais, quoique cet accident paroiſſe léger & comme indifférent, on ne doit pas moins craindre le retour

de la maladie, peut-être dans un temps éloigné, & lorſqu'on y penſera le moins. On a vu pluſieurs exemples de ce phénomene dans les conſultations que j'ai rapportées.

Le Bubon.

J'ai dit ailleurs que, lorſque le bubon vénérien qui accompagne les chancres, ſe termine par une ſuppuration louable, il y a lieu d'eſpérer que cette ſuppuration garantira le malade des ſuites de la vérole; & par conſéquent qu'on peut ſe diſpenſer, dans cette circonſtance, de faire un traitement auſſi régulier & auſſi complet que lorſque les chancres ſont ſeuls. Ainſi, on peut regarder un malade comme radicalement guéri, lorſque les glandes engorgées qui formoient le bubon, ont été fondues complettement par une ſuppuration louable & abondante, & que les chancres, qui ſont ordinairement légers dans cette circonſtance, ſe ſont cicatriſés en même temps; on peut, dis je, dans ce cas, compter ſur la guériſon du malade, quoiqu'on ait adminiſtré le mercure légérement & ſans beaucoup de précautions. Mais, ſi le bubon ſe réſout, ou s'il rentre ſubitement, le malade ne guérit radicalement qu'en paſſant par les grands remedes avec toute la régularité requiſe.

Lorſqu'on ouvre mal-à-propos les bubons ſuppurés, il reſte ſouvent un ulcere ſordide. J'ai dit ailleurs que ces ulceres étoient très vilains, que les bords en étoient dentelés, rouges & tuméfiés; qu'ils ſaignoient facilement, & qu'ils étoient communément fort ſenſibles; que le fond n'en étoit pas profond, mais baveux, quelque choſe qu'on fît pour détruire les mauvaiſes chairs; qu'or-

dinairement la matiere de la ſuppuration étoit glaireuſe & peu corroſive, & que cependant elle ſe frayoit quelquefois des routes dans les parties voiſines. Il eſt rare que ces ulceres réſiſtent au grand remede, qu'il faut adminiſtrer dans ce cas avec la plus grande exactitude; mais, pour en faciliter la cure, pendant ou après le traitement, on peut ſe ſervir des préparations du plomb, dont M. Goulard s'eſt toujours très bien trouvé : voici ſa pratique. Il fait renouveller les panſements plus ſouvent qu'il n'a coutume pour les autres ulceres, & il applique le cérat de Saturne (dont la compoſition ſera rapportée ci-après), obſervant de laver auparavant l'ulcere avec l'eau végéto-minérale, dans laquelle on trempe les plumaſſeaux & la premiere compreſſe, & dont on mouille auſſi l'appareil de temps en temps dans la journée. On doit répandre en outre ſur l'ulcere, une fois le jour, pour conſumer les chairs baveuſes, une poudre compoſée avec le marc de Saturne, la térébenthine & un peu d'alun calciné, & continuer ces panſements autant que les circonſtances l'exigent.

Voici la compoſition des différents remedes qui ſont propoſés pour traiter les ulceres dont je viens de parler.

Extrait de Saturne.

Prenez autant de livres de litharge d'or que de pintes de vinaigre; faites-les bouillir enſemble une heure ou cinq quarts d'heure; ſéparez enſuite la liqueur d'avec le marc, & gardez l'un & l'autre pour le beſoin.

Eau végéto-minérale.

Pour la faire, on met une cuillerée à café de l'extrait ci-dessus sur une pinte d'eau; on augmente ou l'on diminue la quantité de l'extrait, suivant qu'on veut donner plus ou moins de force à l'eau.

Cérat de Saturne.

Prenez huit onces de cire en grain, dix-huit onces d'huile rosat, quatre onces d'extrait de Saturne, & un gros de camphre; mêlez le tout ensemble pour faire le cérat.

La poudre cathérétique, dont il est parlé plus haut, se fait avec parties égales du marc qui a servi à faire l'extrait de Saturne, d'alun calciné, & de térébenthine réduite en poudre.

Par la mauvaise qualité des bubons, & souvent par la mauvaise pratique de ceux qui les traitent, il arrive que ces tumeurs deviennent squirrheuses, ou qu'après avoir suppuré, l'ulcere reste fistuleux. Souvent, en passant réguliérement les malades par les remedes, ces accidents se dissipent; mais s'ils résistent au mercure donné en friction, la guérison de la vérole n'est point radicale, & il en faut venir à d'autres méthodes qui seront plus efficaces dans ce cas. Quelquefois le sublimé corrosif, donné suivant la méthode de M. Van-Swiéten, ou bien les dragées de M. Keiser, continuées longtemps, viennent à bout de détruire le germe de la maladie; mais le vice local ne mérite pas moins quelquefois des attentions particulieres.

Le bubon ouvert ne reste fistuleux que par des callosités qui se forment dans les parois de l'ulcere, ou par quelque glande suppurée imparfaitement,

& devenue ſquirrheuſe, qui eſt dans le fond de la ſolution de continuité. Si les callosités ſont légeres, quelquefois des bourdonnets enduits d'onguent ægyptiac, ou un trochiſque de minium, ſuffiſent pour les fondre & procurer enſuite la cicatrice. D'autres fois on obtient le même ſuccès en continuant après le traitement les frictions locales. M. Goulard dit avoir guéri pluſieurs fiſtules de cette eſpece avec les remedes tirés du plomb, qui ont été propoſés ci-deſſus. Mais, ſi les callosités ſont conſidérables, s'il s'eſt formé des ſinus tortueux & dont on ne connoît point l'étendue, & s'il eſt reſté dans le fond des glandes extrêmement dures, le mal eſt plus difficile à vaincre. Il ne faut point l'attaquer avec l'inſtrument tranchant; les cauſtiques conviennent beaucoup mieux. Quelquefois, après avoir formé ſucceſſivement quelques eſcarres par l'application de la pierre à cautere, ou des trochiſques de minium, il ſurvient une inflammation, & enſuite une ſuppuration qui fond le reſte des callosités & les glandes endurcies; ce qui réduit l'ulcere à un état ſimple qui annonce une guériſon facile & prompte. Mais, ſi cet heureux changement n'arrive point, on continuera d'employer les mêmes cauſtiques pour détruire tout ce qui peut s'oppoſer à la réunion de la ſolution de continuité. Au ſurplus, il eſt rare en général qu'on rencontre beaucoup de difficultés à guérir ces ſortes d'ulceres, lorſque le traitement qu'on fait pour détruire le vice intérieur, eſt bien conduit; parceque le mercure qui agit intérieurement, accélere beaucoup la fonte des callosités.

Les Poireaux, les Crêtes, les Condylômes.

Quelquefois les poireaux vénériens, les crêtes, les condylômes, & les autres excroissances qui surviennent aux parties de la génération & aux environs de l'anus, se flétrissent & tombent d'elles-mêmes pendant l'administration du mercure; mais très souvent ces excroissances, surtout lorsqu'elles succedent à une gonorrhée, subsistent après le traitement dans le même état qu'elles étoient auparavant. Cependant il faut observer que, malgré cette circonstance, le malade est parfaitement guéri de la vérole, si le traitement a été d'ailleurs exécuté suivant les regles de l'Art. Ainsi, ce qui reste à faire dans ce cas, c'est d'attaquer le vice local par quelque moyen extérieur. Lorsque les poireaux ou les autres excroissances ne sont pas considérables, on les saupoudre avec la sabine seche & réduite en poudre très fine: ce remede suffit quelquefois pour les flétrir & les faire tomber. D'autres fois on est obligé de les couper au niveau de la peau, & de toucher la racine avec la pierre infernale. Et enfin, si ce moyen n'est pas praticable, on les détruira peu à peu par l'application réitérée de quelque cathérétique, comme le précipité rouge, la pierre infernale réduite en poudre, la dissolution de mercure, &c. Après avoir ainsi détruit ces excroissances, si le malade a été bien traité, & que la masse du sang soit parfaitement purifiée du virus qui l'infectoit, elles ne pulluleront plus, & il se formera une cicatrice solide à l'endroit qui leur donnoit naissance; mais si le contraire arrive, c'est une preuve que le malade a été manqué, & qu'il faut le traiter sur nouveaux frais.

Les Douleurs véroliques.

Un malade aura eu anciennement quelque gonorrhée mal traitée, ou des chancres; il sera survenu ensuite plusieurs symptomes par lesquels la vérole se sera manifestée; à ces symptomes il se sera joint des douleurs de différentes especes dans les membres. On passe le malade par les remedes; tous les symptomes se dissipent pendant le traitement, excepté les douleurs qui subsistent les mêmes qu'auparavant. Il y a des malades qui, se trouvant dans ce cas, ont voulu recommencer les frictions, croyant qu'ils avoient été manqués par le premier traitement; mais les douleurs ont encore résisté au mercure cette seconde fois, & sont devenues même plus fortes qu'elles n'étoient. Voilà ce que nous voyons arriver quelquefois.

Si les douleurs des membres sont causées par un virus qui n'a point dégénéré, telles sont les douleurs qui succedent presque immédiatement aux chancres, l'expérience apprend que le mercure bien administré dissipe toujours ces douleurs sans retour; mais si elles dépendent d'un virus dont le caractere a changé, soit par la longueur du temps qu'il existe dans le corps, soit pour s'être allié avec d'autres vices qui lui sont étrangers, alors l'action du mercure donné en frictions est impuissante contre ces douleurs, & le plus souvent elle les irrite au lieu de les adoucir. Dans ces circonstances, il ne faut donc point s'obstiner à vouloir détruire le mal par la même méthode; il faut avoir recours à d'autres moyens qu'on doit varier suivant le caractere que le mal a contracté.

Quelquefois ces douleurs dépendent d'un vice ſcorbutique qui s'eſt allié avec le vénérien, comme j'en ai rapporté un exemple ci-devant : dans ce cas, il faut avoir recours aux anti-ſcorbutiques, dont l'uſage ſera réglé ſuivant les circonſtances. D'autres fois ces douleurs tiennent du caractere des différentes eſpeces de rhumatiſmes & de la goutte. Alors les Auteurs conſeillent pluſieurs ſortes de remedes ; comme le lait d'âneſſe, de chevre ou de vache ; les bouillons altérants faits avec le poulet, la chicorée ſauvage, la fumeterre, &c. les eaux minérales acidules ; les tiſanes ſudorifiques priſes ſeules, ou avec leſquelles on coupe le lait ; les bouillons de viperes, &c. Et extérieurement on recommande les frictions ſeches, & les onctions faites avec les graiſſes qui contiennent le plus d'eſprits volatils ; & pluſieurs huiles aromatiques, capables de donner aux aponévroſes, aux membranes & aux ligaments, le reſſort néceſſaire pour ſe débarraſſer de la lymphe âcre qui les irrite. On conſeille auſſi la douche & les bains des eaux thermales, qu'on regarde dans ces cas comme une reſſource preſque aſſurée.

Enfin, ſi tous ces moyens, & tous ceux que le génie & l'expérience pourront ſuggérer, ne réuſſiſſent point, on établira un ou pluſieurs cauteres : ces fontanelles ne manqueront point, à la longue, de diſſiper, ou du moins de diminuer ces ſortes de douleurs, qui tourmentent les malades, & les réduiſent ſouvent à l'extrémité.

Les Dartres véroliques.

Un malade qui a des dartres pour ſymptomes

de vérole, n'eſt pas toujours délivré de cette incommodité après avoir paſſé par les grands remedes. Quelquefois, malgré que les dartres réſiſtent au mercure, le malade n'eſt pas moins guéri de la vérole ; & alors il ne reſte plus à traiter que le vice local. En général, les remedes que j'ai indiqués pour les douleurs de rhumatiſme & de goutte, conviennent ici. Comme ils tendent à corriger l'acrimonie des humeurs qui produiſent les dartres, & à rendre ces humeurs plus fluides, on vient à bout le plus ſouvent, par leur moyen, de détruire radicalement cette maladie. Dans des cas ſemblables, je me ſuis ſervi quelquefois avec ſuccès des remedes ſuivants.

Pilules.

Prenez de l'antimoine crud, réduit en poudre impalpable ſur le porphyre ; ſur cet antimoine, faites brûler, à trois repriſes différentes, de l'eſprit de vin rectifié.

Prenez de cet antimoine ainſi préparé . I *once.*
Æthiops minéral . . . . . . II *gros.*

Mêlez-les en les triturant, & réduiſez-les en maſſe avec ſuffiſante quantité de conſerve d'énula-campana ; vous en formerez des pilules de ſix grains chacune.

Bouillons.

Prenez un poulet maigre écorché ; mettez dans le corps,

Racines d'eſquine . . . . . . II *gros.*
Racines de bardane . . . . . II *gros.*
Pignons doux . . . . *n°.* 20.

Raisins de Corinthe . . . . . n°. 10.
Eau commune . . . . XII onces.

Mettez le tout dans un pot d'étain à double couvercle ; faites le cuire au bain-marie pendant cinq heures de suite, pour deux bouillons.

Suc de pissenlit.

Prenez deux ou trois poignées de pissenlit ; mettez-les dans un pot de terre avec un peu d'eau ; bouchez le pot avec son couvercle & avec de la pâte ; mettez-le ensuite dans un four dont on vient de tirer le pain ; qu'il y reste cinq ou six heures ; & ensuite débouchez le pot, & exprimez le suc.

On fait usage de ces remedes, en prenant quatre pilules le matin à jeun, & autant le soir deux heures avant de souper ; on boit chaque fois, par dessus les pilules, un des bouillons, ou bien à leur défaut une tasse de suc de pissenlit. Le régime doit être régulier ; & sur-tout il faut faire attention que dans tout ce qu'on boira ou mangera, il n'y ait point d'acide ; parceque si l'antimoine qui entre dans la composition des pilules en rencontroit dans l'estomac, il deviendroit émétique, & causeroit des accidents. On continue l'usage de ces remedes pendant six semaines ou deux mois, en se purgeant tous les huit ou dix jours avec les eaux de Valse, dans lesquelles on fait fondre quelques onces de manne.

Mais si la maladie est invétérée, si les glandes de la peau sont universellement engorgées & dures, & si les dartres vives & rongeantes occupent une grande étendue de la surface du corps, comme

comme je l'ai vu plusieurs fois, le mal résiste non seulement aux frictions administrées avec toutes les précautions requises, mais encore à tous les remedes dont je viens de parler. Dans ces cas, les pilules de Belloste, dont l'usage a été continué très long-temps, ont souvent très bien réussi. Les cauteres établis en différentes parties du corps ont aussi beaucoup de succès ; & enfin le moyen le plus efficace qu'on puisse employer dans ces cas difficiles, c'est l'usage du sublimé corrosif. Il m'a réussi particuliérement dans un malade qui avoit une dattre vive & suppurante qui occupoit toutes les bourses, le périné & les environs de l'anus : il y avoit quinze ans qu'il en étoit tourmenté. C'étoit la suite d'une gonorrhée mal traitée ; on lui avoit fait inutilement une infinité de remedes : je lui donnai le sublimé, suivant la méthode de M. Van-Swieten, & il guérit très bien dans l'espace de trente jours.

Les ulceres qui dépendent du virus vénérien.

Un malade qui passe par les remedes, ayant pour symptome vérolique un ou plusieurs ulceres, sort quelquefois du traitement, sans que ces ulceres aient pu parvenir à se cicatriser. Cet accident ne suppose pas toujours que le malade ait été manqué : cela n'arrive quelquefois, que parceque l'ulcere n'est entretenu que par une cause idiopathique, c'est-à dire, qui réside dans la partie affectée, & qui est étrangere au virus vénérien, & aux autres vices qui peuvent altérer la masse du sang. Or, cette cause peut être un reste de kiste qui s'oppose à la réunion des parois de l'ulcere, quelque sinus fistuleux, la carie d'un os voisin, les vaisseaux de la partie devenus vari-

queux, ou l'habitude que les humeurs ont contractée de fluer par la solution de continuité.

Les tumeurs gommeuses, & les autres tumeurs enkistées, comme l'athérome, le stéatome & le mélicéris, laissent le plus souvent des ulceres très difficiles à guérir, parceque le kiste, qui renfermoit la matiere, subsiste en entier ou en partie, & empêche que l'ulcere ne se déterge, & que la cicatrice ne se forme. Dans ce cas, il faut nécessairement détruire ce kiste, soit en y pratiquant des scarifications legeres pour le faire suppurer, soit en le consumant par les caustiques.

Les fistules qui dépendent originairement d'une cause vénérienne, se guérissent quelquefois en passant par les remedes, sans aucun traitement particulier. Cela arrive lorsque les callosités ne sont pas considérables, & qu'il n'y a aucun vaisseau excrétoire ouvert dans le trajet des sinus fistuleux; mais il y en a d'autres qui subsistent, quoique la premiere cause soit détruite.

Les fistules au périné, qui donnent passage aux urines par une ouverture qui s'est faite au canal de l'uretre, exigent un traitement particulier pendant que le malade passe par les remedes ou après le traitement. J'ai dit, en parlant de la strangurie vénérienne, qu'il suffisoit souvent que les bougies guérissent l'ouverture unique du canal, pour que la fistule se consolide : mais cela n'arrive pas toujours ainsi; la complication du mal est quelquefois si grande, qu'on est obligé d'en venir à des opérations très difficiles.

Les fistules à l'anus, où l'intestin est percé; les fistules lacrymales qui donnent passage aux larmes par la perforation du sac lacrymal, ou du canal nazal; la fistule du conduit salivaire, &

toutes celles qui répondent à quelque glande conglomérée, ou à quelque réservoir, ou à quelque vaisseau lymphatique un peu considérable; toutes ces fistules, dis-je, exigent des soins particuliers & indépendants du traitement de la vérole. Ce n'est point ici le lieu d'indiquer la maniere de traiter ces différentes fistules: on ne l'ignore point, ou du moins on peut l'apprendre dans tous les Traités d'opérations, & dans les Mémoires de notre Académie. Je répéterai seulement qu'il ne faut point toucher à ces fistules que sur la fin de l'administration du mercure; parceque, dans ces occasions, les grands remedes diminuent si considérablement le vice local, qu'il reste ensuite quelquefois très peu de chose à faire pour obtenir une guérison parfaite.

Un ulcere résiste quelquefois à l'action du mercure, parcequ'il est entretenu par la carie d'un os voisin. Dans ces cas, les chairs ulcérées sont molles; elles forment des excroissances plus ou moins considérables; la solution de continuité rend beaucoup plus de matiere qu'elle n'en devroit fournir relativement à son étendue; & cette matiere, qui est de mauvaise odeur, tache en noir la charpie & les linges qui composent l'appareil. Lorsque la carie est reconnue par les signes que je viens d'exposer, on la découvre dans toute son étendue: on procure l'exfoliation de l'os, & l'on conduit ensuite l'ulcere à parfaite guérison.

Quelquefois un ulcere ne résiste au grand remede, que parcequ'il est entretenu par les vaisseaux de la partie, qui sont devenus variqueux. J'ai vu un homme qui portoit depuis long-temps une tumeur sous le jarret, qui comprimoit, jusqu'à un certain point, les principaux vaisseaux

qui rapportent les liqueurs de la jambe & du pied : en conséquence, ces parties étoient extrêmement engorgées, & il s'étoit formé un ulcere un peu au-dessus de la malléole interne. Je passai le malade par les grands remedes : la tumeur du jarret fondit entiérement ; mais l'ulcere ne se cicatrisa point. Je ne fus pas long-temps sans découvrir la cause de ce phénomene : la diminution de l'engorgement de la jambe me laissa voir une infinité de veines variqueuses, sur-tout aux environs de l'ulcere. Pour parvenir à le cicatriser, je fomentai deux fois par jour la partie avec une décoction astringente, dans laquelle je faisois fondre un peu de sel ammoniac, & je fis porter au malade un bas de peau de chien qui serroit le bas de la jambe jusqu'à un certain point, par le moyen d'un lacet. Par cette méthode, les veines recouvrerent peu à peu le ressort qu'elles avoient perdu, & l'ulcere se cicatrisa.

Enfin, on voit quelquefois aux jambes d'anciens ulceres véroliques qui ne se ferment point en passant les malades par les grands remedes, parceque les humeurs ont contracté une habitude presque insurmontable de fluer par la solution de continuité, comme par une fontanelle. Ces vieux ulceres sont plus ou moins profonds : le vulgaire leur a donné le nom de *loups ;* & ils rendent tantôt plus, tantôt moins de matiere ; mais cette suppuration, quoique souvent abondante, loin d'affoiblir les malades, les entretient au contraire dans une santé parfaite : car j'en ai vu qui, lorsque la suppuration de leur ulcere étoit supprimée par quelque cause que ce soit, éprouvoient diverses sortes d'accidents, & quelquefois des maladies très graves ; ils ne se portoient jamais

mieux que lorſque la matiere couloit abondamment : ainſi, on doit juger par là qu'il ſeroit dangereux d'entreprendre de guérir ces ulceres, à moins de pratiquer pluſieurs cauteres capables de ſuppléer à l'évacuation journaliere qui eſt établie depuis long-temps par l'ulcere, & qui eſt devenue comme néceſſaire pour la conſervation des jours du malade. Dans ce cas, ſi l'ulcere ne menace d'ailleurs d'aucun accident fâcheux, il vaut autant le laiſſer, que de lui en ſubſtituer d'autres pour le guérir.

La dureté de l'épididyme.

Lorſqu'une gonorrhée eſt tombée dans les bourſes, il reſte preſque toujours une dureté à l'épididyme, qui réſiſte ordinairement au grand remede, & qui ſubſiſte le plus ſouvent toute la vie ſans incommoder le malade ; ſymptome par conſéquent qui ne mérite aucune attention, & qu'on doit regarder comme nul. J'ai vu un malade, paſſant par les remedes chez M. Petit, qui, entre pluſieurs ſymptomes véroliques, avoit une pareille dureté à l'épididyme, & un reſte d'écoulement. A la fin du traitement, voyant que ces deux ſymptomes ſubſiſtoient, il ſe perſuada qu'il n'étoit point guéri, malgré toutes les aſſurances qu'on lui donna du contraire ; de ſorte qu'après quinze ou vingt jours de convaleſcence, il voulut abſolument qu'on recommençât le traitement. M. Petit s'y prêta, mais avec beaucoup de répugnance. A la fin de cette ſeconde épreuve, la dureté de l'épididyme & l'écoulement étoient encore à peu près les mêmes. Par un entêtement outré, le malade prétendit encore qu'il n'étoit

point guéri, & il vouloit réitérer une troisieme fois le traitement; mais M. Petit ne voulut point y consentir. J'appris, quelque temps après, que cet homme opiniâtre s'étoit donné lui-même beaucoup de frictions qui avoient pensé le faire périr.

La Strangurie vénérienne.

Si la strangurie vénérienne dépend particuliérement de la glande prostate gonflée & devenue squirrheuse à la suite d'une gonorrhée mal traitée, c'est un symptome qui ne cede point le plus souvent aux frictions, ni à aucune des autres méthodes dont j'ai parlé dans les Chapitres précédents. Les bougies, dans ce cas, rendent le cours des urines plus facile jusqu'à un certain point; mais on éprouve souvent que, quoique le malade ait passé réguliérement par les grands remedes, s'il cesse l'usage des bougies, la strangurie revient insensiblement au même point où elle étoit auparavant. C'est ce qui est arrivé à beaucoup de malades qui ont été traités par ceux mêmes qui avoient beaucoup de réputation dans cette partie : c'est pourquoi ces malades ont été assujettis pendant le reste de leur vie, à se servir de temps en temps de bougies pour se mettre à l'abri du danger de perdre la vie; à moins que, par une disposition favorable de la maladie, la prostate ne vienne à se fondre par une suppuration louable & abondante qui dissipe l'engorgement de cette glande, comme je l'ai vu arriver plusieurs fois.

Les exostoses.

Toutes les exostoses véroliques ne se dissipent

point dans le traitement ; il n'y a que celles qui ſont récentes, & dans leſquelles les lames oſſeuſes ſont encore aſſez flexibles pour être ſuſceptibles de ſe rapprocher, lorſque la réſolution de l'humeur arrêtée qui les avoit écartées, s'opere par l'effet du mercure : mais celles qui ſont anciennes, & dans leſquelles l'os eſt altéré, ſubſiſtent après le traitement.

Si une exoſtoſe qui a réſiſté au mercure, eſt inſenſible, & qu'elle ne gêne aucune fonction eſſentielle, il faut la laiſſer ſubſiſter ſans y faire aucun remede ; parcequ'un malade peut vivre ſans inconvénient avec une éminence contre nature, qui ne lui cauſe aucune douleur, & qui ne le menace d'aucun danger. Au lieu que, ſi on entreprenoit de détruire la tumeur par l'opération, la cure ſeroit extrêmement difficile, & même dangereuſe : mais, ſi l'exoſtoſe continue d'être douloureuſe après le traitement, il faut en entreprendre la guériſon, pourvu toutefois qu'elle ſoit à portée des différentes opérations qui lui conviennent.

Ces exoſtoſes ſe terminent quelquefois par ſuppuration : alors le malade ſent des élancements douloureux dans le centre de la tumeur, avec chaleur & rougeur manifeſte de la peau qui la couvre. Ces exoſtoſes peuvent auſſi dégénérer en cancer ; ce qui eſt le comble du malheur que le malade puiſſe éprouver dans une pareille circonſtance. Dans ces différents cas, il faut découvrir la tumeur par une inciſion cruciale dont on emporte les angles ; on percera, avec le trépan, l'exoſtoſe en différents endroits. Enſuite on tâchera d'emporter entiérement avec la ſcie ou avec le ciſeau, la partie de l'os qui fait la voûte de la

tumeur ; & l'on procurera l'exfoliation de sa base par les remedes appropriés. Mais, si l'exostose étoit devenue cancéreuse, il ne faudroit point hésiter d'amputer le membre, si l'opération étoit d'ailleurs praticable.

Les douleurs profondes dans les os.

Quelquefois, malgré les frictions mercurielles & les autres remedes anti-vénériens bien administrés, il reste, dans certains endroits des os, une douleur profonde, fixe, cruelle, comme si on brisoit l'os, continuelle, & quelquefois même lancinante par intervalles, sans aucune tumeur, & avec très peu de changement dans la chaleur & la couleur de la peau. Si ce mal résiste aux remedes émollients, anodins, calmants & résolutifs, il y a sujet de craindre qu'il ne dépende ou d'une carie cachée dans l'os de la partie qui souffre, ou d'une exostose avec carie à la face interne de cet os du côté de la moëlle, ou d'un abcès dans la substance même de la moëlle. Si les remedes dont je viens de parler, ne procurent aucun soulagement, il seroit dangereux de temporiser plus long-temps ; il faut en venir à l'opération. Elle consiste à faire d'abord une incision cruciale à la peau qui couvre l'endroit douloureux. Par cette incision, on reconnoît ordinairement l'altération de l'os, par le périoste qu'on trouve détaché dans plus ou moins d'étendue. On applique une couronne de trépan dans cet endroit, & l'on pénetre par ce moyen jusqu'à la moëlle. Cette ouverture découvre une carie interne ; ou bien elle donne jour à une matiere purulente ou sanieuse, qui s'étoit formée dans le canal de la moëlle. Dans ces cas, on applique plusieurs couronnes de trépan,

pour donner au pus une iſſue facile, & pour pouvoir introduire les médicaments néceſſaires, & favoriſer les exfoliations qui doivent ſe faire.

Je vais terminer ce Traité par une obſervation de M. Petit qui apprendra la maniere dont il faut ſe conduire dans une pareille circonſtance. Ce célebre Chirurgien fut appellé en conſultation pour décider du ſort d'un jeune homme de quinze ans, que l'on panſoit depuis dix huit mois d'un ulcere avec carie à la jambe : on avoit découvert pluſieurs fois la carie ; & pluſieurs fois l'os s'étoit recouvert de mauvaiſes chairs : on ſoupçonnoit que le malade avoit la vérole, vu la difficulté qu'on trouvoit à le guérir. Ce fut pour décider ſi les grands remedes lui convenoient, que M. Petit fut appellé ; c'eſt ce que l'on ne pouvoit décider que ſur le récit fidele de ce qui s'étoit paſſé pendant la jeuneſſe de cet enfant, & ſur l'examen ſcrupuleux de la partie malade. On ne trouva aucune raiſon de ſoupçonner la vérole ; quant à la maladie, on apprit que le jeune homme, vers la fin de ſa douzieme année, ſentit une douleur vive à la partie moyenne du tibia, ſans que l'on pût en connoître la cauſe ; les ſaignées & les cataplaſmes anodins appaiſerent cette douleur ; elle revint au bout de cinq ou ſix mois, mais plus forte que la premiere fois ; & quoiqu'on mît en uſage les mêmes remedes, elle augmenta ſi conſidérablement, que le pied & toute la jambe juſqu'au genou s'enflammerent ; le milieu de la jambe, l'endroit où la douleur s'étoit fait ſentir, fut celui où ſe manifeſta un point de ſuppuration. L'abcès s'ouvrit, il ſe répandit une quantité aſſez conſidérable de pus, ſans que le malade fut ſoulagé, il fut encore tourmenté pendant quinze

ou vingt jours. Une nuit, il s'endormit d'un ſommeil tres profond, & il s'éveilla tout baigné d'une ſueur fétide & abondante, & on trouva dans l'appareil une quantité conſidérable de pus très puant, ce qui fit juger que c'étoit un nouvel abcès qui s'étoit formé : on chercha envain l'ouverture par où cette matiere s'étoit écoulée ; on reconnut ſeulement que l'os étoit dénué : on le découvrit dans l'étendue de trois travers de doigts : on eſpéroit voir tarir la ſuppuration ; mais elle fut toujours auſſi abondante, & l'os ſe couvrit de mauvaiſes chairs. M. Petit ſoupçonna que la matiere purulente venoit du canal de la moëlle : après beaucoup de recherches, il trouva en effet un petit pertuis par lequel il pouſſa un ſtilet juſques dans ce canal ; il propoſa de trépaner l'os. Le lendemain, ſon avis ayant été approuvé par ſes confreres, il fit l'opération en leur préſence. La membrane médullaire ayant été détruite par le long ſéjour du pus, & l'intérieur du canal oſſeux étant deſtitué de cette enveloppe, de la longueur de plus de deux pouces, on convint qu'un ſeul trépan ne ſuffiſoit pas ; on en appliqua deux autres ; on enleva avec le ciſeau & le maillet les ponts ou eſpaces d'os qui reſtoient entre les couronnes, & le fond du foyer ayant été ainſi bien découvert, on eut la facilité d'appliquer les remedes, & de faire les opérations propres à procurer une prompte exfoliation, & le malade guérit très bien.

FIN.



TABLE ANALYTIQUE DES MATIERES.

Le Pronostic de la Gonorrhée, 47

Formule

Le traitement que M. Petit suivoit, 345

La méthode décrite par M. Astruc, 352

M.

L'usage des bois sudorifiques & d'autres remedes tirés des végétaux, dans la vérole, 511

Fin de la Table analytique des Matieres.

De l'Imprimerie de Didot, l'aîné.

EXTRAIT DES REGISTRES

De l'Académie Royale de Chirurgie, du 15 Novembre, 1764.

MESSIEURS BORDENAVE & PIPELET l'aîné, nommés par l'Académie Royale de Chirurgie, pour examiner un Ouvrage de M. Fabre, l'un de ses Membres, qui a pour titre, *Traité des Maladies Vénériennes*, ayant dit, dans leur rapport, que les principes & la pratique développés dans cet Ouvrage, font également honneur à l'Auteur & à la Chirurgie, l'Académie a permis à M. Fabre d'y prendre la qualité de *Conseiller du Comité* : en foi de quoi, j'ai délivré le présent Extrait de nos Registres, ce 15 Novembre 1764.

MORAND, Sécrétaire perpétuel.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Manuscrit qui a pour titre *Traité des Maladies Vénériennes*, par M. Fabre, de l'Académie Royale de Chirurgie. Je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher la permission de l'imprimer. A Paris, ce 12 Septembre 1764.

LOUIS.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenants nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes or-

dinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le Sieur FABRE Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition, qui a pour titre, *Traité des Maladies Vénériennes*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de douze années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis, dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier

& Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU ; le tout à peine de nullité des Présentes. DU CONTENU desquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayants causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, Charte normande & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Fontainebleau, le dix-septieme jour du mois d'Octobre l'an de grace mil sept cent soixante-quatre, & de notre Regne, le cinquantieme. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 327, fol. 187, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses, art. 4, à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soient qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf exemplaires prescrit par l'art. 108 du même Réglement. A Paris, ce 8 Novembre 1764.

LE BRETON, Syndic.

OUVRAGES

Sur les Maladies vénériennes qui se vendent chez le même Libraire.

SYPHILIS, ou le Mal vénérien, Poëme latin de Fracastor, traduit en françois avec des notes, par M. Lacombe. *Paris*, 1753, in 8. 3 liv.

Dissertation sur l'origine de la Maladie vénérienne, où l'on prouve qu'elle n'a point été apportée de l'Amérique, mais qu'elle a commencé en Europe par une épidémie, par M. Sanchez. *Paris*, 1765, in 12. *broché.* 1 l. 4 s.

Dissertation médicale sur les Maladies vénérienne, par Didier, *septieme édition. Paris*, 1750, in 12. 3 l.

Traité des Maladies vénériennes, dans lequel on indique un nouveau remede, dont l'efficacité est constatée, par M. Pressavin. *Paris*, 1773, in 12. 3 l.

Boerhaave prælectiones Academicæ de Lue venereâ. *Franequeræ*, 1751, in 12. 1 l. 16 s.

Le même Ouvrage traduit en françois, par la Metrie. *Paris*, 1753, in 12. 3 l.

Systême de Herm. Boerhaave sur les Maladies vénériennes, traduit en françois par le même. *Paris*, 1735, in 12. 2 l.

Traité complet de la Gonorrhée virulente des hommes & des femmes, par Daran. *Paris*, 1756, in 12. 2 l. 10 s.

Dissertation sur les Maladies vénériennes ; Ouvrage pratique traduit de l'anglois de Turner. *Paris*, 1767, 2 vol. in 12. 5 l.

Traité des Maladie vénériennes, par M. Fabre, *nouvelle édition. Paris*, 1773, in 8. 6 l.

Recherches pratiques sur les différentes manieres de traiter les Maladies vénériennes, par M. Gardane. *Paris*, 1770, in 8. 4. l.

Maniere sûre & facile de traiter les Maladies vénériennes, par le même. *Paris*, 1773, in 12. *broch.* 18. s.

Mémoire pour servir à l'Histoire de l'usage interne du Mercure sublimé corrosif, principalement dans les Maladies vénériennes, par M. le Begue de Presle. *Paris*, 1764, in 12. 3 l.

Examen des principales méthodes d'administrer le Mercure pour la guérison des Maladies vénériennes, par M. de Horne. *Paris*, 1769, in 8. *broch.* 2 l.

Dissertation sur la nature de l'esprit de Nitre dulcifié, ou Réponse à la critique de M. Bellet sur les effets de son Syrop Mercuriel, par le même. *Paris*, 1770, in 8. *broch.* 2 l.

Œuvres de Chirurgie contenant les effets des Préparations de plomb, & principalement de l'Extrait de Saturne, &c. &c. par M. Goulard. *Pezenas*, 1760, 2 vol. in 12. 5 liv.

Essai théorique & pratique sur les Ecrouelles, par Charmetton. *Lyon*, 1752, in 12. 2 l. 10 s.

FIN.


VNZ
dus



